MÉMOIRES

DU GÉNÉRAL

B^ON DESVERNOIS

Publiés sous les auspices de sa nièce
Mme Boussu-Desvernois

D'APRÈS LES MANUSCRITS ORIGINAUX

AVEC UNE INTRODUCTION ET DES NOTES

PAR

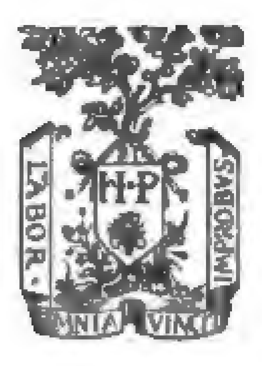
ALBERT DUFOURCQ

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME
AGRÉGÉ D'HISTOIRE

1789 — 1815

L'EXPÉDITION D'ÉGYPTE — LE ROYAUME DE NAPLES

Avec un portrait en héliogravure



PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

—

1898

MÉMOIRES

DU GÉNÉRAL

B^{ON} DESVERNOIS

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en septembre 1898.

PARIS. — TYP. DE E. PLON, NOURRIT ET Cie. 8, RUE GARANCIÈRE. — 4168.



E. Plon Nourrit & Cie Edit. [illegible]

Le S.t-Lieutenant Desvernois,
de l'Armée d'Italie
7e régiment de Hussards
1796

MÉMOIRES

DU GÉNÉRAL

B^ON DESVERNOIS

Publiés sous les auspices de sa nièce
Mme Boussu-Desvernois

D'APRÈS LES MANUSCRITS ORIGINAUX

AVEC UNE INTRODUCTION ET DES NOTES

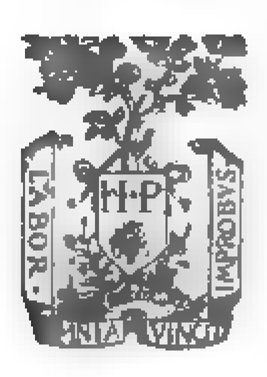
PAR

ALBERT DUFOURCQ

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME
AGRÉGÉ D'HISTOIRE

1789 — 1815

L'EXPÉDITION D'ÉGYPTE — LE ROYAUME DE NAPLES



PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

—

1898

INTRODUCTION

I

LE GÉNÉRAL DESVERNOIS

Au mois de septembre 1791, la bourse légère, le cœur chargé d'espérances, un jeune homme faisait à pied la route de Lons-le-Saulnier à Paris ; il comptait entrer à la Ferme Générale et mener, dans la *capitale*, la même vie active, intelligente, honorée qu'avait menée son père en province ; il se croyait sûr du succès : son frère n'était-il pas dans la place ? n'avait-il pas reçu lui-même des directeurs de la Ferme des assurances presque formelles ? Il chantait ; l'avenir souriait à sa chanson. — En 1815, au mois de décembre, le même homme revenait de Paris à Lons, la bourse allégée, l'âme accablée ; il avait couru le monde du Rhin au Pô, du Nil au Tage ; la révolution avait emporté la Ferme Générale à laquelle il songeait jadis ; elle avait détruit, à peine ébauchés, ses rêves de vie bourgeoise ; elle l'avait jeté aux armées... ; elle avait fait sa gloire ; elle amena sa ruine.

Parti comme volontaire en septembre 1792, Desvernois avait gagné l'épaulette à l'armée du Rhin, en 1794[1] ; à l'armée

1. Desvernois (Nicolas-Philibert), né le 23 septembre 1771, mort le 13 octobre 1859.

Voici ses états de service d'après les documents officiels conservés au Dépôt de la guerre (Arch. adm. 2525. Dossier Desvernois) ; *soldat* au 7e *bis* hus-

d'Italie, en 1796, presque sous les yeux de Bonaparte, il s'était couvert de gloire; à l'armée d'Égypte, en 1799, pour ne pas quitter son régiment, pour ne pas soulever l'envie de ses camarades, il avait refusé les offres de Desaix, il avait dédaigné la fortune..... Elle le fit attendre. Enfin elle se ressouvint de lui, l'envoya à Naples, sinon en France, auprès du premier grenadier de l'empereur, sinon auprès de l'empereur lui-même. Commandant de la côte d'Amalfi, puis de la subdivision de Lagonegro; colonel du 1er régiment de chasseurs à cheval, gouverneur de province, Desvernois était en 1814 commandant supérieur des provinces et du corps d'armée des Calabres; il occupait un des premiers postes du royaume quand survinrent la défaite de Tolentino (2-3 mai) et la capitulation de Casalanza (20 mai). Menacé d'être pris entre deux feux par les Autrichiens qui s'acheminent sur Cosenza et les Anglo-Siciliens qui débarquent à Reggio, demeuré sans ordres, sans nouvelles de Joachim,

sards le 2 septembre 1792; *brigadier* le 13 octobre 1792; *brigadier-fourrier* le 28 octobre 1792; *maréchal des logis* le 13 avril 1793; *sous-lieutenant* le 25 août 1794; *lieutenant* le 22 septembre 1798; *capitaine* le 21 novembre 1798; *chef d'escadron* au service de Naples le 17 septembre 1806; *major* le 1er février 1808; *colonel* le 2 décembre 1808; *maréchal de camp* le 3 juillet 1813; *lieutenant-général* le 14 juin 1815. — Réadmis au service de France comme colonel de cavalerie en traitement de non-activité le 21 janvier 1816; maintenu à la demi-solde le 1er juillet 1818; admis à la retraite le 8 juin 1823; appelé au service actif comme gouverneur de Rochefort le 24 septembre 1830; mis en retraite définitive à la fin de 1834. — Par une lettre adressée le 6 mai 1823 au duc de Bellune, Desvernois demandait à faire la campagne d'Espagne; le 20 juin 1815, il avait adressé une demande analogue à Davoust. — Voici un curieux passage d'un livre assez rare où est nommé Desvernois: *la Gloire militaire de la Franche-Comté* par Gindre de Mancy, poème couronné par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, en sa séance publique du 24 août 1844. C'est sans doute à cette circonstance que nous devons les présents Mémoires (cf. infra, IV, le texte).

Comme l'ardent Simoun sur les sables numides,
Là d'un bond vous courez au pied des Pyramides,
Et, pour vous applaudir, tous les siècles passés
Sur le granit géant debout se sont dressés.
Là, Longchamps, Dériot, Desvernois le terrible
Portaient les plus grands coups dans la mêlée horrible.

il capitule à Campo, le 28 mai. Il retourne en France, mais, à la nouvelle de Waterloo, la Terreur blanche se déchaîne. Le général, suspect, est dépouillé à Marseille, il manque d'être tué à Avignon, le lendemain de l'assassinat de Brune : à Paris, les bureaux de la guerre l'éconduisent, malgré les incessantes réclamations qu'il leur adresse. Dans son voyage pour rentrer chez lui, l'ancien gouverneur général de deux riches provinces napolitaines dépense, pour sa nourriture et son logement, de Paris à Lons,... neuf francs ! Au retour, il est plus pauvre qu'au départ, il y a vingt-quatre ans.

Et, de 1815 à 1859, pendant quarante-quatre années, l'ancien volontaire de 92 continuera de vivre avec les souvenirs de sa gloire, au milieu de misères toujours renaissantes. La déchéance dont il a été frappé en vertu du décret du 22 février 1814 et de l'ordonnance du 24 décembre[1] de cette année, a été effacée par l'ordonnance du 21 janvier 1816[2]. Mais, quoiqu'il compte, comme colonel, quatre ans et sept mois de grade et trois campagnes ; comme maréchal de camp, deux ans et cinq mois de grade et deux campagnes ; quoiqu'il ait rempli, comme titulaire, les fonctions de lieutenant-général pendant près d'une année, le duc de Feltre s'obstine à ne lui reconnaître que le grade de colonel de cavalerie, à la date du 20 décembre 1815 et le duc de Bellune lui accorde seulement le titre de maréchal de camp honoraire le 15 octobre 1823. Jusqu'à sa mort, Desvernois

1. Ce décret et cette ordonnance avaient prononcé et maintenu la déchéance contre tout militaire français qui n'aurait pas justifié de sa rentrée en France dans un délai fixé. Le décret avait été rendu lors de la rupture de Joachim et de Napoléon (janvier 1814) ; l'ordonnance avait été lancée lors des démêlés du Congrès de Vienne.

2. L'ordonnance du 21 janvier 1816 reproduisait un projet du chef de bureau Courtois, en date du 23 septembre 1815. On comprend les protestations de Desvernois ; il faut reconnaître qu'elles ne sont pas fondées en droit strict : le décret du 17 août 1809 portait : « Tout Français qui serait passé au service d'Espagne ou de Naples ne peut avoir dans nos troupes que le grade qu'il y avait lorsqu'il a quitté notre service. » En fait, depuis le 17 septembre 1806, Desvernois n'est plus Français, mais Napolitain.

souffrira profondément de ce qu'il considère comme une humiliation, comme une injustice : la Restauration a aboli son passé de soldat.

La chute de Joachim a entraîné la ruine de sa fortune. Lorsqu'il arrive à Naples, le 27 décembre 1823, pour tâcher d'en sauver les débris, il apprend de tristes nouvelles. L'avocat Palmieri, chargé du soin de ses affaires par l'ambassadeur de France, comte de Narbonne-Pelet, est un insigne fripon qui a reçu le prix de vente du majorat d'Altomonte[1] et les remboursements que lui devait l'état napolitain ; des 200,000 francs auxquels il a droit, il touche seulement 3,000. A cette nouvelle épreuve, s'ajoute une dernière déconvenue. Reçu à l'Élysée par le roi de Naples le 20 juin 1830 et, le 12 juillet, à St-Cloud par le roi de France, il obtient de celui-là l'assurance que tout ce qui lui est dû lui sera intégralement payé ; et du duc d'Angoulême auquel le renvoie celui-ci, il emporte la promesse d'être nommé à la première place vacante de receveur-général de département. Le 25, il rentre à Lons, plein d'espoir ; trois jours après, le trône de Charles X s'écroule[2].

On voit les vicissitudes qui troublèrent cette existence ; on devine, à la résistance qu'opposa le général aux épreuves qui l'accablaient, une nature vigoureuse et forte.

C'est comme officier d'avant-garde, avisé[3] et beau sabreur, qu'il se fait d'abord connaître ; c'est comme tel qu'il se présente d'abord à nous. Dans ses vingt-cinq campagnes[4], il

1. C'est le nom du majorat de Desvernois.

2. Sous Louis-Philippe, il fut nommé commandant de la place de Rochefort, cf. supra, p. VI, note 1. — Napoléon III qui le recevait avec bonté lors de ses voyages à Paris, le créa commandeur de la Légion d'honneur ; le général comte de Serres lui remit les insignes de son nouveau grade lors de l'inauguration de la statue de Lecourbe à Lons ; Desvernois et Lecourbe étaient compatriotes.

3. Cf. infra, sa marche dérobée dans la forêt Noire.

4. Voici la liste de ces 25 campagnes : cinq sur le *Rhin* et en *Italie* (du 2 septembre 1792 au 1er septembre 1797) ; une en *Italie* (2 septembre 1797-8 mai 1798) ; une en *Égypte* (9 mai 1798 au 1er septembre 1798) ; quatre

a cinq chevaux tués[1], huit chevaux blessés[2] sous lui ; à Fombio, le 19 floréal an IV, il reçoit trois légers coups de sabre à l'épaule droite ; quatre jours après, sur la route de Pizzighettone, avec deux cavaliers il bouscule une forte colonne de hulans et enlève Crémone ; à Faenza, le 13 pluviôse an V, il reçoit, au premier rang, un éclat de mitraille sur le genou gauche ; au milieu de la bataille des Pyramides, sous la canonnade, il engage un combat singulier avec un bey mameluk et le tue sur le front des carrés du général Bon ; à Samanhout, le 3 pluviôse an VIII, il reçoit dix-neuf coups de sabre et ne se retire du combat, couvert de sang, que lorsque le bras droit, coupé jusqu'à l'os, pend, inerte ; lorsqu'on lui confie le commandement de l'avant-garde, c'est signe, disent les soldats, qu'on se battra dans la journée, et il arrive qu'une fois, en Catalogne, le maréchal Macdonald l'accuse « d'excès d'intrépidité. » — A voir ce cavalier de si fière allure, à contempler cette bravoure luxueuse et folle, ne dirait-on pas un pourfendeur du temps jadis ; ne reconnaît-on pas qu'il est de la race des vainqueurs de Taillebourg et de Cassel, des vaincus de Nicopolis et d'Azincourt[3] ?

Mais voici que les circonstances changent ; les années passent ; après avoir ardemment savouré la folle ivresse des corps à corps avec les Autrichiens et les Mameluks, voici que Desvernois s'attelle à une tâche plus austère et plus

en *Égypte* (valant 8) (du 1er septembre 1798 au 31 décembre 1801) ; une *sur les côtes* (ans XII et XIII) ; neuf en *Italie*, en *Tyrol*, à *Naples*, en *Catalogne*, en *Aragon* (du 22 septembre 1805 au 17 février 1814). — La campagne de 1815 n'est pas comprise dans ce total.

1. A Eidesheim, à Arcole, à Aboukir, à Méran, à Olott.

2. A Cherasco, à Borghetto, à Beda, à Salhahieh, à Samanhout, à Aboukir, au Caire, à Cervera.

3. Desvernois connaissait aussi la bravoure à froid. Le 23 juin 1807, accompagné du curé Francese, portant un crucifix et un évangile, il allait recevoir la soumission de Giusepello et de sa comitive dans les gorges de Tra' Monti, à trois heures de Maggiori. Il les traquait depuis huit jours ; il ne fut pas massacré. Cf. infra, p. 308.

ingrate; le beau ferrailleur de 96 se révèle administrateur émérite ; il travaille assidûment dans les bureaux ; il organise un régiment de dragons en France, le 28e, un régiment de chasseurs à Naples, le 1er ; il dirige au ministère de la guerre napolitain la division de la solde et des revues ; il rétablit la tranquillité dans les territoires qu'on lui a confiés ; il gouverne deux ans, avec un plein succès, une grande province. Avec une belle souplesse, le volontaire de 92 s'adapte à son nouveau rôle ; il obtient de son colonel Detrez, du ministre de la guerre Mathieu Dumas, du roi Joseph et du roi Joachim les mêmes marques de satisfaction, les mêmes témoignages de confiance que lui accordaient autrefois Custine, Beaumont et Desaix.

Peut-être hésiterait-on davantage s'il fallait apprécier sa valeur comme écrivain militaire. Dans la lettre qu'il écrit de l'hôtel de Berlin (rue des Fondeurs) au ministre de la guerre à la date du 19 octobre 1816[1], on lit que le 25 mai de cette même année, il a fait accepter au ministre la dédicace d'un « projet d'instruction théorique et pratique rédigée par demandes et réponses sur celle de l'immortel Frédérich *(sic)* pour la facilité et l'uniformité de l'enseignement du service en campagne dans les régiments de cavalerie légère : « 1re partie, intitulée *Mélanges militaires* en huit titres. » Ce manuscrit « conservé dans les archives de la 3e division (organisation) par ordre de S. E. » a, sans doute, disparu ; du moins, je n'ai pu le trouver. Quelle qu'en puisse être la valeur, il n'en reste pas moins que, s'il a voulu mettre son expérience à profit et donner quelques conseils sur les combats et les batailles, il croyait à l'efficacité de ces conseils, partant à la valeur de certaines règles ou de certains usages ; il est intéressant de constater qu'aux yeux mêmes du con-

1. Dépôt Guerre. Arch. admin. (2525, Desvernois). Il s'y trouve deux documents importants pour la biographie de Desvernois : sa lettre du 6 mai 1823 à Victor, sa lettre du 12 décembre 1830 à Soult.

quérant de Crémone et du sabreur de Samanhout, la bravoure n'est pas le tout de la guerre.

Voici qui surprendra peut-être : Desvernois paraît avoir été le modèle des fils et des frères, d'allure décidée mais d'*humeur tranquille*. En 1786, « brûlant du désir de contribuer aux charges de sa famille », il entre à la direction des salines de Montmorot, il prélude dans ce pacifique emploi aux belles équipées de la Forêt Noire, de la Haute Italie et de la Haute Égypte et il nous assure que « c'était pour lui « un bonheur sans égal de placer à midi, chaque premier « du mois, quatre écus de six livres sous l'assiette de son « excellent père ». Quarante-six ans s'écoulent sans que son affection filiale se refroidisse. Dans une lettre datée de Rochefort, 6 septembre 1832, et adressée à son frère, on lit ces lignes : « Je ne tiens à la vie que pour pourvoir à l'exis- « tence de notre vieille mère et éteindre jusqu'au dernier « centime de mes anciennes dettes, dont je verrai la fin, « s'il plaît à Dieu, avec la fin de l'année 1833... La Provi- « dence me conservera, j'ose l'espérer, jusqu'à ce que j'aie « atteint ce but qui sera le terme de mes inquiétudes et de « mes cruelles tribulations. » Comme sa piété envers sa mère, sa bonté envers ses frères et envers sa famille est attestée par les lettres qui se sont conservées dans celle-ci. Il est intéressant de noter, à cet égard, que cette bonté n'est pas exempte de sensiblerie : son origine bourgeoise, ses lectures d'enfance et de jeune homme, l'habitude qu'il a prise dans les hautes fonctions qu'il a occupées, de manier les lieux communs gouvernementaux chaque fois qu'il touche aux questions religieuses ou morales, tout cela explique le ton de certaines paroles, la couleur de certaines scènes des Mémoires : celle entre autres où il raconte comment, traversant Vérone en 1809 à la tête de ses chasseurs, il retrouve les braves gens qui l'ont recueilli en 96 et leur témoigne sa reconnaissance. Inconsolable par moments

d'avoir perdu ses honneurs et sa fortune, joyeux malgré tout, point bégueule, conservant jusqu'au bout de sa longue vieillesse[1], malgré les souffrances qui le torturent, l'amour des vives causeries entre sa vieille gouvernante, Étiennette et son vieux chien — qu'il fait manger à sa table, — Desvernois présente une physionomie très curieuse par la complexité des traits qu'on y démêle. Si l'on se rappelle l'effondrement de 1815 et qu'après avoir possédé la richesse et touché à la gloire, il languit dans l'obscurité et connaît presque la gêne, on sera tenté de voir quelque chose de symbolique — de représentatif, tout au moins — dans ses longues aventures : de combien d'officiers inconnus de cette époque tragique, son histoire ne figure-t-elle pas l'histoire ?

II

CRITIQUE DES SOURCES : 1° L'ÉGYPTE

Le dilettante, s'il est de loisir, pourra rêver à cette question, en feuilletant le volume ; le savant, plus pressé, cherchera quelque fait nouveau dont il puisse enfler son bagage.

C'est sur les campagnes d'Égypte de 1798 à 1801 et sur le royaume de Naples de 1806 à 1815 que les souvenirs de Desvernois sont le plus nombreux et le plus précis[2]. Quelle en est la valeur ?

1. La générale était morte en 1847. « Après 44 ans et 10 mois de l'union à la fois la plus heureuse et la plus tourmentée par des revers de fortune...., mon épouse bien-aimée... expira dans mes bras le 10 mars 1847 à 1 heure quatorze minutes du matin des suites d'une pleurésie et d'une fluxion de poitrine ». (Ms. de Paris, page 575). La générale, longtemps admirée pour sa merveilleuse beauté, s'était toujours fait aimer par sa bonté envers les pauvres. (*Sentinelle du Jura*, 11 mars 1847, n° 30. — *Patriote Jurassien*, 12 mars 1847, n° 21).

2. Pour la première partie des *Mémoires*, souvenirs d'enfance, quelques détails curieux sur l'armée du Rhin et surtout sur la campagne de 1796 en Italie (la bataille de Lodi, notamment), cf. les notes. Consulter surtout, avec les

Le 12 décembre 1830, le général écrivait au maréchal Soult, en lui adressant un résumé de ses campagnes : « Maintefois les rédacteurs des fastes de la gloire française « avaient demandé au général Desvernois des notes sur les « actions de guerre qui lui étaient personnelles et qu'il ne « leur envoya jamais ; ce qui ne les empêcha pas de com- « poser son article dans le 25e volume[1] des *Conquêtes et* « *Victoires des Français;* comme cet article ne relate « qu'une partie des faits militaires de ce général, il les a « complétés ici, autant qu'il l'a pu, *de mémoire* et *sur quel-* « *ques journaux du temps*[2]. » Des souvenirs personnels, des documents officiels, voilà donc la double source à laquelle puise Desvernois en 1830 ; c'est à elle qu'il puise encore, très vraisemblablement, en rédigeant ses mémoires.

Les passages qui dépendent des documents officiels n'ont pas, naturellement, plus de valeur que ces documents eux-mêmes. Dans son récit de la campagne d'Égypte, Desvernois reproduit très souvent Berthier[3] et Reynier ; les pages qu'il consacre à l'expédition des Anglais ne sont guère que la copie de ces deux documents : nous les avons supprimées.

Le plus souvent, Desvernois écrit d'après ses propres souvenirs. Le lecteur — le savant — pourra les compléter — ou les contrôler — en les comparant aux autres documents cités ou indiqués en note.

La *relation des campagnes du général Bonaparte en Syrie et en Égypte par le géneral Berthier*[4] est le récit officiel de

Mémoires de Napoléon, les *Études sur la campagne de* 1796-97 *en Italie* de J. C., capitaine d'artillerie. (Paris, Baudoin, 1898, in-8).

1. Le 25e volume des *Victoires, Conquêtes, Désastres, Revers et Guerres civiles des Français de* 1792 *à* 1815 avait paru en 1821. La notice de Desvernois, assez succincte, se lit p. 133.

2. Dépôt de la guerre. Arch. adm. 2525.

3-4. Paris, an VIII, in-8 (rééditée sous le titre de *Mémoires du maréchal Berthier*, prince de Neuchâtel et de Wagram, major-général des armées françaises. Campagne d'Égypte, 1re partie. Paris, Baudouin, 1827, in-8).

Il reproduit cependant encore quelques pages de Reynier (édition de 1827,

l'expédition. l'exposé apologétique de la conduite de Bonaparte[1]. Les *Mémoires du duc de Rovigo pour servir à l'histoire de l'empereur Napoléon*[2] donnent la même note avec moins d'exactitude et beaucoup moins de précision. Il en est de même, naturellement, des *Mémoires de Napoléon*[3] dictés à Sainte-Hélène.

la même que celle des Mémoires de Berthier), p. 198-211, 212, 215, 256, 266. Mais il le contredit parfois, notamment en ce qui est de la garnison du fort Julien.

1. Cf. p. 27-28 : « La conduite politique et militaire de Bonaparte depuis son entrée en Égypte avait pour but de rendre à la civilisation et à leur antique splendeur ces contrées jadis si florissantes. Mais, en même temps qu'il travaillait à l'affranchissement des peuples et à l'expulsion des tyrans... » La marche de Bonaparte à travers le désert fut très violemment attaquée (cf. infra, p. 104) ; Berthier l'explique et la défend : « Il fallait profiter de la terreur qu'inspirait l'armée française et marcher contre les Mameluks avant qu'ils eussent le temps de disposer un plan de défense ou d'attaque. C'est dans ces vues que le général en chef donna l'ordre au général Desaix... de se porter sans délai dans le désert sur la route du Caire. Ce général était dès le lendemain à trois lieues d'Alexandrie... Il était essentiel... de marcher sur le Caire avec rapidité... (p. 8). Pendant toute la marche, elles avaient été harcelées par les Arabes, qui avaient comblé les puits de Beda et de Birket, de sorte que le soldat, brûlé par l'ardeur du soleil et en proie à une soif dévorante, ne pouvait trouver à se désaltérer... L'armée d'Alexandre, dans une pareille extrémité, poussa des cris séditieux contre le vainqueur du monde ; les Français accélérèrent leur marche.

« Les troupes, arrivées ce 20 messidor à Damenhour, y séjournent le 21. Jamais les Arabes ne s'étaient montrés en aussi grand nombre. Ils harcèlent les grand'gardes, plusieurs actions s'engagent et le général de brigade Mireur est blessé mortellement. » (P. 11-12.) — N'empêche que ces mémoires sont un document de premier ordre; parfois même, pour les événements de la Haute-Égypte, c'est avec Desvernois notre meilleure source. Consulter aussi, sur cette campagne, les *Études historiques sur le général Desaix*, par F. Martha Beker, comte de Mons (Clermont-Ferrand, Perol, 1852, in-8), et surtout les *Notes sur la campagne du général Desaix*, écrites et transmises par le général Davoust. (Correspondance inédite.... de N. B. — Paris, Panckouke, 1819, in-12. — Tome II, 473.)

2. Paris, Bossange, in-8, 3 volumes. — Mireur n'est pas nommé ; il n'est rien dit de la marche dans le désert ; c'est le Directoire qui exile Bonaparte en Égypte ; la défaite d'Aboukir n'a pas eu l'importance qu'on pense (p. 76, 77, 97). — On pourra remarquer parfois une coïncidence curieuse entre Desvernois et Savary : il ne faut pas oublier qu'ils étaient attachés tous deux à la division Desaix.

3. Nous nous sommes servis de l'édition Hachette (Paris, 1872. Bibliothèque de l'armée française). — C'est sans doute à ce groupe de documents qu'il con-

Pour que le lecteur entendît un autre son de cloche, nous avons souvent eu recours aux *Mémoires pour servir à l'histoire des expéditions en Egypte et en Syrie du comte Miot*[1] et à l'ouvrage d'Ader et Beauvais (traduction allemande): *Der Feldzug nach Ægypten und Syrien in den Jahren 1798 bis 1805*. [Darmstadt, 1827, 2 vol. in-8]. Miot était commissaire des guerres à l'armée d'Orient, attaché à la personne de Sucy, le premier ordonnateur en chef : il s'était promis de raconter l'expédition à laquelle il prenait part ; en 1804, il tint parole, publia son livre ; « Bonaparte en fut très mécontent », et le lui fit sentir ; en 1814, l'ex-commissaire des guerres, pensant que « la vérité appartient à l'histoire », voulut dire tout « ce qu'il avait vu » : quoiqu'il garde rancune à Napoléon, il s'efforce d'être impartial et reste modéré. On en peut dire autant de l'ouvrage de Ader, revu au point de vue tactique par le général Beauvais : ce dernier était adjudant-général dans l'armée d'Orient : il se brouilla avec Bonaparte et revint en France[2].

Entre ces deux séries de documents, doivent prendre place, comme plus vraiment impartiaux : les lettres de Napoléon publiées dans la *correspondance de l'empereur*[3] ;

vient de rattacher : Lattil : *Campagnes de Bonaparte à Malte, en Égypte et en Syrie* [Marseille-Rochefort, floréal an X, in-8] ; — les *Mémoires sur l'Égypte*, publiés pendant les campagnes du général Bonaparte... sous la direction de Bourrienne [Paris, 4 volumes, in-8] ; — les *Pièces diverses et correspondance relatives aux opérations de l'armée d'Orient en Égypte*, imprimées en exécution de l'arrêté du Tribunal en date du 7 nivôse an IX [Paris, messidor an IX, in-8]. Nous n'avons pu les consulter non plus que L. Raybaud : *Histoire scientifique et militaire de l'expédition française en Égypte* [Paris, Denain. 1830-1836, 9 volumes in-8].

1. 2e édition, revue, corrigée et augmentée d'une introduction, d'un appendice et de faits, pièces et documents qui n'ont pu paraître sous le gouvernement précédent. Paris, Le Normant, 1814.

2. Cf. infra, p. 111, 118, 139, 141.

3. Nous n'avons pu y puiser comme nous l'aurions voulu, afin de ne ne pas enfler démesurément nos notes. Chaque lettre de la correspondance a trait à un fait trop spécial ; pour commenter une ligne de Desvernois, il en faut sou-

— les fragments de la *correspondance de l'armée française en Égypte interceptée par l'escadre de Nelson*, publiée à Londres; avec une introduction et des notes de la chancellerie anglaise, traduites en français, suivies d'observations par E. T. Simon [Paris, Garnery, an VII, in-8]; — les *Mémoires du comte Belliard*... recueillis... par M. Vinet, l'un de ses aides de camp [Paris, Berquet et Pétion, 1842, 3 vol.] et ceux du comte Reynier [Paris, Baudouin, 1827, in-8]. Vinet raconte [III, 96] que devant fournir à son éditeur 120 pages de plus qu'il ne pensait, il s'est mis à feuilleter de nouveau ses vieux manuscrits et a fini par trouver plusieurs notes d'Égypte, « dont la plupart écrites au crayon sur les lieux mêmes »; il assure ailleurs [I, 5, 6] qu'il a reproduit fidèlement les précieux manuscrits que lui a laissés pour héritage le général illustre dont la franchise et la véracité étaient passées en proverbe. » C'est dire tout le prix des notes qu'il a recueillies [tome III]. — Les mémoires de Reynier, défavorables à Menou, paraissent néanmoins rédigés avec une impartialité sincère : ils sont détaillés et précis.

L'impartialité de Reynier a été, il est vrai, très vivement contestée. Si, après avoir parcouru les principaux documents français, l'on recourt aux textes anglais, on constate, en effet, que le plus important d'entre eux l'attaque avec aigreur. Je lis dans la préface de l'*Histoire de l'expédition britannique en Égypte à laquelle on a ajouté un précis de l'état actuel de cette contrée et ses moyens de défense* par Robert Thomas Wilson, lieutenant-colonel de cavalerie [traduit de l'anglais sur la 2e édition. [2 vol., Londres, 1803, in-8], page xx : « Il existe une autre personne dont j'ai fréquemment fait mention, comme ayant publié sous le

vent consulter plusieurs. — Si nous sommes bien informés, M. François Rousseau prépare une édition de la Correspondance de Menou.

titre de faits historiques un précis écrit dans le dessein manifeste de nuire à la réputation de l'armée britannique en l'accusant collectivement et individuellement de manque de courage, de talent, de hardiesse ». C'est de Reynier qu'il s'agit : Wilson conteste à tout instant ce qu'il avance. Il est exact que Reynier reproche à Abercromby et à Hutchinson leur défaut de hardiesse et leur peu de talent; il n'est pas permis de dire qu'il ait songé à contester leur courage; quoi qu'il en soit, du reste, le témoignage de Wilson est toujours à retenir[1]. J'en dirais autant du *Journal of the late campaign in Egypt including descriptions of that country* and of Gibraltar, Minorca, Marmorice and Macri... by Thomas Walsch, captain in his Majesty's ninety-third regiment of foot, aide de camp to major-general Sir Eyre Coote [London, Cadell and Davies, 1803, in-4°]: c'est la version officielle anglaise, très précise, de la cam-

1. Le colonel Wilson était atteint de gallophobie aiguë. Consulter t. I, p. 12 note. « Ce qui ne caractérise que trop les Français, c'est qu'à bord de ces navires (pris par les Anglais), parmi plusieurs objets de fantaisie, il se trouva un envoi d'éventails artistement indécens », ou encore, même tome, p. 121, note 1 : « Ces danseuses, appelées *almas*, que Savary dépeint si belles, si élégantes et si voluptueuses, sont horriblement laides, mal vêtues et dégoûtantes... Il n'y en a pas de meilleures au Caire ; mais on doit rapporter, pour faire connaître l'état de la société même parmi les Francs, que ces *almas* sont constamment employées à danser devant eux et leurs femmes et qu'elles sont une partie essentielle de la cérémonie d'une noce, étant surtout admirées dans leurs attitudes les plus indécentes » ; les cœurs des *Francs* n'ont pas de secret pour M. Wilson ; — ou encore, même tome, p. 247, note : « Kléber était Allemand ; et il est remarquable que la plupart des meilleurs officiers qui ont servi en France pendant cette guerre étaient étrangers. » — Voici un poulet à l'adresse de Napoléon : ce n'est pas dans une note : cf. même tome, p. 246-247 : « Bonaparte fut trop heureux d'apprendre qu'un assassin l'avait débarrassé de Kléber qui avait donné sa parole et qui avait pris son parti d'en tirer une juste vengeance. » Cf. aussi ce qu'il dit de Bonaparte, p. 28, et quelle admiration touchante lui inspire l'armée britannique : les jours de bataille, elle est prête à trois heures du matin, cf. t. I, p. 21, 33, 36, 37, 62, sq...... Le 13 avril de cette année (1898), j'ai trouvé des annotations marginales me rappelant les réflexions du colonel Wilson dans l'exemplaire du tome second des Mémoires du général Thiébault qui appartient à la Bibliothèque nationale de Paris, p. 163, 167, 174 et 178.

pagne de 1801 ; l'ouvrage a été imprimé par souscription : il est dédié aux officiers généraux qui ont commandé le corps expéditionnaire.

Après les documents anglais, voici les documents arabes. Nakoula-el-Turk, fils de Jouçouf-el-Turk, naquit en 1763, à Daïr-el-Kamer, en Syrie, d'une famille catholique grecque, originaire de Constantinople. Entré au service de l'émir Béchir, chef des Druses, il fut envoyé par celui-ci en Égypte, où il résida de 1798 à 1809 : un jour, il rédigea ses souvenirs. L'interprète Desgranges qui l'avait connu en 1828 les traduisit en 1839 d'après trois manuscrits : l'un qui se trouvait à la Bibliothèque royale, un autre que Nakoula lui avait donné, un troisième, abrégé, qui était la propriété de M. Caussin de Perceval. Nakoula ne connaît pas le français ; il ne consulte pas les documents officiels ; il est l'écho des nouvelles qui courent au Caire[1].

C'est aussi ce que fait Abdurrahman Gabarti, dont le Journal a été traduit de l'arabe par Alexandre Cardin, drogman-chancelier du consulat général de France en Égypte [Paris, Librairie Orientale Dondey-Dupré, 1838, in-8]. Mais son témoignage a beaucoup plus de valeur. Abdurrahman est musulman ; c'est le fils d'un cheik vénéré, le cheik Hassan ; orphelin à vingt ans, en 1776, il devient alors l'élève du cheik fameux Murteda-el-Zebeida ; lui-même, est renommé pour son savoir ; à onze ans, il est hafiz ; plus tard, il enseigne à son tour à la mosquée Azhar ; il publie des ouvrages de droit et de littérature ; par sa famille, par sa piété, par sa science, c'est donc un grand personnage du Caire. Noter qu'il est en position de savoir beaucoup : les Français l'ont nommé membre du divan. Il est impartial : après le meurtre de Kléber, l'assassin est régulière-

1. On regrette que l'éditeur n'ait pas dit si le général grec Nakoula est le même que Nakoula-el-Turk, le rédacteur du journal.

ment jugé et Abdurrahman approuve hautement notre manière de rendre la justice : « ceci, dit-il, est bien différent de la marche suivie chez nous, où l'on croit souvent pouvoir tuer un homme sans autre forme de procès » [p. 166-167. Cf. aussi ce qu'il dit, page 133, à propos des mesures sanitaires prises par Kléber]. On ne saurait donc attacher trop de poids à ce qu'il dit ; d'autant qu'à chaque fait il assigne sa date [1]; son journal est un document de premier ordre pour l'étude de cette période [2].

III.

CRITIQUE DES SOURCES : 2° NAPLES.

Comme pour raconter les campagnes d'Égypte, c'est surtout dans ses souvenirs que puise Desvernois, lorsqu'il nous retrace soit l'histoire générale du royaume de Naples sous Joseph, puis sous Murat, soit l'histoire particulière de la Calabre de 1813 à 1815. On aura même profit ou même plaisir à le contrôler ou à le compléter par les quelques ouvrages qui se rapportent à cette époque.

Ce sont les *Mémoires et Correspondance politique et mili-*

1. Il met en pleine lumière la fausseté de la légende d'après laquelle les Français se seraient concilié les Arabes. Cf. infra.

2. Son *Histoire de l'Égypte* vient d'être traduite sous le titre de *Merveilles biographiques et historiques*..., traduites de l'arabe par Chefik Mansour-bey, Abdul aziz Kahil-bey, Gabriel Nicolas Kahil-bey et Iskender Ammoun-effendi. Paris, Leroux, 1888-1894, 7 vol. in-8. — Citons encore comme documents orientaux traduits la *Délivrance de l'Égypte* par Abdul-rahman-effendi, fils d'un uléma du Caire, le cheik Hussein Djerebeti, traduit au t. V des *Mémoires de Napoléon* (édition de Paris, Bossange-Dufour, 1830, p. 299). La légende de Napoléon continue de se développer dans le monde musulman. (Je mentionne pour mémoire le premier des deux textes publiés par G. Schiaparelli, *Due documenti arabo-bonapartiani*. — Roma, tipogr.... dei Lincei, 1895). — Voici deux ouvrages récents sur l'Égypte, l'*Agenda de Malus* que publie le général Thoumas, et l'*Armée de Bonaparte en Égypte* 1798-1799, recueil de textes dû au commandant Guitry. Paris, Flammarion, 1898.

taire du roi Joseph[1] qu'il faut citer en première ligne : la précision du témoignage — toutes les lettres sont datées — ajoute encore à l'importance que lui donne la situation politique de celui dont il émane[2]. Avant peu, cette collection aura son pendant dans la *Correspondance de Joachim Murat* que compte publier bientôt l'infatigable explorateur du monde napoléonien, le baron Alberto Lumbroso[3]. De ces deux recueils essentiels, il faut rapprocher les *Memorie del duca di Gallo*[4], qui fut ministre des affaires étrangères de Naples pendant toute la durée du régime français, ou peu s'en faut : ils ont été rédigés avec ses papiers, et sous ses yeux, par son homme de confiance, chef de bureau de la Portolania, à Naples, en 1811, Salvatore Coppolo : ils donnent souvent l'analyse détaillée des documents diplomatiques.

Les deux ouvrages du comte Grégoire Orloff[5], et du général Pietro Colletta[6] ne sont que des résumés commodes,

1. Publiés, annotés et mis en ordre par A. du Casse... Paris, Perrotin, 1853. — Je rappelle ici, pour mémoire, la Correspondance de Napoléon Ier, les recueils de Lecestre et de de Brotonne et le *Journal officiel des Deux-Siciles*.

2. Consulter aussi le très important *Rapporto generale sulla situazione del regno di Napoli n. anni* 1806 *e* 1807, *presentato al re nel suo consiglio di stato dal Ministro dell' Interno il di* 28 *marzo*, 1808. Napoli, 1808, in-4.

3. A Turin, chez Roux. — Je suis heureux d'annoncer que Lumbroso prépare, dès maintenant, une histoire générale de Murat. — Ne pourrait-il pas décider la *Società di Storia Patria di Napoli* à publier le manuscrit du *Diario dal* 1798 *al* 1825 qu'elle conserve dans sa bibliothèque et qu'elle communique, du reste, si libéralement aux travailleurs : c'est un document de premier ordre pour l'histoire locale de Naples.

4. Publiés par B. Maresca dans l'*Archivio storico per le provincie napoletane*, XIII (1888), p. 205-441.

5. *Mémoires historiques, politiques et littéraires sur le royaume de Naples*, par M. le comte Grégoire Orloff, sénateur de l'Empire de Russie, ouvrage orné de deux cartes géographiques, publié avec des notes et des additions par M. Amaury Duval, membre de l'Institut, 2e édition. Paris, Trenttel, 1825.

6. *Storia del reame di Napoli, dal* 1734 *sino al* 1825, dal generale Pietro Colletta, 5a ed. Capolago, 1837, in-16. — En rapprocher l'*Histoire* de Botta et les *Annales* de Coppi.

mais sans grande valeur — ils ne sont pas sûrs [1] — ni grand intérêt : le récit est d'une lamentable sécheresse.

On prend plus de plaisir et l'on trouve plus de profit à consulter de véritables mémoires : sinon les mémoires français — ceux de Belliard [2], de Méneval [3], de Saint Chamans [4], et même de Mathieu Dumas [5] — qui donnent peu de chose ; du moins les mémoires italiens : de Cresceri [6] (?), auxquels il faut reconnaître, à défaut d'impartialité et d'exactitude, une verve amusante ; du prince Pignatelli-Strongoli [7], si fort attaqué en 1815 [8] ; de Pepe [9] enfin, les plus importants de tous. Noter toutefois que ses souvenirs sont déformés et par le désir qui le pousse à se donner le beau rôle et à se composer la physionomie curieuse d'un tribun sauvage fort bien en cour, malgré ses conspirations ; — et par l'influence rétrospective des événements postérieurs à 1815 : c'est à travers la révolution de 1820 qu'il revoit ses impressions plus anciennes [10].

1. Pour la critique de Colletta, consulter G. Pepe, *Memorie*, I, 181. — *Esame della storia del reame di Napoli di P. C.* — Borelli, *Saggio sul romanzo storico di P. C.* — Andrea Cacciatore, *Esame della storia del reame di Napoli*, 2 vol. Napoli, 1850, in-8. — A. Capece Minutolo, *Epistola ovvero riflessioni critiche sulla moderna storia del reame di Napoli di P. C.* Capolago, 1834, in-12, — *Discorsi critici s. storia d. r. di N. di P. C. da un antico uffiziale*. Lugano, 1836, in-8. — P. C. Ulloa, *Intorno alla storia del reame di Napoli di P. C.* Napoli, 1877, in-8.

2. *Mémoires du comte Belliard*, lieutenant-général, pair de France..... recueillis par M. Vinet, l'un de ses aides de camp. Paris, Berquet, 1842, 3 vol.

3. *Mémoires du baron de Meneval*... Paris, Dentu, 1894.

4. Paris, Plon, 1896, in-8.

5. *Souvenirs du lieutenant-général comte Mathieu Dumas*, de 1770 à 1836, publiés par son fils. Paris, Gosselin, 1839, 3 vol. in-8.

6. Publiés par le baron Helfert, en 1892, dans le *Sitzungsberichte* de l'Académie de Vienne.

7. *Memorie intorno alla storia del regno di Napoli d. anno* 1805 *al* 1815, Napoli, 1820, in-8 (le premier tome a seul paru).

8. Desvernois se fait l'écho de ces accusations, peut-être fondées. Cf. p. 481

9. *Memorie del generale G. Pepe*. Parigi, Baudry, 1847, in-12. — Cf. Ranieri, *Notizia intorno a. vita e a. scritti di G. Pepe*. Napoli, 1867, in-4.

10. *Les mémoires du général de Atellis* sont conservés manuscrits à la Bibliothèque royale de Naples. — Consulter les histoires générales de Marulli

Les récits d'ensemble n'abondent pas, on le voit, sur le « *decennio francese* » napolitain. Il en est de même de l'autre histoire sur laquelle Desvernois nous apporte des renseignements nombreux et précis : je veux dire l'histoire calabraise de 1813 à 1815[1].

Jusqu'en 1812, nous pouvons consulter de curieux ouvrages. La question du brigandage à Naples a été étudiée par Fil. Gatti : *I mezzi decisivi per liberare il regno di Napoli delle incursioni de' ladri e renderlo felice* (Napoli, 1800, in-4). Les insurrections sans cesse renaissantes de 1806 à 1812 ont fourni au lieutenant d'Hauteroche[2] et à Paul-Louis Courier[3] des tableaux charmants de verve et d'esprit ; au général Lamarque[4] et à cet autre général dont les lettres ont paru à Londres en 1832[5] des récits dont l'horreur tragique n'est pas voilée par la grâce du conteur. Les deux historiens[6] du général Manhès, qui, par sa vigueur et sa justice, rétablit enfin la tranquillité dans ces provinces, ont apporté aussi des renseignements curieux. C'est en les

(comte Gennaro), *Ragguagli storici sul regno d. Due Sicilie d. epoca francese rivolta fino al* 1815. Napoli, 1845. — Giovanni de Castro, *Storia d'Italia dal* 1799 *al* 1814. Milano, Vallardi, 1878. — Carlo Tivaroni, *Storia critica del risorgimento. Italia durante il dominio francese. Italia centrale e meridionale.* Torino, Roux, 1889 et les études de Ruth, *Geschichte des italienischen Volkes unter der napoleonischen Herrschaft.* Leipzig, 1859, et de Reuchlin, *Geschichte Neapels während die letzten* 70 *Jahre.* Nordlingen, 1861.

1. Sur la Calabre en général, consulter François Lenormant, *La Grande Grèce. III. La Calabre.* Paris, Lévy, 1884.

2. D'Hauteroche, ... *Vie militaire en Italie et en Calabre,* 1806-1809.

3. *Mémoires, correspondance et opuscules inédits de P.-L. Courier.* Paris, Sautelet, 1828, 2 vol. in-8.

4. *Mémoires et Souvenirs du général Maximilien Lamarque,* publiés par sa famille. Paris, Fournier, 1835, 3 vol. in-8.

5. *Calabria, during a military residence of three years in a series of letters by general officier of the french army.* London, Wilson, 1832, in-8.

6. Quintavalle, *Notizia storica del t. g. conte Carlo Antonio Manhes.* Napoli, Ranucci, 1846, in-8. — *Notice historique sur le lieutenant-général comte Manhès,* par M. de G..., officier employé à son état-major. Paris, 1817. in-8.

utilisant que Ulloa a pu écrire sa *Sollevazione delle Calabrie*[1] et Luigi Maria Greco ses deux volumes, si denses, sur la Calabre Citérieure[2]. Passé 1812, on ne voit pas qu'aucun document imprimé raconte l'ensemble ou éclaire des points importants de l'histoire calabraise: le témoignage de Desvernois nous est d'autant plus précieux[3].

Sur une autre question enfin, récemment controversée, le récit de ses aventures apporte les plus vives lumières: peut-être même donne-t-il la clé d'une énigme longtemps cherchée. La tentative audacieuse de Murat débarquant à Pizzo pour reconquérir son royaume avec trente hommes — il est très bon de noter qu'il en comptait avoir plus de 200 sous la main — a toujours paru la plus folle des équipées : c'est *afin de l'expliquer* qu'on a imaginé, sur la foi de documents plus que suspects, l'hypothèse d'un guet-apens organisé par Luigi de Medici et la cour de Naples. A cette explication, le texte que nous publions nous sollicite d'en substituer une autre. Gouverneur général des deux Calabres, rempli d'une confiance absolue dans le loyalisme et la bravoure des Calabrais, Desvernois fait passer sa confiance dans l'âme de Joachim, auprès duquel il passe huit jours, à Plaisance, du 14 au 23 juin 1815: depuis sa résistance sur le détroit de Sicile, il a toute la confiance de son roi. Lorsque la chasse à l'homme organisée contre Murat en Provence le relance de nouveau à travers les maquis de la Corse, lorsqu'il comprend que le seul moyen qu'il ait de sauver sa tête est d'y replacer la couronne, les conversations de Desvernois lui reviennent à l'esprit, la confiance de son gouverneur

1. Roma, 1870.

2. *Annali di Citeriore Calabria dal* 1806 *al* 1811, par Luigi Maria Greco. Cosenza, Migliaccio, 1872, 2 vol. in-8.

3. Sur les événements du Tyrol et de la Catalogne, consulter les notes.

des Calabres soulève son cœur: et c'est en Calabre qu'il débarque, à Pizzo, à deux heures de Monteleone[1].

Sur Naples comme sur l'Égypte, — pour m'en tenir aux deux principales questions qu'ils touchent[2], — on voit donc quel est l'intérêt, quelle peut être l'importance des Mémoires de Desvernois; on voit à quels ouvrages il faut recourir pour les compléter et les contrôler. C'est à ces ouvrages que nous avons puisé nous-mêmes — sans parler des documents d'archives que nous avons souvent consultés — pour composer les notes du présent volume : heureux si le lecteur prenait quelque plaisir, si l'historien trouvait quelque profit à y jeter les yeux.

Albert Dufourcq.

1. Desvernois ne considère les événements de mai 1815 que comme une *bourrasque*: cf. infra, p. 489-523. Je me permets de renvoyer à mon étude sur *Murat et la question de l'unité italienne en* 1815. (Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'École Françaie de Rome: juillet-octobre 1898.)

2. Sur le brigandage en Italie, consulter les livres de Marc-Monnier, *Histoire du brigandage dans l'Italie méridionale*. Paris, 1862, et de Dubarry, *Le brigandage en Italie*. Paris, 1875.

IV.

LE TEXTE

Pour les savants qui auraient à se servir de ces mémoires, j'ajoute quelques mots relatifs à la constitution du texte.

Il existe deux manuscrits[1].

Le manuscrit de Paris (A) a été confié par le général à son neveu[2]; à la mort de celui-ci, c'est sa femme, Mme Boussu-Desvernois, ma grand'mère, qui en est devenue propriétaire. Il est à noter que ce n'est pas pour sa famille, mais pour sa ville natale que le général l'avait écrit. Mais « la révolution du 24 février 1848 a fait une république démocratique de la France, autrefois monarchie modérée de droit divin, ce manuscrit sera confié à mon neveu Gabriel Boussu pour en doter son fils bien-aimé. » — Long de 27 centimètres et demi, large de 21 et demi, le manuscrit relié et doré sur tranches contient xiv-579 pages; il se divise en deux parties : la première comprend le texte des mémoires (pages 1-501); la seconde des écrits divers sur la toute-puissance et la véritable force nationale de la France[3] (p. 503-505); sur les monuments de la gloire française à Paris (p. 506); sur le roi Joachim Napoléon en Corse (p. 509-562)[4]; sur la légitimité des revendications (p. 563-572) du général; la copie de diverses pièces de vers et d'articles de journaux concernant le général ou la générale (p. 573-578); une addition du 23 septembre 1851 (p. 579).

L'écriture, élégante et fine, est partout très nette. La plupart des pages, contenant 32 lignes, laissent une faible marge à gauche. Un certain nombre d'autres sont partagées en trois colonnes, tracées à l'encre, encadrées entre deux marges étroites : elles s'intitulent *Campagnes de guerre*; *Détails de ses actions*; *Sources historiques*. Cette dernière est toujours vide, sauf une ou deux exceptions ; la première contient le nom de la campagne dont le général s'occupe ; la seconde contient le récit. Ce dispositif spécial n'est employé par Desvernois que lorsqu'il raconte ses *actions d'éclat*. La date du manuscrit peut être aisément déterminée. A la page 203, je lis le passage suivant :

1. Ma grand'mère assure qu'un troisième manuscrit a été rédigé par le général et confié par lui à l'un de ses neveux, M. René Desvernois, mort le 6 octobre 1876, sans doute à La Haye, où jusqu'en 1873 il avait été chancelier d'ambassade. Je n'ai pu découvrir ce qu'est devenu le manuscrit.

2. Cf. infra, p. 1 et note.

3. Cette petite dissertation forme le 8e titre des Mélanges militaires de Desvernois, dont nous parlons p. X.

4. Ce texte n'est que la reproduction, le plus souvent littérale, du Mémoire de Franceschi.

« Il (le capitaine Desvernois) se maria le 11 mai 1802 à Nîmes avec Made-
« moiselle Anne-Henriette Florans de Spinelli, et *cette union* qui *date de* 42
« *ans déjà*, n'a cessé de... » Le manuscrit de Paris a donc été rédigé en 1844 [1].

Le manuscrit de Lons-le-Saulnier (B) est déposé à la bibliothèque publique de cette ville. L'antipathie que le général avait éprouvée pour la république de 1848 dut s'effacer assez vite ; il paraît du moins hors de doute que le vieux soldat, sans revenir sur sa première détermination, fut bientôt repris du désir de laisser à sa ville natale le récit de ses aventures. C'est en 1848 qu'il lui retirait le manuscrit A ; c'est en 1849 que, pour elle, il rédigeait le manuscrit B. A la page 250 de ce manuscrit, je lis le passage suivant :

« Il y a cinquante ans que cette terrible affaire a eu lieu et il ne s'est pas
« passé de jours sans que... » Il s'agit du combat de Birambra ou de El Byr el Bar, qui s'est livré le 2 avril 1799 : le manuscrit B est donc bien de 1849. Long de 35 centimètres, large de 24, il compte 903 pages. Le récit est réparti en huit parties, 12 titres et 45 chapitres. Voici les divisions et les dimensions de chacune des huit parties. I (p. 1-104) premières années ; — II (p. 104-131) s'arrête à la campagne de février 1797 contre le pape ; — III (131-203) jusqu'à l'expédition d'Égypte ; — IV (203-317) jusqu'à la célébration de l'anniversaire de la République en 1790 ; — IV[bis] (317-435) jusqu'au départ de Bonaparte ; — V (435-663), fin des affaires d'Égypte, notes ; — VI (663-807) jusqu'à la campagne de Catalogne ; — VII (807-fin) jusqu'à la Terreur Blanche.

Quel est le rapport de ces deux manuscrits ?

1° Ils ne se reproduisent pas l'un l'autre ; voici un tableau de quelques divergences que j'ai relevées :

A	B
P. 244. — Desvernois nommé lieutenant-colonel d'état-major le 1er février 1808.	P. 557. — Il est nommé à ce grade dans le courant de 1807.
P. 225. — Desvernois nommé commandant de la côte d'Amalfi en juin 1807.	P. 559. — Il est nommé à cette fonction le 7 février 1807.
P. 268. — Desvernois arrive à Naples le 22 septembre 1808.	P. 607. — Il est déjà à Naples le 17 septembre 1808.
P. 273. — Compléter l'effectif à 800 chevaux.	P. 610. — Compléter l'effectif à 900 chevaux.
P. 277. — Vingt hommes sont morts à Genzano.	P. 613. — Quarante-cinq hommes sont morts à Genzano.
P. 359. — Conscrits confiés aux officiers de ligne.	P. 692. — Conscrits confiés aux officiers civiques.
P. 374. — Quartier général de Campo.	P. 743. — Quartier général de Reggio.

1. Emmanuel Bousson de Mairet en a publié un résumé de 200 pages, revu par le général lui-même (préface, p. VI) : *Souvenirs militaires de Desvernois*.

2° D'autre part, le manuscrit de Paris, écrit en 1844, présente *l'histoire particulière du général;* Desvernois raconte les événements auxquels il a pris part ; il apporte son témoignage personnel ou celui de ses camarades et de ses amis. Le manuscrit de Lons, écrit en 1849, présente l'*histoire générale de l'époque* à laquelle a vécu le général ; il rapporte des événements auxquels il n'a été mêlé de près ni de loin[1] ; il reproduit la version des documents officiels ou les textes des compilations improvisées. — Notre édition repose sur le manuscrit de Paris.

Toutefois, le rapport qui vient d'être déterminé n'est exact que s'il est entendu de façon assez générale. Certaines pages de B rapportent quelques épisodes biographiques que l'on chercherait vainement dans A : celles notamment qui se lisent au début du manuscrit et qui ont trait à la jeunesse du général. — Notre édition reproduit ces particularités de B[2].

A. D.

Paris, Tanera, 1858, in-12. — Des extraits du manuscrit de Lons-le-Saulnier sont publiés en ce moment par M. Mahon, dans le *Carnet de la Sabretache* (décembre 1897, p. 738 et janvier 1898, p. 27) : le désir de publier les mémoires de mon arrière-grand-oncle, avant que cette revue eût tout à fait défloré mon travail, m'en a fait hâter l'apparition plus que je ne l'eûsse voulu. On trouvera des renseignements très intéressants sur Desvernois dans l'*Historique du 28e dragons*, du capitaine Bouchard. Paris, Berger-Levraut, 1893.

1. Il raconte longuement la troisième coalition à laquelle il n'a pas pris part, de la p. 465 à la p. 523 (rupture de la paix d'Amiens au traité de Presbourg).

2. Il m'est arrivé plusieurs fois de couper ou d'alléger certaines phrases alourdies ou compliquées. Je me suis permis, d'autre part, de remplacer partout par la première la troisième personne à laquelle le général parle de lui-même : n'est-ce pas l'incessante sensation du « je » qui donne tant de saveur aux Mémoires ? Que Pascal me pardonne..... et les historiens aussi. Les éditeurs ne permettent pas à qui publie un texte d'oublier le public... acheteur. Je suis autorisé à dire, du reste, que ma grand'mère tient le manuscrit de son oncle à la disposition de tous.

MÉMOIRES

DU

GÉNÉRAL BARON DESVERNOIS

NOTE

La révolution du 24 février 1848 a fait une république démocratique de la France, autrefois monarchie modérée de droit divin, naguère ébranlée sur ses bases par la révolution de juillet 1830 qui plaça sur le trône de Saint-Louis une quasi-légitimité dans la personne de Louis-Philippe d'Orléans ; il est emporté à son tour pour avoir oublié son origine révolutionnaire. Tous ces bouleversements politiques m'ont fait revenir sur ma première détermination : j'avais d'abord résolu de faire hommage de mon manuscrit à la ville de Lons-le-Saulnier, ma patrie natale. Pour ne pas l'exposer aux mains d'hommes que le suffrage universel peut appeler et qui n'auraient pas ma confiance ni mes sympathies, ce manuscrit sera confié à mon neveu Gabriel Boussu [1], pour en doter son fils bien aimé, à qui j'ai voué toute mon affection [2].

Le L^{nt}-Gal Baron DESVERNOIS.

Lons-le-Saunier, le 23 septembre 1848.

78e anniversaire de ma naissance à Lons-le-Saunier (Jura).

1. Gabriel Boussu, mon grand-père (13 avril 1810-9 septembre 1881), avait épousé Mlle H. Desvernois, fille de François-Augustin, frère du général. (Cf. infra, p. 4, note 1.)
2. Cette note a été *ajoutée* en tête du manuscrit, sur la première page. Sur l'origine du second manuscrit, qui se trouve à Lons, cf. la préface.

PREMIÈRE PARTIE

PREMIÈRES ANNÉES

1771-1798.

I.

Septembre 1771. — Septembre 1791.

EN PROVINCE ET A PARIS.

Ma famille est l'une des plus considérées et l'une des plus anciennes de Lons-le-Saulnier. Mon grand-père[1], notaire dans cette ville, était allié à Mme Chevillard, la mère du conseiller et à M. Deleschaux, père du subdélégué. Mon père[2] avait été dans sa première jeunesse professeur de mathématiques dans le régiment d'artillerie de La Fère, où, quarante ans plus tard, Bonaparte entra avec le grade de lieutenant, en sortant de l'école militaire de Brienne[3].

1. Claude-Marie Desvernois, grand-père du général, mort le 1er novembre 1752, avait épousé Monique-Philiberte Humbert, et en avait eu quatre enfants : Catherine et Étiennette qui ne s'étaient pas mariées, Pierrette qui avait épousé M. Petignif de Salins, et Augustin-Désiré, le père du général. (Cf. note 2.) — Claude-Marie était fils d'Adrien, bourgeois de Lons, qui avait épousé en 1703 Mlle Benoît Gentot de Conliège.

2. Augustin-Désiré, père du général, avait épousé le 10 février 1759 Anne-Claudine Benoît, morte le 10 mai suivant. Le 29 novembre de la même année, il s'était remarié à Reine-Désirée Courmier, troisième fille de Jean Courmier, bourgeois de la ville de Grenoble, sœur de Claude-Antoine Courmier, lieutenant de grenadiers au régiment d'Armagnac, qui épousa Mlle V. Velly de Fismes. — Augustin-Désiré mourut le 17 octobre 1800, sa femme le 12 octobre 1835.

3. Cf. A. Chuquet, *La jeunesse de Napoléon*.

Tour à tour géomètre, architecte, peintre et dessinateur, mon père, d'une nature laborieuse et d'une santé robuste, cultivait avec un égal succès les sciences et les arts. Tenant par l'ancienneté de sa famille le premier rang dans la bourgeoisie de Lons-le-Saulnier, il était recherché pour les agréments de son esprit, la solidité de son jugement et son amour pour sa patrie et son pays. En 1789, les suffrages de ses concitoyens le nommèrent à la fois notable et capitaine de la garde nationale.

Mais l'accroissement de sa famille ne lui permettait pas la moindre distraction, tant il avait à cœur de subvenir par son travail à ses nombreux besoins : la variété de ses occupations allégeait seule la fatigue d'un travail trop assidu.

Ma mère le secondait puissamment. Mariée à 16 ans, elle était sans cesse occupée de nous, nous inculquait les principes d'une douce piété, nous enseignait à pratiquer la charité, honorer la vieillesse, abhorrer le mensonge, tout en nous aguerrissant contre la peur et les contes de vieille femme.

La divine Providence avait béni mes parents : onze enfants[1] étaient sortis de leur mariage.

Moi, sixième, je naquis à Lons-le-Saulnier le 23 septembre 1771[2].

1. Pierre-Xavier, né le 15 janvier 1761. — Jean-Joseph, le 14 février 1763. — Cl.-Louis-Félix, le 24 mars 1765. — Catherine, le 10 mai 1767. — Claude-François, le 11 septembre 1768. — Nicolas-Philibert, le 23 septembre 1771. — Désiré-Marie, le 12 mai 1774. — Marguerite, le 12 février 1776. — Augustin, le 6 mai 1778. — Claude-Étienne-Hippolyte, le 16 août 1780. — François-Augustin, le 12 février 1782 ; celui-ci, mon arrière-grand-père, s'engage au 7e hussards le 1er mai 1803, passe au service de Naples avec l'autorisation de l'empereur le 17 mars 1809 ; sous lieutenant au 1er chasseurs à cheval le 26 septembre 1809, lieutenant au 2e chevau-légers le 10 mars 1813, blessé par les Cosaques de deux coups de lance à la tête, à Bautzen, le 24 septembre 1813, décoré de la main de l'empereur le 28 septembre 1813, capitaine le 14 février 1814, mort le 26 mars 1859.

2. Voici l'extrait des registres des actes civils. (Dépôt de la guerre. — Section administrative. — Desvernois.)

« Le 26 septembre 1771 a été baptisé Nicolas-Philibert, né du 23 du dit mois et an, fils du sieur Augustin Desvernois, bourgeois de cette ville et de demoiselle Reine-Désirée Courmier, mariés, lequel a pour parrain le sieur

Je ne rappellerai rien de mon enfance, qu'une aventure qui fit jadis beaucoup de bruit dans la ville.

J'avais alors 6 ans et j'allais à l'école. Comme je traversais la place Clericée pour gagner les arcades, la cloche de la tour du beffroi sonnait à toute volée : dans le va-et-vient du battant contre cette cloche énorme, l'anneau se rompt et le battant, brisant les claires-voies de la fenêtre, tombe, résonnant encore, à trois pouces de moi. Sans comprendre le danger auquel je viens d'échapper si providentiellement, je regarde cette masse de fer enfoncée dans le pavé. Plus de 300 personnes arrivent sur le lieu du sinistre, alors que quelques autres, très indiscrètes, s'empressent d'aller annoncer à ma mère que je viens d'être écrasé par le battant de la cloche du pont de l'Horloge. Alarmés à cette nouvelle, mes parents accourent et bientôt ils sont pleinement rassurés : tout le monde se dispute pour m'embrasser et me faire des signes de croix sur la tête. Je reçois aussi les baisers de mon bon père, de ma bonne mère, des parents, des voisins : je suis heureux, je ne retournerai pas en classe ce jour-là et le lendemain on célèbrera trois messes dans l'église de Saint-Désiré pour remercier Dieu de m'avoir miraculeusement sauvé de la mort.

Voilà le plus ancien souvenir que je gardai de ma jeunesse.

Quelques années plus tard, j'entrai au collège de la ville ; je ne devais pas y finir mes classes.

Pierre-Xavier, mon frère aîné, avait d'abord été destiné à l'état ecclésiastique : mais ne se sentant pas une grande vocation, il entra d'abord, comme commis, à la subdélega-

Nicolas-Joseph Petignif, orfèvre, et pour marraine demoiselle Jeanne-Philiberte Chabreriat, soussignés.

« Nicolas-Joseph PETIGNIF.

« Jeanne-Philiberte CHABRERIAT.

« VULPILLAT, prêtre.

« Copie certifiée faite à Lons, le 8 février 1817. »

tion de Lons-le-Saulnier sous la direction de notre parent, M. Deleschaux, qui en était le chef ; c'était notre père qui en était l'architecte avoué. Six mois plus tard, il était nommé premier commis à la direction des salines de Montmorot[1] avec 700 francs d'appointements, 100 livres de sel et 5 cordes de bois de chauffage.

A partir de ce moment (1786), je brûlai du désir de contribuer à mon tour au soulagement de ma famille ; à 15 ans et quelques mois, je quittai le collège où l'on n'allait pas assez vite, à mon gré, et j'obtins de mon père qui était lui-même excellent latiniste, de continuer mes études sous sa direction : seulement, pour ne pas le détourner de ses laborieuses occupations, je prenais mes leçons de 4 heures à 6 heures du matin en été et de 6 heures à 8 heures du soir, — et en hiver de 7 heures à 9 heures du matin et, le soir, de 5 heures jusqu'à 7 heures. — A 16 ans, j'entrai comme surnuméraire à la direction des salines de Montmorot, où je me formai bien vite au travail de bureau sous la direction de mon frère aîné. A 17 ans, je fus nommé commis à la recette des salines, sous les ordres de M. Jean Fenouillot avec 472 francs d'appointements, 60 livres de sel et trois cordes de bois de chauffage. Aussi était-ce pour moi un bonheur sans égal de placer à midi, chaque premier du mois, 4 écus de six livres sous l'assiette de mon

1. Montmorot est un village situé à l'ouest de Lons, qui s'y rattache par un nouveau quartier. Le sel est abondant dans toute la région (formations triasiques) ; à Lons s'est ouvert un établissement d'eaux salines ; à Montmorot, une centaine d'ouvriers travaille à l'exploitation des puits d'eau saturée, provenant d'une profondeur de plus de 120 mètres ; le produit annuel est d'environ 10,000 tonnes de sel blanc, sans parler d'une grande quantité de sulfates et d'autres produits chimiques. Les salines de Salins fournissent à peu près autant de sel et de produits chimiques que celle de Montmorot (d'après E. Reclus, *La France*. Paris, Hachette, 1885, p. 376). — Sous l'ancien régime, au moment de la jeunesse de Desvernois, le pays de Montmorot et de Lons était privilégié au point de vue de la gabelle : le quintal s'y vendait 21 livres 10 sous, tandis qu'il coûtait 62 livres dans les pays de grandes gabelles (soit 12 sous et demi d'alors la livre, 25 sous d'aujourd'hui), 33 livres 10 sous dans les pays de petites gabelles ; aussi la consommation moyenne y était-elle plus élevée (19 livres et demie par tête et par an) que dans ces pays (12 livres par tête et par an).

excellent père, ne me réservant que 184 francs pour entretenir mes vêtements, qui étaient toujours soignés et payer mes professeurs d'escrime, de danse et de musique.

A quelque temps de là, deux commis généraux en tournée dans les salines de l'Est arrivèrent à la saline de Montmorot ; ayant reconnu dans mon frère aîné, de l'instruction, du style, et une très belle et correcte écriture, ils l'appelèrent à Paris, aux bureaux de la Ferme Générale avec 2,000 francs d'appointements.

Dès lors, je n'eus plus d'autre idée que celle d'arriver à la capitale, auprès de Pierre-Xavier ; je ne me dissimulais pas combien j'avais encore à apprendre pour me perfectionner ; mais les leçons qu'il me donnerait, comme celles de Gil Perez à Gil Blas, nous profiteraient à tous les deux. Je retirai du collège mon frère Désiré-Marie, âgé de 16 ans, qui venait de terminer heureusement au collège sa 4e classe et le fis agréer à M. Fenouillot comme un surnuméraire, qui me remplacerait un jour dans mes fonctions.

Un bataillon des fédérés du Jura — on était en 1790 — allait alors partir pour assister à la Fédération générale des Français ; je me fis attacher comme musicien amateur et clarinette au corps de musique qu'envoyait la Garde nationale de Lons-le-Saulnier : j'allais à Paris, j'étais au comble de la joie.

Ce fut avec un bonheur incomparable que je revis et embrassai mon frère aîné. Peu de jours après mon arrivée à Paris, mais avant la revue du Champ-de-Mars, je fus présenté à MM. les Fermiers-Généraux qui m'accueillirent bien et promirent de m'appeler plus tard auprès de mon frère.

A la revue[1] passée par le roi, je ne pouvais détacher mes yeux de dessus le visage du bon et vertueux Louis XVI. Je les reportais aussitôt sur la reine, les frères et sœurs du

1. Il s'agit de la fête de la Fédération (14 juillet 1790). Des députés de tous les corps de l'armée et des 83 départements, la garde nationale de Paris, le roi, s'engagèrent par serment à défendre la Constitution. C'est à cette fête que Talleyrand, évêque d'Autun, dit la messe sur l'autel de la patrie.

roi[1], la jeune Marie-Thérèse[2], le royal et intéressant dauphin, enfin sur tout le brillant cortège de la cour.

Comme le bataillon des Fédérés du Jura traversait la place Louis XV en revenant du Champ-de-Mars, André Renaud ayant la grosse caisse de la musique sur le dos, courut à la portière du carrosse de la reine : cette belle princesse saluait la foule de la tête et des bras. Renaud saisit un de ces bras qu'il baisa plus de vingt fois, sans fâcher Antoinette.

Après la revue, je ne perdis pas mon temps. Heureux de l'espérance d'être bientôt rappelé à Paris, j'allai prendre congé de MM. les Fermiers-Généraux[3] qui semblaient s'intéresser à moi et m'assuraient de leurs bonnes dispositions à mon égard ; je revins, gai comme un pinson, reprendre mes fonctions de commis-caissier à la saline de Montmorot.

Et, pendant quatorze mois, j'attendis.

1. Il s'agit du comte de Provence, depuis Louis XVIII, mort en 1824 ; du comte d'Artois, depuis Charles X, mort en 1836 ; de Mme Elisabeth, morte sur l'échafaud, le 10 mai (21 floréal) 1794.

2. Marie-Thérèse, l'enfant aînée de Louis XVI, née en 1778 ; elle épousa plus tard son cousin, le duc d'Angoulême, fils de Charles X et mourut en 1851. Son frère, Louis (le fameux Louis XVII), né en mars 1785, était devenu dauphin depuis que le premier fils de Louis XVI, né en octobre 1781, était mort en juin 1789.

3. Sur la Ferme générale à Paris à cette époque, consulter Monin, *État de Paris en* 1789, p. 386, 387, 601 n., 604, 610, 627-628 et surtout (Mollien), *Mémoires d'un ministre du Trésor public*. (Paris, Fournier, 1845, in-8), t. I, p. 67-70.

II.

Septembre 1791. — Avril 1792.

MON ONCLE COURMIER.

Ne voyant rien venir, ayant dans mon frère Désiré un successeur tout à fait capable de me remplacer dans mes fonctions et qu'agréait M. Jean Fenouillot, calculant enfin que j'aurais probablement 900 francs d'appointements sur lesquels j'en pourrais envoyer 350 à mon bon père, je partis à la fin de septembre 1791 [1] et fis à pied le trajet de Lons-le-Saulnier à Paris du lundi au dimanche suivant ; j'avais pour compagnon de voyage mon ami André Courtois, âgé de trois ans de plus que moi ; il avait été déjà employé dans l'administration des Droits-Réunis [2] chez un M. Innocenti qui en était le directeur à Lons-le-Saulnier et avait reçu des lettres de recommandation pour le Directeur général de Paris.

Arrivé chez mon frère qui n'était pas partisan des idées nouvelles, j'appris à mon grand désappointement que les fermiers généraux journellement menacés et contrariés par les hommes du pouvoir qui excitaient le peuple contre eux,

1. Septembre 1791. La détente que provoque la sanction de la Constitution par le roi (13 septembre) est superficielle et momentanée. De fait, la situation est très tendue depuis la mort de Mirabeau (2 avril), la fuite de Varenne (20 juin), la déclaration de Pilnitz (27 août), l'agitation vendéenne naissante, la fusillade du Champ-de-Mars (17 juillet) : les mesures contre les émigrés (1er août) révèlent ce nouvel état de choses. Au moment où disparaît l'Assemblée constituante — où Desvernois arrive — la Révolution tourne.

2. Les droits réunis étaient, *sous l'Empire*, l'expression générique dont on se servait pour désigner les contributions indirectes. La régie des droits réunis, établie en juin 1804, percevait un droit modéré sur la première vente des boissons (vins, eaux-de-vie, bière, cidre) et des tabacs. (Thiers, *Consulat et Empire*. V, 162-164). La première année, la régie avait rapporté 20 millions, la seconde 48 (*Id.*, VIII, 79-80). — L'anachronisme de Desvernois s'explique sans peine.

avaient dû donner une première satisfaction à la Nation en lui sacrifiant une grande partie de leurs bénéfices : aussi avaient-ils été obligés de réduire au plus strict le personnel des bureaux. Cependant, quand je me représentai à eux, ils furent aussi bienveillants pour moi qu'à l'époque de la fédération, et, tout en regrettant de ne pouvoir me recevoir dans l'administration centrale, auprès de mon frère, ils me promirent d'employer tout leur crédit pour me procurer un emploi convenable.

J'avais encore environ 200 francs devant moi ; et ne voulant ni être à la charge de mon frère aîné, ni retourner à Lons pour attendre l'emploi promis, je me rendis à Fismes (près de Reims) auprès de mon oncle maternel Claude-Antoine Courmier[1], ancien lieutenant de grenadiers au régiment d'Armagnac et décoré de l'ordre royal de Saint-Louis. Mon oncle avait une petite pension de retraite : il avait épousé une veuve assez riche et sans enfants, de la famille des Velly de Fismes, qui comptait parmi ses membres l'érudit abbé[2] de ce nom.

L'accueil que je reçus me combla de bonheur et de joie. Comme tous les vieux officiers de fortune dont il était, mon excellent oncle aimait à me raconter ses sept campagnes de Hanovre, ses actions de guerre, les dangers qu'il avait courus, les privations qu'il avait supportées. Il terminait par le récit du combat naval soutenu en 1782 par le comte de Grasse contre l'escadre anglaise. A la suite de ce combat, toute la garnison du vaisseau la *Ville de Paris*, et avec elle la compagnie du lieutenant Courmier, avait été emmenée prisonnière à la Jamaïque, dans les environs de Kingston[3].

1. Mon oncle Courmier. Cf. supra, p. 3.

2. Velly (Paul-François), né à Crugny, près de Reims en 1709, entra dans la Compagnie de Jésus, mais la quitta en 1740. Il travailla longtemps à une Histoire de France, dont les deux premiers volumes parurent en 1755 ; il avait commencé le huitième lorsqu'il mourut en 1759 ; Villaret et Garnier continuèrent son travail.

3. Il s'agit ici de la fameuse bataille de Saintes (12 avril 1782), où le comte de Grasse fut écrasé par Rodney, bataille qui releva les affaires des Anglais à la fin de la guerre de l'indépendance américaine. La *Ville-de-Paris* était le

Ces récits d'un vieux soldat, qui s'était élevé au grade qu'il occupait par sa bravoure et son instruction, décidèrent de ma vocation pour la carrière des armes.

Durant quatre mois et plus que je séjournai à Fismes, il ne se passait pas de jours que mon vieil oncle ne me provoquât à l'escrime. Il en avait fait jadis, dans sa jeunesse, alors qu'il avait été envoyé à Paris comme recruteur pour son régiment ; il me donnait des éloges sur mon adresse. Je me laissais parfois toucher ce qui le faisait rire et le rendait content ; mais cela ne durait pas longtemps : je reprenais aussitôt ma revanche et le boutonnais sans pitié.

A la fin, je m'arrachai des bras de mes respectables parents pour revenir à Paris. Les démarches faites jusque-là pour me procurer un emploi lucratif avaient été sans résultat. C'est alors qu'ennuyé de battre le pavé, vivant toujours avec mon frère dont je ne faisais, du reste, que partager le lit et la chambre, je rencontrai, un matin du mois d'avril 1792, sur le Pont-Neuf, un beau sergent du régiment de Penthièvre-infanterie portant le numéro 78.

La tenue de ce sergent était irréprochable et galante : collets, revers et liserés amaranthe sur un habit fin dont le fond était blanc ; poches en long avec sept boutons sur chacune ; fleur de lys amaranthe au retroussis ; catogan recouvert d'une plaque en cuir bouilli très reluisante ; culotte et veste de casimir ; bas de soie ; boucles d'argent sur de jolis escarpins : épée de bretteur et chapeau tant soit peu sur l'oreille ; pommadé, poudré à neige, la figure avenante, la taille de cinq pieds six pouces.

Le sergent recruteur remarquant comme son uniforme m'avait impressionné s'approcha avec gentillesse et me dit : « Serait-il vrai que le coquet uniforme de Penthièvre vous « fût agréable à voir, beau jeune homme ? »

nom du vaisseau de 110 canons offert à Louis XV, en 1762, par le corps de ville de Paris ; c'était le vaisseau que montait de Grasse ; il lutta jusqu'au soir contre 4 navires qui l'accablaient de leurs feux ; il se rendit lorsque le vaisseau de l'amiral Hood vint renforcer ses quatre adversaires ; pas un des hommes de l'équipage — sauf trois, dont l'amiral — n'était sans blessure.

— « Vous le portez si bien, Monsieur le sergent, que vous « devez bien affriander de jeunes désœuvrés pour en porter « un pareil. »

— « Il est vrai, répliqua le sergent; mais tous n'ont peut-« être pas votre mérite. Par le temps qui court, le métier des « armes va reprendre son ancienne splendeur. Pourquoi, « vous qui paraissez aimer l'état militaire, où je vous prédis « que, sous peu d'années, vous arriverez au grade de sergent « et même d'officier, ne donneriez-vous pas préférence au « régiment sans tache de Penthièvre? »

Voyant que j'étais sous le charme de son élégance et de ses belles manières, le recruteur me pressa d'entrer avec lui dans un café vis-à-vis du Pont-Neuf. Puis, il me demanda ce que je faisais à Paris.

« J'attends un emploi. »

— « Vous, jeune homme! croupir dans un bureau! Cet « état est indigne de vous! Engagez-vous dans Penthièvre, « nous serons bons camarades; je vais de ce pas vous conduire « chez mon capitaine. » —

Je voulais payer la dépense, mais le sergent n'y voulut pas consentir. — Ayant scellé par une embrassade les accords, il me conduisit incontinent chez le capitaine auquel il dit :

— « Je vous présente avec confiance ce gentil jeune « homme qui veut servir dans Penthièvre et, s'il se peut, « sous vos ordres. » —

M. Mavier, c'était le nom du capitaine, s'enquit de ma famille et de ma jeunesse, me demanda ce que je faisais à Paris, etc. Puis, ayant appris que j'étais le neveu du lieutenant Courmier, des grenadiers d'Armagnac, il s'écria, les larmes aux yeux, que c'était une bonne fortune que le hasard m'eût amené à lui ; il ajouta qu'il allait écrire sans retard à son ancien compagnon pour s'en applaudir et le bien assurer qu'il veillerait avec sollicitude sur l'avancement et la fortune du nouveau soldat.

« Avec mes recrues ordinaires, continua-t-il, je débats le « prix d'engagement ; mais avec vous, mon petit ami, je ne « marchande pas; et je vais vous compter sur le champ 50

« francs (c'est ce que je donne aux recrues de 5 pieds 8 à 10 « pouces) bien que vous n'ayez pas 5 pieds 3 pouces : aussi « ne vous prisé-je pas à la taille. »

L'engagement signé, je dis à mon capitaine : « Gardez « le prix de mon engagement : vous me le donnerez au fur et « à mesure de mes besoins, quand je serai sous les drapeaux.

— « Mon jeune ami, vous rejoindrez avec moi le régi- « ment à Dunkerque, au mois de septembre ; et, jusque-là, « vous accompagnerez tous les jours sur les quais, le sergent « recruteur... Sergent, vous allez conduire ce charmant jeune « homme chez mon tailleur ; vous lui commanderez pour « demain midi un habit complet de cadet ; chez mon bottier, « des bottes à retroussis ; chez mon chapelier, un chapeau « gansé d'argent, après quoi vous me le ramènerez pour « dîner avec moi. » —

III.

Avril-Juin 1792.

AUX CONTRIBUTIONS PUBLIQUES.

Nos courses achevées, comme il était convenu, je revins dîner avec le capitaine. Il me dit : « Vous viendrez tous les « matins à 10 heures déjeuner avec moi, en suite de quoi « vous irez faire des recrues avec le sergent qui viendra « chaque jour ici entre onze heures et midi. A propos, mon « jeune ami, savez-vous faire des armes? —

— « J'ai six mois de salle d'escrime, mon capitaine, et le « maître qui m'a donné des leçons a reconnu que j'en avais « assez bien profité. »

— « Eh bien, puisqu'il en est ainsi, dit le capitaine, nous « allons nous porter quelques bottes. » —

On mit aussitôt habit bas et, de part et d'autre, avec le fleuret en main, on se mit en garde, on se tâta, puis on se porta des bottes. Le capitaine en reçut trois et moi je ne fus touché qu'une seule fois.

— « Bravo, bravo, mon jeune ami, je reconnais que vous « êtes plus fort que moi, mais vous aurez affaire demain à « un rude adversaire, mon sergent recruteur : il déjeunera « avec nous, et je vous avertis que c'est une forte lame. »

— « Mais, capitaine, je ne suis encore qu'un faible écolier « en escrime. »

— « C'est bon, c'est bon, vous êtes de force à vous dé- « fendre. »

Le lendemain, en effet, je fis des armes avec le sergent sous les yeux du capitaine. Il me toucha trois fois, mais je

l'atteignis enfin en pleine poitrine; après quoi, l'escrime cessa. On apportait les effets commandés la veille.

J'en fus à peine revêtu que le sergent me présenta au capitaine en lui disant; « J'ai l'honneur de vous présenter « un joli cadet, mon capitaine, à qui l'uniforme de Pen-« thièvre va merveilleusement. »

— « Et qui sûrement y fera honneur », ajouta M. Mavier.

Après quoi, le sergent et moi, nous partîmes faire des recrues sur le quai de la Ferraille[1] et ailleurs.

Trois jours après, comme je me promenais encore avec mon sergent, au même endroit et dans le même dessein, je rencontrai trois de mes concitoyens, mes anciens amis. — « Oh! oh! comme te voilà brave, Nicolas! Depuis quand « es-tu officier dans le beau régiment de Penthièvre? L'uni-« forme te va à merveille. » Le sergent recruteur était ravi.

— « Mes bons amis, leur dis-je, je suis soldat depuis avant-« hier soir seulement, mais mon capitaine, M. Mavier, « ancien camarade de mon oncle Courmier, m'a fait habil-« ler complètement en cadet de son régiment pour accom-« pagner le sergent recruteur. Ne dites rien de notre ren-« contre à mon frère; je le préviendrai moi-même. »

Mon engagement avait été ratifié au ministère de la guerre depuis quelques jours, quand Xavier trouva un beau matin sur sa cheminée des cartes imprimées; elles engageaient les jeunes gens de bonne volonté à s'engager dans le régiment de Penthièvre-infanterie, avec promesse d'un bon prix pour leur engagement; elles indiquaient en outre la demeure de M. le capitaine Mavier, ainsi que celle de son sergent recruteur.

« Que signifient ces cartes d'engagement pour Pen-« thièvre. »

— « Elles signifient, mon frère, qu'elles m'évitent une « explication avec vous. Lassé d'attendre un emploi qui n'ar-« rive jamais, je me suis engagé dans ce beau régiment où « j'ai le bonheur d'avoir pour capitaine M. Mavier, l'ami de

(1) Aujourd'hui le quai de l'Archevêché.

« notre oncle Courmier ; je rejoindrai avec lui notre régi-
« ment à Dunkerque, au mois de septembre. » Et je lui
« racontai mon aventure. »

« Tu t'es bien pressé pour prendre parti, me répondit-il.
« Ne pourrais-je pas voir ton capitaine. »

— « Je vous le dirai, ce soir, attendu que je vais tous les
« matins, à 10 heures, déjeuner avec lui et qu'il ne cesse de
« me témoigner la plus véritable affection et que le reste de
« la journée, revêtu de l'uniforme de cadet qu'il a fait faire
« tout expressément pour moi, je sers à faire des recrues en
« compagnie du sergent. »

Le jour même, je fis connaître à mon capitaine le désir qu'avait mon frère de lui être présenté.

— « Amenez-le moi demain déjeuner avec nous. »

Il l'accueillit, en effet, le lendemain, on ne peut mieux, lui témoigna tout le plaisir qu'il avait de le connaître et l'engagea à venir déjeuner souvent chez lui, où il me trouverait toujours.

Sur ces entrefaites, — on était alors au 8 juin 1792, — je reçus sous le couvert de la Ferme générale une commission de vérificateur dans l'administration des contributions publiques de la ville de Paris avec 1,800 francs d'appointements. Cette nouvelle m'aurait comblé de joie si je ne m'étais engagé et si mon engagement n'avait été ratifié au ministère.

Je me consultai avec mon frère, et, ayant ma commission en poche, je me rendis tout soucieux chez mon capitaine, deux heures plus tôt que de coutume.

— « Qui vous amène donc si matin chez moi, mon cadet?
« Mais quel air consterné avez-vous donc ! Vous est-il arrivé
« un malheur? » —

Pour toute réponse, je lui présentai ma commission, en me couvrant les yeux de mon mouchoir.

— « Comment donc ! s'écria M. Mavier, après avoir lu
« la commission : un emploi de vérificateur à Paris, avec
« 1,800 francs d'appointements, pour vous qui avez à peine
« vingt ans ! Voilà une belle position dont j'entends que vous
« profitiez ; amenez-moi demain votre frère, et tous les trois

« nous écrirons à mon vieux camarade Courmier pour le fé-
« liciter d'avoir des neveux comme vous. Vous êtes libre,
« mon ami. Allez trouver le sergent avec le billet que voici.
« Pour qu'il n'y perde rien, vous déjeunerez ensemble et vous
« lui glisserez dans la main un assignat de 50 francs. Pen-
« dant ce temps je vais me rendre au ministère de la guerre
« pour faire rayer votre engagement. Ainsi, à demain, mon
« cadet, avec votre frère, pour déjeuner encore ensemble. »

Le 10 juin, dégagé désormais de tous soucis et entrevoyant devant moi un bel avenir, je fus présenté par mon frère à M. Filleul, chef de division aux contributions publiques de Paris ; c'était mon chef ; il m'accueillit avec bonté, puis m'installa dans mes nouvelles fonctions et bientôt mes employés vinrent me faire leurs compliments : ils étaient tous bien élevés, jeunes pour la plupart et de bonne mine.

A quelques jours de là, on me proposa d'entrer dans le bataillon de garde nationale de la section des Enfants-Rouges[1], dans le quartier du Temple : c'était là que se trouvait l'hôtel Soubise, où était installée l'administration des contributions publiques. Je m'y enrôlai pour faire mon service, sans accepter aucun grade.

Mais, j'habitais avec mon frère, rue de Grenelle-Saint-Honoré ; c'était dans le bataillon de ce quartier, c'est-à-dire à la section de l'hôtel des Fermes que j'aurais dû me faire inscrire, aux termes de la loi[2].

Ignorant cette formalité et faisant d'ailleurs mon service de garde national aux chasseurs de la section des Enfants-Rouges, en ayant en outre fourni la preuve à l'hôtel des Fermes, je me croyais tout à fait en règle. Mais j'avais

1. La section des Enfants-Rouges était située aux Blancs-Manteaux, entre l'Hôtel-de-Ville et le Temple, limitée à l'ouest par la rue Vieille-du-Temple, à l'est par la rue du Temple.

2. L'organisation de la garde nationale varia d'abord selon les régions ; mais, le 29 septembre 1791, la Constituante rendit un grand décret organique. Tous les citoyens actifs durent s'inscrire pour le service de la garde nationale, sous peine de privation de leurs droits politiques ; elle fut organisée par district et par canton. A Paris, la garde nationale comprenait 6 légions de 10 bataillons chacune (avec deux pièces de canon par bataillon), au total 32,600 hommes.

compté sans le chef très irascible du club de cette section[1], homme de nulle éducation, qui voulait envoyer tous les jeunes gens aux frontières et donner leurs emplois à des pères de famille. Assigné à comparaître devant ce chef clubiste à la plus prochaine séance, je m'y rendis avec toutes mes pièces de civisme.

« Ce n'est pas cela ! Tu es un mauvais citoyen, et voilà « le cas que je fais de tes t...-c..., dit-il en lacérant mes pa- « piers et en les jetant à ses pieds. Puis il ajouta : « Dans « vingt-quatre heures, tu partiras pour les frontières, ou tu « auras affaire à moi. »

A cette injonction, je lui répondis sur le même ton : « Je « me f... de toi », et je sortis de la salle sous les imprécations de ce misérable clubiste qui criait de m'arrêter, mais personne ne l'essaya.

1. Je ne crois pas qu'il y ait eu de section de l'hôtel des Fermes ou de l'hôtel de la Ferme générale : Desvernois veut parler sans doute de la section où se trouve l'hôtel de la Ferme générale. — Comparer G. Isambert : *la vie à Paris pendant une année de la Révolution* (1791-1792). —

IV.

Juin-Novembre 1792.

UN MUSCADIN.

Un soir, pour me distraire de toutes mes tristesses, — c'était quelques jours après le 20 juin, — j'eus la fantaisie de me rendre au théâtre Molière, rue Saint-Martin : on disait merveille de la salle, des décors et des glaces qui remplissaient les panneaux entre les loges, depuis les parterres jusqu'au paradis.

Ma stupeur fut inexprimable quand je vis que les spectateurs des deux sexes étaient tous coiffés du bonnet rouge, dans les loges comme au parterre : c'était là que j'étais, à côté d'un quidam de 28 à 30 ans, d'assez forte et haute stature. Il ne cessait de m'observer et me dit à la fin :

« Il paraît, citoyen, que ce spectacle est nouveau pour « toi. Quant à moi, c'est ici mon théâtre de prédilection, « parce que tous les acteurs sont Jacobins. »

Si j'avais été plus prudent, j'aurais gardé le silence ; mais je répartis avec impétuosité : « Si j'avais su ceci, je « ne serais point entré dans cette salle : car je n'aime ni à « voir ni à entendre les Jacobins. »

— « Mauvais muscadin que tu es, me répondit le qui- « dam ; je suis jacobin, moi, et je m'en fais gloire. »

— « Tais-toi, lui répondis-je vivement ; ou plutôt sor- « tons pour nous expliquer ailleurs qu'ici. »

— « Je ne veux pas sortir, répliqua le quidam, et se tournant vers les loges, il ajouta : « Ce mauvais muscadin « dit ne pas aimer les Jacobins. »

— « A la porte, à la porte », criait-on de toutes parts.

— « Misérable, répliquai-je au quidam, puisque tu as « voulu me faire une scène en public, c'est en public que je « t'en veux récompenser. » Et, tout aussitôt, je lui appliquai un vigoureux soufflet. « Sors à présent que je t'ai souffleté ; « pour que je te donne ton reste. »

— « Bravo, bravo, s'écria-t-on dans toutes les loges » : ce qui me fit connaître qu'il y avait bien des honnêtes cervelles sous tous ces bonnets rouges.

Deux ou trois orateurs du club s'adressèrent à moi pour me demander ce que les Jacobins m'avaient fait.

« Rien personnellement, mais je les abhorre. Non qu'il « ne se trouve parmi eux nombre de gens honorables qui « se laissent conduire comme des imbéciles par leurs chefs. »

— « Les Jacobins n'ont pas de chefs, entends-tu, musca- « din ! Si tu les connais, nomme-les ! »

— « Petion[1] et Robespierre sont les chefs des Jacobins, « m'écriai-je d'une voix de stentor pour répondre à leur « défi : et, quant à vos insultes, je les méprise. »

— « A la lanterne, à la lanterne le muscadin, qui accuse « les plus vertueux parmi les Jacobins. »

Le rideau se leva heureusement et tout s'apaisa pour écouter la pièce, odieuse rhapsodie dans le goût des clubs.

Mais chaque fois que le rideau était tombé, l'orage recommençait. « A la lanterne, à la lanterne, l'aristocrate qui insulte les plus vertueux Jacobins. » Tous ces cris ne pouvaient parvenir à m'émouvoir : ce qui me procura de chauds admirateurs et des défenseurs dans les loges comme au parterre.

« Ce jeune homme était tranquille et inoffensif sur le

1. Jérôme Petion de Villeneuve (1753-1794), avocat de Chartres, fut député du Tiers en 1789, député républicain. Il fut envoyé à Varennes en juin 1791 pour ramener Louis XVI ; élu maire de Paris, il assista, immobile, à la journée du 20 juin 1792 ; suspendu de ses fonctions par le directoire de département, il fut rétabli par l'Assemblée législative. A la Convention, il siégea avec les Girondins, fut arrêté le 2 juin 1793, s'enfuit, se cacha dans les bois ; on retrouva son corps, ainsi que celui de Buzot, à demi dévoré par les loups. Ses œuvres ont été publiées en 1793, ses mémoires en 1866, par Dauban.

« banc, quand il a été provoqué et grossièrement insulté « par son voisin qu'il ne connaissait pas. Il l'a puni, et lui a « offert de lui donner sur le champ satisfaction, » s'écriaient une quarantaine de spectateurs dispersés dans les loges.

Le spectacle fini, des cris plus véhéments se firent entendre. Entouré par un groupe qu'excitait le quidam que j'avais frappé, j'entendais décrocher la lanterne et grincer la poulie : je crus que ma dernière heure était arrivée. Heureusement d'honnêtes citoyens, s'occupant à contenir la foule animée contre moi, me firent disparaître dans un couloir obscur, à droite de la porte qui donne entrée au parterre. Je me précipite, je dégringole cinq ou six marches, je me relève, j'arrive comme un éperdu dans la cour : j'entendais les cris et les pas d'une vingtaine de personnes qui couraient sur mes traces. Je me jette contre le mur de gauche, au fond, et grâce à l'obscurité, tous ces forcenés passent devant moi, courant, criant : « Ce brigand, cet « aristocrate, ce muscadin, aura-t-il bien le bonheur de nous « échapper ? » — Oui, car la Providence veillait sur moi.

N'entendant plus rien, vers une heure du matin, je sors de ma cachette, à pas de loup : je m'oriente, je marche dans la direction de ces enragés qui m'ont poursuivi, il y a trois heures : je me trouve enfin dans une sorte d'impasse de la rue Saint-Denis, d'où je me rends chez moi, croyant avoir échappé pour cette fois aux plus grands périls.

Mais voici bien une autre affaire. Arrivé au coin de la rue de Grenelle-Saint-Honoré et de la rue Coquillère, je ne trouve plus mon passe-partout. J'ai beau sonner : personne ne répond. Passe une patrouille de la garde nationale ; le chef me demande ce que je fais là.

« C'est ici ma demeure, et je sonne pour me faire « ouvrir, parce que j'ai perdu ou oublié dans ma chambre « mon passe-partout. »

— « Eh bien, me répond le chef de poste, nous allons « repasser tout à l'heure : gardez-vous que nous ne vous « retrouvions, ou bien nous vous logerons. »

J'étais sur les épines ; tout à coup, j'entends qu'on lève

une jalousie à une fenêtre de la rue Sartine, et je vois apparaître une jeune sirène qui m'adresse un tendre appel d'amour. Après tant de secousses morales, il ne me semblait pas que je pusse y répondre ; c'est ce que je fis, toutefois, réfléchissant que mieux valait passer le reste de la nuit dans un lit quelconque, même auprès de la femme qui m'appelait que d'être, après mon équipée, arrêté par la patrouille que je tremblais de voir revenir.

Cette fille jeune et belle vivait seule, et paraissait bien dans ses manières. Elle me réconforta d'abord par du vin sucré, des biscuits et de l'excellente liqueur ; puis je me couchai auprès d'elle et m'endormis avec volupté dans ses bras. Une heure après j'étais brutalement réveillé par un chef de patrouille qu'escortaient 6 à 8 hommes.

« Que faites-vous ici ? »

— « J'y dormais. »

— « Vos passeports ? »

— « J'habite dans le voisinage. »

— « Sus, sus ! habillez-vous lestement, qu'on vous « conduise au corps de garde, car vous avez tout l'air d'un « émissaire de Pitt et de Cobourg. »

Après avoir donné six francs à ma sirène, qui paraissait s'apitoyer sur mon sort, je fus conduit au corps de garde où mes tribulations prirent fin. Mon arrivée fit événement. M. Rousseau, marchand drapier et propriétaire de la maison où je logeais, très étonné de me voir entrer au corps de garde en pareille compagnie, me demanda ce que cela voulait dire.

« Cela veut dire, Monsieur Rousseau, que j'ai oublié ou « perdu mon passe-partout ; qu'on est resté sourd dans votre « maison à toutes mes sonneries ; et que, par crainte d'aller « coucher au violon, comme m'en avait menacé un chef de « patrouille, je me suis décidé à accepter le gîte qu'une « déesse de la rue Sartine m'offrait avec instance du haut de « sa fenêtre. Mais que voulez-vous ? On ne peut pas fuir sa « destinée, la patrouille vient de m'arracher brutalement des « bras de cette belle ; et me voilà. »

Les gardes nationaux du poste ne se tenaient pas de rire. M. Rousseau obtint du chef de poste la permission de me renvoyer passer le reste de la nuit dans ma chambre ; il me donna son passe-partout et je frappai à cinq heures à la porte de mon frère ; je lui racontai en détail toutes mes aventures terribles et... galantes ; elles les firent frémir d'abord, mais le déridèrent bientôt. — « Surtout ne retourne jamais au « théâtre de Molière. »

— « Oh ! jamais, sois tranquille. »

Le lendemain, les journaux [1] racontaient diversement l'incident arrivé au théâtre de la rue Saint-Martin ; je me gardai bien de faire connaître à mes amis la part que j'y avais prise : et, par prudence, je n'y retournai jamais plus.

Dans la nuit du 9 au 10 août 1792, les tribuns féroces qui conspiraient contre la monarchie envoyèrent à toutes les gardes nationales de la capitale l'ordre de se diriger sur le Carrousel et le jardin des Tuileries, pour bloquer dans le palais le roi et sa famille. Il était gardé par le régiment des gardes suisses ; tous les amis et serviteurs de la cour s'étaient réunis à ses côtés, pensant imposer par leur présence aux factieux sanguinaires, et prêts à combattre en cas de besoin.

Attaquant avec fureur, mais héroïquement répoussée depuis quatre heures du matin jusqu'à neuf heures, la multitude toujours croissante des cannibales n'envahit la demeure royale qu'en montant sur des corps ensanglantés. Il était un peu plus de neuf heures quand mon bataillon arriva au pas de charge ; nous passâmes sur le ventre d'une centaine de ces enragés qui voulaient nous barrer le passage au débouché de la rue Jean-Jacques-Rousseau, dans la rue Coquillère. Ces sauvages portaient comme trophées des têtes, des crachats, des croix plantées sur des piques ou des baïonnet-

1. Je n'ai rien trouvé dans le *Journal des débats*, ni dans le *Journal de Paris*, ni dans l'*Ami du Peuple*, qui ne paraît pas, du reste, entre le 15 juin (nº 666) et le 7 juillet (nº 667). Cf. Rœderer, *Chronique des Cinquante Jours* ; Maton de la Varenne, *Histoire particulière des événements de juin à septembre*. Paris, 1806, et *Dictionnaire des Anonymes*, 2ᵉ édition, préface.

tes : c'était tout ce qui restait de tant d'hommes éminents, de tant de serviteurs fidèles.

Arrivé trop tard pour défendre le palais, mon bataillon qui était réputé royaliste, fut harangué sur son incivisme par un tribun en écharpe et plumet tricolores. — « Vous et « vos gardes, dont nous connaissons depuis longtemps le « mauvais esprit, dit-il à notre chef, vous resterez jusqu'à « nouvel ordre en surveillance, gardés à vue. »

— « Et moi, interprète des sentiments du bataillon que « j'ai l'honneur de commander, répondit l'autre avec viva- « cité, je déclare vous désobéir. — Bataillon... ! Portez- « armes ! Arme au bras ! Par le flanc droit, pas accéléré...... « Marche ! » — Et il dirigea son bataillon dans les jardins des Tuileries, face à la terrasse du château, sur laquelle étaient massés sur deux lignes des gardes nationaux, l'arme au bras.

De temps en temps, on entendait des coups de fusil à l'intérieur du palais ; toutes les croisées étaient ouvertes : la populace, avide de carnage. jetait par les fenêtres les corps des Suisses et de toutes les personnes assassinées ou blessées, après les avoir dépouillées et mises nues comme vers. Aussitôt, d'affreuses mégères se précipitaient sur les corps des hommes jeunes, leur coupaient les parties sexuelles et les mettaient dans leurs bouches avinées, comme des cigares.

Non, jamais cannibales n'ont montré d'aussi infâmes, d'aussi odieux et dégoûtant cynisme.

Cependant la Convention avait fait parvenir le roi, la reine et les autres membres de cette malheureuse famille dans deux ou trois tribunes de la salle où elle tenait ses séances.

A quatre heures de l'après-midi, nous quittâmes le jardin. Trois ou quatre bataillons seulement furent commandés pour demeurer de piquet ; ils reçurent aussi l'ordre de bivouaquer sur le Carrousel, en punition de ce qu'ils étaient arrivés trop tard. Les affreux fédérés de Marseille qui avaient attaqué les premiers le château, le fouillèrent de fond en

comble pendant la nuit. D'autres, qui recevaient les dépouilles, les entassaient en pyramides et les brûlaient à grands feux. Ils rompaient des lambeaux de chair à peine cuits et les dévoraient à belles dents, en chantant, hurlant, et faisant mille contorsions indécentes autour de ces bûchers humains.

Après cette journée et cette nuit à jamais funestes, le roi et la royale famille furent enfermés dans la Tour du Temple, et les sicaires de la Convention prirent des mesures de rigueur contre tous ceux qui n'applaudissaient pas à ces sanguinaires atrocités. Les jeunes gens, plus particulièrement, étaient partout traqués comme des bêtes fauves : on en emprisonnait un grand nombre sous le plus léger prétexte ; c'était la pâture des massacreurs de septembre.

J'étais parvenu à échapper à toutes les recherches de la police démagogique ; mais je me sentais menacé. Le deux septembre, alors que commençaient les massacres, je m'enrôlai dans le premier corps des hussards de la Liberté. Les hostilités avaient commencé le 19 août, après le combat de Fontenoy, dans le Nord, qui avait été suivi de la perte de Longwy et Verdun : c'est alors que l'impolitique manifeste du duc de Brunswick fit proclamer la patrie en danger.

Après que l'armée française eut arrêté quelques jours l'ennemi dans les défilés de l'Argonne, la victoire décisive de Valmy les contraignit à lever le camp de la Lune et à évacuer notre territoire : Paris et la France respirèrent [1].

Rouget de l'Isle [2], mon compatriote, fit alors éclater son chant immortel qui électrisa tous les cœurs et qui valut à nos armées, en moins de huit jours, un million de soldats. J'avais aussi été entraîné comme les autres : j'abandonnai sans grand regret mon emploi de vérificateur aux contributions publiques et mes 1,800 francs d'appointements. Ce

1. Cf. sur la campagne de Valmy, Chuquet, l'*Invasion prussienne* (Paris, 1886) et, du même auteur, *Valmy* (Paris, Cerf, 1887).

2. Claude-Joseph Rouget de l'Isle, l'auteur du *Chant de l'armée du Rhin*, appelé depuis la *Marseillaise* (1760-1836) ; il était né à Lons-le-Saulnier comme Desvernois. Arrêté en 1793, il fut sauvé par le Neuf Thermidor, combattit à Quiberon — il était officier de génie — où il fut blessé. Après 1830, il reçut du roi une pension de 1,500 francs.

sacrifice fait à ma patrie ne m'aurait rien coûté si je n'avais compris que, de longtemps, je ne pourrais rien envoyer à mon bon père. Cependant je lui fis parvenir encore 400 francs, qui provenaient de la vente de ma défroque bourgeoise, et je ne gardai que 160 francs pour moi. J'embrassai tendrement mon frère aîné qui n'espérait plus me revoir et je partis comme simple hussard, le 7 novembre 1792, pour le Palatinat du Rhin.

V.

Novembre 1792. — Août 1795.

MES CAMPAGNES A L'ARMÉE DU RHIN.

Le 1er corps des hussards de la Liberté[1] était une régiment de nouvelle formation, monté en très grande partie sur d'excellents chevaux qui avaient appartenu à l'ex-garde constitutionnelle[2] de Louis XVI et armé de magnifiques sabres droits dorés provenant de la cavalerie d'élite. Il partit de Saint-Germain-en-Laye et se dirigea par Châlons-sur-Marne, le camp de la Lune, Verdun, Metz, Saint-Avold. Dans cette dernière ville, je dus me battre en duel pour soutenir l'honneur de mon camarade de lit: celui-ci était tombé malade et s'était vu accusé de pusillanimité par un sous-officier de l'escadron. Le sous-officier, nommé Landière, disait que ce jeune hussard était de la race des corbeaux qui n'aiment pas l'odeur de la poudre.

« Tu es un insolent et un lâche, lui répondis-je, d'in-
« sulter ainsi un camarade absent. »

On se battit et, à l'issue du duel, dont je sortis vainqueur, je fus nommé brigadier, puis brigadier-fourrier le 2 décembre suivant.

On alla ensuite à Sarreguemines, à Landau, à Spire : puis on cantonna à Ringenhein, Mondrestadt et Schifferstadt.

1. Le 1er corps des hussards de la liberté. — Consulter sur la formation de ce régiment les curieux renseignements donnés par la *Sabretache*, 1er janvier 1898, p. 27. — Bouchard, *Historique du 28e dragons*, p. 3, et Louvet, *Historique du 7e hussards*, p. 13. (Paris, Gairault, 1889).

2. La garde constitutionnelle, créée le 30 septembre 1791, comptait 1,200 hommes d'infanterie et 600 cavaliers; elle fut licenciée le 29 mai 1792.

Là, le général Houchard[1] nous passa en revue, sur l'ordre du général en chef Custine[2], et forma un escadron des hommes qu'il jugeait les plus capables d'entrer en campagne; j'étais désigné pour en faire partie. Quant aux autres, envoyés au Fort-Louis, il y complétèrent leur instruction et leur équipement[3].

Sur la fin de janvier 1793, on apprit avec consternation la mort de Louis XVI. Non, jamais la France n'aurait dû oublier que ce bon roi avait été pour elle le régénérateur de la liberté et qu'il avait su, en envoyant des officiers d'élite à Washington, arracher aux Anglais et rendre indépendants les États-Unis d'Amérique.

Le 1er mars 1793, je fus nommé maréchal des logis et, dès le 6, j'eus occasion de me distinguer; avec douze hussards, je rencontrai et mis en fuite une trentaine de hussards autrichiens que commandait un officier; ce qui me valut les éloges de mes chefs et la confiance de mes camarades et de mes hommes.

Le 15 mars, j'étais envoyé avec quinze chevaux en observation sur le Vieux-Rhin entre Worms et Frankenthal: je devais surveiller les mouvements de la légion de Rohan, composée de déserteurs et commandée par des émigrés. Cette mission de confiance faillit m'être fatale[4].

1. Jean Nicolas Houchard, né à Forbach en 1740, s'engagea en 1755 dans un régiment de cavalerie. Il était lieutenant-colonel en 1789.

2. Le comte Adam-Philippe de Custine (1740-1793) était capitaine de dragons en 1758; devenu colonel, il se distingua sous Rochambeau dans la guerre des États-Unis d'Amérique. Maréchal de camp, gouverneur de Toulon, puis lieutenant-général, il remplaça Lückner à l'armée du Rhin, s'empara de la rive gauche du Rhin, jusqu'à Mayence, par une heureuse imprudence. Au début de l'occupation, il sut se concilier, sinon l'amitié, du moins la neutralité des Rhénans; à la fin, les pillages de ses troupes exaspérèrent « le pauvre Conrad » (le Jacques Bonhomme allemand).

3. Sur les campagnes du 7e hussards (1er corps des hussards de la liberté) dans les pays rhénans de 1792 à 1795, consulter Bouchard, *Historique du 28e dragons*, p. 17-30.

4. Le résumé de Bousson de Mairet (p. 3) donne la date du 10 mars. J'ai trouvé un rapport du 11 mars, portant que le prince de Condé se trouvait toujours aux environs de Constance, où il faisait des recrues: en octobre 1792, il avait 11,000 hommes; au 1er février 1793, il n'en comptait plus que 5,486

L'armée prussienne ayant pris Kœnigstein, et Bingen, Custine ordonna la retraite[1]. Laissant à Mayence une nombreuse garnison, il partit dans la nuit du 25 au 26 mars et gagna Landau, d'où il alla s'établir entre la Quesch et la Lauter. Mais on oublia de m'avertir, enfoncé que j'étais dans une courbe du fleuve. J'étais déjà débordé depuis deux jours par l'armée ennemie, en pleine marche sur Spire, quand je fus averti par des paysans de l'état des choses. Ma décision fut bientôt prise : rejoindre l'armée par une marche dérobée. Je m'oriente, je me renseigne sur la direction que je dois suivre ; puis, ayant encore pour deux jours de vivres, je fais lier et ficeler le fourrage et charger les chevaux. Vers cinq heures du soir je m'achemine sans bruit vers la droite de la forêt de Schifferstadt. Après avoir éclairé la route de Worms à Frankenthal, je la franchis rapidement et je continue à m'avancer en profitant de tous les accidents de terrain qui peuvent dérober ma marche. Enfin j'entre, à la nuit, dans l'épaisse forêt de Schifferstadt. Nous marchions avec précaution et en grand silence. A une heure après minuit, je m'arrête : quatre heures de repos rendent la vigueur à mes chevaux et la gaieté à mes hussards. A cinq heures du matin, on se remet en marche jusqu'à deux heures de l'après-midi en faisant souvent de longs détours pour trouver un chemin plus facile. Je fais encore arrêter et manger mes hommes, puis à cinq heures je repars en avant. A minuit, nouveau repos ; à cinq heures nouveau départ : à neuf heures enfin, on arrive à la lisière de la forêt vis-à-vis de la ferme de

dont 1,600 à cheval. (Guerre, Arch. historiques, Armée du Rhin, 1793, mars, correspondance.) Son armée était à la solde de l'Autriche depuis Valmy. (Formeron, Hist. génér., II, 12.)

1. Avec une armée dénuée de tout, affaiblie par la fuite et l'indiscipline des volontaires, Custine avait affaire à Brunswick et à Würmser. Le 2 décembre 1792, il avait perdu Francfort, puis la ligne du Rhin à Baccharach et à Lorch, le 27 mars 1793, puis Bingen, puis le Palatinat. C'était une véritable « poussée de lièvres » ; c'est dans la précipitation de leur retraite, à la nouvelle que le Rhin était franchi, que les Français oublièrent Desvernois. — Sur cette campagne et les autres campagnes du Rhin, je renvoie une fois pour toutes à l'*Histoire des Guerres de la Révolution* de A. Chuquet.

Closterenbach : une demi-lieue à peine nous séparait des avant-postes français : mais c'était une plaine rase qui s'étendait devant nous, occupée par les vedettes et l'avant-garde de l'ennemi.

Mon détachement bien disposé et bien préparé pour combattre, je l'enlève au galop, je débouche de la forêt, je traverse comme la foudre la ligne des vedettes prussiennes, j'arrive à nos avant-postes, je m'en fais reconnaître, enfin j'entre au camp, où l'on croyait que j'avais été enlevé.

Chefs, officiers, hussards de mon escadron m'entourent aussitôt, et mêlent mille questions aux compliments qu'ils m'adressent. Le général commandant le camp devant Closterenbach me fait appeler. Je lui rapporte que, n'ayant pas été averti des mouvements de l'armée, des paysans allemands vinrent me dire : « Führt! führt! Tudesques! Franzose! « führt », et je lui raconte comment en marchant sous bois, pendant trois jours, j'ai traversé les lignes ennemies, à la barbe des vedettes. Il me félicite et m'envoie aussitôt rendre compte de mon aventure au quartier général du général en chef. — « Très bien, jeune homme, me dit Custine. Prenez son « nom, ajouta-t-il en se tournant vers son chef d'état-major. »

La retraite de l'armée sur les lignes de Gemersheim avait décidé la Convention à donner à Custine le commandement de l'armée du Nord : Houchard le remplaçait sur le Rhin[1]. Les échecs de nos troupes, la trahison qui venait de livrer Toulon aux Anglais, la révolte de la Vendée, les insurrections de Lyon et du Midi firent décider alors une levée de 300,000 hommes de 18 à 25 ans qu'on répartit en onze armées[2].

1. Lorsque Custine fut revenu à Landau (1er avril 1793), après la perte du Palatinat, on l'accusa de trahison ; mais ses protestations de civisme touchèrent les Jacobins ; Robespierre le défendit ; la Convention déclara qu'il n'avait pas cessé de mériter sa confiance et son estime, et lui donna la succession de Dampierre à l'armée du Nord.

2. Le 24 février 1793, sur la proposition de Dubois-Crancé, la Convention avait décrété une levée de 300,000 hommes (le remplacement était permis). — La perte de Mayence (23 juillet) et de Valenciennes (28 juillet), l'échec de Saorgio, l'invasion espagnole, la révolte vendéenne, l'insurrection girondine, ouvraient les frontières, déchiraient le cœur même de la France. Malgré les

Alors aussi, ne voyant partout que des traîtres, et prétendant régner par la terreur, la Convention envoyait à l'échafaud ses fidèles serviteurs, Custine[1], Lückner[2], Beauharnais[3], Houchard[4].

Le général Landremont, appelé après Beauharnais au périlleux commandement de l'armée du Rhin, se consuma en vains efforts pour ravitailler Landau. C'est dans une des tentatives faites autour de cette place, le 17 mai 1793, que j'eus pour la première fois mon cheval tué sous moi : je commandais la chaîne des tirailleurs au delà du village d'Eidesheim, que nous appellions le Clocher Blanc.

Le commandement retiré à Landremont fut offert à

hésitations du Comité du Salut public, et sur la pression des délégués provinciaux apportant à Paris l'acceptation de la Constitution de 1793, la Convention adopta le principe de la levée en masse (16 août) et vota la mesure elle-même le 23 août, sur le rapport de Barère. Tous les hommes de 18 à 40 ans étaient mis en réquisition permanente ; on enrôlait immédiatement tous les hommes non mariés ou veufs sans enfants de 18 à 25 ans ; on enrôlerait les autres au fur et à mesure des besoins de la défense. Au début de 1794, la France avait ainsi 850,000 hommes sous les armes.

1. Custine fut exécuté le 28 août. C'était « Dumouriez cadet », disait Hébert. Il avait refusé de laisser lire à ses hommes le *Journal de la Montagne* et le *Père Duchêne* ; il avait donné pour mot d'ordre *Condorcet*, pour mot de ralliement *Constitution* ; il avait laissé prendre à l'ennemi Mayence et Valenciennes. — Consulter Gay Vernon, *Custine et Houchard*, Paris.

2. Le baron Nicolas de Lückner (1722-1794) était Bavarois ; il devint colonel de hussards dans l'armée de Frédéric II, lieutenant-général dans l'armée de Louis XV en 1763, maréchal en 1791. De l'armée du Rhin qu'il commandait en 1792, il passa à l'armée du Nord, où ses hésitations le firent remplacer par Kellermann. Il fut arrêté à la fin de 1793 comme conspirateur.

3. Le vicomte Alexandre de Beauharnais (1760-1794), mari de Joséphine, père du prince Eugène et de la reine Hortense, était frère du marquis François de Bauharnais, qui fut major général à l'armée de Condé, puis ambassadeur de Napoléon à Madrid. Il se distingua dans la guerre d'Amérique, mais ne sut délivrer Mayence.

4. Houchard, qui avait remplacé Custine à l'armée du Nord, comme à l'armée du Rhin, avait débloqué Dunkerque (6-8 septembre) par la victoire de Hondschoote. S'il battit les Hollandais à Menin, il ne sut détruire York et Freytag à Furnes, et ses troupes se débandèrent à Bisseghen. Au tribunal révolutionnaire, Levasseur lui reprocha d'avoir manqué de courage ; il montra les cicatrices de ses 55 blessures (quelques-unes dataient de la guerre de Sept Ans) et marcha sans murmurer à l'échafaud. — Consulter Gay Vernon, *Custine et Houchard*. Paris.

Pichegru qui le refusa, puis conféré à Carlen, naguère simple capitaine. Celui-ci perdit les lignes de Wissembourg[1] et se retira jusqu'à la Wantzau, sous le canon de Strasbourg, donnant à toute heure des preuves nouvelles de sa profonde incapacité. C'est pendant cette malheureuse retraite que l'on apprit le supplice de Marie-Antoinette : cette nouvelle qui nous affligea tous nous causa aussi du dommage : car elle fit pousser des cris de désespoir aux émigrés qui commandaient dans les légions de Condé. Rohan, Klinglin et Mirabeau obtinrent des généraux ennemis la faveur de marcher aux avant-gardes pour assouvir leur rage sur tous les Français qui tomberaient entre leurs mains[2].

Au commencement de novembre 1793, l'armée reprit l'offensive sous l'illustre Pichegru[3], qui ne voulut pas détruire, comme il l'aurait pu dès le début des opérations, tous les corps des émigrés. Cette faute les perdit. On réunit l'armée du Rhin à l'armée de la Moselle sous les ordres du général Hoche[4]. Grâce à ce dernier, l'ennemi fut battu à Bichwiller, à Brumpt, à la Wantzau, à Vitenhoffen, où

1. Un mois après que Brunswick battait à Pirmasens l'armée de la Moselle, commandée par René Moreaux (14 septembre) et la rejetait sur la rive gauche de la Sarre, Würmser délogeait l'armée du Rhin des lignes de Wissembourg (13 octobre) et la rejetait au delà de la Lauter.

2. Consulter *Campagnes du corps sous les ordres de..... Mgr le Prince de Condé*, par M. le Marquis d'Ecquevilly. [Paris, Le Normant, 1818, 3 vol.]. — *Coup d'œil sur les campagnes des Émigrés*, par A. H. Dampmartin. [Paris, Eymery, 1818]. — *Briefwechsel des Grafen Montvallat. ...* [1792-1797]. [Zürich, Schulthers, 1868]. — Les récents articles de Saint Génis sur l'*Armée de Condé* [*Nouvelle Revue :* 1er et 15 mai 1898].

3. Saint-Just et Lebas furent envoyés en mission à l'armée du Rhin, tandis que Pichegru en était nommé commandant — Desaix était son principal lieutenant — en novembre. Pichegru, enfermé dans son camp de Strasbourg, aguerrit ses troupes par de nombreuses sorties sur Lembach, Reischoffen, Frœchwiller, dont il s'empara, soutenu par Hoche, le 22 décembre. Deux jours après, le 24, il était subordonné à Hoche.

4. Hoche avait fait sa fortune au siège de Dunkerque : de chef de bataillon, il était alors devenu, en six semaines, général en chef de l'armée de la Moselle, après Schauembourg et Delaunay. Il avait essayé de débloquer seul Landau, mais avait été repoussé par Brunswick à Kaiserslautern, après une furieuse bataille de trois jours (28-30 novembre). Il s'était depuis concerté avec Pichegru : c'est le 24 décembre 1793 que celui-ci lui fut subordonné.

l'on apprit que Toulon venait d'être repris sur les Anglais. Cette nouvelle doubla les courages et hâta le succès : nous poursuivîmes sans relâche les ennemis à Davendorf, à Wisweiler, à Bétheim, à Kaiserslautern, à Pirmasens, à Hornbach, à Wœrth, à Frœschwiller, à Wissembourg, à Geisberg ; enfin Landau[1] fut débloqué : la Convention décréta que les armées du Rhin et de la Moselle avaient bien mérité de la patrie.

Peu de temps après, mon compatriote Michaux[2] fut appelé au commandement de l'armée du Rhin. Sous sa direction, l'armée occupa au printemps de 1794 la ligne du Speierbach depuis Neustadt jusqu'à Rehath, la droite, sous les ordres du général Desaix, s'appuyait au Rhin, vers Schifferstadt, la gauche commandée par le général Férino[3] assurait les communications avec l'armée de la Moselle, par deux divisions portées l'une à Kaiserslautern, l'autre vers Toby.

Sur ces entrefaites, arrive un agent secret du Comité du salut public nommé Millanges[4] : on l'envoyait comme quartier-maître au premier corps des hussards de la Liberté, pour y faire des épurations[5]. En vertu des pouvoirs dont

1. Acculé à Wissembourg, Würmser avait songé à lever le siège de Landau : les représentations de Brunswick l'en avaient empêché. Le 26 décembre, il fut attaqué ; le Geisberg fut enlevé à la baïonnette, et les Autrichiens auraient été écrasés sans Brunswick qui accourut par le col du Pigeonnier et protégea leur retraite.

2. Pichegru avait passé de l'armée du Rhin à l'armée du Nord, comme Custine et Houchard. — Michaux s'avança dans le Palatinat et investit Mayence, tandis que l'armée de la Moselle emportait Pirmasens et Trèves au moment où l'armée de Sambre-et-Meuse, conquérait la Belgique et la région du Rhin moyen.

3. Le général Férino devait plus tard prendre le commandement de la droite à l'armée de Moreau, puis à l'armée de Jourdan, puis à l'armée de Masséna, lors de la seconde coalition.

4. Cf. sur la chute d'Hébert, Schmidt : tableaux de la Révolution française (II, p. 141-189). — Sur la mission de Millanges, Aulard : Actes du Comité du Salut public. (Volume actuellement sous presse : avril 1898).

5. Cf. infra, l'affaire de Vergès. — Cf. Forneron, *Histoire générale des émigrés* (Paris, Plon, 1884) : « Les armées ne sont pas plus habitables que le reste de la République » (t. I, p. 188). Les délateurs grouillent. Lafont, juge militaire à l'armée d'Italie, annonce que les officiers sont tous nobles et conspirent

il était revêtu, ce misérable fit destituer seize officiers et en fit emprisonner sept autres sous prétexte d'incivisme. Il prescrivit ensuite au commandant du corps — car il s'arrogeait le droit d'ordonner — de me donner à lui pour sa comptabilité : quelqu'un lui avait sans doute vanté ma capacité administrative. Appelé par le commandant, je refusai net d'obtempérer à cet ordre de Millanges, qui en fut informé.

On conçoit la colère du clubiste : il me menace de me faire partir pieds et poings liés pour le tribunal révolutionnaire, et me donne douze heures pour réfléchir. Le délai écoulé, il revient, je refuse, on me jette au cachot, sans pouvoir ébranler ma décision. Mon chef de corps représente à Millanges toujours plus furieux que mon refus de travailler à la comptabilité n'est pas une désobéissance, une infraction à la discipline.

« Je veux être obéi, répondait ce brutal ; sinon, je « l'enverrai à l'échafaud. »

Mon chef de corps revient me trouver avec mon capitaine sans qu'ils puissent me fléchir : mais j'écris au chef d'état-major général, Bourcier [1], une lettre que mon capitaine fait aussitôt parvenir par un gendarme qui traversait le cantonnement. Et le lendemain, vers 10 heures, je sortais triomphalement du cachot : il était arrivé un ordre de m'envoyer

pour faire succomber les soldats (I, 195). Kellermann, le héros de Valmy, est tenu treize mois en prison par le caprice d'un aventurier nommé Albitte ; ... même le légendaire La Tour d'Auvergne est réduit à écrire : « On est entouré de tant d'ennemis déclarés et de tant d'ennemis cachés qui ne se bornent pas à vous haïr ! » (I. 196). ... « Pas plus de sécurité pour les simples soldats... François de Grandchamp, hussard au 7e régiment... est porté comme émigré (I, 197, d'après Ms. Arch. BB, I, 71) A Rethel, quatre engagés au 10e dragons sont arrêtés comme suspects... » Noter toutefois que, dans le régiment de Grandchamp, où opère Millanges, Bourcier a pu recueillir Vergès.

1. Le général Bourcier, après avoir commandé une division de dragons de la grande armée et combattu à Austerlitz, fut placé par Napoléon à la tête du grand dépôt de cavalerie créé par lui à Postdam, en 1807. En 1809, comme il se trouvait à la tête du dépôt tout semblable établi à Passau, il surveilla l'agitation allemande grandissante, lors de l'équipée du major Schill. En 1812 et 1813, il s'occupa spécialement de la remonte de l'armée ; en 1815, il fut remis par l'empereur à la tête du dépôt de cavalerie de Versailles.

avec armes et bagages à Kerrweiler, pour demeurer à la disposition du chef de l'état-major général. J'éclairai le général Bourcier sur l'immoralité de Millanges, qui parlait déjà d'envoyer à l'échafaud mon chef de corps et mon capitaine. Trois jours après, il était arrêté, conduit à Paris et guillotiné avec Hébert et d'autres misérables. Je pus alors rejoindre mon régiment; j'étais resté douze jours au quartier général, partageant la table et le logement d'un jeune homme de haute naissance, nommé Vergès[1], simple soldat au 13e dragons : Bourcier en avait fait son secrétaire pour le sauver.

Pendant ces incidents, mon régiment combattait tous les jours, soit à la division Desaix contre les Autrichiens, soit à la division Férino contre les Prussiens. Les occasions de se signaler abondaient: les acclamations unanimes de mes camarades me désignèrent, avec l'assentiment de mon chef et de mes officiers, au choix des représentants du peuple à l'armée du Rhin : ceux-ci me nommèrent sous-lieutenant le 8 fructidor an II.

Je montai en cette qualité ma première grand'garde le 13 vendémiaire an III dans la plaine de la Reïte, entre Spire et Oggersheim, jolie petite ville située sur la rive gauche du Rhin : l'ennemi l'occupait.

D'après les instructions que j'avais reçues de l'adjudant général Bellavesne[2], je marchai en avant-garde d'une

1. J'ignore qui est ce soldat au 13e dragons, secrétaire de Bourcier ; ce n'est pas le général Vergès qui, au siège de Lérida, enleva la redoute du Pilar le 12 mai 1810 (Thiers, *Consulat et Empire*. XII, 298) ; né en 1757, soldat en 1778, c'était son origine roturière qui l'empêchait d'avancer en 1789.

2. Jacques-Nicolas Bellavesne ou Bellaveine naquit à Verdun, le 20 octobre 1770, s'engagea dans un régiment de cavalerie où servait son père, se distingua dans l'expédition de Frankenthal : Desaix avait en lui la plus grande confiance. Il combattait sous ses ordres, à Rastait, en 1797, lorsqu'il eut la jambe emportée par un boulet. Il demanda sa retraite, reprit quelque temps du service, puis passa au bureau topographique, puis au service des écoles militaires. En 1801, il apporta le traité de Lunéville à Paris (Thiers, II, 302) ; en 1807, fut nommé général de division. Mis à la retraite en 1814, puis en 1816 il se retira à Milly, dans le Gâtinais, où il mourut en février 1826. En 1813, il avait publié à Paris un *Cours de mathémathiques à l'usage des Ecoles militaires*, in-8.

colonne que cet officier dirigeait sur Frankenthal. Il était minuit. Je commence par enlever deux vedettes; puis je mets en fuite la petite garde des hussards hongrois de Würmser et lui fais sept prisonniers; enfin, j'aborde la grand'garde elle-même. Elle était rangée en bataille devant la porte d'Oggersheim, près de la grande avenue bordée de peupliers qui conduit à la forteresse du pont de Mannheim. L'ennemi se repliait, après un engagement au sabre, quand je reçus une balle sur le tibia de la jambe gauche: ce qui m'obligea d'aller à l'hôpital militaire de Landau, d'où je sortis trois semaines après.

Pendant ce temps, les ennemis avaient repassé sur la rive droite du Rhin. Coblentz était occupée par l'armée de la Moselle; l'armée du Rhin investissait Mayence et tâchait de réduire la forteresse de la tête du pont du Mannheim. Cette opération avait été confiée au général Vachot.

Ce fut pendant le siège que le 1er corps des hussards de la Liberté prit rang dans cette arme avec le numéro 7. Jamais service de guerre ne se fit par un froid plus rigoureux: nous montions quinze grand'gardes par mois dans la plaine qui s'étend d'Opauw à la digue du Rhin, sous une pluie ininterrompue de boulets et de mitraille: le 9 décembre 94, à 11 heures du matin, j'eus mon cheval emporté par un coup de canon: un hussard tué; un autre perdit un bras. De plus, quand nous n'étions pas de grand'garde, nous faisions des patrouilles, régulièrement à minuit. Il était interdit de fumer ou de parler pour ne pas se découvrir à l'ennemi; on ne rentrait au cantonnement que vers 9 heures du matin, pour prendre la grand'garde, après la rentrée des reconnaissances sur la digue.

Mais, dès qu'on eut élevé de fortes batteries sur cette digue, l'ennemi fut tellement foudroyé qu'il capitula le 25 décembre à midi[1]. Comme j'étais de grand'garde, ce jour-là, j'entrai

1. Pichegru s'empara de Mannheim; il pouvait pousser sur Heidelberg, séparer les deux armées autrichiennes, se joindre à Jourdan qui avait passé le Rhin à Dusseldorf et écraser successivement Clerfayt et Würmser. Mais il avait trahi; moyennant le bâton de maréchal, le gouvernement de l'Alsace, un

aussitôt dans la ville, pendant que la garnison regagnait la rive droite du Rhin sur des bateaux, à travers d'énormes blocs de glaces, charriés par le fleuve.

De là, après avoir laissé une garnison dans Mannheim, nous allâmes renforcer les troupes qui investissaient Mayence sur la rive gauche. Retenu à Worms avec 25 hommes, pour assurer le service de la correspondance entre Frankenthal et le quartier général de Condenplumb, je ne rejoignis mon régiment à Marienborn et à Fintheim qu'un mois après son arrivée. Les vivres et les fourrages manquaient au camp : les soldats coupaient les épis de blé pour en faire de la bouillie ou les griller ; ils donnaient les tiges encore tendres à leurs chevaux. A peine recevait-on, un jour sur deux, pour huit hommes, un mauvais pain de munition à moitié cuit : un bataillon protégeait l'opération ; et, quand de ce pain on exprimait la mie, il ne restait dans la main qu'un mélange fort dégoûtant de son, de paille hachée et de mouches. Et cependant, le beau pays d'Alcey entre Worms et Mayence abondait en grains, fourrages et autres ressources de toute espèce[1]. Le siège durait encore quand, le 17 thermidor an III, mon régiment reçut l'ordre de se rendre en Italie avec une colonne de 6,000 hommes.

million comptant, 200,000 livres de rente, un hôtel à Paris et le château de Chambord, il s'était engagé à chasser les « avocats » du Directoire.

Pour avoir le prétexte de reculer, il laissa en flèche deux de ses divisions que Clerfayt écrasa ; après quoi, celui-ci entra à Heidelberg, fit sa jonction avec Würmser, reprit Mannheim et rejeta l'armée du Rhin sur les lignes de Wissembourg. Pour consommer à l'aise sa trahison, Pichegru signa un armistice le 31 décembre 1795. Le Directoire ignorant ses menées, le destitua. — La guerre ne reprit de ce côté qu'au printemps de 1796.

1. Gouvion Saint-Cyr ne se rappelle pas sans émotion toutes les souffrances endurées alors. Les chevaux d'artillerie et de réquisition moururent tous de fatigue, de froid et de faim : les pièces d'artillerie ne pouvant plus être servies tombèrent entre les mains des Autrichiens. Il atteste que les souffrances de l'armée du Rhin pendant cet hiver exceptionnel furent plus grandes que celles même de la retraite de Russie avant le passage de la Bérésina.

VI.

Août 1795. — 8 mai 1795.

BONAPARTE.

L'abnégation de soi-même, le sentiment du devoir étaient les mobiles puissants qui nous avaient fait supporter avec courage et résignation, les fatigues, les dangers et les privations de toute espèce. Notre énergie morale subit la plus rude épreuve pendant cette marche de 53 jours à travers l'Alsace, la Franche-Comté, la Bresse, le Lyonnais, le Dauphiné, la Provence et les Basses-Alpes.

C'était le temps de la première réaction connue sous le nom du Réveil du Peuple, où des assassins égorgeaient lâchement et jusque dans les prisons tous les hommes indistinctement qui avaient plus ou moins marqué dans la politique avant le 9 thermidor. Défenseurs de la patrie, nous fûmes traités de terroristes et de brigands par la haute et vile canaille française qui osa, à Bourg-en-Bresse et dans plusieurs localités de la Provence, nous refuser l'entrée dans les villes, à nous qui allions doter la patrie de la péninsule italique.

Mon régiment[1], en arrivant à Nice, le 4 vendémiaire an IV, alla camper sur l'emplacement de l'ancienne poudrière : la ration consistait en pain, riz, demi-once d'huile, trois onces de bœuf salé. Après quelques jours passés à la belle étoile, il reçut des tentes, mais notre situation restait misérable : on nous payait en assignats et 100 francs de ce

1. Consulter Bouchard, *Historique du 28e dragons*, p. 31-52.

papier ne représentaient pas dix sols en numéraire ; par bonheur nous recevions double ration de vivres et de fourrages ; de plus, on nous donnait des pantalons et des bottes, pris dans les magasins de la République.

Tous les services languissaient : les fournisseurs comme les entrepreneurs étaient ruinés ou aux abois et le général en chef Schérer[1] forcé à l'inaction par cet état de choses, demandait au gouvernement les moyens pécuniaires d'assurer les services de son armée et de prendre l'offensive.

Le gouvernement se trouvant dans l'impossibilité de satisfaire à ses demandes accueillit avec faveur le plan de conquête de l'Italie que lui présentait Bonaparte[2], déjà célèbre par la prise de Toulon et la mitraillade de Saint-Roch : au lieu de 50,000 hommes et de 50 millions, il se contentait des troupes précédemment réunies et de 2,000 louis, que le Directoire avait péniblement rassemblés.

Nommé général en chef, il arriva à Nice dans les premiers jours de germinal an IV (27 mars 1796). Inconnu de la plupart des généraux qui allaient se trouver sous ses ordres, il ne leur demanda point conseil parce qu'il avait le génie de la guerre, ferma l'oreille aux plaintes qu'on fit parvenir jusqu'à lui et imprima promptement à tous la confiance et le respect.

Dès le lendemain de son arrivée, il réunit les troupes de la garnison : à 9 heures du matin il les passe en revue sur la place de la République ; puis, se plaçant au centre de la place, au milieu de ses vieux généraux et des officiers subalternes que chaque corps avait envoyés, il leur adressa cette

1. Le 23 novembre 1795, Schérer battit les Autrichiens à Loano. — Ancien général de Jourdan, Schérer (1747-1804) avait pris part aux batailles de l'Ourthe et de la Rœr. Envoyé sur les Alpes pour remplacer Kellermann, il ne sut pas mettre à profit sa victoire de Loano ni les conseils qu'il recevait de Paris. Il échangea son commandement pour le portefeuille de la guerre qu'il garda jusqu'au moment où le Directoire le renvoya à l'armée d'Italie, lors de la seconde coalition. Son impéritie nous valut d'être rejetés du Mincio sur les Alpes. Il vécut tranquillement depuis lors à Chauny.

2. Consulter la brochure du général Pierron, *Comment s'est formé le génie militaire de Napoléon*. Paris, 1895.

allocution fameuse qui rappelle celle d'Annibal au passage des Alpes :

« Soldats !

« Vous êtes nus, mal nourris, le gouvernement vous doit « beaucoup, mais il ne peut rien vous donner. Votre patience, « le courage que vous montrez au milieu des rochers sont « admirables ; mais ils ne vous procurent aucune gloire ; « aucun éclat ne rejaillit sur vous.

« Je veux vous conduire dans les plus fertiles plaines du « monde. De riches provinces, de grandes villes seront en « votre pouvoir ; vous y trouverez honneur, gloire et ri- « chesse.

« Soldats ! Vous ne manquerez ni de courage ni de cons- « tance. C'est une guerre d'invasion : ce sont des conquêtes « que vous allez faire.

« Au delà de ces monts s'étendent les plaines les plus « fertiles du Piémont et de la Lombardie. Là, sont des « magasins en tout genre : de l'artillerie, des trésors, d'im- « menses approvisionnements. Marchons ! et dans peu tout « cela sera à vous !

« L'ennemi est quatre fois plus nombreux. Tant mieux ! « Vous aurez plus de gloire[1]. »

Le plus vif enthousiasme se manifesta brusquement dans tous les rangs, après cette belle proclamation qui fit battre tous les cœurs d'espérance et de bonheur, et toutes les voix crièrent avec un saint transport : « Vive à jamais « notre jeune général en chef ».

J'avais été l'un des deux officiers du 7e hussards, envoyés au cercle formé autour du général : mon commandant me dépêcha auprès du colonel Westermann qui commandait le régiment et qu'une grave indisposition retenait sous sa tente, pour lui rendre compte de l'effet magique que venait

1. Les souvenirs de Desvernois semblent être ici inexacts. Pareille proclamation ne fut pas lue aux troupes comme ordre du jour ; mais elle réflète avec exactitude les sentiments que Bonaparte voulait faire passer dans l'âme des soldats. (*Mémoires de Roguet*, p. 215. — *Souvenirs de Pelleport*, p. 37.)

de produire sur les troupes la sublime allocution du nouveau général.

« Quel âge a-t-il, me demande le bon et vieux Wertermann, né dans la Lorraine allemande ? »

— « Il paraît très jeune, mon colonel. »

— « Tant pis, je n'ai pas confiance dans les jeunes gens » me répond Westermann, et, dès le soir, il adresse une demande pour aller rétablir sa santé chez lui, en attendant sa retraite que ses longs services et son âge avancé lui donnent droit d'espérer.

Avant le départ, le général en chef fit donner tous les effets confectionnés qui se trouvaient dans les magasins et fit, en outre, payer deux mois d'appointements en argent aux chefs de corps, ainsi qu'à tous les officiers subalternes, à raison de huit francs par mois pour ceux-ci et de trois francs pour les sous-officiers et soldats. Ce rempichotement inespéré centupla l'amour que, dans tous ses rangs, l'armée d'Italie portait à son excellent général en chef.

Le 11 germinal an IV (31 mars 1796), bien avant l'aube du jour, les tambours et les trompettes battaient la diane et sonnaient le réveil : puis, c'étaient des fanfares éclatantes et prolongées qu'on entendait : l'armée française partait à la conquête de l'Italie.

Ce n'est pas ici le lieu de raconter les exploits à jamais fameux qui marquèrent le début de cette campagne. Me bornant à mes souvenirs personnels, je rappellerai que j'eus un cheval tué à Cherasco par un éclat d'obus : à Fossano, je blessai et pris un capitaine de cavalerie piémontais dont je gardai la monture.

Le général autrichien Liptay avait fait fortifier la position de Fombio[1] par 20 pièces de canon ; il y avait réuni 3,000 fantassins et 2,000 chevaux.

1. Le général Liptay, si malheureux à Fombio et à Pizzighettone, fut plus heureux à Castiglione, d'où il repoussa le général Valette (Thiers, *Révolution française*, VIII, 283); mais il fut vivement bousculé par Augereau peu après. — Masséna, dans la campagne suivante (septembre) le rejeta au delà de la Brenta (*Id.*, VIII, 360). — Il commandait un corps à la bataille de Rivoli.

A huit heures du matin (8 mai 1796), l'avant-garde de notre armée commandée par le général Dallemagne l'attaqua brusquement[1]. Outre son infanterie, Dallemagne avait sous ses ordres un détachement de 50 hussards de mon régiment commandés par le capitaine Hache, d'origine hollandaise, déjà avancé en âge ; je commandais le deuxième peloton. Le combat fut acharné ; mais, après deux heures de résistance, les Autrichiens abandonnèrent leurs derniers retranchements et opérèrent leur retraite sur Codogno.

C'est alors que j'eus l'occasion de me signaler par un trait d'audace.

L'ennemi culbuté fuyait, jetant fusils et havres-sacs sur le pavé des rues : il était poursuivi à outrance, nonobstant les feux qu'il dirigeait pour ainsi dire à bout portant sur le détachement de hussards dont je faisais partie et qui entra pêle-mêle avec lui dans la ville de Codogno.

Après avoir traversé cette ville, nous nous arrêtâmes sur l'ordre de l'adjudant-général Lanusse[2] en dehors et à droite de la porte de Maleo qui ouvre sur la route de Pizzighettone, pour attendre l'arrivée de l'infanterie et observer de ce point la retraite de Liptay : elle se faisait pour l'infanterie par les terres, pour la cavalerie par la route de Codogno à Maleo et Pizzighettone.

Une douzaine de hussards de mon régiment envoyés pour tirailler et pour presser la retraite des ennemis se laissèrent entraîner un peu loin et furent ramenés au plus

1. Le journal de la première division porte : « Les avant-postes de l'ennemi furent successivement repoussés jusqu'à Fombio, où il parut tenir... L'avant-garde l'a attaqué avec impétuosité et, malgré la résistance opiniâtre de l'ennemi, les charges successives que fit sa cavalerie sur notre infanterie, le soldat surmonta ses efforts. L'ennemi, obligé dans cette journée de reculer dans Pizzighettone, l'avant-garde prit position en avant du village de Maleo et la division sur la chaussée de Casal. »

2. Lanusse s'était fait remarquer par sa bravoure à Dego (Thiers, *Rév.*, VIII, 151). Mais ce fut en Égypte qu'il donna la plus haute idée de ses talents ; il commandait une division à Aboukir et fut blessé à mort à la bataille d'Alexandrie. Napoléon avait eu la pensée de lui laisser le commandement de l'armée d'Égypte (*Mémoires*, III, 150).

grand train sur notre détachement. Mon capitaine m'ordonna aussitôt de me porter vivement avec mon peloton au soutien des tirailleurs.

J'enlève ma troupe au galop, et, tout en ralliant les hussards, j'arrive sur l'ennemi : je l'aborde à coups de sabre et à grands cris au milieu d'un tourbillon de poussière : il peut croire ainsi qu'il a sur les bras la plus grande partie de la cavalerie française, il fait demi-tour et s'enfuit en déroute. L'infanterie autrichienne se voit débordée par mes hussards : elle perd la tête ; une dizaine d'officiers accourent, mettent un genou en terre sur le bord de la route, me tendent leurs épées et me demandent quartier pour eux et pour leurs hommes : c'étaient deux bataillons qui se rendaient, je les fais conduire par un maréchal des logis et un hussard à mon général resté à Codogno.

Redoublant alors d'audace et d'énergie pour ne pas donner aux hulans le temps de se reconnaître — nous étions 30 contre 200 — je me relance à leur poursuite. Les plus aguerris veulent me faire face en avant de la porte de Maleo, pour donner le temps au gros de leur troupe de gagner Pizzighettone : mais je leur passe sur le ventre et je rattrape le gros de fuyards qui s'engouffre et disparaît dans la porte de la citadelle. Le pont-levis se lève sous les pieds de mon cheval. La garnison est épouvantée, les canonniers courent à toutes jambes à leurs pièces et tirent à toute volée sur mon peloton : je me retire alors au pas sur Maleo, mais un boulet m'emporte un hussard.

J'avais reçu plusieurs balles dans mon manteau que je portais roulé autour du corps : les hulans m'avaient fait, en outre, plusieurs entailles profondes lorsque je combattais avec eux devant la porte de Maleo : mais je ressentais surtout une assez vive cuisson à l'épaule droite. Je rencontrai alors le général Beaumont commandant la cavalerie française qui arrivait de Codogno, avec son état-major, escorté par un escadron du 7e hussards : il avait recueilli sur sa route 34 chevaux, 22 prisonniers et compté 16 cadavres de hulans et hussards hongrois.

En apprenant notre engagement, il m'adressa les plus grands éloges, à mes hommes et à moi, me qualifia de bon sabreur et me retint à son quartier général.

« Notre lieutenant est blessé », crièrent mes hussards.

— « Non, mes amis, c'est une petite égratignure, une « simple cuisson que je ressens à l'épaule droite. Mais le « brave maréchal des logis Laudière[1], qui a tant payé de sa « personne pour détourner les coups qui pleuvaient sur moi « dru comme grêle, est bien plus atteint que je ne le suis « moi-même. » Il avait reçu un coup de sabre dans la figure.

Je dus toutefois livrer mon épaule au chirurgien du quartier général : il observa trois coups, fortement empreints dans la chair qu'expliquaient les nombreuses et profondes entailles faites à mon manteau : le chirurgien les pansa avec de l'eau-de-vie camphrée, mêlée d'eau vive et de sel. Laudière fut également soigné et retenu à dîner comme moi par le général.

Le soir même Bonaparte arriva à Maleo avec le grand quartier général : il voulut reconnaître par lui-même la position de Pizzighettone : mais à peine eut-il dépassé la porte qu'une grêle de boulets le contraignit à tourner bride. Il était de fort méchante humeur : la mitraille qui pleuvait de tous côtés inquiétait singulièrement son état-major. Je l'entends encore nous disant : « Eh quoi, Messieurs ! que « sont ces trépignements ! Des officiers français auraient-« ils peur de ces vains boulets ! Restez calmes ! Méprisez le « danger, imitez-moi. »

Le moment n'était pas favorable pour me présenter à Bonaparte. D'ailleurs, le général Beaumont, né comte, mais excellent français, dévoué corps et âme à la République, était encore peu connu de lui et se sentait antipathique aux autres généraux à cause de sa naissance[2]. Le fait cité ci-

1. C'est ce même Laudière qui s'était battu en duel avec moi, qui n'étais que simple hussard, en novembre 1792, à Saint-Avold. Cette leçon le rendit plus circonspect : il fut toujours un bon sujet et me fut toujours très dévoué.

2. Ce passage des Mémoires est explicitement confirmé par le curieux rapport de Salicetti, commissaire du gouvernement près l'armée d'Italie, en date

dessus n'a donc été ni cité ni récompensé ; mais, il reste vrai devant Dieu et pour ma gloire, qu'avec 25 hommes, j'ai mis en fuite 200 hulans et fait 900 prisonniers.

du 11 mai 1796. Il y est dit, sans ambages, que la cavalerie a mal secondé les autres armes à Lodi ; il y est proposé, sans détours, de remplacer Beaumont par Murat ; on y allègue, sans embarras, l'aristocratisme de celui-là, le civisme de celui-ci. (Dépôt. Archiv. Histor. Armée d'Italie. Corresp. 11 mai.)

VII.

LODI ET CRÉMONE.

Le 21 floréal (10 mai 1796), dans la matinée, l'armée française marchait sur le pont de Lodi, par où l'ennemi avait opéré sa retraite. Il occupait la rive gauche de l'Adda qu'il avait hérissée de canons et la ligne de ses éclaireurs se prolongeait d'environ un tiers de lieue sur la droite du pont, le long de la rivière.

Et, tandis que, sous la protection d'un feu d'artillerie bien nourri, le général en chef hâtait la formation de ses colonnes d'attaque pour enlever le pont à la baïonnette, le général Beaumont, la mémoire encore toute fraîche de ma charge de l'avant-veille, me faisait demander au chef d'escadrons Cuoq[1] qui commandait mon régiment : Bonaparte l'avait chargé de découvrir un gué dans la rivière. « Envoyez-moi, « dit-il, ce jeune officier de votre régiment qui a si bien « houspillé les hulans avant-hier. » Dès que je fus en sa présence, le général me dit : « J'ai confiance en votre dé-« vouement pour reconnaître un gué où puisse passer la « cavalerie ; voici un homme — il me désignait un paysan « — qui vous aidera à le trouver ; hâtez-vous et venez vite « me rendre compte. »

Tout fier d'une si glorieuse mission, j'enlève mon cheval au galop et j'arrive bientôt sous les balles de l'ennemi. La

1. Louis Cuoq, né en 1762, dragon en 1781 dans le régiment de Montmorency ; en congé en 1789. — Lieutenant dans le 1er corps des hussards de la Liberté, le 2 septembre 1792. — Fait les campagnes de 1805 en Italie, de 1806 et de 1808 à Naples. — Prend sa retraite le 21 octobre 1809 (d'après Bouchard, *Historique du 28e dragons*, p. 211).

peur coupe les jambes à mon homme : il se jette à plat ventre dans un fossé; il ne veut pas en sortir, crainte d'être tué; il a une femme et des enfants, etc. .....

J'avais à cœur de remplir ma mission ; sachant, d'autre part, que la peur ne raisonne pas, je dis à mon guide : « Indique-moi au moins à peu près l'endroit où on peut « passer la rivière. »

— « Monsieur l'officier, portez vos yeux en avant; vous « apercevez une baraque de pêcheurs, en planches, au bord « de l'eau. Eh bien! environ 100 pas en deçà, vous trouverez « un fond solide et peu d'eau.

— « Attends-moi ici : c'est bien. »

— « Oui, Monsieur l'officier. »

Je m'achemine au galop vers l'endroit qu'il m'a indiqué, j'entre dans la rivière, je la parcours un bon quart de sa largeur, sous une pluie de balles : le fond en est solide et semé de petites pierres plates et blanches. Je retourne alors à bride abattue rendre compte de ma mission au général; mon paysan me suivait... de loin : il avait recouvré l'usage de ses jambes.

Après m'avoir entendu, Beaumont m'ordonne : « Allez « de toute la vitesse de votre cheval prévenir le général en « chef que vous avez reconnu le gué pour la cavalerie. » Je cours, je trouve Bonaparte abrité derrière une grosse tour, entouré de cinq ou six officiers d'état-major, donnant ses ordres pour enlever le pont. Lui ayant appris, à sa grande joie, que le gué était reconnu, il me répond aussitôt : « Re- « tournez au plus grand train : dites de ma part au général « Beaumont de passer sans retard la rivière avec sa cava- « lerie, en même temps que l'infanterie va enlever le pont « de vive force. »

Ces paroles du général en chef aussitôt transmises au général Beaumont, celui-ci me dit : « Conduisez-nous, mon brave ». Je me mets à la tête de la cavalerie et nous passons ainsi la rivière à gué sans accident.

L'ennemi se replia après l'enlèvement du pont sur le gros de l'armée autrichienne en retraite vers Razolo et Mantoue :

nous l'abordâmes en flanc avec la plus grande vigueur en tombant sur deux régiments de hussards et de hulans qui auraient été entièrement anéantis sans la nuit qui survint et le son des trompettes qui nous arrêta.

J'avais été aussi flatté qu'honoré d'avoir été appelé par le général de Beaumont pour remplir une mission de ce genre, ordinairement réservée aux officiers d'état-major : mais, après m'en être acquitté avec autant de dévouement que de bonheur, peut-être méritais-je d'être cité pour ce fait.

(Toute cette scène a été reproduite avec vérité dans un tableau peint à la fresque dans la grande salle de l'hôtel de ville de Lodi [1].)

Deux jours après, dans l'après-midi du 23 floréal an IV (12 mai 1796), il y eut une sanglante échauffourée sur la route de Pizzighettone à Crémone entre une partie de la cavalerie légère française et les hulans.

Pendant que Masséna était détaché pour hâter la reddition de la première de ces deux places, Beaumont recevait l'ordre d'agir en arrière et d'occuper la chaussée de Crémone et de Mantoue : Bonaparte était certain ainsi, qu'aucun ennemi ne pouvait s'en échapper.

On partit le 23 floréal au matin ; on fit cinq lieues au trot et au galop par des chemins difficiles et coupés de canaux, les chevaux étaient harassés [2], les distances mal gardées —

1. La fresque de Lodi. — Le lecteur veut-il me permettre deux mots qui me sont personnels ? Je trouvai, au Musée de Lodi, un tableau représentant la bataille : au premier plan, quelques hussards français sabrent un groupe d'Autrichiens. Je m'étais entendu avec un photographe de Milan, M. Ravezza, en novembre 1896, pour avoir une photographie du tableau, que je comptais reproduire en tête de ce volume. Le photographe se fit payer, mais négligea d'exécuter la commande ; un an après, presque jour pour jour, comme il n'avait rien fait encore, je priai un de mes amis, le baron Lumbreso, de secouer cette extraordinaire indolence, et le photographe consentit ...... à rendre le prix du travail qu'il n'avait pas fait !

2. J'ai retrouvé (Guerre. Arch. historiques. Armée d'Italie. Correspondance, 13 mai) une dépêche de Beaumont à Bonaparte sur les événements que rapporte ici Desvernois. Voici cette dépêche, datée de Crémone, 24 floréal : « Je « vous rends compte, mon général, que les reconnaissances de ce matin, après

nous marchions par peloton — Tout à coup nous apercevons une colonne de hulans ennemis qui se précipitent à notre rencontre : c'était ceux que j'avais rejetés dans la citadelle de Pizzighettone le 19 et qui essayaient de s'enfuir. Ils nous abordent avec une grande résolution, enfoncent trois pelotons, tuent, blessent et portent partout le désordre. Déjà la colonne flottait, déjà nos hommes se culbutaient entre eux, quand je m'écriai d'une voix de stentor : « Face « en tête ! Chargeons ». — Je commandais le 5e peloton.

Joignant l'exemple à la parole, je m'abandonne tête baissée à la poursuite des Autrichiens, suivi seulement d'un seul hussard et d'un maréchal des logis chef du 10e régiment de chasseurs à cheval. Ce dernier observe : « Lieutenant, nous « voilà devant une grande ville : plus de 2,000 personnes sont « en avant de la porte.

— « C'est égal, répondis-je, Vive la République et au « galop. En avant, de l'audace, et rin-tin-tin. »

Aussitôt dit, aussitôt fait. Je me précipite, je traverse la ville, suivi de mes deux braves jusqu'à la porte de Mantoue que je trouve fermée, en sabrant quelques hulans au passage.

« s'être portées à quatre milles en avant, n'ont plus rencontré personne. Les « hulans sont partis vers les minuit.

« J'ordonnai à 100 hussards de se porter en avant, et, s'ils rencontraient « l'ennemi, de réparer la conduite affreuse qu'ils avaient tenue *. Je m'y suis « porté avec eux ; nous l'avons rencontré et chargé ; il a perdu six à sept « hommes et chevaux et doit avoir une douzaine de blessés ; nos chevaux ne « pouvaient plus marcher, ce qui nous a empêché de les poursuivre. Quoi- « qu'ils se soient passablement conduits en cette occasion, cela ne peut point « réparer la précédente.

« On vous attend ici avec une grande impatience. Une joie franche parmi « le peuple annonce le désir qu'on avait de voir arriver les Français ; on pré- « pare tout pour les subsistances ; il paraît qu'il y a aussi quelques magasins.

« Je vous prie, mon général, de croire au chagrin que j'ai eu hier.

« J'attends ici vos ordres.

« Salut et respect.

« M. Beaumont. »

* C'est, sans doute, à quelque engagement malheureux de la veille que Beaumont fait allusion ici.

J'avais mis pied à terre ainsi que mes deux hommes pour ouvrir cette porte, quand j'aperçus quelqu'un de très bien mis, debout sur le rempart, à droite.

« Comment, Monsieur l'officier, cria-t-il, vous voulez « ouvrir cette porte, et vous n'êtes que trois ! On voit bien « que vous êtes Français ! Mais prenez garde ! Les hulans « en colonne sont arrêtés à vingt pas d'ici ; veuillez monter « auprès de moi pour vous en assurer vous-même. »

Ces paroles dites en très bon français, je montai sur le champ et vis effectivement la colonne de hulans arrêtée sur la chaussée à vingt pas de la porte. J'en avais vu assez et me préparais à descendre quand l'inconnu, tirant alors de sa poche une riche tabatière, affecte, en voulant l'ouvrir, de me faire voir un excellent portrait en miniature de Louis XVI, encadré dans le couvercle. — « Je ne prends pas de tabac, « répondis-je : mais, permettez-moi d'appliquer avec respect « mes lèvres sur cette image chérie ». Les paupières humides, j'avais peine à dominer mon émotion. L'ayant fait comme je l'avais dit, l'étranger me serra la main cordialement à plusieurs reprises : je m'en séparai enfin pour remonter vivement à cheval et m'éloignai au galop, en lui faisant un dernier adieu de la main. Nul doute que cet homme ne fût un émigré de haut parage[1].

En regagnant la porte de Milan, par où j'étais entré dans Crémone, je vis venir à moi, en grand cortège, au milieu des vivats des habitants, le syndic et les échevins de la ville, qui me présentaient sur un plateau, recouvert par un tapis de brocart frangé d'or, les clefs de Crémone, et commençaient à me haranguer. C'est alors que j'aperçois Cuoq avec le commandant des hulans et cinq hommes ses ordonnances : il avait été pris dans l'échauffourée au début du combat, il me dit :

« Mon cher Desvernois, je dois la vie au commandant « autrichien. Ne pouvant plus ni respirer, ni marcher au

1. On sait que le régent était venu s'établir à Vérone : ce qui explique la présence d'émigrés dans le Nord de l'Italie. — Sur les rapports des troupes républicaines et des émigrés, consulter Forneron, II, p. 15.

« milieu de ses hommes, je demandais ou la mort ou le temps « de reprendre haleine. Il eut l'humanité d'acquiescer à ma « demande et ordonna à sa troupe de tourner Crémone par « le dehors et de l'attendre sur la chaussée, près de la porte « dite de Mantoue. Mais à peine étions-nous dans la ville, « dans la chambre de l'hôtel qui est à la droite de la porte de « Milan, que le piétinement de quelques chevaux et des « acclamations bruyantes inquiétèrent mon sauveur. Il entr'- « ouvrit doucement la fenêtre pour connaître la cause de tout « ce bruit et vous vit vous précipiter dans la ville avec vos « deux compagnons, en brandissant vos sabres. Le com- « mandant ennemi, pâle et tremblant, me dit alors : « Tout à « l'heure, vous étiez mon prisonnier, maintenant je suis le « vôtre, et je me mets à mon tour sous votre protection. » — Ce fut ainsi que je repris sur l'ennemi mon propre commandant et que je fis prisonnier le commandant ennemi avec ses cinq ordonnances.

Le général Beaumont tournait la ville de Crémone, et le général Vial avec l'infanterie y arrivait au pas de course de Pizzighettone. Ce fut à lui que je fis remettre les clefs de la ville par le magistrat; puis je courus rejoindre avec mes deux braves la cavalerie française qui chassa promptement les hulans arrêtés en dehors de la porte de Mantoue, pour attendre leur commandant.

« Ce que vous venez de faire à Crémone, me dit le « général Beaumont, est digne de ce que vous avez fait le « 19 en sabrant l'ennemi depuis Codogno jusqu'à Pizzi- « ghettone, de ce que vous avec fait le 21 au gué de Lodi. « Il ne tiendra pas à moi que vous n'en soyez dignement « récompensé. Demain j'enverrai mon rapport au quartier « général : je vous propose pour le grade de capitaine. « C'est le moins qu'on puisse faire pour un brave tel que « vous. »

Le lendemain, en effet, 24 floréal an IV, après avoir renvoyé le lieutenant-colonel des hulans et ses cinq ordonnances en reconnaissance de sa générosité envers M. Cuoq, il me fit appeler au quartier général et me lut son rapport : il rap-

pelait mes trois actions d'éclat successives, demandait pour moi le troisième galon et insistait pour que je fusse mis à l'ordre du jour de l'armée. Le même jour, il me retint à dîner et ne cessa de me donner des éloges.

Le bulletin était rédigé par des officiers du grand état-major ; le comte de Beaumont n'y avait aucun crédit. Aussi fut-il à peine parlé de moi à propos de Lodi, et quant à mes deux belles actions du 19 et du 23 floréal an IV (8 et 12 mai 96) on n'en souffla mot : le bulletin disait seulement que les Français avaient fait une reconnaissance sur Pizzighettone et étaient entrés à Crémone [1].

« Mon dévouement à la patrie, dis-je, après l'avoir lu, « me met au-dessus des intrigues de quelques ambitieux « obscurs ; ce n'est pas la première fois qu'ils se montrent « jaloux de la gloire acquise sur les champs de bataille par « un officier subalterne : ne pouvant se l'approprier, ils « l'étouffent. Mais toute l'armée, mais tous mes camarades « ont été témoin de ma conduite aux 8, 10 et 12 mai ; ils « savent ce qu'ils doivent penser de mes actions de guerre ; « le rapport du général Beaumont les a consacrées comme « miennes ; je les revendique devant tous pour moi et pour « mon régiment » [2].

1. L'ordre du jour du 24 floréal porte, en effet : Après la prise de Pizzighettone, « un fort détachement de cavalerie s'est porté sur Crémone, dont il s'est emparé, après en avoir chassé quelques hulans qui y étaient en observation. » (Guerre. Arch. hist., 24 floréal). — Consulter Bouchard, *Historique du 28e dragons*, p. 35-36.

2. Dans la lettre qu'il adresse le 12 décembre 1830 au maréchal Soult, ministre de la guerre, Desvernois rappelle le rôle qu'il a joué à Lodi (Guerre. Arch. admin. Desvernois), rôle méconnu par les Victoires et Conquêtes (t. XXV, p. 133), rôle inconnu, comme il fallait s'y attendre, au sergent Jean-Pierre Landon, de la légion des Allobroges (Guerre. Arch. hist. Armée d'Italie. Corresp., 10 mai). — Il est exact, du reste, que la cavalerie a passé l'Adda : le rapport du chef du 25e chasseurs le dit formellement (Guerre. *Id.*), comme aussi celui du 10e chasseurs : Ordener passa la rivière avec 300 chevaux (Guerre, Registre R, p. 92), et l'ordre du jour du 21 floréal dit expressément : « La cavalerie a passé la rivière au gué malgré la difficulté qu'il présentait et a poursuivi l'ennemi. » (Guerre, 11 mai, nº 23, p. 296. — Nul officier, autre que Desvernois, ne revendique l'honneur d'avoir découvert le gué : il n'y a pas de raison de le lui contester.

Pour me calmer, le chef d'escadron Cuoq me fit remarquer que l'oubli dont j'étais la victime venait de ce qu'on ne voulait pas donner d'avancement. Le régiment avait, en officiers, plus de deux fois le nécessaire, par l'incorporation récente de deux escadrons venus du 3e hussards, alors que l'ordre du ministre était de réduire à 4 escadrons tous les régiments de cavalerie légère[1].

Et voilà comment la journée du 8 mai me valut seulement deux chevaux de prise que j'avais le droit de choisir parmi les trente-quatre qu'on avait enlevés ; je ne parle pas des 1,200 francs qui me revinrent de la vente de ces chevaux : j'en envoyai une moitié à mon excellent père. L'autre fut gardée en réserve dans la caisse du quartier-maître : elle devait être expédiée à Lons-le-Saulnier, si je venais à périr.

1. C'est ce que répète Desvernois, dans la lettre qu'il adresse le 8 mai 1823 au maréchal Victor. (Guerre. Arch. admin. Desvernois). « La réduction de six escadrons à quatre, puis l'incorporation de deux escadrons du 13e régiment de hussards dans le 7e *bis* donna un si grand nombre d'officiers à la suite que c'est la raison pourquoi, malgré tant d'actions d'éclat et successives, M. Desvernois, qui fut d'ailleurs prisonnier de guerre en Italie pendant la campagne de l'an IV, ne reçut, ainsi que ses camarades, aucun avancement. »

VIII.

30 mai. — 5 septembre 1796

PRISONNIER.

A peu de jours de là, le soir de la bataille de Borghetto [1] où Murat voulut bien me remarquer, je fus témoin d'un grand danger que courut le général en chef. Celui-ci, exténué de fatigue, s'était retiré dans un château pour se reposer, quand il y fut dérangé par un fort détachement d'infanterie autrichienne, lequel s'était égaré en fuyant le long du Mincio. Le général n'eut que le temps de fuir par le jardin, une jambe nue et l'autre encore bottée. Le voyant dans cet équipage, je courus à sa rencontre et lui donnai mon cheval. Ce fut à cette occasion qu'il forma sans différer un corps de guides, expressément chargés de l'accompagner et de le garder [2].

Pendant ce temps, l'Italie se soumettait et nous investissions Mantoue [3] : mais, faute d'un parc de siège, nous ne pouvions bombarder la ville ; en outre, installé dans le camp

1. La bataille de Borghetto (30 mai) livra aux Français le passage du Mincio, sur lequel Beaulieu s'était replié après Lodi. Le rapport du chef du 7e hussards à Bonaparte, en date du 30 mai, porte : « Le régiment se met en marche pour « Borghetto ; il charge plusieurs fois l'ennemi, lui fait quantité de prisonniers, « notamment un général napolitain. » (Guerre. Arch. hist..., 30 mai, et registre R, p. 135.)

2. Les guides furent placés sous le commandement de Bessières. (Consulter Thiers, *Révolution*, VIII, 201.)

3. Mantoue, investie le 4 juin 1796, capitula le 2 février 1797, malgré les deux campagnes de Würmser (août et septembre) et les deux campagnes d'Alvinzi (novembre et janvier).

retranché de Migliaretto, il semblait nous braver et menaçait à tout moment nos travailleurs. Le jeune et intrépide général Murat résolut de s'en emparer avec 2,000 fantassins et le 7e hussards.

Dans la charge que nous exécutâmes sur le camp, j'eus mon cheval tué raide d'une balle au front. Jeté à terre, piétiné par les chevaux qui suivaient, je fus transporté, moulu et tout meurtri, sur un brancard.

Malgré les soins du chirurgien-major, je souffrais horriblement ; et puis, je passai la nuit couché sur un peu de paille, à la belle étoile ; le terrain était marécageux et la fièvre me prit.

Transporté à l'ambulance des officiers malades, au couvent des capucins de Goïto, j'y arrivai mourant, comme on se hâtait d'évacuer mes camarades pour ne point les abandonner à l'ennemi : c'était Würmser qui débouchait du Tyrol sur 3 colonnes (25 juillet). Ne consultant que son extrême attachement pour moi, M. Bidoyer, capitaine quartier-maître du 7e hussards, vint me prendre moribond dans sa voiture et me mena à Suzzala, de l'autre côté du Pô. Pendant le voyage, j'avais perdu connaissance : mon ami, éploré, me confie au vaguemestre et au secrétaire, et va quérir un médecin et un prêtre. L'un et l'autre arrivent ; on m'administre l'extrême-onction au milieu de la famille du propriétaire, qui récite, agenouillée, les prières des agonisants. Cela fait, cette famille dévote se retire.

Le vaguemestre restait seul auprès de moi, s'attendant à chaque instant à me voir rendre le dernier souffle : à sa grande surprise, je m'endormis profondément, calmé par une potion qu'on m'avait administrée tout d'abord. A trois heures du matin, je sortis de cette espèce de léthargie, durant laquelle je n'avais cessé de rêver au paradis, je voulus savoir l'heure, puis, reconnaissant celui qui me soignait, je demandai ce qu'il y avait de nouveau.

« Tout va bien, » me répondit-il.

A 4 heures, un sergent d'infanterie vint frapper rudement à la porte que le vaguemestre ouvrit. « L'ennemi a passé le

« Pô ; il s'avance en insurgeant le pays. Partez ou vous êtes « perdus. Adieu ! »

Tout incontinent, le vaguemestre va trouver le quartier-maître et son secrétaire. « Desvernois est mort ? »

— « Non ; je crois même qu'il ne mourra pas. Mais je « viens vous prévenir que nous n'avons pas un moment à « perdre pour déguerpir : l'ennemi avance, les paysans fon- « dent de toutes parts sur les Français ; c'est un sergent qui « vient de me l'apprendre. »

— « Votre sergent est un peureux, riposte M. Bidoyer. « Nous partirons à 8 heures ; si Desvernois est trop mal « pour être mis dans la voiture, je le recommanderai aux « soins de cette bonne famille où nous sommes et qui m'a « reçu hier à bras ouverts. »

A 6 heures, il monta auprès de moi ; j'avais repris un peu de force pendant mon sommeil.

« Nous partirons pour aller coucher à Crémone, ta « conquête, mon cher Desvernois. Là, tu te rétabliras à « l'ombre de tes lauriers. »

— « Mon ami, je sens plutôt l'ombre de la tombe ! Enfin, « que la volonté de Dieu soit faite, » répondis-je.

On m'aida à me lever, à m'habiller, à descendre chez Bidoyer, où toute la famille vint bientôt m'entourer : pendant ce temps la mère activait notre déjeuner à la cuisine.

J'avais pris un peu de lait de poule et mes trois amis déjeunaient de bon appétit, quand, tout à coup, de grands cris se font entendre du dehors. Le maître de la maison et son fils vont aux nouvelles : ils rentrent bientôt, pâles et tremblants et ferment la porte d'entrée : les paysans sont en révolte, ils nous cherchent pour nous massacrer. Dans ce moment même, on fait effort contre la porte : elle cède sous trois coups de fusil à balle ; le quartier-maître, son secrétaire et le vaguemestre sautent par la fenêtre qui a jour sur le jardin, et vont se blottir dans le poulailler, transis de peur.

Les paysans fondent sur moi, furieux : il me couchent en joue : de chaque main, j'écarte leurs fusils. Mais ils m'arrachent de ma chaise, me foulent aux pieds, me dévalisent,

me frappent, m'outragent, criant : « *Prigioniere, prigioniere !* »

Le propriétaire paraît enfin avec son fils. Il va chercher mes trois compagnons, que les paysans réclament et qu'ils fouillent. Puis on nous fait monter sur une voiture attelée de bœufs et chargée de paille et on nous conduit à Borgoforte pour nous livrer aux Autrichiens. Pendant le trajet, j'étais plus mort que vif : pour m'achever, un paysan quitte son champ, accourt pelle levée vers la voiture et l'abat de toute sa force sur ma tête en criant : *Viva il nostro imperatore.* J'avais mon chapeau sur la figure : il était tout coupé. Je dois ajouter, du reste, que ce misérable qui faillit m'achever fut fortement maltraité lui-même par ceux qui nous escortaient.

Ils étaient commandés et conduits par le fils de notre propriétaire de Suzzala, qui était venu à cheval pour nous sauver de la mort. Il apprit en chemin au quartier-maître que sa caisse, son argent et mes papiers avaient été mis en sûreté par son père. Bidoyer me le dit : j'avais en dépôt dans sa caisse plus de 600 francs.

Le soir même nous fûmes livrés aux Autrichiens à Borgoforte et conduits immédiatement chez le général Colli. Pour moi, je fus transporté à l'hôpital et soigné : je pris un peu de bouillon et me reposai sur une paillasse. Le lendemain, à 5 heures, on me monta sur une charrette attelée d'un cheval pour nous transférer à Mantoue, mes compagnons et moi. Arrivés dans cette place, insultés, en nous rendant chez le commandant de place Canto d'Irles, par quelques misérables qui nous tiraient la langue et crachaient sur nous, le vieux commandant, bavard et joyeux, voulut nous régaler d'une histoire de sa façon. Il nous assura que toute l'armée française, y compris M. Buonaparte-Malaparte-Cattivaparte, était en ce moment même prisonnière de guerre, et que les paysans, à la poursuite des fuyards, faisaient des milliers de prisonniers. « Voilà ce que le Directoire de votre prétendue « République a gagné en confiant le sort de son armée à « un jeune homme sans la moindre expérience du métier « de la guerre. »

Cela dit, Canto d'Irles nous fit conduire dans l'ancien château des ducs de Mantoue, qu'on avait transformé en hôpital et en prison.

Par un bonheur providentiel, le commandant des hulans que j'avais combattu le 19 floréal et fait prisonnier à Crémone le 23, se trouvait alors dans la ville ; il apprit par Canto d'Irles lui-même que des officiers du 7e hussards français venaient d'être transférés au château, et accourut aussitôt prendre des nouvelles de son bon ami, M. Cuoq. « Ne pou-« vez-vous pas m'en donner aussi, dit-il à Bidoyer, d'un « autre officier de ce régiment avec lequel j'ai eu affaire « deux fois en quatre jours ?

— « Hélas ! répondit le quartier-maître, cet officier se « meurt dans la salle à côté, » et il lui raconta mes aventures, à Borgo-forte, puis à Mantoue. Introduit dans ma chambre, le commandant autrichien se jeta dans mes bras et m'embrassa cinq ou six fois de suite ; puis, remarquant le mauvais grabat sur lequel j'étais étendu :

— « Mes bons amis, dit-il, vous savez peut-être que je « suis le neveu du feld-maréchal Würmser ; j'espère, dans « tous les cas, que vous vous en apercevrez bientôt : et quant « à vous, mon cher et brave camarade, nous vous sauverons, « soyez-en sûr. »

Au même instant, il fit préparer deux chambres, presque élégantes par leur ameublement : la première et la plus belle était réservée à Bidoyer et à moi ; l'autre, au secrétaire et au vaguemestre. En même temps, il me fit porter du linge et une robe de chambre, et manda incontinent médecins, chirurgiens et pharmaciens. Ils m'examinèrent longtemps, sondèrent mes plaies, me firent ouvrir les yeux : finalement, voyant ma jeunesse et ma vigueur, ils promirent de me sauver.

— « Prodiguez-lui tous vos soins, Messieurs : je revien-« drai le voir plusieurs fois par jour. Donnez-lui un infirmier « qui soit spécialement attaché à sa personne. »

Deux heures après, arriva un invalide originaire des Pays-Bas — il était né aux environs de Lille, — et parlant

bien français, ainsi que sa femme qui était flamande ; grâce à eux, je repris entièrement connaissance, et, sur les dix heures du soir, je recouvrai la parole.

Quand le commandant revint, il donna deux écus de gratification à mon infirmier et m'embrassa de nouveau : ce fut alors seulement que je le reconnus.

Mais les attentions de mes hôtes ne pouvaient me cacher longtemps à moi-même ma position véritable. Bidoyer, le secrétaire et le vaguemestre avaient été renvoyés à l'armée d'Italie en qualité de non-combattants : pour moi, dès que je pus supporter la voiture, on me fit partir pour la Styrie avec un convoi de prisonniers.

J'en étais navré ; aussi, arrivé à Rovereto, retombé-je dans un état alarmant. Laissé dans une voiture pendant une halte, un pauvre barbier eut pitié de moi ; aidé de sa femme, il me porta chez lui, me restaura ; puis, après m'avoir coupé la barbe et les cheveux pour me débarrasser de la vermine qui me rongeait, après m'avoir changé de chemise, ils me transportèrent à l'hôtel des Deux-Roses, en face de leur maison.

Ils venaient de me quitter pour voir partir le convoi des prisonniers qui filait sur Trente, quand la maîtresse de l'hôtel accourut comme une furie et me roua de coups de bâton en me couvrant d'injures. Tourmenté par la fièvre qui ne me quittait plus, je ne pouvais bouger ; j'avais les jambes raides comme des barres de fer ; mais mes gémissements et mes plaintes, ainsi que les cris de cette mégère, attirèrent les habitants du voisinage : le barbier et sa femme surent bien l'empêcher d'accabler ainsi un pauvre officier moribond.

Le syndic arriva qui blâma son inhumanité. Le peuple en fit autant et lui adressa les reproches les plus amers. On fit venir une voiture, sur le fond de laquelle on avait mis de la paille et j'y fus porté, couvert de meurtrissures et de sang. Comme on me prenait sous les bras, jentendis un habitant dire au voiturier :

« Tiens, Pasquale, couvre avec cette couverture ce mal-

« heureux jeune homme : c'est notre frère en Jésus-Christ. « N'oublie pas de me la rapporter ». Plus loin, un jeune homme s'approcha de la voiture. « Monsieur le Français, « Monsieur l'officier français, voici un gâteau que papa et « maman vous prient d'accepter : il est de cédrats confits, il « est excellent. » Je soulevai la tête et vis un charmant enfant de 15 ans ; je le remerciai des yeux et de la main et me sentis soulagé de mes souffrances par ces témoignages d'intérêt et de pitié.

On se mit en route par un orage épouvantable ; la pluie tombait à torrents ; les éclairs illuminaient tout à coup le chemin, qui disparaissait bientôt dans la nuit, et le tonnerre retentissait avec fracas dans la montagne. En même temps la fièvre me rongeait ; je ne pouvais dormir un moment.

Quand nous arrivâmes à Trente, il était minuit : le temps n'avait pas changé : il tonnait, il éclairait toujours, comme à notre sortie de Rovereto. A la première maison à droite du faubourg, mon voiturier fut arrêté.

« Qu'as-tu dans ta voiture, lui demanda un militaire autrichien ? »

— « C'est un pauvre officier prisonnier et presque mort « que la femme de l'hôtel des Deux-Roses d'or de Rovereto « a pour ainsi dire tué à coups de bâton ! »

— « Monsieur le Français, vous êtes officier ? »

— « Oui, Monsieur. »

— « Ce que le voiturier me dit des mauvais traitements « que vous a infligés l'hôtesse de Rovereto est-il vrai ? »

— « Oui, Monsieur. »

— « Dans quel corps de l'armée française serviez-vous ? »

— « Dans le 7e régiment de hussards. »

— « Ce régiment qui a la pelisse rouge et le dolman bleu « foncé, avec tresse jaune et boutons de cuivre ? — Celui que « nous appelons dans notre armée les hussards de Paris. »

— « Oui, Monsieur ».

S'adressant alors au voiturier : « Conduis cet officier dans « une auberge, lui dit-il : après l'y avoir laissé, tu revien- « dras me rendre compte ici. »

— « Qui demanderai-je alors? »

— « Le major du régiment. »

— « Oui, Monsieur le major. »

Et le voiturier se remit en marche, au milieu des rues désertes. Il frappa en vain aux portes, aux fenêtres de cinq ou six auberges; tout dormait; partout l'obscurité et le silence. Désolé, il arrêta devant un corps de garde et demanda au caporal autrichien qui commandait le poste, de recevoir jusqu'au jour un pauvre officier français prisonnier et bien malade — « Nicht », fut sa seule réponse.

Et notre course recommença.

Il était environ deux heures après minuit quand le major impatienté sans doute de ne pas voir revenir le voiturier partit à sa recherche et le trouva devant le corps de garde où il était revenu.

« Personne n'a voulu m'ouvrir dans les auberges, « Monsieur le major, dit-il; et le caporal du poste a refusé « de recevoir mon pauvre malade. »

Le major s'approcha de moi; j'étais transi de froid. — « Prenez courage, Monsieur l'officier; je vais vous loger « chez moi. Voiturier, va arrêter ta voiture devant l'hôtel des « Deux Aigles d'or où tu me retouveras. »

Comme nous arrivions devant l'hôtel, nous trouvâmes des domestiques dont deux portaient des flambeaux: le major dit à deux autres:

— « Descendez de la voiture M. l'officier qui est malade, « sans qu'il éprouve aucun mal. » Puis, se retournant vers moi:

— « Courage, dit-il, nous voilà arrivés: je vous fais passer « par un escalier dérobé pour ne pas déranger MM. les offi- « ciers du régiment de Würmser hussards; ils sont encore « à jouer au salon. — C'est ici mon appartement: il est à « votre disposition pour cette nuit et pour demain encore: « car je suis de piquet. Qu'on fasse bon feu et chauffer du « linge et mettre des draps dans mon lit qu'on bassinera. « Toi, pendant ce temps, déshabille M. l'officier, passe-lui « une chemise bien chaude, ce caleçon, ce gilet de flanelle,

« ces bas noirs; chausse-lui aussi ces pantoufles; donne-« lui ce bonnet de coton et ma robe de chambre. Toi, « Karl, cours chercher le médecin du régiment: tu sais « sa chambre, amène-le moi sur le champ. »

Celui-ci arriva aussitôt, examina mes meurtrissures, lava avec de l'eau tiède les plaies que j'avais au crâne et aux tempes; après quoi, il sonda très attentivement mes blessures, dont aucune, heureusement, n'était grave. Malgré ma fièvre, il me fit donner une petite soupe et un œuf frais et même un doigt de vin du Rhin: mais je n'y touchai pas, je ne pouvais manger. On me mit alors au lit et je ne tardai pas à m'endormir comme un bienheureux.

Il était 8 heures du matin quand je me réveillai: le major autrichien reposait dans un fauteuil au chevet de mon lit: je le contemplai en silence, pénétré d'une reconnaissance profonde: c'est pour moi le plus doux souvenir de ma vie.

Il pouvait avoir quarante ans; sa figure était noble et agréable, sa tournure élégante, sa taille de cinq pieds sept pouces: quant à son nom, je me le suis longtemps rappelé; je l'ai oublié aujourd'hui.

A midi, n'ayant plus de fièvre, je me levai et déjeunai avec le major et le médecin. On causa de ma province d'origine, de mes campagnes, de mes combats à Fombio, à Lodi, à Crémone; on parla surtout de la générosité qu'avait montrée le commandant des hulans à l'égard du commandant Cuoq. « Vous allez être bien surpris, Monsieur l'officier, « me dit le major autrichien ; le commandant des hulans, ce « digne neveu du maréchal Würmser, est ici même à son « quartier général. Nous allons l'informer que vous êtes ici : « sûrement, il aura grand plaisir à vous voir et à vous être « agréable en tout ce qui dépendra de lui. »

Je fus ravi de cette nouvelle; cependant la fièvre me reprit avec de mauvais symptômes dont le médecin n'augurait rien de bon. J'étais dans cet état quand M. de Würmser accourut pour me voir et m'embrasser. Sa présence, comme celle du major, adoucissaient ma souffrance: mais les regardant tous deux, si dignes d'être aimés, j'avais peine à penser

que c'étaient là deux ennemis. — Le commandant m'assura de toute sa bonne volonté: « J'ai déjà entretenu de vous « M. le maréchal mon oncle: il sait que nous avons « lié connaissance sur les champs de bataille; il attendra « que nous soyez rétabli pour vous envoyer chercher dans « son carrosse, et ce sera moi qui aurai l'honneur de vous « présenter. On a déjà trouvé un couvent salubre où je vous « conduirai avec M. le major: c'est celui de San Bruno. « Vous y verrez les excellents pères: les médecins vous « soigneront: un bon Croate et sa femme vous serviront. »

Dans l'après-midi, en effet, arrivèrent le neveu du maréchal, le médecin en chef et le major: il me prirent dans leur carosse à l'hôtel des Deux Aigles d'or: ma fièvre s'était calmée et, avec l'aide du bon major qui me soutenait par le bras, je pus descendre l'escalier. Nous arrivâmes au couvent de Saint Bruno, attendus par le Père gardien, qui se tenaît à l'entrée avec trois autres religieux : il me conduisit immédiatement dans l'appartement qui m'avait été préparé et d'où j'avais une vue superbe sur la campagne.

« Il y a dans cette armoire du linge et tout ce qui vous « est nécessaire, me dit le neveu de Würmser. Demain et « tous les jours, je viendrai vous voir. »

— « Et moi aussi, ajouta le médecin en chef du quartier « général : à présent vous allez vous coucher, car vous paraissez fatigué et souffrant. Donnez-moi votre bras... La fièvre « redouble, vous avez cent-dix pulsations. Demain matin, je « serai ici avec deux collègues pour nous consulter sur votre « maladie. Au revoir. Ayez bon courage et confiance. »

A peine m'avaient-ils quitté que le Croate arriva avec sa femme: ils me déshabillèrent, me mirent au lit, puis me firent boire une potion qu'on m'avait préparée sur l'ordre du médecin dans la pharmacie du couvent.

Le reste du jour et toute la nuit, je fus dans une grande agitation, sans pouvoir reposer un moment; mais à sept heures du matin, la fièvre se calma et je m'endormis. Pendant que je reposais ainsi, arrivèrent le médecin en chef et deux de ses collègues: ils m'examinèrent, mais sans me réveiller; et,

après avoir interrogé l'infirmier et sa femme, ils se retirèrent.

A deux heures après midi, je me sentis le désir de manger, je croyais que la fièvre avait disparu. Le neveu du maréchal qui arrivait alors, était enchanté. « Mon camarade, me dit-il, « le maréchal m'a donné commission de vous remettre six « souverains d'or de sa part, les voici. » Dans ma position, je ne pouvais me défendre de les recevoir : je chargeai donc le commandant d'exprimer à Würmser toute ma reconnaissance.

Mais deux jours plus tard, des symptômes alarmants firent craindre pour ma vie : le ventre et les jambes gonflèrent tout à coup. Les médecins inquiets me tâtèrent la poitrine, le dos, les cuisses, les jambes ; après avoir consulté entre eux, ils me firent avaler une potion trop forte sans doute : car mes yeux sortirent aussitôt des orbites et j'eus le corps et la figure couverts en un instant de petites plaques rouges. Et cependant, MM. de la Faculté autrichienne parurent très satisfaits : je dois dire qu'en effet, depuis cette crise, je commençai d'abord à aller mieux.

Mais bientôt la maladie revint avec plus de force ; elle devint si grave que les Autrichiens, refoulés par Victor et battant en retraite de tous côtés, n'osèrent me transporter en Styrie : ils me firent signer une promesse de ne porter les armes contre eux qu'après avoir reçu mon cartel d'échange. Puis ils m'abandonnèrent.

Quelques jours après, les Français entraient à Trente ; j'étais libre (5 septembre 1796).

IX.

Septembre 1796. — Février 1797.

SUR L'ADIGE.

Le chef d'état-major général m'accorda une garde de sûreté pour le couvent de San Bruno, dont les religieux avaient été pour moi pleins de prévenance et de bonté. Trois jours après je rejoignis à Codogno le dépôt de mon régiment; on me croyait mort, et, comme pour justifier cette idée, je retombai malade.

Mais j'étais logé dans une excellente famille. La mère — dont je veux citer le nom dans ce manuscrit, — Mme Margarita Zafferi, avait cinq enfants : trois garçons encore célibataires, Andrea, Giovanni et Battistino, et deux filles. L'aînée de celles-ci, Teodora, était une très jolie femme mariée au receveur de la ville : elle avait un enfant. La seconde, Teresina, à peine âgée de 17 ans, était plus jolie encore et plus aimable que l'aînée : elle habitait chez sa mère. Tous me prodiguèrent les soins les plus touchants pendant les trois mois que je passai au milieu d'eux, alité et bien malade : chaque fois que je pouvais me lever et manger avec eux, c'était une joie pour ces braves amis ; la mère ne m'appelait que « caro figlio suo », les frères et sœurs « amico caro » ou « fratello carissimo. »

J'étais enfin convalescent quand arriva mon cartel d'échange : l'état-major me l'envoya au moment même où François, mon frère, hussard dans mon régiment, arrivait à l'hôpital : il avait été grièvement blessé à Bassano, au point que l'on pensa lui faire l'opération du trépan. Il n'en fut rien ; et aussitôt que ses blessures commencèrent de se fermer,

la bonne dame Zafferi obtint que François viendrait me remplacer chez elle : j'avais, en effet, repris mon service de guerre à Ronco sur l'Adige, en face d'Arcole, quelques jours après la célèbre bataille de ce nom.

J'étais sous les ordres du général Guyeux qui jouissait de la plus haute réputation militaire : il me raconta tous les détails de la campagne que j'avais manquée, les accidents du combat et la nature du terrain qu'avait choisi Bonaparte.

Chaque soir, avec trente hussards de mon régiment, je passais sur la rive gauche de l'Adige, sur un bac : puis, je poussais des reconnaissances sur Montagnara, Est, Monteceli, à la barbe des Autrichiens : car le général Guyeux voulait toujours des détails circonstanciés et positifs. Ces marches de nuit étaient très hasardées ; le bac qui me transportait retournait bien vite sur la rive française, et l'ennemi, qui connaissait mes reconnaissances, pouvait me tendre des embuscades ou m'accabler avec des forces supérieures. J'eus le bonheur de n'avoir aucune mésaventure ; j'eus aussi la chance de pouvoir étudier le terrain sur lequel notre armée avait combattu les 15, 16 et 17 novembre : l'étroite chaussée qui conduit au pont d'Arcole sur l'Alpon, où mon régiment exécuta, sans moi, de si belles charges sur l'ennemi ; le marais où le général en chef fut culbuté, où il faillit être tué ou pris, où il fut sauvé par ses deux aides de camp Muiron et Eliot, que cette mort devait immortaliser ; la position que le colonel Brigidio défendit si valeureusement avec ses Croates.

Deux mois se passèrent ainsi à Ronco, après lesquels je fus détaché à Legnano pour continuer mon service de reconnaissances : dans l'une d'elles, je fis prisonniers un officier et neuf hussards du régiment d'Erdodi hongrois.

Mais la lutte allait bientôt se ranimer[1].

1. Tandis que Alvinzi, avec 45,000 hommes, descend l'Adige de Rovereto sur Vérone, Provera, venant de Padoue avec 20,000 hommes, cherchera à passer l'Adige et à secourir Mantoue. Il passe l'Adige, en effet, le jour même de la bataille de Rivoli (14 janvier 1797), il est devant Mantoue le 16, attaque le corps de blocus commandé par Serrurier et Miollis.

Après le combat de Bevilacqua, où Provera contraignit Duphot à se replier, le général ennemi perdit trois jours dans l'inaction, il se décida enfin à tenter le passage de l'Adige à Anghiari, en donnant le change à la garnison de Legnano où je me trouvais encore : pour y arriver, il ordonna quelques manœuvres du côté de Bonavigo, de Nicesola, où il envoya la brigade de Hohenzollern.

Ces démonstrations réussirent d'abord. Une petite avant-garde autrichienne traversa l'Adige à Anghiari, pour faciliter la construction d'un pont, à laquelle l'ennemi travailla avec beaucoup d'activité.

Le général Guyeux arrivait avec 1,200 hommes pour s'y opposer ; il dut renoncer à son projet devant les forces considérables dont disposaient les Impériaux. Provera passa par ce point avec tout son corps et brûla le pont derrière lui : il se coupait à lui-même la retraite, s'il ne parvenait pas à pénétrer dans Mantoue. Désormais libre de ses mouvements, il se dirigea sur Cerca et arriva le 14 janvier par Sanguinetto à Nogara ; il y fit bivouaquer ses troupes.

Pendant ce temps, Augereau qui était chargé de la défense de l'Adige était fort embarrassé : sa ligne était coupée ; il ne pouvait communiquer avec Bon ni avec Guyeux, non plus qu'avec sa réserve de cavalerie. Néanmoins, à la première nouvelle du mouvement de Provera, il rallia la colonne mobile du général Lannes, rassembla toutes les forces dont il pouvait disposer et fila sur Anghiari où passait l'arrière-garde de Provera.

J'avais quitté Legnano avec mon détachement pour me réunir à la colonne de droite, que commandait Lannes ; celle de gauche était sous les ordres du général Point. Tous deux se jettent sur cette arrière-garde : Guyeux et Bon débouchent de Ronco et la prennent à revers : elle plie, elle cherche à rejoindre le gros du corps de Provera qui ne fait rien pour la soutenir. Elle est bientôt obligée de mettre bas les armes : elle nous livrait 14 pièces de canon.

Provera n'en continuait pas moins sa route par Castellaro ; le 15 janvier, il arrivait devant Mantoue, après avoir

eu la précaution de mettre à la tête de son avant-garde des hussards dont l'uniforme ressemblait à celui de nos hussards de Berchiny[1]. Cette ruse faillit lui réussir. Il approchait de la porte de Saint-Georges, quand un vieux sergent, flairant une surprise, remarqua que ces hussards qui arrivaient à l'improviste avaient des manteaux neufs, tandis que ceux des hussards de Berchiny étaient lavés par les pluies et usés dans les bivouacs. Il abaissa aussitôt la barrière et donna l'éveil : la brigade Miollis prit les armes et repoussa l'ennemi.

Le 16 janvier, à 5 heures du matin, la Favorite et San Antonio furent attaqués avec résolution par Provera et Würmser. Le vieux maréchal marchait à la tête de ses troupes : il sortit de Mantoue, culbuta le général Dumas[2] et s'empara de San Antonio : mais la 57e demi-brigade, soutenue par Serrurier, lui résista vigoureusement et l'obligea à se replier sur Mantoue. A peine avait-elle remporté ce succès que la terrible 57e, ayant le général Victor à sa tête, se jeta à la poursuite de Provera ; soutenue par les troupes de Dugua, les brigades de Bon et de Guyeux, elle finit par acculer la colonne autrichienne au faubourg. Le désordre et la confusion commençaient déjà à se mettre dans ses rangs, Victor faisait déjà des prisonniers, quand Miollis débouchant à dix heures du matin sur l'aile gauche des ennemis avec la 32e et la 75e opéra par Castaletto une attaque sur leur flanc : au même moment, Augereau arrivait par Castellaro pour les prendre en queue : je le suivais avec mes hommes. Dès cet instant, toute résistance sérieuse cessa de la part des

1. Le régiment des hussards de Berchiny ou Bercheny avait été formé par Ladislas-Ignace Bercheny, né le 3 août 1689 à Eperies, en Hongrie, venu en France en 1712 où il obtint le bâton de maréchal. C'était le fils du fameux agitateur hongrois, qui, de concert avec le prince Ragotzky, souleva son pays contre l'Autriche en 1700.

2. Sur le général Dumas, cf. Ernest d'Hauterive, *Un soldat de la Révolution : le général Alexandre Dumas, 1762-1806*. Paris, Ollendorf, 1897. — André Maurel, *les trois Dumas*. Paris, Librairie illustrée, 1896. — Barone Alberto Lumbroso, *Il generale Dumas. Riv. Storica del Risorgimento italiano*, II, fasc. 5-6.

Autrichiens : artillerie, cavalerie, infanterie, tout perdit la tête, se mêla, se confondit : entouré de toutes parts, Provera dut rendre son épée [1].

Libres de ce côté, Augereau se joignit à Joubert et poursuivit Alvinzy derrière la Piave : c'est dans la colonne du premier de ses généraux que je pris part aux petits combats de Carprenedolo, d'Avio, de Torbole, de Calliano, de Lavisio. Nous arrivâmes bientôt sur la Brenta, tandis que les Autrichiens se retiraient sur la Piave et le Tagliamento. Les opérations actives furent alors suspendues dans ces vallées : je rejoignis mon régiment à Landenara avec vingt-trois hussards montés ; j'avais eu trois hommes tués et cinq blessés tant à la colonne de Lannes qu'à celle d'Augereau.

Pendant ce temps, Mantoue tombait (2 février) : c'était la conquête de l'Italie qui était assurée. La joie fut universelle et le Directoire déclara que « l'armée victorieuse de l'Italie n'avait jamais cessé de bien mériter de la Patrie ».

1. C'est l'arrivée de Bonaparte, revenant vainqueur de Rivoli, qui amena la capitulation de Provera, pris à son tour entre deux feux, comme Serrurier et Miollis l'étaient la veille (16 janvier). — Würmser, désormais sans espoir, devait se rendre le 2 février.

X.

Février-octobre 1897.

QUESTIONS ITALIENNES : ROME ET VENISE.

C'est alors que je fus éloigné du théâtre principal des opérations et que je m'approchai pour la première fois du pays où devait s'accomplir la plus grande partie de ma carrière.

Toutes les pensées de Bonaparte tendaient manifestement à régénérer la nation italienne ; il voulait la former de républiques indépendantes qui eussent été nos alliés naturels. Le Directoire crut devoir s'opposer à ces plans généreux [1] : mais ce héros, dégoûté de toute politique mesquine et tortueuse, encouragea néanmoins les efforts des patriotes qui créaient les républiques cispadane et transpadane [2]. La régence de Modène qui voulait résister au mouvement populaire fut remplacée par un comité de gouvernement qui prêta serment à la République [3]. Il ne restait plus d'hostiles

1. L'Italie n'a jamais été pour Bonaparte qu'un point d'appui contre le Directoire ; il y trouvait l'armée, l'argent, la gloire qui lui permettraient de résister au gouvernement de Paris, jusqu'au jour où il pourrait le renverser. — Quant au Directoire, il n'a vu dans les républiques vassales que des bureaux de perception.

2. La république cispadane naquit le 16 octobre 1796 de la confédération des trois républiques de *Modène et Reggio* (formée le 4 octobre), de *Bologne*, de *Ferrare* : cette confédération fut établie par un vote de l'*Assemblée de Modène*, en présence de Bonaparte. Le *Congrès de Reggio* (30 décembre) donna une constitution à la nouvelle république qui, en février 1797, s'accrut de la Romagne. — En juin 1797, la république cispadane s'unit à l'*Administration générale de Lombardie*, créée le 3 septembre 1796, dans le Milanais, et prit le nom de *République Cisalpine* : le 9 juillet, elle célébrait sa Fédération.

3. « Le 25 août 1796, les habitants de Reggio qui, depuis longtemps, sup-

aux institutions nouvelles que la République de Venise, vieil État frappé d'impuissance, et la cour de Rome.

De toutes les puissances italiennes, c'était elle qui avait montré à la France le plus de duplicité et de mauvaise foi. L'invasion d'Alvinzi en novembre 1796 avait ranimé ses espérances ; rompant l'armistice de Bologne, elle avait réuni des troupes en Romagne, et excité la populace contre les Français[1]. Libre, par la victoire de Rivoli et la capitulation de Mantoue, d'en finir avec cet ennemi perfide, Bonaparte retint comme grief les négociations du Pape et de la cour de Vienne, dont les preuves étaient tombées entre ses mains.

Il réunit une division à Bologne : Victor la commandait avec le général Lannes et le colonel Junot : mon régiment en faisait partie ; le général nous passa en revue.

On partit le 12 pluviôse an V (3 février 1797) pour aller coucher à Imola. Le 13, à la pointe du jour, on se mit en marche sur Faënza. Vers 10 heures du matin, mes éclaireurs furent accueillis à coups de fusil : c'étaient les troupes papales commandées par Colli[2]; elles comptaient 4,000 hommes rangés sur la rive droite du Senio, garnie de canons.

portaient malaisément la domination des Este, se soulevaient à la voix de deux de leurs notables, Paradisi et Re, s'emparaient de tous les pays environnants, ne s'arrêtaient que sous les murs de Modène et armaient immédiatement le premier bataillon national qui eût paru sur le sol italien. Bonaparte, invité à intervenir, accourut aussitôt après s'être débarrassé de Würmser, profita de cet événement pour rompre l'armistice conclu en juillet avec le duc de Modène et occupa la capitale du duché, qui se trouva tout entier entre ses mains. » (*Histoire générale*, VIII, 770). Ce fut bien malgré les ordres du Directoire qu'il constitua, le 4 octobre 1796, la première des républiques italiennes, la *République de Modène et Reggio*.

1. Par l'armistice de Bologne (23 juin 1796), qui mettait fin aux hostilités ouvertes par la France, afin de venger le meurtre de son envoyé Basseville, le pape avait donné 21 millions, 100 objets d'art, abandonné Bologne et Ferrare. Menacé une seconde fois, et vaincu à Faenza, le pape dut signer le traité de Tolentino, 19 février 1797 ; il payait 30 millions, cédait Avignon, le Comtat, les trois légations de Bologne, Ferrare, Ravenne.

2. Les troupes papales étaient commandées par le colonel Carlo Ancajani. Colli était encore en Ombrie. Sur son rôle à ce moment, cf. *Memorie Storiche sulle principali cagioni...* (1800). 134 et le fameux ballet : *Il generale Colli in Roma. Pantomimo eseguito del cittadino Le Fèvre in Milano.* V. R. F.

En un instant tout cette cohue de mauvais soldats fut mise en déroute : nous en ramassâmes plus d'un millier dans la plaine : ils se tenaient agenouillés, chapeaux et fusils à terre, tenant les bras en croix, et demandant grâce au nom de la Vierge Marie. C'était à mourir de rire ; mes hussards se seraient fait un scrupule d'en frapper un seul. On les réunit comme un troupeau, on les remit à Lannes qui les fit aussitôt parquer et garder par vingt hommes.

Cependant l'artillerie pontificale, établie en face du Senio, en arrière de Faënza, continuait à faire feu de ses 18 canons et à défendre l'abord du pont en tirant sur nous à boulet et à mitraille.

Il s'agissait d'enlever le pont. Pour cette besogne, mon régiment marchait de concert avec un bataillon des grenadiers polonais, auquel il cédait la moitié de la route. C'est alors que je reçus un coup de mitraille sur la rotule du genou gauche ; j'en ressentis une douleur, je pâlis. Mes hussards voulaient me descendre de cheval. « Non, mes amis, leur « dis-je ; ce n'est qu'une forte contusion et déjà la douleur se « passe. » En même temps, hussards et grenadiers enlèvent le pont, mettent tout en fuite devant eux et entrent pêle-mêle dans la ville avec les fuyards.

Mais tandis qu'on s'acharne à poursuivre ces derniers, je me précipite tête baissée sur un gros d'ennemis qui couvrait la retraite : il emmenait trois canons et trois caissons attelés chacun de quatre chevaux. Seul j'arrête canons, caissons, chevaux, 28 sous-officiers et canonniers qui brisent leurs fusils, les jettent à terre et se déclarent mes prisonniers. Ils en prenaient, du reste, gaîment leur parti, disant que la guerre était finie pour eux. Quelques-uns me disent :

« Voilà là-bas le carrosse des moines qui court à Forli « avec le commandant en second de l'artillerie, plusieurs « officiers et deux révérends pères : c'est à Forli que « doit se réunir l'armée papaline, d'après les ordres de « Colli. »

Embarrassé de mes prisonniers, je ne savais que faire. Par bonheur, je suis rejoint par mon sous-lieutenant M. Sé-

bastien David de Nozeroi, je lui confie prisonniers et chevaux, canons et caissons. « Conduisez ma prise au général « Lannes, lui dis-je ; vous la lui présenterez en mon nom. A « présent je cours sur ce carrosse qui s'éloigne à grand train « et qui emporte les officiers supérieurs de l'armée pontifi- « cale. Je crois que je pourrai les atteindre. Adieu ! »

Courant à bride abattue, sabre et pistolets au poing, sans m'arrêter aux quelques coups de fusil que me tirent les canonniers montés sur le derrière du carrosse, je l'atteins à trois milles en deçà de Forli. « Arrêtez-vous, ou vous êtes « morts, dis-je aux personnes qui sont dans la voiture en leur « présentant la gueule de mon pistolet. » Ils obéissent. A « présent, prisonniers, et retournons sans délai à Faënza. »

Le cocher ne se fit pas répéter mon ordre.

« A présent, quels sont vos grades, Messieurs ?

— « Excellence, dit le premier, je suis lieutenant-colo- « nel de l'artillerie pontificale. Voici deux capitaines et un « lieutenant. Ces deux religieux qui sont avec nous appar- « tiennent au couvent où logeait le généralissime Colli : « les sept militaires que vous avez vus sur le devant et le « derrière du carrosse appartiennent à l'artillerie. »

Je commandai à ces derniers de jeter leurs fusils, puis marchant à la portière le fusil au poing et le sabre pendu au bras par la dragonne, je cheminai longtemps ainsi tout seul. Je fus rejoint par deux hussards de ma compagnie, que je fis marcher l'un devant, l'autre derrière le carrosse. Enfin, j'arrivai avec ma capture auprès du colonel Junot qui voulait faire fusiller les deux religieux : je parvins à les sauver.

« Colonel, lui dis-je, je suis blessé d'un coup de mitraille « au genou...

— « Allez présenter vos prisonniers au commandant de « la place de Faënza, me répondit-il, et faites-vous soigner. « Au revoir, mon brave ; et, guérissez-vous vite. Vos bons « religieux vous doivent bien la vie : ce sont eux qui fana- « tisent les populations contre nous. »

En quittant Junot, je n'allai pas trouver le commandant de place ; je me rendis au couvent de mes prisonniers où un

magnifique dîner attendait le général Colli et son état-major. Le père gardien et les autres religieux s'empressèrent de me remercier d'avoir sauvé deux de leurs frères ; puis un splendide repas nous fut servi après que le père pharmacien, qui était bien un peu médecin et chirurgien, eut pansé mon genou : ma blessure était très douloureuse : la plaie était large comme une pièce de cinq francs. Je fis placer à ma table les officiers ennemis, le père gardien, le père procureur et les religieux que j'avais pris, pendant que, dans une pièce voisine, mes deux hussards régalaient les sept canonniers « papalins ».

Après dîner, le père gardien me paya trois mille francs pour le carrosse et les chevaux : il donna, en outre, cinq louis à chacun de mes hussards.

Le lendemain, quoique souffrant cruellement de ma blessure, je rejoignis mon régiment avec mes deux hussards après avoir remis mes prisonniers au commandant de la place de Faënza ; mais, je ne touchai rien de la prime à laquelle donnait droit tout cheval de guerre pris à l'ennemi : je veux croire que c'est le trésor de l'armée qui a profité de ces 7,200 francs.

La cavalerie pontificale fit un semblant de résistance devant Ancône : mais trois coups de canon eurent raison d'elle : elle se rendit prisonnière de guerre, sans coup férir avec 1,200 hommes d'infanterie qui étaient postés sur les hauteurs. Rien n'arrêtait plus notre marche. Nous filâmes par Macerata sur Lorete, où le trésor tomba en notre pouvoir : Colli n'avait pas eu le temps de l'emporter. La Madone fut également enlevée de la chapelle noire. On disait qu'elle était descendue du ciel et les habitants l'entouraient de la vénération la plus profonde : en 1802 le Premier Consul la rendit à Pie VII qui la fit replacer en grande pompe dans la sainte chapelle.

Nos succès avaient désarmé le Saint-Siège : par le traité de Tolentino du 19 février 1797, il s'engagea à payer 30 millions, à livrer un grand nombre d'objets d'art, statues et tableaux de maîtres ; il désavoua le meurtre du ministre

Basseville et paya à la famille de notre malheureux ambassadeur 300,000 francs de dommages et intérêts ; il abandonna Avignon, le comtat Venaissin, les légations de Bologne et de Ferrare ; enfin il ouvrit ses provinces à notre armée qui cantonna dans les villes principales. C'est ainsi que mon régiment occupa successivement Foligno et Pérouse.

Il en fut tout à coup rappelé au mois d'avril. Le gouvernement astucieux et sanguinaire de la République de Venise avait profité de l'éloignement de Bonaparte qui poussait ses troupes au cœur même de l'Autriche : il avait soufflé la révolte parmi ses États de terre ferme[1]. A la seconde fête de Pâques, comme les cloches sonnaient les vêpres, on se précipita sur l'hôpital qui renfermait nos blessés ; au même moment, par tout le pays, on courait sus à tous les Français. Les égorgeurs étaient appuyés par 2,000 Esclavons qui commencèrent par massacrer la petite garnison de la Chiusa ; faute de vivres, elle avait été obligée de se rendre.

Mais ce massacre ne suffisait pas au gouvernement de Venise ; il voulut en ajouter un autre. Un bâtiment français, commandé par le capitaine Laugier, poursuivi par des frégates autrichiennes, s'était réfugié sous le feu des batteries du Lido : celles-ci le criblèrent de mitrailles. Le capitaine fit descendre son équipage dans l'entrepont, remonta lui-même, et prit son porte-voix pour communiquer à terre : il fut tué raide. Aussitôt une bande de scélérats et d'Esclavons abordèrent le lougre de toutes parts : l'équipage fut massacré en un moment (23 avril 1797). Et, le lendemain, le Sénat de Venise récompensait le commandant du Lido[2].

1. Desvernois fait allusion ici à un manifeste fameux par lequel le gouvernement vénitien invitait le peuple de la terre ferme à courir sus aux Français. Le Sénat de Venise protesta que le manifeste était apocryphe. On vient de découvrir que le Sénat avait raison : le manifeste fut fabriqué sur l'ordre de Bonaparte par un agent soldé, Salvadori (Sciout, *Directoire*, II, 206). — Bonaparte voulait la paix avec l'Autriche, afin d'être libre ensuite de diriger à sa guise la guerre contre l'Angleterre. Comme la France ne voulait pas renoncer à la Belgique, à laquelle l'Autriche tenait beaucoup, il fallait donner une compensation à celle-ci : Venise était là ; il fallait un prétexte pour la livrer ; il fallait qu'elle se révoltât ; elle se révolta.

2. Les Pâques Véronaises, l'affaire du Lido, tels sont les deux faits les plus

La punition ne se fit pas attendre. Nous étions déjà remontés au nord pour contenir la population et châtier les rebelles. Les préliminaires de Léoben signés, le général Chabran à la tête d'une petite colonne, alla dégager les forts que les insurgés avaient investi et qu'ils voulaient réduire par la famine. Je les culbutai un jour et leur pris 12 canons avec mes hussards.

Le 21 avril, les Véronais refusèrent de nous ouvrir leurs portes, comptant être soutenus par Montenari; mais le 22 à 6 heures du matin, Chabran et Kilmaine rencontrèrent à la Croce Bianca l'armée vénitienne qui comptait 18,000 hommes dont 3,000 Esclavons. En quelques minutes, après un engagement assez vif, elle fut dispersée. Les Esclavons s'étaient ralliés dans une vaste ferme où ils espéraient se maintenir : l'explosion d'un caisson désorganisa leur résistance en mettant le feu à la ferme ; contraints de sortir en désordre, ils furent taillés en pièces par mon régiment qui leur coupait la retraite sur Vérone.

A la suite de cette bataille, la ruine de Venise était consommée. La France s'empara des îles Ioniennes, ainsi que de Butrinto, Lourta, Vouzza et en général, de tous les établissements vénitiens situés en Albanie au sud du golfe de Ludenio. Elle prit également à Venise deux vaisseaux de 64, quatre bricks et quelques transports, et à Corfou, cinq vaisseaux de 74, deux de 64, un de 58, six frégates et onze galères.

L'Autriche posséda en toute souveraineté l'Istrie, la Dalmatie, les bouches du Cattaro, les îles vénitiennes de l'Adriatique, Venise, les Lagunes, et le pays situé à l'est d'une ligne qui, partant du Tyrol, devait traverser le lac de Garde, suivre la rive gauche du fleuve jusqu'à Porto-Legnano et ensuite gagner le Pô.

Enfin la République cisalpine devait comprendre la Lombardie Autrichienne, le Mantouan, le Bergamasque, le Bres-

connus de la révolte de Venise; la marche du général autrichien Landon, appelé du Tyrol par le Sénat pour couper la retraite à notre armée engagée en Allemagne, tel en est peut-être l'événement le plus important.

cian, Peschiera et le territoire vénitien à l'ouest de la ligne dont nous avons donné le tracé[1].

Ces mesures répandirent dans Venise la rage et le désespoir.

J'avais pris part à tous les combats livrés aux Esclavons et aux insurgés ; j'obtins avec deux de mes camarades la permission de me rendre à Venise, pour voir le lion de Saint-Marc[1] rendre son dernier soupir. On détruisit les prisons de l'Inquisition ; on brûla le Livre d'or au pied de l'arbre de la Liberté ; on démolit le fameux « *Bucentaure* » tout couvert de moulures d'or, et les quatre chevaux de Corinthe comme le lion de Saint-Marc furent envoyés à Paris pour en décorer les monuments.

1. Les négociateurs autrichiens opposaient à l'ardeur de Bonaparte une lenteur préméditée. Bonaparte déjoua leurs habiletés par sa brutalité voulue : il brisa devant Cobenzl le fameux cabaret de porcelaine que lui avait donné Catherine II : « Ainsi, dit-il, je briserai votre monarchie. » La paix était signée le lendemain, 17 octobre 1797.

1. Le lion est l'emblème de l'évangéliste saint Marc, et saint Marc a supplanté saint Théodore, l'ancien patron de Venise. La colonne de granit, qui, de nos jours encore, supporte le lion ailé de saint Marc, est sur la *Piazzetta* depuis 1180.

XI.

Juillet-décembre 1797.

LE DIRECTOIRE ET BONAPARTE.

Le Directoire avait invité[1] le général en chef de l'armée d'Italie à venir assister à Paris à la fête du 14 juillet. Au lieu d'y aller lui-même, Bonaparte envoya Augereau : il voulait profiter de la circonstance pour donner lui-même une fête à ses soldats.

Il fit élever à Milan une pyramide ornée de trophées, portant les noms de tous ceux qui étaient morts pendant la campagne : tout autour, il fit célébrer une cérémonie magnifique à laquelle il assista lui-même avec tout son état-major[2]. Puis, sachant qu'à Paris, les haines politiques étaient arrivées au plus haut point d'exaspération et que tous les partis s'y disputaient le pouvoir, il lança cette proclamation menaçante et énigmatique :

1. Le Directoire, inquiet des élections de floréal an V (mai 1797), qui avaient été un désastre pour les conventionnels, un triomphe pour les royalistes et les modérés, recherchait l'appui de l'armée d'Italie, républicaine. Ce fut Augereau qui exécuta, contre les Conseils, le coup d État du 18 fructidor ; au même moment, Bonaparte recevait le commandement de l'armée des Alpes. Le 25 juillet, le chevalier d'Azara écrivait de Rome au Prince de la Paix : « Le Directoire le (Bonaparte) soutient parce qu'il défend sa propre cause, mais le conseil des Cinq-Cents pérore vivement contre lui, et il n'est pas sans avoir des apparences de raison, car ce général dans tous ses actes ne tend qu'à désorganiser tous les gouvernements du monde, Venise et Gênes en sont une preuve... [Archives de Alcala de Henarés, d'après Séché : *Les origines du Concordat* (Paris, Delagrave, 1894, in-8). I. 316-327].

2. Desvernois veut parler sans doute de la fête de la fédération cisalpine, célébrée, il est vrai, le 9 juillet 1797, en présence de 300,000 spectateurs, de 30,000 soldats, des représentants des gardes nationales de toutes les villes : bénédiction des drapeaux tricolores, messe solennelle, serment prêté par tous les députés de vivre libres ou de mourir, tout rappelait les fêtes françaises.

« Soldats !

« C'est aujourd'hui l'anniversaire du 14 juillet. Vous voyez « devant vous les noms de nos compagnons d'armes morts au « champ d'honneur pour la liberté et la patrie. Ils vous ont « donné l'exemple ; vous vous devez tout entiers à la Répu- « blique : vous vous devez tout entiers au bonheur de trente « millions de Français ; vous vous devez tout entiers à la « gloire de ce nom qui a reçu un nouvel éclat de vos victoires.

« Soldats ! Je sais que vous êtes profondément affectés « des maux qui menacent la patrie ; mais la patrie ne peut « courir de dangers réels : les mêmes hommes qui l'ont fait « triompher de l'Europe coalisée sont là.

« Des montagnes nous séparent de la France : vous les « franchiriez avec la rapidité de l'aigle, s'il le fallait, pour « maintenir la constitution, défendre la Liberté et protéger « les Républicains.

« Soldats ! Le gouvernement veille sur le dépôt des lois « qui lui est confié. Les royalistes, dès le moment qu'ils se « montreront, auront vécu. Soyez sans inquiétude et jurons « par les mânes des héros qui sont morts à côté de nous pour « la liberté, jurons sur nos drapeaux : guerre implacable aux « ennemis de la République et de la Constitution de l'an III.

« BONAPARTE. »

Les soldats répétèrent ce serment, les officiers et les généraux, réunis dans un banquet, portèrent les toasts les plus énergiques : le général avait donné l'exemple : « Aux « braves Steingel, avait-il dit, Laharpe et Dubois, morts au « champ d'honneur ! Puissent leurs mânes veiller autour « de nous et nous garantir des embûches de nos ennemis ! »

D'autres toasts furent portés à la Constitution de l'an III. au Directoire, au conseil des Anciens, aux Français assassinés dans Vérone, à la réémigration des émigrés, à l'union des républicains français, à la destruction du club de Clichy : on sonna et on battit la charge à ce dernier toast.

Des fêtes semblables avaient lieu, et dans le même appareil, partout où campaient les divisions de notre armée.

Elles rédigèrent des adresses plus significatives[1] encore que la proclamation du général en chef. Les divisions Masséna et Joubert se signalèrent par leur violence ; celle d'Augereau dépassait toutes les bornes : « O conspirateurs ! disait-elle « dans son adresse, tremblez ! De l'Adige et du Rhin à la « Seine, il n'y a qu'un pas. Tremblez ! vos iniquités sont « comptées et le prix en est au bout de nos baïonnettes et « de nos sabres ». Mon régiment, qui campait à Padoue, faisait partie de la division ; comme tous les autres, je signai cette adresse qui fut transmise au Directoire par les soins du général en chef.

Pendant ce temps, celui-ci se rendait au congrès de Rastadt, afin d'y régler toutes les questions pendantes entre la France et la Maison d'Autriche. Mais après avoir signé une convention militaire qui livrait Mayence à nos troupes, se souciant fort peu des princes dépossédés sur la rive gauche du Rhin, il déclara à ses collègues Treilhard et Bonnier qu'il regardait sa mission comme finie : il avait hâte d'être à Paris, où il arriva le 5 décembre 1797[2].

Sur tout son passage, il avait été porté en triomphe. En Italie, en Suisse, en Allemagne, en France, de Milan à Rastadt et de Rastadt à Paris, les populations se pressaient sur son passage et l'acclamaient aux cris de : « Vive Bonaparte ! Vive le Pacificateur ! » Le général Joubert l'accompagnait, portant le drapeau de l'armée d'Italie où étaient rappelés ses exploits : il fut conduit au Directoire par le ministre de la guerre Schérer et présenté par Talleyrand, ministre des relations extérieures. Les discours des deux

1. « L'armée d'Italie sachant qu'on attaque son général à Paris, a fait un manifeste que nous avons imprimé et auquel manque peu de chose pour être un signal de guerre civile ». (D'Azara au Prince de la Paix : 25 juillet. — Séché, I. 317).

2. Bonaparte quitta le 17 novembre 1797 le château de Mombello, se rendit à Rastadt où il échangea les ratifications du traité de Campo-Formio, et arriva à Paris, non pas le 5, mais le 10 décembre 1797 (20 frimaire V) L'accueil qu'il reçut partout fut bien tel que le prétend Desvernois ; depuis la mort de Hoche, il était devenu le héros national. Le Directoire fut très heureux d'écarter cet allié trop puissant en l'envoyant en Égypte, suivant ses désirs.

ministres furent écoutés avec impatience ; Joubert prononça rapidement une courte harangue, puis se jeta avec abandon dans les bras de son général : celui-ci, debout, attirait tous les regards, sa contenance simple et modeste faisait contraste avec sa grande réputation. Il remit au président du Directoire la ratification du traité de Campo-Formio par l'empereur d'Autriche : puis, d'une voix ferme et sonore qui remplissait la cour du Luxembourg décorée magnifiquement pour cette audience solennelle, il prononça le discours suivant :

« Citoyens !

« Le peuple français pour être libre avait des rois à com-
« battre. Pour obtenir une constitution fondée sur la raison,
« il avait dix-huit siècles de préjugés à vaincre. La consti-
« tution de l'an III et vous avez triomphé de ces obstacles.

« La religion, la féodalité, le royalisme ont successive-
« ment depuis vingt siècles gouverné l'Europe ; mais de la
« paix que vous venez de conclure date l'ère des gouverne-
« ments représentatifs.

« Vous êtes parvenus à organiser la grande nation dont le
« vaste territoire n'est circonscrit que parce que la nature
« en a posé elle-même les limites. Vous avez fait plus : les
« deux plus belles parties de l'Europe jadis si célèbres par
« les arts, les sciences et les grands hommes, dont elles
« furent le berceau, virent avec la plus grande espérance le
« génie de la liberté sortir du tombeau de leurs ancêtres.
« Ce sont deux piédestaux sur lesquels les destinées vont
« placer deux puissantes nations.

« J'ai l'honneur de vous remettre le traité signé à Campo-
« formio et ratifié par S. M. l'empereur.

« La paix assure la liberté, la prospérité et la gloire de
« la République. Lorsque le bonheur du peuple français
« sera assis sur de meilleures lois organiques, l'Europe en-
« tière deviendra libre. »

Barras, président du Directoire, répondit longuement au général-pacificateur : je ne rapporte de son discours que les premières phrases qui furent remarquées :

« Général citoyen,

« La nature, avare de ses prodiges, ne donne que de loin « en loin des grands hommes à la terre. Mais elle dut être « jalouse de marquer l'aurore de la liberté par un de ces « phénomènes, et la sublime révolution du peuple français, « nouvelle dans l'histoire des nations, devait présenter un « génie nouveau, dans l'histoire des hommes célèbres.

« Le premier de tous, citoyen général, vous avez secoué « le joug des parallèles, et, du même bras dont vous avez « terrassé les ennemis de la République, vous avez écarté « les rivaux que l'antiquité vous présentait.... »

Lorsqu'il eut fini de parler, le président du Directoire tendit les bras au général en chef et lui donna l'accolade fraternelle. Les autres membres du Directoire imitèrent cet exemple, puis la cérémonie prit fin.

Bonaparte paraissait bien à l'apogée de sa carrière. Les comités secrets pensaient à lui donner un de ces titres glorieux que Rome n'accordait qu'à ses plus illustres capitaines : c'est ainsi qu'on proposa de lui décerner le surnom d'Italique. D'autres voulaient qu'on lui décernât une autre récompense, plus concrète et plus moderne : le château de Chambord et un hôtel à Paris[1]. Les menées envieuses des directeurs firent avorter ces desseins.

Ils ne pouvaient cependant, malgré leur jalousie mal déguisée, refuser au conquérant de la paix une marque publique de leur satisfaction. Quelque temps après la cérémonie du Luxembourg, comme les conseils offraient un dîner de 800 couverts au général dans la grande galerie du musée, ils lui adressèrent une harangue en plein air : ce fut la seule récompense nationale qu'il obtint.

Mais, à la même époque, l'Institut l'appelait dans son sein et la municipalité de Paris donnait à la rue Chantereine où il habitait, le nom de « rue de la Victoire ». Sa popularité était immense.

1. Cf. Las Cases, *Mémorial de Sainte-Hélène*, I, 218 : « Il fut question dans le public de me doter de Chambord ; j'eusse été très avide de cette espèce de fortune, mais le Directoire fit écarter la chose. »

XII.

Décembre 1797. — Mai 1798.

LA RÉPUBLIQUE ROMAINE.

Cependant, de sanglants événements s'accomplissaient à Rome. Le Directoire, plein de modération, voulait gagner du temps et attendait la mort du pape. Aussi lui envoya-t-il comme ambassadeur Joseph Bonaparte qui, par sa douceur, rétablit sur le meilleur pied les relations des deux États.

Mais les cardinaux faisaient tout pour troubler leur accord. Ils faisaient espérer à Pie VI le secours de l'Autriche et de Naples et le persuadèrent si bien que le pontife refusa de reconnaître la république cisalpine et nomma Provera au commandement de ses troupes.

Joseph, avec autant de prudence que de fermeté, parvint à sortir de cette situation si grave : il fit comprendre au pape qu'on l'avait joué, obtint le renvoi de Provera et rétablit la bonne intelligence entre les deux gouvernements.

Mais les ministres du pape ne se tenaient pas pour battus[1]. Ils savaient que les patriotes italiens devaient tenter un mouvement dans la nuit du 26 décembre ; ils organisèrent une insurrection contre les partisans des idées françaises,

1. Il est douteux que les ministres du pape aient voulu la rupture. Ils étaient sûrs d'être isolés*, d'être écrasés par conséquent dans une lutte avec la France. Aussi s'étaient-ils déclarés disposés à reconnaître la république cisalpine, sur une demande formelle de la France, disposés à exhorter le clergé français à prêter serment. — Je me permets de renvoyer à une étude que je prépare et qui paraîtra bientôt : *La République romaine de 1798*.

* Cf. rapport de Gilly, du 11 thermidor an V (Archivio di Stato. Roma. Rep. Rom. 31). « Le traité de Tolentino... est un frein qu'elle (la cour du pape) ronge, *ne pouvant le briser*. »

comptant bien que les excès de leurs propres agents pourraient être imputés aux républicains.

Le 27 décembre, un rassemblement d'individus portant la cocarde tricolore, se forme devant la villa Médicis ; les soldats du pape le dissipent aussitôt, l'ambassadeur français les désavoue et exige du secrétaire d'État qu'il s'assure de ceux qui, sans être Français, ont pris la cocarde française.

A peine[1] tout est-il terminé qu'un nouveau rassemblement se forme devant le palais de Joseph[2], on entend crier : « Vive la République ! Vive le peuple romain ! » et les espions du gouvernement excitent les émeutiers du geste et de la voix.

On le rapporte au ministre de France. Eclairé par cette remarque, il revêt son costume officiel et, suivi des gens de l'ambassade et de quelques officiers, il sort pour haranguer les séditieux. Mais les cavaliers du pape, violant les immunités diplomatiques, traversent l'ambassade au galop et font feu par les trois portiques du palais ; une compagnie d'infanterie vient les renforcer et son capitaine refuse de paraître devant l'ambassadeur français.

Une seconde décharge des troupes pontificales tue quelques hommes ; mais l'ambassadeur n'est pas atteint, ni aucun de ceux qui sont avec lui. Les soldats de Pie VI reculent pour charger à nouveau leurs armes : Joseph, suivi du général Duphot et de l'adjudant-général Scherlock, s'avance vers eux et les engage à cesser le feu, tandis qu'il envoie auprès des républicains le jeune Beauharnais et l'adjoint Arrighi.

Duphot s'est jeté sur les baïonnettes pour empêcher de charger et de tirer ; mais la soldatesque, qui l'enveloppe, l'entraîne jusqu'à la porte Settimania, où il tombe, la poitrine percée d'une balle, sous les yeux de l'ambassadeur et de Scherlock qui accourent pour le rejoindre. Le malheureux se relève, et, soutenu de son épée, fait quelques pas pour

1. C'est le lendemain de l'affaire du Pincio et de Capo le Case, le 28 décembre au soir, qu'éclata l'émeute où Duphot trouva la mort.

2. C'était le palais Corsini.

se rapprocher d'eux. Mais un second coup le renverse de nouveau et plus de cinquante coups de fusil sont déchargés sur son cadavre,

A cette vue, Scherlock entraîne vivement le ministre; par un chemin détourné, ils rentrent sains et saufs dans les jardins sous une fusillade terrible: ils se réunissent à Beauharnais et à Arrighi et rejoignent tous ensemble le palais où Madame Joseph Bonaparte et sa sœur sont en proie à la terreur. On parvient à refermer les trois portes de la façade de la rue, mais la fusillade continue et les balles brisent à chaque instant les vitres des croisées; pour comble de malheur, le palais est rempli d'individus dont les intentions sont plus que suspectes.

Peu à peu, cependant, l'orage s'apaise. Dès que les soldats commencent à s'éloigner, quelques officiers vont par des chemins détournés relever le corps du général Duphot dont le cadavre, entièrement dépouillé de ses vêtements, criblé de blessures, était couvert de pierres. Amedeo, chef des assassins du malheureux général, s'était emparé de son épée et de son ceinturon[1].

Tout le monde est accablé de désespoir: d'autant que la sœur de Madame Bonaparte, aujourd'hui reine de Suède, devait épouser, le lendemain même, le brave et infortuné général.

Joseph quitta Rome sur-le-champ et le pape dépêcha derrière lui un légat *a latere*, chargé d'offrir au Directoire toutes les réparations qu'il exigerait. Mais l'offense était trop forte et la destruction de ce gouvernement perfide était déjà résolue.

Mon régiment quitta les quartiers qu'il occupait à Trévise et se joignit à la nouvelle expédition placée sous les ordres du général Alexandre Berthier. On arriva jusqu'à Rome sans coup férir: le 5 nivôse, on campa sur le Monte-Mario au milieu de lauriers et de roses et d'autres arbustes odorifé-

1. Sur la mort de Duphot, consulter Sciout (III, 259): tous les détails de l'accident ne sont pas encore précisément fixés.

rants ; le 6, de six heures à huit heures du matin, l'armée entra dans Rome par la porte *degli Angeli*, dans le plus imposant appareil et la tenue la plus brillante. Notre première surprise fut la place de Saint-Pierre avec ses chefs-d'œuvre, sa colonnade demi-circulaire, ses deux magnifiques fontaines d'où l'eau jaillit à une grande hauteur et retombe en nappes d'argent sur les bassins, son gigantesque obélisque placé entre ces deux fontaines : le Vatican et la basilique complétaient ce merveilleux tableau. On traversa ensuite le Tibre au pont du fort Saint-Ange, puis, après avoir passé devant la magnifique fontaine de Trêve, du style le plus saisissant, après avoir touché à la colonne Trajane, l'armée française arriva au pied du Capitole. Et ce fut là que, entouré d'un nombreux et brillant état-major, au milieu d'une foule immense, le général Alexandre Berthier salua au nom du peuple français, la nouvelle République romaine : elle comprenait tout le territoire laissé à l'État pontifical par le traité de Tolentino [1].

Le pape, feignant d'ignorer la révolution qui s'accomplissait, restait en prison dans son château de Monte-Cavallo : sans qu'aucun de ses serviteurs eût osé lui apprendre que, comme le Christ, son royaume n'était plus de ce monde. Le général Cervoni se chargea de ce soin et alla prier Sa Sainteté de se retirer en Toscane : le 20 février 1798, le pape obéit et quitta Rome pour aller chercher un refuge dans la chartreuse de Pise [2].

Après son départ, le 23 février 1798, on fit une cérémonie expiatoire en mémoire du général Duphot. Un catafalque

1. C'est le 22 nivôse an VI que Berthier avait reçu l'ordre de marcher sur Rome, après avoir organisé la République Cisalpine, en cas d'agression de la part des Autrichiens : il devait établir deux républiques, une dans les Marches, une à Rome. Dans la nuit du 9 au 10 février, l'avant-garde française avait occupé le Monte-Mario, où, le 10 au matin, Berthier avait établi son quartier général. (Sciout, III, 272.)

2. Le 1er ventôse VI, le Directoire voulait envoyer le pape en Portugal (lettre de Barras à Berthier, 1er ventôse) ; le 8 du même mois, c'est au Brésil qu'il veut l'expédier (Arch. nat. A F^3, r. 18). — Cf. dans Sciout l'odyssée de Pie VI.

fut élevé sur la place de Saint-Pierre, près de l'obélisque. et gardé par des soldats français : la population romaine était répandue sous les colonnades ou aux fenêtres du Vatican. Des discours furent prononcés en français à la louange du général : Faustino Gagliuffi, sujet romain, en fit l'oraison funèbre ; puis le cortège se dirigea vers le Capitole au son d'une musique triste et guerrière, suivant l'urne funéraire que portaient un grenadier, un carabinier, un hussard et un dragon, et qui fut déposée sur la place du Capitole, au sommet d'une colonne antique. A la fin le cortège s'arrêta sur le théâtre de l'assassinat pour y faire des décharges de peloton ; plus tard on érigea en cet endroit même une colonne commémorative du crime et de la réparation.

Le général Masséna, ayant succédé au général Berthier dans le commandement de l'armée française à Rome, y arriva escorté par une foule d'individus sans mœurs, sans principes, sans délicatesse [1], quoique revêtus pour la plupart du caractère d'administrateurs ; lesquels signalèrent presque aussitôt leurs travaux, après la saisie de toutes les propriétés des Anglais et des émigrés, par la dévastation des palais, des hôtels et des plus riches maisons des particuliers, soi-disant au nom de la République française : ils s'emparaient impudemment, par par le moyen d'infâmes agents qu'ils avaient organisés en espèces de bureaux, de l'or, de l'argent, des bijoux, des tableaux et autres objets d'art.

Les propriétaires se voyant ainsi effrontément dépouillés au nom de la République française, après avoir protesté contre cette violence inouïe, s'en plaignirent au général en chef qui les accueillit mal. Cette conduite indigna les Romains qui nous étaient le plus dévoués. C'est alors que les officiers de l'armée française dans Rome, qui voyaient dans ces infâmes exactions une tache indélébile à l'honneur de la France, se réunirent le dimanche 27 février 1798 [2], à

1. Je me réserve d'étudier bientôt la valeur de ces accusations ; elles sont la contre-partie des attaques de Thiébault contre Berthier (Mémoires de Thiébault, II, 146).

2. C'est le samedi, 24 février (6 ventôse) que les officiers se réunissent

l'issue de la parade de la place Colonna, dans le Panthéon d'Agrippa, pour protester énergiquement contre ces iniques spoliations au nom des officiers subalternes, des sous-officiers et des soldats, représentés par six hommes pour une demi-brigade. Une adresse[1] tendant à appeler la sévérité du Directoire exécutif sur les concussionnaires infâmes, après avoir été rédigée, lue et approuvée dans tous ses paragraphes, fut portée au général Masséna par une députation composée de deux officiers, un sous-officier, un caporal ou soldat par demi-brigade ou régiment. Masséna désapprouva hautement cette réunion de la Rotonde, s'emporta avec violence et ordonna à la députation d'enjoindre en son nom aux officiers, sous-officiers et soldats réunis à la Rotonde de se séparer sur-le-champ: ce qu'ils firent, mais pour y revenir le lendemain. — Le mécontentement était extrême dans l'armée privée depuis plusieurs mois de sa solde.

Pour prévenir le renouvellement de pareilles scènes, que les ennemis du nouvel ordre de choses suivaient avec d'anxieuses espérances de révolte, le général Masséna donna l'ordre, le 28 février, de faire sortir de Rome la plus grande partie des troupes.

A cette nouvelle, les officiers et sous-officiers se réunirent spontanément à la Rotonde, où, après une très courte délibération, ils protestèrent qu'ils ne quitteraient pas la ville de Rome avant que le général en chef eût fait droit sur tous les points aux griefs contenus dans leur adresse de la veille.

Exaspéré de n'être pas obéi, Masséna dépêcha à ces officiers réunis de nouveau à la Rotonde dès le lendemain à sept heures du matin l'adjudant général Le Turc[2] pour leur signifier que s'ils ne se séparaient pas sur-le-champ, il enverrait quatre pièces d'artillerie pour les mitrailler. Les officiers rirent de la menace et gardèrent en otage l'envoyé

pour la première fois à la Rotonde. Le lendemain, dimanche, 25, ils se déclarent en révolte : c'est dans la soirée de ce jour qu'éclate l'insurrection de Rome.

1. Cf. *Collezione di Carte pubbliche... Republica Romana* (Roma 1798), I, 50-51.

2. C'est l'adjudant-général Gilly qui menaça les officiers de les faire mitrailler.

du général : mais leur énergie redoubla et bien de leurs camarades qui, jusque-là, s'étaient abstenus de faire cause avec eux, se réunirent à eux avec empressement pour partager leur sort. — J'étais de ce nombre.

On m'avait d'abord reproché d'être du parti de ces « f... chapeaux brodés », à quoi j'avais répondu que j'étais du parti de la discipline. Mais, des amis étaient intervenus et je m'étais rendu au Panthéon d'Agrippa[1].

Une quinzaine d'officiers qui s'étaient d'abord abstenus imitèrent ma conduite. Nos camarades nous accueillirent très bien ; mais, pour se venger de l'attitude que nous avions d'abord prise, ils nous nommèrent à l'unanimité délégués de nos régiments, et nous dûmes porter à Masséna les vœux formés par les troupes pour la punition des voleurs qui nous déshonoraient à Rome.

Masséna nous accueillit fort mal, mais apprenant par nos colonels la niche que nous avaient faite nos camarades, il ne tarda pas à se calmer.

Sur ces entrefaites, vers midi, une émeute éclata : une bande de Transtévérins fanatiques se jeta sur nos postes et massacra tous les militaires isolés[2] qu'elle rencontra dans les rues au nom de : « *Viva Maria, e quello che Ell' a creato* » : elle était précédée de la bannière de la Vierge Marie. On battit la générale, on réunit les troupes dans leurs quartiers, et

1. J'ai trouvé sa signature, en première ligne : dans un ordre *aux citoyens composant la municipalité de Rome*. [Archivio di Stato in Roma. — Republ. Romana de 1798, fasc. 39 : lettere dei generali francesi : 8 ventôse] ; dans une lettre des *Officiers députés de l'armée assemblés au Capitole à la Municipalité de Rome :* 8 ventôse, 2 heures du matin [id.] ; dans l'*Adresse des officiers de tous les corps de l'armée de Rome par l'organe de leurs députés au Directoire exécutif de la République française :* 9 ventôse. [Dépôt de la guerre. — Arch. historiques. — Armée d'Italie et de Rome] ; dans la *lettre du Comité central au Directoire* du 17 ventôse [id.]. — Le 7e hussards « était l'un des plus compromis, et quelques-uns de ses chefs en fait de rage ne le cédaient à personne. » (Thiébault, II, 158). Thiébault prétend encore que Masséna avait maltraité le 7e hussards (II, 146) : Champeaux et Lasalle l'y soutenaient pourtant avec vigueur (id. 158).

2. On assassina au Trastevère une vingtaine de soldats. L'insurrection éclata sur les neuf heures du soir et se termina vers deux heures du matin, dans la nuit du dimanche 25 au lundi 26.

des pelotons vinrent à notre secours au Panthéon d'Agrippa : nous délibérions encore.

L'insurrection grandissait : aucun général n'avait voulu prendre le commandement, par crainte de la responsabilité qu'il aurait assumée : Masséna avait quitté la ville. Dans des circonstances aussi délicates, une détermination prompte et énergique s'imposait. Les mêmes officiers qui, deux jours auparavant, avaient été envoyés à la Rotonde, montèrent incontinent au Capitole pour se concerter sur les mesures à prendre. Celles qui furent arrêtées étouffèrent l'insurrection : le soir même du jour où elle avait éclaté les derniers insurgés étaient passés par les armes sur les marches du Capitole.

Le calme rétabli, l'armée déféra le commandement au général de division Dallemagne, qui ordonna sur le champ des enquêtes et livra à la vindicte des lois les fauteurs des pillages : et les Romains rendirent grâce aux officiers subalternes[1] dont la mâle attitude avait contribué à obtenir pour eux réparation.

Ce fut alors qu'on commença à parler d'une expédition d'outre-mer, dont devait faire partie le 7e hussards ; il quitta Rome pour aller s'établir à Corneto : chemin faisant, on captura une frégate anglaise qui venait de s'échouer sur la plage avec son équipage.

Songeant avant de partir que, de longtemps, je ne pourrais rien envoyer à mon père, qui avait à charge femme, fille et trois garçons, je retournai à Rome et lui adressai une somme de deux mille francs.

Rentré à Corneto, le conseil d'administration me chargea d'une mission de confiance : il s'agissait d'aller recevoir à Civita-Vecchia les bâtiments de transports et les tartanes destinés à l'embarquement du personnel hommes et de 100 chevaux : le surplus de nos chevaux devait être remis au 19e chasseurs. J'avais pour me seconder dans ma mis-

1. Poursuivis devant les conseils de guerre, ils furent acquittés, le 23 août 1798 (6 fructidor VI) (*Moniteur*, XXIX, 352).

sion un maréchal des logis, deux brigadiers, douze hommes et l'artiste vétérinaire Loir : c'était lui qui devait devenir plus tard chef des écuries impériales.

Je reconnus et reçus les approvisionnements de fourrages et de vivres, vin, vinaigre, eau douce : la consommation était prévue pour soixante jours de traversée. J'arrêtai les rations à distribuer le matin, à midi et le soir, je fis afficher une pancarte sur le pont de chaque navire : elle réglait la vie à bord.

Un matin que je m'occupais de faire charger mes bâtiments, je fus distrait par les rires fous de quelques-uns de mes hussards : ils étaient groupés autour d'un homme qui paraissait comme le chef des *facchini* du port et qui pérorait à perdre haleine :

« Tel que vous me voyez, j'étais sergent d'artillerie à la » bataille de Faënza. J'ai été fait prisonnier par un *diavolo* « d'officier de hussards qui a bien arrêté à lui tout seul le beau « carrosse où nous étions avec le colonel et les capucins. Sans « s'inquiéter des coups de fusils qu'on lui tire, il arrive « auprès de nous, pistolet et sabre au poing.

— « Halte-là ! prisonniers ou morts ! cria ce *diavolo* d'un « ton si terrible que *tutti quanti*, ceux qui étaient dans le « carrosse comme nous autres, firent c.... dans leurs cal- « zobrayes : et nous nous rendîmes comme des pécores « à ce *bravo ufficiale*. »

Je m'approche vivement de lui et, le prenant par l'oreille, « *questo diavolo d'ufficiale, tu lo vede ancora.* »

— « *O Eccellenza ! ô padrone ! perdonate, perdonate, santissima madona mia.* » Et il se jette à mes genoux, me baise les pieds, les mains, pleure et rit à la fois.

« *Adesso mi ricordo perfettamente vostra Eccellenza ! o quale giorno benedetto !* »

— « Que fais-tu à Civita-Vecchia ? »

— « Licencié à la paix, je suis revenu ici où je suis né, » « où j'ai une femme et trois enfants ; je suis surveillant » « des magasins d'approvisionnements et je suis heureux. »

— « Fais-moi connaître ta femme et tes enfants, mon » « bon sergent. Si je t'ai fait peur à Faënza, je veux être »

« bon *diavolo* aujourd'hui. Viens me prendre à midi pour »
« me conduire chez toi. »

Le brave homme rayonnait de joie et, une heure après, tout le monde à Civita-Vecchia connaissait notre aventure. Ce fut bien pis quand j'allai le voir : il répétait partout que le fauteuil qu'il m'avait présenté, était maintenant sacré pour sa famille et pour lui.

Cependant les préparatifs de départ s'achevaient ; on dressa un contrôle des officiers, sous-officiers, brigadiers et soldats que quelque motif empêchait d'embarquer : ils formèrent un escadron complémentaire qui resta sur le continent. Puis le régiment arriva à Civita-Vecchia où il remit au 19e chasseurs les chevaux qu'il ne pouvait emmener. Nous attendions l'ordre de départ, quand David de Nozeroi, mon sous-lieutenant, rentra dans ses foyers : je profitai de son voyage pour donner à mon frère François deux cents francs, une montre en or et des boucles d'argent : j'envoyais à mon père trois cents francs et la belle bague en camée que m'avait laissée à Faënza le lieutenant-colonel de l'artillerie pontificale.

SECONDE PARTIE

L'ÉGYPTE

1798-1801.

I.

26 mai — 4 juillet 1798.

DÉPART DE L'ARMÉE POUR L'ÉGYPTE.

Le 7 prairial an VI (26 mai 1798), sur les 7 heures du soir, on mit à la voile ; la flottille, composée de 70 voiles, portait 6,000 hommes, 300 chevaux et quelques pièces de campagne : le général Desaix la commandait[1]. Il attendit d'avoir gagné 40 lieues au large pour ouvrir le pli qui lui mandait le but de l'expédition : c'était le port d'Alexandrie en Egypte : les troupes à bord en furent aussitôt averties.

Le 15 prairial (3 juin), on arriva en vue de l'île de Malte[2] : trois jours après, le 17, la flotte de Toulon nous rallia[3] : elle comptait 13 vaisseaux de ligne, 8 frégates, 2 bricks, des cutters, avisos, chaloupes canonnières et autres petits navires au nombre de 72 : il y avait en plus 400 bâtiments de transport, divisés en 3 convois ; on évaluait à

1. Napoléon, *Mémoires*, II, 4, 12.
2. *Id.*, II, 12, sq. — Cf. Doublet, l'*Occupation de Malte en 1778*. — Savary, *Mémoires*, I, 41-45. — De Meyer, *La Révolution de Malte en 1798-(1799)*.
3. Napoléon donne la date du 9 (II, 12), non du 6.

10,000 le total des gens de mer : à leur tête était le vice-amiral Brueys[1].

L'armée de terre était composée d'environ 40,000 hommes[2], dont 2,820 cavaliers : elle était placée sous les ordres du général en chef Bonaparte.

L'apparition inopinée de cette expédition, dont le but était un mystère, inspira aux chevaliers de l'ordre qui occupaient l'île de Malte, autant d'étonnement que de crainte. Unis de sentiment aux ennemis de la France nouvelle, ils se doutaient qu'un tel déploiement de force était dirigé contre eux. Ils ne tardèrent pas à en acquérir la certitude. Bonaparte envoya un aide de camp à Ferdinand de Hompesch[3], pour lui annoncer qu'il allait occuper l'île : les prétextes ne manquaient pas. Les chevaliers avaient permis aux Anglais de lever des matelots chez eux : ils leur avaient vendu pour 25 millions de poudre ; ils avaient fourni des armes aux Espagnols et aux émigrés : enfin, ils avaient accepté le protectorat du tsar, ennemi de la République française : une lettre saisie en Italie en faisait foi[4].

1. Le comte François-Paul Brueys d'Aigallieri, né à Uzès en 1753, fit sa première campagne en 1766 ; en 1780, il prit part à la campagne du comte de Grasse ; de 1784 à 1788, commandant de l'aviso *le Chien de chasse*, il étudia la côte américaine depuis Porto Cabello jusqu'à la Trinité. A la Révolution, il n'émigra pas, fut nommé capitaine de vaisseau, en 1792, se retira chez lui au moment de la Terreur, et reprit du service au moment du Directoire, en qualité de contre-amiral : il occupa la mer Adriatique avec une division.

2. Le chef d'état-major était Alexandre Berthier ; la 1re division (avant-garde) était conduite par Desaix ; la 2e par Reynier ; la 3e par Bon ; la 4e par Menou (suppléé par Vial) ; la 5e (arrière-garde) par Kléber (suppléé par Dugua) ; la cavalerie par Damas ; l'artillerie par Dammartin ; le génie par Caffarelli Dufalga : l'ordonnateur en chef est Sucy, que remplacera Daure (Miot, *Mémoires*, p. 23-24) au mois de décembre 1798. Sucy, rentrant en France, touche la Sicile et y est massacré (Miot, *id.*, p. 106).

3. Ferdinand de Hompesch, né à Dusseldorf, le 9 novembre 1744, page du grand-maître de Malte en 1756, fut pendant vingt-cinq ans ministre d'Autriche à Malte. En août 1797, il succéda au grand-maître Rohan : c'était la première fois qu'un Allemand était mis à la tête de l'ordre. — Transporté à Trieste (Savary, I, 46) par les Français, il protesta contre la capitulation qu'il avait consentie, abdiqua ensuite, en faveur de Paul I, et vécut jusqu'à sa mort (1803) d'une pension que lui fit la France.

4. Il semble plutôt que les chevaliers se soient efforcés de se concilier l'ami-

Les chevaliers avertis, le débarquement commença, à 4 heures du matin, sur sept points différents. On s'empara sans efforts de l'île de Gozzo et des batteries de Marzo-Scirocco[1], sous le feu desquelles étaient mouillés les navires qui portaient mes hussards. Les divisions Vaubois[2] et Lannes prirent terre. Le bailli Tomassi[3] essaya vainement de tenir dans les retranchements de Niemir : abandonné des quelques miliciens qu'il avait rassemblés, tourné par 2 compagnies de carabiniers, il faillit être pris et rentra difficilement dans la ville.

A 9 heures, le général Vaubois prit possession de la Cité-Vieille, située au centre de l'île : elle ouvrit ses portes avant qu'on eût tiré un coup de fusil ; à 10 heures, les forts de la côte étaient occupés par nos troupes, ainsi que toute la campagne : la Valette restait à prendre.

Une vive agitation régnait dans la ville ; la nuit venue, à la clarté des feux qui l'éclairaient, on pouvait voir, du haut des vaisseaux, des groupes menaçants se former autour du palais du conseil. Le grand-maître fut sommé de se rendre : il s'y résigna pour éviter des malheurs plus grands, fit cesser le feu des forts et envoya au général en chef des négociateurs pour traiter de la reddition de la place.

A la tête de la députation, se trouvait Bosredon-Ranséjat, de la langue française : la veille on l'avait jeté dans un cachot : il avait refusé de s'armer contre les Français[4] : « Nous « avons, disait-il, prêté serment de combattre les Turcs, mais

tié de la République et que ce soit celle-ci qui ait comploté contre ceux-là pour s'emparer de l'île (Mission de Poussielgue en fin 1797. — Sciout, III, 58).

1. Marzo-Scirocco et Gozzo. — D'après Norry (p. 2), Goze est l'île de Calipso. — C'est dans la cale de Marzo-Scirocco que mouilla le convoi de Cività-Vecchia.

2. Claude-Henri Belgrand, comte de Vaubois (1748-1839), était capitaine d'artillerie en 1789, et devint pair de France en 1814, après avoir voté la déchéance de l'empereur.

3. Tomassi (bailli). — Napoléon ne cite (*Mémoires*, II, 19) parmi les chefs des Maltais que le prince Camille de Rohan, le bailli de Cluny, le commandeur de Mesgrigny, le chevalier Valin.

4. Bosredon-Ranséjat et les chevaliers français. — Napoléon (*Mémoires*, II,

« non pas de porter les armes contre nos frères ». Son exemple n'avait pas été suivi par tous les chevaliers de la même langue : plusieurs furent pris dans les forts, les armes à la main. Le général en chef les fit venir devant lui, et leur dit avec sévérité : « Puisque vous avez pu prendre les armes « contre votre patrie, vous auriez dû savoir mourir. Allez, « retournez à Malte, tandis qu'elle ne m'appartient pas « encore. Je ne veux point de vous pour mes prisonniers. »

Les négociations ne durèrent pas longtemps. Par la convention du 12 juin, l'ordre de Malte cédait ses droits de souveraineté à la France, en ce qui concernait les îles de Malte, Gozzo et Cumino. La République française promettait au grand-maître, pour le dédommager, une principauté en Allemagne, et, en attendant, elle s'obligeait à lui payer une pension annuelle de 300,000 francs. Les chevaliers français reçus avant 1792, eurent la faculté de rentrer en France avec 700 francs de pension viagère : les sexagénaires avaient droit à 1,000 francs. Ainsi tomba cette aristocratie militaire qui, pendant plusieurs siècles, avait jeté tant d'éclat : sa chute valut à la France plusieurs bâtiments de guerre, 120 canons, 40,000 fusils, 15.000 milliers de poudre, et 3 millions de francs.

Le 13 juin, le général en chef fit son entrée dans la capitale à la tête d'une partie de son armée. Il admira la beauté des fortifications, taillées dans le roc, et s'étonna lui-même de la facilité avec laquelle il s'en était emparé. « Il faut « avouer, disait-il au général Caffarelli, que nous sommes « bien heureux qu'il se soit trouvé du monde dans cette « ville pour nous en ouvrir les portes [1]. »

19) : « La majorité du Conseil adopta le parti des armes... Le commandeur Bosredon de Ranséjat, de la Langue d'Auvergne, protesta contre ces mesures. Il déclara que, Français, il ne porterait jamais les armes contre la France. Plusieurs chevaliers se rangèrent de son opinion. Ils furent arrêtés et mis en prison. » Nakoula rapporte (p. 15, sq.) : « On a dit que cette conquête était due à la trahison des chevaliers français qui se trouvaient dans la ville. » Il est certain toutefois que quelques chevaliers français combattirent.

1. On dit que Ferdinand de Hompesch s'était vendu pour 300.000 francs.

Après avoir organisé un gouvernement d'après les principes républicains, il fit arborer partout les couleurs de la France, briser les fers des esclaves turcs et arabes[1] qu'il prit comme marins à bord de la flotte et incorpora dans son armée tous les chevaliers français qui n'avaient pas trente ans.

On resta huit jours à La Valette, l'escadre renouvela son eau et ses approvisionnements; tous les soirs nous allions à la capitale où les chevaliers se montraient empressés à notre égard, et nous accablaient de mille prévenances et politesses. Qui donc s'est étonné qu'ils gardent si aisément le célibat auxquels les statuts de l'ordre les condamnent? Ils ont, pour le plus grand nombre, des maîtresses d'une ravissante beauté et fort aimables; du reste, ils ne s'en montrent nullement jaloux.

La fin de cette charmante huitaine fut attristée par un ordre du général en chef; il fit rechercher et arrêter une douzaine d'officiers qui, dans l'insurrection de Rome, s'étaient montrés les plus turbulents; il les fit renvoyer en France pour être jugés par les conseils de guerre.

Survint alors l'ordre de départ. Après avoir laissé dans l'île, pour garder La Valette, Vaubois avec 4,000 hommes, le 19 juin 1798, le général en chef donna l'ordre à l'amiral Brueys de cingler vers les côtes d'Egypte : le 23 juin, au soir, on arrivait en vue d'Alexandrie.

Nelson y avait touché une vingtaine de jours auparavant[2]. Dans le temps même que Bonaparte s'emparait de Malte, il avait poussé jusqu'à Alexandrette en Syrie, pour découvrir la flotte française. A cette nouvelle, le général en chef rendit grâce au destin de ne pas lui avoir fait rencontrer les

1. Nakoula dit (p. 16) : « Par son ordre, les musulmans renfermés dans l'île furent délivrés et renvoyés sains et saufs dans leur pays. Il leur promit que désormais les Maltais ne feraient plus de prisonniers musulmans et leur ordonna de répandre cette bonne nouvelle dans tous les pays de l'islamisme... » — Napoléon dit de même (*Mémoires*, II, 29) (p. 133) : Les 700 esclaves turcs délivrés à Malte furent renvoyés par terre dans leur patrie.

2. Desvernois commet ici une erreur. C'est le 1er juillet que la flotte française arriva en vue d'Alexandrie et c'est seulement trois jours avant, le 28 juin,

Anglais ; son heureuse étoile nous avait sauvés d'un grand malheur. Ce n'est pas que notre flotte, ayant un héros à sa tête, ne fût de force à combattre Nelson, mais elle flanquait, on le sait, plus de 400 bâtiments chargés d'hommes ; et l'amiral anglais avait pour instruction de les couler jusqu'au dernier.

Aussi, par crainte de son retour, malgré les difficultés d'une mer houleuse, les récifs qui bordaient le rivage et la grande distance qui en séparait nos vaisseaux, le général en chef ordonna-t-il de faire débarquer l'armée sur le champ. Il fit mouiller immédiatement les navires de guerre et de transport le plus près possible de l'anse du Marabout ou Tour des Arabes, et monta lui-même sur une demi-galère pour surveiller l'opération[1] (13 messidor an VI, 1er juillet).

Aucun danger n'arrêta l'impatience des soldats. Les généraux Bon et Kléber firent descendre dans des canots une partie des troupes de leurs divisions, pendant que Desaix, Reynier et Menou débarquaient vers la pointe du Marabout. Une centaine de Mameluks et d'Arabes bédouins chargeaient à outrance sur les premières embarcations qui arrivaient au rivage, ballottées et choquées entre elles par les vagues : d'un moment à l'autre, elles pouvaient les engloutir. Là était le danger : on ne perdit cependant qu'une soixantaine de soldats par la mer ; une douzaine furent tués par les Bédouins, qui les canardaient du rivage. Mais, après que quelques pelotons eurent pris terre, la plage fut bientôt balayée de ces insignifiants ennemis. La mer se couvrit alors d'embarcations innombrables chargées de soldats ; le vent

que Nelson y touchait. (Napoléon, *Mémoires*, II, 125. Berthier, p. 2). Nelson avait mandé à son bord le gouverneur d'Alexandrie, Séid-Mouhammed-Kérim, qui occupait la ville au nom de Mourad-bey ; il lui avait annoncé l'arrivée d'une armée française ; mais Kérim avait cru à une fourberie des Anglais (Nakoula, p. 17). — Abdurrahman Gabarti confirme point par point les assertions de Nakoula-el-Turk (*Journal*..., p. 6) ; il ajoute que Kérim prévint Mourad au Caire et que celui-ci, à tout hasard, manda au Kiatchef de Baïra de surveiller la côte. — Cf. Savary, *Mémoires*, I, 51.

1. L'armée comptait le jour du débarquement 35,030 hommes et 810 chevaux.

du nord, toujours impétueux, faisait redouter les brisants de la côte ; et la nuit qui tombait ajoutait encore à la grandeur du spectacle et aux dangers de l'opération[1].

Vint le tour de mon régiment : il débarqua comme les autres au milieu d'une mer fortement agitée. Les chaloupes ne pouvaient approcher que très difficilement : officiers et hussards, nous nous jetons à l'eau : nous nageons, nous marchons, ayant parfois de l'eau par-dessus la tête ; nous arrivons enfin sans encombre. Par bonheur, la mer se calme dans la soirée, on peut débarquer les canons et les chevaux, et, à minuit, on se met en marche sur Alexandrie, par le désert. Au moment où nous quittions les vaisseaux, on avait oublié de nous distribuer quelques rations de vivres et de liquides : aussi la marche fut-elle pénible. Dès les premiers pas, officiers et soldats se voyaient heureux .... à peu près comme des poissons dans la plaine de Saint-Denis.

Le jour même du débarquement, le général en chef avait écrit au pacha d'Égypte[2] ; il lui annonçait que la Porte ne couvrant plus de sa protection les beys capricieux et avides, ses bons amis les Français envoyaient une puissante armée dans la vallée du Nil pour mettre fin à leurs brigandages.

Puis il lança nos troupes en trois colonnes, celle de droite commandée par Bon, celle du centre par Kléber, celle de

1. Napoléon, *Mémoires*, II, 125-129. Menou débarqua le premier, à neuf heures du soir, au Marabout ; Bonaparte le suivit à une heure du matin ; à trois heures, il passa en revue les 4,500 hommes qui avaient débarqué. — C'est à Adjemi, à 2 lieues d'Alexandrie, que s'opéra le débarquement (Nakoula, p. 19). — Cf. Savary, *Mémoires*, I, 52.

2. Napoléon, *Mémoires*, II, 133. — Le Directoire prétendit persuader à la Porte qu'il agissait dans son intérêt en Égypte et voulait seulement, en vengeant les négociants français maltraités, abattre la puissance des beys mameluks, ses ennemis (Boulay de la Meurthe, *le Directoire et l'expédition d'Égypte*. Paris, Hachette, 1885, p. 36). — Mais notre agent Ruffin ne parvint pas à convaincre le Reis Effendi dans la conférence qu'il eut avec lui le 20 juin 1798 (Boulay, *id.*, p. 38). — Talleyrand, dont les idées sur le rôle de l'Autriche en Orient étaient donc bien antérieures à 1805, avait espéré rendre cette puissance favorable à l'expédition en lui cédant une province turque (Sciout, *Directoire*, III, 579-580).

gauche par Menou : celle-ci longeait la côte. Une demi-heure avant le jour, les éclaireurs de l'avant-garde furent attaqués soudain : un officier tomba, la fusillade s'engagea. Mais la lutte ne fut pas longue : à l'approche de nos colonnes, Mameluks et Arabes, au nombre d'environ 300, se retirèrent bien vite et, abandonnant les hauteurs qui dominent la ville, ils s'enfuirent dans le désert.

D'après les ordres du général en chef, qui voulait prévenir l'effusion du sang, on se disposait à parlementer : les colonnes s'étaient arrêtées à une portée de canon de la vieille ville : tout à coup éclatent des hurlements effroyables d'hommes, de femmes, d'enfants et une décharge d'artillerie nous fait connaître les intentions des Arabes. Bonaparte fait alors sonner la charge ; les hurlements redoublent ; nos soldats s'élancent, avec leurs généraux en tête, et malgré le feu des assiégés et la grêle de pierres qu'ils nous lancent, escaladent les murailles avec intrépidité. En un instant, elles sont conquises : les habitants qui les défendaient se sauvent dans la ville : la terreur devient générale[1].

Emportés par leur ardeur, malgré les ordres du général en chef, nos troupes pénètrent dans les rues et engagent avec les révoltés une fusillade nourrie. On fait battre la générale ; le feu s'éteint peu à peu ; bientôt arrive un capitaine, commandant une caravelle turque du Port-Vieux, qui, mandé par le général en chef, va porter aux habitants des paroles de paix et les rassurer sur les intentions de la République.

1. Napoléon, *Mémoires*, II, 129-133. Menou attaque la droite de l'enceinte, Kléber le centre ; Bonaparte dirige l'attaque conduite par la route d'Aboukir. — Norry raconte qu'après la prise de la ville, les fellahs qui venaient vendre aux Français les produits du pays, ne voulaient d'abord recevoir d'autre monnaie que les brillants boutons de cuivre des uniformes (*Relation*, p. 7, note 1). — Alexandrie avait alors une dizaine de mille âmes (Norry, *Relation*, p. 37. — Jaubert à son frère, 20 messidor. *Correspondance*, p. 26). — Bonaparte confie la ville à un conseil de sept notables, dont « le maître par excellence, l'ingénieux, le sage, le très savant cheik Mouhammed-el-Meciri, célèbre par sa vertu et sa générosité, et Mouhammed-Kérim, le chef des notables et du divan (Nakoula, p. 20).

Il réussit dans sa mission. Les imans, les chérifs se présentent à Bonaparte qui leur renouvelle l'assurance de ses dispositions amicales et pacifiques ; ils se retirent avec confiance et persuadent aux habitants de capituler. Les forts du phare sont remis à nos troupes, ainsi que la ville elle-même et ses deux portes. La proclamation de Bonaparte apaise les esprits. En même temps il prend quelques mesures indispensables ; par un arrêté, il confirme dans leurs fonctions les caïds, les cheiks et les imans ; il enjoint, en outre, à ces derniers de mettre les scellés sur les biens des Mameluks ; il décide enfin que les villages qui prendront les armes contre l'armée françaises seront détruits ou brûlés ; ceux qui veulent se soumettre doivent envoyer une députation au général en chef et arborer avec le pavillon du sultan le drapeau aux trois couleurs. [1]

Puis il envoie à Damanhour[2] la division Desaix, dont mon régiment fait partie. Partie le 16 messidor (3 juillet 1798), au point du jour, elle s'arrête à 3 lieues d'Alexandrie, souffrant de la chaleur qui est excessive et du manque absolu d'eau potable ; les souffrances étaient d'autant plus dures que les illusions décevantes du mirage nous faisaient voir à cent pas de nous de magnifiques nappes d'eau. C'était à la lettre le supplice de Tantale.

Le 17 messidor (4 juillet), la division fit halte pour attendre ses canons et ses caissons : le départ en avait été retardé par le ferrage des chevaux. Resté moi-même à Alexandrie pour faire ferrer les bêtes de mon peloton — ce qui fut fait dans la nuit du 3 au 4 juillet, — j'en repartis à 5 heures du matin pour rejoindre mon corps à l'avant-garde :

1. « Tous les villages qui seront soumis à l'armée française arboreront le pavillon français et celui du sultan ottoman, notre ami — que Dieu prolonge ses jours ! » — (Article 3 de la proclamation de Bonaparte du 23 messidor, à Alexandrie. — Nakoula, p. 23).

2. Cf. dans Miot (*Mémoires*, p. 37) l'aventure de deux commissaires des guerres à Damanhour, dans la maison du cheik-el-beled. — Tandis que Reynier, Dugua et Vial passaient par Rosette, Desaix et Bon s'étaient avancés par Damanhour (Savary, *Mémoires*, I, 58), après Beda. (Belliard, *Mémoires*, III, 103). (Savary, *Mémoires*, I, 61).

les hussards à pied de mon régiment s'y trouvaient déjà, portant les selles et autres effets de harnachement et de grand équipement.

Pendant le trajet, la chaleur avait déjà péniblement éprouvé les hommes et les chevaux : arrivé en vue du camp de l'avant-garde, je m'aperçus qu'une multitude de soldats en chemise, couverts d'un simple pantalon de toile, sans armes, le bidon à la main, sortaient du camp pêle-mêle et y revenaient de même, au sortir d'un massif de dattiers qu'on voyait à trois quarts de lieue. Je m'y porte avec mon peloton : il y avait là 200 hommes à peu près qui se pressaient, se poussaient, se bousculaient pour boire un peu d'eau saumâtre, boueuse et fétide et en remplir leurs bidons[1].

Mon arrivée fut leur salut. J'établis des vedettes à trente pas du massif, face à l'est, à l'ouest et au sud ; je forme un poste central de vingt-cinq hommes que j'arme des carabines et des gibernes de mes hussards : et, prenant avec moi vingt cavaliers, je pousse une reconnaissance en avant dans le désert.

Je n'avais pas parcouru un kilomètre que je tombe sur un campement de 150 tentes, en laine brune et noire, toutes dressées. Elles étaient désertes : en les fouillant avec précaution, je trouve un vieil Arabe avec une vieille femme absolument nus, couchés sur un paillasson : pour dissiper leur frayeur, je leur montre le ciel et leur jette une piastre d'Espagne. Le vieillard se redresse, et se met à gesticuler en me montrant le désert : je comprends que la tribu qui s'est éloignée pendant la nuit va revenir et m'attaquer.

En effet, je revenais à peine à la citerne, qu'un gros nuage de poussière se lève à l'horizon. Je mets sur mes ailes et mon front les hommes qui sont armés d'une carabine,

1. Je lis dans les *Mémoires* de Savary (I, 66-67) le passage suivant : « A « El-Kaffer, les soldats poussés par la soif découvrirent au dehors du village « une citerne qui servait à arroser quelques cultures. Le bruit s'en étant ré- « pandu, tous y coururent ; la foule devint si grande que ceux qui étaient à « puiser de l'eau eurent peur d'y être précipités... » Desvernois et Savary ne semblent-ils pas avoir été témoins des mêmes scènes ; Desvernois serait venu après Savary.

pour défendre et rassurer les soldats : et j'attends, caché derrière le massif.

Ils arrivaient au galop, en poussant des cris sauvages : une première décharge en abat huit ou dix et mes hussards, s'élançant, en sabrent une quarantaine, avant qu'ils soient revenus de leur première surprise : puis, nos hommes reprennent leur position à la droite de l'infanterie.

Les Arabes ralliés chargent une seconde fois, mais avec moins de résolution que la première : ils sont encore plus durement maltraités et perdent deux de leurs chefs, ce qui excite leurs lamentations. Saisissant l'occasion, je me replie alors, conservant mon ordre de bataille, sur le camp de l'avant-garde : 200 Bédouins, des plus excités, me harcèlent pendant un quart d'heure, puis s'enfoncent dans le désert.

Mais les coups de feu avaient été entendus ; des soldats revenus du massif avaient rapporté qu'un détachement de hussards, sous le commandement d'un officier, y défendaient de la mort les hommes qui y étaient allés boire de l'eau.

Desaix fait aussitôt partir 50 dragons du 20e, pour appuyer au besoin le peloton du 7e hussards. En les rencontrant, je dis au capitaine qui les commandait : « Les « Bédouins paraissent contents de la frottée qu'ils viennent « de recevoir et qui n'a pas valu une égratignure à mes « hommes. Voici un quart d'heure qu'ils se sont retirés ; « aussi, mon cher capitaine, vous ferez bien de revenir avec « moi. »

— « Non pas, non pas, mon brave ; je veux aller les voir « à mon tour. » Puis, me serrant la main, il s'éloigna au galop, plein d'ardeur. Et je rentrai lentement au camp : le général Desaix vint me complimenter, ainsi que les autres généraux [1] et chefs de corps, et me fit prendre un verre de malaga. — Une demi-heure après, revenaient les dragons : ils avaient perdu leur capitaine.

1. Savary, Rapp, Clément, Belliard, Mireur. — Cf. *Fastes du 7e hussards* (note de D.).

II.

5 juillet. — 12 juillet 1798.

LA MARCHE DANS LE DÉSERT.

La division, qui formait l'avant-garde de l'armée, partit de son premier bivouac le 5 juillet à quatre heures de l'après-midi et marcha toute la journée : les fatigues et les privations qu'elle endura étaient vraiment au-dessus des forces humaines. Aussi le général Desaix, qui voyait à tout instant tomber et mourir ses hommes, écrivait-il au général en chef : « Si l'armée ne traverse pas le désert avec la rapidité de l'éclair, elle périra. » Sans pain, sans eau, les troupes qui passaient par ces sables mouvants et brûlants étaient consternées ; les soldats n'avaient plus de jambes : affolés par les illusions perfides du mirage, ils portaient la mort dans les yeux et sur le visage. Par surcroît, hussards, chasseurs et dragons à pied étaient chargés de leurs selles, de leurs armes et de leurs équipements. Aussi les Bédouins avaient-ils beau jeu pour harceler les colonnes en tête, en flanc et en queue et massacrer sans pitié les malheureux qui restaient en arrière et ne pouvaient plus se traîner[1]. ....

1. L'architecte Norry, rentré à Paris le 30 pluviôse VII (*Relation*, p. 57) et écrivant aussitôt ne dit qu'un mot des « *besoins extrêmes* » de l'armée pendant la marche sur le Caire (*Id.*, p. 7, note 1). — Mais Colbert, écrivant le 6 thermidor an VI au commissaire des guerres à Alexandrie Collasse, écrit : « Je te dirai qu'il m'est presque impossible de te donner une idée de ce que nous avons éprouvé : souffrances sur souffrances, privations, mortifications, fatigues, nous avons tout éprouvé de la première main. Les trois quarts du temps à mourir de faim. (*Correspondance*, p. 65-67). — Le 9 thermidor,

Dans les colonnes, chacun se sent arrivé à la limite de ses forces ; tout à coup un cri de désespoir se fait entendre. Les soldats accusent les généraux des souffrances inouïes qu'ils ont endurées depuis qu'ils ont quitté les vaisseaux ; ils pleurent, ils demandent ce qu'ils ont fait de mal pour qu'on les mène ainsi mourir dans un désert. Les généraux Desaix, Belliard[1], Mireur, Friant[2] se récrient ; aux mêmes souffrances physiques ils ajoutent la souffrance morale, plus

Damas écrit à Kléber, de Boulacq: « Tu n'as pas d'idée des marches fatigantes que nous avons faites pour arriver au Caire ; arrivant toujours à 3 et 4 heures après midi, après avoir souffert toute la chaleur, la plupart du temps sans vivres, étant obligés de glaner ce que les divisions qui précédaient avaient laissé dans les horribles villages qu'elles avaient souvent pillés, harcelés toute la marche par cette horde de voleurs appelés Bédouins... L'aide de camp du général Dugua, appelé Geroret, a été assassiné avant-hier,... en allant porter un ordre... C'est une guerre, ma foi, pire que celle de la Vendée (p. 92. — *Correspondance*). » — Le même jour, Rampon écrit à son frère (*Id.*, p. 108): « Il n'est pas possible de vous faire des détails sur les privations que nous avons éprouvées dans notre marche. » — Cf. aussi la lettre de Guillot à sa mère (*Id.*, p. 114), les détails rapportés par Ader (*Feldzug nach Ægypten*, p. 59, note) d'après Niello Sargy. — Cf. Belliard, III, 102-106. L'énervement général se calma après qu'on eut rejoint le Nil : il reparaissait facilement. Dans la nuit du 29 au 30 messidor, l'escorte qui conduisait l'administrateur de l'armée à Ouardan, auprès du général Desaix, jeta fusils et gibernes et refusa de marcher (Miot, *Mémoires*, p. 46-50).

1. Belliard (Augustin-Daniel, comte), né le 25 mai 1769 à Fontenay-le-Comte, en Poitou, fut élu capitaine dans le premier bataillon des volontaires nationaux vendéens ; se distingua dans la suite à Grandpré et à Jemmapes, suivit Dumouriez chez les Autrichiens, mais revint peu après. Destitué, il s'engagea dans le 5e chasseurs à cheval, fut rétabli dans son grade, se distingua tout le cours de la campagne d'Italie en 1796, comme plus tard à Ulm et à Austerlitz, à Iéna et à Eylau, à Madrid et à la Moskowa : c'est une des plus belles figures des armées napoléoniennes. Il mourut en 1832, ambassadeur à Bruxelles. Consulter ses *Mémoires*, publiés par Vinet. Paris, 1834, 3 vol. in-8.

2. Friant (Louis), né à Morlincourt, en Lorraine, le 28 septembre 1758, s'engagea dans les gardes françaises le 9 février 1781 ; n'ayant aucun espoir d'avancement — il était roturier — il quitta le service en 1787. Il reprit du service en 1789, se distingua à Kaiserslautern, à Landau, à Fleurus : Championnet le fit nommer général de brigade en 1794 (juillet). Remarqué par Bonaparte au Tagliamento, il fut emmené en Égypte, se distingua surtout en Égypte et dans la campagne contre les Anglais. Inspecteur général de l'infanterie, puis divisionnaire de Davout, il se fit remarquer à Austerlitz, à Iéna, à Thann, à Smolensk, à la Moskowa, à Hanau, à Champaubert, à Waterloo. Il vécut dès lors dans la retraite à Gaillonet, près Meulan, et mourut le 29 juillet 1829.

poignante encore, témoins impuissants et navrés de tant de misères! « Comme vous. braves soldats, s'écrie avec « véhémence le général Mireur, nous souffrons de la faim, « de la soif, de la fatigue et de chaleur : mais vous vous rap- « pelez le proverbe : quand le vin est tiré, il faut le boire... »

A ces mots, les soldats reprennent leur gaieté. « Si le vin « est tiré, répondent-ils, nous sommes pressés de le boire. « Est-il vieux? Est-il nouveau? Est-ce du Bordeaux, du Bour- « gogne ou du Champagne? Bois toujours, il ne te grisera « pas. » Et les propos joyeux s'élèvent, provoqués par le mot de Mireur qui suffit à faire marcher la troupe jusqu'à la nuit.

On n'arrive qu'à 10 heures du soir sous les dattiers de Bettany, après avoir fait trois lieues seulement. Le Cheik-el-beled, l'iman et les principaux du village viennent à la rencontre du général : ils lui offrent cinq à six petits pains de deux onces sans levain et du miel. Toute l'eau de la citerne et tout le « Leche » (pain sans levain) que possédent les habitants sont apportés au camp français : chaque homme a un verre d'eau et deux onces de pain, c'est peu ; mais le soldat s'endort content sur le sable rafraîchi par la nuit.

Les troupes oubliaient ainsi, dans un sommeil réparateur, les fatigues des deux journées précédentes, quand des coups de fusil, tirés dans l'intérieur même du bivouac, réveillent en sursaut tout le monde. Les soldats sautent sur leurs armes, tirant sans savoir où ni pourquoi ; en un moment, tout est bouleversé ; on entend partout des coups de fusil, au milieu des cris déchirants des blessés et des mourants. Dans ce tumulte, je me réveille ; en ouvrant les yeux, je ne vois que les éclats de la poudre, et les balles me sifflaient aux oreilles. Je saisis mes pistolets, mon camarade de compagnie en fait autant, mais il est aussitôt frappé aux reins et tombe en criant : « Je suis mort. » Je l'entraîne derrière un pli de terrain pour juger de sa blessure et découvre avec satisfaction que la balle l'a seulement meurtri. Bientôt le vacarme s'apaise ; ce n'est qu'une alerte, on apprend quel accident l'a provoquée. Des soldats dont l'estomac était

vide et la tête pleine de terreurs, dormant plus qu'à moitié, avaient cru voir des Bédouins assaillir le camp : un coup de fusil tiré par l'un d'eux avait été répété instinctivement par les autres[1].

Onze hommes tués, vingt-sept plus ou moins grièvement blessés, voilà les pertes que nous avions faites pendant la nuit. En outre, une soixantaine de chevaux avaient arraché leurs piquets et galopé jusqu'à Alexandrie, au bivouac d'une division de l'armée placée en échelons à trois lieues derrière l'avant-garde : ils y avaient causé un moment d'épouvante.

Le général Desaix se vit alors forcé de séjourner le 6 juillet au bivouac de Bettany, pour y attendre le retour des chevaux et réorganiser sa division : les troupes reçurent une distribution à peu près régulière de pain, d'eau et de riz ; on put faire la soupe, puis on se procura, avec de l'argent, des œufs, du beurre, des poulets et des pigeons.

La journée du 7 fut employée à rétablir les services : mais on avait épuisé toutes les ressources de Bettany en eau et pain et autres menus approvisionnements. Aussi fallut-il partir du bivouac le 8 au matin : les hommes étaient assez reposés, mais ils mouraient de faim.

On marcha jusqu'à neuf heures du soir, pour faire un peu plus de huit kilomètres : on s'arrêta, on passa la nuit sur le sable, sans pain, sans eau ; derrière nous, la route était

1. Cf. Napoléon, II, 139-140. « A trois heures, après minuit, la lune était couchée ; il faisait extrêmement obscur ; le feu des grand'-gardes de la division Bon était éteint ; les chasseurs d'escorte (de Bonaparte qui arrivait) donnèrent dans ces bivouacs ; la sentinelle tira. Un seul cri : *Aux armes !* mit toute la division sur pied. Le feu de deux rangs commença et dura assez longtemps. Enfin on se reconnut. L'armée était saisie d'une espèce de terreur, les imaginations étaient fort échauffées ; tout était nouveau... » — Celle que raconte Desvernois est une autre surprise de nuit, moins connue. Savary la rappelle (I, 67). — Belliard la raconte (III, 104-105) : « Tout était paisible, dit Desaix, lorsque quelques Bédouins se présentent devant nos postes. On fait feu, on crie aux armes, on dissipe les Arabes. Nos soldats réveillés en sursaut ne s'en croient pas moins surpris au milieu des Mameluks. Ils se mêlent, se saisissent, sont sur le point de se percer à coups de baïonnettes. Nous fûmes longtemps avant de pouvoir les calmer. »

jonchée de cadavres. Le 9, à cinq heures du matin, on repartit pour Damanhour; enfin, après avoir perdu une trentaine d'hommes encore, aux environs de midi, la division arriva au village, exténuée et mourante.

A la vue du Nil[1], on rompt les rangs, pour se jeter dans le fleuve : les uns, habillés, avec leurs armes; les autres ont pris le temps de se dévêtir, ils y courent, s'y plongent, y restent baignés plusieurs heures; beaucoup trouvent la mort en buvant avec volupté.

Pour moi, après avoir fait boire mon cheval et bu moi-même, je trouve de la paille hachée et de l'orge pour Constant, c'était le nom de ma bête, un magnifique normand franc, aguerri, robuste, que j'aimais beaucoup. Puis je me baigne moi-même et reste deux heures dans le Nil à me laver et me rafraîchir. En sortant du fleuve, je mourais de faim et je n'avais rien à manger. Je me mets alors à explorer quelques misérables masures qui se trouvaient dans la vallée ; par bonheur, je trouve un peu de blé et un moulin à bras pour le moudre : ce que je fais : ensuite de quoi, l'idée me vient de faire du pain, puis de préparer l'âtre pour le cuire, pendant que je le pétrirais. Je prépare ainsi trois miches et un joli pognon que je dévore, pendant que mes miches cuisent sous la cendre et la braise. Après une bonne heure, mon nez est agréablement flatté par une bonne odeur de pain chaud : je retire mes miches, je les enveloppe avec mon mouchoir et j'arrive au bivouac sur les onze heures du soir. L'odeur du pain chaud réveille mes camarades et surtout les chefs d'escadron Detrez et de la Salle : je leur en donne une miche, en retour, ils me cèdent un bon morceau de cheval à la mode cuit à l'étouffée.

M'étant ainsi restauré, je m'étendis à terre et dormis comme un bienheureux jusqu'à huit heures du matin. Mais, au réveil, mes miches avaient disparu : mes amis les avaient

1. Sur la joie des soldats à la vue du Nil, cf. Napoléon (*Mémoires*, II, 141) : « L'armée salua par des cris de joie la vue de ce fleuve miraculeux. Généraux et soldats, tous s'y précipitèrent tout habillés pour se rafraîchir. » — Cf. Miot (*Mémoires*, p. 39). — Savary (*Mémoires*, I, 74).

dévorées, encore que mon talent de boulanger, disaient-ils ne s'élevât pas au-dessus de l'ordinaire : la croûte était entièrement brûlée, la mie n'était qu'une pâte chaude. Je dois ajouter, pour être complet, que mes railleurs n'en laissèrent pas une miette.

Nos privations, du reste, étaient finies : mais, dans cette marche de quatre jours, sans avoir vu l'ennemi, la division d'avant-garde avait perdu 1,500 hommes.

L'armée tout entière se concentra à Damanhour ; Kléber, resté à Alexandrie pour soigner sa blessure, fut remplacé dans le commandement de sa divison par le général Dugua[1].

Le 11 juillet, le général en chef arriva sur les 11 heures du matin et descendit, triste et sombre, chez le cheik-el-beled ; généraux et chefs de corps accoururent lui porter leurs compliments. Pour ma part, j'accompagnai les chefs d'escadrons Detrez et de la Salle.

Dans l'après-midi de son arrivée, le général en chef présida un conseil de guerre où tous ses généraux assistèrent. Plusieurs se plaignirent assez vivement de ce qu'aucune distribution n'avait été faite lors du débarquement au marabout, et que la même incurie avait valu à la division d'avant-garde une perte de plus de 1,500 hommes. Le général Mireur, qui portait la parole au nom de ses collègues, s'anima de plus en plus et s'abandonna aux funestes pressentiments qui l'agitaient à propos de l'expédition d'outre-mer dans laquelle la France venait de s'engager.

« Le Directoire, dit-il, n'a eu qu'une pensée : éloigner « d'Europe le héros qui portait ombrage à son insatiable

1. Charles-François-Joseph Dugua, né en 1744, s'engagea en 1760 dans le régiment de Bourbon-infanterie, mais quitta le service en 1776, étant capitaine. En 1790, il partit comme colonel à l'armée des Pyrénées-Orientales, fut nommé général de brigade en 1791 et général de division en 1793 au siège de Toulon, sur la brèche. En 1796 et 1797, il commanda la cavalerie en Italie, se distingua à Rivoli et au Tagliamento. Il fit toute l'expédition d'Égypte. Nommé préfet du Calvados, il rétablit l'Académie de Caen créée en 1705 et lui adressa un Mémoire sur l'instruction religieuse des Égyptiens modernes. Nommé chef d'état-major de l'armée de Saint-Domingue, il mourut au cap Français, le 16 octobre 1802. (Cf. Delarivière, *Notice sur Dugua*. Caen, 1802.)

« ambition et son armée d'invincibles. Au lieu de mettre le
« pied en Egypte, il était prudent, une fois Malte conquise,
« de revenir sur la Sicile et de s'en emparer, de concert avec
« l'armée de Rome et des États romains. Le Directoire exé-
« cutif devait à sa dignité d'agir de la sorte; ne savait-il pas
« que le perfide gouvernement de Naples, cédant aux solli-
« citations de l'Angleterre, venait de rentrer dans une coali-
« tion contre la France? Quant à la Sardaigne, elle accepte-
« rait facilement une garnison jusqu'à la paix générale:
« maîtres de Turin, nous tenions son roi. Dès lors, toute
« la Méditerranée nous appartenait, puisque Corfou, les
« îles Ioniennes, Ancône et tout le littoral de la mer Adria-
« tique était gardé par nos troupes: les Anglais n'oseraient
« plus s'y montrer et l'on pourrait à loisir, par l'Egypte et
« la Syrie, marcher sur les Indes. Toutes ces grandes choses
« sont encore faciles à exécuter si l'armée regagne au plus
« vite ses vaisseaux et ses transports. On reviendra en
« Égypte plus tard, sans crainte de la marine anglaise; on
« aura le temps de s'entendre avec la Sublime Porte pour
« chasser les Mameluks et lui payer plus fidèlement que ces
« esclaves usurpateurs le tribut qu'elle exige. La France
« n'a-t-elle pas la pensée de faire de l'Égypte et de la Syrie
« des comptoirs qui jalonneront la route vers les colonies
« qu'elle établira dans l'Hindoustan, après qu'elle en aura
« chassé les Anglais? J'ai dit. »

La courageuse et noble franchise du général Mireur, ne trouva pas d'écho dans le conseil de guerre; et, sans répliquer un seul mot, le général en chef rompit le conseil et leva la séance: il voulait conquérir l'Égypte sur-le-champ.

Le général Mireur avait parlé en politique consciencieux et en homme d'honneur dévoué à sa patrie: il savait que le général en chef l'estimait pour son caractère et ses talents. Malgré tout, connaissant la susceptibilité de Bonaparte, il prévit que c'en était fait de sa carrière et n'attendant plus que froideurs, contradictions, dégoûts, il monta à cheval le lendemain matin avant le jour, s'enfonça dans le désert et se brûla la cervelle.

On a voulu dire qu'il avait été tué par les Arabes : cela n'est pas. Avec quelques camarades, je fus à sa recherche et le trouvai étendu à terre, tenant à la main le pistolet dont il s'était servi dans son suicide. Son chapeau brodé, son sabre, sa montre, son argent déposaient que les Arabes n'en avaient pas même approché ; son cheval revenu en liberté au camp en était une nouvelle preuve[1].

On transporta le corps au camp de Damanhour ; l'armée tout entière accourut pour le pleurer. On le plaça, revêtu de ses insignes, dans un cercueil de chêne et on l'enterra au cimetière des Musulmans, après lui avoir rendu les honneurs auxquels il avait droit. Le général en chef, les généraux, les officiers supérieurs et subalternes, suivirent le cortège

1. Desvernois est seul à prétendre que Mireur s'est suicidé. Miot lui-même (*Mémoires*, p. 32) croit à une blessure reçue dans un combat. « Il (Mireur) commençait à ressentir ce dégoût que l'on appelait déjà la maladie du pays. Il venait d'acheter un cheval, il voulut l'essayer et sortir du camp ; les avant-postes l'engagèrent à ne pas trop s'éloigner ; il n'écouta pas ces sages avis. Après avoir fait quelques pas au galop, le général Mireur fut attaqué par des Arabes accroupis et cachés... ; il fut massacré. » — Beauvais lui-même croit à un semblable genre de mort : « ... der Tod war immer der Lohn ihrer Unklugheit. Auf diese Weise verlieren zwei ausgezeichnete Offiziere, Mireur und Gallois, ihr Leben. » (*Feldzug nach Ægypten*, I, 64). La version de Bonaparte contredit naturellement le récit de Desvernois. « Ce Mireur et plusieurs autres aides de camp et officiers d'état-major ont été tués par ces misérables (Bonaparte au Directoire, 24 juillet). » — « Le général de brigade Mireur, se rendant d'un bivouac à un autre, malgré les observations que lui firent les grand'-gardes, fut surpris dans une petite vallée à cent pas d'elles par quatre Arabes et percé de coups de lance. » (Napoléon, *Mémoires*, II, 141). — La version de Berthier est naturellement conforme à celle de Bonaparte (p. 12 : « Le général de brigade Mireur est grièvement blessé »).

Cependant, le témoignage de Desvernois est si explicite, les faits qu'il rapporte pour en prouver l'exactitude sont si précis, l'intérêt qu'il aurait à mentir si incertain, et la version officielle si naturelle et si vraisemblable qu'il semble préférable d'admettre l'hypothèse du suicide. — Ajouter à cela que les suicides ne furent pas rares durant cette marche. L'adjudant général Boyer dit expressément dans une lettre adressée à son père (*Correspondance*, p. 174) : « D'autres, voyant les souffrances de leurs camarades, se brûlent la cervelle. » — Napoléon avoue que « l'armée était atteinte du spleen ; plusieurs soldats se jetèrent dans le Nil pour y trouver une mort prompte (*Mémoires*, II, 153).— Belliard (*Mémoires*, III, 110) donne une version différente, et très précise : *Muireur* aurait été massacré par les Bédouins dans une reconnaissance poussée par Leclerc sur Caruga ; il aurait ensuite été enterré près d'Elgata...

funèbre. Trois discours furent prononcés sur sa tombe, après que le général en chef eût quitté le cimetière. Une pierre sépulcrale surmontée d'une croix de fer indique l'endroit où repose ce brave.

III.

12 juillet. — 13 juillet 1798.

LES MAMELUKS.

L'armée fut bientôt distraite de ce triste événement par l'arrivée des Mameluks[1]. C'est une belle et brave cavalerie de grands seigneurs qui possèdent de belles terres, de belles maisons et de belles femmes. D'origine circassienne, georgienne ou moscovite, ils ne peuvent se reproduire en Égypte, leurs enfants meurent tous à trois ou quatre ans. Aussi en achètent-ils d'autres à huit ou neuf ans qui deviennent bientôt, après cinq ou six ans d'exercice, d'amirables cavaliers. Leurs chefs doivent leur élévation à leur beauté, à leur intelligence, à leur adresse à manier le cheval, et surtout à leur bravoure personnelle.

C'était alors Mourad et Ibrahmin-bey qui marchaient à leur tête; rivaux de gloire, ils vivaient dans un état de guerre perpétuel, mais le danger commun les réunit: ils s'allièrent pour repousser les Français qui venaient miner leur domination.

Dans leur orgueilleuse colère, ils avaient hautement annoncé qu'ils reviendraient victorieux de ces chiens d'infidèles, dont ils se vantaient de couper les têtes aussi facile-

1. Leurs vingt-quatre beys, maîtres réels du pays, étaient groupés autour d'Ibrahmin-bey et de Mourad-bey, anciens mameluks de Mohammed-bey le Grand. Ils avaient chassé Osman-bey et Hassan-bey, anciens mameluks de Ali-bey: ils se réconcilieront avec eux pour lutter contre les Français. — Le chef officiel du gouvernement égyptien était un pacha turc, envoyé de Constantinople: ce pacha était alors Békir. — Sur les démêlés de Hassan et de Mourad, cf. Savary, I, 129.

ment que des pastèques[1]. Ils commencèrent par détacher 1,500 de leurs plus braves cavaliers, avec deux beys intrépides, pour venir nous tâter.

A cette nouvelle, le général en chef ordonna au général Leclerc, qui commandait la cavalerie, d'envoyer quelques pelotons en reconnaissance dans la direction de Béda, petit village sur la route du Caire, à trois lieues de Damanhour. Ils devaient être pris dans les trois premiers régiments de cavalerie, savoir : le 7e hussards, le 22e chasseurs et le 9e dragons, et commandés par des officiers éprouvés. Le capitaine Lecaire, de mon régiment, fut chargé du commandement supérieur du détachement qui comptait 79 hommes montés y compris trois trompettes; j'avais sous mes ordres les vingt-six hommes du 7e hussards.

Montés sur des chevaux français, nous traversâmes

1. Napoléon dit de même (*Mémoires*, II, 142) : A la nouvelle de l'arrivée des Français, « les beys et leurs kâchefs poussèrent des cris de joie ; le Caire fut illuminé. Ce sont des pastèques à couper », disaient-ils. Il n'était aucun mameluk qui ne se promît de porter une centaine de têtes... » Si Desvernois est ici confirmé par Napoléon, dont il dépend sans doute, il est contredit avec lui, semble-t-il, par les documents arabes. Voici ce que dit Nakoula (p. 25-28): Lorsque les courriers (de Kérim) furent parvenus au Caire et que Mourad-bey eut appris l'arrivée des Français devant Alexandrie, il jeta la lettre qui annonçait cette nouvelle et appela ses soldats à grands cris. Ses yeux étaient devenus rouges et le feu dévorait ses entrailles. Il ordonna qu'on lui amenât un cheval et se rendit dans cet état à la demeure d'Ibrahmin bey. » — Réunion au palais El-Aîné de Békir-pacha, Ibrahmin-bey, Mourad-bey, Moustapha-bey, Eyoub-bey, Ibrahmin-bey le jeune, Mourad-bey le jeune, Suleïman Aboudiab, Osman-bey el Cherkawi, Mouhammed-bey el elfy, Osman-bey el berdici, Osman-bey l'artilleur, Kacim-bey le russe, Kacim-bey Aboucéif, l'émir Merzouk, fils d'Ibrahmin, Cherwan-bey. S'y rendent aussi des ulémas, le cheik Mouhammed-el sadi, le cheik Abdoullah el cherkawi, le cheik Suleïman el fayoumi, le cheik Moustapha el sawi, le cheikh Mouhammed el mohdi, Séid-Omar, le chef des émirs, etc..... — Dans ce conseil, Mourad reprocha à Békir-pacha sa duplicité, l'accusant d'être d'accord avec les Français, comme le gouvernement de Constantinople. Békir repoussa l'accusation ; on convint d'emprisonner les Francs du Caire et de se préparer à la lutte.

A la nouvelle de la venue des Français, Ibrahmin se rend au Kiosk-Aïni, et appelle Mourad qui est à Gizeh. Békir-pacha prévient le sultan de Constantinople. Mourad réunit une armée en cinq jours ; campe à Djisir-Açouad (le pont Noir), accompagné de Ali, pacha de Tripoli, et de Nacif-pacha; il était parti le vendredi. (Abdurrahman, *Journal*, p. 8.)

d'abord une plaine tellement crevassée par la sécheresse que nos bêtes, peu habituées encore à ce nouveau terrain, trébuchaient à tout instant. A une demi-lieue environ de Béda, — nous marchions par colonnes de peloton, hussards en tête, — nous voyons fondre sur nous deux colonnes de brillants cavaliers. Ils sont au moins 500 et veulent nous envelopper.

Les forces sont trop disproportionnées pour nous permettre de recevoir la charge ou de la prévenir : le capitaine se décide à opérer la retraite par échelons et par peloton, au pas, avec beaucoup d'ordre et de calme. Le mouvement s'exécute comme il est prescrit : les Mameluks qui chargent en fourrageurs viennent se briser sur les pelotons fermes comme du granit : ils perdent quelques cavaliers et deux ou trois chevaux.

Piqués au jeu, ils reviennent sur nous avec plus d'ensemble et plus d'ardeur : même succès pour nous, mêmes pertes pour eux. Ils deviennent moins entreprenants, tandis que la confiance nous gagne et qu'au milieu de ces vaillants ennemis, six fois plus nombreux que nous, armés de toutes pièces, montés sur de magnifiques chevaux arabes, nous achevons notre retraite avec le plus beau sang-froid.

Ponr la huitième fois, je fais face à l'ennemi avec mes hussards, pendant que chasseurs et dragons exécutent leurs mouvements en arrière, quand une balle traverse ma fonte droite, effleure ma hanche gauche, emporte un morceau de ma ceinture et troue ma capote : je n'ai rien ; mais, au même moment, trois de mes hommes sont plus ou moins grièvement blessés : ils n'en restent pas moins à leur rang.

Le peloton des chasseurs qui me précédait venait d'avoir aussi des hommes blessés : deux d'entre eux, laissés un peu en arrière, allaient être atteints par quatre ou six Mameluks qui se précipitaient sur eux à bride abattue ; je cours, en criant, au secours de ces braves. Les serre-files des chasseurs se joignent à moi pour contenir les ennemis, pendant que les

deux blessés reprennent leur rang: par malheur, mon cheval reçoit une balle dans le nez, qui le tourmente beaucoup.

La retraite continue ainsi, sans incidents, jusqu'à la vue des minarets de Damanhour: puis les Mameluks abandonnent la poursuite: ils ont sept tués et douze ou quinze blessés. Mon peloton a cinq blessés, dont un meurt dans la nuit; les chasseurs en ont trois, dont un seul est sauvé: les dragons en comptent deux qui se rétablissent bien vite. Quant à mon cheval, il meurt le soir même: c'était le 12 juillet.

En entendant les coups, le général en chef, accompagné de son état-major, monta sur le plus haut minaret de la mosquée, pour observer avec sa lunette l'attaque et la défense. Comme nous rentrions dans la ville, en colonne par quatre, il vint à notre rencontre et nous arrêta pour nous féliciter. « Officiers, hussards, chasseurs, dragons! vous vous êtes « battus, un contre six, vaillamment et savamment. Je vous « en fais mon compliment et vous en remercie au nom de « la patrie. Les Mameluks se rappelleront la leçon que « vous venez de leur donner. Capitaine, avez-vous laissé « des morts? »

— « Non, général. Mais le détachement a dix blessés et « onze chevaux atteints. Le lieutenant Desvernois a eu sa « fonte et son habit déchirés par une balle qui lui a effleuré « la hanche gauche. »

— « Capitaine, venez dîner avec vos commandants de « peloton au quartier général, à 6 heures. »

Les questions ne tarissaient pas sur notre combat: c'était la première fois qu'on avait vu les Mameluks. Le capitaine Lecaire en arriva à raconter comment j'avais sauvé deux chasseurs. Après dîner, le général Desaix me prit sous le bras et se promena avec moi, plus d'une heure sur les bords du Nil: il me faisait mille questions sur l'aspect, la bravoure et l'adresse de la cavalerie ennemie. « Elle est bril« lante par ses armes, répondis-je, son audace et son cos« tume; les hommes sont beaux, au teint de lis et de rose: « ils ont bon air et manient parfaitement leurs bêtes: les « Bédouins ne les valent pas. »

Le surlendemain, 14 juillet, le général en chef me fit donner un cheval par le cheik el-beled de Damanhour: J'aimais beaucoup Constant, à cause de ses bonnes qualités; il était mort au champ d'honneur: c'était ma consolation.

Après ce combat d'avant-garde, l'armée reprit sa marche et remonta le Nil en même temps que la flottille. Avant de partir de Damanhour, le général en chef avait ordonné à celle-ci de diriger sa marche de manière à pouvoir appuyer la gauche de l'armée sur le Nil, et assaillir la flotte ennemie au moment où il ferait attaquer les Mameluks.

Voilà ce que l'on avait combiné, voici ce qui arriva. Au milieu de notre marche, tout d'un coup, le canon se fit entendre sur le fleuve.

C'était l'ennemi, au nombre de 4,000 hommes, qui attaquait notre flottille à Minieh-Sultanieh, où il avait pris position et où un vent fatal poussait nos petites barques. Accueillies par une grêle de balles, elles recevaient aussi la mitraille de la flottille des Mameluks, embossée en cet endroit.

Déjà une galère et une chaloupe avaient été prises à l'abordage, quand le chef de division Pérée[1] reprit ces bâtiments et brûla plusieurs embarcations ennemies. Du reste, nous arrivions au pas de course: la flottille portait les canons, les affûts, les vivres, les liquides, les cavaliers démontés avec les effets de harnachement: et le bruit de la bataille nous faisait craindre pour elle.

Quand ils nous voient arriver, les Mameluks s'apprêtent à fondre sur nous. Les carrés font halte sur l'ordre du général en chef: il passe sur le front des troupes qui pro-

1. Consulter lettre de Em. Pérée, chef de division à Brueys, en date du 6 thermidor (*Correspondance*, p. 61-64) et une autre du même Pérée à la Jaille, chef de division commandant le *Généreux* (*Id.*, p. 136). « Le contre-amiral Pérée (il avait été fait contre-amiral après le combat du 25), intrépide marin du port de Saint-Valéry-sur-Somme, prit le commandement de la flottille du Nil, composée de deux demi-galères, trois demi-chebeks, quatre avisos et six djermes armées; total quinze bâtiments montés par 600 marins français. » Le 9 juillet, il avait appareillé de Rosette (Napoléon, *Mémoires*, II, 137).

mettent de vaincre. Puis on se remet en marche sans retard, au pas de charge : l'armée comprend cinq divisions : chaque division forme un carré, sur une profondeur de six hommes à chaque face : l'artillerie est aux angles ; les équipages et la cavalerie au centre. On ne s'arrête de nouveau que devant une charge générale des Mameluks.

Tout d'un coup, en effet, ceux-ci s'ébranlent, par masses profondes, sans ensemble, mais avec un grand courage et une intrépidité admirable. Ils fondent avec impétuosité sur la masse et le front des carrés, en même temps qu'une partie des leurs voltige sur les flancs et sur les derrières de leurs colonnes. Le coup d'œil est magnifique. Au fond, le désert sous le ciel bleu ; devant nous, de beaux chevaux arabes, richement harnachés, piaffant, hennissant, caracolant avec grâce et légèreté, sous des cavaliers à l'air martial, couverts d'armures étincelantes, enrichies d'or et de pierreries, revêtus de costumes divers, brillamment bigarrés, la tête ornée de turbans à aigrettes ; quelques-uns avec des casques dorés, armés de sabres, de lances, de casse-têtes, de flèches, de fusils, de tromblons, de poignards ; tous munis de trois paires de pistolets, dont deux attachées avec des cordons aux deux fontes doubles de la selle, la troisième passée dans des fontes retenues par une courroie sur le côté gauche de l'estomac.

Ce spectacle frappe vivement les soldats par sa nouveauté et sa richesse : et puis, ils songent dès lors au pillage.

A peine cette cavalerie s'est-elle approchée à portée de la mitraille, sous le feu roulant de notre infanterie, que notre artillerie se démasque et renverse ses lignes. Néanmoins, plusieurs Mameluks parviennent jusqu'au premier rang, où ils payent de leur vie leur bravoure et leur audace. Le gros de l'armée se résigne alors à tourner bride avec Ibrahmin et Mourad, battus et confus, la rage au cœur[1].

1. Sur Chébréis, cf. Berthier, p. 14-16. — Napoléon (*Mémoires*, II, 144-150). — Miot (*Mémoires*, p. 41). — Ader et Beauvais (*Feldzug nach Ægypten*, I, 68). — (Savary, I, 81). — Abdurrahman raconte que le magasin à poudre de la flottille mameluke sauta (*Journal*, p. 9-10); le brave capi-

Un riche butin en armes d'un grand prix et d'une rare beauté fut le fruit de cette victoire. Les soldats trouvèrent beaucoup d'or sous les calottes de feutre que recouvrait une calotte en soie de Venise couleur garance, entourée d'un riche turban. Plusieurs de ces turbans étaient en cachemire des Indes et ornaient encore la tête de quelques beys, katchefs et autres chefs mameluks, qui venaient de mourir dans un suprême effort.

La flottille, dégagée par cette victoire, s'empara de quelques bâtiments ennemis.

Au moment le plus critique de l'action, engagée entre les deux escadrilles, avant la bataille, une chaloupe chavira à côté de celle que montaient deux hussards encore démontés de mon régiment : tous les hommes qui la montaient tombèrent dans le Nil, d'où l'on s'empressa de les retirer. Dans le nombre, se trouvait un officier du génie qui criait plus fort que les autres pour qu'on le tirât de l'eau le premier.

« Qui es-tu donc, toi, lui cria un de mes hommes, pour « mériter cette préférence? »

— « Je suis officier du génie, répondit celui-ci.

— « Oh ! bien, mon officier ; tirez le plan de la bataille « puisque vous vous trouvez sur le terrain. »

Cette saillie fit rire tout le monde, l'officier tout le premier : au même instant, on le hissait à bord.

taine Halil-djerdeli fut tué ; Mourad effrayé s'enfuit. — Cf. aussi Nakoula (p. 28-30).

IV

14 juillet. — 21 juillet 1798.

LES PYRAMIDES : UN DUEL SOUS LA MITRAILLE

Après la bataille de Chebréis, l'armée française, conservant son ordre de bataille, arriva à Chabour. Elle marchait au pas accéléré, dans l'espérance de devancer quelques bâtiments de la flottille ennemie : les Mameluks en brûlèrent quelques-uns pour ne pas les voir tomber en notre pouvoir.

Le 14 juillet, on bivouaqua à Kam-el-Cherif, et le 15 à Alskam. Le général Zayonschek[1] quitta à ce moment le gros de l'armée pour passer sur la rive droite du fleuve avec les cavaliers démontés et se porter sur Menouf, et à la pointe du Ventre de la Vache : c'est là que le Nil se partage en deux branches principales, celle de Damiette, et celle de Rosette. — Tout ce pays n'étant pas infesté par les Bédouins procura facilement à l'armée les vivres dont elle avait besoin.

Le 17 juillet, après s'être reposées un jour à Alskam, nos troupes campèrent à Abou-Nichabeck, Le 18, elles arrivè-

1. Joseph Zayonschek ou Zaionczek, né le 1er novembre 1752, avait été aide-de-camp de Braniçki, avant de prendre une part active aux événements de Pologne de 1791 à 1793. En 1794, il combattait à Raslawiczé avec Kociuszko et supportait à Praga, le 4 novembre, le légendaire assaut conduit par Souvorov. Interné par les Autrichiens chez lesquels il s'était réfugié, il courut à Paris aussitôt délivré, à l'avènement de Paul I : le 28 mars 1797, à la tête d'un corps de l'armée d'Italie, il s'avançait jusqu'à Lintz. — Après les événements d'Égypte, il commanda une division à Austerlitz ; forma la 2e division du grand-duché de Varsovie, prit part à la glorieuse campagne de Poniatowski en 1809 et aux luttes de 1812. Après 1814, il fut conquis par les flatteries et les faveurs d'Alexandre et renié de tous ses compagnons d'armes : il était lieutenant-général et gouvernait la Pologne sous les ordres du grand-duc Constantin lorsqu'il mourut le 28 juillet 1826.

rent à Ouardan, où elles bivouaquèrent au milieu d'une belle forêt de palmiers ; le 20, après une marche continuellement troublée par les Arabes, elles couchèrent à Oum-el-dinâr.

Durant la marche du 18, l'adjudant De Nanots[1], neveu du savant Lacépède, tomba entre les mains des Arabes et fut emmené dans leur camp. Le général en chef envoya aussitôt au chef de la tribu un messager avec cent piastres pour le rachat du jeune homme. Mais le partage de cette somme excita bientôt une vive querelle entre ceux qui prétendaient y avoir droit ; ils allaient en venir aux mains, quand le chef, pour terminer la dispute, tira un pistolet de sa ceinture, fit sauter le crâne du malheureux officier et rendit les cent piastres au messager, pour les reporter au général en chef.

A Oum-el-dinâr, qui n'est qu'à une journée de marche du Caire, le général en chef fut informé que Mourad-bey, avec toutes ses forces réunies, l'attendait pour lui livrer une bataille décisive.

L'armée des Mameluks rassemblée sur la rive gauche du Nil — elle comptait au moins 60,000 hommes, — était adossée au fleuve, couvrant ainsi le Grand-Caire qui est situé sur la rive droite et s'étendait depuis Embabeh jusqu'aux Pyramides. La droite, appuyée sur ce village, était couverte par des retranchements garnis de 40 pièces de canon et défendus par 20,000 Turcs, fantassins et spahis. Un corps de 10,000 Mameluks, servis chacun par trois fellahs armés à la légère, occupait le centre. L'aile gauche était formée de 3,000 cavaliers arabes. Les Mameluks étaient résolus de tenter un dernier effort sous les murs de leur capitale : il s'agissait pour eux de vaincre ou de mourir ; leur défaite devait entraîner la chute de leur domination.

L'armée française arriva le 21 juillet, à neuf heures du matin, à deux milles de l'ennemi et fit une halte d'une heure dans une vaste plaine couverte de pastèques. Elles étaient

1. De Nanots, neveu de Lacépède. — Miot, qui écrit Denano, rapporte la même histoire (*Mémoires*, p. 44-45, note 1) ; — cf. Berthier, p. 16.

arrivées à leur plus exquise maturité et les soldats, tout en s'apprêtant à livrer bataille, se délectaient et se rafraîchissaient en mangeant ces fruits délicieux ; dans le fond, une ligne formidable de tentes vert-clair, de toute grandeur, doublées de pourpre foncée, surmontées de croissants et de boules d'or.

Cette multitude de guerriers qu'on allait combattre, l'éclat de leurs armes qui brillaient au soleil levant, l'aspect des trois cents minarets du Caire, des bosquets de palmiers qui bordaient le fleuve, celui des larges et massives pyramides qui paraissaient assises à l'horizon pour assister à la bataille, tout ce tableau imposant et sublime excitait parmi les soldats un vif sentiment de surprise et d'admiration. L'enthousiasme fut à son comble quand le général en chef, parcourant le front de son armée et montrant du doigt l'horizon, prononça cette courte harangue, aussi fameuse désormais que les Pyramides qui en furent témoins.

« Soldats !

« Vous êtes venus dans ces contrées pour les arracher à « la barbarie, pour porter la civilisation dans l'Orient et « soustraire cette belle partie du monde au joug de l'Angle- « terre. Songez que du haut de ces monuments, quarante « siècles vous contemplent ! »

L'armée fut aussitôt disposée en carrés comme à Chébréis. Desaix commandait la droite, formée des divisions Bon et Vial. Les hussards montés du 7e étaient, comme à Chébréis, dans l'intérieur du carré Bon qui marchait sur les retranchements d'Embabeh. La gauche était également composée de deux divisions, dont celle de Kléber, commandée par Dugua.

Le général en chef, en examinant avec soin les dispositions de l'ennemi, avait remarqué que les pièces qui garnissaient les retranchements d'Embabeh n'étaient pas montées sur des affûts de campagne. Aussi Desaix dut-il prolonger sa droite pour la mettre hors de portée de l'artillerie, tandis

que Bon se préparait de son côté à attaquer de front les mêmes retranchements.

Cependant Mourad-bey, doué d'un coup d'œil pénétrant et d'une grande résolution, s'aperçut de notre mouvement et en devina la portée. Aussitôt il donna l'ordre à sa cavalerie de charger nos colonnes pendant leur marche.

Le choc fut si rapide, si impétueux que nos carrés furent un moment ébranlés ; mais ils se remirent promptement. Ce fut en vain que les charges des Mameluks se multiplièrent ; leurs attaques désespérées n'eurent aucun résultat. Vainement un Bey audacieux, guerrier héroïque, se dévoua-t-il à la tête de quarante cavaliers pour ouvrir un passage à Mourad-bey. Acculant aux baïonnettes françaises leurs chevaux et les renversant ensuite, entourés par les soldats de Vial qu'ils essayaient de franchir, le sabre et la bride aux dents, un pistolet dans chaque main, ils faisaient feu à bout portant avec audace et intrépidité : ils succombèrent tous.

Ecrasés partout ailleurs par la mitraille et le feu nourri et toujours bien soutenu de l'infanterie française, les plus braves parmi les Mamelouks trouvèrent la mort autour des carrés, devant lesquels étaient venus se briser leurs efforts. Mais Mourad-bey et quelques-uns des siens parvinrent à se sauver et à gagner Minieh, en remontant vers la haute Egypte.

Comme la bataille finissait, un bey mameluk de haute stature, décoré d'une longue et belle barbe blanche, sortit seul, comme un trait, des retranchements d'Embabeh et vint, comme un véritable Argant, escadronner sur le front du général Bon[1], tirer des coups de pistolet et provoquer les troupes françaises.

A la vue de cet ennemi insolent, la colère s'empare de moi, et, en enlevant au galop le magnifique cheval arabe

1. La division Bon avait formé trois colonnes d'attaque. C'est lorsque les mameluks avaient fondu sur elle de toutes parts qu'elle s'était formée en carré (*Feldzug nach Ægypten*, I, 76). — Sur la bataille des Pyramides, consulter Napoléon (*Mémoires*, II, 156-162), Savary (*Mémoires*, I, 82-86) et Nakoula, p. 31.

que je monte, je franchis comme l'éclair le carré Bon pour joindre ce bey audacieux. Les boulets pleuvent autour de nous: nous n'y pensons pas. D'un coup de pistolet, je démonte mon adversaire. Il se dépêtre de sa monture et marche sur les mains et les genoux pour s'approcher de moi. Le voyant alors, avec sa barbe blanche, s'avancer ainsi, rasant la terre à droite et à gauche avec son sabre, je comprends qu'il vient implorer ma clémence et, voulant lui faire entendre que je ne lui veux aucun mal, je passe mon sabre sous le coude gauche, la pointe en arrière, la monture en avant, et je lui ouvre les bras.

Mais j'avais compté sans mon hôte. Il continue son manège avec son sabre; défiant, je détourne un peu mon cheval pour ne pas le voir blesser aux jambes. Ce léger mouvement favorise mon ennemi; il se trouve à couvert sous l'encolure de ma bête, il s'élance tout à coup, comme un serpent, saisit les rênes de la bride de la main gauche et, de la droite, m'assène de toutes ses forces un coup de sabre..... c'est mon cheval qui le reçoit; d'un mouvement brusque, il s'était enlevé et le coup porta sur le chanfrein.

Mais, prompt comme l'éclair, je porte aussitôt à mon ennemi deux coups vigoureux sur le bras et la main qui a saisi les rênes et deux ou trois autres sur la tête et l'autre bras. Blessé assez grièvement, mais non désarmé, le bey s'agenouille de nouveau pour recommencer le même jeu. Mais c'est assez joué de la sorte, je me penche sur lui et je lui casse la tête.

On crie: « Victoire » sur le front du carré: quelques soldats s'en détachent pour courir à moi et achèvent à coups de crosse le bey qui n'est pas tout à fait mort. Leur abandonnant son turban en cachemire, couleur canari, avec de petites palmes brunes et plus de 500 marabouts d'or cousus sur sa calotte de feutre garance, je me fais donner ses armes et son harnachement.

C'était d'abord un magnifique sabre, ciselé en or au fourreau et à la garde: la monture était en corne de rhinocéros, la lame en damas noir de la plus grande beauté, la dragonne

en velours vert et or. C'était ensuite un splendide poignard, damassé, fourreau et manche en vermeil, orné de cinq pierres fines, quatre rouges et une verte, incrustées sur la calotte du manche. J'avais encore six pistolets de la plus grande longueur, à canons tordus, damasquinés or et argent, tant sur les bois que sur les canons, avec deux doubles fontes portatives; un très beau fusil, très long, canon tordu, tout damasquiné d'or, d'argent et d'ivoire; un magnifique tromblon aussi damasquiné or et argent; un casse-tête en fer bronzé, avec branches fortes et saillantes, où des caractères arabes dorés étaient gravés en creux; une hache d'armes, à manche court, damassé avec des inscriptions; une très belle et très riche selle à la mameluke, brodée en or, avec ses fontes aussi brodées, bride et poitrail de même, étriers en cuivre doré, doublée par trois épaisseurs de feutre de différentes couleurs et recouverte de maroquin rouge [1].

Pendant ce combat singulier, la bataille avait continué sur toute la ligne; les grenadiers et les carabiniers du carré Bon avaient escaladé les retranchements d'Embabeh et enfoncé, après une héroïque résistance, janissaires, spahis, fellahs et une centaine de Mameluks qui étaient rentrés dans la redoute, après mille tentatives inutiles sur le front de nos carrés. Les ennemis s'enfuirent bientôt de tous côtés; on les poursuivit, on en fit un grand carnage: 1,000 à 1,200 se noyèrent dans le Nil. Quant à nos soldats, beaucoup eurent leur fusil coupé par les coups de sabre des Mameluks, dont l'attaque et la défense furent également admirables.

Leur courage ne les avait donc pas sauvés de la ruine, ils avaient perdu 10,000 hommes, ils perdirent encore 60 bâti-

1. Les combats singuliers au milieu d'une bataille étaient, à cette époque, moins rares qu'on pourrait le penser. Le capitaine Louvat parle d'un combat de ce genre soutenu par un sous-officier prussien attaqué par Forster du 7e hussards (*Historique du 7e hussards*, p. 43). — Ce qui décida la victoire, aux Pyramides, ce fut le mouvement de la division Desaix, menaçant la ligne de retraite de Mourad. (Miot, *Mémoires*, p. 50). (Napoléon, *Mémoires*, II, p. 157-158).

ments qui portaient leurs richesses : Ibrahmin, avant de se retirer à Belbeïs, les brûla tous à Boulacq, plutôt que de nous les abandonner, et cet incendie fut pour nos troupes qui se reposaient dans la gloire des fatigues de cette mémorable journée, un spectacle grandiose et une douloureuse déception[1].

J'ajouterai que, sur la proposition du général Bon, je fus nommé successivement lieutenant en premier et capitaine commandant au 7e hussards ; le soir même de la lutte, à six heures, en présence de l'escadron rangé en bataille, je fus reconnu en cette qualité par le chef d'escadron Detrez.

1. La défaite fut suivie d'une panique. Consulter Abdurrahman (p. 15).

V.

22 juillet. — 14 août 1798.

COURSES DANS LE DÉSERT: EL HANKA, KORAIM.

Quatre jours après les Pyramides, le 25 juillet 1798, à midi, l'armée faisait son entrée au Caire: dès le 22, la ville avait fait sa soumission et envoyé une députation de cheiks et de négociants français au général en chef pour solliciter sa clémence[1].

Un grand nombre d'habitants s'étaient portés au-devant de nous, étonnés de voir dans de jeunes soldats à la physionomie souriante les vainqueurs de leurs tyrans altiers; mais tous les regards allaient au sultan Kébir[2] — c'est ainsi

1. Cf. Napoléon, *Mémoires*, II, 163. — Norry raconte à propos de la prise du Caire (*Relation*, p. 9, note 1) : « Sa femme légitime (d'Ibrahmin) avait pris sous sa garde vingt-sept Français qu'on avait arrêtés au Caire à la nouvelle de l'invasion ; elle les avait placés dans sa maison ; au moment qu'elle partit pour se réunir à son époux, elle leur laissa des vivres et des armes, leur recommandant d'être en garde même contre ses propres domestiques... Il n'arriva rien aux vingt-sept Français. S'il faut en croire Napoléon (*Mémoires*, II, 164-165), les Français n'eurent également qu'à se louer de la femme de Mourad. « Cette femme avait été à Ali-bey. Elle jouissait dans la ville d'une haute considération. Il (Bonaparte) lui envoya le sous-lieutenant Beauharnais, son beau-fils, pour la complimenter et lui porter un firman qui lui confirmait la propriété de tous ses villages. Elle était extrêmement riche, ayant un grand train de maison, et le sérail à la tête duquel elle se trouvait était composé d'une cinquantaine de femmes de tous les pays et de toutes les couleurs. Les officiers de son palais eurent beaucoup de peine à les contenir, toutes ces esclaves voulaient voir le jeune et joli Français. Sitti Nefizeh reçut le messager du sultan El-Kebir avec dignité et grâce. Elle le fit entrer dans le sérail, lui fit avec beaucoup de gentillesse les honneurs d'une élégante collation et lui offrit une bague d'une assez grande valeur. » — Consulter ce que rapporte Nakoula sur l'entrée des Français au Caire (p. 33-35).

2. Voici le portrait qu'en trace Nakoula-el-Turk (p. 14) : « Les royaumes

qu'on appelait le général en chef. — On témoignait aussi l'admiration la plus vive pour notre cavalerie et nos sapeurs, ils avaient de si belles barbes! mais nos fantassins n'excitaient pas l'attention : le mépris du peuple pour les fellahs qui formaient le gros de l'infanterie turque était cause de ces dédains.

Le même jour, on chanta dans la mosquée du Caire un cantique de louanges en l'honneur des « Braves d'Occident » et du « Favori de la Victoire[1] ».

Le général en chef alla établir son quartier général dans la maison d'Elfi-bey, sur la place Esbekieh[2] ; le jardin de ce palais communiquait avec la campagne.

Mon régiment alla bivouaquer sur la place Brig del file : c'est un lac sans eau ; sur le sable aride, on voyait çà et là des barques, dont mes hussards ne pouvaient parvenir à s'éxpliquer la présence. Ce fut là que chrétiens et juifs vinrent bientôt me trouver pour acheter les armes que j'avais prises aux Mameluks, me faisant entendre qu'elles valaient beaucoup d'argent[3]. Ce fut encore là que M. Duplessis,

d'Italie, gouvernés par onze rois, tombèrent en leur pouvoir, ainsi que plusieurs places fortes de l'Allemagne. Ces victoires éclatantes furent l'ouvrage du lion redoutable et impétueux, l'unique et invincible héros, le général en chef Bonaparte. Cet illustre guerrier, l'un des grands de la République française, était petit de taille, grêle de corps et jaune de couleur ; il avait le bras droit plus long que le gauche, était âgé de 28 ans, rempli de sagesse et dans une position heureuse et opulente. Italien d'origine, l'île de Corse lui avait donné le jour et il avait été élevé à Paris, capitale de la France. » Voici comment Nakoula parle de notre armée (p. 15) : « La guerre des Français en Europe avait duré six ans et la plupart des pays dont nous avons parlé plus haut étaient soumis à leur obéissance. — Ce fut vers cette époque qu'ils préparèrent dans Toulon une flotte considérable, composée de quatre-cent-cinquante bâtiments, montés par soixante mille hommes ayant à leur tête vingt-six généraux renommés par leur courage, leur force et leur habileté. Parmi les 60,000 hommes, on comptait 36,000 soldats ; le reste se composait d'officiers, d'artisans et de marins. »

1. On sait que le nom de Rue de la Victoire avait été donné à la rue Chantereine, parce que Bonaparte y habitait. Cf. supra p. 82.

2. La place Esbekieh doit son nom à l'émir Esbeki qui la construisit en 1486 ; sa superficie, qui est à peu près celle du Champ-de-Mars à Paris, est de 66 arpents. Au mois de septembre, elle est inondée. (Abdurrahman, *Journal*, p. 18, note 1.)

3. « Je ne voulus m'en défaire à aucun prix. Plus tard, on verra comment

colonel à la suite du 3e dragons, fut reconnu en qualité de colonel titulaire de mon régiment : le chef d'escadron de la Salle[1] passait, comme colonel également, au 22e chasseurs, remplacé par le capitaine Fitteau, dont je prenais la place. Ce fut là que le régiment fut remonté et reconstitué : dès le 29 juillet, 3,000 chevaux arabes étaient affectés à la cavalerie, les chevaux d'Europe étaient donnés à l'artillerie et au train des équipages.

L'armée reçut une nouvelle organisation[2] au Caire : le 7e hussards fut provisoirement attaché à la division du général Reynier. Celui-ci devait occuper la province de Charkieh qui confine au désert de Syrie : Ibrahmin s'y maintenait encore, il avait 1,500 à 2,000 hommes à Belbéis, la capitale du pays, et s'y livrait à toute sorte de violences. Il fallait nettoyer la province au plus vite ; le général en chef y pourvut.

Le 2 août, quatre escadrons, hussards et chasseurs, un bataillon et deux pièces d'artillerie légère sous le commandement du général Leclerc, commandant de la cavalerie, partirent du Caire pour aller prendre position à El-hanka, village éloigné de trois lieues de cette capitale, sur la route de Syrie[3].

je perdis mon sabre ; quant au poignard, je le conservai longtemps ; je vendis le reste à deux administrateurs français pour 6,500 francs. Avant de partir pour Belbéis, j'avais enfermé tout mon arsenal dans une caisse que j'avais déposée chez le quartier-maître de mon régiment, au Caire : je ne gardais sur moi que le sabre. »

1. Sur la Salle ou Lasalle, cf. Thiébault, *Mémoires*, tome II, passim. Il fut tué à Wagram.

2. Reynier et Menou s'établirent au Vieux Caire ; Bon et Kléber, à Boulacq ; Desaix sur la route de la Haute-Égypte, à trois lieues en avant d'Embabeh. (Berthier, *Relation*, p. 18.)

3. Sur l'expédition d'El-Hanka, consulter Miot (*Mémoires*, p. 54) ; Leclerc fut secouru à temps par Reynier, parce que Murat avait entendu, de Kélioub, le bruit du canon : il avait prévenu Bonaparte qui avait fait partir des renforts, les faisant annoncer par Sulkowski et trente guides. — Consulter aussi Napoléon (*Mémoires*, II, 167). — La résistance que les Français rencontrèrent devint peu à peu, dans l'imagination musulmane, une victoire des Mameluks : Nakoula, qui cependant est chrétien, affirme qu'Ibrahmin fut vainqueur à Salhahieh (p. 41-42). — Ibrahmin avait attendu à Belbéis la caravane de la Mecque

Le 3 août, de très grand matin, Ibrahmin-bey à la tête de ses Mameluks, des Bédouins et des Fellahs, vint nous attaquer.

L'infanterie et l'artillerie accueillirent l'ennemi par un feu bien nourri qui joncha de morts et de blessés le devant de nos redoutes. Les Mameluks qui n'avaient envoyé qu'une centaine de leurs cavaliers pour animer les Bédouins et les Fellahs à cette première attaque, arrivèrent bientôt au nombre de mille, et, là comme aux Pyramides, ils couvrirent la terre de leurs cadavres et de leurs chevaux.

Nos quatre escadrons fondent alors avec tant d'à-propos sur le reste des ennemis, qu'ils se dispersent à deux heures de l'après-midi pour ne reparaître que le 4, au lever du soleil. Ce jour-là, et les 5 et 6, on soutient des combats multipliés; mais les munitions s'épuisent peu à peu, il faut se replier sans bruit sur le Caire dans la nuit du 6 au 7. Heureusement, on rencontre en route le général Reynier, amenant avec lui les divisions Bon et Menou. On marche de nouveau sur El-hanka et Belbéis, en poursuivant cette fois Mameluks et Fellahs.

Dans cette poursuite, je repris la plus grande partie de la caravane de Constantinople revenant de la Mecque: elle se composait de 600 chevaux chargés de cachemires, de mousselines d'Inde et d'étoffes de Perse; nous la rendîmes intacte aux marchands. J'avais acheté une douzaine de châles bien assortis, deux piastres chacun. Une heure après, je les cédai pour le même prix au colonel Lasalle qui les envoya à Paris à Mme X.[1].

pour s'en adjoindre l'escorte; Leclerc était parti pour El-Hanka, afin de l'observer, le 15 thermidor; le 22, il avait été rejoint par les divisions Bon, Reynier et Menou.

1. Voici ce que rapporte Abdurrahman (p. 23-25). Une partie de la caravane qui se trouvait à Carin avait été pillée par les Arabes, auxquels elle s'était confiée par crainte des Français : Séid-Ahmed-ibn-el-Mahrouki, le plus riche des négociants, avait perdu de ce chef 300,000 thalaris, en marchandises et en argent comptant. Séid se fit conduire à Bonaparte, fit arrêter Abou-Kachébè, cheik de Carin, l'un des voleurs, et retrouva une partie des marchandises dans quelques maisons du village.

Au mois d'août, les Arabes avaient profité de l'effarement général pour atta-

Peu après, le 11 août 1798 (24 thermidor an VI) à la tête de cinquante hussards, je partis avec le colonel Junot pour me porter sur Coraïm[1] et Salahieh et dépister la retraite des Mameluks. En même temps, le capitaine Romieux conduit par l'adjudant-général Boyer[2] quittait Belbéis avec cinquante chasseurs pour explorer les confins du désert de Syrie.

De Belbéis à Coraim, il y a cinq lieues : Junot et Boyer, officiers supérieurs de grande réputation, mais plus téméraires que sages, les parcoururent au galop, le premier par le désert, le second par les terres cultivées : ils ne maintenaient aucune communication entre eux.

Arrivé à Coraïm, comme les chevaux haletaient de fatigue, Junot fit faire halte pour les laisser souffler et permettre aux chasseurs de le rejoindre. Nous avions mis pied à terre, et je causais avec lui, quand, remarquant le magnifique sabre que je portais, il me demanda de le regarder. Je le lui prêtai aussitôt, il l'examina avec soin, et, faisant un moulinet : « Il « est lourd à la main, me dit-il.

— « Un peu lourd, en effet, néanmoins je puis bien m'en « servir. »

— « Mon brave capitaine, reprend-il alors, voici un sabre « que j'ai fait faire à Paris quand j'y commandais la place ; il « m'a coûté seize louis, étant garni en argent. La lame est « excellente. Je vous offre mon sabre avec vingt-cinq louis « pour le vôtre. »

— « Colonel, je ne vendrai pour aucun prix mon sabre, « non seulement pour la valeur qu'il peut avoir et que « j'ignore encore, mais aussi parce qu'il me rappelle mon « combat et le grade que j'ai conquis sur le champ de

quer les villages, dans la province de Riaf (Abdurrahman, p. 12). Desvernois reprit une autre partie de la caravane. Norry mentionne cette reprise sans nommer Desvernois (*Relation*, p. 10) ; Miot fait de même (*Mémoires*, p. 58). — Consulter ce que dit Napoléon (*Mémoires*, II, 168-169), qui ne parle pas du combat ; comparer avec Berthier (*Relation*, p. 24-25). — Sur la caravane de la Mecque, consulter Saint-Priest : *Mémoire militaire et politique*, chap. XI (*Revue d'Égypte*, mai 1896, p. 717).

1. Miot écrit Coréid ou Quoureyn (*Mémoires*, p. 58). Napoléon Koràym (*Mémoires*, II, 171). Abdurrahman Carin (*Journal*, p. 24).

« bataille. Ce sabre sera une relique, que je laisserai à ma « famille. »

— « Vous aurez bien d'autres occasions pour en conquérir « un autre. »

— « Et vous aussi, colonel. »

— « Voyons, mon cher capitaine : je vous donne en sus « ce beau cheval : décidez-vous. »

— « Je suis tout décidé : je le garde, je ne veux m'en « défaire à aucun prix. »

— « Eh bien ! puisque vous le voulez, à présent je vous « fais une proposition d'enfant : laissez-moi seulement pour « aujourd'hui votre sabre, et, en attendant, servez-vous du « mien. »

— « Comme cela, colonel, j'y consens », et nous échangeons nos sabres, en nous mettant à parler d'autre chose. Hélas ! je ne devais jamais revoir le mien. Junot lui-même, je ne pus le rencontrer qu'après son retour de Syrie.

Une demi-heure après, nous arrive Boyer. On repart aussitôt, et, après une seconde halte d'une heure, nous reprenons notre course au galop jusqu'à portée de fusil de la forêt de palmiers où se cache Salahieh. Ibrahmin nous y attend avec cinq cents Mameluks, ses trésors, ses harems, ses bagages.

Des officiers moins impétueux et moins bouillants que les nôtres auraient averti la cavalerie de presser sa marche, en observant l'ennemi. Mais Boyer fait fouiller le bois : ses chasseurs tirent quelques coups de carabine : l'éveil est donné aux Mameluks. On les voit qui se hâtent ; ils chargent rapidement leurs chameaux, font monter les femmes en palanquins et les font partir avec les trésors sous la protection de 1,200 cavaliers.

Je tenais la droite de notre ligne dans le désert avec quinze hussards ; voyant cette innombrable convoi déboucher de la forêt et gagner la route de Syrie, j'envoie prévenir Junot qui est resté en arrière avec quarante hommes et un officier : le convoi va nous échapper. Il me renvoie ma compagnie : je m'élance sur les traces des Mameluks, précédé d'un

de mes pelotons déployé en tirailleurs, pendant qu'un hussard bien monté va presser l'arrivée de la cavalerie. Jusque-là, nous ne pouvions rien faire de sérieux.

A 4 heures de l'après-midi arrivent enfin, au grand trot, en ligne déployée, trois escadrons de hussards et de chasseurs. Détrez conduit les premiers, Lasalle les seconds. Ils se forment en bataille, et je reprends ma place à la droite.

Les Mameluks, voyant notre petit nombre — nous étions 300 environ, et nos chevaux étaient fatigués pour avoir parcouru à une allure rapide, 40 kilomètres dans le désert — nous attirent à leur suite et fuient devant nous. Nous avions fait deux lieues de la sorte, quand, soudain, ils font volte-face et tombent sur nous, rapides comme l'éclair, pendant que nous nous trouvions dans un bas-fond. Le choc fut rude et la mêlée sanglante. Nous étions un contre cinq; l'ennemi nous abordait avec un élan prodigieux et des cris effroyables: du premier coup, j'eus trois tués et huit blessés à ma division de droite. Cinq ou six Mameluks blancs et noirs s'acharnaient sur moi; j'en tuai un d'un coup de pistolet, et en blessai deux ou trois à coups de sabre, le sabre de Junot. Mes hommes furent aussi heureux que moi; mais, malgré leur héroïsme et leur habileté, nous aurions sûrement été détruits sans la venue des 3e et 14e dragons. Arrivés sur le lieu du combat, ils ne pouvaient nous voir, perdus que nous étions au milieu de cette masse d'ennemis qui tourbillonnaient autour de chacun de nous. Ils exécutèrent un feu roulant sur toute la ligne, qui balaya la place; les Mameluks s'enfuirent.

Ils laissaient une centaine d'hommes sur le terrain, mais nous en avions perdu autant: en outre, trois officiers, les chefs d'escadrons Sulkowsky et Détrez étaient grièvement blessés. Ce dernier fut nommé colonel à la suite, et, dans son ordre du jour, le général en chef dit que nous nous étions couverts de gloire[1].

1. Le récit de Desvernois complète et précise celui de Napoléon (*Mémoires*, II, 169-170) et même de Miot (*Mémoires* p. 159). Berthier parle aussi avec

Le pays était débarrassé des Mameluks d'Ibrahmin. Laissant à Salahieh, pour garder cette clé de l'Égypte, la division Reynier, Bonaparte revint au Caire: il avait ordonné, avant de quitter le village que nous avions illustré, qu'on y construisît un fort propre à abriter une importante garnison.

Ce fut pendant son retour — je l'escortais alors avec mon régiment — qu'il reçut la première nouvelle du désastre d'Aboukir, le 14 août. Sans rien laisser paraître sur son visage, il dit seulement aux généraux qui l'accompagnaient: « Nous n'avons plus de vaisseaux; eh bien: il faut rester « dans ces contrées ou en sortir grands comme les Anciens. » En réalité, ce désastre l'affectait beaucoup[1], il ne savait plus désormais comment rentrer en France avec ses troupes ni faire venir du renfort pour pousser plus avant. Considérant néanmoins la situation nouvelle qui lui était faite et que, si l'on était privé finalement des moyens de sortir de l'Égypte, il était pourtant possible de s'y maintenir en en rattachant les habitants à la cause française et en y recrutant nos troupes, ainsi que les Mameluks y avaient réussi, il tourna aussitôt ses pensées vers les moyens de conquérir par une bonne administration l'affection des Égyptiens.

admiration (*Relation*, p. 25) de la bravoure du 7e hussards et du 22e chasseurs. Après le combat, Reynier resta à Salahieh pour y organiser la défense, tandis que Dugua allait occuper le Delta.

1. L'armée fut atterrée à cette nouvelle (Miot, *Mémoires*, p. 67-68). — Consulter aussi la lettre de Tallien à sa femme, 17 thermidor (*Correspondance*, p. 197), celle de Loyer à Kléber, même date (*Id.*, p. 207), celle de Menou à Kléber (*Id.*, p. 215), celle de Poussielgue à son frère (*Id.*, p. 219); partout la même note. — Voici ce que dit Nakoula (p. 48) :

« Quand la triste nouvelle de cet épouvantable malheur parvint au général en chef Bonaparte, il en fut atterré ; il frappa des mains et battit la terre avec ses pieds ; la prunelle de ses yeux devint rouge et, dans sa colère contre cet amiral désobéissant et insubordonné, il dit que la mort qui venait de le frapper était une punition du ciel. « O! malheur! s'écrièrent alors les Français ; voilà nos espérances renversées ; nos braves marins ont péri... ; tout espoir de revoir la patrie nous est ravi... » La bataille d'Aboukir fut, en effet, l'époque où la fortune des Français changea...

VI.

15 aout. — 11 septembre 1798.

FÊTES.

S'associant à leurs fêtes nationales, paraissant s'intéresser à ce qui les intéressait, il accueillait avec bienveillance les Cheiks et les Imans, causait fréquemment avec eux, cherchant à s'instruire des besoins du pays et des moyens de le faire prospérer; parfois même, pour flatter leurs préjugés religieux, il leur laissait entrevoir que l'armée républicaine ne serait pas éloignée d'embrasser le culte de Mahomet.

A son retour au Caire, il nomma emir-hadji, Mustapha-Bey, kiaya du pacha d'Egypte ; il lui fit don d'une pelisse verte en présence du divan et dès cheiks, d'une aigrette en diamant et d'une cheval, richement harnaché, qu'il trouva à la sortie du palais. Le nouvel émir-hadji fut reconduit par plusieurs aides de camp et salué de six coups de canon, que répétaient les batteries de la citadelle. Ses fonctions consistaient surtout à escorter depuis le Caire jusqu'à la Mecque la caravane qui va, chaque année, visiter le tombeau du Prophète. Elle part de l'extrémité de l'empire du Maroc, recueille sur sa route les pèlerins d'Alger, de Tunis, de Tripoli et vient au Caire, pour achever son voyage avec la caravane d'Égypte qu'elle précède ou qu'elle suit à une journée de distance. Elle comprend aussi les négociants qui portent en Arabie des marchandises, telles que draps, cochenille, girofle et qui en rapportent

des châles, des essences et du café qu'on recherche partout, parce qu'il n'a pas passé la mer.

Le général en chef encourageait beaucoup ce commerce, qui était pour l'Égypte une cause de prospérité ; par conséquent un gage de paix. — Peu après l'installation du nouvel émir-hadji, il fit célébrer en grande pompe la fête du Nil et la fête du Prophète.

La première eut lieu le 18 août 1798 [1]. Bonaparte y assistait avec ses généraux et son état-major. Un peuple immense couvrait les monticules qui bordent le fleuve ; la flottille était pavoisée, la garnison sous les armes ; les musiques françaises et arabes jouaient différents airs. Tout à coup, un cheik s'avance, c'est le cheik du Mekias [2] qui vient déclarer

1. Sur les fêtes du Nil et du Prophète, consulter Napoléon (*Mémoires*, II, 223-226). Quant au succès de la politique des Français à l'égard des musulmans, il est prudent de se défier des documents français, beaucoup trop affirmatifs. Abdurrahman qui était en situation de connaître la vérité, écrit, p. 26 : Le soir, il y eut fête dans la ville : « *mais il n'y eut pas un seul musulman* » ; p. 27, *on ne voulait pas célébrer la fête du Prophète* ; Bonaparte l'exigea, donna 3,000 thalaris, ordonna que les mosquées fussent illuminées ; — p. 39, mardi était le jour de la naissance de Hussein : *On avait l'intention de ne pas la célébrer*. Un traître prévint Bonaparte. — Voici ce qu'il pense des travaux du grand divan (Cf. infra) : « Des articles accumulés et des paroles sans ordre tendaient à légitimer le vol (p. 35) » ; et Abdurrahman était membre du grand divan ; il avait été nommé par les Français, et son livre atteste qu'il savait très bien leur rendre justice (Cf. 166-167) ; Nakoula avait raison d'écrire, p. 49 : « Les musulmans cachaient intérieurement leur haine contre eux. » On le vit bien au moment de la convention d'El-Arish ; ils se crurent délivrés. Une lettre de Moustafa-pacha ordonna à Séid-Ahmed-el-Mahrouki de lever trois mille bourses pour subvenir aux frais du départ des Français. L'impôt fut payé avec plaisir ; « C'est pour hâter le départ des Français, disait-on... » « Les habitants du Caire s'étourdirent et montrèrent toute leur haine pour les « Français ; ils les injuriaient, les maudissaient, les tournaient en ridicule. « Les maîtres d'école, accompagnés de leurs enfants, parcouraient les rues en « criant de toutes leurs forces : « Que Dieu accorde la victoire au sultan et « maudisse les infidèles... » Le cœur des Français était plein de haine et de vengeance. (Abdurrahman, p. 104). — Et voici la légende officielle (Berthier, *Relation*, p. 102) : « A ce spectacle succède bientôt un tableau vraiment attendrissant ; c'est celui d'amis, de camarades, qui se livrent avec enthousiasme au plaisir de se revoir et de s'embrasser. La ville du Caire devient pour les Français une seconde patrie ; ils y sont reçus par les habitants comme des compatriotes. » Belliard parle de même du succès de la politique française (*Mémoires*, III, 119). « Des cris de satisfaction leur échappaient (aux musulmans). »

2. C'est le surveillant de la digue-écluse. Cf. Tableau de l'Égypte, II, 119.

aux autorités supérieures française et arabe que le Nil touche la quinzième coudée (25 pieds), et que les eaux ont atteint de la sorte l'élévation nécessaire à la navigation et à l'arrosement. Là-dessus, le général en chef donne le signal convenu ; les travailleurs attaquent la digue qui cède bientôt à leurs efforts et à la poussée du fleuve. Les eaux se précipitent à travers la brèche et roulent en torrent dans le canal : la barque le *Vali* le parcourt lentement, tandis que, pêle-mêle, hommes, femmes et enfants se poussent dans le Nil et y jettent des mèches de cheveux, des morceaux d'étoffes, et d'autres offrandes encore pour obtenir d'Allah la fécondité de leurs femmes ou la conservation de leur beauté. Puis le cortège officiel se retire : le peuple l'escorte, chantant les louanges du Prophète et de l'armée française et répétant au général en chef : « Nous voyons bien que vous êtes l'envoyé « du Prophète, car vous avez pour vous la victoire et le plus « beau Nil qui fût jamais. »

Le lendemain, 19 août, la fête du Prophète commençait et se prolongeait quatre jours. Il y eut grande parade des troupes de la garnison. Tous les officiers généraux et supérieurs allèrent présenter leurs félicitations au cheik-el-bekry, descendant reconnu de Mahomet. Celui-ci offrit un grand festin au général en chef. On récita d'abord une espèce de litanie qui racontait la vie du Prophète depuis sa naissance jusqu'à sa mort : une centaine de cheiks, assis en cercle sur des tapis, les jambes croisées, en répétaient les versets monotones, tandis qu'ils se balançaient ensemble, se penchant tour à tour en avant et en arrière. Puis on servit un grand dîner : la table du général en chef et du cheik-el-bekry, placée au milieu de la salle, était un petit plateau de bois précieux et de marqueterie, élevé à dix-huit pouces de terre et chargé d'un grand nombre de plats. Les convives, cinq ou six par table, étaient étendus sur des coussins : on offrait du pilau au riz, des rôtis d'une espèce particulière, des entrées, de la pâtisserie, le tout fort épicé. Les Arabes mangeaient avec leurs doigts ; mais je dois ajouter, pour leur rendre justice que, trois fois pendant le repas, ils se

lavèrent les mains. Comme boisson, on servait de l'eau de groseille, de la limonade ; au dessert, on fit passer des sorbets, beaucoup de compotes et de confitures. — Le soir, la ville était illuminée.

Un mois après, c'était une autre fête, aussi belle et aussi grandiose : l'armée célébrait le septième anniversaire de la République française (20 septembre 1798). Sur la place Esbekieh s'élevait une pyramide à sept faces où étaient inscrits les noms de tous les Français morts pendant la conquête du pays. En même temps, on arborait le pavillon français au haut des Pyramides devant une députation envoyée par chaque bataillon d'infanterie. Des manœuvres, des courses, des illuminations concouraient à l'éclat de la fête[1].

A Alexandrie, on hissait le drapeau tricolore sur la colonne de Pompée qui portait les noms des braves tués devant cette ville : et l'on illuminait de lampions aux couleurs les plus variées l'aiguille de Cléopâtre.

Partout enfin, on lisait aux troupes la proclamation suivante :

« Soldats !

« Nous célébrons le premier jour de l'an VII de la Répu-
« blique. Il y a cinq ans, l'indépendance du peuple français

1. En voici la curieuse description faite par Nakoula (p. 52) : « Au commencement du mois de rebi-ul-sani, les Français firent une grande fête en l'honneur de la République. Voici comment ils la célébrèrent. Ils fabriquèrent une longue colonne toute dorée, y peignirent le portrait de leur sultan et de sa femme qu'ils avaient tués dans Paris et la dressèrent sur la place de Jezbéquiè. Ils posèrent ensuite depuis la colonne jusqu'au bord de la place des planches peintes de trois couleurs sur lesquelles ils représentèrent les combats qui avaient eu lieu à Embabeh et la prise du Caire. On y voyait des guerriers des deux partis, le portrait d'Eyoub-bey, tué dans la bataille d'Embabeh et ceux des beys qui avaient péri ; on avait également représenté la fuite des Mameluks et tout ce qui s'était passé dans cette bataille. Les Français disaient que cette colonne était l'arbre de la liberté ; mais les Égyptiens répondaient que c'était plutôt le pieu avec lequel ils étaient empalés et la marque de la conquête de leur pays. Elle resta dressée pendant dix mois environ et, lorsqu'on l'enleva les Égyptiens en éprouvèrent une grande joie. Les Français étaient dans l'usage de célébrer cette fête, chaque année, partout où ils se trouvaient. — Cf. Belliard, *Mémoires*, III, 120.

« était menacée, mais vous prîtes Toulon. Ce fut le présage
« de la ruine de vos ennemis.

« Un an après, vous battiez les Autrichiens à Dégo.

« L'année suivante vous étiez sur les sommets des Alpes.

« Vous luttiez contre Mantoue, il y a deux ans, et vous
« remportiez la célèbre victoire de Saint-Georges.

« L'an passé, vous étiez aux sources de la Drave et de
« l'Isonzo, de retour de l'Allemagne. Qui vous eût dit que
« vous seriez aujourd'hui sur les bords du Nil, au centre de
« l'ancien continent?

« Depuis l'Anglais célèbre dans les arts et le commerce
« jusqu'au hideux et féroce Bédouin, vous fixez les regards
« du monde !

« Soldats ! votre destinée est belle parce que vous êtes
« dignes de ce que vous avez fait et de l'opinion que l'on a
« de vous.

« Vous mourrez avec honneur, comme les braves qui
« sont inscrits sur cette pyramide, ou vous retournerez
« dans votre patrie couverts de lauriers et de l'admiration
« de tous les peuples.

« Depuis cinq mois que nous sommes éloignés de l'Europe,
« nous avons été l'objet de la sollicitude de nos compatrio-
« tes. Dans ce jour, 40 millions de concitoyens pensent à
« vous ! Tous disent : c'est à leurs travaux, à leur sang que
« nous devons la paix générale, le repos, la prospérité du
« commerce et les bienfaits de la liberté civile.

« BONAPARTE. »

Pendant toutes ces fêtes, l'Institut français[1] du Caire,

1. L'institut d'Égypte était divisé en quatre sections : je cite, pour chacune d'elles, les membres principaux : *Mathématiques :* Andreossi, Bonaparte, Lepère, Monge, Fourier, Costas ; — *Physique :* Berthollet, Champy, Desgonettes, Dolomieu ; — *Économie politique :* Caffarelli, Poussielgue, Tallien : — *Littérature et Beaux-Arts :* Denon, Dutertre, Norry, Parseval, Venture, Rigo, Raphaël. Monge était président ; Bonaparte, vice-président ; Fourier, secrétaire ; Costas, adjoint (d'après Norry, *Relation*, p. 59). Quant aux autres savants et artistes attachés à l'expédition, en chercher la liste dans Norry (*Relation*, p. 58). — Consulter Ader et Beauvais (*Feldzug nach Ægypten*, II,

créé le 21 juillet 1798 (35), s'installait dans un des palais des beys. Le lieu de ses séances était la grande salle du harem où l'on avait fait quelques changements. D'autres pièces avaient été aménagées pour loger les savants. Le reste du palais reçut un grand nombre de machines et d'instruments de physique, d'astronomie et de chimie apportés de France, ainsi que beaucoup de curiosités naturelles du pays. Un vaste jardin, qui donnait dans la campagne et près duquel on éleva sur un monticule le fort de l'Institut, fut transformé en jardin botanique : un laboratoire de chimie fut placé au quartier général : plusieurs fois par semaine, le savant Bertholet faisait des expériences en présence du général et d'un grand nombre d'officiers. L'Institut était divisé en classes de mathématique, de physique et histoire naturelle, d'économie politique, de littérature et arts.

Les mœurs simples de ses membres, hommes de premier mérite, — chacun connaît leurs noms, — leurs constantes occupations, les fatigues et les privations qu'ils avaient déjà supportées, les dangers auxquels ils s'exposaient journellement, leur avaient conquis les égards et les sympathies des officiers, des hommes et des Égyptiens. Bonaparte, du reste, ne négligeait aucune occasion de leur témoigner l'estime en laquelle il les tenait.

Mais quelque attention qu'il donnât à la science, quelque soin qu'il mît à se concilier l'affection des Égyptions par l'éclat qu'il donnait à leurs fêtes ou les encouragements qu'il prodiguait à leur commerce, il ne perdait pas de vue les intérêts de son armée et la pacification complète du pays.

35). L'institut avait été fondé le 21 août 1798 ; il avait été ordonné « que les savants et les philosophes occupassent les hôtels de Kacim-bey et de Hassan-bey » (Nakoula, p. 41, Abdurrahman, p. 61). Les mécaniciens Hassenfratz et surtout Conté qui, au jugement de Monge, avait dans la tête toutes les sciences et dans les mains tous les arts, fondirent des canons, installèrent des tanneries de maroquin et des tréfileries d'or, fabriquèrent pour la troupe des costumes de coton blanc. Cependant, Arnaud et Parseval Grandmaison rédigeaient la *Décade égyptienne*, journal littéraire, et le *Courrier d'Égypte*, gazette politique. — Consulter Berthier (*Relation*, p. 32-35). — Savary, *Mémoires*, I, 99.

Quelques officiers tenaient devant les troupes des propos inconsidérés qui pouvaient affaiblir leur moral : il se résolut à faire un exemple. L'adjudant général Beauvais[1] avait quitté son poste, ainsi qu'un adjoint aux adjudants généraux : il annonça son intention de le renvoyer en France. Beauvais se sentant coupable et voulant prévenir l'éclat d'une destitution, envoya sa démission. Bonaparte l'accepta en ces termes : « Un soldat qui, se portant bien, offre sa « démission au milieu d'une campagne, ne peut pas être « venu avec l'intention d'acquérir de la gloire et de concourir « au grand but de la paix générale : il a été conduit ici par « tout autre motif et dès lors il n'est point digne des soldats « que je commande. »

Cette réponse fut mise à l'ordre du jour de l'armée.

En même temps qu'il veillait au moral des soldats, il ne négligeait pas leur santé. Comme la moitié des troupes était atteinte d'ophtalmie, il installa dans le palais d'Ibrahmin un magnifique hôpital.

Il sentait que le calme de l'heure présente ne pouvait pas durer.

1. Charles-Théodore Beauvais, fils de Beauvais de Préau, médecin d'Orléans, qui devint député à l'Assemblée législative et à la Convention, où il se fit remarquer par sa violence, naquit le 8 novembre 1772 et bénéficia toute sa vie d'une pension de 1.500 francs votée à la mort de son père en avril 1794. Son nom lui valut un avancement rapide dans le bataillon des volontaires parisiens où il s'était engagé. — Revenant en France, il fut pris par les Turcs, conduit à Constantinople au château des Sept-Tours, d'où il ne sortit qu'après 18 mois de captivité. — Bonaparte refusa de reprendre l'ancien adjudant général qui fut obligé, pour vivre, d'entrer dans les services de l'octroi de Paris. Mais en 1809, au moment des affaires de Walcheren, on accueillit enfin ses demandes ; après la campagne contre les Anglais, il fut envoyé en Espagne, devint chef d'état-major de la Tour-Maubourg, puis maréchal de camp et baron ; en 1813, il reprit Neuss ; en 1815, commanda la place de Bayonne où il capitula en juillet. Mis en demi-solde, il s'occupa de journalisme et collabora à la *Biographie universelle classique*, à l'ouvrage fameux : *Victoires et Conquêtes*, et à plusieurs autres ouvrages. (Cf. introduction.)

VII.

12 septembre. — Octobre 1898.

DES COMBATS ET DES RÊVES.

La Porte venait, en effet, de déclarer la guerre à la France (12 septembre). Trahi par le Directoire et Talleyrand qui n'avait pas été à Constantinople, ainsi qu'il l'avait promis, il allait être attaqué par les Turcs, peut-être aussi par les Anglais. Depuis la fin de septembre, l'Égypte était en fermentation, les Arabes remuaient surtout dans le Delta : on s'attendait à du nouveau [1].

Le chérif d'Alexandrie [2], qui avait été maintenu dans ses

1. Bonaparte, fidèle au plan adopté à Paris, se donnait pour un allié fidèle de la Porte. Il avait exigé, on l'a vu, que les villages soumis arborâssent le pavillon turc à côté du drapeau français ; de même, il ordonna que le nom de Sélim continuât d'être gravé sur les monnaies (Nakoula, p. 39). — Sur la mission confiée par Bonaparte à Beauchamp, consulter Berthier (*Relation*, p. 29). — Le 2 novembre 1798, il apprit que Talleyrand n'était point allé à Constantinople (Dépôt. Arch. hist. — Armée d'Orient. Corresp. Rapport du lieutenant Guibert, 1 ou 2 novembre) ; jusqu'à cette date, il put se flatter d'obtenir la neutralité turque.

2. Bonaparte saisit des lettres de Séid Mouhammed-Kérim adressées à Mourad et l'engageant à venir à Alexandrie qu'on lui livrerait. Bonaparte fit arrêter Kérim, qui avoua son crime, lorsque les lettres lui furent montrées et fut condamné à mort par le cheik el-beled (Nakoula, p. 55-56). — Le même fait est rapporté par Norry (*Relation*, p. 6, note 1 de la p. 5) et Napoléon, (*Mémoires*, II, 131). Son nom complet était Seid-Mouhammed-Couraïm-Skenderi (Abdurrahman, *Journal*, p. 109). Voici à quelle occasion Kérim fut arrêté par Kléber. Le 1er thermidor, le bruit courut à Alexandrie que le général Dumuy avait été cerné à Damanhour. Le 2 thermidor, Dumuy arriva à 5 heures du matin et confirma qu'il avait bien été attaqué la veille. Il était clair qu'on avait informé les Arabes de la marche du détachement ; on avait remarqué, du reste, que, le 29, il n'y avait pas un chameau dans la ville ;

fonctions par le général en chef, fut convaincu d'avoir entretenu des intelligences avec l'ennemi, arrêté et conduit au Caire. Il fut prouvé que, depuis qu'il avait prêté serment de fidélité à la République française, il avait écrit à Mourad-bey et aux Mameluks et correspondu avec les Arabes du Bahireh. Le 23 août, il fut décapité sur la place de la citadelle et sa tête promenée dans les rues du Caire avec un écriteau portant ces mots : « *Koraïm, chérif d'Alexandrie, condamné à mort pour avoir trahi le serment de fidélité qu'il avait fait à la République française, et avoir continué ses relations avec les Mameluks auxquels il servait d'espion. Ainsi seront punis les parjures et les traîtres.* »

Deux autres espions furent aussi décapités après avoir été promenés par les rues avec un écriteau relatant leur crime.

En même temps, un parti d'Arabes et de Fellahs attaquait Damiette. Enfin un chef important du Delta, Hassan-Toubar[1], entrait en lutte ouverte avec nous.

C'était sur les bords et sur les îles du lac Menzaleh qu'il

la trahison était manifeste. Le chef de brigade Beauduin arrêta le chérif; en même temps, Kléber le faisait remplacer par les notables qui élisaient Mohammed-Chorbargi-el-Guriani, que les beys avaient dépouillé de sa fortune (*Journal des opérations de Kléber du 18 messidor au 2e complémentaire an VI. Revue d'Égypte*, 1er juin 1895, p. 30).

1. Vial, envoyé à Damiette, « guerrier courageux en même temps que fin et rusé », avait donné un sabre doré à Hassan le boiteux, cheik du district de Menzaleh et l'avait confirmé dans son poste. Mais, à l'instigation de Ahmed-Djezzar-pacha et d'Ibrahim, Hassan se révolta au mois de rebi-ul-sani, au village de Chouora, près Damiette, ce qui provoqua le massacre de cinq Français à Gourba. Renforcé par 150 hommes que lui envoya Dugua, Vial prit Chouara, battit à Djumla les Arabes de « la petite mer » (le lac Menzaleh), et obligea Hassan à fuir en Syrie. Son frère fut nommé cheik à sa place (Nakoula, 64-68). Cf. Dépôt. Arch. hist. Armée d'Orient. Corresp., 5 octobre 1798 : lettre de Dugua à Bonaparte : Hassan a dit à un ami qu'il ne veut pas voir les Français, mais qu'il consent à payer tribut ; — *id.*, 3 novembre 1798 : rapport du chef de bataillon du génie Cazals sur la maison de Hassan. — Sur le lac Manzaleh, cf. les études de Andréossy (*Décade égyptienne*, no 7). — Cf. Belliard, (*Mémoires*), III, 28-129. — Toute cette région a une physionomie très distincte, sa population aussi ; dans l'antiquité, elle se distinguait des Coptes, se rapprochait des Hyksos (*Revue hist.*, XIX, p. 44).

avait établi son influence, dans le pays de Tanis, de Saïs et de Péluse. Les habitants de ce pays vivent de la pêche ; ils possèdent huit cents embarcations avec lesquelles ils parcourent la vaste étendue d'eau qui constitue la plus grande partie de leur domaine. Leur manière de vivre les endurcit aux fatigues : aussi ne craignent-ils pas la guerre. Les Mameluks leur avaient laissé leurs chefs et leurs usages : depuis deux siècles, ils vivaient ainsi dans une quasi indépendance.

Une reconnaissance poussée sur le lac Menzaleh se heurta à une résistance assez vive, au village de Mattarieh. Hassan-Toubar, à une démarche pacifique du général en chef, répondit fièrement : « Je ne veux voir les Français de près ni « de loin ; mais s'ils me donnent la certitude de me laisser « tranquille au bourg de Menzaleh, je leur paierai le tribut « que je payais aux Mameluks : mais je ne veux avoir avec « les Infidèles aucune communication. »

A cette hautaine réponse, le général en chef répliqua en envoyant à Menzaleh le général Damas avec une forte colonne ; Arabes et Fellahs furent dispersés, le fort de Hassan pris, et le rebelle forcé de fuir avec ses barques errantes jusqu'à la bouche Pélusiaque, d'où il gagna la Syrie. Le pays était pacifié.

Mais l'agitation persistait ailleurs, notamment au Caire. Des agents secrets de la Porte excitaient la populace, et, abusant de la liberté qu'on leur laissait pour pratiquer leur religion, les mécontents s'organisaient ; et, du haut de leurs minarets, les imans appelaient à la révolte tous les musulmans fidèles.

C'était le 30 vendémiaire, sur les neuf heures du matin. (20 octobre 1798). Nos hussards étaient bien tranquilles dans leur quartier de Boulacq, quand, tout d'un coup, éclatent des cris de menace, entrecoupés de hurlements sauvages : c'est un tintamarre affreux. En dix minutes, le régiment est à cheval. On ouvre les portes : il sabre sur son passage les insurgés qui veulent le retenir et court au Caire. Nous arrivons d'une traite, au galop et en bataille, sur la place d'Esbekieh où est le grand quartier général :

on nous envoie à la mosquée de Djezel Azhar[1], où nous faisons grand carnage de tous les révoltés. Malheureusement nous arrivons trop tard : le général Dupuy a été massacré et les habitants ont fait manger par leurs chiens Sulkowsky, brave et digne Polonais, aide de camp du général en chef. Deux ingénieurs ont aussi été tués, ainsi que deux braves chirurgiens, Roussel et Mangin, qui voulaient défendre l'entrée de l'hôpital Ibrahmin-bey.

Mais la répression fut terrible[2]. Nous tuâmes plus de 3,000 insurgés, sans avoir nous-mêmes plus d'une centaine d'hommes hors de combat. Aussi l'esprit des Égyptiens fut-il frappé d'une salutaire terreur : le châtiment qui leur fut infligé confirma l'opinion qui commençait à s'établir que les Français étaient protégés du ciel, et qu'il était inutile de leur résister.

Dès lors le calme se rétablit, et le général en chef put accomplir le voyage qu'il avait projeté depuis longtemps. Vers la fin du mois de décembre, il alla explorer la côte de la mer Rouge vers Suez, étudier la ville et ordonner diverses dispositions pour en organiser la défense. Accompagné de quelques officiers et d'un détachement de cavalerie, le général en chef traversa la mer à gué non loin de l'ancienne Arsinoé : des Arabes le guidaient, montés sur des droma-

1. La mosquée El-Azhar (la fleurie) avait une école fréquentée par 14,000 étudiants; on y enseignait le Coran, la littérature et la philosophie d'Aristote. Elle avait aussi une auberge où l'on pouvait loger 3,000 pèlerins. Elle était, elle est encore le centre intellectuel le plus vivant du monde musulman (Bokhara est morte). — C'est environ ce temps que Bonaparte réunit une assemblée de notables égyptiens (1er octobre) qui discuta la question successorale, qui s'occupa d'un Code pénal, de l'organisation des divans, de l'administration des finances (Norry, *Relation*, p. 24. — Napoléon, *Mémoires*, II, 242-245). Cette assemblée fut présidée par Abdala-Kerzkaoui; Monge et Berthollet remplissaient les fonctions de commissaires du gouvernement français (*Précis des événements militaires*, II, 203).

2. La révolte du Caire fut préparée, d'après Napoléon (*Mémoires*, II, 247-256), par le mécontentement qu'avait ressenti la population à propos des travaux exécutés par les Français à la citadelle, et de la destruction des enceintes intérieures de la ville. C'est à l'audience du cadi que l'insurrection prit naissance. — Consulter Miot, (*Mémoires*, p. 87) Berthier (p. 36), Nakoula (p. 79) et Abdurrahman (p. 47).

daires. On arriva sans accident sur l'autre rive, bien que les chevaux eussent de l'eau jusqu'au ventre et qu'ils fussent parfois forcés de nager. C'est par là que passèrent les Israélites pour échapper à Pharaon : non loin de là, on reconnut les sources de Moïse : l'eau en est potable, quoique légèrement saumâtre.

Pour revenir, le général en chef ne voulut pas contourner l'extrémité du golfe, ainsi que le fit une partie de son escorte; il se hasarda de nouveau à passer par le gué qu'il avait traversé le matin. Par malheur, il était nuit quand il arriva sur le rivage, et la marée montait : que faire ? Revenir piteusement comme les autres, le général n'y songeait pas ; se lancer à travers les vagues, c'était peut-être courir à la mort. Le guide se rappela un autre gué plus facile : on le suivit, mais il perdit la tête et s'égara dans un marais. Comme autrefois Pharaon, Bonaparte avait failli périr dans la mer Rouge.

En revenant de Suez, il chercha avec Monge et ses généraux, sur la plage, au fond du golfe, les vestiges de l'ancien canal qui reliait les deux mers : il les retrouva à la tête des digues, et les suivit une lieue durant.

Comme il les quittait, il rencontra une caravane escortée par des hommes montés sur des dromadaires. Étonné de l'adresse des conducteurs non moins que de l'agilité des bêtes, il en fit conduire par Eugène de Beauharnais et Édouard Colbert[1], deux officiers de son état-major. Lançant ensuite son cheval au galop, il essaya de les atteindre, mais en vain. — Satisfait de cet essai et pensant qu'une armée montée sur des coursiers aussi rapides et aussi nombreux, en Syrie et en Égypte, du moins, pourrait facilement parvenir en Inde, il décida (janvier 1799), aussitôt

1. Né à Paris, le 18 octobre 1777, Colbert devint aide de camp de Grouchy, puis de Murat ; il se distingua à Salhalieh et à Saint-Jean-d'Acre, revint avec Desaix, fut nommé colonel du 10e chasseurs à cheval à Marengo, se distingua dans les campagnes de 1805 et de 1806 (cité au bulletin de Iéna), et devint général. Envoyé en Espagne, il fut tué d'une balle au front à Astorga en 1807 ; il n'avait pas 30 ans.

de retour au Caire, la formation d'un régiment de dromadaires : les hommes étaient recrutés parmi les soldats de bonne volonté des demi-brigades.

Plus tard, ce fut une grande faveur d'être admis dans ce corps. Il s'était illustré par ses coups de main hardis, tentés à 100 kilomètres au milieu du désert, pour surpendre les Bédouins et les soumettre à la France. On l'augmenta peu à peu après en avoir reconnu la valeur : les bêtes étaient admirablement dressées, manœuvraient avec précision, faisant vingt lieues par jour, mangeant, buvant à peine, et portant deux hommes avec leurs bagages.

Les cavaliers qui les montaient avaient pour coiffure un turban blanc, un uniforme bleu céleste, des boutons de métal blanc, un manteau avec un collet-capot en belle laine blanche ; pour armement, le fusil à baïonnette, le sabre court, un poignard et une paire de pistolets avec une double fonte. Celle-ci était placée sur la partie hors montoir du bât sur lequel étaient très commodément assis les soldats. Ils portaient encore une cartouchière avec soixante cartouches, plus six paquets de cartouche de réserve. Sur leur bête, ils avaient une cantine, une outre avec de l'eau, une besace renfermant des fèves concassées, un filet renfermant de la paille hachée, enfin un coussin d'appui.

Dans les expéditions contre les tribus nombreuses, on augmentait le nombre des combattants en faisant monter un soldat d'infanterie derrière le cavalier dromadaire et lui tournant le dos.

Dans les occasions où, pressés par le nombre, les cavaliers-dromadaires étaient dans la nécessité de s'arrêter pour combattre, ils se formaient aussitôt en carré et, à leur voix, leurs chameaux s'agenouillaient. Ils s'en servaient alors

1. Bonaparte avait fait réparer l'ancien canal d'Alexandre qui joint Alexandrie à Rahmanieh sous la protection d'une colonne commandée par Marmont : il l'avait utilisé pour transporter à Gizeh son artillerie et ses bagages (Norry, *Relation*, p. 27). — C'est le 30 et le 31 décembre 1798 qu'il découvrit et parcourut l'ancien canal des Deux-Mers (*Mémoires*, II, 273-275). — Consulter Abdurrahman (p. 66) et Berthier (*Relation*, p. 37).

comme d'un retranchement : la bosse leur était un point d'appui pour bien ajuster et bien tirer.

Les Bédouins mis en fuite, les cavaliers remontaient sur leurs chameaux et continuaient leur route, marchant tantôt en bataille, tantôt en colonne, par peloton, par quatre, par deux, par file : ils s'exerçaient à manœuvrer pendant les marches. Le général comptait en faire un grand usage s'il marchait sur l'Inde.

Après le désastre d'Aboukir, en effet, comme Belenus, Bonaparte devait se frayer un chemin vers l'Inde, avec sa nombreuse et invincible armée. C'était cette grande expédition qu'il méditait, en se créant des intelligences parmi les principaux souverains de l'Indoustan, en faisant transporter à Suez, à dos de chameaux, des frégates démontées et des bâtiments de transport pour 20,000 hommes. Il voulait débarquer à leur tête sur le territoire indou et appeler à l'indépendance les belliqueuses populations de ces contrées : le Bengale était le but qu'il marquait à ses efforts [1].

1. L'Orient, l'Inde, tel a peut-être été le but suprême de Napoléon. « Longtemps, dit-il dans le *Mémorial* (I, 333), j'ai rêvé une expédition décisive sur l'Inde, mais j'ai été constamment déjoué... » L'expédition de Syrie est une tentative de percée sur l'Inde (Ségur, *Mémoires*, II, 459) : « Si j'avais pris Saint-Jean-d'Acre, je prenais le turban (Talleyrand, *Mémoires*, I, 271) » ; « si j'avais pris Saint-Jean-d'Acre, disait-il encore le soir d'Austerlitz, c'est une bataille d'Ipsus que je gagnerais en ce jour, qui mettrait l'Asie à mes pieds. » En septembre 1804, il dit de même : « Il n'y a rien à faire en Europe : c'est en Orient qu'il faut travailler en grand », et nous lisons ces lignes dans les *Mémoires de Chaptal* (p. 270) : « Comme on le félicite de ce traité, « *Vous aussi, vous êtes du peuple* ; je ne serai maître que lorsque j'aurai signé ce traité à Constantinople. Le traité que je viens de signer me retarde d'un an. »

Il ne faudrait pas croire, du reste, que l'on ne se fût jamais occupé d'une façon précise de l'expédition de l'Inde. Voici quelques extraits du Mémoire adressé au gouvernement français par le fameux Magallon, le 9 février 1798 ; ce mémoire, joint à celui de Saint-Priest, jette la plus vive lumière sur la politique de Bonaparte en Égypte. « Les Anglais ont en souveraineté le Bengale..., ils commandent jusqu'à Delhi même... Ils ont Bombay ; ils sont les maîtres de Surate, ayant garnison dans sa forteresse. Sur la côte du Malabar, ils ont Tallichery ; à celle de Coromandel, Madras. Ils ont pour ennemis naturels les Grands Marattes ; mais l'ennemi qui leur a été le plus contraire et qu'ils craignent le plus, c'est Tippoo-Saïb, fils d'Aider-Ali, qui est continuellement en guerre avec eux. C'est au gouvernement à connaître le parti que l'on pourrait tirer

La fortune ne lui a pas permis de l'atteindre. Depuis lors, j'ai souvent pensé à son projet et voici comment j'en ai conçu la réalisation.

La conquête de l'Inde par une armée française, marchant par terre, exigerait 100,000 hommes et 50,000 chameaux dont 25,000 de charge et 25,000 légers ; — 100 millions de francs : — quatre mois et demi. L'armée pourrait partir de Bade, de Varsovie ou de Constantinople. Les chameaux seraient tirés des royaumes de Barca, de la Syrie et de l'Égypte où ils abondent et amenés, sous la propre responsabilité des vendeurs, au point de départ des troupes.

Cette armée se dirigerait, soit entre la mer Noire et la mer Caspienne, par Oschakow, Precaw et Azof, soit par le Bosphore et Erzeroum, Bagdad et Ispahan, pour monter de là, par Candahar, sur Agra et rayonner ensuite jusqu'aux extrémités de l'Inde, jusqu'au cap Cochin.

Remontant alors le golfe du Bengale, cette armée fomenterait la révolte de Ceylan et de la côte d'Orissa, dont les populations verraient en nous de généreux libérateurs : elle

d'une alliance avec ce prince en établissant avec lui des communications faciles par l'Égypte. — Les Anglais occupent dans l'Inde une étendue de pays immense ; il est constant qu'ils n'y ont pas pour les garder plus de 15 à 20,000 hommes. Leurs forces principales consistent en cipayes, sur lesquels ils ne pourraient pas faire grand fonds, si nous pouvions joindre aux forces de Tippoo-Saïb une quinzaine de mille Français. Suez nous offre ce moyen. Pour les y faire embarquer avec plus de sûreté et de commodité, il faudrait que l'on eût prévu la chose et fait passer à l'île de France et, de là, à Suez, une escadre et des navires de transport. Mais n'en ayant pas le temps, on pourrait se servir des bâtiments qui portent du Hyémen et de Djeddah le café à Suez. Ils y arrivent ordinairement au commencement de juin ; ils sont au nombre de cinquante à soixante gros et petits et je les crois suffisants pour porter 15,000 hommes avec les munitions de guerre et de bouche qui leur seraient nécessaires... Au mois de juillet, jusqu'au 10 août, la mousson est très favorable pour aller dans l'Inde ; les navires européens pourraient aller à la côte de Malabar en 35 jours ; ceux-ci mettraient 10 jours de plus... Si le gouvernement, disposé à porter aux Anglais le plus grand coup, se décidait à mettre à exécution ce grand projet, il enverrait, pour l'expédition d'Égypte, 35,000 hommes au lieu de 20,000, pour pouvoir en même temps faire la conquête de ce pays et envoyer 15,000 hommes dans l'Inde... » (*Revue d'Égypte*, septembre 1896, p. 219-220). — Consulter Popper von Podhragy, *Ueber die orientalische Politik des Napoleon I.*

s'étendrait ensuite dans la péninsule par Pondichéry, Golconde et Chandernagor jusqu'à l'Aracan.

Les déserts qu'il faudrait traverser ne sont ni très difficiles, ni très étendus : les contrées ayant des ressources où l'on remplacerait les provisions de bouche consommées dans les précédents trajets, les coupent de la façon la plus heureuse.

A chaque séjour, on distribuerait à tous les hommes une tablette de tamarin pour entretenir, pendant les marches, la fraîcheur de la bouche et la liberté du ventre : cette précaution est prise par tous les caravanistes qui entreprennent de longs voyages.

L'armée pourrait faire douze lieues par jour et se reposer tous les cinq jours. Elle serait composée de dix divisions, de 10,000 hommes et de 5,000 chameaux chacune, dont 2,500 de charge et 2,500 légers. Chaque division serait subdivisée en deux brigades de 5,000 hommes et 2,500 chameaux, tant de charge que légers, et chacune de ces brigades subdivisées en cinq cohortes de 1,000 hommes et 500 chameaux de l'une et l'autre espèce. Chacune de ces divisions aurait son numéro et son guidon particulier, auquel se rattacheraient les couleurs et la forme des guidons des brigades et des cohortes qui en font partie.

En marche et par les plaines, l'armée conserverait l'ordre des divisions, des brigades et des cohortes entre elles ; elle pourrait former ses carrés aussi aisément que l'infanterie, avec cette différence, si avantageuse pour elle, que chaque front de carré serait un retranchement formé par les montures. Les chameaux légers portant des numéros pairs, seraient en première ligne devant les chameaux de charge, qui auraient les numéros impairs.

Dans les combats et selon l'occurrence, la moitié des hommes qui sont sur les chameaux de charge seraient répartis, comme les grenadiers, aux angles des carrés, ou réunis en colonne.

Dans les marches, chaque chameau, léger ou de charge, portera deux hommes armés, se tournant le dos, soit en

colonne, soit en ligne déployée : dans les plaines, par deux divisions de front ; dans les pays plus resserrés par brigade ; dans les défilés par cohorte, pour se reformer ensuite sur plusieurs de front, d'après la configuration du terrain.

En campant dans les plaines, l'armée devra être invariablement formée sur deux lignes de cinq divisions chacune. Chaque chameau occuperait douze pieds de long et quatre de large : il faudrait en ajouter trois en colonne, pour rendre la marche libre et aisée.

D'après ce calcul rigoureux qu'on doit toujours avoir présent à la mémoire, la profondeur de 250 chameaux est 3,750 pieds ou 625 toises et le front de quatre chameaux, avec les intervalles tant pleins que vides, de 32 pieds ou 5 toises 1/3 : ce qui servira de base constante.

On ajoutera de doubles distances et de doubles intervalles quand les divisions, marchant sur deux lignes dans l'un ou l'autre cas, auront à les observer entre leurs brigades et leurs cohortes respectives.

Au surplus, les dispositions de marche, d'attaque et de défense étant du ressort du commandant en chef, c'est à lui d'en assurer en tout temps et en toutes circonstances l'exécution précise et littérale.

J'ai seulement voulu consigner dans ce manuscrit les réflexions que m'a suggérées mon séjour en Égypte[1].

Je reprends maintenant le cours de mon récit.

1. Comparer ce que dit Bonaparte (*Mémoires*, II, 123) : « Il y a aussi loin du Caire à l'Indus que de Bayonne à Moscou. Une armée de 60,000 hommes, montés sur 50,000 chameaux et 10,000 chevaux, portant avec elle des vivres pour cinquante jours et de l'eau pour six jours, arrivera en quarante jours sur l'Euphrate et en quatre mois sur l'Indus, au milieu des Sikhs, des Mahrattes et des peuples de l'Indoustan, impatients de secouer le joug qui les opprime. » Cf. aussi, Dubois de Jancigny : *Inde*, p. 106. — *Atamann Denissof* dans la *Rousskaïa Starina*, 1873, tome VIII ; et plan et projet de l'expédition [ibid., 1876, tome XV] ; — Steding : *Mémoires Posthumes* [Paris, 1845], tome II. — Le projet d'invasion de l'Inde avait été repris par Bonaparte et Paul Ier : il y eut commencement d'exécution.

VIII

Septembre-décembre 1798.

L'EXPÉDITION DE LA HAUTE-ÉGYPTE

On a vu comment à une période de calme qui avait suivi la conquête, avait succédé une agitation profonde qui avait abouti à la révolte du Caire. Le général en chef était venu à bout des mutins; mais il sentait que la pacification ne serait pas complète tant qu'il n'aurait pas soumis et les Bédouins du désert et les débris des Mameluks qui occupaient la Haute-Égypte : le plus sûr moyen de consolider la conquête, c'était de l'étendre.

Je fus appelé un jour au grand quartier général par le chef d'état-major Berthier : c'était M. Duplessis, mon colonel, qui m'avait recommandé à lui de préférence à quantité d'autres officiers. Berthier me reçut immédiatement et me présenta au général en chef qui m'accueillit comme une ancienne connaissance, le visage ouvert et gai. Il dit qu'il me revoyait avec plaisir et ajouta : « Berthier à qui votre « colonel vous a désigné, va vous remettre mes instructions, « c'est une mission de confiance que vous allez devoir rem- « plir auprès des quelques chefs de tribus arabes qui habi- « tent sous la tente dans la province de Beni-Souef[1] ; plu-

1. J'ai trouvé au Dépôt de la guerre (Arch. hist. Armée d'Orient. Correspondance, 21 novembre 1798) des notes sur une reconnaissance dans la Haute-Égypte, d'un officier inconnu. En voici le début : « Je m'embarquai à Boulac le 26 brumaire après midi et j'arrivai à Zaoue le 28 matin. L'inondation à peine retirée rendait la communication du Faïoum très difficile ; d'ailleurs le général Desaix, ainsi que les troupes destinées pour l'expédition

« sieurs sont devenus nos amis et nos alliés. Je compte sur « votre dévouement. Après que Berthier vous aura remis « mes ordres, vous viendrez dîner avec moi à six heures. « Vous partirez demain matin, et, à votre retour, vous « viendrez m'apprendre ce que vous aurez fait. »

Berthier me remit une vingtaine de paquets cachetés avec le sceau du quartier général, pour les chefs bédouins que je devais visiter : les suscriptions étaient en caractères arabes. Le lendemain matin, dès quatre heures, je partais avec deux hussards de ma compagnie et deux chefs des tribus que j'avais pour mission de voir : ils répondaient sur leur tête de ma vie et de l'accueil que je recevrais.

Dix-neuf jours durant, je parcourus le désert dans les deux provinces de Beni-Souef et de Minieh, toujours accompagné par le chef de tribu ou son fils ; il ne me quittait qu'après m'avoir présenté au chef de la tribu la plus voisine et l'avoir prévenu qu'il répondait sur sa vie, du traitement qu'on préparerait aux trois envoyés du sultan Kébir, le vainqueur des Mameluks. J'offrais paix, amitié, alliance, aux vingt-trois tribus que je traversais : partout, je n'eus qu'à me louer des attentions et des prévenances dont j'étais l'objet de la part des chefs bédouins, de leurs femmes et de leurs filles.

De retour au Caire, j'allai incontinent à l'état-major général et remis à Berthier les réponses des vingt-trois chefs que j'avais visités : tous acceptaient l'alliance que j'étais venu leur offrir. Satisfait du résultat de ma mission, il me laissa seul un instant et revint bientôt après pour me mener au général en chef. Celui-ci me demandait des détails sur la vie et les mœurs des Bédouins.

« Mon général, les Bédouins ne parlent qu'avec la plus

de la Haute-Égypte devaient se rendre à Benisouef sous peu de jours ; je pris le parti de rester à Zaoue près du général Belliard... » Quoique l'écriture paraisse se rapprocher de celle de Desvernois, le rapport n'est pas celui qu'il rédigea peut-être au retour de la mission dont il parle ici : elle est antérieure au 27 septembre et le rapport est du 21 novembre. — Sur le rôle de Belliard, cf. ses *Mémoires*, III, 281, sq.

« grande admiration du sultan Kébir, le vainqueur des « Mameluks et de son innombrable et invincible armée. « Vos proclamations aux habitants d'Alexandrie, aux « Égyptiens et au peuple du Caire, l'assurance que vous « donnez de protéger la religion musulmane, le respect que « vous témoignez aux muftis, aux cheiks et aux imans, « vous ont gagné tous les cœurs. Dans chaque tribu, je « m'associais aux jeux de ces Bédouins, assis aux côtés du « chef et de ses fils, m'accomodant fort bien de leur cuisine « et de leur *gahonah* (café). Un coin de la tente du chef « m'était réservé, à moi et à mes deux hussards, pour y « reposer jour et nuit. Les femmes et les filles s'occupent « de traire les brebis, faire les fromages, préparer le pain « azyme ; elles s'occupent de la cuisine et des repas. Une « simple couverture en poils de chèvres ou de chameaux « sépare l'habitation des femmes de celle des hommes, « pendant le jour ; la nuit, cette couverture disparaît, les « sexes sont alors confondus, mais seulement dans la même « famille.

« Nous avons visité nombre de tentes et j'ai partout « reconnu les mêmes usages. Les femmes et les filles chan- « taient le plus souvent, se montraient gaies et parfois très « libres dans l'inspection minutieuse de nos vêtements et « de nos personnes[1] ; elles voulaient absolument nous « épiler à l'estomac et... ailleurs encore où les Occidentaux « n'ont pas coutume de le faire, au contraire de ce qui se « pratique partout en Orient. Je dois ajouter qu'elles sont « parfois très jolies, généralement bien faites et qu'elles ont « de fort beaux yeux[2]. »

Le général en chef rit longtemps, avec Berthier et moi, de ces fantaisies bédouines ; il me retint à dîner et parut s'amuser beaucoup des détails que je lui donnais sur les habitudes des Arabes vivant sous la tente.

1. Il faut croire que la différence des temps et des pays n'influe pas beaucoup sur les mœurs arabes. A Biskra, paraît-il, les Arabes sont parfois curieux de relever les jupes des voyageuses.

2. Sur les Bédouins, cf. infra, p.

Le 6 vendémiaire an VII (27 septembre), je retournais dans ces mêmes provinces; je conduisais alors sous les ordres du général Zayonschek, le 4e escadron du 7e hussards à Beni-Souef, pour activer l'embarquement du blé, dont l'armée avait besoin au Caire.

J'y revins encore bientôt après. Cette fois-ci, c'était pour faire campagne. Mourad-bey, vaincu à Sédiman et à Fayoum[1] restait hors des prises de notre infanterie avec ses cavaliers rapides, et demeurait en fait maître de la Haute-Égypte, où les populations lui étaient entièrement dévouées. Depuis ses victoires, Desaix campait à deux journées de marche de Beni-Souef, sur la rive gauche du canal Saint-Joseph, au bord du désert. Le général en chef lui ordonna de poursuivre sans relâche ce chef audacieux et de le chasser entièrement de l'Égypte; il lui envoyait à cet effet un renfort de 1,000 hommes de cavalerie, non compris 80 hussards de mon régiment que je lui avais conduits après Sédiman.

Desaix avait ainsi 8,000 hommes sous ses ordres, dont 6,800 fantassins, répartis entre 2 brigades, sous Friant et Belliard; 1,200 cavaliers commandés par Davoust[2], fournis par le 20e dragons, colonel Broussard; — le 15e dragons,

1. Avant de combattre Mourad, Bonaparte avait essayé de traiter avec lui. (Belliard, *Mémoires*, III, 142. — Savary, I, 90). Il lui avait envoyé Charles Rosetti, consul d'Autriche et de Russie au Caire (Cf. Félix Mengin, *Histoire de l'Égypte*, II, 193). Rosetti avait été accueilli très poliment, mais n'avait rien obtenu; c'est alors que l'expédition de Desaix fut décidée (Nakoula, p. 15). Il partit le 8 fructidor an VI avec deux bataillons de la 88e, deux de la 61e, deux de la 2e légère, fut vainqueur à Behnese (Berthier, p. 104). — La bataille de Sediman est du 7 octobre, celle de Medinet-el-Fayoum du 8 novembre (Napoléon, *Mémoires*, II, 286-292). — (Savary, *Mémoires*, I, 104). — (Miot, *Mémoires*, p. 85). — (Berthier, *Relation*, p. 109). Le 9 octobre, la garnison d'ophtalmiques de Fayoum avait brillamment repoussé l'ennemi (Berthier, *id.*).

2. Le 6 novembre, le 3e bataillon de la 88e a rejoint Belliard. C'est le 16 frimaire (5 décembre 1798) que Davoust va renforcer Desaix dans le Fayoum, avec 1,000 cavaliers et 3 canons (Miot, *Mémoires*, p. 230, confirmé par Berthier, *Relation*, p. 114 et par Napoléon, *Mémoires*, II, p. 292); il était attendu avec impatience. — Consulter Ader et Beauvais (*Feldzug nach Ægypten*, II, 1). — Nakoula (comme Abdurrahman, p. 103, 104, 124) est succint et peu précis sur les événements de la Haute-Égypte (p. 70, 71, 72, 73).

Mourad se réfugia à Assouan; dans le Hedjaz, Esséid-Mouhammed de la

colonel Pinon; — une partie du 7e hussards, colonel Duplessis; — une partie du 22e chasseurs, colonel Lasalle: — une partie des 3e, 14e et 18e dragons. L'artillerie était augmentée de trois pièces.

Une commission de l'Institut suivait la division pour visiter les monuments de la Haute-Égypte.

Le 17 décembre 1798, l'avant-garde française renconta l'avant-garde mameluke commandée par Sélim-Aboudieh[1] à Fechem. Elle l'en chassa sur le camp de Mourad-bey qui recommença à fuir et se disposa à remonter le Nil. Comme il avait douze heures d'avance sur nous, Desaix précipita sa marche pour l'atteindre: nos troupes marchaient dans le même ordre qu'à Chebréis et aux Pyramides; deux carrés s'avançant parallèlement, la cavalerie en colonne par divisions, dans l'intervalle qu'ils laissaient entre eux.

La division atteignit enfin Mourad-bey à Tahata[2], au centre de l'Égypte supérieure, chef-lieu de la province la plus fertile et la plus étendue en terres labourables sur les deux rives du Nil. Mourad y avait insurgé Arabes et Fellahs; mais ses efforts vinrent échouer devant la résistance de nos hommes. Les Mameluks, après avoir perdu plus de 200 hommes en caracolant sur toutes les faces des carrés qu'ils menaçaient à la fois, furent chargés à fond par notre cavalerie qui fondit sur eux au plus grand train, en ordre déployé et les relança à plus de deux lieues dans le désert.

province de Djilan rassembla 7,000 hommes déterminés et passa dans le Saïd, où 10,000 Arabes se joignirent à lui. Il fut battu par Desaix quoique, comme Mahommet combattant les Koreischites à la bataille de Bedr (Abou'lféda, édition Noël des Vergers, p. 49), il eût jeté du sable et de la poussière au visage des infidèles. Après une nouvelle et molle tentative des Arabes, « les Français n'eurent plus d'ennemis à combattre dans la Haute-Égypte » (p. 73) — La relation de Berthier est beaucoup plus importante, cf. infra.

1. Berthier rapporte (*Relation*, p. 114-115) que Desaix, renforcé par Davout, partit le 16 frimaire, c'est-à-dire dans les premiers jours de décembre; ce fut le 27 qu'il atteignit les Mameluks à Fechen; il les poursuivit ensuite sans relâche, retardé par sa flottille dont les vents contrariaient la marche.

2. Il est possible que Desvernois commette ici une légère erreur de date; il place Tahta avant Zouaguy: Berthier fait l'inverse: il date Zouagu du 14 nivôse (*Relation*, p. 116) et Tahta le 19 (*Id.*, p. 117).

Malgré cette victoire, Desaix n'en était pas moins très anxieux. Ses hommes souffraient cruellement de l'ophtalmie. J'en fus atteint l'un des premiers. En traversant les provinces de Minieh, de Siout, de Gizeh et de Keneh, je devins presque aveugle. Marchant à la tête de ma division en colonne, sous un ciel de feu, dans ces sables mouvants, exposé au serein, très abondant dans cette contrée, j'endurais les plus cruelles souffrances; la nuit, je ne pouvais dormir et j'errais ça et là, pauvre âme en peine, comme un fantôme, ne pouvant retenir mes soupirs et mes cris.

Alors le supplice était encore plus intolérable que le jour; je n'avais pas pour me distraire les bruits de la marche et les causeries des hommes. Et la plus grande partie des troupes souffrait autant que moi.

Et puis, les munitions et les vivres allaient manquer. La flottille, partie de Fayoum en même temps que nous, avait été retardée par les vents contraires: force fut à Desaix de s'arrêter à Gizeh pour l'attendre.

Mourad en profita pour établir des négociations avec les chefs des Arabes de Yeddah et de Yambo[1], les engageant à passer la mer à Cosséir[2] pour se joindre à lui et exterminer une poignée d'infidèles venus pour détruire la religion de Mahomet. Il recevait en même temps des renforts de Nubie, et le vieux Hassan-bey[3] Jaddahoui, qui était à Esneh, venait le secourir avec ses Mamcluks, ses Arabes et ses Fellahs. Dès ce moment il put s'étendre entre Gizeh et Siout pour insurger les populations, inquiéter nos derrières, attaquer et détruire notre flottille.

1. Au moment de l'expédition, on appelait chérifs les descendants éloignés du prophète. Reynier nous apprend (*Mémoires*, p. 60-61) que ces chérifs avaient conservé des relations avec l'Hedjaz et le Yémen. C'est, sans doute, grâce à eux que Mourad parvint à constituer sa seconde armée, celle de Samanhout, toute différente de la première détruite à Sédiman, poussée par la passion religieuse.

2. Kene est placé au débouché de la vallée de Kosséir, d'où son importance militaire (Reynier, *Mémoires*, p. 27).

3. Berthier confirme ici Desvernois; il raconte qu'après Fechen, Hassan-bey Jeddahoui se réconcilia avec son rival (cf. supra.) (*Relation*, p. 115).

Pendant notre séjour à Gizeh, [1] nous pûmes admirer un temple magnifique élevé à Cérès, immense et merveilleux. Sur les murs et les plafonds, ce ne sont que charrues, instruments aratoires, bœufs, laboureurs, moissonneurs, tous de grandeur naturelle. Au milieu de vastes champs de blé aux tiges hautes, nombreuses et fournies, courbées sous de lourds épis dont on compterait aisément les grains, moissonneurs et moissonneuses sont occupés aux travaux champêtres : les uns coupant le blé avec des faucilles circulaires, les autres le mettant en gerbes, d'autres entassant des gerbes sur des charriots ; tout autour les enfants s'amusent, les chiens bondissent : l'ensemble du tableau est saisissant. Dans la pierre d'une couleur gris-brun, très lisse, tous les reliefs ressortent si admirablement, qu'on croit voir s'agiter dans l'air les tiges et les épis, la faucille couper, les bœufs ruminer, les moissonneurs aller et venir.

Ce qui surtout est digne d'admiration, c'est le fini exquis des plus petits détails du temple, qui remonte certainement à la plus haute antiquité. Ces magnificences m'ont si vivement ému que le souvenir, après cinquante ans, ne s'en est pas affaibli dans ma mémoire.

1. Cf. Berthier (*Relation*, p. 121).

IX

1er janvier-16 février 1799.

SAMANHOUT

Cependant Mourad-bey renforcé commençait à inquiéter nos derrières. Informé qu'un rassemblement de Fellahs se formait près de Zouaguy, à quelques lieues de Girgeh, Desaix résolut d'en faire promptement un exemple terrible ; il voulait contenir dans l'obéissance les pays que la division avait traversés et lever sans obstacles les impositions dont l'armée avait besoin.

Le 1er janvier 1799, le général Davoust marcha avec sa cavalerie contre ce rassemblement et le culbuta.

Mais un autre, plus considérable, se formait aux environs de Siout. Cavaliers et fellahs étaient venus du Minieh, du Benisouef, d'Oara, etc. Davoust dut repartir aussitôt avec ses cavaliers : les révoltés laissèrent en s'enfuyant plus de 1,000 hommes sur le champ de bataille. Enfin, pour comble de bonheur, il aperçut à la hauteur de Siout, notre flottille qui remontait le Nil avec un vent favorable : elle arriva à Gizeh le 18 janvier, heureusement pour nous, car les batailles allaient recommencer.

1,000 chérifs et autres habitants de Yedda et de Yambo avaient passé la mer et débarqué à Cosséir ; ils venaient de joindre Mourad. En même temps, Hassan-bey Jeddahoui et Osman-bey Hassan avec 250 Mameluks s'étaient réunis aux Nubiens et aux Maugrebins, qui campaient à Houeh.

Informé que les habitants de l'Égypte supérieure, depuis les cataractes jusqu'à Gizeh, avaient pris les armes, Desaix apprit en même temps que Mourad-bey, plein de confiance dans le nombre de son armée, marchait sur lui et que Osman-bey Hassan avec son avant-garde avait couché le 20 janvier à Samanhont, dans le désert. Le 21 janvier, il partit.

Je marchais ce jour-là en avant-garde avec le 4ᵉ escadron du 7ᵉ hussards, quand je vois se replier sur moi, en grand désordre, les Cophtes chargés par le général Desaix de prélever le miri ; c'est l'impôt du pays. Je leur demande pourquoi ils fuient ainsi : ils m'apprennent que Mourad-bey a pris position à Samanhout et qu'il y attend les Français de pied ferme.

Je dépêche aussitôt au général Desaix deux chefs cophtes avec un de mes officiers pour l'informer de ce qui se passe et lui demander des ordres. — « Continuez à marcher sans vous compromettre, je vous suis de près, » me fait répondre le général.

Je continuais ma marche en avant, quand je vois fondre sur moi avec des cris effroyables, un millier de fellahs et d'Arabes, quelques-uns à cheval, tous armés de lances, les unes longues, les autres courtes et de jet. Après les avoir attirés un peu dans la plaine, à quelque distance de Mourad, en fuyant devant eux, je me retourne vivement et arrive au grand train sur tous ces Arabes éparpillés. En un clin d'œil, ils sont sabrés et fuient à leur tour laissant 40 à 50 des leurs sur le terrain. Dans leur désespoir, après avoir jeté leurs lances à la tête de mes hussards, quelques-uns se couvraient la tête de sable et s'étendaient à terre. Ceux qui échappèrent au massacre coururent se rallier au gros de leurs forces sur les hauteurs de Samanhout. — J'avais un hussard tué d'une balle au cœur et deux autres légèrement blessés dans cette chaude affaire, digne prélude de la bataille qui allait s'engager.

La division arrivait sur le terrain. Comme je reprenais ma place dans la colonne de mon régiment, l'aide de camp

Rapp[1] vient me chercher avec ma compagnie: nous nous concertons avec deux compagnies de grenadiers et de carabiniers dirigées par deux autres aides de camp du général Desaix, Savary[2] et Clément, pour enlever d'un coup de main une position avancée de l'ennemi sur le bord d'un grand ravin qui s'étend depuis Samanhout dans la plaine cultivée. Du succès de l'opération dépendait le gain de la bataille.

Rapp se place à ma droite et me prévient que trois coups de canon donnent le signal de l'attaque. Au troisième coup, je me jette avec impétuosité sur l'ennemi, je l'enfonce, je le précipite dans le ravin où je le poursuis. Savary et Clément arrivent alors avec leurs grenadiers et leurs carabiniers et canardent à bout portant les Arabes que je pousse devant moi avec Rapp. C'est un vrai carnage. Rapp blessé à la poitrine se retire de la mêlée. Je reçois dix-huit blessures sans importance; mais les ennemis s'acharnent sur moi: un coup de sabre me coupe les tendons de l'avant-bras droit, ce qui me fait saisir mon sabre de la main gauche. Ma position devient périlleuse: j'étais désarmé, sans défense au cœur de la mêlée. Je crie à Savary de venir à mon aide, de me débarrasser des ennemis qui m'entourent et m'accablent; je lui crie que je suis hors de combat. « Tirez-vous- « en comme vous pourrez, me répond-il. » Exaspéré par cette réponse, je prends un parti désespéré: je fais volte-face, je me colle contre l'entrecolure de mon cheval et, me couvrant de mon sabre que je tiens de la main gauche, bien qu'un peu blessée, en même temps que mes rênes en partie coupées, je pique des deux au milieu des ennemis.

1. Rapp (1772-1821), aide de camp de Desaix, après la mort de celui-ci s'attacha à Bonaparte. Il est surtout connu par la belle défense qu'il opposa aux Prussiens et aux Russes à Dantzick en 1813-1814.

2. Savary, duc de Rovigo (1774-1839), servit d'abord sous Custine, puis sous Pichegru, puis sous Desaix. Après Marengo, comme Rapp, il s'attacha à Bonaparte, s'acquitta avec succès des missions délicates et fut nommé ambassadeur à Saint-Pétersbourg. En 1810, il remplaça Fouché au ministère de la police, fut interné à Naples par les Anglais, tandis que les Bourbons le condamnaient à mort par contumace. En 1831, il fut rappelé à l'activité et nommé commandant de l'armée d'Afrique.

Tout couvert de sang, ainsi que mon cheval, je pénètre dans l'intérieur du carré du général Friant, autour duquel caracolaient les Mameluks. J'avais quatorze coups de sabre sur le crispin du gant droit, cinq sur le crispin gauche : l'index et le médium étaient légèrement blessés. Le bras droit, coupé jusqu'à l'os qui était entamé, était inerte. J'avais enfin une forte meurtrissure au front : c'était un coup de bâton d'une lance courte que j'avais reçu ; encore mon chapeau l'avait-il amorti.

Mon cheval avait une douzaine de blessures sur la croupe : la croupière était coupée en six endroits, la plaque de cuivre qui l'ornait partagée en morceaux, le troussequin fendu à la profondeur de six lignes, nonobstant une baguette de fer de quatre lignes d'épaisseur qui régnait sur le pourtour,

Mon colonel, M. Duplessis, m'établit aussitôt dans sa tente où vint me trouver le général Desaix, qui m'installa, avec son aide de camp Rapp, dans une tente dressée près de la sienne.

« Capitaine, me dit-il, je demande aujourd'hui pour vous « au général en chef le grade de chef d'escadron en récom- « pense de votre bravoure. Je vous tiens pour un des plus « vaillants officiers de ma division.

— « Je vous remercie, mon général, de ce que vous voulez « bien me dire de flatteur, lui répondis-je ; mais, capitaine- « commandant seulement depuis la bataille des Pyramides, « le grade que vous voulez demander pour moi au général en « chef pourrait exciter la jalousie parmi mes camarades, beau- « coup plus anciens capitaines que moi, auxquels il n'a « manqué aujourd'hui que l'occasion de se distinguer. Et « puis, je dois vous le dire : je tiens avant tout à rester au « 7e régiment de hussards où j'ai commencé à servir en 1792, « comme simple cavalier. Je vous prie donc, mon général, « d'ajourner votre proposition, jusqu'à ce que d'autres occa- « sions m'aient mérité la faveur d'un nouveau grade.

— « Desvernois, me dit Rapp, on ne doit jamais refuser « un avancement, quand le général a jugé qu'on le méritait.

— « Je n'y renonce pas, je demande seulement l'ajourne-

« ment : car à présent, je suis heureux et content que mon « général m'en croie digne.

— « Eh bien ! mon brave capitaine, réplique alors Desaix, « je vais tout au moins vous proposer au général en chef « pour recevoir un sabre d'honneur. »

Je m'inclinai pour toute réponse.

« A présent, reprit-il, je vous demande de me céder « vos gants : ils me rappelleront un des plus braves officiers « de mon armée. Je voudrais aussi avoir votre selle, que je « remplacerai par une des miennes, ainsi que vos gants. »

— « Tout cela est à vous, dès ce moment, mon général. »

— « Vous me faites-là un cadeau dont je sens tout le prix, « mon brave capitaine. Ces objets me rappelleront votre « valeureuse conduite ; je les conserverai toujours. »

La victoire [1] eut des résultats très importants. Non seulement elle jeta l'épouvante parmi les nouveaux alliés de Mourad ; elle fit craindre aussi et respecter le nom français dans toute la Haute-Égypte, en Arabie, en Nubie et en Éthiopie. En outre, elle décidait de la campagne.

Dès le lendemain de la bataille, on avait repris la poursuite.

Le 22 janvier 1799, la division marcha sur les traces de Mourad-Bey, et arriva à Denderah (l'ancienne Tentyris) où les troupes virent avec une grande admiration le magnifique temple du Soleil et le Zodiaque, qui en formait le plafond, le tout dans le style le plus grandiose et de l'exécution la plus achevée.

Le 26 au matin, au détour d'une chaîne de montagnes qui forme un promontoire sur le Nil, on découvrit tout à coup Thèbes [2], la ville aux cent portes.

1. C'est le 3 pluviôse, d'après Berthier (*Relation*, p. 118, 119), que Desaix rencontra Mourad à Samanhout. Rapp et Savary, à la tête du 7e hussards, arrêtèrent la colonne des Arabes d'Yambo qui tournait la gauche française ; le chef de brigade Latournerie, commandant l'artillerie légère, contribua beaucoup au gain de la bataille. Mourad écrasé dut se retirer au pays de Bride, à quatre journées de marche de Syène. — Consulter Belliard (*Mémoires*, III, p. 215-216).

2. — (Cf. Chevrillon, Thèbes, *Revue de Paris*, 1897.) (Belliard, *Mé-*

A l'aspect de ces ruines gigantesques, de ces vastes et nombreux débris qui occupent une si grande place dans l'histoire de l'antiquité, tous les rangs de la division française retentirent d'applaudissements. Les rangs se formèrent spontanément, portèrent et présentèrent les armes aux sons des tambours et des musiques.

Le général Friant fut laissé à Esneh avec sa brigade et ses blessés ; j'occupais avec Rapp la chambre du capitaine Petit, aide de camp de Friant, dans les palais d'Hassan-bey Jeddahoui qu'occupait le général ; nous étions pansés et médicamentés sous ses yeux, deux fois par jour, et, quand nous le pouvions, nous mangions à sa table.

Pour Desaix qui poussait toujours l'ennemi devant lui, il arriva à Assouan qui est la dernière ville méridionale sur la rive droite du Nil. — Mourad, Hassan, Souleyman et huit autres beys, furent contraints de se retirer dans l'affreux pays des Barabas, au dessus des cataractes.

Ces fameuses cataractes du Nil sont de simples tourbillons, formés par les eaux du fleuve qui s'écoulent à travers

moires, III, 218, sq.). (Cf. Savary, *Mémoires*, I, 135-136). La circonférence d'un bras de la statue de Memnon, au-dessus du coude, est de 13 pieds et demi. « Nous allâmes voir la fameuse allée des Sphynx qui nous parut bien peu de chose ; et ce qui nous surprit le plus, ce fut de voir les chapiteaux des colonnes peints en vert et rouge et qui étaient aussi frais que si cette peinture n'avait eu qu'un an : ce qui prouva combien le climat avait peu altéré ces énormes monuments que l'on ne prendrait pas la peine d'aller voir s'ils étaient à la porte de Paris. — Thèbes nous a paru avoir été fort grande... ; néanmoins, elle n'a jamais pu être aussi grande qu'une de nos principales villes de France. Thèbes, la patrie terrestre d'Osiris, la demeure d'Ammon-Ra, roi des Dieux, fut la capitale de l'Égypte depuis la onzième jusqu'à la vingtième dynastie : sa renommée s'étendit alors par toute la terre : on en trouve un écho dans Homère qui l'appelle Thèbes aux cent portes. Pillée par les Éthiopiens, les Assyriens et les Perses, elle fut détruite par Ptolémée Lathyre et à moitié renversée par le tremblement de terre de l'an 27 avant J.-C. — Le grand temple d'Ammon avait été commencé par Ousortesen I, en granit et en grès, terminé par Amenhemat II et Amenhemat III (Wilkinson, *Handbook of a traveller*, 328, 376, 378. — Champollion, Notes ms. I. 45. — Mariette, *Karnak*, in-fol., 1875). — Ces travaux de la douzième dynastie ont été entourés d'un cercle d'édifices, construits par les Thotmès et les Amenhotep de la dix-huitième dynastie. (Cf. Rougé, *Sur les monuments du massif de Karnak*. (Mélanges d'archéologie, I, 35-51, 66-74). — Sur la statue de Memnon, cf. Strabon, XVII, 1. — Pausanais, I, 42, 2.

les roches et dont la chute produit en certains endroits de petites cascades hautes à peine de quelques pouces : elles se trouvent dans un lieu où le cours du Nil est resserré par des montagnes hérissées de noires aspérités.

On trouva au-dessus des cataractes du Nil, cinquante barques chargées de bagages, abandonnées par les Mameluks. Une inscription gravée sur le granit, le drapeau tricolore planté sur la plus haute roche des cataractes et salué par plusieurs décharges de mousqueterie, annoncèrent la prise de possession de toute la Haute-Égypte, et le point extrême, où, comme les Romains, les Français avaient porté leurs armes victorieuses.

Après la prise de l'île de Philé, la division quitta Assouan et arriva le 9 février à Esneh.

Osman bey Hassan et Elfy-bey n'avaient pas suivi Mourad-bey dans sa retraite au delà des cataractes. — Osman Hassan avec environ 250 mameluks avait traversé le Nil à Rubin et vivait dans les villages de son ancienne domination. Elfy-bey avait aussi traversé le Nil et se trouvait sur la rive droite à la hauteur de Syout[1].

Le 6 février, le chef de brigade Conroux, attaqué devant Keneh par 800 Arabes de Yambo et d'Yeddah, renforcés d'un grand nombre de fellahs, les repoussa et fut blessé.

Les ennemis étant revenus à la charge, la nuit, le chef de bataillon Dorsenne qui avait pris le commandement mit les Arabes dans une déroute complète et leur tua plus de 300 hommes. Friant, malgré la rapidité de sa marche, n'étant arrivé que quelques heures après le combat à la tête de mon régiment, alla attaquer les Arabes et leur tua plus de 200 hommes.

Le 16 février, ce général attaqua par le front et les flancs à la fois les Arabes d'Yedda et d'Yambo rangés en bataille

1. Osman-bey Hassan et Elfy-bey s'étaient réfugiés au puits de la Kuitta, entre le Nil et la mer Rouge. — Conroux, laissé à Keneh par Friant, y fut attaqué le 24 pluviôse, à onze heures du soir; ce fut Dorsenne qui dirigea brillamment la défense : lorsque Friant parut avec le 7e hussards, l'ennemi avait fui (Berthier, *Relation*, p. 124).

en avant d'Aboumanah[1], ayant à leur tête le chérif Hassan, fanatique exalté qui les entretenait dans l'espoir d'exterminer les infidèles. Ils furent taillés en pièces ainsi que les fellahs qui avaient combattu contre nous. Cependant, on doit le dire, les Arabes d'Yambo combattaient toujours avec le courage du fanatisme.

1. Berthier rapporte de même que le 29 pluviôse Friant fut vainqueur à Aboumana : la 88e, s'abandonnant à son ardeur, s'enfonça dans le désert et découvrit le camp des Arabes où elle se ravitailla (*Relation*, p. 127).

X

17 février-30 mars 1799.

LA GUERRE ARABE

Cependant Mourad-bey avait renoué ses relations avec Mohamed Elfi-bey et concerté avec lui une réunion aux environs de Syout. Le premier se mit en marche avec 800 Mameluks et un gros renfort de Nubiens, après avoir échappé à Belliard. Il parut le 24 février devant Esneh où la bonne contenance de la petite garnison française, soutenue par Friant, l'empêcha d'entrer. C'est là que je me trouvais avec Rapp et les autres blessés. Il continua à descendre le Nil pour se rapprocher d'Elfy-bey.

En voyant ce mouvement offensif de Mourad-bey, Desaix prescrivit à Belliard de laisser des garnisons suffisantes à Esneh et Assouan, de former avec le reste de ses troupes une colonne mobile et de marcher par la rive droite du fleuve au devant des Arabes de Yambo.

Il rappela sur la rive gauche l'infanterie de Friant et la cavalerie de Davoust ; puis, aussitôt, par une marche forcée, il se porta sur Syout, laissant un peu derrière lui la djerme « l'*Italie* » et plusieurs barques chargées de munitions, de projectiles et de rechanges d'artillerie. — Cette djerme portait des blessés, quelques malades, des munitions et un petit nombre d'hommes armés.

L'intention du général Desaix était de gagner Syout avant que Mourad-bey eût pu effectuer sa jonction avec

Elfy-bey ; mais ayant appris à Girgeh que Mourad était parvenu à soulever un grand nombre de fellahs toujours prêts à nous combattre, il accéléra son mouvement pour les atteindre.

Le 4 mars, le général Friant rencontra les ennemis à Souhama[1] : formant aussitôt ses troupes en trois gros corps pour les envelopper et les empêcher de gagner le désert, il prit, tua ou noya plus de 1,000 fellahs, avec cinquante chevaux : le reste s'échappa avec peine.

Les Mameluks furent poursuivis si vivement que le lendemain, Mourad-bey se retira dans l'oasis de El-Wach, avec 150 hommes seulement. Les autres se rejetèrent sur Syout, où ils tombèrent sur Desaix, ce qui obligea Elfy-bey de repasser bientôt sur la rive droite pour y chercher un refuge dans le petit oasis d'Achemin ; Osman-bey, plusieurs katchefs et quelques Mameluks de Mourad l'y suivirent. Les autres se jetèrent dans le désert au-dessus de Beni-adin. Dans ces tristes extrémités, beaucoup de Mameluks vinrent se soumettre à Desaix, en qui ils avaient toute confiance et qui les accueillit avec bonté.

Le chérif Hassan venait de recevoir un renfort de 1,500 hommes auquel se joignirent les débris de son premier corps ; il attaqua sur le Nil à la hauteur de Benout les barques que le général Desaix avait laissées en arrière et qu'un vent du Nord violent empêchait de descendre le fleuve.

Attaquée vivement, la djerme l'*Italie* répondit par une canonnade terrible qui tua une centaine d'Arabes ; mais les ennemis étant parvenus à s'emparer des petites barques, débarquèrent les munitions de guerre et les objets d'artillerie dont elles étaient chargées, les remplirent de monde et tentèrent d'enlever la djerme à l'abordage.

L'intrépide Morandi qui la commandait redoubla ses

1. Cf. Berthier (*Relation*, p. 128-131). Concentration des chérifs aux environs de Syout ; le 13, Desaix est à Farchoute, laissant l'*Italie* derrière lui. A Souhama, Friant parvint à envelopper l'ennemi. — Cf. Belliard, *Mémoires*, III, 258.

charges à mitraille ; mais ayant déjà beaucoup de blessés à bord et voyant sur la rive gauche un grand nombre de Fellahs qui se disposaient à l'attaquer, il crut trouver son salut dans la fuite et mit à la voile. Malheureusement il avait peu de monde pour la manœuvre et le vent étant très fort, la djerme échoua. Les ennemis l'abordent alors de tous côtés. Morandi refuse de se rendre. N'ayant plus d'espoir, il met le feu aux poudres et se jette à la nage ; mais assailli aussitôt par une grêle de balles et de pierres, il est pris et meurt en héros dans les tourments.

Les autres Français qui échappèrent aux flammes — et parmi eux se trouvait toute la musique de la 61e demi-brigade — furent obligés de jouer et d'entendre quelques airs : après quoi, ils furent lâchement massacrés.

Ce triste succès avait augmenté le fanatisme et l'audace des Arabes d'Yambo.

Le général Belliard arrivé le 8 mars près de Khaft — l'ancienne Cophtos[1], — y apprit le désastre de la flottille et la mort de Morandi.

Dans ce moment même, il vit déboucher les Arabes sur trois colonnes, tambour battant et drapeaux déployés, accompagnés de 400 Mameluks: leur nombre venait de s'augmenter encore par l'arrivée de Hassan-bey Jeddahoui qui avait passé le Nil à Edfou.

N'ayant qu'une pièce de canon, Belliard forma ses troupes en carré, dont s'approcha audacieusement la plus forte des colonnes ennemies, composée d'Arabes d'Yambo : le fanatique Hassan les animait de la voix. Tout d'un coup, entrant dans une sainte fureur, il ordonna à cent des plus braves de se jeter sur les infidèles et de les égorger. Nos hommes attendent l'ennemi de pied ferme et un combat corps à corps s'engage. Le succès est incertain, quand une quinzaine de dragons chargeant à bride abattue, le déci-

1. Coptos se développa en même temps que Thèbes : elle était située au débouché des routes qui conduisaient aux carrières de Rohannou et aux bords de la mer Rouge. Entew IV (XIe dynastie) y avait élevé un certain nombre de monuments; les souverains de la XVIIIe dynastie l'embellirent encore davantage.

dent en notre faveur : de ces Arabes d'élite restent cinquante morts sur la place[1].

Le gros de leurs troupes, après s'être retiré sur Benout, où le général Belliard les poursuivait, démasquèrent une batterie de canons qu'ils avaient prise sur la flottille et qu'ils avaient établie derrière un large canal ; les carabiniers de la 21e demi-brigade l'enlevèrent bien vite, malgré une décharge reçue à bout portant et la tournèrent aussitôt contre les ennemis.

Étonnés de cette manœuvre, les Mameluks prirent la fuite. Les Arabes se jetèrent, les uns dans une grande barque, les autres dans une mosquée, une maison crénelée où étaient leurs munitions, et d'autres maisons.

Le général Belliard dirigea aussitôt deux colonnes sur la barque, la mosquée, la maison crénelée et le village où l'ennemi se défendit avec fureur pendant trois jonrs, repoussant toutes les sommations, chantant des hymnes en l'honneur du Prophète au milieu de la fusillade et de la mitraille. Comme nos troupes allaient manquer de munitions, elles mirent le feu partout où elles rencontraient de la résistance. Les Arabes périrent tous et, avec eux, leur chérif Hassan. Nous avions trente tués et une centaine de blessés.

Depuis lors, le caractère de la guerre changea. Si les ennemis étaient battus, ils n'étaient pas détruits[2].

Pour arriver à ce but, Desaix forma plusieurs colonnes

1. Cf. Berthier (*Relation*, p. 133) : bravoure des Arabes, pour attaquer (les cent braves de Hassan), pour se défendre (la mosquée de Benout). — Sur Benout, cf. Belliard, *Mémoires*, III, 255-263.

2. Cf. Berthier, p. 137. « Pour approvisionner Belliard, les ennemis étant battus, non détruits, Desaix adopte un système de colonnes successives : le 10 germinal, il est à Kéne ; Hassan et Osman-bey fuient à la Kuita ; le chérif descend à Abomanach, où se trouve Osman-bey Cherkaoui ; 600 Arabes vont à Kosseir ; Belliard file sur Adjazi observer le rassemblement de la Kuita, et Desaix, avec 2 bat. de la 61e, le 7e hussards et le 18e dragons, va à Birambra, autre débouché de la Kuita. Hassan et Osman prévenus, quittent le puits ; le 12, à onze heures du soir, ils sont à hauteur de Desaix, voulant rejoindre les 600 arabes d'Yambo : Belliard prévenu envoie un détachement relever Desaix qui part pour Kene, le 23. » — Voici la description de la Kuita, que je trouve dans les *Mémoires* de Belliard (III, 203-204) : « C'est un vallon considérable que

mobiles toujours en action dont les mouvements devaient être combinés de manière à forcer les ennemis de rester dans le désert ou de faire de très grandes marches pour rentrer dans le pays cultivé.

Il fallait donc occuper les débouchés de la vallée de Kosséir, les puits qui s'y trouvaient et notamment celui de la Gittah. — Le 29 mars, Desaix se porta sur Keneh où il ravitailla les troupes de Belliard et se porta avec lui à Koris, d'où les ennemis s'enfuirent à son approche.

Hassan-bey et Osman-bey allèrent à la Gittah. Le nouveau chef des Arabes de Yambo descendit à Abou-manach pour s'y réunir à Osman-bey Jeddahouï ; mais, découragés par leur dernier échec, 6 ou 700 Arabes, tant de Yambo que de Yedda l'abandonnèrent pour retourner à Kosséir. Desaix dirigea Belliard avec la 21e demi-brigade et le 20e dragons sur Adjazi, principal débouché de la Gittah. Lui-même avec deux bataillons de la 61e demi-brigade, le 7e hussards et le 18e dragons se porta sur El-Byr-el-Bar. Ces dispositions refoulaient les ennemis dans le désert, ou les obligeaient à faire une longue et pénible marche de quatre jours.

Informés de ce mouvement, Hassan et Osman se jetèrent dans le désert avec l'intention de rejoindre les Arabes à Abou-Manach.

Le général Friant restait à Esneh, sur la rive gauche du Nil, avec quelques troupes et de l'artillerie. Ainsi, on se trouvait partout en mesure sur l'une et l'autre rive du fleuve pour combattre et anéantir les ennemis qui, par leurs mouvements rapides sur les deux rives, nous obligeaient depuis plus d'un mois à les traquer : nos soldats étaient exténués de fatigue.

rafraîchissent trois fontaines placées à d'assez longues distances entre elles ; elles sont revêtues, abondantes, adossées à des abreuvoirs pour les bêtes de somme. L'eau qu'elles fournissent est un peu saumâtre, mais on en trouve à une petite portée de canon au sud, qui est tout à fait fraîche... C'est le nœud des routes qui coupent le désert et aboutissent en Égypte. L'une mène à Ayasi, Capton ou Bir-el-Bar, l'autre traverse la montagne, conduit à une fontaine à Achmen, à Tirgé. La troisième franchit la même chaîne, descend à Rhedisi, mais n'a pas d'eau ».

XI

31 mars-2 avril 1799.

EL BYR EL BAR

Pendant cette courte mais difficile campagne, j'étais à l'hôpital d'Esneh, d'où je suivais avec l'intérêt que chacun peut croire, les péripéties de la lutte. J'y étais entré le 24 janvier, j'en sortis le 31 mars 1799 (11 germinal an VII), pour rejoindre mon régiment sur la rive droite du Nil.

Le lendemain 1er avril j'avais repris mon service : ma rentrée au corps fut marquée par une heureuse trouvaille. Ce jour-là, comme nous poussions une reconnaissance assez avant dans la vallée de Kosséir, on découvrit dans un pli de terrain 120 grosses balles de café moka que l'ennemi avait abandonnées. Elles furent vendues au profit de la division. Chaque officier reçut en cadeau six livres de café, chaque sous-officier et soldats deux, plus 20 paras en numéraire (17 sous).

Cette découverte me donna l'idée d'explorer les sables en revenant à Kontz. J'eus la bonne fortune de reconnaître le premier d'immenses et riches carrières de granit gris et rouge, de marbre rouge, noir, blanc, vert, bleu et jaune, sous de très légères couches de sables mouvants. On en conclut que ces carrières, à 3 kilomètres du Nil, avaient fourni les matériaux dont on avait construit les monuments de Thèbes et de la Haute-Égypte[1], les temples de Girgeh, Kéneh, Denderah, Kons, les deux sanctuaires de Jupiter-

1. Une inscription de l'an II de Mentouhotep III (Râ-neb-taoui) nous apprend que ce prince envoya une expédition dans la vallée de Hammamât, aux carrières de Rohannou (val de Kosséir) pour chercher la pierre nécessaire aux

Ammon, la statue de Memnon, enfin la montagne des saints anachorètes[1] percée de cellules du sommet à la base, comme une ruche à miel. Je me souviens qu'en passant devant elle, la division s'arrêta : chacun eut pleine liberté pour se livrer à de pieuses méditations : après quoi, chaque peloton exécuta un feu en l'honneur de la montagne sainte et l'armée reprit sa marche au son des tambours et des clairons.

J'ai rappelé ci-devant toutes les dispositions prises par le général Desaix sur l'une et l'autre rive du Nil pour combattre et anéantir les ennemis. A présent, j'ai l'impérieux et pénible devoir de déclarer et consigner ici, par respect pour la vérité, que ce grand général faillit tout compromettre le lendemain (13 germinal) 2 avril, par sa trop grande ardeur pour tout voir de ses propres yeux.

Le 13 germinal, j'étais le premier à marcher. Je fus appelé à cinq heures du matin par le général Desaix qui me donna pour instructions de me porter avec 50 hussards, officiers compris, sur un plateau assez élevé qu'il me montra dans la direction de la vallée de Kosséir, dominant le désert. Le général ajouta : « J'ai appris que les Mameluks « redescendaient des cataractes en Égypte ; c'est pour « découvrir leur marche que je vous envoie sur ce plateau. « Si vous les voyez, attachez-vous à connaître leur nombre, « s'ils ont des bagages à leur suite, des Fellahs ou des Arabes « armés, et la direction qu'ils suivent.

« Reconnaissez tout par vous-même ou par un de vos « officiers, mais évitez autant que vous le pourrez, d'engager aucune action avec lui.

« Le général Davoust marchant avec la cavalerie par le « désert, se tiendra toujours en vue avec vous, comme le « général Belliard qui marche avec l'infanterie, par la

constructions qu'il élevait à Thèbes (XIe dynastie) (Lepsius, *Denkm.*, II, 149 *d*). Kosséir a, du reste, été probablement fondé par un prince de la XIe dynastie, Ameni. — Savary dit comme Desvernois : « Nous avons vu les carrières qu'exploitaient les anciens » (*Mémoires*, I, 138). On voit que ni Desvernois ni Savary ne se trompaient.

1. Elle est à un quart d'heure de Thèbes, sur la rive gauche du fleuve, du côté des cataractes.

« lisière des terres cultivées, se tiendra toujours en vue et « à hauteur du général Davoust.

« La marche de l'ennemi ainsi reconnue, vous me dépê- « cherez un officier ou un sous-officier intelligent pour « m'en informer aussitôt ».

En conséquence de ces ordres, je me portai avec 50 hussards de mon régiment sur le plateau qui s'étendait de l'est à l'ouest à une demi-lieue des terres et qui se prolongeait du nord au sud pendant une lieue environ. Arrivé au faîte, je découvrais un horizon immense : j'examinais avec le plus grand soin la vallée dans la direction des cataractes, sans perdre de vue la colonne de cavalerie du général Davoust.

A 9 heures du matin, j'aperçus au loin une forte colonne qui débouchait du désert et s'avançait en diagonale vers l'extrémité du plateau que j'occupais. Je l'évaluai à 500 hommes à cheval, un millier de fantassins armés de fusils et de lances et environ 450 chameaux chargés de fusils et d'autres armes. J'allai moi-même la reconnaître avec quelques éclaireurs d'une façon plus précise, après avoir laissé mes instructions à mon lieutenant.

De son côté l'ennemi envoya une vingtaine de Mameluks montés sur des dromadaires pour observer mes mouvements : ils rejoignirent bientôt leur colonne.

Je dépêche aussitôt mon maréchal des logis-chef Laurent. C'était un jeune homme d'Autun, intelligent, brave, vif et alerte, qui devait informer verbalement le général Desaix de l'arrivée des ennemis, de leur nombre, et de la direction qu'ils suivaient.

Aussitôt Desaix donne à Davoust et à Belliard l'ordre fatal de faire halte avec leurs troupes et de ne se remettre en mouvement que sur un nouvel ordre précis de sa part. Puis, sans dévoiler son projet à personne, pas même à ses aides de camp, il part comme l'éclair et arrivé sur le plateau, accompagné de mon seul sous-officier, haletant de sueur, ainsi que son cheval : « Capitaine, me dit-il, j'ai entendu « le rapport que vous m'avez fait faire par votre maréchal

« des logis : j'arrive au galop pour juger s'il est exact. Où est « la colonne ennemie ? »

— « Mon général, elle double en ce moment la pointe de « l'extrémité sud du plateau pour passer par la lisière des « terres cultivées qu'occupent en ce moment la cavalerie du « général Davoust et l'infanterie du général Belliard. »

— « Je veux voir cette colonne de près, capitaine. Don- « nez-moi 25 hommes et un officier de votre détachement « pour m'escorter. »

— « Cette faveur m'appartient, mon général : mon lieu- « tenant restera ici : il connaît déjà vos instructions ; il « sait qu'il ne doit jamais perdre de vue la colonne du gé- « néral Davoust et se conformer absolument à ses mouve- « ments. »

— « Cela ne peut pas être, mon cher capitaine, parce « que vous devez toujours, de votre personne, rester en vue « du général Davoust. »

— « Mais, mon général, vous allez bien sûrement vous « exposer à un grand danger personnel : permettez-moi, en « grâce, de vous accompagner. »

— « Je le voudrais, mais je ne le puis pas, mon cher capi- « taine, car vous êtes l'étoile polaire de mes troupes pendant « cette journée. »

— « J'obéis à cet ordre, tout pénible qu'il soit pour moi, « mon général. L'ennemi tombe dans le piège que vos habi- « les manœuvres lui ont tendu ; mais, de grâce, n'allez pas « vous exposer : restez sur le plateau. »

Et le général Desaix s'éloigna au galop, longeant le plateau, couvert par quelques éclaireurs.

J'étais malheureux de n'avoir pu le suivre, pénétré que j'étais du danger qu'il allait courir. Mais tant qu'il galopa sur le plateau à la tête de mon détachement, aux côtés de mon sous-lieutenant, je pus me tranquiliser. A un moment, il disparut à mes regards, ma vive anxiété pour ses jours l'emporta sur le respect que je devais à ses ordres. J'enle-vai au plus vite le surplus de mon détachement pour le protéger et le secourir, à tout événement, espérant que mon

mouvement serait suivi par la cavalerie du général Davoust et l'infanterie du général Belliard.

Un kilomètre me séparait encore du rebord du plateau, quand éclatent une centaine de coups de fusils au milieu de cris effroyables qui me font présager un grand malheur. Je redouble de vitesse et, par bonheur, j'arrive à temps à l'extrémité du plateau pour y recueillir mon général et mon détachement ramené grand train par quelques centaines de Mameluks : il était tout en désordre, avait perdu six hussards et le sous-lieutenant. Les Mameluks s'arrêtent court en voyant déboucher ma troupe en ordre. Je profite de ce moment de répit pour organiser la défense. Il me reste 43 hommes ; je les forme en carré et me place au centre, avec le général Desaix. Ce voyant, les cavaliers de Hassan-bey, de Osman-bey et d'Elffi-bey, au nombre de plus de 500 s'étendent en fer à cheval avant de se jeter sur nous, tandis que les Arabes de Yambo et de Yeddah réunis à un millier de Fellahs, gravissent le plateau à la hâte pour nous tourner. Ils s'abritent derrière de petits mamelons de sable en s'approchant de nous peu à peu. Deux fronts de mon carré tirent sur les Mameluks dispersés en tirailleurs au bas du plateau, deux autres sur les Arabes qui nous dominent.

Ma situation est terrible : perdu avec 40 hommes resserrés sur dix pieds carrés, au milieu de 2 à 3,000 ennemis, j'ai à veiller sur la vie du général en chef : et le salut de la division, isolée dans le désert, y est peut-être attaché. Et pendant ce temps, hommes et chevaux sont peu à peu atteints par le feu de l'ennemi.

Par bonheur, les coups de feu sont entendus par le colonel Duplessis. Jugeant qu'ils signalent le péril et la détresse où je me trouve, il demande au général Davoust l'autorisation de voler à mon secours avec le reste du régiment. « Colonel, répond le général, je ne puis déférer à « votre demande, ayant reçu l'ordre précis du général « Desaix de ne pas faire un pas en avant avec ma colonne, « sans en avoir reçu l'ordre de vive voix. La même défense, « du reste, a été faite au général Belliard qui est à la tête

« de l'infanterie ». Les hussards et les dragons du 18e murmurent hautement contre cette défense : tous les coups de feu qu'ils entendent leur perçent le cœur. L'anxiété de Duplessis qui ne voit plus mon détachement, redouble, il répète sa demande et se heurte au même refus. « Eh bien ! « mon général, dit-il, je prends sur moi la désobéissance. » Et après avoir rangé ses hussards en ligne déployée, il s'élance au galop suivi d'un escadron du 18e dragons commandé par le chef d'escadron Bouvatier.

Le nuage de poussière qu'ils soulèvent nous rend enfin l'espoir d'être secourus : je n'avais plus que 35 cavaliers montés : il était temps. Le général Desaix nous dit : « Allons, mes braves ! Tâchons de nous tirer d'ici par le « revers du plateau, puisque les Arabes occupent le chemin « qui nous a conduits ici. » Je romps aussitôt le carré pour descendre à pic le plateau sous les yeux des Mameluks : ils ne cessaient de tirer sur nous, tout en observant la cavalerie qui s'avançait. Quant aux Arabes de Yambo qui nous cernent par derrière, quelques hussards démontés les tiennent en respect et protègent notre retraite.

Je me place alors à la droite du général Desaix dans la descente : le maréchal des logis Crétin se tenait à sa gauche pour veiller à ce qu'il ne tombât pas, en passant par dessus l'arçon de sa selle. Je reçois au même moment une forte contusion en pleine poitrine : c'est une balle qui s'est arrêtée dans la buffleterie de mon tromblon en me frappant avec tant de violence qu'elle me couche sur la palette de derrière de ma selle. Me croyant sérieusement blessé, je m'écrie : « Faut-il donc mourir ici ? » Mais je me remets bien vite après avoir vomi une grosse gorgée de sang, puis deux, puis trois. J'arrive enfin au bas du plateau et j'y forme ma troupe en bataille, face aux Mameluks, ma droite appuyée à la rampe.

Le général Desaix peut alors se retirer, sous la protection du colonel Duplessis qui s'avance sur les Mameluks et des hussards démontés qui se replient lentement.

Instruit par le général du danger auquel il a été exposé, et de la belle conduite de mon détachement qui avait neuf

morts et autant de blessés, le colonel sent son âme soulagée et m'envoie son adjudant-major Martin : il m'ordonne de longer la base du plateau pour empêcher les Mameluks de tourner sa ligne et de les charger aussitôt qu'il sera parvenu à ma hauteur pour les enfoncer sur tout le front à la fois. Malheureusement, la droite de la ligne de Duplessis se jette un peu à gauche de la mienne.

L'action s'engage immédiatement. Le brave Duplessis est tué d'un coup de tromblon[1]. Une centaine de Mameluks se jette dans l'intervalle qui nous sépare et bouleverse notre ligne. La mêlée est effroyable et sanglante : les dragons qui arrivent en seconde ligne sont culbutés, leur commandant haché à coups de sabre. Pour ma part, bien que fortement éprouvé par ma contusion à la poitrine, la bouche et le visage rouges de sang, j'aborde les Mameluks avec vigueur. Mais à ce moment même, ceux qui ont enfoncé la ligne du colonel Duplessis se rabattent sur moi : je suis pris entre deux feux. Mon sous-lieutenant Fleury est tué en serre-file, mon lieutenant massacré à ma gauche. Onze sous-officiers et hussards sont également hachés par les cavaliers ennemis. Je n'ai plus que dix-sept hommes. Je m'élance alors avec le courage du désespoir pour joindre le gros de nos hussards de la ligne rompue qui se débattent au milieu des Mameluks et tâchent en vain de leur échapper. Mon attaque produit diversion, d'autant plus que le groupe où je tombe comme la foudre, forme l'escorte des trois beys, Hassan, Osman, Elfy.

Mais ce répit ne dure pas longtemps. Les Mameluks, bien vite remis de leur surprise, s'acharnent de nouveau sur nous, quand paraît enfin la cavalerie de Davoust. A sa vue, je rallie autour de moi hussards et dragons dispersés, et prenant la tête de la colonne, je me précipite avec rage sur nos ennemis. J'ai soif de venger la mort de tant de braves.

1. Marie-Guillaume-Pierre Duplessis commandait le 7e hussards depuis le 1er messidor an VI. — Il avait été mis à la tête de la garde à cheval du Directoire le 8 frimaire an V.

Mais les Mameluks, contents de leur victoire, se retirent lentement, après avoir aligné sur le sable les cadavres décapités de cinquante et un officiers, hussards et dragons ; ils se contentent de couper les poignets de Bouvatier et respectent le corps de Duplessis.

Ils avaient perdu quarante-quatre hommes et le bey Soliman. Mais nous avions cinquante et un tués, dont un colonel, deux capitaines et quatre autres officiers ; de plus quarante-trois cavaliers étaient blessés et cinquante officiers.

En revenant, l'agitation était extrême dans la cavalerie et les autres troupes. On accusait tout haut le général Desaix d'avoir rendu inutiles par son imprudence les beaux plans qu'il avait conçus et que cette journée aurait dû couronner de plus beaux résultats.

La manière dont le général Desaix a rapporté ce sanglant combat dans son rapport sur la campagne de la Haute-Égypte est une grave injure à la mémoire du brave colonel Duplessis. Ce dernier y est taxé d'imprudence et de témérité pour avoir engagé inutilement et avec trop d'ardeur la charge où il a succombé avec tant de gloire. Sans son généreux dévouement, le général Desaix terminait déplorablement sa carrière sur le plateau d'El Byr-el-Bar avec ceux qui s'étaient dévoués pour son salut.

Il ne convient ni à un général ni à quelque militaire que ce soit de pallier sa faute par une criante injustice, comme cela s'est fait en cette occasion. Pour excuser Desaix[1] et

1. C'est aussi à l'imprudence et à l'imprévoyance de Desaix qu'était dû le désastre de la djerme l'*Italie*. (Note de D. dans B., 250.)

Voici le texte de Berthier (*Relation*, p. 138).

« Après une heure de marche environ, un des hussards qui étaient en éclaireurs annonce les Mameloucks. L'adjudant-général Rabasse qui commande l'avant-garde, prévient le général Davoust et s'avance pour mieux reconnaître l'ennemi et soutenir ses éclaireurs qui étaient déjà chargés. Bientôt, il l'est lui-même et soutient le choc avec une bravoure et une intelligence admirables, mais le nombre l'accable ; et quoique culbuté avec son cheval, il se retire sans perte sur le corps de bataille où le général Desaix venait d'arriver ; l'ordre est aussitôt donné à l'infanterie d'avancer et à la cavalerie de prendre position sur un monticule extrêmement escarpé, pour y attendre et recevoir la charge, mais on ne peut parvenir à l'y placer. Une grande valeur animait le chef de brigade

Davoust, on a sauté par dessus la vérité : j'ai cru devoir la

Duplessis ; il désirait depuis longtemps trouver l'occasion de se signaler. Il ne peut voir arriver de sang-froid l'ennemi et son courage impatient lui fait oublier l'exécution des ordres qu'il a reçus ; il se porte à quinze pas en avant de son régiment et fait sonner la charge. Il se précipite au milieu des ennemis et y fait des traits de la plus grande valeur ; mais il a son cheval tué et l'est bientôt lui-même d'un coup de tromblon. Sa mort jette un peu de désordre ; le général Davoust est forcé de faire avancer la ligne des dragons. Ces braves, commandés par le chef d'escadron Bouvatier, chargent si impétueusement les Mamelucks qu'ils les obligent de se retirer en désordre et d'abandonner le champ de bataille. » — Au dépôt de la guerre, je n'ai trouvé sur El-Byr-el-Bar que la lettre suivante :

N° 10 Kene, le 13 germinal an VII.

DUPLICATA. *L'adjudant général Donzelot,*
— *au général de brigade Belliard.*

« Votre lettre de ce matin, mon cher général, parvient au général Desaix. Il paraît que vous n'étiez pas encore instruit du mouvement d'Hassan-bey et d'Osman-Hassan. Hier, ils ont dû partir à midi de la *Kuita.* Ils sont venus passer une partie de la nuit à la hauteur de Birambar dans le désert, au pied de la montagne. Ce matin nous, nous sommes partis à la pointe du jour. Vers les 8 à 9 heures, nos éclaireurs de cavalerie ont aperçu une colonne de Mamloucks avec une grande quantité de chameaux. La cavalerie marchait dans le désert entre ces éclaireurs et l'infanterie qui longeait ce désert. Enfin contre toute attente, il s'est opéré une charge dans laquelle nous avons eu une vingtaine de morts et plusieurs blessés. Les chefs de brigade Duplessis et le chef d'escadron commandant le 18e de dragons sont aussi restés morts sur le champ de bataille. Cette échafourée est due à l'ardeur des troupes d'éclaireurs que l'on a été obligé de soutenir. Cette affaire a duré un demi-quart d'heure au plus. Les Mamlouks ont éprouvé une perte aussi grande ; ils nous ont laissés maîtres du champ de bataille ; ils se sont enfoncés dans le désert en remontant. Leur intention était de nous dérober une marche pour dépasser Kene et se porter dans le pays d'Aboumana ou plus bas ; mais ce combat pourra changer leur marche, car on les a vu remonter aussitôt après. Le général vous prie d'envoyer des espions partout pour vous assurer de leur mouvement.

S'ils continuaient à descendre, vous les suivriés et vous feriés occuper Kene. Le général attend les rapports pour déterminer ses ordres définitifs.

Quelques-uns de nos blessés se sont retirés à Birambar. Cette nuit, il partira un détachement pour aller les chercher. Ce mouvement aura le double effet d'inquiéter les Mamlouks qui voudraient venir prendre de l'eau.

Osman-bey-Gchergaoui a passé à la hauteur de Kene il y a deux jours. Les Mequins sont dans le païs d'Aboumana.

Il nous est arrivé hier trois Mamelouks déserteurs avec leurs chevaux et leurs armes. Ils sont dans une misère affreuse.

Je voue saluë, général.

DONZELOT.

(Dépôt de la guerre. Arch. hist. Armée d'Orient. Corresp., 2 avril 1799.)

rétablir en donnant une version sincère de ce sanglant combat.

Voici un passage d'une lettre de Desaix à Zayonschek (14 germinal VII, 3 avril 1799) qui a trait à cette affaire : « L'avant-garde ayant découvert les Mamelucks, je m'y suis porté pour les reconnaître. Ils étaient environ 400. L'avant-garde n'hésita point à les harceler, mais elle fut obligée de se retirer : elle le fit sans perdre un homme. Je voulais que l'affaire en restât là, mais le 7e régiment de hussards, qui avait la tête de la colonne, ne connaissant que son courage, se précipita sur les Mamelucks qui poursuivirent l'avant-garde. La 2e ligne, composée du même régiment, chargea aussi et suivit de beaucoup trop près la première. Cela engagea une mêlée dans laquelle on se fit beaucoup de mal de part et d'autre et qui n'aurait point cessé, si les hussards n'avaient été obligés de céder au nombre.

Le 18e dragons soutint leur retraite de la manière la plus glorieuse. Il arrêta les Mamelucks et combattit longtemps. Cependant, il n'a perdu que 4 ou 5 hommes, au nombre desquels est son chef. Le 7e régiment de hussards, toujours extravagant en courage, a aussi perdu son chef Duplessis avec plusieurs officiers et soldats. Malgré notre petit nombre, le champ de bataille nous est resté. » (Bouchard, *Historique du 28e dragons*, p. 78-79). « Après deux heures de marche, cent quarante chevaux de ces deux corps (7e hussards et 18e dragons) découvrent l'ennemi vers les huit heures du matin, fort de près de 400 chevaux : notre cavalerie ne consulte pas le nombre, se précipite sur l'ennemi pour dégager quarante chevaux qui étaient avec le général Desaix, qui a couru les plus grands dangers. Le général Desaix est dégagé ; le septième de hussards, commandé par le chef de brigade Duplessis suit l'exemple de son chef et se bat avec beaucoup de bravoure. Obligés de se replier à cause du nombre, quarante chevaux du dix-huitième, commandés par le chef d'escadron Beauvatier, se précipitent sur l'ennemi qui poursuivait le septième. Hassan, blessé au bras, et Osman à la main, abandonnent le champ de bataille aux braves dragons du dix-huitième. [Notes... de Davoust. — Correspondance de Napoléon... Panckouke (Paris, 1819). Égypte, II, 481]. — Le rapport du capitaine du génie Garbé (id. p. 499-500) ne donne rien de précis.

Je n'ai malheureusement pas pu consulter la *Relation d'une course faite pour reconnaître une partie du désert et des montagnes à l'est de Siouth* par le chef de bataillon Bert, commandant l'artillerie de la Haute-Égypte, rédigée à Siouth le 30 frimaire an IX (conservée dans la bibliothèque du Roi, à Turin, citée par G. Lumbroso, *Egitto dei Greci e dei Romani*. Roma, Lœscher, 1895, in-12, p. 39).

XII

3 avril-18 avril 1799.

BENI-ADIN ET LA DERNIÈRE INSURRECTION

La division revint à Denderah où elle resta deux jours pour y faire prendre soin des blessés ; après quoi elle se remit en route. Belliard, secondé par Morand et Lasalle, attaqua successivement les Arabes d'Yambo et les Mameluks à Bardis, Gizeh-Djebenneh, à Beni-Adin, et à Abou-Gizeh qui fut détruit[1].

Mon régiment faisait partie de la colonne du général Belliard : il traversa l'ancienne Thèbes sur la rive droite du Nil, comme nous l'avions traversé déjà sur la rive gauche en marchant sur les cataractes.

Le 16 avril fut un jour de repos pour la colonne. Les militaires de tout grade purent admirer ces ruines immenses, plus anciennes que les Pyramides et dont la Commission des membres de l'Institut d'Égypte a publié une savante et fort belle description.

Elles sont pour le moins quatre fois plus grandes que celles de la rive gauche. Une belle avenue les précède, de trois quarts de lieue de long sur 200 pieds de large ; elle est tirée au cordeau et ornée dans toute sa longueur de

1. Après El Byr-el-Bar, Davoust eut l'ordre de poursuivre les Arabes. Le 16 germinal, Morand arriva en vue de Bardis, y battit les Arabes, les repoussa aussi de Girgeh, où Davoust arriva après le combat. Le 23, Lassalle atteignit à Gehemi les pillards de Tahta. C'est alors que Desaix fit la paix avec les cheiks de Kosséir et nomma Belliard gouverneur de la province de Thèbes, croyant à la pacification du pays (Berthier, *Relation*, p. 140-143).

sphinx et de béliers colossaux, tous séparés par les mêmes distances. Ils sont en marbre gris, d'une sculpture admirable dans l'ensemble et dans les détails : béliers et sphinx sont disposés en quinconce sur chaque côté de cette longue avenue, de telle sorte que tout est en face d'un bélier. J'ai remarqué que le tiers au moins des béliers que les savants nomment « Amonites » avaient la tête gisant sur le terrain, près du piédestal qui supporte le corps.

Au fur et à mesure qu'on avance dans cette avenue, on distingue un portique gigantesque qui se perd dans les airs. Arrivé à 300 pas, on aperçoit sur le fronton, dont l'architecture a pu servir de modèle à celui de la Madeleine, un globe qui en occupe le centre et dont les rayons verts et dorés brillent et scintillent tout autour.

Sous le portique se trouve un vestibule qui précède l'entrée dans la ville : il a cent trente pieds de profondeur sur autant de largeur ; il est entouré de cinq rangs de colonnes cannelées, (cinq dans chaque rang ont quatre-vingts pieds de haut sur huit de pourtour) : elles supportent la voûte formée d'énormes masses de granit : on ne peut se rendre compte des machines qu'il a fallu employer ni des moyens dont se servait l'antiquité pour élever à une si grande hauteur de pareils blocs de pierre et les placer avec une si exacte précision : sur les chapiteaux de toutes ces colonnes, rien ne déplasse.

En quittant ce vestibule on entre dans cette belle partie de l'ancienne ville de Thèbes. On est comme saisi de respect en parcourant les rues que décorent des palais encore debout, avec embrasures et portes d'entrée, baillantes, sans qu'on y voie âme qui vive. L'alignement de ces palais est partout admirable ; on marche constamment sur des débris de marbre de toutes couleurs pendant près d'un tiers de lieue : après quoi, on arrive à la place de Louqsor. Les Arabes y ont établi quelques misérables cahutes en terre et paille dans les anfractuosités des monuments de marbre : ils craignent d'y habiter, tant ils sont persuadés qu'ils sont hantés pendant la nuit par des esprits

surnaturels et gardés pendant le jour par des mauvais génies.

J'admirai sur cette place assez petite deux magnifiques obélisques, couverts de hiéroglyphes du sommet à la base. Ils sont si bien conservés qu'ils semblent terminés de la veille, et cependant voici 4000 ans qu'ils sont là debout, comme les deux colosses qu'on voit à côté, enterrés jusqu'aux épaules.

Les Arabes en ont effacé les traits, car ils voyaient dans les yeux, le nez, la bouche, les oreilles et les cheveux de ces colosses les traits de l'*Afriz* ou du diable.

En 1846, je retrouvai un de ces obélisques sur la place de la Concorde : j'en ressentis, je l'avoue, un vif plaisir pour les souvenirs qu'il me rappelait de ma verte et belliqueuse jeunesse, pour la gloire qu'il évoquait tout d'un coup dans les épreuves de l'heure présente.

Mais je reviens à mon récit. La majeure partie de la cavalerie française et quelques corps d'infanterie avaient battu en maintes rencontres les Arabes d'Yambo et les avaient rejetés sur Kosséir. Une première tentative faite par mer par le lieutenant de vaisseau Collot pour occuper cette ville avait complètement échoué : une de ses barques, le *Tagliamento* avait sauté en l'air. Une seconde expédition, par terre cette fois, fut plus heureuse : le général Belliard, secondé par Donzelot[1], s'empara aisément de la ville avec 500 cavaliers-dromadaire.

Cependant, nos troupes se concentraient à Syout où le général Desaix avait établi son quartier général et s'y reposaient de leurs fatigues depuis trois ou quatre jours, quand, la nuit du 20 au 21 floréal an VII (mai 1799), le général Davoust reçut l'ordre de partir sur le champ avec de l'infanterie, de l'artillerie, le 7e hussards[2] et le 15e dragons. Il

1. Cf. Berthier, p. 148. — Belliard, *Mémoires*, III, 205.

2. Le 7e hussards avait dès lors à sa tête le colonel François Destrèz, né en 1769, cavalier au régiment de Quercy le 3 janvier 1786. Il devint général de brigade en 1807; entra au service de Naples comme général de division le 16 février 1809; fit la campagne de Russie aux côtés de Murat, se démit de ses fonctions en 1814 et mourut le 14 janvier 1814, à Naples.

devait combattre et dissiper un gros rassemblement qui s'était formé dans le grand et riche village de Beni-Adin : les Arabes qui l'habitent ont la réputation d'être les plus braves de l'Égypte ainsi que leurs Fellahs : il s'y trouvait encore de 12 à 1500 caravanistes, arrivés du Darfour après un voyage de cinq mois à travers le désert. Mourad-bey, confiant dans ce secours providentiel, sortait des oasis où il s'était réfugié depuis la bataille de Gizeh et se mettait à la tête de ce rassemblement.

En partant de Siout à deux heures du matin, le 21 floréal, je reçus du général Davoust le commandement de l'avant-garde : ce qui fit dire dans tout le régiment qu'on se battrait ce jour-là.

Une lieue environ avant d'arriver à Beni-Adin, les Mameluks et les Bédouins se firent voir aux éclaireurs et aux flanqueurs de mon avant-garde : j'envoyai aussitôt un de mes officiers en prévenir le général Davoust. Il fit reconnaître la position de l'ennemi, puis disposa deux colonnes pour enlever le village.

Et, tandis que le colonel Pinon, du 15e dragons, qui déployait son régiment en bataille à demi-portée de l'enceinte était tué raide ainsi que quatre ou cinq de ses cavaliers par des tirailleurs embusqués derrière un mur qui s'élevait à 200 pas de nos colonnes d'attaque, je me rendais maître d'une citerne à 400 pas à l'ouest du village et y dressais à couvert une embuscade, observant ce qui pouvait venir du désert ou des villages, Cependant l'infanterie pénétrait dans l'enceinte et prenait Beni-Adin maison par maison, tandis que hussards et dragons tenaient en respect dans le désert Mameluks et Bédouins.

Vers deux heures de l'après-midi, deux Darfouriens portant chacun un coussin rempli d'œufs tombèrent dans mon embuscade, nous avalâmes les œufs, mes hussards et moi. tout crus et à cheval : c'était notre premier déjeuner. Interrogés, ces Arabes me dirent qu'ils étaient préposés avec une cinquantaine de nègres caravanistes à la garde des chameaux du Darfour qui, après avoir été déchargés de leurs mar-

chandises et de leurs bâts, avaient été envoyés dès la veille dans le désert. Sur ce renseignement précieux, je laisse vingt-cinq hussards avec l'un de mes officiers à la garde de la citerne et pars aussitôt avec le reste de mon détachement. Un des Darfouriens me conduisait. Je trouve sous la garde quarante-sept noirs, les chameaux couchés, à couvert derrière un pli de terrain, à trois kilomètres de Beni-Adin ; ils mangeaient de la paille hachée et des fèves concassées dans des filets de cordes de dattier et des besaces en poil de chèvre [1].

Après avoir compté 897 têtes de chameaux et fait charger sur les bâts paille, fèves et outres, je forme dix-huit colonnes de 50 chameaux attachés à la queue des uns des autres, un gardien à cheval sur la première bête de chaque colonne, les autres Africains sur le dernier chameau dans les colonnes impaires de ce convoi : le tout éclairé, flanqué et couvert par mon détachement.

Il y avait une demi-heure que le convoi marchait dans cet ordre ; tout à coup, on entend un coup de sifflet. C'est le noir qui monte le premier chameau de la troisième colonne qui l'a donné ; il est aussitôt répété par les noirs des colonnes 9, 14 et 18. Toutes les colonnes s'éparpillent et veulent fuir dans toutes les directions. En un instant mes hussards ont rallié le convoi ; mais il me paraît nécessaire de faire un terrible et salutaire exemple. Les quatre coupables sont fusillés à l'instant sous les yeux de leurs camarades, puis nous reprenons notre marche et arrivons, sans incident nouveau, sur les cinq heures, auprès du général Davoust qui est transporté de joie.

— « Capitaine, votre fortune est faite. Cette prise mine « les projets de nos ennemis. Elle va permettre au général « Desaix de faire une expédition à l'oasis de Jupiter Ammon. « Vous aurez vous-même douze parts, votre lieutenant six, « chaque sous-officier et hussard un. Le commissaire des « guerres règlera ce qui revient à chacun de vous. »

— « Mon général, je vous prie de faire comprendre dans

1. Cf. Savary, *Mémoires*, I, 123-126.

« cette répartition les vingt-quatre hussards et l'officier que « je laissai à la citerne pour la garder, pendant qu'étais « occupé à cette opération. »

— « C'est juste, mon capitaine, ils y auront les mêmes « droits que ceux qui étaient avec vous. »

Et je retournai incontinent reprendre mon poste, apportant la bonne nouvelle à ceux que j'y avais laissés.

Pendant ce temps, le combat continuait dans le village. A 6 heures 1/2 du soir, les habitants et les Darfouriens, après l'embrasement de leurs maisons et de leurs marchandises, pressés à la fois par l'incendie et la fusillade, se précipitaient éperdus hors des murs de Beni-Adin et s'enfuyaient à la débandade, à pied ou à cheval, dans la direction de Moufaleh. Je leur tombai sur le dos et achevai leur déconfiture, sabrant tout sur mon passage.

Un de ces Arabes, à qui j'avais porté un coup de sabre sur l'œil droit, jeta sa lance, fit le signe de la croix et demanda grâce, en s'écriant :

« Sultan Kébir, Nosseran. Seigneur, je suis chrétien. » On l'épargna. Continuant alors ma charge, j'oblige une multitude de fuyards à se jeter dans le Nil, à un endroit où les rives en sont fort escarpées. Quelques Arabes, avant d'en venir à cette extrémité, se retournent vivement sur mes hussards et sur moi, nous attaquent en désespérés, puis se précipitent à cheval dans le Nil[1].

Je reçus ainsi une blessure sur la cuisse droite. Sans être bien profonde, elle fit enfler la cuisse à tel point que, ne pouvant plus me tenir à cheval, je fus contraint de retourner le lendemain à Siout.

1. Desaix croyait à la pacification du pays lorsque lui parvint la nouvelle qu'un gros rassemblement se formait à Beneadi. Le châtiment que la colonne de Davoust (7e hussards, un bat. de la 61e) renforcée (du 15e dragons et de un bat. de la 88e) infligea à ce village (Berthier, *Relation*, p. 143) eut un grand retentissement dans toute l'Égypte. Abdurrahman écrit dans son *Journal* (p. 103-104) : « Les troupes françaises revinrent de la province du sud ; dans leur route, elles ont détruit une ville célèbre de la province de Saïd appelée Beni-Ada, dont les habitants révoltés se refusaient à payer l'impôt. La ville de Meïmoum eut le même sort. » Cf. Belliard, *Mémoires*, III, 196.

Je venais à peine d'y arriver que Rapp vint m'y chercher de la part du général Desaix pour m'emmener au quartier général. Je pus en conséquence apprendre à ce dernier la capture des 897 chameaux du Darfour que j'avais faite la veille et que j'avais consignée au général Davoust. « J'attends « le rapport de ce général, me dit Desaix. Abou-Adin, je « veux dire Beni-Adin a mérité son sort. Sa résistance nous « a coûté cher : rien ne saurait compenser la perte du brave « Pinon. Mais je suis décidé dorénavant à agir avec la plus « grande sévérité contre les pays en révolte ouverte contre « nous. Le châtiment que j'ai infligé à Abou-Girgeh n'est « que la prélude de cette politique.

« Vous ne connaissez sans doute pas, mon cher capitaine, « les motifs qui m'ont poussé à châtier exemplairement ce « village. Les voici. Le général Davoust ayant fait demander « au cheik d'Abou-Gizeh des vivres et du fourrage, on lui « avait répondu qu'on n'avait que des coups de fusils pour « cette poignée d'infidèles qui avait échappé au massacre du « Saïd — c'est le nom de la Haute-Égypte — et qu'on ne « voulait d'eux que leurs têtes. La colonne de Davoust ne « tint aucun compte de ces fanfaronnades et se présenta « devant le village qui l'accueillit à coups de fusil. La popu- « lation, excitée par les Arabes de Ghéamieh et d'Elba- « consteich, jetait de la poussière à la tête de nos hommes « en signe d'extermination. Nos troupes cernèrent aussitôt « le village, y entrèrent au pas de charge par dix endroits à « la fois et mirent tout à feu et à sang. »

« Tous les villages, continua le général Desaix, depuis « Beni-Adin jusqu'au Caire, se sont de nouveau révoltés « contre nous, parceque Elfy-bey se montre tantôt ici, « tantôt là, avec ses Mameluks et persuade à tous que les « Français ont été exterminés dans la Haute-Égypte[1].

1. On trouve une trace de ces courses, un écho de ces bruits dans le *Journal* d'Abdurrahman (p. 124) : « Le 4 de sefer, le bruit court que Mourad se dirige vers la province de Bahira, par crainte des Français de la province de Saïd. (Le 10, on apprit que Mourad avait gagné le Saïd) ». — C'est que, à ce

« Aussi le général Davoust a-t-il dû se porter en toute « hâte à Minieh et de là à Beni-Souef pour y dissiper d'au- « tres rassemblements, après avoir laissé dans cette pre- « mière ville le colonel Detrez avec quelque infanterie et votre « régiment. De leur côté, le général Friant et le colonel « Lasalle parcourent tout le pays entre Beni-Adin et Minieh « avec des colonnes mobiles pour en éloigner les Mame- « luks. Voilà, mon cher capitaine, où nous en sommes « aujourd'hui depuis notre malheureuse affaire du « 2 avril. »

Pendant les quinze jours que je restai à Siout pour guérir ma blessure, je n'eus pas d'autre table que celle du général Desaix. Le rapport du général Davoust sur la capture des 897 chameaux du Darfour que j'avais faite le 21 floréal, parvint au général Desaix sur ces entrefaites. On ne mentionnait que 867 chameaux, au lieu des 897 que j'avais comptés et recomptés devant le général Davoust. Les 30 bêtes qui avaient disparu sur le rapport avaient été accordées par ce général à des employés de l'administration des

moment, apparaissait dans la province de Bahhireh et dans celle de Damanhour un homme qui se disait l'Ange El-Mahdi : Lanusse étouffa ce mouvement (Miot, *Mémoires*, 228-230). — Nakoula parle d'un Mahdi qui parut à cette époque dans la province de Bahira, près Damanhour : il se disait fils d'un sultan de l'Afrique occidentale : les témoignages concordent et laissent clairement apercevoir qu'à ce moment l'agitation fut universelle (Nakoula, p. 134). De son côté, voici ce que dit Abdurrahman (p. 79) : « Peu avant l'expédition de Syrie, un Barbaresque Cheik-Guïlani, résidant près de la Mecque, apprit l'invasion des Français ; il excita les Arabes à la défense de la religion, réunit 600 hommes, débarqua à Kosséir et se joignit aux Arabes de Yambo : il livra un combat aux Français du côté de Djerdja. (Gergeh). — Il ajoute (p. 103) : Pendant la guerre de Syrie, des Arabes de Bahira et de Gason assaillirent Damanhour, tuèrent beaucoup de Français, ravagèrent les environs de Rahmanié et de Rosette. — Au mois de zilhidge, une colonne fut dirigée sur Demanhour pour la punir de sa révolte. Cette sédition avait été causée par un Barbaresque surnommé le Censeur, qui blâmait hautement les Égyptiens de leur soumission aux Français (p. 104). — Reynier appelle ce Barbaresque Mulley-Mohammed (*Mémoires*, p. 151). Sur ces divers mouvements, consulter Berthier (*Relation*, p. 84-87).

1. Cf. Berthier, *Relation*, p. 145-146. — Belliard, *Mémoires*, III, 194-197.

vivres et équipages, qui l'avaient assiégé de leurs demandes. Encore fallait-il en faire l'observation.

Je ferai remarquer à ce propos que je ne touchai jamais un sou : à 200 francs le chameau, ma prise valait cependant près de 180,000 francs.

XIII

Mai-2 août 1799.

RETOUR AU NORD : LA GUERRE TURQUE

Rétabli et très impatient de rejoindre à Minieh mon colonel et ami, M. Detrez, aussi bien que mon régiment, ennuyé d'avoir été retenu cinq ou six fois au moment de partir, parce que disait-on, les routes n'étaient pas sûres et qu'on n'avait pas assez de monde pour former une colonne qui pût traverser sans accident vingt lieues de pays insurgé, je partis furtivement un soir avec quatre hussards de mon escadron, les seuls qui fussent alors avec moi à Siout. Nous marchâmes toute la nuit sans rencontrer âme qui vive, mais, à dix heures du matin, nous tombons au bivouac des colonnes mobiles du général Friant et du colonel Lasalle, bien étonnés, mais contents de l'aventure.

— « Voilà un trait de hussard que j'envie à Desvernois,
« me dit le colonel Lasalle, lorsqu'il connut mon équipée ;
« et il me retint à déjeuner avec le général Friant. »

— « Ah ça, mon cher capitaine, me dit-il, vous resterez
« avec nous. »

— « Je regrette, colonel ; j'ai quitté Siout pour rejoindre
« à tout prix mon régiment à Minieh. »

— « Voilà trois jours, reprit alors le capitaine Petit, aide
« de camp du général Friant, voilà trois jours que nous
« n'entendons plus parler d'ennemis autour de nous. »

— « C'est parce que tout barbares, tout ignorants qu'ils
« nous paraissent dans l'art de la guerre, ils se montrent nos
« maîtres dans la guerre qu'ici nous leur faisons, repartit

« avec humeur le général Friant. On nous dissémine trop, « et bientôt nous ne serons plus assez forts nulle part. »

— « C'est ma pensée, dit Lasalle ; mais je n'osais pas le « dire. » Et l'on sortit de table.

Je vais alors trouver mes quatre hussards qui étaient choyés et fêtés par leurs camarades du 22[e] chasseurs. « Mes « amis, leur dis-je, à dix heures du soir, nous partirons sans « bruit pour Minieh où j'espère que demain matin nous « arriverons sans encombre. Ne faites connaître mon projet « à personne. Je soupe avec le général et le colonel : ils « s'endormiront après avoir fumé leur pipe, je saisis ce « moment et nous filons. Ainsi, que nos chevaux soient « bridés à dix heures précises. »

Tout arriva comme je l'avais prévu. Après le dîner, je profite d'un moment où mes hôtes sont assoupis pour leur brûler la polisesse. Je rejoins mes quatre hommes ; les chevaux sont prêts et bien reposés, je leur fais donner un peu d'avoine, et nous sortons du bivouac tous les cinq, à pied et sans bruit. Nous marchons ainsi un bon quart d'heure : puis nous sautons sur nos chevaux, puis nous filons sur Minieh, serrés les uns sur les autres, au grand trot et en silence.

A trois heures du matin, j'aperçois peu à peu une longue ligne de feux à un kilomètre. Je m'avance aux pas, l'oreille aux écoutes ; c'est l'ennemi : il nous aperçoit : les chevaux qui hennissent dans le silence de la nuit, nous ont signalés aux sentinelles ; nous essuyons huit à dix coups de fusil, auxquels nous nous gardons bien de répondre. Mettant alors le sabre au clair, je file au grand trot, longeant le camp des Mameluks. Au crépuscule, on entend un coup de canon, tiré sur le Nil. A cinq heures du matin, je frappe à la porte de Minieh que, depuis trois grands jours, Mameluks, Arabes et Fellahs tiennent étroitement bloquée.

Les postes se croient de nouveau attaqués et font feu. Mais rassurés bientôt par une voix française : « Qui vive ? Qui « vive ? » demandent-ils.

— « France ! »

La garde arrive, les officiers accourent avec le chef d'escadron Maréchal. « Ce sont des hussards, crie-t-on de tous « côtés. Mais d'où viennent-ils? »

— « Je le dirai au colonel Detrez ; mais menez-moi sans « plus de retard. »

On ouvre enfin la porte. Les soldats m'entourent. « Nous « sommes débloqués, nous sommes débloqués. Les hussards « arrivent. Eh ! c'est notre brave capitaine... Bonjour, notre « capitaine ».

— « Bonjour, mes amis. J'arrive de Siout, d'où je suis « parti avant-hier avec quatre de vos camarades. Mais con- « duisez-moi chez mon colonel : il me tarde de le revoir ».

Mon entrevue avec lui fut des plus touchantes. Il m'embrassa à plusieurs reprises ne pouvant en croire ses yeux. Je le fis beaucoup rire en lui racontant de quelle manière j'avais pris congé du général Friant et du colonel Lasalle. Il leur écrivit aussitôt pour leur annoncer l'heureuse issue de mon voyage et leur faire part des renseignements que j'avais recueillis pendant ma route.

Grâce à ces indications, les colonnes mobiles du général Friant se rabattirent promptement sur Minieh pendant que le colonel Detrez marchait avec moi à sa rencontre. L'ennemi ainsi pris entre deux feux fut dissipé. Un grand mois fut employé en marches et combats, à vaincre et à pacifier les pays sur les deux rives du Nil.

Ayant appris à leurs dépens ce qu'il en coûtait de croire trop aisément à nos malheurs, les habitants fermèrent l'oreille aux excitations de Mourad-bey et des autres chefs qui, ne se voyant plus écoutés, retournèrent se cacher dans la grande oasis. De son côté, Hassan-bey s'était retiré à plus de 15 lieues au-dessus des cataractes. Enfin l'occupation de Suez et de Kosséir fermait l'entrée de l'Égypte du côté de la mer Rouge, comme les fortifications d'Alexandrie, de Rosette et de Damiette du côté de la Méditerranée et la prise de El Arisch du côté de la Syrie. La plupart des tribus arabes étaient soumises et avaient donné des otages ; une administration régulière et douce avait succédé à l'administation

violente et arbitraire de nos prédécesseurs. Les habitants nous revenaient : des forts nombreux assuraient leur sécurité comme la destruction des Arabes d'Yambo. Quant aux Mameluks, réfugiés dans le Minieh et dans le Beni-Souef, ils étaient réduits à l'impuissance.

Telle était la situation de la France en Égypte en prairial an VII (juin 1799), quand Bonaparte revint de la Syrie. On sait qu'il était parti pour conquérir cette belle contrée, le 5 février, avec 13,000 hommes partagés en quatre divisions d'infanterie commandées par les généraux Kléber, Bon, Lannes et Reynier, sans compter 300 hussards de mon régiment sous les ordres du chef d'escadron Fitteau et de Murat. Malgré son échec à Saint Jean d'Acre, le général en chef avait fait une rentrée triomphante au Caire le 14 juin 1799, par le faubourg de Koubbeh : en signe de victoire, les soldats portaient des palmes à leurs chapeaux.

La lutte allait bientôt reprendre. On parlait partout d'un débarquement des Turcs. Mourad-bey, qui en avait été averti, venait pour la quatrième fois de ressortir du désert avec le projet de descendre jusqu'à la mer, donner la main à l'armée d'invasion. Il avait fait prévenir les beys Osman et Elfy : mais ces deux derniers furent vivement poursuivis par le général Lagrange à la tête des cavaliers-dromadaire, dans la province de Charkieh ; Osman fut tué le 11 juillet, et Elfy, après avoir perdu les trois quarts de ses Mameluks, sa famille, ses bagages et plus de mille chameaux, regagna la Nubie avec beaucoup de peine.

Mourad, attaqué par Murat près du lac Natron, fut battu et mis en fuite. Revenant alors sur ses pas en faisant un grand circuit dans le désert, il s'avança le 13 juillet jusqu'en vue de Gizeh et monta sur la plus haute des Pyramides. Il y resta une partie de la journée, à considérer ses maisons du Caire, ses vastes jardins de Gizeh, le beau palais qui avait été sa demeure. De ses sujets d'hier, il ne lui restait plus que quelques cavaliers errants et fugitifs comme lui ; de ses propriétés, que ses armes souillées de sang et de poussière, de patrie que la selle de ses chevaux. Contemplant alors d'un

coup d'œil stoïque la campagne qui se déroulait à ses pieds : « Allah Kermi, s'écria-t-il : Dieu est grand », et sans pousser un soupir. il redescendit et s'éloigna.

Informé de son approche, le général en chef sortit aussitôt du Caire pour essayer de le joindre : mais le vaillant chef des Mameluks s'était assez éloigné pour ôter aux Français l'envie et l'espoir de l'atteindre. Trompé dans son attente, le général en chef avait campé près des Pyramides ; il s'y reposait des fatigues de la journée, jouissant de la fraîcheur à l'ombre du sphynx, quand un arabe, arrivant d'Alexandrie en toute hâte, lui remit un pli cacheté. C'était une dépêche du général Marmont annonçant le débarquement de 18,000 Janissaires à Aboukir, sous la protection d'une escadre anglaise.

Aussitôt et sans perdre de temps, le général en chef rentre sous sa tente, expédie des ordres aux troupes qui doivent le suivre jusqu'à trois heures du matin et dicte des instructions pour le gouvernement de l'Égypte pendant son absence. A quatre heures du matin, il monte à cheval ; le 19 juillet, il est à Rahmanieh qu'il a choisi comme lieu de concentration : le même jour, sans attendre ses troupes, il court à Alexandrie étudier la position des Turcs.

Pendant ce temps, une grande partie des troupes qui avaient conquis la Haute-Égypte refluait sur le Caire. La colonne mobile du colonel Detrez était revenue de Nilopolis, situé sur la rive droite du fleuve, non loin des ruines d'un temple[1] élevé en l'honneur de Ptolémée-Philopator, dans la province de Minieh. Elle avait perdu en route, en traver-

1. Desvernois veut parler sans doute des temples en ruines qui se trouvent à un kilomètre et demi de Roda, entre le canal Joseph et le Nil à Aschmunen. Cette ville, la Chimunu des Égyptiens, l'Hermopolis des Grecs était consacrée à Hermes Thot, le dieu des sciences. Sur les tables de l'expédition française, on voit un beau portique de l'époque des Ptolémées (Antiquités, IV, pl. 50 et 51), avec douze colonnes ; ces colonnes avaient 16^{m},7 de haut ; le portique mesurait 38 mètres sur 9. Dans Minutoli (Voyage à l'oasis de Jupiter-Ammon, table 14), on trouve reproduite une de ces colonnes avec le cartouche de Philippe Aridée, le successeur d'Alexandre. Les restes du temple ont été employés à construire une fabrique de salpêtre.

sant le Nil, l'adjudant général Rabasse, officier jeune encore, mais d'un grand avenir. Elle fut rejointe bientôt par les généraux Desaix, Friant, Davoust et le colonel Lasalle; le général Donzelot était resté à Siout avec quelques troupes.

Je souffrais toujours horriblement de l'ophtalmie qui me rendait presque aveugle, quand on reçut à Minieh l'ordre de marcher à grandes journées sur le Caire, où nous nous réunîmes aux troupes de Syrie. Puis on repartit aussitôt pour la côte, quatre heures après l'arrivée de la division Desaix.

Mon ophtalmie s'aggrava encore pendant les marches forcées qu'on fit par les sables brûlants : on parcourut en trois jours les 200 kilomètres qui séparent Alexandrie du Caire. J'avais des lunettes bleues, elles me protégeaient à peine, je ne voyais presque plus. Ce fut en vain que mes camarades et mon colonel me pressaient d'aller me faire soigner à l'hôpital d'Alexandrie. « Après que nous aurons battu l'ennemi, leur répondais-je avec amitié. Je vois encore assez pour le reconnaître. Je veux rester avec vous, partager votre gloire et vos dangers, ne pas m'éloigner de mes hussards. Après la victoire nous aurons du repos : ce sera le moment de me faire guérir ». Et je pris d'autorité mon rang dans mon régiment.

Le 25 juillet, au point du jour, notre avant-garde renforcée par le général Destaing, attaqua à la fois les deux ailes des Turcs; l'armée suivait sur deux colonnes. Destaing emporte à la baïonnette le mamelon où s'appuye la droite des Osmanlis. Lannes se porte en même temps avec sa division sur la gauche de leur première ligne, tandis que Murat nous envoie sur leurs derrières leur couper la retraite pendant qu'avec le reste de la cavalerie, il se jette sur leur centre.

En un clin d'œil, par cette manœuvre habile, l'ennemi est culbuté et perd 2,000 hommes. Une partie de son aile droite se replie sur le faubourg d'Aboukir qui est aussitôt emporté et se trouve rejetée sur la seconde ligne qu'occupent les Turcs, plus resserrée que la première et plus forte. La clé de la position est une redoute centrale qui flanque à la fois les retranchements de droite et le boyau commencé sur la

gauche : le Pacha y a 12,000 hommes de troupes fraîches et paraît décidé à se défendre.

Le général en chef, connaissant la peur que la cavalerie fait aux fantassins turcs, fait filer la sienne sur sa droite et lui ordonne d'enfoncer la gauche des Turcs, le long de la plage. En même temps, il pousse son infanterie sur les retranchements qui sont à leur droite et prépare une réserve pour assaillir la redoute centrale de front.

Après une vive canonnade, le général Fugières, à la tête de la 18e demi-brigade, longea le rivage pour joindre les Turcs qui s'avancèrent à sa rencontre. Un corps à corps s'engage, les janissaires fuient, mais les décharges à mitraille empêchent nos soldats de les poursuivre dans leurs retranchements ; le général Fugières, toujours à la tête de sa troupe, a un bras emporté ! Finalement, la colonne se replie sur le faubourg avec de grosses pertes.

Au même moment, Murat avait enfoncé le centre des Turcs : mais, exposé alors au feu de la redoute et à celui des canonnières anglaises embossées près du rivage, il lui était également impossible de pousser plus avant. Le brave colonel Duvivier, du 14e dragons est tué ainsi que l'adjudant-général Le Turc, et le brave Barbelet, de mon régiment. Mon cheval tombe, frappé d'un biscaïen ; il m'entraîne et manque de m'étouffer au moment même où les fantassins turcs sortent de leurs retranchements pour venir couper la tête aux tués et aux blessés. Je croyais mon dernier moment venu, quand le général Lannes avec la 22e demi-brigade d'infanterie légère et un bataillon de la 69e, attaque avec vigueur la redoute par la gorge, saute dans le fossé, escalade le parapet, entraîne ses hommes et reste vainqueur des Turcs débandés.

Murat augmente la confusion où ils se trouvent par une charge vigoureuse qu'il pousse jusque sous les glacis du fort, balayant et sabrant tout devant lui[1]. Le désordre

1. Sur les belles charges de la cavalerie à Aboukir, cf. Berthier, *Relation*, p. 160.

devient alors général : les janissaires fuient pêle-mêle dans la mer, beaucoup y périssent. Plus de 12,000 Turcs ont trouvé la mort dans cette mémorable journée (25 juillet).

Mais la victoire nous coûtait cher : mon régiment avait perdu, quant à lui, cinq officiers et dix hommes tués, six officiers et douze hommes blessés, il avait quarante-trois chevaux atteints. Il reçut en récompense de sa brillante conduite deux pièces de canon en bronze doré sur les quatre qui défendaient la redoute du capitan Pacha : une inscription gravée sur ces pièces rappelait ses exploits ; elles ont longtemps décoré l'esplanade des Invalides.

En pénétrant dans le camp turc, le général Murat était parvenu jusqu'à la tente de Séid Mustapha Pacha qui combattait encore vaillamment à la tête de 200 janissaires. Au moment où il le sommait de se rendre, celui-ci lui tira un coup de pistolet qui l'atteignit au-dessous de la mâchoire inférieure et ne le blessa que légèrement. Murat, d'un coup de sabre, lui coupa deux doigts de la main droite, puis, l'ayant fait saisir par deux hussards, il l'envoya au quartier général ainsi que ses janissaires prisonniers.

La victoire causa plus de joie dans l'armée que le désastre de la flotte ne l'avait remplie de confusion. La division Kléber qui n'avait pu arriver sur le terrain que trois heures après la défaite des Turcs, fut transportée de bonheur ; dans son enthousiasme, son chef héroïque se jeta dans les bras du général en chef, s'écriant : « Permettez, général, que je vous « embrasse, vous êtes grand comme le monde ».

Après la bataille, le général en chef revint à Alexandrie, laissant au général Lannes le soin de réduire le fort d'Aboukir. Dans la nuit, des batteries de bombardement furent établies. La garnison, sommée de se rendre, refusa, parce-qu'elle avait reçu quelques secours de l'escadre anglaise et que l'amiral avait embossé des deux côtés du fort une flottille de canonnières et une frégate, dont le feu était meurtrier pour les assiégés. Notre artillerie contraignit ces bâtiments à gagner le large. Les assiégés tentèrent une sortie qui fut rigoureusement repoussée, seulement le général Lannes fut

blessé et forcé de remettre le commandement au général Menou. Les travaux se poussaient avec activité ; cependant la garnison qui manquait d'eau et de vivres, résolut de faire une nouvelle tentative pour s'en procurer.

Le 30 juillet, des bâtiments légers s'approchant de la côte pour débarquer artillerie et munitions, la garnison fit une sortie générale, délogea nos troupes, s'installa dans les maisons voisines du fort. Mais le général Davoust accourut : il commandait la tranchée. Il fondit sur les Turcs avec cinq bataillons, les culbuta dans la mer ou les rejeta dans la place et s'empara des canons que les chaloupes venaient de débarquer.

Dès lors, les batteries françaises jouèrent avec tant de succès que le fort s'écroula de toutes parts. On allait donner l'assaut quand les Turcs, réduits à 2,000, mourant de faim et de soif, se rendirent à discrétion avec le fils du Pacha qui les commandait. L'escadre turque leva l'ancre trois jours après et rejoignit le grand vizir en Syrie.

L'Égypte était tranquille, le mécanisme du gouvernement en plein jeu : la prospérité renaissait partout.

Il n'y avait plus dès lors de dangers à courir ; je pouvais songer à l'hôpital, et quitter un moment mes hussards qui retournaient au Caire[1]. Complètement aveugle et souffrant le martyre, je m'embarquai avec quantité d'ophtalmiques de tout grade et de toute arme sur une djerme qui remontait au Caire sous la protection d'un détachement de la 75e demi-brigade que commandait un capitaine.

Ce dernier s'entretenait tour à tour avec les officiers et les soldats malades ou convalescents. « Vous souffrez beaucoup, capitaine. »

— « Vous ne vous trompez pas, répondis-je : Dieu vous « garde de pareils accidents ! »

— « Y a-t-il longtemps que vous avez l'ophtalmie? »

— « Depuis bientôt sept mois. A la dernière bataille, je

1. Sur les ravages de l'ophtalmie, cf. A(ntoine) G(allan)d : Tableau de l'Égypte pendant le séjour de l'armée française (Paris. Cerioux, in-12, XI), I. p. 205.

« fus blessé; quand mes hussards me relevaient après la « belle charge du général Murat qui nettoya le terrain de « tous les coupeurs de têtes, on me conduisit à l'ambulance « des ophtalmiques au dernier degré. »

— « Bonne chance, capitaine; vous êtes jeune, vos yeux « guériront. Vous avez du courage? »

— « Il en faut dans notre métier. »

— « Mais, dites-moi, serai-je indiscret en vous demandant « la partie de la France où vous êtes né? »

— « En Franche-Comté: je suis du Jura. »

— « Mais j'y suis né tout de même, expliqua avec émotion « mon brave capitaine. »

— « Et le lieu de votre naissance est? »

— « Lons-le-Saulnier. »

— « Mais j'en suis aussi, de Lons-le-Saulnier. Dites-moi « donc, capitaine, je vous en prie, votre nom. »

— « Je suis un des fils de M. Desvernois, ingénieur archi-« tecte. »

— « Desvernois! Mais je suis son ami, son voisin; je con-« nais toute la famille. Je suis Rigoulet. »

Et ce brave homme ne cessait de pleurer « Mon cher « concitoyen, reprit-il, quand il fut remis de son émotion, « cette rencontre sur le Nil est un bienfait de la Provi-« dence. Tant que vous serez à bord, je ne souffrirai pas que « personne autre que moi vous rende des soins, excepté le « médecin ou le chirurgien; au Caire, j'espère vous voir « tous les jours. Je veux vous embrasser encore, mon cher « Nicolas,.. je veux dire mon cher capitaine. »

Cinq jours après nous arrivions à Boulacq, le grand faubourg marchand du Caire, et deux semaines plus tard, le 22 août, sans avoir prévenu l'armée, le général Bonaparte rentrait en France[1].

1. Le récit que donne Desvernois du retour de Bonaparte reproduit le texte de Berthier (p. 166, édition de 1827). Consulter aussi les Mémoires de Napoléon, chap. XII (tome III, p. 144). — Il est curieux de remarquer que, comme le départ de Bonaparte pour l'Égypte fut également souhaité de lui-même et du Directoire, son retour en France fut aussi vivement désiré du gouvernement

que de lui. Talleyrand proposait de négocier avec la Porte le retour de l'armée d'Orient; son rapport du 3 septembre 1799 établissait un projet de capitulation qu'on aurait signé à Paris, qu'on aurait fait proposer à Bonaparte, sans le lui imposer; et Rheinard acceptait le projet de Talleyrand *. Toute la France tremblait pour les braves de l'ancienne armée d'Italie. Aussi fut-on fort étonné à la nouvelle que les Turcs proposaient de la ramener en France : on ne pouvait connaître encore la nouvelle d'Aboukir. (Sciout, *Directoire*, III, 188-201).

* Talleyrand et Rheinard étaient, sans doute, d'accord avec Siéyès qui comptait devenir le maître de la France sous le titre de Grand Électeur, après avoir renversé le Directoire avec l'aide de Bonaparte; le 18 brumaire fut pour lui une véritable journée des Dupes.

XIV

23 août-décembre 1799.

L'ÉGYPTE SOUS KLÉBER

Kléber le remplaçait. Il possédait l'estime de ses collègues et l'amour des soldats, Aussi les inquiétudes, qui pendant un moment s'étaient emparées de l'armée, se dissipèrent-elles lorsqu'elle apprit que Bonaparte l'avait designé pour lui succéder.

Celle-ci se trouvait, par malheur, dans l'état le plus lamentable. Considérablement réduite par la guerre, la peste et les ophtalmies, les maladies et le charbon qui la dévoraient, elle était en outre à peu près nue : le déficit était de 12 millions et 4 millions étaient dûs pour mettre la solde au courant. Elle manquait d'armes, de poudre, de fer coulé et de plomb et cependant il lui faudrait bientôt combattre trois puissants états : la Porte, l'Angleterre, la Russie.

« Quoique l'Égypte soit tranquille en apparence, elle « n'est rien moins que soumise. Le peuple inquiet ne voit « dans les Français, quoi qu'on puisse faire, que des ennemis « de la propriété.

« Les Mameluks sont dispersés, mais ils ne sont pas « détruits.

« Mourad bey est toujours dans la Haute-Égypte avec assez « de monde pour occuper sans cesse une partie de l'armée.

« Ibrahmin bey est à Gaza avec environ 2,000 Mame-« luks et les 38,000 hommes du grand vizir et de Djezzar « Pacha y sont déjà arrivés.

« Si le débordement du Nil suspend alors toutes les « opérations militaires, il rend en même temps impossible

« le recouvrement de ce qui est dû des impositions et « Bonaparte, qui a épuisé toutes les ressources extraordi- « naires dans les premiers mois de l'arrivée de l'armée en « Égypte, n'a pas laissé un sol à la caisse en son départ, « ni aucun objet équivalent. [1] »

Telle était la subtance d'un rapport que Kléber envoya à Paris quand il prit le commandement des troupes.

Il était l'œuvre de quelques officiers d'état-major, mécontents de n'être pas retournés en France : il parlaient hautement du départ de Bonaparte, qu'ils traitaient de fuite, ajoutant qu'il devait être considéré comme déserteur pour avoir abandonné son poste en présence de l'ennemi, traduit devant un conseil de guerre et condamné à mort. Ce fut le général Bonaparte, devenu premier consul, qui reçut ce rapport malveillant : il crut qu'il émanait de Kléber et lui voua dès lors, une haine profonde, dont nous verrons plus loin les suites.

Pour le moment, ce dernier ayant appris les résultats de la journée du 28 brumaire, s'inclina devant la fortune de de son ancien général en chef et jura de lui dévouer toute sa vie : parvenu par son génie à la première magistrature de de la République, Napoléon Bonaparte était à ses yeux le type incarné du dévouement à la patrie et et à l'honneur. Kléber s'efforça dès lors de ranimer le moral des troupes, quelque peu affaibli depuis le mois d'août. Il mit à profit

1. Sur Kléber en Égypte, consulter Napoléon (*Mémoires*, II, 178). Sur ses habitudes de pacha (il se faisait précéder de deux rangées de bâtonniers), consulter Miot (*Mémoires*, p. 271-273). — La lettre de Kléber au Directoire, écrite le 26 septembre 1799, traçant un tableau désespéré de l'état de l'armée française, fut démentie par les états de situation de l'ordonnateur en chef Daure et du payeur Estève, établis en date du 1er septembre ; elle le fut encore au dire de Bonaparte (*Mémoires*, II, p. 186) par les dépêches du général Sanson, commandant le génie, du général Songis, commandant l'artillerie, de 28 colonels et chefs de corps. Tous ces documents parvinrent à Paris dans les premiers jours de janvier 1800 : Bonaparte était premier consul depuis deux mois. Il fit répondre par Berthier, le 12 janvier, que Kléber était mal informé et n'avait pu prendre connaissance de l'état exact de l'armée : il lui mandait de ne signer aucune capitulation (Miot, *Mémoires*, p. 287).

Sur l'iconographie de Kléber, consulter le curieux article paru dans la *Revue d'Égypte*, de juillet 1896, p. 113.

le débordement du Nil, pour les passer en revue et se rendre compte, par lui-même, de ses besoins les plus pressants. Une administration très attentive lui permit d'y satisfaire ; l'armée reçut la moitié de la solde qu'on lui devait et fut entièrement habillée et équipée à neuf ; Kléber était adoré des soldats.

Ce fut le moment le plus heureux de l'expédition. Pendant que le Nil était débordé, toutes les opérations étaient suspendues ; officiers et généraux de toute armes et de tout sang fraternisaient entre eux. Dans ces réunions journalières, on fumait, on prenait du café, on buvait du punch et des sorbets en mangeant des gâteaux ; on n'y jouait jamais. La théorie, la manœuvre, les belles actions de nos camarades tombés sur le champ de bataille, voilà quel était le sujet de nos entretiens : on portait des toasts à la mémoire des braves et on terminait la réunion par un toast général au premier consul de la République.

Les sous-officiers, imitant notre exemple, se réunissaient entre eux. Il en était de même des soldats qui se visitaient dans leurs casernes par petites députations. La concorde, la fraternité la plus cordiale présidait à toutes ces assemblées où l'on mangeait d'excellents *fantouri*, gâteaux chauds au beurre frais.

Là aussi on s'entretenait de la France et des victoires du premier consul, qui venait pour la seconde fois de reconquérir l'Italie ; puis on chantait la gloire des chefs de corps, des officiers et des soldats, célèbres par leur bravoure ou leur bonne conduite.

En même temps, un *Tivoli* s'établissait au Caire. Cette maison d'un luxe véritablement asiatique était un lieu de réunion pour les officiers généraux et supérieurs, les chefs d'admistration et de tous les Français aisés qui pouvaient faire de la dépense ; on y faisait bonne chère, on y jouait[1].

1. Nakoula dit clairement (p. 133) que la tenue des Français fut parfois regrettable, particulièrement, sans doute, à ce moment de tranquillité. Il dit quelque part (p. 212) ce qui advint après Héliopolis. « Le Caire devint alors comme Paris ; les femmes sortaient sans pudeur avec les Français ; on vendait publiquement du vin et des liqueurs enivrantes et il se commettait des choses

Un certain soir, j'y rencontrai le général Junot qui vint à moi, la figure ouverte et me serrant la main avec amitié : « Que je suis heureux de vous retrouver, mon cher Desver- « nois, dit-il. J'ai lu en Syrie le rapport qu'adressa le général « Desaix au général en chef sur la campagne de la Haute- « Égypte, où vous et Rapp êtes cités si honorablement pour « avoir décidé la victoire de Samanhout. Il paraît que vous « vous êtes défendu d'accepter le grade de chef d'escadrons « qui vous était proposé ; avez-vous votre sabre d'honneur ? »

— « Pas encore, mais je l'attends. Me permettrez-vous « d'ajouter, mon général, que, depuis que nous nous « sommes perdus de vue, nos sabres ont été également « consacrés dans les combats et les batailles. Il est temps « de me rendre le mien. Voici le vôtre avec le rouleau de « quarante louis que monsieur votre frère me fit tenir de « votre part, par un de ses amis, il y a bientôt dix mois. « Vous vous rappelez que je vous ai dit et répété que, pour « aucun prix, je ne voulais abandonner le trophée de ma « victoire sur le bey mameluk. »

— « C'est vrai, c'est très vrai, Mais j'entends vous payer « votre sabre ce qu'il vaut. Berthier m'a offert 10,000 francs « de la lame seule et l'or du fourreau pèse 93 louis. Mon « sabre me coûta seize louis à Paris, je vous le compte seule- « ment pour 300 francs ; en y ajoutant 1,060 francs, pour

que le Seigneur des cieux ne saurait approuver. » — Cf. *Journal* d'Abdurrahman, p. 70-71 et 130. Au moment de la fête du Nil en 1799, « il se passa sur le Nil et sur le rivage des choses qui n'ont jamais eu lieu et qui ne se représenteront jamais. La licence était portée au dernier point et personne n'était là pour la réprimer. » Abdurrahman écrit quelques lignes plus haut : « Quelques Français étaient avec leurs femmes, buvaient du vin et chantaient des chansons indécentes », et, plus bas (p. 209-210) : « Les femmes du Caire... imitèrent les Françaises, surtout après la révolte du Caire et le sac de Boulak. « Les Français, aimant beaucoup les femmes, leur témoignent toutes sortes d'égards, écoutent leurs conseils, leur accordent tout ce qu'elles demandent lors même que celles-ci les battraient ou leur diraient des injures. » — G(alland) : Tableau de l'Égypte... I, 87 : « Ce qui a le plus surpris et scandalisé les Égyptiens, ç'a été de voir nos dames se promener dans les rues avec des hommes, et le visage découvert... : Mais ils s'habituent peu à peu à cet usage et commencent à les regarder avec plaisir. » — Sur le Tivoli du Caire, cf. G(alland), op. cit., I, 86.

« les quarante louis, cela fait 1,360 ; ainsi je vous redois « 10, 872 francs pour la cession définitive de votre sabre : « Dieu merci, je n'ai jamais eu la pensée de faire de ce mar- « ché une affaire de spéculation avec vous, mon brave « Desvernois. »

— « Puisqu'il faut absolument que j'en passe par où vous « voulez, mon général, quand voulez-vous me compter les « 10, 872 francs? »

— « Demain matin, à 10 heures: venez déjeuner avec « moi et nous terminerons. Reprenez votre rouleau. »

Le lendemain, j'étais exact au rendez-vous. Mais après le déjeuner, Junot apprit qu'il allait revenir en France : il devait en conséquence me donner, en lieu et place des 10, 872 francs, son mobilier et d'autres objets qui se vendraient, disait-il, pour 14, 000 et plus. C'étaient trois magnifiques chevaux de la plus pure race arabe, dont chacun valait au moins 3, 000, deux chameaux dont un véritable dromadaire: 1,100 francs; trois belles tentes de chef, ses batteries de cuisine, ses lits et tous les meubles qui sont dans ses appartements.

— « Général, ce que vous me proposez ne me convient « nullement. Je ne suis pas un brocanteur ni marchand de « bric-à-brac. Faites vendre tout ce que vous me proposez « par qui vous voudrez, et, si vous ne me trouvez pas les « 10,872 francs que vous reconnaissez me devoir, faites- « moi un effet de cette somme, payable à mon ordre en « France : je vous donne, si vous voulez, un délai d'un an. »

— « En France, mon cher Desvernois, je n'ai jamais « d'argent. »

— « Eh bien, mon général, je ne saurais accepter rien de « ce que vous proposez: je refuse net. J'ai onze chevaux « arabes dans mes écuries, des chameaux, un très bel *omar*, « (âne très estimé), une tente et des meubles autant qu'il « m'en faut. »

— « Vous n'acceptez ma proposition généreuse. »

— « Non, mon général: un effet de 10, 872 francs ou « mon sabre ; sinon gardez tout, je mets cette affaire sur

« votre honneur, sur votre conscience, car vous êtes aussi « juste que brave. »

Après quoi, je sortis. Junot ne me fit plus rappeler; il partit pour la France, chargeant son frère de vendre tout ce qu'il avait pour me payer les 10,872 francs. Cependant, je n'entendis parler de rien: je l'affirme sur l'honneur.

Peu de temps après, j'eus une aventure qui finit de la façon la plus tragique et que je me rappelle encore comme au lendemain de l'affaire. Je ne savais pas jouer: à peine si je pouvais tenir une carte. Un de mes camarades, dont je n'avais aucune raison de me défier, mais qui savait que j'avais quelque argent m'engagea vivement à ponter. J'ai la faiblesse de céder à ses instances, et, en deux soirées, je gagne près de 600 francs en pariant seulement une piastre d'Espagne chaque fois, soit 5 fr. 40. Ce gain me mit en goût. Mon camarade s'en aperçut et, profitant de ma candeur et de mon inexpérience, il me proposa de *faire la main*. — c'était le jeu de 30 et 40 — de moitié avec lui. « Tu ne tiens pas, me dit-il, aux 25 louis que tu viens de « gagner en pontant. »

— « Mon Dieu, non. Tiens les voilà ; fais-les profiter. » La main finie, mon camarade me dit qu'indépendamment des 600 francs, nous avions perdu 4,086 francs et que je lui devais 2,043 francs pour ma part de perte.

La leçon était dure, mais, comme je n'avais pas sujet de douter de mon camarade, je lui fis un billet de 2,043 francs sur les fonds que j'avais à la caisse du quartier-maître.

J'avoue que je fus fort agité pendant la nuit. J'aspirais au lendemain, espérant regagner ce que j'avais perdu. Ce soir-là, on jouait le vingt-et-un. Mon camarade tint encore la banque de moitié avec moi ; et je dus me reconnaître encore débiteur de 276 piastres d'Espagne, soit 1,490 fr. 40 : je fis un nouveau billet. J'avais alors le délire ; je voulais des cartes, des cartes encore et des cartes toujours.

Le soir suivant, travaillé de je ne sais quel vilain soupçon que je n'osais m'avouer à moi-même, j'observai mon camarade avec plus d'attention. Il s'en aperçut et gagna.

« Nous avons, me dit-il, un gain de 150 piastres : ce qui « fait 75 piastres à chacun, 405 francs. La chance nous « revient, vois-tu, on n'est pas toujours malheureux. »

Ranimé dans ma confiance, je m'engage pour la soirée suivante, ainsi que j'ai fait les jours précédents. On joue, on solde les comptes. Mon camarade calcule, recommence ses calculs ; bref, il reconnaît qu'il a perdu 2,000 piastres et plus, 11,000 francs. Il fait un mouvement de désespoir et me dit : « Mon ami, réglons d'abord nos comptes, et si tu « n'as plus d'argent chez le quartier-maître, j'en ai à ton « service. » Désespéré, je lui donne un bon pour toucher 5,500 francs : cinq jours avant, j'avais 10,000 francs ; il m'en restait en tout 240.

Tant de pertes et si grosses, et si rapides, m'avaient fait perdre la tête.

Affolé de ma ruine, je veux en finir avec la vie et quitte Tivoli, sans prévenir personne, marchant sur Boulacq pour me jeter dans le Nil. Il est une heure du matin, la nuit est fraîche, le ciel radieux, les astres brillent : mon courage faiblit. Je m'arrête pour me consulter. — « Tu as perdu un « joli capital au jeu, que tu avais toujours fui, que tu ne con- « nais pas, et tu n'avais même pas les cartes en main. On t'a « alléché avec un gain de 600 francs ; tu es ruiné mainte- « nant. Mais pourquoi te détruire ? Tu as une belle réputa- « tion, tu es aimé et estimé de tes chefs et de tes camarades. « Tu n'as pas de dettes ; tu n'en feras pas. Tu as encore ton « grand uniforme, onze chevaux, deux chameaux, un bel « omar, tente, batteries de cuisine, tout ce qu'il faut pour « rendre la vie agréable et douce. Va te coucher et sois plus « sage. »

Sur ce beau raisonnement que je me tins à moi-même, je revins chez moi ; et à peine étendu sur mon lit, je partis d'un grand éclat de rire et m'endormis, tout consolé.

Le lendemain, je vis arriver le quartier-maître. C'était mon ami de cœur. Il me demanda comment j'avais été ruiné en quatre jours et me dit que mon camarade de jeu était un fin matois. « A Paris, c'était un pilier de Biribi : on le ren-

« contrait partout : c'est un vrai voleur. Ce que je te dis là, « nos camarades le pensent tout haut. Il l'accusent de t'avoir « attiré au jeu pour te plumer : on murmure contre lui, on « se rappelle bien des histoires qui ne tournent pas à son « honneur. »

— « Mon cher ami, je suis tout consolé de ma perte, et « j'ai trop bonne opinion de la loyauté et de la probité de « mon camarade pour croire à tout ce que tu me racontes. « Me voilà bien guéri de la manie du jeu, laissons cela et « déjeunons. »

Quinze jours s'étaient écoulés. Un soir, vers minuit, comme j'étais tranquillement couché, j'entendis passer dans le corridor deux capitaines de mes camarades : l'un parlait avec beaucoup de chaleur à l'autre, qui ne paraissait pas s'en émouvoir beaucoup. « Fripon, gueusard, lâche, misérable, « crois-tu avoir affaire avec moi avec Desvernois, que tu as « indignement volé, coquin fieffé que tu es. »

— « Ah ! encore des reproches ! Pourquoi ? Pour une « misère ? Cinq cent soixante-dix francs que je t'ai gagnés « de franc jeu. Veux-tu que je te les rende ? »

— « Tu les a gagnés, soit : mais c'est en me trompant « lâchement, comme tu l'as fait avec Desvernois. »

— « Eh bien, oui, je l'avoue, j'ai voulu initier au jeu « Desvernois qui n'y voit que du feu : on commence par « être dupe... »

Il n'eut pas le temps d'achever sa phrase. Saisi de rage, je saute de mon lit, je m'enveloppe de mon manteau et, le sabre à la main, j'arrive dans la chambre où se trouvaient mes interlocuteurs.

— « J'ai tout entendu. En voici la preuve » et, dégageant mon bras droit du manteau, je donne un soufflet a ce fripon. « A présent, misérable, marche pour que je te donne ton reste. »

L'autre capitaine s'y oppose, disant qu'un voleur est indigne de se battre avec un brave, qu'il faut un second témoin, et que, si le duel doit avoir lieu, ce ne sera que le lendemain à six heures.

— « Eh bien, soit ; à demain six heures ; capitaine, vous « serez mon témoin. Que ce fripon cherche le sien. »

A six heures, j'étais sur le terrain : les témoins s'interposèrent pour empêcher le duel. « Mes chers camarades, leur « dis-je, il est très certain qu'un loyal capitaine ne devrait « pas se battre avec un misérable comme lui. Mais une en« quête le ferait chasser avec ignominie et le bruit en vien« drait au général en chef. C'est à moi de le punir et de « venger la société ! A nous deux, coquin : et duel à mort ! »

Nous nous battions au sabre avec acharnement. Mon fripon reçut d'abord un coup sur l'oreille qui l'anima fortement ; il en reçut un second sur la tête. Les témoins voulaient s'opposer à ce que le duel continuât.

« L'honneur du régiment n'est pas satisfait. En garde « donc, coquin ; en garde, encore une fois. »

Le duel recommença avec fureur et se termina par deux coups de pointe que je lui portai danc la région du cœur. Il tomba. Le chirurgien-major accourut et débrida la plaie : la blessure était mortelle. Huit jours après, on l'enterra convenablement à Boulacq avec les honneurs de la guerre, et tout le régiment vint me féliciter.

Le conseil d'administration et le général Brompt, inspecteur général, sur la proposition du colonel Detrez du 7e hussards, me permirent de toucher 3,000 francs sur l'argent qu'on trouva chez ce misérable, pour m'indemniser des friponneries dont j'avais été victime.

De ce jour, je n'ai pu revoir un tapis vert, une table de jeu, sans me rappeler cet affreux duel.

XV

Octobre 1799-24 janvier 1800.

RÉVOLTE DE MOURAD. — LA CONVENTION D'EL-ARISCH

Cependant la lutte pouvait recommencer d'un moment à l'autre. Se conformant au viel adage : « Si l'on veut la paix, il faut se préparer à la guerre », Kléber avait pris ses mesures en conséquence : il avait combiné ses forces disponibles de façon à pouvoir les réunir promptement à Belbéis et à Salahieh, dans le cas où l'armée ennemie tenterait de nouveau de traverser le désert. En outre 1,800 hommes occupaient le delta, où ils maintenaient l'ordre et la tranquillité. Une pareille troupe, commandée par le général Lanusse, défendait Alexandrie et le fort d'Aboukir. Le reste des côtes, jusqu'à Damiette, était occupé par le général Verdier avec environ 1,000 hommes. Enfin 2,500 hommes, restant de la division Desaix, étaient répartis à Kosséir, Keneh, Beni-Souef, d'où ils protégeaient la libre navigation du Nil[1].

Mourad-bey ne pouvait supporter la paix. Après avoir débouché au-dessous de Syout, il avait pénétré jusqu'à El-Ganaïm ; le chef de brigade Morand, après l'avoir combattu, le força à une prompte retraite et le poursuivit sans relâche,

1. Au départ de Bonaparte, Davoust eut le commandement de la cavalerie de l'armée, avec Miot comme commissaire des guerres ; le général Damas était chef de l'état-major général, son frère aide de camp de Kléber (Miot, *Mémoires*, p. 271-273. — Napoléon, *Mémoires*, II, 180), Verdier, gouverneur de Damiette, Dugua Kaimakan et Destaing cheik el Beled au Caire (Nakoula, p. 155).

s'attachant à ses traces, franchissant avec sa colonne 200 kilomètres en quatre jours, l'atteignant enfin à Samanhout, dans son camp. Mourad vit ses Mameluks taillés en pièces[1], ses chameaux enlevés, ses équipages pillés : pendant longtemps, il ne devait rien pouvoir tenter.

Et cependant, il ne s'avoua pas vaincu ; il rallia une partie de ses hommes et gagna par le désert le Fayoum où il conservait de nombreux partisans. Mais Desaix qui surveillait ses mouvements, s'avança sur lui avec toutes ses troupes, aussitôt qu'il parut sur les bords du canal Joseph, Boyer l'atteignit le 9 octobre vers le village de Sédiman, situé sur la rive gauche du canal ; ses hommes étaient montés sur des dromadaires. Malgré d'incroyables efforts et le plus admirable courage, les Mameluks furent écrasés, Mourad eut de la peine à fuir.

Telle fut l'issue du dernier combat que la division de la Haute-Égypte eut à soutenir.

Desaix revenu au Caire, après avoir laissé à l'adjudant général Boyer le commandement des colonnes mobiles qui parcouraient le pays dans toutes les directions, s'entendit avec le général Kléber pour proposer à Mourad-bey dont l'armée française avait tant de fois admiré et éprouvé la bravoure, la tenacité et l'habileté, de devenir l'allié et l'ami de la France, en devenant prince du Saïd, gouverneur de cette contrée de l'Égypte et, à ce titre, tributaire de la République. Mourad-bey accepta, heureux d'une proposition que Kléber lui faisait dans les termes les plus flatteurs. Un traité fut conclu. Dans une entrevue, où notre ancien ennemi vint recevoir l'investiture de sa dignité, chacun put admirer la beauté et la franchise de notre nouveau général en chef. Il fit à Mourad les plus magnifiques présents en témoignage de l'alliance promise ; Mourad jura amitié et fidélité à toute épreuve au chef et à l'armée française, tant en son nom propre, qu'au nom de tous ses Mameluks : cent de leurs cavaliers, relevés tous les trois mois, devaient faire le

1. Mourad battu à Samanhout en octobre 1799.

service du quartier général, concurremment avec nos troupes. Puis, lorsque tout fut arrangé, Mourad-bey retourna dans le Saïd : il devait nous être fidèle jusqu'à la mort[1].

Nous allions bientôt le savoir. La lutte reprenait. Les Anglais attaquèrent plusieurs fois Kosséir : mais ils échouèrent toujours devant la valeur des troupes commandées par Donzelot. Les Turcs enfin entrèrent en campagne.

Ses préparatifs terminés vers la fin d'octobre, le grand-vizir Youssouf-Pacha, se mit en marche sur Gaza avec 3,000 Janissaires et Tapidjis et 25,000 hommes des milices d'Asie. Cette armée comptait un grand nombre d'officiers anglais.

Pour nous tromper par une diversion sur ses intentions véritables. il fit embarquer 8,000 janissaires commandés par Saïd-Ali-bey pour attaquer Damiette.

A cet effet, 50 bâtiments de toute grandeur, dirigés par le commodore Sydney Smith arrivèrent le 29 octobre à l'embouchure du Nil. Les Turcs s'emparèrent d'abord de la tour du Boghaz qui en défend le passage et y laissèrent un poste avec une pièce de canon. Quant au débarquement, ils le fixèrent au troisième jour, avec ce singulier esprit de temporisation, commun aux Turcs et aux Anglais. Ce retard donna le temps au général Verdier de prévenir le général

1. En août 1799, Mourad avait été serré de très près par Morand ; en octobre, il avait perdu le reste de ses troupes à la seconde bataille de Sediman (Napoléon, *Mémoires*, III, 190-191). — Au moment des négociations de Kléber et de la retraite des Français, il s'était réorganisé dans la Haute-Égypte (*Id.*, 211). Au moment d'Héliopolis, il avait gardé la neutralité (mars 1800) (*Id.*, 224-225). — C'est alors que Kléber lui envoya le grec Barthélemy de Scio qu'il venait de nommer général. (Abdurrahman l'appelle (p. 20) le plus vil des Grecs du Caire, raconte qu'il avait été l'un des portiers de Mohammed-bey-el-elfi et qu'il vendait des bouteilles dans la rue des Moussequi). Ce Barthélemy s'aboucha avec Husséin-aga le Zantiote, commandant de l'artillerie de Mourad et son envoyé. On convint d'une entrevue à l'île d'Or, près de Gizeh : Mourad y fut nommé gouverneur de Gergeh, prince du Saïd ; Husséin-aga reçut le titre de sandjak et fut reconnu en qualité d'agent de Mourad au Caire (Nakoula, p. 215). — Après la mort de Kléber, Ibrahmim essaya en vain de détacher Mourad de l'alliance française ; Mourad mourut de la peste ainsi que Suleïman-bey au début de 1801 : Osman-bey l'artilleur lui succéda (*Id.*, p. 237).

Kléber et de rallier les quelques troupes qui se trouvaient aux environs de Damiette. Desaix arriva aussitôt avec deux bataillons de renfort et 150 dragons : mais le 1er novembre était passé, les Turcs avaient débarqué.

Ils s'étaient retranchés sur le rivage, sur la rive droite du Nil, entre la mer et le lac Menzaleh. Verdier qui était campé entre le fort Lesbeh et la côte les attaqua avec impétuosité, sans consulter la disproportion des forces, leur tua 2,000 hommes, leur fit 800 prisonniers, leur prit trente-deux drapeaux, une pièce de 24, cinq pièces de campagne avec tous leurs approvisionnements.

Parmi les prisonniers se trouvaient le lieutenant du chef des janissaires et le capitaine d'un vaisseau de ligne turc.

Cette victoire fut d'autant plus brillante que le général Verdier n'avait pas avec lui plus de 1,000 hommes, pris dans la 2e légère, le 32e de ligne et le 18e régiment de dragons. Il avait trente tués et quatre-vingts blessés[1].

Cet échec des Turcs avait disposé le grand vizir à un accommodement et l'espoir de reprendre l'Égypte sans courir la chance des armes, le fit consentir aux négociations.

En conséquence, le commodore Sydney Smith écrivit à Kléber que, d'après le traité du 5 janvier 1799 et pour répondre en même temps aux ouvertures faites par le général Bonaparte, la Turquie ne pouvait conclure aucun arrangement sans le concours de l'Angleterre et de la Russie.

Cette ouverture fut saisie avec empressement par le général en chef : il répondit à Sydney Smith qu'aussitôt que le Vizir aurait choisi ses plénipotentiaires, il enverrait de son côté à bord du *Tigre*, le général Desaix et l'administrateur Poussièlgue, revêtus de pleins pouvoirs.

Les deux partis annonçaient des dispositions pacifiques ;

1. Verdier atteint les Turcs à Euzbè, les écrase ; leur chef, Zernadji-bachi, fait prisonnier, meurt de ses blessures (Nakoula, p. 156). — C'est le 24 septembre 1799, d'après Napoléon (*Mémoires*, III, 191) que Sidney Smith mouille devant Damiette ; le 29 octobre, il s'empare de la tour du boghaz de Damiette ; le 1er novembre, débarque 4,000 janissaires. Cf. Savary, *Mémoires*, I, 196-197.

on espérait que les résultats ne s'en feraient pas attendre, mais l'éloignement du quartier général turc et les vents contraires retardèrent tellement les communications que le mois de novembre et presque tout le mois de décembre se passèrent en pourparlers préliminaires.

Le 22 décembre, les plénipotentiaires français se rendirent à bord du *Tigre*, mais les agents du vizir n'y étaient pas encore arrivés, ce qui n'empêcha pas les conférences de s'ouvrir aussitôt avec le commodore qui se qualifiait de « Ministre plénipotentiaire de S. M. Britannique auprès de la Sublime Porte ».

On convint d'abord d'un armistice qui se prolongerait tout le temps des négociations. Malheureusement cet armistice ne fut pas communiqué assez tôt à l'armée ottomane, ce qui amena de fâcheux événements qu'on rappellera quand il sera temps.

Encouragé par la victoire de Damiette, Kléber dans ses instructions à Desaix et à Poussièlgue, élevait des prétentions qui rendaient les négociations très difficiles. Il consentait bien à évacuer l'Égypte et à la rendre au grand Seigneur ; mais il exigeait la dissolution de la triple alliance, la restitution aux troupes françaises des îles vénitiennes dont les escadres turco-russes s'étaient emparées, et la faculté de descendre avec son armée sur le point qu'il jugeait le plus convenable pour les intérêts de la République.

Sydney Smith fit observer aux envoyés français que ces conditions étaient inadmissibles et ne pouvaient être consenties que par les envoyés spéciaux des puissances intéressées, lorsqu'il serait question de conclure la paix définitive ; que, pour le moment, il ne s'agissait que d'une convention militaire purement locale et que, tout ce qu'il était autorisé à stipuler consistait dans le départ de l'armée française avec armes et bagages, et termina en proposant aux commissaires de se rendre avec lui au quartier général du vizir afin d'accélérer la marche des négociations : ceux-ci y consentirent[1].

1. Sur ces négociations, cf. Miot (*Mémoires*, p. 291). — Moustapha-pacha Kouça servit d'intermédiaire entre Kléber et le grand-vizir (Nakoula, p. 161). Cf. Savary (*Mémoires*, I, p. 199 sq.).

Le vizir avait dirigé avant l'ouverture des négociations des forces considérables sur El-Arisch pour faire le siège de ce fort qui était déjà réduit à la dernière extrémité, lors de la signature de l'armistice.

Le retard qu'éprouva ensuite la nouvelle de la suspension d'armes à parvenir aux assiégeants eut les plus graves conséquences. Le colonel Casal qui défendait la place, était un homme courageux et résolu ; mais sa garnison de lâches murmurait hautement de l'abandon prétendu où on la laissait. Le 30 décembre, elle refusa de faire une sortie que lui ordonnait le brave Casal pour détruire les ouvrages avancés des Turcs : le colonel fut ainsi contraint de capituler. Tandis qu'il discutait avec les officiers anglais et turcs les conditions de la reddition, des misérables, indignes du nom de soldats français, abattaient le drapeau tricolore. tandis que d'autres, aussi infâmes et aussi lâches, aidaient avec des cordes les Turcs à franchir les remparts. Cette perfidie fut à l'instant même punie par une perfidie non moins horrible : les ennemis entrés dans le fort, tournèrent leurs armes contre ceux-là mêmes qui le leur avaient livré et en firent une horrible boucherie. Cent-cinquante seulement échappèrent à ce massacre, grâce aux efforts des officiers anglais qui négociaient avec Casal.

On comprend que, dès lors, il ne fut plus question de capitulation. La perte d'El-Arisch remplit de douleur l'âme de Kléber. Il se disposait déjà à en tirer une vengeance éclatante quand les explications du grand vizir et du commodore Sydney lui prouvèrent que, ce qu'il regardait pour une trahison n'avait été que l'effet de l'ignorance où les Turcs étaient de l'armistice. Il consentit alors à poursuivre les pourparlers et se relâcha même de ses premières prétentions.

C'est que cette même indiscipline qui avait amené la chute d'El-Arisch, travaillait toute l'armée ; la place d'Alexandrie avait été le théâtre de scènes scandaleuses et le général Lanusse avait eu le plus grand mal à contenir les mutins.

Et puis, ne recevant aucun secours d'Europe, et jugeant d'après les nouvelles indirectes qui lui parvenaient que les débris de l'armée d'Orient étaient fortement nécessaires à la défense du sol français, il convoqua le 15 ou le 20 janvier 1800 — je ne me rappelle pas la date exacte — un conseil de guerre au camp de Salhahieh afin de recueillir l'avis des généraux placés sous ses ordres sur le meilleur parti à prendre dans les circonstances pénibles où se trouvait l'armée [1].

A ce conseil furent appelés les généraux de division Reynier et Friant, leurs généraux de brigade, les chefs d'artillerie et de génie, ainsi que l'ordonnateur en chef Daure. Après l'exposé de la situation, il fut unanimement décidé qu'il serait plus avantageux d'évacuer l'Égypte par un traité que de tenter le sort des armes.

En conséquence de cette décision, Kléber se hâta d'envoyer à ses commissaires Desaix et Poussièlgue d'autres instructions, les autorisant même à les dépasser dans le cas où le vizir, trop fortement lié à la triple alliance par le traité du 5 janvier 1799, ne consentirait pas à reprendre la neutralité envers la République ; il leur permettait, dans ce cas, de négocier l'évacuation pure et simple en évitant seulement de donner à cette convention la forme d'une capitulation et en s'appliquant au contraire à lui imprimer le caractère d'un traité.

Kléber termina ses instructions par les conclusions suivantes :

1° L'armée française sortira de l'Égypte aussitôt que le nombre des bâtiments nécessaires à son transport et à son approvisionnement en subsistances se trouvera réuni ;

2° Les bâtiments français et autres restés dans le port d'Alexandrie seront armés en guerre et employés de préférence à l'embarquement des troupes ;

3° L'armée emmènera, ainsi qu'il est convenu, tous les hommes de la guerre et emportera armes et bagages, sans

1. Sur le conseil de guerre, les regrets de Davoust et de Desaix qui ne voudraient pas capituler, cf. *Mémoires*, Savary, I, 199-208).

qu'aucun bâtiment puisse être visité sous quelque prétexte que ce soit ;

4° Jusqu'au moment de la réunion des bâtiments turcs dans les ports de l'Égypte, les armées resteront dans leurs positions actuelles. La Haute-Egypte seule sera immédiatement et successivement évacuée jusqu'au Caire. Toute l'armée partira en même temps des ports de l'Égypte pour faire route ensemble, ce qui ne pourra être qu'après l'équinoxe de printemps ;

5° Les détails relatifs à la marine seront arrêtés entre le Reiss Effendi et l'ordonnateur de la marine Leroi qui se rendra à cet effet au lieu indiqué ;

6° L'armée française percevra les revenus du Caire jusqu'au moment de son évacuation et il sera consenti jusqu'à cette époque une trêve bien entendue et garantie par des otages.

Tous les obstacles qui s'opposaient à la négociation se trouvaient aplanis. La conclusion ne se fit pas longtemps attendre et, le 24 janvier, les plénipotentiaires respectifs signèrent à El-Arisch une convention définitive pour l'évacuation de l'Égypte.

Cette convention qui fut ratifiée quatre jours après par le général en chef portait que l'armée serait transportée en France avec armes et bagages, tant sur ses propres bâtiments que sur ceux que les Turcs fourniraient ; que toutes les places de l'Égypte, à l'exception d'Alexandrie, Rosette et Aboukir où les Français devaient effectuer leur embarquement, seraient rendues aux Ottomans dans les délais fixés. Le plus reculé, pour la ville du Caire, était de quarante-cinq jours, à dater de la ratification.

On avait stipulé la mise en liberté des prisonniers des deux pays, sans exception, et le vizir s'engageait à payer à l'armée française 3,000 bourses (environ 3,000,000 de francs) dans les trois mois que devait durer l'évacuation.

Par deux articles du traité, le libre retour de l'armée en France était assuré, au moyen de sauf-conduits délivrés tant du côté de la Porte Ottomane que de la Grande-Bretagne.

XVI

25 janvier-20 mars 1800.

LA LETTRE DE KEITH

Les effets de l'armistice se firent bientôt sentir. Des lettres jusqu'alors retenues par la croisière anglaise parvinrent en grand nombre, la plupart ouvertes, à l'armée française en Égypte. Pour ma part, j'en reçus une de mon frère aîné qui m'affecta douloureusement : elle m'apprenait la mort de mon excellent père.

D'autre part, moins pris par le service, nous pûmes organiser quelques excursions et faire quelques visites curieuses, une notamment au pacha de Roumélie, Séid-pacha, que nous avions fait prisonnier à Aboukir. J'allai le voir avec six de mes camarades, tous en grande tenue.

Il occupait avec son fils et les généraux turcs pris avec lui le palais de Mourad-bey, à Gizeh. Il nous reçut de la façon la plus aimable. Annoncés par l'interprète, on nous introduisit aussitôt près de Séid qui nous fit une profonde inclination de dessus son divan ; il fumait sa pipe devant une croisée qui donnait sur un riant jardin : son fils était debout à ses côtés. Les généraux turcs et autres officiers de marque dans une attitude respectueuse, tapissaient absolument les murs et tenaient leurs regards obstinément fixés sur le pacha et son fils.

Après que nos compliments eurent été traduits par le trucheman, le pacha s'inclina de nouveau pour nous remercier, et s'efforça de nous dire quelque chose en français :

car il avait été, jadis, consul de la Porte à Marseille — et nous témoigna qu'il était très reconnaissant de notre visite.

On nous invita alors à nous asseoir sur un grand et beau divan placé en face de Séid-Mehemet ; bientôt on nous servit du café, des sorbets, des confitures, que le pacha, son fils, ses généraux nous pressaient poliment d'accepter, usant eux-mêmes de ces rafraîchissements. Séid paraissait content, on ne peut plus cordial ; il nous fit ensuite présenter par ses généraux des pipes parfumées en bois d'aloès, tout allumées.

La visite dura plus d'une heure, le pacha aurait voulu la voir se prolonger encore et, quand il fallut repartir, on apporta sur un riche plateau des mouchoirs pliés en long, de mousseline des Indes, avec franges et broderie en or de dix à douze pouces de larges : le pacha nous pria de les accepter comme un souvenir de sa part. Son fils et ses généraux nous accompagnèrent alors, pleins de prévenance pour nous. C'étaient généralement de beaux hommes, dont le plus âgé avait à peine cinquante ans. Méhémet avait une belle figure, une belle barbe noire qui grisonnait : il paraissait près de soixante ans. Son fils pouvait en avoir trente : grand, élancé, d'une figure agréable, mais un peu mélancolique.

Peu de temps après, m'arrivait une aventure drôle mais désagréable en somme.

Il faut que je dise d'abord que, après ma prise de Beni-Adin (floréal VII) j'avais adopté deux noirs de la caravane du Darfour qui avaient pris parti contre nous avec les Mameluks, les Arabes et les Fellahs. Le plus âgé avait seize ou dix-sept ans, était grand, bien fait, fortement tatoué sur le front, marchait tête levée et s'appelait Salam.

L'autre noir avait à peine sept ans, jolie figure et s'appelait Mohamed.

Le premier avait une peur effroyable de l'Affri, ou diable blanc ; le petit n'avait peur de rien.

Salam qui montait passablement à cheval, m'accompagnait ordinairement dans mes promenades et sur le terrain de manœuvres, tandis que le petit Mohamed gardait la maison. Il apprenait à monter à cheval, faisait de grands pro-

grès et m'accompagnait parfois dans mes courses quand Salam en était empêché.

Seulement, comme son nom me paraissait un peu par trop turc, je l'appelai Pélim : c'est le nom d'une ville d'Asie.

Un beau matin, Salam qui se faisait rendre des hommages par Pélim, et qui se montrait toujours dévoué, respectueux et empressé à me servir, un beau matin donc, Salam feignit d'avoir des coliques : il ne pouvait me suivre au champ de manœuvres.

Pélim monta à cheval à sa place.

En rentrant, je ne trouvai plus ni Salam, ni mon chamelier. On m'avait volé mon grand uniforme : bottes éperonnées en maroquin rouge avec coutures en or, deux pantalons garnis en or, l'un rouge, l'autre bleu à la hongroise, dolman, pelisse, écharpe, shakos, sabretache en velours cramoisi très richement brodé en or, ceinturon et courroies de sabretache en velours cramoisi brodé en or, boucle en argent doré, tout avait disparu ; plus de sabre, plus de pistolet, plus de tromblon, plus de cartouches. Mon secrétaire était forcé ; trente louis s'étaient envolés. Les brigands avaient tout entassé dans un de mes porte-manteaux, avaient pris mon meilleur chameau, mon meilleur cheval. On les avait vus sortir de la caserne avec un air imperturbable, comme s'ils allaient me rejoindre sur le terrain de manœuvre ; ils gagnaient le Darfour par le désert et le Saïd : sans doute Salam allait parader devant les belles d'El-Obeid avec le brillant uniforme d'un capitaine de hussards français.

Le tour était joliment joué ; mais j'en étais pour mes 5,000 francs.

Et puis, l'aventure venait mal à propos : j'étais désarmé, et la guerre recommençait.

J'ai dit que Kléber en prenant le commandement de l'armée d'Égypte, avait adressé au Directoire un rapport sur la situation de l'armée. Les anglais en eurent connaissance et le cabinet de Londres croyant nos troupes réduites à la dernière extrémité, envoya aussitôt à l'amiral Keith qui commandait l'escadre de la Méditerranée, l'ordre de ne con-

sentir à aucun arrangement où les Français ne se rendraient pas prisonniers de guerre.

Sydney Smith, selon toutes les probabilités, n'avait pas accepté la convention sans en instruire son gouvernement et sans lui faire part des bases posées par Kléber. Il y a donc tout lieu de croire que le cabinet de Saint-James n'approuva les négociations que dans l'espoir de prendre les Français au dépourvu, c'est-à-dire lorsqu'ils auraient déjà livré aux Turcs les places de l'Égypte et que l'armée d'Orient n'aurait plus aucun moyen d'échapper à la captivité. Ce qui donne un grand poids à cette opinion, c'est que, quoique la convention d'El-Arisch ait été arrêtée en présence du commodore anglais, elle ne fut pas signée par lui bien qu'elle contînt entre autres clauses celle des passe-ports, qui concernait spécialement l'Angleterre.

Kléber, trop loyal pour être défiant, ne voulut pas remarquer cet oubli d'une formalité indispensable, et, plein de confiance dans l'exécution littérale du traité, il donnait tous ses soins à y obéir exactement pour sa part. Après avoir envoyé en France le général Desaix, chargé de porter au gouvernement la nouvelle de son retour, il revint au Caire pour presser l'évacuation : plusieurs généraux étaient partis avec Desaix. Katieh, Salahieh, Belbéis, Damiette, Léobeh étaient déjà rentrés sous la domination turque. Le Caire allait être rendu, nos troupes refluaient sur le Delta où elles n'occupaient plus que quelques postes peu importants, lorsque le commodore Sydney Smith fit remettre à Kléber une lettre de l'amiral Keith : elle lui apprenait que l'Angleterre refusait de ratifier la convention d'El-Arisch. Datée de Minorque 8 janvier 1800 et adressée au général en chef de l'armée française en Égypte, elle était ainsi conçue :

« Monsieur,

« Ayant reçu des ordres positifs de Sa Majesté de ne con-
« sentir à aucune capitulation avec l'armée française que
« vous commandez en Égypte et en Syrie, excepté dans le
« cas où elle mettrait bas les armes, se rendrait prisonnière

« de guerre et abandonnerait tous les vaisseaux et toutes « les munitions des ports et ville d'Alexandrie aux puis- « sances alliées, et dans le cas même où une capitulation « aurait lieu, de ne permettre à aucune troupe de retourner « en France qu'elle ne soit échangée, je pense nécessaire « de vous informer que tous les vaisseaux ayant des troupes « françaises à bord et faisant voile de ce pays avec des passe- « ports signés par d'autres que ceux qui avaient le droit de « les accorder, seront forcés par les officiers des vaisseaux « que je commande de rentrer à Alexandrie, et que ceux « qui seront rencontrés retournant en Europe d'après des « passeports accordés en suite d'une capitulation particu- « lière avec une des puissances alliées, seront regardés « comme prises et tous les individus à bord, considérés « comme prisonniers de guerre.

« Keith ».

La position de l'armée française était on ne peut plus critique. L'armée turque ne campait qu'à une demi-marche du Caire. Les forts étaient dégarnis et les munitions de guerre en route vers Alexandrie. Cependant Kléber ne perdit pas courage ; afin de gagner du temps, il entama des conférences avec le grand vizir et profita des quelques jours que durèrent les pourparlers pour faire revenir les convois et mettre le Caire en état de défense.

Le grand vizir, prenant bientôt les négociations entamées par Kléber pour un signe de faiblesse, insista pour qu'aux termes de la capitulation, le Caire lui fût livré ; et, sur le refus du général français, il annonça l'intention d'employer la force. Mais Kléber avait atteint son but et était déjà en mesure de résister.

Ces graves événements se passaient au moment même où la nouvelle que Napoléon Bonaparte venait d'être nommé premier consul de la République, était apportée en Égypte par le colonel Latour-Maubourg.

L'armée avait retrouvé son ancienne ardeur ; et Kléber, pensant que sa politique et les tristes conséquences qui en

étaient sorties lui seraient imputées à crime par son ancien général, soupçonnant encore qu'il devait être mal disposé pour lui à cause du rapport adressé au Directoire, comprit qu'il ne lui resterait plus d'excuse que dans une victoire éclatante et que le salut de l'armée qui lui était confiée, lui faisait une loi d'être vainqueur.

Après avoir disposé ses troupes en avant du Caire, il leur lut la lettre de l'amiral Keith qui fut mise en même temps à l'ordre du jour de l'armée : il y ajouta ces simples mots : « Soldats ! on ne répond à de telles insolences que par des « victoires : préparez-vous à combattre ».

La lettre de l'amiral anglais, les courtes et énergiques paroles du général français produisaient sur l'armée une impression impossible à décrire ; tous, soldats et généraux, y répondaient par un seul cri : « Vengeance ». Cette indignation unanime était le gage de la victoire.

Cependant, depuis que l'avant-garde du grand vizir était venue camper à Héliopolis, 12,000 janissaires en avaient été détachés avec l'assentiment de Kléber. Ils attendaient le moment où les troupes françaises partiraient du Caire pour occuper tous les postes. Mais cette milice indisciplinée provoqua les Français et les habitants.

Trois ou quatre provocations avec attroupements de janissaires en plein midi, à propos de détachements français ou de militaires isolés, avaient déjà fait couler le sang dans les rues et sur les places ; puis, quand ces misérables appréhendaient d'avoir le dessous, ils s'emparaient de vive force d'une maison, d'où ils tiraient, ainsi retranchés, sur tout ce qui passait devant eux.

Des plaintes adressées au grand vizir sur ces répréhensibles excès reçurent une prompte satisfaction. Il fit pendre 150 ou 200 de ces mauvais garnements ; on les accrochait ensuite par la gorge, comme des veaux à la boucherie, sur autant de poteaux plantés en ligne sur la place Esbekieh, la face tournée contre les maisons : la pointe des pieds était à peine à trois pouces de terre. C'était un spectacle répugnant.

Nous n'avions pas de temps à perdre à le considérer : on

achevait les derniers préparatifs. On laissait un bataillon pour garder les archives du quartier général et des diverses administrations de l'armée. Les jours précédents on avait réuni et transporté place Esbekieh tous les Français des hôpitaux, pour empêcher qu'ils ne fussent impitoyablement massacrés par les Turcs; on avait aussi tout disposé pour la défense, préparé ce qui pouvait amortir les boulets et la mitraille et ce qui serait utile pour repousser une escalade. Puis, Kléber avait prévenu le vizir par une dépêche que, puisque le gouvernement de Sa Hautesse n'avait pas eu la force de faire reconnaître et respecter par les cours d'Angleterre et de Russie le traité conclu à El-Arisch, sous son influence et par-devant sir Sydney Smith, avec les plénipotentiaires de l'armée française en Égypte, dès ce moment il devait se considérer en hostilité avec les Français.

Dans la nuit du 20 mars 1800, entre une et deux heures du matin, alors que les janissaires dormaient dans la ville, les troupes sortirent des casernes dans le plus grand silence et se réunirent promptement sur la place Esbekieh, où se trouvait le quartier général. 7,000 hommes au plus parmi lesquels 4 ou 500 malades ou convalescents qui étaient sortis des hôpitaux la veille, pour combattre, composaient ce corps d'armée. A sa tête, Kléber s'achemina toujours dans le plus grand silence par la porte de Koubeh et arriva vers les quatre heures du matin à moins de deux portées de canon du camp des Turcs pour présenter la bataille.

XVII

20 mars-26 mars 1800.

HÉLIOPOLIS

On attendait le point du jour dans cette situation, pour avertir le grand vizir par un ou deux coups de canon tirés à poudre que l'armée française venait le combattre. Les quatre carrés de Reynier et de Friant dont l'artillerie légère occupait les intervales avec la cavalerie formée en colonnes, manœuvraient toujours en silence pour attaquer à la fois, au premier signal le front et les flancs de l'ennemi. Le 4e escadron du 7e hussards que je commandais, avait été désigné ce jour-là pour faire avec les guides le service du quartier-général : à ce titre, je me trouvais placé auprès du général en chef, pour assurer l'exécution de ses ordres.

Au point du jour, un premier coup de canon tiré à poudre par une pièce de l'artillerie légère des guides, souleva bientôt un bruit épouvantable dans le camp des Turcs. Après un second coup de canon tiré également à poudre, on vit arriver cinq à six généraux ennemis au galop, demandant le général en chef de l'armée française. Conduits au général Kléber, ces généraux se firent connaître pour les envoyés du grand vizir chargés de lui porter ses compliments, en l'assurant de son admiration et de sa haute estime, partagée par toute l'armée ottomane, pour son commandement.

Après cela, le plus important de ces généraux qui parlait français avec beaucoup de facilité, représenta très respectueusement à Kléber que le Caire était au pouvoir de ses adversaires, que toute résistance de la part de la petite troupe

française, était désormais inutile, que cette bravade ne ferait qu'irriter l'armée turque : il termiait en engageant le général en chef à mettre bas les armes et à se *confier à la clémence du grand vizir*.

En entendant ces paroles insolentes, qui rappelaient la lettre de l'amiral Keith, le général en chef exaspéré par la colère, aurait fait poussière du général turc, s'il n'avait été arrêté et rappelé au respect dû à un envoyé. Mais, contenant à peine son indignation, il répétait : « Me confier à la clé-« mence !.... Misérable !.... — Il va connaître bientôt qui, « de lui ou de moi, aura besoin d'y recourir. Retournez vite « à celui qui vous a dépêché ». Les généraux turcs ne se le firent pas répéter deux fois et filèrent au galop. Je n'avais pas perdu un mot ni un geste de toute la scène.

La bataille allait commencer. Le premier carré de droite, de la division du général Friant, commandé par le général Belliard, était formé de la 21e légère et de la 88e de ligne : le carré de gauche de la même division était sous les ordres du général Donzelot ; il était constitué des 61e et 75e de ligne. Le général Robin commandait le premier carré de droite de la division Reynier, qui comprenait la 22e légère et la 9e de ligne. Le général Lagrange dirigeait le deuxième carré de la division composé des 19e et 85e demi-brigades de ligne.

En seconde ligne, derrière les deux carrés de gauche qui composaient la division du général Reynier était un petit carré de deux bataillons. L'artillerie de réserve, placée au centre était couverte par quelques compagnies de grenadiers et par les sapeurs armés de fusils. D'autres pièces marchaient sur les deux côtés du rectangle, soutenues et flanquées par des tirailleurs.

Le général Songis commandait l'artillerie et le général Sanson le génie.

Du côté des Turcs, Nassif-pacha commandait l'avant-garde et avait deux autres pachas sous ses ordres. Le village de Mattarieh qu'il occupait avec 6,000 janissaires d'Ebte et un corps d'artillerie avait été retranché et armé de seize pièces d'artillerie. Ses avant-postes se prolongeaient sur la droite

jusqu'au Nil et sur la gauche jusqu'à la mosquée de Sibil-Yalem.

Le camp du grand vizir Youssuf-pacha était situé à El-Hanka et au village d'Abouzabal. On l'apercevait dans le lointain : il comptait bien 70 ou 80,000 hommes.

Enfin à l'horizon, rangés en cercles autour des deux armées comme des vautours attendant leur proie, les Bédouins du désert commençaient de se rassembler pour achever et piller le vaincu, quel qu'il fût.

La division Friant s'était arrêtée hors de portée de canon devant le village de Mattarieh, et la division Reynier s'était placée entre Héliopolis et le village d'El-Marck pour s'opposer à la retraite de l'avant-garde turque et empêcher l'arrivée des renforts que le vizir pouvait lui envoyer. Ayant entendu le signal donné pour l'attaque par trois coups de canon à boulet, tirés par l'artillerie des guides sur l'avant-garde des Turcs, les grenadiers de la division Reynier commencèrent l'attaque, en emportant au pas de charge sous le feu de l'artillerie ennemie, les retranchements de Mattarieh. Les janissaires en sortirent pour s'élancer à l'arme blanche sur la colonne de gauche ; mais accueillis de front par une vive fusillade, tandis que la colonne de droite les prenait en flanc, tous, jusqu'au dernier. y furent tués ; leur corps mutilés comblèrent les fossés dont ils s'étaient couverts, et les valeureux soldats français, s'élançant sur les cadavres de leurs ennemis, franchirent tous les obstacles et emportèrent le camp. Drapeaux, artillerie, effets de campement, munitions, tout tomba au pouvoir des vainqueurs.

L'infanterie turque qui s'était jetée dans les maisons pour s'y défendre, y fut poursuivie et forcée. Tous les Turcs qui y firent quelque résistance, furent égorgés ou brûlés avec les maisons,

Mais tandis que la petite armée française remportait ce premier avantage, un corps de cavalerie et d'infanterie turques réuni aux mamelucks d'Ibrahmin-bey se dirigeait sur le Caire après avoir fait un léger détour dans les terres cultivées. Mourad-bey qui, croyant à la paix, était venu em-

brasser celui-ci, s'enfonça dès lors dans le Saïd, ne voulant pas lutter contre son frère ni manquer de parole aux Français.

Une partie de notre cavalerie, à la tête de laquelle se trouvait le 7e hussards, courut à la poursuite des ennemis, qui, se voyant en nombre supérieur, engagèrent le combat qui fut long et opiniâtre. Nos cavaliers étaient déjà enveloppés quand le 22e chasseurs et le 14e dragons accoururent pour les dégager et se réunir à eux pour battre les ennemis qui prirent la fuite : ils laissaient une centaine de morts sur le champ de bataille et environ 1,500 prisonniers, dont 940 blessés gravement,

Dans cet engagement, le 7e régiment de hussards perdit encore quatre officiers et vingt-six sous-officiers ou cavaliers qui restèrent dans la mêlée ou furent grièvement atteints.

Aussitôt après l'enlèvement du camp de Mattarieh, on fit retourner deux bataillons pour renforcer la défense du quartier-général à la place Esbekieh où le général en chef n'en avait pu laisser qu'un seul. En même temps sans laisser au vizir le temps de se reconnaître ni de réparer l'échec de son lieutenant, marchant au pas de charge sur son camp, il s'en empara ainsi que des bagages. En même temps, il lui envoya le chef de brigade Beaudot avec deux mameluks du pacha ; cet officier blessé par les Turcs en fureur, allait être massacré, quand ses deux mameluks le sauvèrent et le conduisirent au vizir ; mais celui-ci, non moins furieux que ses hommes, violant toutes les lois de la guerre, le retint prisonnier.

C'est que, paralysé d'abord dans ses mouvements par les fuyards épouvantés de Nadir-pacha, il s'était remis bien vite de sa première frayeur. Honteux de sa fuite, il revint sur ses pas et s'avança avec résolution à la tête de son armée, tous drapeaux en avant.

Il rencontra notre armée qui avait conservé son ordre de bataille sur les hauteurs qui séparent les villages de Syriacons et d'El Marck. Les tirailleurs turcs furent aussitôt repoussés et chassés du bois de palmiers et le groupe de cavalerie qui couvrait la personne du grand-vizir, fut en un instant criblé et dispersé par la mitraille et les obus.

L'artillerie ottomane riposta : de part et d'autre la canonnade devint effrayante : on crut à un engagement général et terrible.

Les Ottomans, furieux de voir que leur artillerie faisait peu ou point d'effet pour arrêter ou ralentir notre marche, alors que nos projectiles lancés avec justesse et précision avaient déjà démonté la majeure partie de leur artillerie, donnèrent le signal d'une charge générale, redressèrent leurs drapeaux renversés et les ramenèrent en avant.

Les troupes françaises étaient toutes bien disposées pour neutraliser ce nouvel effort de l'ennemi, quand le général Friant, après avoir laissé approcher les Turcs, démasqua tout à coup ses pièces et couvrit les assaillants de mitraille. Ils prirent aussitôt la fuite, laissant sur le terrain quantité de morts et de blessés.

Envoyé avec mon escadron pour recueillir ces blessés et faire prisonniers une cinquantaine de fuyards, je m'emparai d'un tromblon et d'une paire de pistolets garnis en argent, d'un riche travail, ainsi que d'un sabre courbe dont la lame courte et large comme le plat de la main, fortement évasé depuis le collet et la soie emmanchée dans une corne de rhinocéros, jusqu'à trois pouces de son extrémité, avait un timbre prolongé et sonore : des caractères arabes incrustés et assez usés faisaient connaître que ce sabre avait été fabriqué dans l'ancienne Babylone.

Il fallait bien compléter mes panoplies, depuis que mon brave Salam les avait dégarnies.

Un immense butin couvrait la plaine, théâtre de ce combat, car le camp du vizir à El Hanka renfermait, en outre des effets de campement et des équipages, des objets précieux, de magnifiques tapis, de riches armures.

L'armée française accablée par la marche et les combats de la journée espérait se reposer de ses fatigues sous les tentes toutes dressées de l'ennemi, quand le bruit du canon fit connaître à Kléber que les janissaires attaquaient le Caire, à peine défendu par 2,000 hommes, placés sous les ordres des généraux Verdier et Zayonschek. Il fit en conséquence

rétrograder aussitôt la brigade Lagrange pour porter secours aux troupes qui défendaient le quartier général et la citadelle.

Dans la nuit du 20 au 21 mars, l'armée française marcha sur Belbéis dont une garnison turque occupait les deux forts : elle capitula au bout de vingt-quatre heures.

De Belbéis, Kléber envoya sur le Caire le général Friant avec les brigades de sa division.

Le général Reynier avec la sienne poursuivait le grand-vizir sur Salahieh : Kléber avait voulu attendre à Belbéis la reddition des forts occupés par les Turcs, conservant seulement auprès de lui mon régiment réduit à 334 hommes, officiers compris, ses guides à cheval, et trois pièces de campagne servies par des artilleurs à cheval.

Le 22 mars, à onze heures du soir, on partit de Belbéis avec l'état-major. Le général en chef était escorté, flanqué, éclairé et couvert par environ 440 hommes, il s'acheminait par la lisière du désert pour rejoindre la division Reynier vers Salahieh éloigné de neuf à dix lieues de Belbéis.

Sur les quatre heures du matin, des coups de canon se firent entendre dans la direction où l'on marchait : ils étaient souvent répétés. Kléber s'arrêta, surpris : « Reynier m'in-
« forme que le vizir fuit, et voici qu'à présent il combat... ?
« Le vizir aurait-il fait un crochet pour livrer bataille... ?
« Avançons. »

Et tout fiévreux, tremblant pour sa division qui a peut-être toute une armée sur les bras, résolue à l'anéantir pour tirer vengeance de ses deux défaites du 20, il file au grand trot dans la nuit.

Au point du jour, arrivé sur un rideau du désert, Kléber avec son état-major et son escorte, reconnaît bientôt le danger que court Reynier. Plus de 25,000 hommes l'entourent ; les cavaliers, au nombre d'une douzaine de mille, environ, tourbillonnent sous la fusillade et la mitraille sur toutes les faces de ses carrés sans parvenir à les rompre. Mais tiendra-t-il longtemps ?

A ce moment, un arrêt se produit très visiblement dans l'attaque des Turcs ; à la vue de l'état-major et de l'escorte,

le grand-vizir envoie une colonne de 3 à 4,000 chevaux reconnaître les nouveaux venus, pour voir si quelque infanterie les suit.

En un moment, notre situation devient infiniment plus critique que celle des troupes de Reynier. Kléber voyant la colonne ennemie s'avancer de son côté, fait mettre immédiatement en batterie à la droite de son escorte les trois canons qu'il a emmenés ; il range son escorte sur un rang pour en imposer aux Turcs. Mais c'est peine perdue : ceux-ci nous débordent sur notre droite, vont fouiller le désert pour voir si nulle infanterie n'arrive ; puis, tout d'un coup, ils font volte-face, et fondent sur nous, comme un torrent.

Nous croyons tous que notre dernier moment est venu. Nous sommes à une grande demi-lieue de Reynier : 25,000 hommes nous en séparent, et les cavaliers turcs assaillent à revers et enlèvent notre petite batterie avant qu'elle ait pu faire feu ; nos artilleurs sont décapités sur leurs pièces.

Le général en chef, cédant avec son état-major à la nécessité impérieuse où il se trouve de se conserver pour le salut de ses troupes, s'éloigne à tire-d'aile, avec son escorte et se dirige sur Cozaïm qui le rapproche infiniment de Reynier. Avec 420 hommes qui me restent, je vais arrêter les Turcs et lui donner le temps de leur échapper.

La mêlée est terrible : je me crois à El-Byr-el-Bar. Chaque hussard ou guide doit lutter contre au moins dix Turcs. Ainsi accablés, éparpillés, noyés au milieu de ces flots d'ennemis qui mêlent leurs cris de mort de rires sauvages en abattant les bâtons de leurs fanachs — petits drapeaux — sur nos têtes, hussards et guides combattent moins qu'ils ne parent les coups avec leurs sabres. On chemine ainsi, pêle-mêle avec l'ennemi, ralentissant sa marche : il faut que le général en chef puisse gagner du champ, se faire reconnaître par le carré du général Reynier qui marcherait aussitôt pour l'arracher au danger. Il y arrive enfin, par miracle, après avoir reçu quelques coups des habitants de Cozaïm, quand il a longé les murs d'enclos du village.

C'était le moment où j'y arrivais avec mes hommes. Je

n'avais plus alors à la main que la monture de mon sabre; j'étais tout étourdi des coups de bâton que les Turcs me faisaient pleuvoir sur la tête, bien étonné surtout de voir des camarades descendre de cheval pour escalader les murs du village, d'où les refoulaient les habitants en révolte. Ayant perdu mes pistolets dans la bagarre après les avoir déchargés sur les Turcs, ayant brisé mon sabre en me défendant, je me trouvais désarmé, exposé à être égorgé sans défense. Je me jette alors dans un des enclos ouverts, mais à cheval et j'y trouve mon colonel et un chef d'escadron : déjà une vingtaine de Turcs arrivaient pour nous égorger, quand ils se replient tout à coup ; ce sont les 3e et 14e dragons qui sortent des carrés Reynier et abordent audacieusement les Turcs: ceux-ci abandonnent aussitôt l'attaque et perdent 800 des leurs, en fuyant comme des lâches et des misérables.

Nous avions tous repris l'offensive. M'armant du sabre d'un hussard blessé, je cours à mon tour sur la cavalerie turque et tue d'un coup de pointe dans le dos un cavalier ennemi, qui, après avoir terrassé le trompette Poultier, de ma compagnie, s'était courbé sur lui pour lui couper la tête. Poultier se débarrassa aussitôt du cadavre et lui coupa lui-même la tête. Ce brave homme, vivait, il n'y a pas longtemps encore : il était aux Invalides et me rappelait lui-même cette péripétie du combat.

Nous n'avions que treize tués et quinze blessés. L'ennemi disparu, je me mis à la recherche de ma lame; je la retrouvai ainsi qu'un de mes pistolets.

Puis, je rejoignis la division Reynier qui marchait sans perdre de temps sur Salhahieh : elle s'empara du camp tout entier, jusqu'au palanquin du vizir, doublé en drap d'argent : on y trouva de grandes richesses, et surtout beaucoup de pièces d'or dans de grosses pelotes de cire blanche qu'on faisait fondre pour les en tirer.

Avec les débris de son armée battue et démoralisée, sans tentes, sans vivres, sans eau, le vizir regagna péniblement par Kathieh et El-Arisch, où il trouva quelques secours, Gaza,

la première ville de la Syrie ; il n'avait plus avec lui que le cinquième de ses troupes.

La poursuite était finie, l'Égypte délivrée : notre joie était grande, mais diminuée par l'horrible spectacle que nous trouvâmes à Salhahieh. On y voyait plantées quarante-deux têtes de canonniers français, qui, depuis plus de vingt ans, servaient dans l'armée ottomane, avec l'autorisation de notre gouvernement. Le motif de cette barbarie inouïe du grand-vizir Youssouf-pacha, désireux de justifier sa cruauté en même temps que de déguiser sa honte, était que les canonniers avaient trahi leur devoir envers le Grand Seigneur, en tirant trop haut pour épargner les chiens de Français, leurs compatriotes : sans eux, paraît-il, l'artillerie turque nous aurait pulvérisés.

XVIII

27 mars-avril 1800.

RÉVOLTE ET PRISE DU CAIRE

Le 27 mars, le général en chef revint avec sa petite armée victorieuse devant le Caire, où, depuis le 20 dans la nuit, l'insurrection qui avait éclaté à Boulacq, s'était étendue bientôt avec rapidité et fureur.

Les habitants s'étaient armés de fusils et de sabres qu'ils tenaient cachés, en attendant l'occasion de s'en servir contre les Français et les chrétiens leurs partisans.

Le 21 mars au matin, les insurgés se portèrent d'abord sur le fort Camin, situé à mi-chemin entre Boulacq et le Caire, gardé seulement par dix hommes détachés du quartier général ; reçus par des décharges de mitraille, ils s'enfuirent. Mais revenus bientôt plus nombreux que la première fois, le poste du quartier général se vit obligé d'accourir au secours de la trop faible garnison.

Le peuple du Caire avait été moins impétueux. Dès que les premiers coups de canon se firent entendre, il se porta hors de l'enceinte de la ville, et attendit pour se décider, l'issue de la bataille.

C'est ainsi qu'il vit arriver successivement les Mameluks et les Osmanlis qui avaient échappé à l'armée française et qui les assuraient que sa défaite était inévitable. Puis survint Nassif-pacha, qui se présenta à la porte des Victoires, accompagné de Osman-Effendi Kiaya-bey, l'un des personnages les plus considérables de l'empire ; d'Ibrahmin-bey, de Mehemet-bey El-Elfi ; d'Hassan-bey-Jeddahoui : en un

mot de tous les chefs de l'ancien gouvernement, excepté Mourad-bey. Tous annonçaient au peuple que nos troupes avaient été taillées en pièces ; qu'ils venaient prendre possession de la capitale au nom du sultan Sélim, et y célébrer le triomphe de ses armes sur les infidèles.

Ces chefs étaient accompagnés de 10,000 cavaliers turcs, de 2,000 mameluks, de 8 à 10,000 habitants des villages qui s'étaient armés : ce qui représentait, avec les 12,000 janissaires qui se trouvaient déjà depuis quelques semaines au Caire en attendant notre départ, une armée de 30 et quelque mille hommes.

Ces forces imposantes ayant rassuré la population de cette capitale, les habitants firent éclater leur joie, les uns, parce qu'ils étaient charmés de voir triompher le prophète, les autres pour faire oublier les liaisons qu'ils avaient eues avec les infidèles.

Nassif-pacha profita de cet élan de la multitude et se rendit incontinent au quartier des Francs, dont il fit ouvrir les portes ; et, tandis que deux négociants tombent à ses pieds en lui montrant la sauvegarde du grand-vizir, la foule se jette dans l'enceinte, force les maisons, pénètre dans les magasins, les comptoirs, pille, massacre, incendie ; en quelques instants, tout est détruit, égorgé, et ce quartier, tout à l'heure encore florissant de richesse, n'est plus qu'un vaste monceau de cendres. Nassif pousse ensuite la multitude sur nos soldats, envahit la place Esbekieh, occupe les avenues qui y mènent, et s'avance avec ses troupes pour prendre le quartier général. Mais ici, c'est une autre affaire. L'adjudant-général Duranteau, qui n'a pas 200 hommes pour repousser ces ennemis fait une sortie vigoureuse et oblige les assaillants à la retraite.

Déconcerté par cette résistance inattendue, Nassif-pacha fait occuper les maisons et appelle le peuple aux armes : on arbore les drapeaux blancs, on prêche la guerre sainte, on remue les passions les plus viles. En un instant, toute la population est sur pied. On attaque les Cophtes, on massacre les Grecs, on égorge les Syriens ; partout le sang ruisselle

à flots. On se porte à la police, on saisit Mustapha-aga[1], on l'empale ; chacun est rassuré dès lors : le supplice de ce magistrat est le gage de l'impunité et tous applaudissent et tous s'abandonnent avec fureur à la sédition et au pillage.

Sept soldats français se trouvaient auprès de Mustapha lorsqu'il fut arrêté. Les séditieux se promettaient de les tailler en pièces et en avaient mis déjà trois hors de combat ; mais percés eux-mêmes de coups de baïonnette, ils n'osèrent tenir tête à ces braves, et ceux-ci, attaquant, se défendant tour à tour, gagnèrent à la fin la citadelle avec leurs camarades blessés : ils avaient fait une demi-lieue au milieu de la foule en armes.

L'insurrection durait depuis deux jours ; les forces réunies des Mameluks et des Osmanlis n'avaient pu triompher de la vive résistance de nos 200 héros ; Nassif s'apprêtait à donner l'escalade, quand la colonne du général Lagrange, pénétra au pas de course dans la ville, venant d'El-Konka. La foule, frappée de terreur, s'enfuit précipitamment : le pacha réunit à la hâte 4,000 chevaux et court à la rencontre de notre brigade, qui se forme aussitôt en carré et ouvre une vive fusillade. Les chevaux tombent, la terre se jonche de cadavres : on en compte bientôt de 5 à 600 : les ennemis tournent le dos.

Le général Lagrange reprend son mouvement et entre au pas de course au quartier général, au milieu de la petite garnison remplie de surprise et de bonheur : il apporte un secours nécessaire et la grande nouvelle d'Héliopolis. Dès ce moment le quartier général devient inexpugnable et le

1. Le jour où avait eu lieu la petite émeute de la place Ezbekié, « on fit écrire par les cheiks une lettre au sultan et une au chérif de la Mecque ; des copies imprimées de ces lettres furent affichées dans les rues ». On y lisait entre autres choses : « D'un commun accord entre eux (les Français) et nous (les cheiks), l'illustre Moustapha-aga, lieutenant de S. E. Békir-pacha, a été nommé gouverneur du Caire ; c'est le moyen le plus convenable pour que la ville reste sous la domination de la Sublime Porte » (*Journal* d'Abdurrahman, p. 39). « Mehemmed-aga-el-Musulmani, chef de police, fut fait lieutenant de l'émir Hadji. Moustapha-aga, qui était sous les ordres d'Abdurrahman-aga, fut nommé à sa place (*Id.*, p. 49).

bombardement redouble : la citadelle et le fort Dupuy tirent sans interruption. Bientôt, enfin, les généraux Friant et Donzelot se réunissent à Lagrange, et là nous reprenons l'offensive.

Les Turcs luttaient en désespérés. Ils avaient élevé dans les rues des barricades de douze pieds de hauteur et à double rang de créneaux et ne paraissaient pas disposés à se rendre, quand Kléber revint avec le restant de ses troupes devant cette capitale.

Naturellement porté à la conciliation et à la paix, le général en chef qui ne se dissimulait pas d'autre part la faiblesse numérique de son armée et qui connaissait mieux que personne combien peu de munitions lui restait, se résolut à user de ruse. Aussi, tout en faisant de grands préparatifs, tout en annonçant bien haut qu'il voulait agir avec rigueur, s'occupa-t-il de se créer des intelligences dans la ville et de semer la défiance entre les Osmanlis et les habitants. Les chefs des troupes turques proposèrent bientôt une capitulation dont le général accepta les principaux articles. Mais le peuple, qui craignait de justes représailles, refusa de l'exécuter, et, quand nos troupes se présentèrent aux portes, elles furent reçues en ennemies.

Cependant le retard imposé à la concentration des corps et la nécessité de faire venir des munitions de Rosette avaient laissé aux insurgés le temps d'augmenter leurs moyens de défense. Ils avaient réussi à fabriquer de la poudre et même à couler des canons ; la ville était devenue un camp véritable, et les habitants avaient juré de s'ensevelir sous ses ruines plutôt que de rendre. Pour arrêter les progrès de cette grande exaltation qui pouvait gagner le reste de l'Égypte, le général en chef donna l'ordre au général Friant d'enlever Boulacq de vive force.

Le 15 avril, cette ville qui formait le port du Caire, fut cernée de toutes parts. Après plusieurs heures d'un bombardement terrible, le général Friant la somma de se rendre ; elle refusa. Nos soldats se précipitent alors par les brèches que l'artillerie a ouvertes ; ils pénètrent dans l'intérieur et,

le fusil d'une main et la torche de l'autre, mettent le feu aux maisons et massacrent tout ce qu'ils rencontrent : en un instant, les assiégés sont passés au fil de l'épée et la ville réduite en cendres [1].

Le sort de Boulacq avait produit sur les insurgés une vive impression. Kléber voulut en profiter pour soumettre le Caire.

Les Turcs s'étaient retranchés dans les maisons voisines de la place Esbekieh. Dans les unes, ils avaient disposé de l'artillerie ; dans les autres, ils avaient établi leurs postes : le palais de Setty-Fatmé, où s'appuyait leur gauche était crénelé avec soin. C'était là que s'organisaient les sorties, là que se formaient les colonnes qui, tous les jours, venaient assaillir le quartier général ; c'était par là qu'on devait commencer l'attaque.

Tentée de front, elle eût été meurtrière. On recourt à la mine ; en peu d'instants, hommes et bâtiment, tout disparaît. C'est le signal, les troupes s'ébranlent, la mêlée devient générale. Des deux côtés, on lutte avec une fureur égale. Culbutés à droite par le général Donzelot, les Turcs sont rompus au centre par le général Belliard, cernés, battus, poursuivis : par malheur ce brave général est atteint d'une balle : la poursuite se ralentit, les ennemis se reforment et menacent même de revenir à la charge quand le général Reynier, après avoir forcé la porte Bab-El-Chargych

1. Consulter Abdurrahman (p. 152). — Sur le second siège du Caire, consulter les *Notes de Kléber*, du 3 au 20 germinal an VIII (*Revue d'Égypte*, septembre 1895, p. 208-218), le *Journal du siège* (*Id.*, octobre 1895, p. 286-314). C'est le 23 mars au matin que Lagrange était arrivé au Caire avec un bataillon de la 25ᵉ et les dromadaires à pied ; le lendemain matin, Friant était de retour avec la 61ᵉ et la 75ᵉ ; le 27, Kléber revenait avec la cavalerie, l'artillerie et la 88ᵉ : jusque-là les Français s'étaient bornés à repousser les attaques dirigées contre le quartier général ; dès lors, ils combattent et ils négocient, cherchant à séparer les Mameluks des Osmanlis par l'intermédiaire de Mourad qui s'est soumis, après la victoire, le 15 germinal (5 avril) : une première capitulation ne fut pas exécutée et les munitions manquaient. Pour intimider l'ennemi, Kléber fit enlever de vive force la Direction du génie et Boulak : les convois revenaient. — Sur le Caire, cf. S.-Priest (*Revue d'Égypte*, avril 1896, p. 662, sq.).

leur enlève tout espoir. Nassif-pacha cherchait, en s'éloignant à sauver sa cavalerie ; il s'engage dans des détours, pousse à travers les décombres et se croit enfin sauvé, quand tout à coup, au débouché d'une rue, il tombe sur une compagnie de carabiniers qui le reçoit à bout portant. Le pacha essaye de se faire jour : mais tous ses efforts sont inutiles : il lui faut abandonner son cheval et se jeter dans une maison pour échapper à la mort ; de là, il gagne la nuit les quartiers encore occupés par les Turcs.

Les Turcs étaient en fuite ou écrasés : une seule batterie continuait le feu : mais les carabiniers marchent contre elle, escaladent les murs de la mosquée, franchissent les terrasses, arrivent à la tour où sont les pièces et les enclouent. De ce moment, les Turcs sont perdus : la ville est en feu et les cheiks pressent vivement les insurgés d'en sauver les restes en capitulant.

Vaincus par la nécessité, ceux-ci y consentirent, mais en prétendant obtenir des conditions telles qu'Ibrahmin-bey, qui était venu prendre part à la défense du Caire, n'osa pas les transmettre au général Kléber et lui adressa seulement les deux beys qui en étaient porteurs.

Le général en chef reçut ces envoyés en présence de son état-major, écouta jusqu'au bout leurs propositions : puis, les conduisant à l'embrasure d'une croisée, il leur montra l'incendie du Caire et les ruines de Boulacq : ce fut sa seule réponse à leurs propositions. Puis il leur donna connaissance du traité conclu avec Mourad-bey : ils en restèrent stupéfaits, et Kléber jugea, à leur étonnement, que cette nouvelle produirait un grand effet sur le moral de l'armée turque : il le fit donc répandre partout[1].

Les deux envoyés se retirèrent et revinrent bientôt, avec des propositions plus raisonnables ; ils demandèrent une

1. Nakoula ne parle que d'une ambassade des insurgés, qu'aurait accueillie le général Damas : elle était composée d'Abdoullah et de Suleïman-el-Fayoumi, de deux sandjaks Osman-bey el berdici et Osman-bey el achkar (p. 197-209). De même, Abdurrahman ne parle que d'une ambassade reçue par Damas sous sa tente (p. 150).

suspension d'armes que Kléber refusa ; ils insistèrent, demandant avec instances qu'on ne fît aucune attaque aussi vive que la dernière. « Au moment de s'entendre sur l'éva-« cuation du Caire, dirent-ils, ces actions meurtrières sont « déplorables et n'ont plus de but. » Kléber lut attentivement leur projet, le modifia et les envoyés l'emportèrent.

Pour stimuler les assiégés et augmenter leur consternation, on marcha aux retranchements dès que la nuit fut venue. On culbuta ceux qui les défendaient et on ne s'arrêta que lorsque tout fut débusqué. L'attaque recommença : mais, dès que le jour parut, Osman-aga accourut avec la capitulation revêtue de la signature de Nassif-pacha. Alors les hostilités cessèrent : les otages furent échangés et les postes français rétablis sur le canal, depuis la prise d'eau jusqu'à la porte Bab-el-Chargyeh.

Les Turcs évacuèrent sur le champ la ville et partirent, emmenant avec eux les principaux chefs de l'insurrection : 3 à 4,000 habitants les suivirent et se dispersèrent dans les villages pour se soustraire à la vengeance du vainqueur.

Le 7e régiment de hussards avec une brigade d'infanterie étaient venus attendre à la porte de la Koubée, la sortie des vaincus. Les Mameluks qui marchaient en tête de la colonne, apercevant les hussards rangés en bataille, le sabre à la main, crurent qu'ils allaient les combattre : mais on leur apprit bientôt, à leur grande surprise, que cet appareil était pour leur faire honneur.

Durant la marche du Caire à Salhahieh, où Mameluks, Turcs et Français campèrent côte à côte, j'eus souvent l'occasion d'observer les habitudes des Mameluks, dans les haltes qu'ils faisaient pour prendre le repas du jour. Assis sur leurs talons, formés en ligne sur deux rangs et se faisant face, ils mangeaient du riz fortement safrané avec de profondes cuillères en écaille, le bras gauche embrassant la nuque nue de leur camarade de gauche et ainsi de suite. Après le riz arrivaient des poulets rôtis ou bouillis ou des moutons et des œufs sur le plat, et, pour dessert ils avaient des dattes fraîches et des oranges ; pour boisson, de l'eau

du Nil enfermée dans des outres de peau de bouc, de la limonade ou de l'orangeade : ils terminaient leur repas fraternel en buvant deux ou trois tasses de café moka sans sucre.

Pendant la marche, les trompettes de mon régiment sonnaient des fanfares ; nos hommes attiraient les Mameluks dans leurs rangs et causaient avec eux des rencontres ou ils s'étaient combattus. La brigade française fit séjour à Salhahieh : elle avait son camp particulier, comme les Mameluks et les Turcs.

Un jour, avec neuf de mes camarades, revêtus de notre grand uniforme, nous allâmes faire visite à nos braves ennemis. A la limite du camp de Nassif-pacha les commandants turcs vinrent à notre rencontre avec d'autres officiers, nous faisant mille salutations et nous offrant avec empressement du café et des pipes. Mais nous n'acceptâmes rien, voulant directement nous rendre au camp de Nassif-pacha ; il s'était montré général énergique et brave soldat : c'était une raison pour chacun de nous de le voir et de le connaître.

Aussitôt prévenu, il vint nous recevoir à l'entrée de sa tente. C'était un homme d'environ quarante ans, d'une taille de cinq pieds six ou sept pouces, mais un peu gros : la figure était belle, imposante, le sourire gracieux, la barbe châtain et peu fournie. Il accueillit avec plaisir et reconnaissance les compliments d'usage et nous les rendit par son drogman : après quoi, nous ne pûmes nous défendre d'accepter du café, des pipes et des sorbets. En le quittant, il ordonna à ses généraux de nous reconduire : ainsi escortés, nous arrivâmes au camp des Mameluks.

Ceux-ci nous prièrent d'attendre un instant, afin de prévenir Ibrahmin de la visite que nous voulions lui faire. Deux de ses katchefs vinrent bientôt nous prendre pour nous introduire auprès de leur général ; ils furent rejoints peu après par toute une escorte de beys qui nous conduisit à une très grande tente entourée de dix autres de dimensions moitié moindres.

Ibrahmin se leva à notre entrée, entendit debout le compliment que nous lui adressâmes et nous remercia en quel-

ques mots de notre visite. Puis il nous invita à nous asseoir sur de magnifiques coussins. Pour lui, il se plaça au fond de sa tente sur de hauts coussins de pourpre, à moitié cachés sous sa pelisse verte : tout autour étaient rangés ses beys, forts beaux hommes pour la plupart, géorgiens, circassiens ou moscovites. D'une complexion délicate, d'une taille moyenne, il paraissait avoir de 50 à 55 ans : sa barbe jaune à l'extrémité était grise à sa racine, ses yeux petits, extrêmement brillants.

Là encore il fallut accepter de l'excellent café moka, des confitures de dattes, de cédrats, des sorbets de toute sorte, des gâteaux, des pipes parfumées d'aloès. Ibrahmin le premier usait de tout largement et paraissait prendre plaisir à nous voir. La collation terminée, il nous fit voir successivement toutes ses armes : elles étaient magnifiques et très riches. Les autres beys nous montrèrent aussi les leurs qui étaient également fort belles.

Après quoi, Ibrahmin chargea deux de ses beys de nous faire voir son camp en détail et nous assura lorsque nous prîmes congé de lui, de sa grande estime pour notre général en chef, les officiers et les soldats de l'armée française. Notre promenade dans le camp nous intéressa fort. Le drogman nous en expliquait toutes les dispositions. Il a deux tiers de lieues de tour et un tiers de profondeur ; il est formé en cinq lignes circulaires, qui semblent autant d'enceintes. La première, la plus petite comprend les tentes d'Ibrahmin et de ses beys ; la seconde celle des katchefs et autres officiers supérieurs des Mameluks; la troisième renferme celles où couchent les Mameluks ; la quatrième enfin est formée de leurs palefreniers, à raison de deux par cavaliers: l'un d'eux est chamelier. Ces hommes sont armés à la légère et se battent souvent : ils sont braves et tout dévoués à leurs maîtres, à leurs chevaux et à leurs chameaux. Ces derniers ferment le camp, dont ils sont le retranchement naturel, lorsqu'ils sont couchés sur le ventre, la croupe en dehors. Les chevaux qui sont à douze pieds à l'intérieur ont la tête tournée vers les chameaux : ils sont à six pas l'un de l'autre, ont des entraves aux pieds de der-

rière pendant le jour, qui les empêchent de se mettre en travers et de se battre. Ces entraves sont fixées à un piquet : la nuit, on les ôte. Les palefreniers enlèvent le crotin au fur et à mesure qu'il tombe et vont le porter à cinquante pas de l'enceinte : c'est également là, que les Mameluks vont satisfaire à leurs besoins.

Au contraire de ce qui se passait au camp de Nassif-pacha, la symétrie, l'ordre, la propreté et la meilleure intelligence régnaient dans le camp d'Ibrahmin.

A part une douzaine de tentes pleines de bagages, dressées en cercle autour d'un vaste pavillon divisé en six compartiments plus ou moins spacieux pour le pacha et ses hommes, tentes et soldats, chevaux, chameaux et bagages sont répandus çà et là, à la volonté de chacun. De là, peut-être, les miasmes fétides qu'on respire en parcourant les diverses enceintes.

Les Mameluks sont meilleurs soldats que les Turcs. Ceux-ci autant que j'ai pu le remarquer, n'ont pas d'amitié entre eux ; ils ignorent la discipline, quoique le manque de respect envers un officier soit puni d'autant plus sévèrement que l'officier occupe un grade plus élevé : enfin, quand on lève le camp, chacun marche sans ordre et à sa volonté. Le biscuit est entassé par « orte » ou régiment. A l'heure prescrite pour l'arrivée, il est mis au pillage par les soldats affamés : le retardaire s'en passe.

XIX

Mai-juin 1800.

ADMINISTRATION DE KLÉBER

La soumission du Caire et la pacification de l'Égypte permirent au général en chef de s'occuper avec suite de l'administration du pays et de pourvoir aux besoins de ses troupes.

Une contribution de douze millions fut imposée à la capitale; les contributions analogues frappées à Samanhout, Damiette, Tahata, Mahalel-el-Kébir, rétablirent les finances, payèrent ses dettes et pourvurent à ses besoins [1].

Kléber augmenta le bien-être des soldats et résolut de lever sur le sol même qu'il venait de conquérir, les nouvelles troupes qu'il ne pouvait plus espérer de la France. Livré ainsi à lui-même, le général en chef jugea utile de faire disparaître le vide causé dans les rangs par les pertes de la dernière campagne, en achetant un certain nombre de noirs Éthiopiens qui furent répartis dans les demi-brigades.

Les chrétiens du Caire qui avaient tant souffert pendant l'invasion momentanée de Nassif-pacha, demandèrent eux-mêmes à être organisés militairement et formèrent un

1. Reynier insiste sur l'excellente situation des Français en Égypte après Héliopolis (*Mémoires*, p. 83). Kléber établit alors un *Comité administratif* de cinq membres pour remplacer le Divan du Caire supprimé ; il fit payer les rations de viande et de fourrage, mit une partie de l'habillement au compte des corps (Reynier, *Mémoires*, p. 86). — Cf. Napoléon, *Mémoires*, III, p. 227).

bataillon de 500 hommes qui rivalisa bientôt de discipline et de tenue avec les troupes françaises [1].

La légion grecque fut portée à 1,500 hommes. Enfin un corps de Syriens et de Mameluks déserteurs, augmenta la cavalerie de l'armée.

Débarrassé de ces premiers soins, Kléber s'attacha à détruire les abus de l'administration militaire. La confiance que les Égyptiens avaient dans sa modération, la haute idée qu'ils se formaient de sa puissance permirent de simplifier le mode de perception, et dès lors il devint inutile d'envoyer des bataillons occuper un village pour assurer le recouvrement de l'impôt.

La situation de l'Égypte au mois de mai 1800 paraissait donc bien et solidement établie. Quoique réduite à moins de 20,000 hommes, l'armée se trouvait plus forte en fait qu'après la première conquête : tous ses ennemis étaient écrasés. La Porte pouvait sans doute faire de nouveaux armements : mais on espérait de l'habileté du premier consul qu'il parviendrait à la détacher de la coalition. Kléber était tranquille : il s'occupait de toutes les améliorations

1. Voici ce que rapporte Nakoula (p. 212-213) :

« Kléber conféra le grade de général à Jacob le Copte et lui attacha lui-même les épaulettes d'or, suivant l'usage observé dans les promotions de ce grade. Cette distinction lui fut accordée pour le récompenser de la valeur dont il avait fait preuve en combattant dans les rangs des Français. Ce nouveau général rassembla un corps de troupes composé de 800 hommes de sa nation, leur donna l'uniforme des autres soldats et chaque jour, matin et soir, les Français leur apprenaient les manœuvres européennes. Le général Kléber appela également chez lui le grec Nakoula, lui fit un accueil distingué et le promut au grade de général, en récompense de son courage ; il lui en plaça sur les épaules les insignes d'or et lui donna le commandement des troupes grecques. Ces troupes, au nombre de 300 vaillants soldats, furent habillées à l'européenne. » — Grands travaux de fortification exécutés au Caire (Cf. Reynier, p. 18-30). — Bonaparte avait essayé déjà de lever un corps indigène dès le 4 novembre 1798 (Dépôt. Arch. hist. Armée d'Orient, lettre de Destaing à Bonaparte, 4 novembre 1798). « Eumer-el-Halkadji fut chargé par le général en chef de lever une troupe de jeunes gens vigoureux ; ..... Un instructeur les exerçait tous les jours et leur disait dans sa langue : *Garde à vous*. Ils portaient le fusil ; ensuite, il leur disait : *Marche*, et ils s'avançaient en ligne (*Journal* d'Abdurrahman, p. 51). Peu après, beaucoup de Grecs et de Galioundji de Mourad furent incorporés dans l'armée (*Id.*, p. 74).

avec cette suite et cette force de volonté dont il était doué, lorsqu'il apprit qu'une nouvelle escadre ottomane commandée par le Capitan-pacha paraissait en vue d'Alexandrie [1].

Aussitôt les troupes cantonnées dans le Delta et dans la province de Damiette reçurent l'ordre de se porter sur Rahmanieh où le général en chef arriva lui-même dans les premiers jours de juin : mais un courrier du général Lanusse l'engagea à s'arrêter, attendu que l'amiral turc, loin de vouloir tenter un débarquement, désirait renouer les conférences. Kléber devenu défiant depuis l'aventure d'El-Arisch, défendit toute espèce de communication avec l'ennemi et revint au Caire, laissant seulement à Rahmanieh six bataillons et deux régiments de cavalerie.

Le dessein du général en chef n'était cependant pas de renoncer à tout arrangement ; car il avait acquis depuis peu la preuve des préparatifs que faisaient les Anglais pour occuper Suez, Alexandrie et Damiette, après notre départ ; et il se proposait de faire connaître au sultan Sélim III combien les services de ses alliés étaient intéressés. Il espérait que cette démarche amènerait la dissolution de la triple alliance, par la connaissance qu'il avait de la susceptibilité du sultan : ce qui lui permettrait de communiquer avec la France par Constantinople [2].

Dans ce cas, il aurait proposé au Grand Seigneur la restitution de l'Égypte à des conditions également avantageuses aux deux puissances.

A ce moment même, le cabinet de Saint-James venait

1. Ce fut en prairial que le capitan-pacha parut devant Alexandrie. Kléber quitta le Caire le 14 prairial, établit à Rahmanieh un camp volant, composé de deux demi-brigades et de deux régiments de cavalerie (Reynier, *Mémoires*, p. 87).

2. Kléber songe à exciter le ressentiment des Turcs contre les Anglais. Un passage obscur de Reynier (*Mémoires*, p. 88, *sub fine*) veut peut-être dire que les Anglais, au moment d'El-Arisch, voulaient occuper Alexandrie, Suez et Damiette ; Kléber l'aurait fait savoir aux Turcs. — D'autre part, il s'efforce de correspondre directement avec Constantinople et se flatte d'obtenir la neutralité de la Porte.

de ratifier la convention d'El-Arisch: et cette nouvelle venait d'être transmise au général en chef, à son retour de Rahmanieh. Il se disposait à y répondre comme il convenait à sa situation nouvelle, lorsque le poignard d'un fanatique vint l'arracher à la vie.

Le grand vizir était rentré en Syrie avec les débris de son armée, profondément humilié d'avoir été vaincu par une poignée de Français. Il publia des manifestes, où le général en chef de l'armée des infidèles en Égypte était représenté comme un homme abominable et sans foi, comme un destructeur de la religion du Prophète. Il rappelait aux dévôts musulmans les jouissances éternelles réservées à ceux qui égorgent un infidèle; puis il promettait protection et récompense à quiconque frapperait de mort le chef des Français en Égypte. Cet horrible appel ne fut que trop tôt entendu.

A Jérusalem vivait un jeune musulman qui se faisait remarquer par la piété la plus ardente. Son nom était Soleyman el Alepi; il avait environ vingt-quatre ans, le visage bronzé, gravé de petite vérole; il était grêle, de petite stature; une mélancolie profonde le rongeait, entretenue dans son âme par l'exaltation religieuse.

Ce jeune fanatique vint s'offrir au grand vizir pour mettre à exécution ses intentions sanguinaires: il en fut agréé. Soleyman avait déjà un poignard : le vizir lui fit compter trente piastres, lui fournit un dromadaire pour sa route, et le munit de lettres de recommandations pour les cheiks, les imans, les ulémas et les mollahs du Caire. Grâce à elles, il put loger à la Mosquée.

Pendant un mois, par des jeûnes et par des prières, il se prépara à son horrible forfait. Puis il se mit à la piste du général en chef, le suivant tous les jours, étudiant avec soin ses habitudes, se mêlant avec les chameliers du quartier général dont il avait revêtu le costume, se familiarisant avec les lieux.

Toutes ses dispositions bien arrêtées et bien mûries, Soleyman épia le moment de mettre à exécution son infernal projet.

Kléber habitait alors à Gizeh, en attendant qu'on eût réparé son palais de la place Esbekieh, fort endommagé dans la dernière révolte. Il occupait la maison de plaisance de Mourad-bey qui vint le voir et resta plusieurs jours avec lui ; une étroite amitié les unissait tous deux.

Un jour, le 14 juin 1800, après avoir passé une revue partielle des troupes dans l'île de Roddah, près Massr-Antier ou Vieux-Caire (l'ancienne Babylone), il vint demander à déjeuner à son chef d'état-major, le général Damas[1], qui avait aussi pour convive l'architecte M. Protain.

Après le déjeuner, Kléber prenant Protain sous le bras, se promenait dans la longue et large allée du jardin que dominent les croisées du quartier général : de tous les côtés étaient postées des sentinelles, le général et l'architecte s'entretenaient des réparations qui restaient à faire, lorsqu'un homme de petite taille, vêtu de la chemise bleue des chameliers du quartier général, sortit d'un des massifs de sycomores qui ombrageaient la terrasse. Il s'approcha humblement du général en chef au moment où Protain en était éloigné de quelques pas, se prosterna et, se relevant, chercha dans la poche de sa chemise.

Le général en chef, touché à la fois de l'aspect humble et misérable de cet homme, qu'il croyait lui présenter un placet, se pencha vers lui, tendant la main pour le prendre... Soleyman la saisit avec force, bondit et lui plante son poignard dans le cœur.

Kléber tombe, criant : « Je suis assassiné[2] ! »

1. Né à Paris, le 22 juin 1764, Damas se destinait à l'architecture lorsque survinrent les événements de 1794 ; d'abord aide de camp du général Meunier, puis chef d'état-major de Kléber, avec lequel il se lia intimement, il se distingua en Vendée, au siège de Mayence et dans les campagnes du Rhin de 1796 et de 1797 (à Neuwied, à la Sayuback, à Butzbach, Forcheim). En 1798, Kléber le prit de nouveau comme chef d'état-major. Renvoyé en France avec Reynier, après la bataille du camp des Romains, Damas n'eut jamais la faveur de Napoléon qui se souvenait de son intimité avec Kléber. Il s'attacha à Murat qu'il ne put suivre à Naples ; se distingua en 1812 à la Bérésina, en 1814 à Mayence ; reprit du service pendant les Cent-Jours, devint inspecteur général de la gendarmerie en 1816 et mourut le 23 décembre 1828.

2. Le même jour, Desaix tombait à Marengo.

Protain accourt, saisit le meurtrier et appelle au secours : mais l'assassin, armé encore de son poignard, le frappe de cinq à six coups, le renverse, court au général en chef, qui gisait étendu sur la terrasse et lui plonge encore par trois fois le poignard dans le sein.

Mais les cris de Protain avaient été entendus. Les sentinelles donnèrent l'alerte, on accourut auprès des deux victimes ; Kléber agitait les bras, mais ne pouvait dire un mot : ses blessures étaient toutes mortelles. Transporté sur son lit, il expira. Celles de Protain ne l'étaient pas, quoique nombreuses et graves : il put parler, il montra la direction que le meurtrier avait prise.

Découvert enfin sous le feuillage d'un nopal touffu, près d'une citerne, il fut amené près de Protain qui le reconnut : il nia tout. On lui présenta son poignard, ramassé à quelques pas du nopal : il nia encore : présenté à de nombreuses personnes qui attestaient l'avoir vu souvent se mêler aux chameliers du quartier général, il nia toujours. Pour lui arracher l'aveu de son crime, il fallut lui faire donner la bastonnade sur la plante des pieds, suivant l'usage d'Orient.

Une commission militaire fut à l'instant même nommée pour juger Soleyman et les ulémas de la mosquée El-Ahzar, qu'il avait dénoncés comme ses complices. Trois d'entre eux seulement purent être arrêtés. Accablés par les déclarations de l'assassin et par les reproches de lâcheté que leur adressait ce fanatique, ils restaient plongés dans une profonde stupeur : la seule excuse qu'ils alléguaient, c'est qu'après avoir connu le dessein que nourrissait Soleyman d'assassiner le sultan Kébir, ils avaient fait tout leur possible pour l'en détourner : s'ils n'avaient pas averti la police, c'est que leur religion leur défendait de perdre un *croyant* pour sauver un *infidèle*. Quant à Soleyman, il ne cessait de se glorifier de son action et d'en faire hommage à Dieu.

Les trois Ulémas furent condamnés à avoir la tête tranchée. La commission militaire qui était présidée par le géné-

ral Reynier, pour décourager toute autre tentative criminelle, ordonna que l'assassin aurait d'abord le poing brûlé et qu'il serait ensuite empalé. Son corps, abandonné sur l'échafaud, devait servir de pâture aux oiseaux de proie.

L'exécution était fixée au jour des obsèques de la victime.

Depuis le moment que notre infortuné général avait expiré jusqu'à ses funérailles, c'est-à-dire du 14 au 17 juin à midi, le canon de la citadelle de Mokathan ne cessa de tonner de quart d'heure en quart d'heure. Toute la garnison, infanterie, cavalerie, artillerie, précédée de l'état-major général partit de la place Esbekieh pour se diriger vers l'île de Roudah : c'est là que fut déposée dans le silence le plus imposant, la dépouille du héros dont nous pleurions amèrement la perte. Tous les grands fonctionnaires du Caire assistaient à cette lamentable cérémonie, le chagrin peint sur le visage.

En quittant l'île de Roudah qui venait de recevoir le dépôt de tant de gloire, l'armée et tout le cortège vinrent se former en bataille auprès d'un petit calvaire distant d'un mille du Caire. L'assassin y attendait le supplice ainsi que que les trois ulémas.

Soleyman, l'air insolent, semblait jouir de la douleur générale de l'armée française. Les ulémas au contraire, calmes et résignés, inspiraient à tous une pitié secrète : c'étaient de grands et beaux hommes, revêtus de leurs plus beaux habits ; Soleyman, au contraire, chétif et grêle, la figure repoussante, avait de mauvaises guenilles en toile brune sur une chemise blanche.

Après avoir laissé aux troupes tout le temps nécessaire pour bien connaître le principal criminel, et que les trois ulémas eurent demandé à boire à l'exécuteur et qu'ils eurent bu dans une bardagne que celui-ci leur présenta avec respect, Soleyman demanda aussi à boire. L'exécuteur cassa à ses pieds la bardagne où avaient bu les ulémas et prit un vase de terre rempli d'eau ; l'assassin but jusqu'à la dernière goutte. Un chef grec, la terreur des Arabes,

arriva en courant pour lui arracher le vase: mais il était trop tard, tout était bu. Le Grec, hors de lui, brisa le vase à ses pieds et adressa les plus vifs reproches à l'exécuteur; en buvant beaucoup d'eau, Soleyman abrégeait ses souffrances, il mourrait plus tôt, étouffé. Toute cette scène le faisait ironiquement sourire : ce qui redoublait notre rage.

Mais bientôt tout changea. Les ulémas étaient placés à la file, à trois pas l'un de l'autre. L'exécuteur s'approcha successivement de chacun d'eux, leur dit un mot à l'oreille et leur fit une caresse sur la nuque pour les incliner un peu. Cela fait, il tira son cimeterre, et, prompt comme l'éclair, revint au dernier, puis au second, puis au premier: en moins d'une seconde il avait abattu les trois têtes qui furent aussitôt placées sur autant de poteaux pour se trouver à la hauteur de Soleyman qu'on allait embrocher sur un pal. Les trois corps furent jetés sur un bûcher.

Pendant l'exécution, Soleyman n'avait pas sourcillé. Le bourreau vint à lui, lui saisit le poignet droit avec une pince de fer et le maintint sur un brasier ardent qui le brûla jusqu'à l'os, sans que la douleur lui arrachât un seul cri. Comme un bout de sa chemise tombait sur le brasier, il se contenta de dire, par manière de bravade : « Relevez la manche, elle n'a pas été complice de mon « action; il n'est pas juste qu'elle soit punie ».

De temps en temps, il appelait sur lui les bénédictions du grand Allah, pour avoir tué le chef des infidèles.

Le poignet entièrement consumé, comme il insultait l'exécuteur, ses aides et toute l'armée française, il fut couché sur le ventre : on lui fendit l'anus, on introduisit le pal dans la blessure, on l'attacha par les jambes, les cuisses, le corps et les bras: il ne poussa qu'un seul cri. Le pal dressé, Soleyman avait la tête à hauteur de celles des ulémans, à 15 pouces de distance.

Au-dessous du pal de Soleyman flottait un drapeau de serge noire en forme de flamme: c'était un signe de mort.

L'exécution terminée, les troupes reprirent le chemin

du Caire. Elles s'ébranlèrent au milieu des imprécations de l'assassin, qui, le visage tourné vers la ville, mêlait aux cris de rage contre les Français ses adorations à Allah. Il devait vivre cinq heures encore.

Le farouche dévouement qu'il montra au grand vizir avait pour principe l'espérance qu'il délivrerait son père, marchand de beurre d'Alep, enfermé dans la prison comme débiteur insolvable. En s'offrant au vizir pour être l'instrument de ses desseins, il posa pour première condition la mise en liberté de son père et le payement de toutes ses dettes : le vizir y consentit. Cette explication atténue, sans la justifier, l'énormité de son crime ; depuis lors, du reste, il est devenu un saint musulman.

Ayant assisté à l'exécution, je garantis tous les détails que je donne. J'ajouterai que, quatre mois plus tard, j'allai voir le calvaire, où Soleyman restait encore sur son pal. La pointe avait déchiré les entrailles et percé l'épaule gauche qu'elle dépassait d'un pied environ. Le corps était desséché, non putréfié, et n'avait nullement été mangé par les oiseaux de proie.

Quant aux têtes des ulémas, on les avait enlevées le lendemain du supplice, pour les rendre à leurs familles [1].

1. Sur l'assassinat de Kléber, consulter *Recueil des pièces relatives à la procédure de l'assassin de Kléber*, Le Caire, an VIII, in-4. — D'après Nakoula (p. 220), ce fut Ahmed-aga, le chef des janissaires de Jérusalem, qui décida Soleyman à tuer Kléber. Ce fut devant le château d'El-Mani, sur une colline, que les exécutions eurent lieu (Nakoula, p. 226). On trouve dans le second tome (p. 262) du *Tableau de l'Égypte pendant le séjour de l'armée française...*, par A(ntoine) G(alland), membre de la commission des sciences et arts séant au Caire (Paris, Cerioux, an XI, 2 vol. in-12) le procès-verbal des divers interrogatoires de Soleyman.

XX

Juin 1800–mars 1801.

LA FIN DE LA DOMINATION FRANÇAISE EN ÉGYPTE

Le vœu de l'armée appelait le général Reynier au commandement en chef: mais ce fut Menou [1] qui le prit en qualité de plus ancien divisionnaire.

Ce général à qui l'armée rendait d'ailleurs justice pour son esprit et sa bravoure, s'était fait mahométan pour com-

1. Jean-François baron de Menou, né en 1750 à Boussay de Loches, appartenait à une très ancienne famille du Perche : Jean, sire de Menou, était chevalier au XIe siècle. Le 5 décembre 1787, Menou était nommé maréchal de camp ; en 1789, il représentait, avec le duc d'Aiguillon, la noblesse de Touraine aux États-généraux ; il se réunit avec lui au Tiers-État, siégea à la gauche, au *camp des Tartares* et se fit remarquer par son animosité contre les Parlements. En 1790 et 1791, il prit une part active aux travaux législatifs. Nommé général, il commanda en Vendée, où il se fit remarquer par sa bravoure en combattant Henri de la Rochejaquelin, et à Paris en 1792 et en 1795. — Après les événements d'Égypte, Menou fut gouverneur du Piémont, puis de Venise : il mourut le 13 août 1810. — Menou ferma la mosquée d'El-Azhar, termina les forts du Caire, détruisit la célèbre mosquée de Hakim-Biemzillah, près de la porte de la Victoire, et relâcha Séid-Ahmed que Kléber avait emprisonné (Nakoula, p. 228). Les Égyptiens savaient quelle piètre estime il inspirait à l'armée. Qu'on en juge par ce passage de Nakoula (p. 244-45) : « Le général Lanusse, laissant échapper les soupirs d'un cœur atteint par la flèche homicide, lui répondit en ces termes : « O général, tu nous as jetés dans l'océan de la mort par ton mauvais jugement, ton orgueil et ta vanité. Jamais un homme comme toi n'aurait dû commander en chef les armées françaises et les guider dans les combats meurtriers ; tu n'étais bon qu'à diriger les cuisines de la république. » — Abdurrahman parle avec détail (p. 194) des dissentiments de Reynier et de Menou. — Reynier rapporte (*Mémoires*, p. 90-91) que Menou lui offrit le commandement intérimaire de l'armée. — (Cf. sur Menou, la notice de Mortimer-Ternaux, *La Terreur*, II, 488-490).

plaire à Bonaparte qui voulait avec le temps, en faire le chérif de la Mecque. Il prit le nom d'Abdallah, traduction turque du mot Jacques et signa ainsi tous ses ordres du jour; ce qui entretenait la gaieté de nos hommes. Tous les jours à l'appel du pansage, dans l'après-midi, les hussards venaient écouter le même préambule :

« Il n'y a de Dieu que Dieu et Mahomet est son prophète,
« A tous, grands et petits, riches et pauvres, jeunes et vieux... »

Puis venait l'ordre du jour, ordinairement interminable : après quoi, on rompait le cercle par compagnie et les hussards se demandaient en riant : « Qui va là ? » — « Abdallah ! » répondait l'autre, et l'on riait de plus belle et les gambades de recommencer.

Menou espérait peut-être amener peu à peu ses troupes à suivre son exemple pour se rendre favorables les populations du pays : projet absurde avec des soldats chrétiens comme nous, mais qui lui conciliait la faveur des Égyptiens.

Leur fanatisme était bien moins grand contre nous; ils s'attendaient d'un jour à l'autre à nous voir circoncire.

Dans leur joie de cet événement, ils disaient : « Dieu a « voulu que l'armée française vainquit à Héliopolis, les « Turcs, les Mameluks et les populations qui s'étaient « jointes à eux. Ce fut un secret de sa providence qui permit « que, quelques mois plus tard, Kléber, leur vainqueur, fût « poignardé par un fidèle croyant et remplacé à la tête de « l'armée par Abdallah Jacques Menou, ce prédestiné de « Mahomet, qui lui fera abjurer la religion du Christ, après « l'avoir éclairée sur la sublimité de la religion du Prophète « et sa supériorité sur celle de Jésus ».

Mais les innovations que Menou introduisit dans toutes les branches de l'administration, mécontentèrent l'armée; on eût dit qu'il voulait censurer les actes de son prédécesseur. Cette imprudence justifia jusqu'à un certain point les préventions défavorables qui ne tardèrent pas à s'élever de

toutes parts contre lui. En cherchant à se faire des partisans prêts à embrasser sa ridicule croyance, en distribuant par pur caprice de l'avancement et des faveurs, en affectant à tout moment de rabaisser Kléber dont le nom était l'idole de l'armée, ne se doutait-il pas qu'il faisait naître un véritable schisme [1] parmi ses troupes : ne comprenait-il pas que rompre cette admirable union, cette confraternité d'armes cimentée par tant de combats, c'était être fou ou coupable ?

L'armée eut ses « Klébertistes » et ses « Menoutistes », les uns favorisés, les autres poursuivis par Abdallah : il insinuait dans sa correspondance avec le premier consul, que les partisans de Kléber, ceux qui le regrettaient et honoraient sa mémoire étaient les ennemis du gouvernement et de Bonaparte lui-même. Cette atroce calomnie devait avoir une grande influence sur l'esprit prévenu de Napoléon.

En attendant, par ces imprudences, Menou affaiblissait tous les jours son autorité et affaiblissait par là-même notre situation en Égypte.

1. D'après Reynier, mal disposé pour Menou, mais qui s'efforce d'être impartial, Menou chercha d'abord à se concilier les esprits, mais il mécontenta bientôt tout le monde par ses incessantes tracasseries. Il voulut se créer un parti parmi les officiers : ce fut le *parti coloniste* qui demandait la conservation de l'Égypte ; le *parti anti-coloniste* voulait l'abandon (*Mémoires*, p. 92). Afin de se concilier la troupe, il créa une commission chargée de surveiller la fabrication du pain. En même temps, il négociait avec les Anglais qui voulaient revenir à la convention d'El-Arisch ; supprimait le camp volant de Rahmanieh. La destitution du général Damas, chef d'état-major sous Kléber, lui aliéna les généraux, qui, par l'intermédiaire de Reynier et de Friant, lui demandèrent des explications ; ce fut alors que, pour balancer l'influence des opposants, il nomma six généraux de brigade (thermidor-fructidor) (*Mémoires* de Reynier, p. 103-104). En fructidor, il voulut réorganiser l'administration de l'Égypte. L'arrêté du 5 fructidor régularisa le droit d'investiture des cheiks, les enleva à la surveillance des commandants de province, les plaça sous les ordres du payeur général et sous celle d'inspecteurs turcs et d'un *directeur général et comptable des revenus de l'Égypte* (Estève, nommé le 12 fructidor) (p. 108). Le 15 fructidor, le *conseil administratif* fut remplacé par un *conseil privé* (109) ; une ligne de douane fut établie à la frontière du Saïd ; ... le cheik El-Mohdi se plaignit qu'un général musulman le forçât de regretter un général chrétien. Le 6 brumaire, pour la seconde fois, les généraux adressèrent des remontrances à leur chef ; mais le 15, celui-ci apprenait qu'il était confirmé par Bonaparte (p. 130-137).

La tâche qu'il avait à remplir était cependant bien autrement facile que celle de ses prédécesseurs. L'état de l'armée était excellent; grâce aux nombreux établissements sanitaires établis de toutes parts, la peste n'avait pas reparu, alors que les autres années elle avait exercé tant de ravages. Tout était soumis et tranquille à l'intérieur du pays. S'il était dû encore quelques mois de solde aux troupes et une partie des avances à l'administration, il y avait en caisse de quoi rembourser cette dette.

Les troupes étaient parfaitement habillées et équipées; la cavalerie admirablement montée; l'artillerie très bien attelée; le corps des dromadaires au complet.

Les hôpitaux organisés de la façon la plus heureuse ne renfermaient qu'un très petit nombre de malades; les subsistances de l'armée mobile étaient assurées; les places fortes approvisionnées; les transports assurés par un parc de 500 chameaux.

En même temps, l'artillerie et le génie exécutaient de grands travaux pour la défense des places et l'établissement des arsenaux, tandis que, au milieu du Caire, d'Alexandrie ou de Rosette, on voyait déjà s'élever des manufactures produisant les objets de première nécessité.

La paix régnait partout, trois ans après que nous avions battu les Mameluks. Un jour nous reçûmes une cordiale invitation des généraux Reynier, Belliard, Lagrange et quelques autres; ils nous invitaient à partir le lendemain, avec eux, en caravane, pour visiter les Pyramides; je ne les avais pas revues depuis la bataille. Tout le monde accepta avec empressement; le lendemain, il ne manquait personne à l'appel.

Arrivés sur l'emplacement de la grande pyramide et à cent pas du sphynx, on dressa les tentes et l'on s'y garda militairement, pour ne pas être troublé par les Arabes Bédouins.

Après un repos d'une demi-heure, durant lequel chacun mangea un morceau sur le pouce en buvant un verre de vin de Roussillon, on examina de près la face sud

de la pyramide, la seule ouverte et qui parût accessible jusqu'au sommet. Tous alors, généraux, officiers et ..... trois dames charmantes qui nous ont accompagnés, nous commençons à la fois, stimulés les uns par les autres, l'ascension de la Pyramide; elle était fort pénible, car les enjambées successives étaient de vingt-huit à trente pouces de haut. Jeune et leste, je distançai bientôt tous ceux qui montaient par le même côté que moi, et j'arrivai sur le sommet en même temps que les généraux Reynier, Belliard, Lagrange, avec M[mes] Verdier et Sauvage; ils étaient venus par la face nord. Nous échangeons force compliments; bientôt arrivent de tous côtés les visiteurs; nous nous comptons : on est trente-neuf dont cinq jeunes et jolies femmes.

Du sommet de la pyramide, on découvre une vaste étendue de pays, on jouit du spectacle le plus imposant que l'on puisse rêver. A l'occident, la vue plonge dans l'immensité du désert, aride et nu, tandis que vers l'orient, la fertile vallée du fleuve avec sa végétation riante se déroule sous le regard. Les hommes qu'on aperçoit, comparés à l'énormité masssive de la montagne de pierre semblent ramper à ses pieds comme des insectes; il en est de même quand on les observe du sol montant vers le sommet; on croirait voir des mites qui s'agitent.

Tout autour s'élèvent d'autres pyramides, l'une dite : « le Céphrennes » est encore recouverte à environ cent-cinquante pieds du sommet d'un granit rouge, lisse et poli comme une glace, impossible à franchir; une autre moins élevée s'appelle « le Mycerinus » [1]; enfin on en compte trente-cinq ou trente-six environ de grandeur plus minime et de formes diverses, sur une étendue de seize lieues, en remontant vers l'Égypte supérieure, du côté de Fayoum et de Beni-Souef.

Depuis plus de deux heures, j'admirais ce grand spec-

1. Les Pyramides furent visitées d'abord par l'Institut, protégé par une escorte de 200 hommes (Norry, *Relation*, p. 42). — Consulter aussi le récit de Miot (*Mémoires*, p. 100). — Wilson, I, 231-238. — Savary (*Mémoires*, I, 91-93). — On sait que les pyramides étaient des tombes royales.

tacle, quand je m'aperçus qu'à l'exception de trois camarades, tout le monde était descendu, les uns, après avoir gravé leurs noms, sans parler de ceux de nos deux voyageuses, avec un ciseau et un marteau, les autres, avec le regret de n'y avoir pas songé. Comme j'étais de ces derniers, je me promis bien de revenir bientôt pour satisfaire mon envie.

Cependant j'étais arrivé sur le sol : les provisions s'étaient confondues ; on s'était assis sur le sable, en rond, près du sphynx. On y dîna gaiement, cordialement, de bon appétit ; après quoi on porta les toasts : le brave Reynier, à l'armée d'Égypte : le général Belliard, au premier consul ; le général Lagrange à la mémoire de l'immortel Kléber, vainqueur au Mont-Thabor et à Héliopolis, que le lâche Yousouf avait trouvé plus facile d'assassiner que de vaincre ; un chef de demi-brigade à l'union sainte et constante de tous les corps de l'armée d'Égypte appelée à de si hautes destinées ; mon colonel enfin aux dames françaises en Égypte et particulièrement à celles qui venaient d'escalader la grande pyramide. Ce dernier toast fut accueilli par un tonnerre d'applaudissements.

Lorsque chacun se fut levé, nous voulûmes, au nombre d'une vingtaine d'officiers, la plupart du 7e régiment de hussards, visiter l'intérieur de la grande pyramide, que Bonaparte lui-même avait eu le regret de ne pouvoir parcourir. Quelques personnes de notre caravane qui ne s'étaient pas senti le jarret assez fort pour monter jusqu'au sommet avaient voulu au moins en visiter l'intérieur ; mais après avoir franchi environ cent-trente pieds à travers des décombres, pour arriver à l'ouverture de ces pyramides, leur courage faillit ; ils reparurent à l'entrée du couloir, pâles comme des spectres, avec leurs torches allumées à la main. On plaisanta beaucoup ces messieurs dont aucun n'était militaire ; c'était des employés, des administrateurs, des *riz-pain-sel* enfin.

Pour nous, nous pénétrons dans la pyramide par un couloir assez rapide, large de trois à quatre pieds, dont le parquet en marbre blanc a ça et là des rainures verticales

pour empêcher de glisser, et un petit parapet sur chaque côté de ces couloirs à hauteur d'appui. Nous marchons ainsi, à la file les uns des autres, nos torches à la main.

A cent pas environ de l'entrée et à droite, on découvre un trou circulaire ou puits dans la direction du sphynx, et l'on conjecture que c'est par ce puits que les prêtres de Memphis, après y être descendus, pénétrèrent par un couloir souterrain et des gradins pratiqués dans l'intérieur du colosse, jusqu'à hauteur de la tête pour y faire entendre au peuple les oracles [1].

A mesure qu'on descend le couloir, une admirable maçonnerie se découvre et s'élève toujours plus majestueusement; mais une infinité de chauves-souris, grosses comme des poules, qui y ont élu domicile depuis tant de siècles, et dont les générations s'y succèdent sans cesse, se montrent assez vivement contrariées de notre venue. Leurs cris aigus, lorsqu'elles nous rasent rapidement le visage du bout de leurs ailes, font diversion au silence et à la monotonie de notre marche.

Arrivés de cette manière au centre présumé de la pyramide, nous nous trouvons arrêtés presque tout à coup par un mur perpendiculaire, qui en remplit tout l'intérieur ; il est admirablement conservé, grâce à la dureté du ciment qui se lie partout à la pierre. Comme bien on pense, nous ne pouvions nous arrêter là. Après nous être bien orientés, nous découvrons enfin à la base de la muraille une ouverture qui a trente pouces de large sur vingt-deux de haut. On y passe à la file, en rampant sur le ventre; mais, à peine a-t-on franchi cet obstacle qu'on en trouve un autre bien autrement difficile : c'est un énorme bloc de granit rouge, haut de douze pieds et très lisse, qui remplit exactement la largeur d'un autre couloir ascendant, dont la direction paraît être à gauche.

1. A l'extrémité septentrionale du plateau libyque qui borde le Nil à l'ouest, un roi inconnu, peut-être antérieur à Menès, avait fait tailler dans le roc un sphinx énorme, symbole d'Harmakhis, le soleil levant. La tête du sphinx avait $8^{m},55$ au temps de Norry (*Relation*, p. 44).

Après nous être aidés mutuellement à escalader ce bloc, nous nous trouvons dans ce couloir ascendant donnant à gauche, comme nous l'avons présumé. Après maintes sinuosités, ce couloir nous mène à l'entrée d'une chambre sans porte où nous pénétrons aussitôt. Elle a vingt pieds de long sur chaque côté et huit de haut : muraille, plafond, parquet, tout est de granit rouge. C'est la chambre du roi Chéops, avec le sarcophage de ce prince à droite de l'entrée, adossé à la muraille, mais découvert, renfermant seulement de la poussière brune tirant sur le noir, grainettée, assez semblable à du mauvais tabac haché, mais sans odeur aucune : le couvercle verticalement cassé en deux est appuyé à la muraille, tout près du sarcophage.

Après être sortis de la chambre du Roi et nous être dirigés par plusieurs circuits descendants du côté opposé à celui par lequel nous sommes venus, nous arrivons à la chambre dite de la Reine. Cette chambre en maçonnerie seulement, était voûtée et sentait mauvais.

Là finit notre excursion : nous l'aurions sans doute poussée plus loin encore ; mais nos flambeaux tiraient à leur fin et nous laissaient tout juste le temps nécessaire pour gagner la sortie. Privés d'air depuis trois heures, en revoyant la lumière éclatante du jour, nous vîmes que nous étions blêmes.

D'autres visiteurs, après nous avoir entendu raconter ce que nous venions de voir, nous succédèrent aussitôt : dans le nombre se trouvaient les généraux Reynier, Belliard et Lagrange, mais point de dames. Ils n'en virent pas plus que nous et restèrent à peu près le même temps.

A six heures et demie, on chargea les tentes et toutes les cuisines sur les chameaux ; on revint en chantant, en faisant des folies pendant la route, jusqu'au Caire, où l'on arriva à huit heures du soir. Il y a, je pense, la même distance du Caire aux Pyramides que de Naples au pied du Vésuve.

Le général Menou avait eu des détails sur la caravane qu'on venait de faire aux Pyramides et sur ce qu'on avait

découvert dans l'intérieur de celle de Chéops. Sur l'avis de quelques membres de l'Institut d'Égypte, il envoya le lendemain un capitaine du bataillon des sapeurs, avec des sous-officiers et ouvriers du génie, sur l'emplacement des Pyramides, pour démolir la plus petite d'entre elles, sous la protection d'un détachement de 200 hommes : il espérait trouver le secret de la communication de ces pyramides entre elles.

C'était le capitaine Rigoulet du 75e qui commandait ce détachement; il vint me prévenir la veille de son départ: je fus ravi de cette nouvelle, qui s'accordait fort bien avec le projet que j'avais formé de revenir avec ciseau et marteau pour graver mon nom sur la pierre. — Cinq jours après, je me rendis aux Pyramides avec deux de mes camarades et le brave Louis Pisler, adjudant au 7e régiment de hussards, mon compatriote ; nous gravâmes chacun nos noms, prénoms, lieu de naissance, grade, le numéro de notre régiment, notre arme et la date.

Cela fait, on dîna sur le sommet de la pyramide, de ce qu'on avait apporté du Caire : poulets, moutons rôtis et deux bouteilles de vin de Roussillon. Le premier consul et la mémoire de Kléber y furent l'objet des premiers toasts : la victoire des Pyramides vint après, et, pendant que mon domestique, le petit nègre de Darfour, âgé de sept ans, que j'avais pris dans la caravane de Beni-Adin, préparait le café sur un feu de feuilles de palmier dont il s'était pourvu, on admira le vaste panorama dont notre pyramide paraissait être le centre.

La plate-forme, de plus de dix-huit pieds carrés, est irrégulière ; elle est due à la destruction de trois ou quatre assises qui formaient la pointe et qui encombrent de leurs débris l'espace compris depuis le sol jusqu'à l'entrée. Elle a deux cent huit assises de vingt pouces six lignes chacune, sept cent vingt-huit pieds de longueur à sa base et environ quatre cent-cinquante pieds de hauteur perpendiculaire.

Comme des écoliers, nous nous amusâmes à jeter des pierres de toute la force dont nous étions capables, depuis

le sommet de la pyramide, mais elles ne dépassaient guère les deux tiers de l'espace pour arriver à la base. Ensuite, on tira des coups de fusil et de pistolet contre la pyramide Cephrennes, la seconde en hauteur — elle a quatre cents pieds d'élévation ; — elle paraissait assez rapprochée : cependant les balles n'en atteignaient pas le corps. Elle a cependant environ six cent-soixante pieds de longueur à sa base et quatre cents pieds de hauteur perpendiculaire. La troisième pyramide principale a deux cent-quatre-vingts pieds de longueur à sa base et cent soixante-cinq pieds de hauteur perpendiculaire.

On monte et l'on descend la grande pyramide sur toutes ses faces et sans le moindre danger. Les assises de pierre dont elle est formée sont comme des gradins disposés sur la largeur de toutes ses faces qu'on escalade successivement et d'où l'on descend en sautant de l'une sur l'autre : seulement ce dernier exercice laisse pendant quelques heures une lassitude dans les cuisses, pareille à celle que l'on ressent après qu'on a été quelque temps sans faire des armes.

A peine descendus de la pyramide de Chéops, mes camarades et moi, nous fûmes conduits par le capitaine Rigoulet vers un trou découvert depuis deux jours seulement par ses soldats : s'ennuyant passablement à ne rien faire, n'apercevant même pas le plus petit voleur bédouin venir faire quelque diversion à leur « *far niente* », ils fouillaient le sable avec la pointe de leurs baïonnettes pour y trouver des agates, singeant en cela les savants de l'Institut qui cassaient des pierres en parcourant les déserts de la Haute-Égypte, sous la protection de la division Desaix.

— « Ce trou était bouché, dit le capitaine Rigoulet, par « un rocher de forme assez bizarre qui dépassait de neuf « pouces la surface du sable et qui ne paraissait nullement « tenir au sol comme un rocher ordinaire.

« Sous ce rocher, se dirent entre eux les soldats, il y a « sûrement un trésor de caché, car il bouche un trou ; « nous l'avons bien senti avec la pointe de nos baïonnettes ; « retournons-y avec les baguettes de nos fusils qui nous

« permettront de sonder plus profondément, mais il faut « que nous soyons tout au moins cinquante pour le détour- « ner un peu.

« Mes soldats, continua le capitaine, me donnèrent avis « de leur découverte : c'était une vive curiosité qu'ils vou- « laient satisfaire, et ce trou était à peine à dix minutes de « la pyramide et du sphynx : je leur accordai volontiers la « permission qu'ils me demandaient et j'eus la curiosité de « les accompagner.

« Après avoir jugé par moi-même qu'effectivement il y « avait du vide sous cette énorme pierre, j'en prévins le « capitaine du génie qui s'y transporta avec le lieutenant de « sapeurs et une vingtaine de travailleurs.

« L'enlèvement de cette pierre ne fut ni long ni difficile. « Elle recouvrait une cavité ayant la forme d'un long « puits, où l'on jeta aussitôt quelques cailloux pour en « apprécier la profondeur qu'on jugea considérable. Cette « découverte excita vivement la curiosité ; on voulait savoir « ce qu'il y avait au fond de ce trou qu'on avait sondé, « qui avait marqué cent-quarante pieds de profondeur per- « pendiculaire sur un fond sec, avec une circonférence de « trente-six pieds.

« On façonna aussitôt deux forts palmiers qu'on fixa en « croix sur cette ouverture et on fit un fort rondeau avec « quelques fortes planches des brouettes des sapeurs. Ceci « fait, le sergent de sapeurs, après avoir obtenu d'y des- « cendre le premier, se munit d'une lanterne et de deux « chandelles, dont une était allumée, d'un briquet, d'une « pierre à feu et d'amadou, et arrive sans le moindre acci- « dent au fond, tout en observant, en descendant, que les « parois de ce puits sont, sur toute sa circonférence bien « unies et sans aucune maçonnerie.

« Après vingt minutes d'attente, le sergent qui s'était « placé dans le rondeau, agita la corde pour remonter et « reparut quelques minutes après à l'orifice, avec un air « satisfait : il rendit compte à haute voix de sa décou- « verte.

« Au sud de ce trou, dit-il, se présente une galerie qui a « environ cent pieds de long, vingt-cinq de large, haute « d'environ huit pieds. Ses murailles et le plafond sont en « terre, comme l'intérieur du puits ; mais, dans ces parois « sont pratiqués d'innombrables trous dans lesquels se « trouvent des pots de grès renfermant des ibis, de becs « d'oiseaux et des onglons.

« Sur le sol de cette galerie sont rangés dans une symé- « trie parfaite sur deux lignes parallèles, des cercueils en « pierre longs de six pieds, à la distance d'un pied l'un de « l'autre, dans lesquels se trouve une matière noire gréne- « lée. Ces cercueils sont tous découverts, sont larges de « trois pieds, y compris l'épaisseur de la pierre qui a quatre « pouces, éloignés de trois pieds des parois de la muraille « et hauts de vingt-deux pouces. L'intervalle qui règne « dans toute la longueur de cette galerie est d'environ treize « pieds ; quatorze cercueils existent sur chaque côté.

« Il y a d'autres galeries, dit le sergent, mais je n'ai « pas voulu les parcourir avant de revenir vous rendre « compte de ma première découverte.

« Le capitaine de génie descendit en compagnie de ce « sergent et, après avoir reconnu la vérité de son rapport « il explora le souterrain où il reconnut deux galeries sem- « blables en tout à la première, dans la direction du nord- « ouest.

« Des sous-officiers et soldats de mon détachement, le « lieutenant de sapeurs et quelques soldats du génie y des- « cendirent successivement, mais se bornèrent à visiter la « première galerie.

« Quant à moi, j'attendais, pour visiter ce souterrain, « que vous fussiez revenu des Pyramides. »

Et nous descendîmes ensemble dans la nécropole, où Louis Pisler, mon compatriote et mon petit nègre Pélim vinrent bientôt nous rejoindre : sans perte de temps nous explorâmes pendant plus de deux heures ces immenses catacombes, aussi anciennes que le monde, dont on n'avait jusqu'alors que soupçonné l'existence, auxquelles on

donnait le nom de Babylone[1] ou de l'ancienne Memphis.

Nous reconnûmes successivement ensemble quatorze galeries d'égale longueur et proportion, au sud, au nord, à l'est et à l'ouest, toutes uniformément occupées par vingt-huit grands cercueils découverts, rangés avec la même symétrie, contenant au fond une poussière brune-noire grenelée sans aucune odeur, en tout pareille à celle que nous avions trouvée dans le cercueil du roi Chéops.

On se confirma dans la pensée que ces galeries devaient être en grand nombre et devaient s'étendre dans la direction de Fayoum et de Beni-souef où se voient trente-cinq à trente-six pyramides et que c'était là que se trouvait le berceau de la mythologie. Le Styx, qui n'est autre chose que le canal Ioussouf, sépare, près de Beni-souef la demeure des vivants de celle des morts. La Sibylle rend ses oracles comme le faisaient les prêtres de Memphis, s'introduisant par le puits de la grande pyramide et par un couloir dans le corps du sphynx.

Comme sur la pyramide, nous nous inscrivîmes sur le plafond d'entrée de la première galerie, mais avec nos flambeaux seulement, en y mentionnant en lettres noires la découverte des quatorze galeries.

1. Babylone (Ha-ben-ben) était une ville située sur le Nil, dont le nom égyptien signifiait la *demeure du Phénix*. Les Grecs racontaient qu'elle avait été fondée par des captifs babyloniens. « On dit que ceux des prisonniers de Sésostris qui étaient Babyloniens se révoltèrent contre le roi, incapables qu'ils étaient de supporter plus longtemps les travaux auxquels on les soumettait. Ils s'emparèrent d'une position très forte qui domine le fleuve, livrèrent divers combats aux Égyptiens et gâtèrent tout le pays environnant ; à la fin, quand on leur eut accordé l'impunité, ils colonisèrent la place et l'appelèrent Babylone, du nom de leur patrie. » Semblable légende courait sur l'origine de la ville voisine Troia (Trouvou). Cf. Diodore, I, 56. — Brugsch, *Zeitschrift*, 1867, p. 89. Memphis fut la capitale de l'Égypte de la IVe à la VIIIe dynastie : elle était consacrée à Ptah comme Thèbes à Ammon ; Menès qui l'avait fondée avait élevé un grand temple à ce dieu (Hérodote, II, 99) ; Têta jeta les fondations d'un grand palais (Manéthon, édit. Unger, p. 79) ; Khouwou, Khâvrâ, Menkéra, les constructeurs des Pyramides, y résidèrent ; Ases-ka-w éleva le portique méridional du temple de Ptah (Hérodote, II, 136. — Diodore, I, 94) et Psammétik les propylées orientales (Hérodote, II, 160. — Diodore, I, 67) : Ahmès et Ramsès II l'avaient également embellie.

Les savants, les officiers, les administrateurs arrivèrent tous les jours du Caire pour visiter les Pyramides et les catacombes de Babylone.

Peu de temps après, parut l'expédition anglaise[1], qui, par l'incroyable impéritie de Menou, réussit à nous arracher l'Égypte. Je me rappelle qu'à la bataille d'Alexandrie (21 mars 1801), détaché avec le 4e escadron du 7e régiment de hussards, dès le commencement de l'action, j'observais l'ennemi et l'excitais par l'audacieuse provocation et les coups de feu de mes tirailleurs à descendre de son camp dans la plaine. La cavalerie anglaise (26e de dragons) était surtout le point de mire de mes tirailleurs ; mais ces dragons ne s'en émurent nullement, leur contenance était imperturbable.

Ennuyé probablement de ces provocations, le général Hutchinson fit descendre un bataillon qui, longeant la digue qui sépare le lac Maréotis du lac Mahadieh et marchant en colonne par section sur cette digue, me parut offrir une bonne capture. Et, comme la surface du lac Maréotis offrait dans cette saison une riche et fraîche verdure, je ne soupçonnai pas que le fond en était vaseux et impossible à franchir. Aussi, après avoir vu que ce bataillon ennemi me dépassait sur ma droite, je m'abandonnai tête baissée sur lui à travers le lac Mareotis ; mais, je n'étais pas arrivé au milieu de ce lac que mon cheval et ceux des hussards qui étaient à la tête de mon détachement s'embourbèrent jusqu'au poitrail, ce qui causa une grande hilarité dans le camp anglais : il tira une centaine de coups de fusil sur mes hommes qui eurent seulement trois blessés, sans parler de quelques chevaux atteints.

Je me retirai de ce mauvais pas avec quelques hommes embourbés ; puis je revins avec eux retirer mon cheval et d'autres encore sous les coups de fusil des Anglais, et à leur barbe je bus dans une bouteille d'eau de vie du Languedoc

1. Le récit que donne Desvernois de la campagne anglaise reproduit presque mot pour mot le texte de Reynier : pour alléger ce volume, nous l'avons supprimé. Consulter l'introduction.

que j'avais achetée la veille à Alexandrie et qui était restée dans une poche de la petite besace arabe que j'avais fixée à la palette de ma selle.

La bataille perdue, mon régiment fit retraite sur le Caire et fut compris dans la capitulation que signa le général Belliard[1] le 27 juin. Comme il était convenu, les Anglais nous transportèrent à Toulon. En arrivant, nous apprîmes que la paix venait venait d'être conclue [à Amiens, 25 mars 1802].

2. Le 24 floréal, Belliard, renforcé par Lagrange, laisse la garde du Caire et des 900 malades qui s'y trouvent au général Almeiras, avec 1,300 hommes. Il part le 25 avec 4,500 fantassins, 900 cavaliers, 24 canons ; couche à El Menayer et rencontre les Turcs, le lendemain 26, à El Zouameh (Reynier, p. 254-256). — Mourad s'apprêtait lentement à aller le rejoindre — il savait qu'il ne pouvait se fier aux Turcs, mais voulait voir les événements — lorsqu'il mourut le 2 floréal (Reynier, p. 261-263).


MÉDITERRANÉE
SYRIE
Jaffa
Jerusalem
Rosette
Aboukir
Alexandrie
Damiette
Damanhour
Delta du Nil
BAHIREH
Belbeis
Heliopolis
el Arisch
ARABIE
Boulacq
Gizeh
les Pyramides
LE CAIRE
Suez
Presqu'ile du Sinai
Akabe
Plaine de la Vache
Medinet el Fayoum
Beni Souef
Plaine du Chat
Golfe de Suez
M. SINAI
Petite Oasis
Benê Adi
Syout
Tahta
Zouaguy
Grande Oasis
Girgeh
Samanhout
Keneh
El Byr
Kosseir
Ruines de Thèbes
Vallée de la Tuilah
el Bar
MER ROUGE
SAID
Esneh
Edfou
1re Cataracte
I. de Philae
Syène (Assouan)
Esquisse des environs
de la place d'Esbekyeh au Caire
au moment d'Heliopolis
(d'après la Revue d'Égypte du 1er Octobre 1895)
Ft Sulkowsky
Bab el Chergyeh
Maisons brulées
Quartier Copte
Place Esbekyeh
Etat major
Cheik el Bekri
Reynier
Maisons brulées
Quartr général
de Boulacq
Ft Camin
Cavalerie
Division Friant
CARTE DE L'ÉGYPTE
pour servir
À L'HISTOIRE DE L'EXPÉDITION
1798-1801

TROISIÈME PARTIE

NAPLES

I

Octobre 1801-juin 1804.

LA PAIX

Le 7e régiment de hussards revint en France avec un effectif de 254 hommes, officiers compris. Il avait perdu 508 hommes dans la guerre que l'armée française avait faite pendant quatre campagnes environ, tant en Égypte qu'en Syrie.

Le capitaine qui avait été chargé pendant les campagnes de l'Égypte de l'administration, habillement, équipement, harnachement et armement du régiment mourut de la peste dans la rade de Pomègue. J'avais toujours refusé d'accepter ces fonctions pendant la guerre ; mais la paix générale étant conclue, je cédai aux pressantes instances de mon ami, le colonel Detrez et consentis à remplir ces laborieuses fonctions.

Le repos et ce genre d'occupations altérèrent ma santé déjà compromise ; mais ma jeunesse et ma bonne constitution surmontèrent le mal ; et, pour faire diversion à mes habitudes sédentaires, je me mariai, le 11 mai 1802, à Nîmes, avec Mlle Anne Henriette Florans de Spinelli ; et cette union, qui date de quarante-deux ans déjà, n'a cessé de faire le bonheur de mon existence.

Après huit mois de résidence à Nîmes, mon régiment

rejoint par son escadron complémentaire resté en Europe partit pour se rendre en quartier à Troyes. Il y resta onze mois, puis, fut envoyé à Saumur.

On venait alors de recommencer la guerre contre les Anglais [1], dans le courant de mai 1803. Le premier consul reprit avec plus de vigueur que jamais les immenses préparatifs qu'il avait faits avant la paix générale, pour porter une formidable armée en Angleterre et en faire la conquête [2]. Mon régiment, désigné pour faire partie des troupes qui devaient opérer la descente, alla occuper des cantonnements sur les côtes de l'Océan, à Paimbeuf, Bourgneuf, Guérande, la Plaine, le Croisic, etc. : officiers et simples hussards, nous étions tous exercés au tir du canon.

En allant de Nîmes à Troyes, je m'arrêtai quelques jours à Lyon pour voir et apprécier la conduite, l'instruction, les aptitudes de mes jeunes frères. Je leur présentai ma jeune épouse, et me rendis à Lons-le-Saulnier auprès de ma bonne mère, qui accabla d'amitiés mon Henriette : après quoi j'allai avec elle au tombeau de mon excellent père pour y prier et y pleurer ensemble.

Hippolyte mon frère, venait de tirer au sort et désirait beaucoup entrer dans mon régiment : mais il était d'une complexion délicate, petit de taille, et on lui avait assigné un corps d'infanterie. Une faveur du capitaine de recrutement, qui me connaissait, le fit néanmoins pousser dans mon régiment, à ma grande joie ; et, dix mois après, mon colonel ayant reçu cinq congés de grâce, en réserva un pour Hippolyte qui se rendit à Nîmes, entra dans les Postes, et prit sa retraite en 1841 [3].

1. Bonaparte leur reprochait de n'avoir pas évacué Malte, ainsi qu'ils l'avaient formellement promis. Ils lui reprochaient l'annexion du Piémont et de l'île d'Elbe (septembre 1802), son intervention en Hollande et en Suisse, surtout l'expédition de Saint-Domingue : c'était la preuve que la France n'abdiquait pas ses prétentions de puissance maritime et coloniale.

2. C'est aux trois camps de Boulogne, Ambleteuse, Etaples, que l'expédition fut préparée. — Consulter Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*. XVII : le camp de Boulogne (t. IV, p. 344. — Paris, Furne, 1874).

3. Cf. supra, p. 4.

Augustin le plus jeune de mes frères, était plus grand et plus fort : il devança l'appel, vint à Troyes, s'engagea dans mon régiment, et parvint au grade de capitaine. Le 28 septembre 1813, il reçut à Lützen la croix de la Légion d'honneur, et, nommé chevalier de l'ordre royal des Deux-Siciles, le roi l'envoya auprès de moi en qualité d'aide de camp[1].

Mais, quittons ces souvenirs. Ce n'était pas assez pour Bonaparte d'avoir été nommé consul à vie. Le Tribunat, adulateur du grand homme, émit le vœu de l'élever à la dignité impériale et le Sénat, en corps, présenta à Saint Cloud le sénatus-consulte organique destiné à fixer les formes du nouveau gouvernement impérial : la seule voix de Carnot eut le courage de protester[2],

Le lendemain de l'avénement, l'empereur nomma les maréchaux et les grands dignitaires de l'empire, dont la création était prévue et ordonnée par la constitution ; inutile de rappeler leurs noms : ils sont maintenant bien connus.

Je me rappelle qu'on discuta fort sur les emblêmes qu'il fallait choisir : on en délibérait en présence de Napoléon au Conseil d'État ; ceux-ci proposaient le lion, roi des animaux ; ceux-là, les abeilles d'or des Mérovingiens[3] ;

1. Cf. supra, p. 3, 92. Voici, d'après l'orignal conservé dans ma famille, le texte du décret, le dernier peut-être que signa Murat, roi de Naples :

Joachim Napoléon,
Roi des Deux-Siciles.

Nous avons décrèté et décrètons ce qui suit :

Article 1er.

Le capitaine duvernois (*sic*) est nommé chevalier de notre ordre royal des deux siciles.

Article 2e.

Le grand chancelier de notre ordre est chargé de l'exécution du présent décret.
Naples, 19 mai 1815.

J. Napoléon.

2. Grégoire au Sénat protesta de même, ainsi qu'un juge, Barnabé.

3. Dans le tombeau de Childéric I [456-481], découvert dans l'hospice paroissial de Saint-Brice de Tournai, le 27 mai 1653, on trouva avec cent pièces d'or, deux cent pièces de monnaie, etc... environ trois cents abeilles. —

d'autres, le coq gaulois. « Votre coq, dit Napoléon, vit « sur le fumier et se laisse manger par le renard : je n'en « veux pas. Prenons l'aigle : c'est l'oiseau qui porte la foudre « et qui regarde le soleil en face. Les aigles françaises sau- « ront se faire respecter comme les aigles romaines. »

Le soleil a ses taches, l'empereur Napoléon aura les siennes. Le général Moreau n'avait pas voulu courber la tête devant son pouvoir ; il fut disgrâcié, jugé et exilé[1]. Plus tard, sa fin malheureuse renouvela les regrets que nous lui avions donnés pendant cette inique persécution.

Après cet acte de tyrannie ombrageuse, Napoléon, pour complaire à quelques atroces régicides qui lui avaient mis cependant la couronne impériale sur la tête, fit violer le territoire étranger : il en arracha le dernier et illustre rejeton du grand Condé, l'infortuné duc d'Enghien : il l'immola dans les fossés du donjon de Vincennes[2].

J'allais acquérir bientôt une nouvelle preuve de son injustice et de sa jalousie. Premier consul, il avait fait renfermer sans le moindre appareil le cercueil qui renfermait la dépouille mortelle du héros d'Héliopolis et l'avait fait descendre dans un des caveaux du château d'If. Cette conduite[3] était un outrage, non seulement à la mémoire

Chiflet voyait dans ces abeilles l'emblême favori du prince et en faisait dériver les lys des rois de France [Anastasis, p. 171. — Montfaucon : *les Mon. de la Monarchie*, fr. I., 12]. Sur cette question, consulter Cochet : le tombeau de Childéric I (Paris. Bossange, 1859). IIIe partie, chapitre II,. p. 177 sq.

1. Moreau, né à Morlaix en 1763, prévôt de l'École de droit de Rennes en 1787, général de division en 1794, célèbre par l'habileté de ses retraites, dans la forêt Noire en 1796, dans l'Italie du Nord en 1799, et par sa campagne contre Kray et sa victoire de Hohenlinden sur l'archiduc Jean en 1800. Jaloux de Bonaparte, il prit une part indirecte aux complots de Pichegru et de Cadoudal ; exilé, il vécut longtemps aux États-Unis. En 1813, il accepta les offres de la coalition, fut mortellement blessé à la bataille de Dresde le 27 août 1813 et mourut le 2 septembre.

2. Le duc d'Enghiem, fils du prince de Condé, né à Chantilly en 1772, se fit remarquer par son courage dans les rangs des émigrés. En 1801, après Lunéville, il se fixa à Ettenhein, dans le grand-duché de Bade. C'est là que Bonaparte, furieux des complots royalistes dirigés contre lui, le fit enlever par le colonel Ordener : le 21 mars 1804, il était fusillé dans les fossés de Vincennes.

3. On a accusé Bonaparte de jalouser Kléber (*Précis des événements mi-*

de Kléber, mais encore à l'armée française qui, sous ses ordres, avait été deux fois victorieuse du destin et de l'ennemi.

Le corps des officiers du 7e hussards était tombé en disgrâce, à cause de son religieux attachement à la mémoire de son chef illustre. Aucun d'eux ne fut appelé ni dans la garde consulaire, ni dans la garde impériale, et on leur envoya de Paris un major et un chef d'escadron, alors que, depuis longtemps, on avait présenté pour ces emplois des officiers revenus d'Égypte. Le régiment lui-même, pour avoir hautement manifesté l'indignation qu'il éprouvait, ne tarda pas à se ressentir du vif dépit de Napoléon. Sous l'hermine du manteau impérial, se décelait toujours le caractère vindicatif du Corse. Il avait oublié les grands services que nous lui avions rendus dans les immortelles campagnes de 1796, 1797 en Italie, de 1798, 1799, 1800 et 1801 en Égypte et en Syrie ; il avait reconnu notre valeur en décorant le 7e hussards de deux pièces de canon en bronze doré, après Aboukir ; et cependant il le condamna. En revenant d'Égypte, mon régiment en trouva un autre de la même arme portant le numéro 7 ; sous trois mois, tous deux allaient tirer au sort, à qui disparaîtrait : l'empereur intervint, le 7e hussards d'Égypte devint le 28e dragons[1].

Cette décision était à la fois désastreuse pour le régiment et ruineuse pour les officiers. Un an auparavant, à Nîmes, l'inspecteur général Bourcier nous avait ordonné d'avoir à acheter au plus tôt le grand uniforme, avec les effets d'habillement, etc.

litaires, VI, p. 106) ; il a repoussé l'accusation (*Mémoires de Napoléon*, 2e édition. Paris, Dosange-Dufour, 1830. in-8, IV, p. 147), cherchant à montrer que la situation de l'armée qu'il abandonnait n'était nullement désespérée (Cf. observations de Napoléon à la lettre que Kléber expédia au Directoire (cf. supra, p. 202, sq.) : (*Mémoires de Napoléon*, même édition, IV, p. 165-190 et 146-151) ; il lui reprochait ses dépêches alarmantes qui, prises par les Anglais, les avait décidés à envoyer une armée en Égypte (*Mémorial*, septembre 1815, I, 295 et 293).

1. Sur la transformation du 7e hussards, cf. la très intéressante étude du capitaine commandant Bouchard, *Historique du 28e régiment de dragons*. (Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1893), p. 11-13.

Délégué par le conseil d'administration, avec l'assentiment du corps des officiers, j'étais allé à Paris trouver les fournisseurs et j'avais soumis au conseil les conditions les plus avantageuses. Il avait approuvé le marché : draps, galons, soutaches en or, bordures de pelisse en peaux de marthe, schabraques en peaux de tigres, on avait envoyé tout à Troyes. Survint l'ordre du ministère : hussards équipés à neuf, on faisait de nous des dragons.

Le conseil transigea avec les fournisseurs, qui reprirent leurs marchandises moyennant 10.000 francs d'indemnité : les officiers et le conseil en partagèrent la charge. Il nous fallut changer complètement d'habillement, équipement... : il nous fallut acheter des chevaux de huit à neuf pouces pour remplacer les nôtres qui du sabot à la pointe du garot, n'en avaient que six ou sept. Tous ces changements, tous ces sacrifices qu'on nous imposait nous auraient ruinés, si, dans mon administration je n'avais pu réaliser les plus grandes économies.

Mais nous n'étions pas au bout de nos épreuves : c'est une rude affaire de transformer en dragons un régiment de hussards : sous le rapport de l'instruction théorique et pratique, pour l'exercice et le maniement du fusil à pied et à cheval, pour la manière de monter sur des selles françaises, dites *à la cavalière*, entièrement différentes des selles hongroises, puis encore pour la manœuvre nouvelle. On mettait pied à terre pour combattre en bataillon ; à un signal donné on montait à cheval en passant le fusil à la grenadière, on reprenait ses rangs, et, sabre en main, on chargeait l'ennemi. Ces exercices étaient toujours fort dangereux même sur le terrain d'instruction : ils étaient en outre impraticables devant l'ennemi ; le général Baraguay-d'Hilliers[1], colonel-général de l'armée, en fit la funeste expérience dans la cam-

1. Baraguey d Hilliers (1764-1813), lieutenant en 1789, général de brigade en 1793 ; chef d'état-major de Custine, emprisonné, il fut délivré par le 9 thermidor. Colonel-général des dragons sous l'Empire, il se distingua à la bataille de Raab, 1809 ; il prit part à la campagne de Russie et mourut à Berlin, en 1813, des suites de cette campagne.

pagne de 1805 : cinq régiments de dragons auxquels il avait fait mettre pied à terre pour combattre, furent écharpés devant lui, ce qui lui attira la disgrâce de l'empereur.

Quoi qu'il en soit, mon régiment présenta pendant deux ans au moins, une bigarrure étrange : partie hussards, partie dragons, on ne pouvait s'y reconnaître. Enfin, j'arrivai à l'habiller complètement, à coiffer mes hommes de casques, à les mettre de tout point dans la meilleure tenue avec la seule ressource des remplacements annuels : cette métamorphose tenait presque du prodige pour qui comparait le 28ᵉ aux 29ᵉ et 30ᵉ dragons où le plus fâcheux disparate se faisait encore remarquer. Je reçus beaucoup d'éloges des inspecteurs généraux : Bourcier, Baraguay d'Hilliers et Grouchy [1] : j'avais rendu familière à tous la comptabilité des compagnies, en faisant travailler sous mes yeux, deux fois par semaine, les maréchaux de logis chefs.

Enfin, le général de division Girardin, commandant la 12ᵉ division militaire, passa une revue solennelle du 28ᵉ dragons à Saumur, le 12 juin 1804 ; j'y fus décoré avec mon colonel, un autre capitaine, un sous-officier, un cavalier, et je reçus l'accolade devant le régiment rangé en bataille.

Cette cérémonie fit une profonde impression et sur nous cinq et sur le régiment tout entier : quelques jours après, arrivait une grosse nouvelle : nous partions pour une grande guerre. L'Angleterre soulevait l'Autriche contre nous : c'était pour ajouter de nouveaux lauriers à nos armes.

1. Grouchy (marquis de), né à Paris, le 23 octobre 1768, mort le 29 mai 1847 ; capitaine en 1784 ; colonel du 12ᵉ chasseurs en 1792, général de brigade en 1793, exclu de l'armée, comme noble, par le décret du 15 thermidor an II. Rappelé en 1794, il combat à Quiberon en 1795 et à Novi en 1799, où il est fait prisonnier après avoir reçu quatorze blessures. Il proteste contre le 18 brumaire, se fait remarquer à Hohenlinden 1800, Ulm 1805, Friendland 1807, Raab et Wagram 1809, Krasnoé, Smolensk et Borodino 1812, Brienne et La Rothière 1814. Nommé maréchal pendant les Cent Jours, il fit des prodiges à Ligny le 16 juin, mais causa le désastre de Waterloo le 18 ; malgré l'avis de ses lieutenants, il refusa de marcher au bruit du canon.

II

JOSEPH, ROI DE NAPLES

Septembre 1805-mai 1806.

La paix de Presbourg qui suivit de près l'immortelle victoire d'Austerlitz[1] permit à Napoléon de se venger de ceux qui l'avaient trahi. Le 21 septembre 1805, il avait conclu avec le marquis de Gallo une convention de neutralité que Ferdinand avait ratifiée le 8 octobre[2]. Mais celui-ci avait compté sans sa femme.

Un jour, au milieu de novembre, il vit apparaître une escadre à Naples; elle portait 12,000 Russes et 6,000 Anglais qui venaient, disaient-ils, délivrer l'Italie; c'était le résultat des intrigues de Caroline[3]; elle s'était mise d'accord avec les coalisés. Ferdinand hésitait; on l'entoure, on le presse, on le menace; la reine finit par triompher des irrésolutions de son époux et le décide à joindre son armée aux troupes étrangères.

Justement irrité de ce manque de foi, Napoléon lance le décret du 27 décembre, déclarant que la dynastie de Naples a

1. Le traité de Presbourg est du 26 décembre 1805 ; la bataille d'Austerlitz du 2 décembre.

2. Mais, dès le 10 septembre, Ferdinand s'était engagé avec le ministre russe Tatitschef (dépêche de Kaunitz du 14 septembre 1805, d'après G. de Castro. *Storia d'Italia dal* 1799 *al* 1814, p. 188).

3. La reine Caroline de Naples (1752-1814), sœur de Marie-Antoinette, renversa Tanucci, se laissa d'abord dominer par les Anglais : Acton et lady Hamilton avaient toute sa confiance. En 1812, elle se brouilla avec eux, lors de l'établissement du régime parlementaire à Palerme ; obligée de quitter la Sicile, elle se retira à Schönnbronn où elle mourut. Consulter Helfert, *Karolina von Neapel*. Wien., 1878. — Cf. dans la *Revue de Paris* du 1 juillet 1898, *une conversation avec Ferdinand IV*, écrit de Louis-Philippe.

cessé de régner; le 9 janvier 1806, il fait réunir à Bologne une armée de 26,000 hommes destinée à faire la conquête des deux Siciles; elle est sous les ordres du prince Joseph Napoléon, à qui l'empereur a adjoint Masséna. Mon régiment en fait partie.

Mais la campagne n'était pas engagée encore que l'ennemi était plus qu'à moitié vaincu. Sur l'ordre de l'empereur de Russie, le général Lascy [1] se replia sur les îles Ioniennes; quant aux Anglais, restés seuls, ils battirent prudemment en retraite, évacuant successivement Fondi, Itri, Tano, le môle de Gaëte et s'embarquèrent à Castellamare. Les alliés ne laissaient plus que deux frégates au roi Ferdinand, afin de le transporter en Sicile, si besoin était.

Naples, le fort Saint-Elme. et le château de l'Œuf étaient occupés par les troupes de ligne napolitaines; Galeneo gardait Capoue avec deux régiments; le prince de Hesse Philippstadt [2] défendait Gaëte avec 8,000 hommes. Foggia, Lucera, Cerignola. Ponte di Bovino en Pouille, étaient occupés par quatre régiments étrangers, dont deux suisses et deux albanais. Les Abruzzes enfin étaient couvertes de milices en armes.

Toutes ces troupes éparpillées n'étaient pas pour effrayer Masséna : il marcha droit devant lui et entra à Naples, sans combat, le 14 février. L'armée napolitaine poursuivie fut écrasée sans effort à Campo-Tenese [3] et forcée de se réfugier en Sicile, où la cour de Ferdinand l'avait précédée de quelques semaines; vers le 15 mars, le royaume de Naples était conquis, à l'exception de l'île de Capri et de la place de Gaëte.

1. Lascy, sans doute un parent du comte Lascy, fameux par la part qu'il prit à la guerre de Sept-Ans et à la guerre de Joseph II contre les Turcs.

2. Prince de Hesse-Philippstadt (1776-1816), second fils du landgrave Guillaume II, épouse en 1791 la comtesse Bergh de Trips, qui le fait entrer au service de Naples; on a prétendu que Acton était amoureux de sa femme. Le prince n'est connu que par sa belle défense de Gaëte.

3. Sur l'affaire de Campo-Tenese, cf. lettre de P.-L. Courier à M..., datée de Morano, 9 mars 1806 (*Mémoires et correspondance et opuscules inédits de Paul-Louis Courier*. Paris, Sautelet, 1828, I, p. 98). — Cf. *Beiträge zur nähern Kenntniss von Neapel* (Berlin-Posen, 1821), p. 204. Sur Gaëte, cf., id. 208-218.

Pendant qu'on en préparait le siège, le prince Joseph Napoléon allait reconnaître la principauté Citérieure, la Basilicate et les deux Calabres. Parti de Naples le 3 avril, il s'avançait tantôt le long du littoral, tantôt au fond des gorges, tantôt sur la crète des plus hautes montagnes de l'Apennin. Il avait pour escorte quatre compagnies de grenadiers et voltigeurs et un détachement de chasseurs à cheval. Il passa à Lauria, Castelluccio et la Rotonda, il reconnut la position de Campo Tenese, franchit le col de ce nom, l'un des points les plus élevés de la chaîne, s'arrêta quelques instants à Morano, Castrovillari et arriva le 11 à Cosenza, capitale de la Calabre Citérieure, au confluent de Busiento et du Crati ; il y séjourna quelque temps, puis repartit.

Jusqu'ici le pays était raviné, abrupt et sauvage ; ce n'était rien toutefois à côté de ce qu'on voyait maintenant. On entrait dans le pays de la Sila [1], accidenté et couvert de forêts, repaire central des brigands de la Calabre ; de loin en loin, un village brûlé, en punition de quelque méfait, et, au milieu des ruines, des malheureux, en foule, misérables, une couronne d'épines sur la tête, les bras en sang : ils se prosternaient aux pieds du prince, se frappaient la poitrine et imploraient leur pardon.

Ce fut à Scigliano, chef-lieu de cette âpre et sauvage contrée que le prince reçut, par le courrier de Paris, le décret du 1er avril 1806 qui le déclarait roi des Deux-Siciles : la nouvelle se répandit rapidement dans le pays : passant à Bagnara, simple bourg situé sur la route qui mène à Scylla

1. La Sila est un haut plateau délimité par la vallée du Crati, la dépression de Maïda et la mer d'Ionie. Son accès difficile (la vallée du Neto en est la seule route naturelle), l'âpreté de son sol granitique et gneisseux couvert de châtaigniers et de chênes, de hètres et de sapins, sa haute altitude moyenne (1,500 mètres environ) qui y conserve la neige durant la plus grande partie de l'année, tous ces faits expliquent que ce pays soit demeuré comme un monde fermé aux influences du dehors. On y admire des paysages d'une splendeur grandiose. — P.-L. Courier n'en dit pas mot, quoiqu'il les ait vus. — Cf. sur les domaines de la couronne dans la Sila, Bianchini, *Della Storia della finanze del regno di Napoli* (2e edizione. Palermo, Lao, 1839), t. II, p. 268. — Sur les mœurs de la Sila, consulter les deux appendices de Lombardi : *Delle origini e delle vicende degli usi civici nelle provincie napoletane*. Cosenza, 1882, in-8.

et Reggio, il fut pour la première fois salué en souverain, sous le feu des frégates anglaises qui croisaient au large.

Le roi, après s'être arrêté à Nicastro et à Monteleone, arriva à Palmi le 6 avril : c'est une petite ville, agréablement située sur une éminence, au bord de la mer, au pied des plus hautes montagnes, à l'entrée du phare de Messine; on y peut admirer dans le plus bel amphithéâtre le spectacle le plus imposant. Le détroit, semé d'écueils, traversé par des courants qui rappellent et expliquent la fable ingénieuse de Charybde et Scylla; la Sicile couronnée par la masse immense de l'Etna; les nuages colorés de feu; les torrents de fumée qui s'échappent du volcan; le port et la ville de Messine, et, se perdant à l'horizon lointain, les îles de Lipari avec leurs hautes montagnes; voilà le magnifique tableau qui s'offre aux regards. Le roi fut ravi; mais jetant un mélancolique regard sur les côtes des deux royaumes qui semblent n'être que les deux rives d'un fleuve, il fut frappé de la grandeur de l'obstacle à franchir, comme s'il prévoyait qu'il ne pourrait jamais réunir sur sa tête la double couronne de Sicile et de Naples.

Quand il arriva à Reggio. la ville sortait à peine de ses ruines : un tremblement de terre l'avait renversée en 1783[1]. Il admira beaucoup une précaution ingénieuse des habitants : ceux-ci avaient élevé deux séries de murs, les uns, à l'intérieur, formant une légère charpente, pouvaient céder aux oscillations du sol sans se désunir aux premières secousses; les autres. à l'extérieur, en maçonnerie, leur servaient d'enveloppe. mais ne supportaient ni les planchers ni la toiture.

La présence du roi dans cette ville, si peu de temps après son entrée dans le royaume, était la preuve la plus écla-

1. A propos du tremblement de terre de 1783. consulter le curieux ouvrage de F. Salfi, *Essai de phénomènes anthropologiques relatifs aux tremblements de terre arrivés dans les Calabres en 1783.* — Hamilton, *Détail des tremblements de terre en Italie.* Paris. 1783. Archives des Affaires Étrangères (à Paris). *Mém. et Docum.*, Naples, 5. Relation du tremblement de terre de 1783.

tante de son succès. Les Anglais ne négligeaient rien toutefois pour fomenter des troubles ; ils observèrent de près la ville et plusieurs points de la côte ; mais le général Reynier, renforçant tous les postes, maintint la tranquillité ; le voyage s'acheva sans encombre.

En quittant Reggio, où il séjourna jusqu'au 20 avril, le roi Joseph Napoléon continua sa reconnaissance par le cap delle Armi et celui de Spartivento. Il s'arrêta à Gerace, l'ancienne Locres [1], une des cités les plus considérables de l'ancienne Grèce, également détruite par le tremblement de terre de 1783. Il se dirigea ensuite par Squilace sur Catanzaro, capitale de la Calabre ultérieure, alors occupée par la réserve de cavalerie du corps de Reynier, sous les ordres du général Francheschi de l'Osne. Les autorités et les habitants accueillirent leur nouveau souverain avec autant de démonstrations de joie que l'avaient fait ceux de Cosenza. Après avoir reçu ces félicitations que, chez d'autres peuples, on eût pu croire sincères, le roi gravit les hauteurs à l'est de la ville, d'où l'on découvre les deux mers ; il admira la beauté du site et les avantages de cette communication naturelle établie entre la Sila et l'Aspromonte : les deux vallons, arrosés l'un par le Corace, qui se jette dans la mer Ionienne, l'autre par l'Amata, qui finit dans la mer Tyrrhénienne, au golfe de Santa Eufemia, ne sont séparés que par un seuil de 1,200 toises. Le roi conçut le dessein de réunir ces deux rivières par un canal, pour éviter aux petites embarcations le passage périlleux du phare : sage projet que les circonstances ne lui permirent pas de réaliser.

Avant de rentrer à Naples il voulut visiter la ville de Tarente et la rade que l'empereur estimait être le mouillage le plus sûr pour ses vaisseaux et le plus important pour la domination de la mer Ionienne et le commerce avec le

1. Gerace, l'ancienne Locres, a aujourd'hui près de 10,000 habitants. La colonie des Locriens Epizéphyriens avait été fondée vers 683 avant le Christ : on attribuait sa législation à Zaleucus (vers 664) ; elle était célèbre par ses richesses et son amour des arts : Pindare et Démosthène l'attestent. L'emplacement de la ville antique est maintenant planté d'orangers.

Levant. Continuant avec son escorte de côtoyer l'Adriatique, il ne trouva presque partout sur ces rivages si riches autrefois et si peuplés, que des terres incultes, abandonnées aux ravages des torrents. Des forêts négligées, alors qu'elles auraient pu alimenter les arsenaux; quelques misérables villages bâtis sur les ruines des plus opulentes cités grecques; un vaste marais; voilà tout ce qui restait de cette contrée célèbre, magnifique et merveilleux jardin de la Grande Grèce. Seule, la petite ville de Cassano, sur la rive gauche du Crato, anime cette contrée; le roi y passa deux jours, au château de l'un de ses ministres, et vit avec intérêt les établissements utiles que la bienfaisance éclairée de ce seigneur y avait formés; c'était son frère qui les dirigeait, le marquis de Serra.

De Cassano, le roi s'achemina sur Tarente par Polycone, autrefois Héraclée[1] et Torre di Marc, jadis Métaponte[2]; il arriva le 3 mai dans la ville et y séjourna quelque temps, pour examiner les travaux que, d'après les ordres de l'empereur Napoléon, Soult et Gouvion-Saint-Cyr y avaient fait exécuter pour la défense de la rade. La situation de la ville est merveilleuse au point de vue maritime. Le terrain sur lequel elle est bâtie au fond de la baie, est baigné d'un côté par la mer et de l'autre par les eaux d'un étang dit *mare Piccolo*. La rade est formée par deux pointes fort avancées dans la mer et par les deux îles de Saint-Pierre et de Saint-Paul, des deux côtés du chenal central; les autres passes entre l'une et l'autre de ces îles et la terre ne peuvent servir qu'à de petites embarcations. La ville pourrait aisément être fortifiée et son port agrandi; et, si jamais, en dépit de leur fatale destinée, les peuples de cette péninsule

1. Héraclée, fondée en 432, fut témoin de la première victoire remportée par Pyrrhus sur les Romains en 280. — Sur ses ruines, à l'époque antique, s'éleva la ville de Siris.

2. Métaponte, où mourut Pythagore, n'était déjà qu'un monceau de ruines au IIe siècle avant le Christ. On y a retrouvé les restes d'un temple dédié à Apollon Lycien, et le péristyle d'un autre temple ainsi que plusieurs rangées de tombeaux. — La ville avait été détruite par les Romains parce qu'elle s'était alliée à Hannibal.

étaient affranchis du joug de l'étranger ; si l'orgueil et l'ambitieuse rivalité des puissances voisines, cessant de les aveugler sur leurs véritables intérêts, laissaient en paix s'y établir un gouvernement stable et régulier, et lui permettaient de développer les germes de puissance et de bonheur que la nature a prodigués à ce beau pays, Tarente deviendrait l'un des plus beaux arsenaux de l'Europe[1] : sa position à l'entrée des mers du Levant, le voisinage de grandes forêts riches en bois de construction, la fertilité du sol, tout y contribuerait.

Mais l'absence du roi n'avait que trop duré : son retour devenait de jour en jour plus urgent. Salicetti[2], homme d'esprit, serviteur dévoué, mais ardent et audacieux, peu propre par conséquent à concilier les esprits, avait été chargé de la direction des affaires en recevant le ministère de la police générale ; il avait fait exécuter le marquis de Rodio[3], qui s'était rendu aux troupes de Duhesme. Cette mesure avait indigné tous les gens de bien et exaspéré tout ce qui tenait à l'ancienne cour.

1. Tarente. La fondation de la ville antique est attribuée à Phalante, 707. La laine de ses troupeaux, la pourpre de ses coquillages, l'activité de son commerce en firent une des villes les plus florissantes de la Grande Grèce : elle fut à l'apogée de sa grandeur au IVe siècle. Incapable de se défendre elle-même, elle appela Pyrrhus contre les Romains. — De nos jours, la ville a plus de 40,000 habitants. Elle doit devenir « la Spezzia de l'Italie sur la mer Ionienne ». Sur les conséquences imprévues du séjour de Joseph à Tarente, cf. P.-L. Courier, *Mémoires et Correspondance*, I, 108 sq. et 122. — Cf. aussi *Mémoires du roi Joseph*, II, 136, 408. — Gagliardo, *Descrizione di Taranto*. Napoli, 1811.

2. Salicetti, né à Bastia en 1757, avocat au Conseil supérieur en Corse, député en 1789, vote la mort de Louis XVI sans appel ni sursis. Commissaire de la Convention à Toulon en 1793, du Directoire en Italie en 1796, il s'attache à Bonaparte, qui lui pardonne ensuite de s'être opposé au 18 brumaire. Chargé de diverses missions en Corse, à Lucques, à Gênes, il entre au service de Naples en 1806 : sa fermeté lui fait beaucoup d'ennemis ; des conjurés font sauter son hôtel ; il meurt en 1809, peut-être empoisonné.

3. Le marquis de Rodio avait déjà combattu dans les troupes napolitaines en 1799. Il fut pris les armes à la main, en Pouille, par la division d'Ottavi. Condamné à mort, il fut exécuté sans que Salicetti en référât à Joseph. Cf. *Mémoires et Correspondance du roi Joseph*, II, 144 et 162-163, lettre de Joseph à Napoléon, 6 avril 1806.

Le roi averti, traversa rapidement la Capitanate et la Pouille, passa à Canosa, s'arrêta quelques heures à Foggia et arriva le 10 mai au palais de Caserte. Le 11, il faisait son entrée solennelle dans sa capitale. Toutes les autorités, les jeunes gens des plus illustres familles, rangés en garde d'honneur, le maréchal Jourdan, récemment nommé gouverneur de Naples, avec son état-major; la foule toujours empressée des courtisans; un peuple immense qui faisait retentir l'air de ses vivats, formaient autour de lui un long et magnifique cortège. Le cardinal Ruffo[1], archevêque de Naples, frère de ce cardinal fameux par la croisade qu'il avait menée en Calabre lors de la restauration de 1799, reçut le roi Joseph à la tête de son clergé à l'entrée de la ville, et l'accompagna d'abord à l'église du Saint-Esprit, où il fit chanter un Te Deum, puis au palais royal.

Le soir, la ville fut illuminée et la joie publique se manifestait de toutes parts sans causer aucun désordre.

Toutes ces fêtes, cependant, furent traversées par un événement fâcheux. L'ennemi reprit l'île de Capri, qu'on avait négligé d'occuper en force pour protéger la navigation du golfe contre ses entreprises.

1. Cardinal Ruffo (1750-1832), frère du chef fameux de l'insurrection calabraise en 1799. Il fit opposition au gouvernement du roi Joseph ; plus tard, soutint la Constitution libérale de 1820, puis se rallia à la politique absolutiste de Ferdinand I. (En 1806, il avait refusé de prêter serment.)

III

Janvier-octobre 1806.

GAËTE ET LES CALABRES

La garnison de Gaëte commandée par le prince de Hesse Philippstadt, fut portée pendant le siège de 4 à 8,000 hommes. La place était abondamment pourvue de munitions et d'approvisionnements par les soins de l'escadre anglaise qui finit par s'embosser dans la rade. L'artillerie comprenait 130 bouches à feu, presque toutes répandues en batteries sur le front d'attaque.

Cette place est une presqu'île fortifiée qui a une grande lieue de circuit et qui présente au continent des fronts d'environ quatre cents toises de développement : ce sont les seuls points attaquables quand les assiégeants ne sont pas maîtres de la mer. Ces fronts — qui ne sont qu'une sixième partie de l'enceinte — sont composés d'ouvrages d'un tracé irrégulier mais ayant de bons revêtements élevés en grande partie sur le roc ; ils peuvent être armés d'une grande quantité de bouches à feu de toute espèce, placées dans des batteries à plusieurs étages, qui ont un très grand commandement convergeant sur les attaques dans la partie étroite de l'isthme, dont le terrain très rocailleux est parsemé de masses de roches ; le fossé au pied de l'escarpe est en partie taillé dans la pierre : un double chemin couvert règne sur les deux tiers du front, où l'escarpe ne se trouve pas assez élevée sur un front assez à pic pour en rendre le pied inaccessible.

Une seule porte se trouve sur un des fronts de terre à la gauche, sur la face d'un bastion, dont la gorge est fermée

par un château ou pâté carré, dit la Citadelle. Ces divers fronts ont l'avantage de n'avoir que très peu de lignes dont on puisse prendre le prolongement, et la plupart de leurs revêtements étant adossés au roc taillé en retrait, il est très difficile d'y faire brèche. Il faut ajouter que les approches ne peuvent se faire à la distance de trois cents toises, que sur un terrain pierreux, coupé, où le rocher est souvent à nu, et partout sous les feux plongeants de la place.

Gaëte ne pouvait être réduit que par un grand effort d'artillerie. En conséquence, le général Campredon dressa un plan d'attaque d'après lequel il fut décidé qu'on profiterait des plis du terrain très accidenté entre les deux anses et la masse des solides constructions du faubourg (Borgo di Gaeta) pour faire les premières approches : qu'il fallait bien ouvrir et multiplier les communications et gagner pied à pied du terrain jusqu'à la meilleure portée ; n'armer les batteries que lorsqu'il serait possible de les faire donner toutes à la fois, se hâter d'ouvrir les brèches ; faire déboucher des cheminements les troupes destinées à donner l'assaut.

Le prince de Hesse Philippstadt prolongeait vigoureusement la défense : il attendait et le débarquement des Anglais dans le golfe de Sainte-Euphémie où les Français, sous Reynier, ne montraient que peu de forces, et le soulèvement général des Calabres qui devait s'étendre jusqu'à Naples et obliger l'armée française à lever le siège.

Mais les prévisions du prince de Philppstadt furent déjouées.

Vers la fin de juin, le corps d'armée employé au siège de Gaëte fut porté à 8,000 hommes, non compris un petit corps de 1,500 hommes d'infanterie et un régiment de chasseurs détachés sur la rive gauche du Garigliano, où les Anglais menaçaient de plus en plus d'effectuer un débarquement.

Masséna prit en personne le commandement des troupes de siège. Il avait sous ses ordres, Gardanne, Valentin, La Cour, Lamarque[1] et Donzelot. Le 28 juin, il éta-

1. Lamarque (1772-1832), capitaine de grenadiers dans la « *Colonne Infer-*

blit son quartier général à Castellone. Le 7 juillet, au point du jour une bombe donna le signal et, à l'instant, vingt-trois mortiers et cinquante canons, tous de 24 et 33, tonnèrent contre la place : ils firent sauter trois poudrières et un magasin de bombes chargées.

Le troisième jour l'ennemi avait plusieurs pièces démontées : son général, blessé à la tête d'un éclat d'obus, ne pouvait plus diriger la défense. Le sixième jour, des brèches commencèrent à se former et les reconnaissances faites donnèrent la certitude qu'on pouvait pénétrer jusque dans la place, du côté de la citadelle. Une autre brèche faite au bastion fut élargie et facilitée par le feu d'une nouvelle batterie élevée plus près de la place. Enfin arriva le moment de l'assaut.

Vingt-six compagnies de grenadiers et de voltigeurs de 100 hommes chacune, fournirent les têtes de trois colonnes : une pour chacune des deux brèches, la troisième pour le chemin couvert où l'ennemi avait une forte réserve.

Le 18 juillet à six heures du soir, Masséna fit une dernière sommation : les assiégés répondirent en arborant des drapeaux blancs au haut des brèches et en envoyant demander une capitulation qui fut accordée et signée le jour même. La garnison comptait encore 7,000 hommes, elle reçut l'autorisation de retourner en Sicile avec armes et bagages et huit pièces de campagne, sous condition de rester un an et un jour sans combattre contre la France, ni contre Joseph. De part et d'autre, on avait perdu plus de 2,000 hommes à ce siège de sept mois[1].

Tandis que le roi Joseph travaillait ainsi à s'affermir dans son royaume, la cour de Palerme travaillait à lui susciter de nouveaux ennemis. Le 7 juillet, 6,000 hommes de

nale » de La Tour d'Auvergne, se distingua à Gaëte et en Calabre 1806-1807, à Wagram 1809, où il a quatre chevaux tués sous lui, en Vendée pendant les Cent Jours : il la pacifia. Député libéral en 1828, il mourut du choléra en 1832 ; ses funérailles donnèrent lieu à une imposante manifestation.

1. Consulter les *Mémoires* du roi Joseph et Rosa, *Documenti inediti del generale Gardanne*, dans le *Politecnico*, XXI, 71.

troupes britanniques et 3,000 de troupes siciliennes sous les ordres du général anglais Stuart s'étaient dirigées du port de Messine vers le golfe de Sainte Euphémie où elles débarquèrent.

Le général Reynier ayant peu de forces, avait choisi la position excellente de Maïda qui domine tout le golfe ; resserrée, bien choisie, elle était facile à défendre avec les 5,000 hommes qu'il avait à opposer à l'ennemi : sa droite était appuyée à Nicastro et sa gauche à Filadelfia, tous ces pays, en bon air, fournissant à tous les besoins de l'armée française : Tiriolo, sur le débouché de la route de Catanzaro, présentait aussi la meilleure défense : s'appuyant également sur Nicastro et Maïda, cette position assurait en cas de nécessité la retraite par Catanzaro et Cotrone.

Des redoutes, d'autres ouvrages de fortification augmentaient encore la défense de cette belle position presque inexpugnable.

Les troupes anglo-siciliennes, trois jours après leur débarquement dans le golfe de Sainte-Euphémie comptaient déjà plus de mille malades par l'effet du mauvais air qui oblige les naturels du pays à abandonner depuis le mois de juin jusqu'à la fin de septembre les golfes de Gioia et de Sainte-Euphémie : toutes les troupes ennemies auraient succombé en peu de jours à l'influence de l'*aria cattiva* si le général Compère ne se fût mépris sur la temporisation du général anglais. Il crut que celui-ci, qui aurait pu diriger la tête de ses colonnes d'attaque par Francavilla et Episcopia pour déborder la gauche de Reynier par Montoro et Gerifalco et attaquer ensuite à revers la position de Maïda et de Tiriolo, n'osait pas aborder de front la position des troupes françaises.

Le général Compère, abusé par la feinte lenteur du général ennemi qui faisait établir des redoutes entre la mer et et le fleuve Amato, derrière un petit bois, descendit de la belle position qu'il occupait à Filadelfia pour attaquer les Anglais, précédé de quelques compagnies de voltigeurs. Ce général donnait ainsi à plein collier dans le piège que

lui avait tendu le général ennemi, connaissant le caractère susceptible et fougueux des Français: celui-ci prit une contenance timide qui devait enflammer leur ardeur et leur faire quitter une position inexpugnable pour les faire descendre dans la plaine.

Après avoir passé l'Amato, le général Compère fut accueilli par le feu meurtrier des nombreux tirailleurs ennemis qui protégeaient les redoutes armées en avant de la ligne de bataille, formée parallèlement au rivage de la mer, à proximité de leurs vaisseaux, la droite s'appuyant à l'embouchure de l'Amato.

Après avoir rallié ses voltigeurs à sa brigade, Compère revint au pas de charge sur l'ennemi qui l'écrasa par le feu croisé de son artillerie et de sa mousqueterie: il y perdit un bras et la moitié de ses troupes.

Le général Reynier, d'un caractère calme et froid, calculait de sa position inexpugnable les pertes que chaque heure du jour faisait subir à l'armée ennemie: il prévoyait qu'elle serait obligée bientôt de se rembarquer pour la Sicile, afin d'échapper à ce fléau destructeur, mille fois plus terrible que la mitraille.

Aussi fut-il aussi affligé que surpris quand il s'aperçut de la faute du général Compère qui avait quitté sa position sans ordre. Il descendit aussitôt de la sienne pour protéger la retraite de ce qui restait de la brigade Compère, et se dirigea sur Catanzaro, abandonnant Maïda.

Cette échec et cette retraite, le bruit du canon et de la mousqueterie firent courir aux armes les Calabrais disposés à s'insurger: bientôt le tocsin sonne dans tous les villages où l'on arbore des drapeaux blancs. De nombreux détachements de paysans armés se rallient à l'armée anglo-sicilienne: le mouvement devient général : on n'entend partout que le cri : *mort aux Français!* Les petits postes établis sur les routes pour la correspondance sont égorgés et Reynier est forcé de battre en retraite. Il laisse de faibles garnisons dans les forts de Reggio et de Scylla qui jurent de s'y défendre jusqu'à la mort, et continue sa marche

fort difficilement, après avoir déposé ses blessés à Cotrone, qui ne tarde pas à se révolter. Les paysans se livrent à tous les excès, et le général Stuart essaye en vain de les retenir. Pensant que l'intérêt ferait taire la vengeance, il promet une gratification de dix ducats pour chaque soldat français, et de quinze pour chaque officier qu'on amènerait sain et sauf à son quartier général. Cette mesure noble et généreuse eut le résultat qu'il en espérait.

Il employa une partie de ses forces à attaquer les forts de Reggio et de Scylla, dont les insurgés voulaient exterminer les garnisons. Reggio ne résista pas longtemps. Scylla[1], quoique assiégé par terre et par mer par des forces considérables, se défendit longuement et ne se rendit que quand sa brave garnison fut privée d'eau potable, et après avoir souffert pendant dix-neuf jours un bombardement non interrompu. Réduite à une centaine de combattants, elle obtint les honneurs de la guerre, et fut conduite en France prisonnière sur parole.

La reddition de Gaëte permit à Masséna de se rendre en Calabre avec des forces suffisantes pour reconquérir le pays. Muni à cet effet de tous les pouvoirs civils et militaires, par un décret royal, qui déclarait en état de siège les deux provinces des Calabres, il mit l'entretien des troupes à la charge des pays révoltés, rappela les propriétaires que le soulèvement avait fait fuir, prononça la confiscation des domaines des absents et livra aux communes qui n'avaient pris aucune part à l'insurrection, les biens des assassins et des chefs de bandes condamnés.

Parti de Naples, le 1er août, le maréchal donna avis de son approche au général Reynier, retranché à Cassano. Le roi suivit de près le maréchal et poussa jusqu'à Lagonegro avec la réserve de sa garde.

Arrivée au défilé de Lauria, l'armée rencontra les insurgés de la Basilicate et de la Calabre citérieure, réunis pour

1. Cf. Minasi (Giov): *Notizie storiche della città di Scilla* (Napoli, 1889, in-8).

s'opposer à son passage. Attaqués de front en avant du village, ces insurgés firent d'abord bonne contenance, mais tournés dans leur position par le revers du Monte Galdo, ils prirent la fuite. Lauria supérieur fut pillé et incendié.

Les habitants de Morano et de Castrovillari envoyèrent à Cassano une députation chargée de porter leur soumission au général Reynier.

Le général Masséna le rejoignit à Castrovillari. L'armée française réunie sur ce point était de treize mille hommes, et marcha vers Cosenza où le maréchal établit son quartier général.

Le général Reynier fut envoyé avec sa division à Monteleone et pénétra jusqu'à Seminara; mais la plus grande partie de la population ayant pris les armes, ce général ne put disposer d'assez de colonnes mobiles pour la faire rentrer dans l'obéissance.

Un rassemblement de trois à quatre mille paysans s'était formé dans les montagnes environnantes de Castrovillari : il fut dissipé par la légion corse qui s'acquitta de cette mission avec le plus grand succès.

Le général Franceschi traversa la Sila, et réussit dans quelques expéditions qu'il entreprit du côté de Catanzaro.

Le général Gardanne. à la tête du 102e parcourut tout le littoral de la Méditerranée. et le purgea des brigands, dont la flottille anglo-sicilienne l'avait infesté.

Dans la plupart des localités de la Calabre. les lieutenants du maréchal Masséna ne pouvaient pacifier les habitants qu'en employant les mesures les plus rigoureuses.

Le général Verdier repoussé à Amatea ne put réduire cette ville qu'en y faisant attacher le mineur.

Le général Peri ne fut pas plus heureux à Cariati, où trois bataillons polonais qu'il commandait furent repoussés.

Détruite sur un point, l'insurrection levait la tête sur un autre. Une compagnie de voltigeurs du 52e régiment ayant été faire à San Pietro une réquisition de paille et de matelas pour les malades dont les fièvres endémiques augmentaient chaque jour le nombre, mit sur l'ordre de son capi-

taine les armes en faisceaux, avant qu'un poste suffisant ait été établi pour les garder.

Tandis que les soldats étaient occupés dans les maisons à prendre les objets requis, une bande d'insurgés cachée dans les environs, s'élança sur le village, s'empara des armes et fit presque toute la compagnie prisonnière.

Les insurgés allumèrent ensuite un grand feu où ils jetèrent les soldats et deux de leurs officiers. Le capitaine et trois ou quatre hommes parvinrent seuls à se sauver [1].

Dans son mouvement rétrograde, le général Reynier avait été obligé d'enlever plusieurs villages de vive force pour se procurer des vivres; un châtiment terrible avait été mérité par les habitants de Strongoli qui, maîtres d'un certain nombre de nos prisonniers, en tiraient chaque jour un de leurs cachots pour le faire mourir de la façon la plus cruelle. Le général Reynier se contenta de brûler cette ville.

Effrayée du sort de Strongoli, la ville de Ciro ayant fourni des vivres aux troupes françaises, fut, après leur passage, attaquée et pillée par les insurgés.

Un rassemblement nombreux s'était formé à Corrigliano, où les Calabrais, maîtres des hauteurs qui dominent la ville, espéraient se maintenir. Le général Reynier les fit tourner et enlever en même temps qu'il faisait attaquer la ville directement.

La colonne française était arrivée jusqu'aux premières

1. « Quand ils (les paysans) nous prennent, ils nous brûlent le plus doucement qu'ils peuvent. On fait peu d'attention à cela : tant pis pour qui se laisse prendre. » P.-L. Courier à Mme ***, 15 avril 1806, de Reggio (*Mémoires, Correspondance*, I, 103). Je regrette de ne pouvoir citer ici ces pages charmantes, que les érudits pourront commenter avec Desvernois. Consulter aussi la lettre fameuse du 1er novembre 1807, adressée de Résina à Mme Pigalle (*Id.*, p. 210). Consulter surtout Ulloa : *Della sollevazione della Calabrie*. Roma, 1870 et Luigi Maria Greco, *Annali di Citeriore Calabria dal 1806 al 1811*. Cosenza, 1872. — *Vita di Vittore Hugo*. Milano, 1863, chap. v. — Lamarque, *Mémoires et Souvenirs*, II, 139 (histoire de Piccioli), 140 (le capitaine Pascal de Roses), 141 (l'affaire de Sicigliano) 142 (le capitaine Ronco). Mistrali : *I Briganti della Calabria, owero i Borboni di Napoli racconto storico* (Milano, 1880).

maisons sans recevoir un coup de fusil; mais dès qu'elle se fut engagée dans les rues, une grêle de balles lui tua une vingtaine d'hommes.

Le général Reynier feignant alors de rétrograder pour attirer cette féroce populace hors de ses murs, les insurgés se précipitèrent en désordre dans la plaine en hurlant des cris de joie : le 9e régiment des chasseurs à cheval en fit un horrible carnage. L'infanterie rentra au pas de charge dans la ville de Corrigliano, qui fut livrée au pillage

Les Anglais avaient voulu profiter des événements, qui avaient attiré une grande partie de l'armée française dans les Calabres pour s'emparer de Procida. L'amiral Sydney Smith, après avoir sommé vainement le gouverneur de rendre la place, échoua dans son attaque et alla débarquer entre Terracine et Gaëte des troupes de bandits et de galériens qui furent promptement dispersées.

Le général Stuart, dont le caractère généreux s'indignait de la guerre déloyale qu'il lui fallait faire, s'était rembarqué le 5 septembre pour la Sicile; Sydney Smith rentra à Messine le 16 du mois.

Peu à peu, l'ordre se rétablit, et une amnistie publiée par le roi Joseph facilita la pacification.

Des gardes nationales sous le commandement des plus riches propriétaires, qui prirent parti pour le nouvel ordre de choses, furent instituées dans toutes les provinces, et contribuèrent beaucoup à éteindre l'insurrection.

Tant de malheurs éprouvés par les troupes françaises, tant de massacres de villes et de villages pillés et incendiés, tant de révoltes ne se seraient pas produites, et les troupes anglo-siciliennes débarquées en juillet, sous le commandement du général Stuart, auraient succombé misérablement sous l'influence du mauvais air, si le général Compère eût su réprimer son impétuosité et ne pas quitter, ainsi qu'il le fit sans en avoir reçu l'ordre, la position inexpugnable de Filadelfia.

Ce fut un second malheur, lorsque le général Reynier s'élança avec ses troupes de sa belle position de Maïda

pour rallier les débris de la brigade Compère. Ceci obtenu, il devait reprendre sa première position et réoccuper Filadelfia ; le général Stuart y aurait regardé à deux fois avant de l'attaquer.

La retraite du général Reynier sur Catanzaro fut le troisième et le plus grand malheur de cette journée, puisqu'elle décida l'insurrection générale des populations des Calabres contre les troupes françaises qui n'essayèrent pas même de défendre les positions de Maïda et de Filadelfia, contre les troupes anglo-siciliennes, qui s'en emparèrent sans coup férir.

IV

AU MINISTÈRE DE LA GUERRE NAPOLITAIN

Pendant la durée du siège de Gaëte, auquel 300 hommes à pied et deux escadrons à cheval du 28e régiment de dragons avaient coopéré, le roi Joseph Napoléon, accompagné de son ministre de la guerre, le lieutenant-général comte Mathieu Dumas [1], venait assez souvent visiter avec beaucoup de détail les travaux du siège sous les feux croisés de la place.

En revenant à Sessa, où je l'attendais à la tête de cent dragons pour l'escorter jusqu'à Sainte-Agathe, le roi passa en revue ma troupe et s'en montra très satisfait.

Remarquant la décoration de la Légion d'honneur qui brillait à ma boutonnière, décoration qui était fort rare alors, le roi m'interrogea sur mes campagnes — elles parurent beaucoup l'intéresser — aussi bien que sur ma position actuelle. Le ministre de la guerre en prit note sur ses tablettes, et me dit, en présence du roi : « Brave capitaine, « quand vous viendrez à Naples, ne manquez pas de venir

1. Mathieu Dumas (1753-1837), aide de camp de Rochambeau dans la guerre des États-Unis d'Amérique, directeur du dépôt de la guerre en 1791, organise la garde nationale et l'artillerie à cheval à Paris. Plusieurs fois exilé sous la Convention et le Directoire, il devient ministre de la guerre à Naples en 1806, intendant général de la grande armée en Russie en 1812. Il prend part aux travaux parlementaires sous la Restauration et contribue à l'établissement des d'Orléans en 1830. — On a de lui un *Précis des événements militaires* (de 1799 à 1807), 17 vol. in-8 avec atlas. Paris, 1817-1826 ; la traduction de l'ouvrage de Napier, *Histoire de la guerre de la Péninsule et dans le midi de la France, depuis l'année 1807 jusqu'à l'année 1814, écrite d'après les documents les plus authentiques*, 10 vol. in-8, et des *Souvenirs*, 3 vol. in-8. Paris, 1839.

« me voir. » — Je lui avais appris que, le 21 janvier 1799, le général Desaix avait voulu me proposer pour le grade de chef d'escadron, ce que mes supérieurs avaient fait trois fois depuis mon retour en France.

Douze jours plus tard, mon régiment se rendait à Foggia, en Pouille. J'arrivai à Naples et me présentai au ministre de la guerre qui avait recueilli sur mon compte des renseignements tels qu'il me proposa sur le champ de devenir son premier aide de camp avec le grade de chef d'escadron. Je n'hésitai pas à accepter cette nouvelle position aussi honorable que flatteuse. L'empereur encourageait les officiers français à prendre du service auprès de son frère bien-aimé, le roi de Naples, Joseph Napoléon; il accorda la demande que lui adressa le roi son frère, et je fus nommé enfin chef d'escadron, dans le 28e régiment de dragons, le 12 septembre 1806, en qualité de premier aide de camp; je fus remplacé aussitôt dans le régiment par un de mes plus intimes camarades décoré avec moi, le 4 juin 1804, de l'ordre de la Légion d'honneur.

Aux yeux du roi, du ministre de la guerre, aux miens, les services rendus par les officiers français au roi Joseph, étaient rendus à la France même.

Installé dans ma nouvelle qualité auprès du ministre de la guerre, je me rendis immédiatement à Foggia pour remettre le compte de ma gestion au conseil du 28e régiment de dragons: j'en avais géré l'administration depuis le mois de mars 1802, sans néanmoins m'exempter de faire en personne mon service, soit en quartier, soit en campagne: alors, en effet, le capitaine chargé de l'habillement et de toutes les autres parties du matériel commandait néanmoins sa compagnie et avait sous ses ordres des officiers chargés du détail qui le suppléaient quand il était de service ou en guerre.

Considérant, comme je l'avais fait toujours, le régiment que je quittais comme le berceau de ma carrière militaire, considérant en outre que j'avais contribué moi-même à sa gloire, je me désistai de mon grade dans mon propre régi-

ment en faveur de mon plus intime ami et camarade, Aymonin, voulant laisser à mes anciens compagnons d'armes un exemple de désintéressement.

Après avoir vu, arrêté définitivement tous les comptes de ma gestion et reçu mon *quitus* du conseil d'administration, j'ajoutai : « De part et d'autre, on est bien dûment déchargé ; « cependant, je n'ai pas tout à fait mon compte. Pour l'ac- « quit de la gestion à laquelle le conseil vient de donner des « éloges, autant que pour laisser en honneur ma mémoire « au 28e régiment de dragons, voici, Messieurs, l'état des « économies réalisées pendant les quatre ans et demi que « j'ai été chargé de l'administration de l'habillement au « régiment. Cet état détaillé présente l'économie faite, « exercice par exercice, et par spécialité de matières, draps, « toiles, doublures en serge, cuirs ; le boni est de plus de « 31,000 francs. »

— « Ce boni, dit aussitôt le colonel Detrez, président « du conseil, est à vous, mon cher commandant ; gardez-le. « Le conseil d'administration dont je suis l'organe vous en « prie ; ce sera même un faible dédommagement des soins « et de la peine que vous vous êtes donnés pour activer la « transformation du plus beau régiment de hussards en un « beau régiment de dragons. »

— « Colonel, en acceptant ce boni, fruit de mon admi- « nistration, je recevrais un salaire ; je ne m'y résoudrai « jamais ; est-ce que je n'ai pas touché mes appointements « de capitaine ? Je prie instamment le conseil d'adminis- « tration, ajoutai-je, de déléguer deux ou trois de ses « membres pour se rendre avec moi au magasin des ma- « tières du régiment, pour reconnaître ces économies ; « elles représentent 27,453 fr. 65 en étoffes, cuirs, etc., « et 4,174 fr. 80 en numéraire, renfermés dans cinq sacs ; « cet argent provient des confections de l'habillement, des « selles, de l'achat des casques, etc. ; le chiffre total de ces « économies est de 31,627 fr. 45. »

Le comte Mathieu Dumas, instruit de cette affaire par le colonel du 28e régiment de dragons, s'en entretint avec moi.

« Votre exemple est unique, mon cher Desvernois, me dit « le ministre de la guerre; il est admirable et me fait un « plaisir extrême, car j'ai besoin d'un homme de votre « caractère pour être à la tête de la *Division de la solde et* « *des revues* dans mon ministère. Versé, comme vous « paraissez l'être dans tous les détails de l'administration « militaire, vous me signalerez les abus et me proposerez « les moyens propres à les extirper. Cette mission, toute « de confiance, ajoutera 100 ducats par mois à vos appoin- « tements (440 francs); considérez-vous comme le premier « membre de ma famille militaire et comme le plus utile. »

Clermont-Tonnerre, Dampierre[1], Romeuf, Carlo Filangien, composaient avec moi, qui étais placé à leur tête, le corps des aides de camp du ministre[2].

Installé à la tête de la division de la solde et des revues, je fus admis aussitôt dans le conseil privé du ministre à qui je signalai bientôt des abus criants. C'était quelques intendants ou sous-intendants militaires, quelques chefs de corps qui se récriaient contre l'insuffisance des premières et deuxièmes parties de la masse générale, des remontes, des fourrages, du ferrage; c'était encore l'administration des transports et celle des subsistances qui ne cessaient de réclamer une augmentation dans leurs marchés alléguant la cherté des denrées, la difficulté et le renchérissement des transports. Tout ce monde, avide des ressources de l'État, le considérait comme une belle vache à lait qu'il fallait pressurer.

Je signalai ces lamentables abus et j'opposai des chiffres appuyés de raisons péremptoires; ils prouvaient que les corps et les agents des administrations des subsistances et

1. Dampierre, fils cadet du général Dampierre, qui succéda à Dumouriez dans le commandement de l'armée du Nord. Beau-frère de Dessoles, il servit sous ses ordres de 1812 à 1815, et fut pair de France de 1819 à 1848.

2. Mathieu Dumas, dans ses *Souvenirs* (t. III, p. 294-297), cite son frère, S. Fulcrand, son secrétaire général Combes ; Romœuf, Filangieri et Ambrosio: il oublie Desvernois. Durant son ministère (avril 1806-mars 1807), il organisa quatre régiments d'infanterie à deux bataillons, deux régiments de chasseurs à cheval, les régiments provinciaux, l'école militaire dirigée par le général Parisi.

des transports avaient encore de notables bénéfices dans les allocations que leur donnait le gouvernement.

J'appelai aussi l'attention du ministre sur la mort d'une quantité de chevaux des régiments de cavalerie, et signalai la rapacité des chefs et des officiers de ces corps, qui s'appropriaient les plus belles bêtes des remontes: ils les signalaient comme de vieux chevaux ruinés, morts de maladie ou abattus par suite de la morve et du farcin, ou par l'effet d'autres accidents. Je fis remarquer aussi le mauvais entretien des chevaux de ces régiments : les chefs et capitaines des compagnies s'arrangeaient avec les fournisseurs des fourrages, pour se faire rembourser le tiers et parfois la moitié des rations des chevaux, en prescrivant au quartier-maître, qu'ils entendaient par ce moyen doubler leurs appointements, et en rappelant aux maréchaux des logis qu'ils considéraient leurs compagnies comme une ferme dont ils entendaient toucher les revenus. Et les sous-officiers ne s'oubliaient pas.

L'extirpation d'aussi répréhensibles abus fit jeter les hauts cris, mais bientôt quelques exemples d'une juste sévérité, s'ils ne corrigèrent pas les hommes enracinés dans les plus exécrables déprédations, servirent au moins à les contenir et à leur faire ronger leur frein, aussi longtemps que le comte Dumas resta ministre de la guerre, et moi à la tête de la division de la solde et des revues.

Je mangeais habituellement avec Mathieu Dumas et sa jeune famille. Mme la comtesse Dumas était restée à Paris: une Mme Combes, parente du ministre et épouse du secrétaire général de la guerre, faisait les honneurs de la table et de la maison. Mon ministre m'engagea à faire venir ma femme à Naples, ce que j'acceptai avec joie; et ma femme arriva bientôt: le ministre, Mme Combes, les enfants du comte Dumas l'accablèrent de politesses.

J'avais pris un logement au premier, rue des Nardonnes, non loin du palais Acton où logeait le ministre et je l'avais fort richement meublé. Par malheur, à quelques semaines de là, ma femme y tomba dangereusement malade, à la suite

de la peur extrême qu'elle avait ressentie, à une attaque de brigands (entre Jtri et Fondi), qui faisaient partie de la bande de Fra Diavolo[1]; ce dernier avait, la veille, tué quelques Français et entraîné dans les bois la femme du colonel du 52e. M. Paroisse, médecin du roi, donna tous ses soins à ma femme, lui ordonna les promenades en voiture, quand elle fut entrée en convalescence; pendant une de ses promenades à Portici, sa garde-malade, força les armoires, enleva les vêtements, le linge, l'argenterie, mon uniforme, mes épaulettes, mes décorations. Cette garde fut mise en prison avec ses complices ; mais la police ne put rien découvrir sur ce vol audacieux, commis en plein jour; je dus même payer cent-dix francs pour frais de recherches.

Le comte Mathieu Dumas (mars 1807) avait été appelé à Paris auprès de son épouse dangereusement malade. En ma qualité de premier aide de camp, je l'accompagnai jusqu'à Rome, où Sa Sainteté Pie VII le reçut en audience particulière dans son palais de Monte Cavallo[2]; puis, je revins à Naples reprendre mes fonctions de confiance à la division des revues et de la solde.

Tout allait bien, depuis six semaines. quand une intrigue de cour conféra le ministère de la guerre à M. de Salicetti, déjà ministre de la police générale, dans le moment même où l'on apprenait à Naples la mort de la comtesse Dumas.

Sur l'avis que le comte donna qu'il serait de retour à Naples pour tel jour, j'allai l'attendre à Rome chez S. E. l'ambassadeur de France et j'eus la douleur de l'informer qu'il venait d'être remplacé par M. de Salicetti qui n'avait jamais été militaire ; mais que Sa Majesté l'avait dédommagé de la perte de son portefeuille en le nommant son

1. Consulter Mathieu Dumas, *Souvenirs*, III, 300-302. — Alexandre Dumas, *Hist. des Bourbons de Naples*, t. X. — Lire la nouvelle de Nodier, *Jean Sbogar*. — Ce fut le colonel Hugo, le père du poète, qui eut à lutter contre Fra Diavolo (*Vita di Vittore Hugo, narrata da un testimonio*. Milano, 1863, ch. v). Son vrai nom était Michele Pezza; il opérait dans la terre de Labour depuis 1799.

2. C'est le palais du Quirinal qu'habite aujourd'hui le roi d'Italie.

grand maréchal du palais. Le comte Dumas, étonné et en colère : « Le roi pense-t-il donc, dit-il, que je ne suis « propre qu'à faire entrer du foin et de la paille dans ses « écuries, et exercer une surveillance sur ses cochers, ses « palefreniers, ses jockeys, ses équipages ! Se moque-t-on « de moi pour ne m'en avoir pas prévenu. »

— « Mon général, c'est avant-hier seulement que nous « avons appris ces changements, M. Combes et moi, et déjà « vous aviez quitté Paris. Je n'avais plus que le temps de « me rendre à Rome pour vous en donner la pénible nou- « velle ».

— « Mais où donc vais-je descendre en arrivant à « Naples ? »

— « Au palais Acton que le roi vous a conservé, mon « général ». —

Cette assurance le calma. Après avoir dîné chez l'ambassadeur, il se coucha de bonne heure, étant triste, fatigué, chagrin. On quitta Rome le lendemain à cinq heures du matin et l'on arriva à Naples à neuf heures du soir.

Le lendemain de son arrivée, le comte Dumas eut un long entretien avec le roi Joseph Napoléon et reçut le même jour la visite de M. Salicetti. A dîner le grand maréchal du palais m'informa que son successeur à la guerre entendait bien me conserver, sinon comme premier aide de camp, puisqu'il n'avait pas le caractère militaire, du moins comme directeur général des revues ; il avait prié le comte Dumas de me prévenir qu'il désirait me parler le lendemain à neuf heures du matin.

— « Mon général, je vous dois mon honorable position « auprès de vous. J'espère vous rester dévoué toute ma vie « et ne jamais m'éloigner de vous ».

— « M. de Salicetti veut vous proposer au roi pour la « place de directeur général des revues et de la solde, cela

1. Comparer le récit que fait Mathieu Dumas de cette intrigue (*Souvenirs*, III, 303-308). — Cf. aussi *Mémoires du roi Joseph*, III, 275). César Berthier suivit Mathieu Dumas dans sa retraite et fut remplacé par Lamarque à l'état-major général (*Id.*, id.).

« vous donnerait le rang d'officier général et un traitement « de 12 à 15,000 francs. »

— « Je tiens à mon état militaire avant tout, mon « général, et surtout à ne pas me séparer de vous ».

— « Allez toujours chez M. de Salicetti demain matin. « Vous apprendrez ce qu'il vous aura proposé ; ensuite j'a- « girai pour le mieux de vos intérêts. »

Je me rendis chez le ministre qui me dit :

— « Vous venez tout à point pour prendre une tasse de « chocolat ».

Ce petit déjeuner fait, le ministre me dit : « Mon prédé- « cesseur vous avait investi, par la juste confiance qu'il « avait en vos talents pour l'administration de la guerre, des « fonctions de directeur de la solde et des revues à son « ministère. J'attends de vous que vous continuiez ces fonc- « tions comme vous les avez remplies sous le ministère du « comte Mathieu Dumas : sous très peu de temps, je pro- « poserai au roi de vous nommer directeur général des revues « de son royaume ce qui vous donnera avec le rang de « général de brigade, une autorité sur toute l'administration « de la guerre dont je sais que vous connaissez parfaitement « l'ensemble et tous les détails. Intègre comme vous l'êtes, « vous ne laisserez pas se renouveler les abus que vous avez « sapés, dès les premiers moments que le comte Dumas « vous chargea de la direction des revues et de la solde. « Votre traitement qui est de 500 francs par mois, sera « porté à 1,000 francs, en attendant mieux. »

— « Je vous remercie infiniment, Monseigneur, et pour « les éloges que vous avez donnés à mes travaux adminis- « tratifs et pour les autres dispositions de bienveillance et « d'intérêt que vous me témoignez. Le comte Mathieu « Dumas est général français ; je suis, par son choix, son « premier aide de camp ; je ne saurais m'en séparer. « Agréez mes regrets, Monseigneur, de ne pouvoir accepter « vos flatteuses et honorables propositions. »

Après quelques paroles échangées avec M. de Salicetti, j'allai rendre compte à mon général de l'entretien que je

venais d'avoir avec son successeur. « Je n'en attendais pas moins de vous, mon cher Desvernois », me dit le comte Dumas.

Les aides de camp Laroque, Clermont-Tonnerre, Filangieri et Ambrosio entrèrent dans la garde royale avec leurs grades : Romœuf et moi, les deux premiers aides de camp du grand maréchal du palais, nous fûmes nommés adjudants du palais du roi. Nous fûmes présentés à Sa Majesté ; nous mangions habituellement à la table du grand maréchal.

Tous les emplois dans l'intérieur du palais étaient, de règle, soumis à l'approbation de l'empereur, il m'agréa comme adjudant du palais ; il rejeta Romœuf pour le motif qu'il ne voulait pas que son frère eût dans son palais un des anciens amants d'une de ses sœurs.

Cette circonstance délicate, seulement connue de quelques intimes, apporta un changement dans notre position. Romœuf, d'après les ordres de l'empereur, fut envoyé à Corfou sous les ordres du général Donzelot : je me démis de mes fonctions par ménagement pour lui, avec l'assentiment du grand maréchal du palais. Celui-ci s'entendit avec le général Lamarque chef d'état-major général et me proposa au roi pour le commandement de la côte d'Amalfi. Ce poste était devenu important par le voisinage de l'île de Capri occupée par l'ennemi qui infestait chaque jour cette côte de brigands.

Investi de pleins pouvoirs, je pris le commandement de la côte d'Amalfi, en juin 1807.

V

Juin 1807.

LA CHASSE AUX BRIGANDS D'AMALFI

Mon commandement commençait[1] au territoire des comtes de Sorrente, de San Pietro d'Accropoulo et de la Campanella, qui avoisine l'île de Capri, et s'étendait jusqu'à Vietri de Salerne par le littoral : et dans les terres, depuis l'ancienne Pompeï jusqu'à ce même Vietri, embrassant les villes de Sarno, Nocera, La Cava, Nocera de Pagani : sur la crête des Apennins se trouvent les villages de Rivello Scala, Tramonte, le monastère de Lavocato ; et sur le littoral Pausitano, Prajano, Conça, Amalfi, Atrani, Minori, Maggiori, La Camera.

Par disposition préalable, je me fis remettre par les syndics et gouverneurs civils dans chaque canton et localité l'état nominatif et prénominatif des hommes absents de leurs communes sans passeports ou autorisation légale. Ils devaient me donner, avec motifs à l'appui, leur opinion sur leur conduite, leurs noms, leurs habitudes, leur âge, leur occupation ou leur industrie ; me faisant en même temps connaître s'ils avaient dans les cantons ou communes des parents et

1. Consulter l'*Istoria della città e costiera di Amalfi in 2 parti divisa con rami di Matteo Camera, ispettore degli scavi e della antichità della provincia di Salerno*. — (Napoli, Fibreno, 1836, in-8). L'histoire du pays s'arrête à la fin du moyen âge : la description géographique qui forme la seconde partie de l'ouvrage (p. 275-427) est exacte et minutieuse. Sur le brigandage, cf. l'introduction, III.

en quel nombre et jusqu'à quel degré, leur rôle et leurs relations avec les disparus.

Ces états, signés par ces fonctionnaires, devaient être en outre signés et garantis par les curés et les chefs des gardes urbaines dans chaque canton et commune, et remis dans le délai de quatre jours, terme de rigueur.

Muni de ces renseignements, je fis une reconnaissance générale de ces localités, conférant avec les autorités civiles et ecclésiastiques, les évêques et archevêques, les chefs et officiers des gardes urbaines et les principaux habitants qui, par leur fortune et leur position élevée, exerçaient une grande influence sur les populations.

Partout on montrait la meilleure volonté mais la crainte des brigands paralysait les courages ; chacun tremblait pour ses jours et cet état intolérable durait sur la côte d'Amalfi depuis 1799. C'était alors qu'un échappé des galères du nom de Giusepello, de Ponte Primario, dans les gorges de Tramonti, s'y était jeté et s'était fait le chef de plusieurs comitives, qu'il recrutait dans ces localités horribles, couvertes de bois et du plus difficile accès.

Recherchés mollement par les sbires et les troupes de Ferdinand, ces brigands se faisaient un métier de voler, assassiner et incendier ; les plus grands criminels allaient se joindre à eux pour échapper au supplice ; toujours avisés à temps des battues qu'on allait entreprendre contre eux, ils y échappaient toujours et tendaient souvent des embuscades aux troupes qui les traquaient avec trop peu d'attention.

Ils furent bientôt rejoints par quantité de brigands venus de Sicile à Capri, depuis l'occupation du royaume de Naples par l'armée française et l'établissement de la dynastie du roi Joseph. Ceux-là, munis des instructions de la police sicilienne, recherchaient plus particulièrement pour leurs victimes les familles attachées au nouvel ordre de choses. C'était partout une véritable désolation sur cette côte qui embrassait dix lieues d'étendue.

Les chefs des troupes françaises qui gardaient les points de ce littoral se bornaient à faire faire quelques battues dans

l'intérieur des terres quand ces brigands avaient commis quelques assassinats, pillé, incendié quelques habitations isolées, surpris et emmené dans leurs repaires quelque chef, fils ou fille de famille, pour s'en faire payer la rançon à jour et heure fixe, pour faire déposer l'argent demandé dans tel endroit, faute de quoi on y trouvait la tête de la victime.

Je jugeai que de si grands malheurs n'avaient accablé les populations de la côte d'Amalfi que parce que, jusqu'à ce moment, on avait négligé de compromettre les gardes urbaines des localités à la poursuite des comitives en compagnie des troupes de ligne.

Après avoir exploré les montagnes boisées sur les deux revers de la côte, depuis le point extrême du nord au delà de Positano, jusqu'à la limite sud de mon commandement sous Vietri, j'établis des postes sur la crête de cette chaîne de l'Apennin ainsi que sur les principaux débouchés de ces montagnes ; je mettais à cet effet sur pied toute la garde urbaine active avec ses officiers, et la plaçais à la tête de ces colonnes dans les battues générales que j'ordonnais et dirigeais ; je faisais également tenir sur pied dans les hameaux la garde urbaine sédentaire, dont la vigilance était soutenue par un sergent ou un caporal énergique, aidé de quelques soldats de la ligne : les brigands relancés, mis en fuite et poursuivis par les colonnes mobiles, étaient ainsi reçus à coups de fusil en se dirigeant sur les localités. Pour les exterminer ne fallait-il pas rassurer les gardes urbaines actives sur leurs familles et leurs propriétés en les faisant protéger par la garde urbaine sédentaire.

Ces dispositions préliminaires rendirent l'énergie aux populations. Je les complétai par la défense très expresse de faire sortir les bestiaux pendant la durée des battues : tout contrevenant à cet ordre devrait être tenu pour brigand et fusillé.

Scindant en deux parties le terrain des battues, je formai six colonnes de mes troupes, dont un tiers des soldats de ligne et les deux autres tiers des gardes urbaines, têtes de colonnes ; j'assignai à chacune d'elles la partie du territoire

qu'elle connaissait le mieux et marquai à chaque commandant de colonne qui était toujours ou un capitaine ou un lieutenant des troupes de ligne, le point de réunion, vers midi, à Torre di Chianzo, point central qui domine Tra'Monti, sous lequel se déploient Sarno, Nocera, Nocera de' Pagani, La Cava, situés sur la route de Naples à Salerne.

Le 18 juin 1807, à trois heures et demie du matin, toutes les six colonnes s'ébranlèrent à la fois depuis la montagne dite des Comtes de Sorrente jusque sur Vietri, explorant les bois, la crête des Apennins, les sites les plus fourrés, les plus abrupts de Tra'Monti, de Minori, de la montagne de l'Avocata qui surplombe Maggiori, le mont San Nicolo, les bois de Scala, de Rivello au dessus d'Atrani, Aria del Grano, au sud Prajano, Positano, Conca et les montagnes abruptes depuis le plateau de Castellamare jusque sur les anciennes ruines de la république amalfitaine qui couronnent ces monts gigantesques. Ces six colonnes de 150 hommes chacune ne tardèrent pas à relancer les brigands, qui, en fuyant de toutes parts comme des éperdus, tombaient sous les coups des éclaireurs, ou, s'ils parvenaient à échapper à une colonne, tombaient sur une autre, ou trouvaient la mort en cherchant à se soustraire à la poursuite en approchant des localités dont les habitants étaient sur leurs gardes.

Le 18 à midi, quittant la colonne centrale que j'avais commandée, je vins attendre les rapports des cinq autres commandants des colonnes. Sept brigands avaient été tués et décapités par les gardes urbaines de ma colonne et leurs corps suspendus aux arbres ; quelques autres brigands avaient été blessés.

Le commandant de la colonne qui explora les monts des comtes de Sorrente et de Positano relança une comitive de brigands qui se jeta sur la colonne partie des hauteurs de Prajano ; ces deux colonnes opérant alors ensemble sur la crête et les deux revers de l'Apennin tuèrent et blessèrent plusieurs brigands. Arrivés ainsi au rendez-vous général, mes hommes déposèrent quatre têtes de brigands et amenèrent quatre prisonniers avec quinze fusils et cartouchières,

douze pistolets et six poignards. Les brigands amenés prisonniers, après avoir été interrogés par moi, furent fusillés.

Les colonnes du sud, d'Aria del Grano, de l'Avocata et du mont San Nicolo de Minori, arrivèrent bientôt avec des têtes, des prisonniers, en tout dix-neuf, plus trente-deux fusils, dix-neuf cartouchières, quatorze pistolets et dix poignards.

Après avoir interrogé les prisonniers au nombre de huit, je les fis fusiller.

Les résultats de cette première battue furent quarante-deux brigands tués ou mis à mort, quarante-sept fusils, trente et une cartouchières, vingt-six pistolets et seize poignards. Cinq autres brigands furent tués en approchant des Casals de Tra'Monti, où la garde sédentaire se montra vigilante : trois autres brigands furent trouvés morts de leurs blessures dans les bois.

Après trois heures de repos à la réunion générale de Torre de Chianzo, j'affectai à chaque commandant de colonne la direction de sa battue, le poste où il devait se garder militairement jusqu'à quatre heures du matin ; il se mettrait alors de nouveau à traquer les brigands dans une direction que j'indiquai à chacun : je marquai pour point de réunion du 19 à midi le couvent des capucins de Tra'Monti.

Dans la nuit du 18 au 19, les brigands épouvantés de la chasse qu'ils avaient éprouvée dans la journée, voulurent surprendre une barque pour retourner à Capri ; mais le littoral était aussi bien gardé que la montagne, et les huit brigands ainsi surpris et armés furent mis à mort, leurs têtes placées dans des cages de fer plantées sur les tours du littoral : les autres brigands réfugiés dans l'île de Capri apprirent ainsi le sort qui leur était réservé s'ils venaient dorénavant débarquer sur la côte.

Ces premiers succès avaient rendu l'espérance aux populations.

Le 19, les brigands perdirent encore quatorze des leurs. Deux de leurs comitives avaient déguerpi de la côte pendant la nuit et s'étaient jetées par le vallon de Sarno, dans les arrondissements de Gragnano et Lettere, rapprochés du Vésuve.

Le 20, les colonnes parcoururent de nouveau les bois et les montagnes de la côte d'Amalfi sans avoir l'occasion de tirer un seul coup de fusil. Elles recueillirent encore huit cadavres de brigands morts de leurs blessures.

Je renvoyai les troupes dans leurs cantonnements et les gardes urbaines dans leurs localités.

Dans ces trois jours, un seul soldat de la ligne avait été tué ainsi que trois gardes nationaux et sept blessés, mais aucun dangereusement.

Le 21, le padre Gaëtano, le seul capucin qui habitât le couvent de Tra'Monti, homme à peine à la fleur de l'âge avec lequel je m'étais entretenu les 19 et 20, m'écrivit par un *pecoraro* pour intercéder en faveur de Giusepello et de quarante de ses compagnons : ils demandaient la vie sauve et promettaient de vivre par la suite en honnêtes gens.

J'exigeai préalablement la remise des armes et des munitions qui se trouvaient au pouvoir de Giusepello et des siens.

Le 22 juin on apporta à Amalfi 64 fusils, 51 gibernes, 340 paquets de cartouches, 56 pistolets, 11 sabres et 38 poignards.

Satisfait de cette démonstration, je fis promettre la vie sauve à Giusepello et à ses compagnons : je mettais pour condition qu'ils viendraient se présenter le lendemain à 8 heures à Maggiori, avec un sauf-conduit signé de moi et accompagnés pour leur sûreté par le curé de Tra'Monti et le padre Gaëtano.

Les habitants de la côte ne savaient assez m'exprimer leur reconnaissance, débarrassés en trois jours des comitives de brigands qui les désolaient depuis sept ans.

J'allais partir, le 23 juin au matin, pour Maggiori, où Giusepello et ses compagnons devaient se présenter, quand je reçus par un *capraro* un billet du Padre Gaëtano : Giusepello et ses compagnons, nonobstant le sauf-conduit et, bien qu'accompagnés par lui et le curé de Tra'Monti, redoutaient trop le ressentiment de la population de Maggiori et d'autres lieux pour y venir recevoir leur indulte ; il avait lui-même été trahi et livré au Presidio en 1799 par les habi-

tants d'Amalfi ; lui et ses compagnons, ayant pleine confiance en ma parole et en les pleins pouvoirs que je tenais du roi, me suppliaient de me transporter seul dans la montagne de Tra'Monti, où une personne de confiance me guiderait auprès d'eux.

Un moment après arriva le curé Francese de Tra'Monti, jeune et excellent pasteur ; ses traits altérés révélaient ses craintes. « Giusepello est tremblant ; il a sincèrement le « désir de devenir honnête homme, mais il a encore avec « lui 42 compagnons armés jusqu'aux dents, de la plus « affreuse célébrité, qui ne veulent absolument se présenter « à vous qu'au milieu des bois de nos montagnes. »

— « Eh bien, mon cher curé, lui dis-je, nous allons y « aller ensemble ; mais auparavant, je vais donner des ordres « aux troupes et à l'officier qui me représentera à Amalfi pour « que les officiers se rendent dans les casernes et y restent « auprès des hommes sans permettre à aucun de sortir, non « plus qu'aux gardes civiques armés, pendant mon ab- « sence. »

Ma résolution fit trembler pour mes jours le clergé, l'archevêque, tout son chapitre, les autorités et toute la population d'Amalfi : on me conjura, on me supplia de n'y pas aller : c'était un piège contre ma vie qu'on me tendait.

Le capitaine d'Aspech, de la compagnie des grenadiers de La Tour d'Auvergne, que j'avais désigné pour me représenter à la côte pendant mon absence, joignit ses vives instances à celles des autorités et de la population. — « Voulez-vous donc y aller à ma place ? » lui dis-je.

— « Ordonnez-moi d'enlever une redoute, me dit M. d'As- « pech : je le ferai ou j'y succomberai à la tête de mes grena- « diers ; mais je me refuserais à aller m'exposer à des bri- « gands qui n'ont ni foi, ni loi. »

— « Dans ma position, mon cher capitaine, je pense « différemment, lui répondis-je ; en acceptant le comman- « dement de la côte d'Amalfi, je me suis promis de l'exercer « avec un entier dévouement ; mes succès ont justifié mes « espérances, et le danger de perdre la vie en me rendant

« à la prière de Giusepello et de ses compagnons, afin de « rendre par cette solennelle démarche la tranquillité et la « sécurité aux populations de la côte, ne saurait m'arrêter « un instant. »

Cela dit, en présence de l'archevêque Miccù[1], d'Amalfi, qui m'embrassa en fondant en larmes, ajoutant qu'il allait prier et faire dire des messes pour écarter tout danger de ma personne et pour obtenir le succès de ma mission, accompagné seulement du curé Francese, portant un crucifix et le livre de l'Évangile, je me rendis à Maggiori et me dirigeai, sans m'arrêter à travers les bois, dans les montagnes et les gorges de Tra'Monti, observant de temps à autre des hommes sur les plus hauts pics qui se repliaient au fur et à mesure que j'avançais dans ces montagnes abruptes.

Après avoir marché ainsi pendant plus de deux heures, toujours accompagné du curé de Tra'Monti, je longeais le bord d'un profond ravin où roulait avec fracas un torrent; un frêle pont en bois était jeté par-dessus: au moment où j'arrive à hauteur de ce pont, je vois s'avancer un homme sortant d'un fourré épais. Je m'avance de mon côté et le rejoins au milieu du pont. C'est Giusepello.

Il tombe à mes genoux, les embrasse, déclarant son nom. Je le relève, je lui demande pourquoi il a craint de venir se présenter à Maggiori avec ses compagnons.

« Ah! Eccellenza, répond-il, non è mia colpa. »

— « Allons, conduis-moi où sont tes compagnons. »

Giusepello me précède dans le fourré et je me vois entouré de 43 gaillards dans la force de l'âge, armés jusqu'aux dents: ils attachaient constamment des regards scrutateurs sur moi qui ne montrais aucune crainte.

Armé du crucifix, le curé Francese commande impérieusement à ces misérables de se jeter à genoux pour demander à Dieu et aux hommes, et avec un sincère repentir, le pardon de leurs nombreux forfaits; et il les exhorte à méri-

1. Fra Silvestro Miccù, mineur observant, né le 18 septembre 1746, archevêque d'Amalfi le 29 octobre 1804 (Matteo Camera, *Istoria della città... di Amalfi...*, p. 450).

ter par leur conduite à venir, la grâce pleine et entière, que le commandant de la côte leur apporte de la part du roi.

Les larmes coulent des yeux de ces malheureux toujours à genoux, se frappant la poitrine; ils demandent hautement pardon à Dieu et à la société que leurs crimes ont outragés si longtemps: puis, après, un à un, ils baisent le crucifix, une main posée sur l'Évangile et l'autre sur le cœur, et le curé Francese lit l'indulte que le roi Joseph Napoléon leur accorde par l'organe du commandant de la côte d'Amalfi; après quoi j'autorise le curé à les faire relever, et ils se rendent sous ma protection à Maggiori. Là, le gouverneur civil, après avoir présenté l'état nominatif et prénominatif par localité et par arrondissement de tous ceux qui ont fait partie des comitives de brigands et d'assassins en campagne, en fait hautement l'appel et note ceux qui sont morts ou qui viennent de succomber dans les battues des 18, 19 et 20 juin; ce recensement fini, je fais sortir des prisons les parents de ces brigands amnistiés ou morts.

Après avoir revêtu de ma signature la carte de sûreté personnelle de chaque amnistié, je fais assurer dix grains par jour (48 centimes) à ceux d'entre eux qui n'ont aucun moyen d'existence, jusqu'au moment où ils s'en seront procuré par leur travail.

Prescrivant ensuite aux gouverneurs civils d'arrondissement et aux syndics (maires) des communes de me faire exactement des rapports hebdomadaires sur ces amnistiés, j'exige :

1° Qu'ils me fassent connaître par qui ces amnistiés sont employés;

2° A quelle heure ils quittent leurs demeures pour se rendre aux travaux, où ils prennent leurs repas et à quelle heure, le soir, ils rentrent dans leurs habitations;

3° La nature de leurs métiers ou occupations journalières ;

4° Si, depuis leur amnistie, leur conduite est en tout point régulière, s'ils ne découchent jamais de chez eux, ce dont je me propose de m'assurer souvent par moi-même;

5° S'ils assistent régulièrement aux offices divins les dimanches et les jours de fêtes; s'ils s'approchent du tribunal de la pénitence et s'ils reçoivent le sacrement de l'Eucharistie.

Après avoir fait retirer toutes les armes et les munitions de ces amnistiés, après les avoir distribuées aux gardes civiques de la côte qui n'en étaient pas pourvues, exigé des répondants de leur conduite future, et m'être fait remettre l'état nominatif et indicatif de la demeure des amnistiés, je revins à Amalfi, au son des cloches, précédé de toutes les classes de la population, de l'archevêque et de son clergé, du corps d'officiers, du syndic et du décurionat.

J'adressai dans l'après-midi du même jour, 23 juin, mon rapport au général Lamarque, chef de l'état-major général, sur les événements très importants qui venaient de rendre la tranquillité à la côte d'Amalfi. Ce général s'empressa d'en informer le roi qui lui en fit témoigner sa haute satisfaction, ajoutant qu'il ne tarderait pas à lui faire connaître le jour où il viendrait en personne visiter la côte d'Amalfi.

VI

Juillet 1807-Janvier 1808.

SUCCÈS DE MON ADMINISTRATION

Honoré et considéré de l'entière population de la côte d'Amalfi, je m'applaudissais d'avoir rendu cette mâle énergie aux gardes civiques qui venaient d'apprendre sous ma direction comment on vient à bout des brigands : désormais cette milice citoyenne ne devait plus souffrir sur son territoire des comitives d'assassins ; je l'avais compromise en lui donnant la tête de mes colonnes pour la montrer à ces brigands ; mon principal but était atteint.

Giusepello avait été accordé au vénérable curé de Ponteprimario, et son neveu, l'un des amnistiés, était rentré chez son père, plâtrier de profession, honnête homme ; je l'avais retenu en prison, comme otage, pour avoir son frère et son propre fils dans la comitive de Giusepello. Luca Cappone, de Minori, que les brigands qualifiaient de *Tenente* (lieutenant), était rentré au sein de sa famille qui le redoutait.

Le 2 juillet, je fus prévenu dans la matinée que, le lendemain 3, vers midi, Sa Majesté se dirigerait par le plateau de Castellamare sur Amalfi. Cette nouvelle remplit de jubilation la population de cette ville qui jusqu'alors n'avait reçu la visite d'aucun de ses monarques.

Et tandis qu'on dressait à la hâte un arc de triomphe, qu'on traçait un chemin sinueux et facile depuis le faîte de la montagne rapide jusqu'à l'entrée d'Amalfi, et qu'on jonchait de feuilles et de fleurs ce chemin que le roi et son

escorte devaient parcourir à cheval les curés et chapelains sur le passage que devait suivre Sa Majesté étaient prévenus, et faisaient orner leurs églises chapelles et paraient les autels et le dais ; l'archevêque d'Amalfi, le chapître d'Atrani et les curés et desservants, les autorités civiles, les commandants et officiers des gardes civiques se préparaient à être passés en revue par le roi ; c'était à leur tête que je devais me trouver pour le complimenter et recevoir ses ordres.

Le soir du 2 juillet, je reçois un nouvel avis de M. le colonel général Maurice Mathieu que le roi arrive le 3 vers les neuf heures du matin sur le plateau de Castellamare [1]. Je me trouvais parfaitement en mesure de le recevoir.

Le lendemain, Sa Majesté parait sur le plateau; je donne un signal; toutes les batteries de la côte tirent ensemble, à raison de tant de coups par batterie, jusqu'à concurrence de 101 salves ; au fracas de l'artillerie se mêle le bruit des cloches qui sonnent à toute volée.

Je me porte alors au devant du roi : je lui adresse un court compliment sur son arrivée sur la côte d'Amalfi, nouvelle qui a rempli tous les cœurs de la plus vive allégresse, dont il sera bientôt le témoin. Le roi répond par quelques mots flatteurs.

Le comte Mathieu Dumas, le général Lamarque, les colonels-généraux, Saligny, ainsi que le grand écuyer Stanislas Girardin, m'accablent d'amitiés et de félicitations pour les succès que j'ai obtenus contre les brigands et pour la sécurité que leur extermination a rendue aux populations de la côte.

Le roi est reçu par le curé d'un petit village, sous un dais, et accompagné à l'église par le syndic et le décurionat que suit toute la population aux cris répétés de : *Viva il re*. Sa Majesté après s'y être arrêtée un moment, en

1. Joseph visitait alors et faisait étudier toute cette partie du littoral napolitain : on s'occupait d'y établir un port de guerre et un camp retranché. Cf. ses lettres à Napoléon du 12, du 20, du 27 juin 1807 (*Mémoires*, III, 379, 393, 395, 398).

ressort et laisse au curé pour les besoins de son église et les secours aux indigents des marques de sa libéralité.

Toutes les autorités des communes à proximité d'Amalfi se trouvent dans cette ville avec leurs plus notables habitants pour y attendre l'arrivée du cortège. Le roi est reçu par l'archevêque sous un dais magnifique et accompagné ainsi à la cathédrale, suivi des chanoines en habits pontificaux et de toutes les autorités; il est accablé sous les couronnes que les plus jolies femmes de la ville, éclatantes de jeunesse et étincelantes de pierreries font pleuvoir sur le dais, en agitant leurs mouchoirs; on entend partout crier avec enthousiasme « *Viva il re.* »

Un Te Deum est chanté au son des cloches, puis l'archevêque, vieillard spirituel et sincèrement attaché au nouvel ordre de choses, adresse au roi un discours éloquent sur le bonheur de la nation napolitaine, d'avoir pour souverain, dans sa personne, le frère du plus grand capitaine du monde. Cet archevêque descendait d'une famille française de Lyon et était français par l'âme et par le cœur.

Le roi se rend ensuite sur la place de la mairie où il passe en revue les gardes civiques et la troupe de ligne.

Je saisis cette occasion pour faire connaître au roi le dévouement de cette milice urbaine et appeler ses grâces sur les familles de trois gardes civiques qui ont succombé dans les attaques des 18, 19 et 20 de juin.

Le roi assure sur-le-champ une pension de quarante-cinq ducats ou 200 francs à chacune de ces familles, et fait donner vingt ducats de gratification aux quatre gardes civiques et aux trois soldats de la ligne qui ont été blessés. Chaque sous-officier de la ligne reçoit un ducat (4 fr. 40) en gratification, les caporaux 2 fr. 50 et les soldats 2 francs.

Le roi fait d'abondantes largesses aux indigents de la côte et notamment à ceux de la ville d'Amalfi.

Revenu au palais épiscopal où un splendide dîner a été préparé pour la cour, j'ai ma place assignée entre le comte Mathieu Dumas, grand maréchal du palais, dont je suis toujours l'aide de camp, et le général Lamarque, chef de

l'état-major général; je suis placé en face du roi, qui a, à sa droite, l'archevêque d'Amalfi, et à sa gauche son premier colonel-général, Maurice Mathieu.

Au dessert, et après le toast proposé par l'archevêque pour le roi, Son Éminence dit à Sa Majesté : « Sire, l'ar-
« change a terrassé le démon ; au commandant Desvernois,
« surnommé par reconnaissance *le Libérateur de la côte*
« *d'Amalfi*, on doit appliquer ces trois mots fameux : *Veni,*
« *vidi. vici.* Dix jours, Sire, s'étaient écoulés depuis son arri-
« vée, qu'à l'heure arrêtée dans son esprit pour relancer les
« brigands de toute part, le glas de mort sonne sur la tête de
« ces misérables ; ils tombent en trois jours sous les coups
« des gardes civiques et des soldats de la ligne. 43 d'entre
« eux ont obtenu leur grâce, parmi lesquels Giusepello, au-
« jourd'hui l'hôte du curé de Ponteprimaro, au-dessus de
« Maggiori, au pied des montagnes boisées et abruptes de
« Tra'Monti.

« Nous avons tremblé et prié Dieu pour écarter de ce brave
« commandant les embûches que nous devions redouter
« pour sa vie, lorsque nous apprîmes le 23 juin au matin que
« Giusepello n'avait pu déterminer ses compagnons à se pré-
« senter à Maggiori et qu'ils voulaient seulement se rendre
« dans les bois de Tra'Monti ; cet intrépide commandant
« resta sourd à nos prières et à toutes nos représentations,
« animé qu'il était du désir de compléter son œuvre... ; il
« s'achemina résolument vers le repaire de ces bandits,
« accompagné seulement du curé de Tra'Monti, armé du
« crucifix et du saint Évangile. Dieu a fait le reste. C'est à
« vous, Sire ! qui nous avez envoyé le commandant Desver-
« nois, que nous vouons d'abord toute notre reconnais-
« sance, puis à lui qui nous a rendu la paix et la sécurité,
« ce premier bien des peuples. C'est en notre nom et dans
« l'intérêt de toutes les villes et communes de la côte d'A-
« malfi, dont il a si bien retrempé le courage, que nous
« supplions Votre Majesté de le laisser le plus longtemps
« possible au milieu de nous ».

Cet éloge à bout portant, sortant avec abondance de la

bouche de l'archevêque, me décontenançait un peu ; le roi me dit mille choses infiniment flatteuses sur ma conduite, mon dévouement, et me promit d'avoir bonne mémoire. Chacun, au sortir de table, vint à moi pour me féliciter.

Sa Majesté m'attira dans l'embrasure d'une croisée et me témoigna le désir qu'elle aurait de voir l'ancien chef de brigands Giusepello. « Sire, lui répondis-je, je vais vous le « faire appeler ; mais il ne pourra être ici que dans deux ou « trois heures au plus. »

— « Quelle heure est-il ? »

— « Sire, il est bientôt quatre heures. »

— « Ce serait trop tard ; je veux être rendu à Castellamare avant la nuit ».

Le roi quitta Amalfi à cinq heures et demie, précédé par les gardes civiques et les troupes que je conduisais, au bruit d'une seconde salve de 101 coups de canon. Sa Majesté fut enchantée et pénétrée de l'enthousiasme que sa présence avait causée aux habitants de la côte.

Arrivé sur le plateau de Castellamare où des troupes parties de cette place se trouvaient échelonnées pour y attendre le passage du roi, je m'arrêtai et m'approchai de Sa Majesté en la saluant de l'épée ; mes troupes présentaient les armes, les tambours battaient aux champs. Le roi me tendit cordialement la main et, après lui, les généraux dont il était accompagné.

Un chef de bataillon français qui commandait à Avellino dans la province de la Principauté ultérieure, qui avait appris de quelle prompte manière je m'étais débarrassé des brigands, voulut m'imiter avant de les avoir terrassés et frappés d'une salutaire terreur. Il tomba dans le piège qu'ils lui avaient tendu et fut haché en morceaux.

Ce déplorable événement décida le roi, sur la proposition du général Lamarque, à annexer les arrondissements de Gragnano et de Lettere au commandement de la côte d'Amalfi ; je devais en extirper deux comitives de brigands, auteurs présumés du crime commis.

J'adoptai contre ces assassins les mêmes mesures qui

m'avaient si bien réussi ; je leur tendis des embuscades, leur tuai quelques hommes ; et bientôt, ne se trouvant plus suffisamment protégés par les montagnes, les bois et les localités, ils se jetèrent de nouveau dans les gorges, les bois et les montagnes de Tra'Monti. Revenant d'une embuscade de nuit, je les aperçus réunis sur le sommet de la montagne de San Nicolo qui surplombe Minori et me disposai aussitôt à les y attaquer, par les flancs de la montagne et directement, en prenant moi-même le commandement de cette dernière colonne.

Les brigands, sur le bord du sommet me voyaient arriver sur eux ; en les fixant attentivement, je crus reconnaître quelques-uns de mes amnistiés, mais plus particulièrement Luca Capone, de Minori, l'ex-*tenente* de Giusepello.

Après avoir essuyé la décharge d'une vingtaine de coups de fusil qui nous tuèrent un caporal de la ligne et blessèrent grièvement deux gardes civiques de Maggiori, je fis battre la charge et escaladai la montagne sans donner aux brigands le temps de recharger leurs armes ; ils fuient, ils donnent dans les colonnes qui se dirigent par les flancs de la montagne sur le sommet et laissent trois des leurs sur le terrain et deux blessés ; parmi les morts se trouve un des amnistiés de Tra'Monti. Les brigands blessés sont à l'instant décapités, et leurs têtes plantées dans des cages de fer qui bordent le littoral de Maggiori.

En revenant de cette expédition, je m'arrête à Ponte Primario ; je fais appeler Giusepello et son neveu qui arrivent incontinent, accompagnés du vénérable curé du lieu.

« Je viens d'attaquer, lui dis-je, les comitives de « Gragnano et de Lettere sur le Monte-Marie. Un des am- « nistiés de ton ancienne comitive y a été tué, sans doute « qu'il s'y en trouvait d'autres encore. J'y ai reconnu Luca « Capone qui m'a tiré dessus. »

— « Excellence, répondit Giusepello, depuis que je suis rentré sous votre protection dans la vie privée, j'ai bien promis à Dieu et à mon curé, que je ne quitte pas, de ne plus avoir de relations avec mes anciens compagnons que

« j'ai exhortés à vivre en honnêtes gens. Malédiction sur « ceux d'entre eux qui retourneraient dans les comitives ».

A deux nuits de là, informé qu'un curé et sa servante ont été assassinés dans leur domicile et pillés dans un petit village, sur la lisière des bois entre Nocera de Pagani et la Cava, je fais une ronde générale entre minuit et deux heures du matin, dans toutes les habitations, où doivent se retirer et dormir les amnistiés de la comitive de Giusepello; je n'en trouve qu'un seul couché paisiblement auprès de sa femme, et qu'aucune instance de ses anciens compagnons n'a pu décider à se remettre en campagne. Dans le même temps, le capitaine de la garde civique de Minori, médecin de profession, excellent homme et dévoué, disparut, et on soupçonna qu'il avait été victime d'un guet-apens.

A part Giusepello, son neveu et un autre amnistié, 40 anciens brigands s'étaient remis en campagne et avaient attiré dans les montagnes de la côte d'Amalfi, les comitives d'assassins de Gragnano et de Lettere.

Je remis aussitôt sur pied toutes les troupes civiques et les habitants pour traquer sans aucun relâche ces infâmes brigands; je dus à Giusepello l'indication de plusieurs cavités dans le haut des rochers, d'un accès difficile, où il se retirait quelquefois et se dérobait à mes recherches.

Tous les points étant protégés et gardés, et aucun individu ne pouvant voyager ni faire paître les bestiaux dans ces montagnes aussi longtemps qu'elles seraient explorées par les colonnes mobiles, afin d'ôter aux brigands tout moyen de vivre et d'avoir des renseignements, je fis à la fois assaillir toutes les cavernes creusées dans les montagnes où ces misérables s'étaient réfugiés; ils y furent massacrés jusqu'au dernier à l'exception pourtant de l'ex-*tenente* Luca Cappone, à qui je réservais un supplice public; c'était lui que je soupçonnais, et non sans raison, d'avoir assassiné le capitaine de la garde civique de Minori; aidé de deux complices de Tra'Monti qui furent arrêtés, il l'avait tué, en effet, et enterré tout habillé avec sa canne.

J'ordonnai d'exhumer le cadavre et le fis bien et dûment reconnaître par sa famille éplorée et par ses nombreux amis; médecins et chirurgiens constatèrent qu'il avait été percé de vingt-deux coups de poignard.

Le corps bien lavé et en putréfaction fut enveloppé d'un linceul après avoir été désinfecté autant que possible par le chlorure de sulfate; on le plaça sous le vestibule de la maison du défunt où des prêtres ne cessèrent de prier pendant toute la nuit, jusqu'à l'heure de l'enlèvement du cercueil. Les funérailles se firent en grandes pompes le lendemain à neuf heures, à l'église de Minori où une grand'messe de requiem fut célébrée pour le repos de l'âme du défunt, en même temps que des messes basses se disaient dans toutes les chapelles à son intention.

Après la cérémonie, la ville de Minori fonda à perpétuité un service anniversaire afin de prier Dieu pour le pauvre capitaine-médecin, si barbarement assassiné. Puis, le bourreau de Salerne, que j'avais demandé, arriva dans l'après-midi du même jour, dressa trois potences sur le bord de la mer et planta trois cages de fer vis-à-vis de ces gibets; Luca Cappone et ses deux complices y furent pendus à quatre heures de l'après-midi, eurent la tête coupée et placée chacune dans une cage en fer; leurs corps, suspendus de nouveau par dessous les bras, restèrent exposés pendant huit jours aux yeux de tous.

Dès ce moment, la tranquillité de la côte d'Amalfi ne fut plus troublée. 184 têtes d'assassins plantées dans des cages de fer garnissaient les tours espacées sur le littoral, depuis le cap San Petro d'Acropoulo, qui avoisine Capri, jusque sous Vietri, près Salerne, ce qui m'avait fait donner par les habitants de la côte le surnom de *Destruttore de' Briganti*.

Je ne voulus jamais recevoir les trois ducats par jour que les communes de la côte d'Amalfi devaient me payer à titre de traitement de table; une décision royale accordait quinze carlins (la moitié de ces trois ducats) (13 fr. 20 et 6,60) à tout commandant d'arrondissement, parce que ces sommes

étaient exorbitantes et ruineuses pour ces localités ; mon traitement me suffisait et au delà pour subvenir à mes besoins et à ceux de ma femme qui habitait Naples.

Ce grand désintéressement était d'autant plus remarquable qu'il était sans exemple et que je n'avais pas un sol de fortune familiale ; ma femme ne jouissait aucunement de celle qu'elle avait à prétendre de sa famille, mais nous envoyions encore quelques secours pris sur nos économies à ma vénérable mère, ainsi qu'à d'autres personnes.

Le général Lamarque fut chargé par le roi de me faire accepter enfin cinquante louis qu'il m'envoya dans un rouleau pour me couvrir des frais de rafraîchissement que j'avais faits pour les soldats et les gardes civiques des colonnes, qui avaient traqué et détruit les brigands.

Le curé Francese de Tra'Monti avait été appelé à Naples par le roi qui l'accueillit très gracieusement.

Plusieurs officiers des gardes civiques de la côte, que j'avais signalés et recommandés aux bontés du roi dans mes rapports au général Lamarque, avaient été nommés à des emplois lucratifs qu'ils étaient capables d'exercer.

Enfin, après huit mois environ d'exercice dans le commandement de la côte d'Amalfi, je fus nommé lieutenant-colonel d'état-major le 1er février 1808 et allai commander la subdivision militaire de Lagonegro.

VII

Février-Avril 1808.

LES BRIGANDS DU CILENTO

Le commandement de la subdivision militaire de Lagonegro était dans le ressort de la 2e division militaire dont le siège était à Salerme. Cette division territoriale était formée des provinces de la Principauté Citérieure, de celle de la Principauté Ultérieure et de la Basilicate.

Le pays que cette subdivision comprenait d'après la nouvelle extension que ce commandement venait de recevoir était extrêmement difficile à bien reconnaître au premier aspect. Rempli de gorges, de défilés toujours dangereux, favorable aux surprises, il était couvert de forêts jusque sur les bords de la route royale[1] de Naples en Calabre ; les comitives de brigands y avaient pris droit d'asile, y étaient nombreuses et redoutables : il ne fallait pas moins d'un bataillon pour escorter le courrier, et l'on devait réunir en bataillon de marche les hommes isolés pour rejoindre en sûreté leurs corps, et ne pas les exposer à être impitoyablement massacrés par ces assassins.

1. La route royale de Naples en Calabre passe par Salerne, Eboli et Cosenza et aboutit à Reggio, suivant à peu près le tracé de l'ancienne voie Popilienne. Elle utilise la vallée du Crati qui continue dans le sud le système des vallées longitudinales : la Chiana, le Tibre, le Sacco, le Liri, le Teggiano, cf. Vidal de la Blache, *États et Nations de l'Europe. Autour de la France* (Paris, Delagrave, 1891, p. 496-497). — La route construite par Charles III s'arrêtait à Lagonegro (Mathieu Dumas, *Souvenirs*, III, p. 291). Sur les dépenses de Joseph pour améliorer la viabilité du royaume, cf. sa lettre à Napoléon, 6 juin 1807 (*Mémoires... Joseph*, III, 390). Cf. aussi comte G. Orlof, *Mémoires*, III, p. 254 sq.

Investi, comme à la côte d'Amalfi, des pouvoirs les plus étendus pour assurer leur extermination, je fis placer des petits postes assez rapprochés entre eux sur la route royale, depuis le pont de Campestrino au nord, dans la Principauté citérieure jusqu'à Morano, au midi, dans la Calabre Citérieure : ils pouvaient se prêter un mutuel secours et correspondaient entre eux par des patrouilles qui éclairaient et assuraient la route.

En même temps, je prescrivis aux gouverneurs civils, aux syndics et aux propriétaires d'abattre, sans le moindre délai, sur leurs territoires respectifs les arbres des forêts et les maquis à la distance d'une portée de fusil de chaque côté de la route royale, des routes secondaires et des chemins de communication qui y correspondent ; ils devaient faire enlever au fur et à mesure, sous leur propre responsabilité, les arbres abattus et leurs branchages et mettre le feu aux maquis coupés, aussitôt qu'ils seraient assez secs pour en propager l'incendie.

J'ordonnai en même temps aux commandants, officiers et gardes civiques de chaque localité d'avoir sur les lieux des détachements armés pour surveiller et protéger les travailleurs dans cette importante opération.

Tandis que partout on s'occupait avec activité, je faisais construire en bonne maçonnerie un poste retranché à Cervaso, point culminant qui enfile le *Vallone Secco* et longe à gauche la route royale jusques à San Laurenzo della Pardoula. Ce poste retranché, construit sous la direction d'un capitaine du génie napolitain, avec un large fossé pour en défendre l'approche, était armé de deux pièces de canon et contenait 50 hommes commandés par un capitaine.

Cette réserve, destinée à porter secours aux petits postes, en même temps qu'elle ajoutait à la sûreté des communications avec la route royale, protégeait et surveillait les communications de Moliterne, de Senise au levant, avec le col Ambrosio, cette clé du Cilento, Bonati ou Vibonati et Sapri sur le littoral à l'ouest.

Jusqu'à l'établissement du poste retranché de Cervaso et

de tous les petits postes intermédiaires qu'il protégeait, les brigands exerçaient toutes sortes de rapines ; puis se rejetaient dans le Cilento, dont l'intérieur restait à leur discrétion ; leur infâme métier paraissait si avantageux à cause de son impunité que beaucoup renonçaient aux travaux de la campagne pour s'enrôler dans leurs bandes.

L'abord des routes découvert et bien gardé, le canon de Cervaso servant d'avertissement à Lagonegro, les brigands devenus timides et circonspects laissaient respirer les populations et les gardes civiques, excitées par l'exemple des gardes civiques d'Amalfi.

Le 28 février 1808 (c'était jours de carnaval), arriva à six heures du soir un Français misérablement vêtu en paysan : il demandait à me parler.

Admis en ma présence — je reconnus à son accent qu'il était provençal — il demande à me parler sans témoins ; je fais ce qu'il désire et j'apprends alors que, depuis plus de dix mois, ce Français est au pouvoir des brigands de Lauria et de Castelluccio : ils ne l'ont épargné que parce qu' il a contrefait l'insensé ; son détachement, fort de douze hommes, commandé par un sergent de la 22e d'infanterie légère, a été surpris et massacré dans le bois de Bosco, entre Lagonegro et Lauria. « Me voyant jeune et fort, me prenant pour un « imbécile, les brigands m'ont fait porter leurs marmites, « faire toutes les corvées et les plus barbares actions contre « les Français tombés entre leurs mains : ils m'ont donné le « nom d'Antonio, et l'on connaît partout ma férocité et « mon origine. »

Il ajouta : « Cette après-midi, le chef de la comitive m'a « fait partir pour Castelluccio, à l'effet d'inviter quelques-« uns de ses amis de venir faire carnaval ce soir chez un « prêtre de Lauria, où il y a une réunion de dix à douze « brigands. Ce prêtre est assez souvent à la chasse, il se mêle « à eux et les informe toujours à temps des battues que vous « envoyez contre eux. C'est ce même prêtre qui a fait tomber « entre leurs mains un officier du régiment de La Tour d'Au-« vergne qui chassait avec lui il y a quelques semaines et

« qu'ils ont aussitôt massacré. Colonel, ajouta-t-il, voilà une « belle occasion pour surprendre les brigands et je m'offre « à vous conduire. »

Antonio avait un tel accent de vérité que je lui aurais fait injure en n'ajoutant pas foi à son rapport.

Pendant que ce malheureux se restaurait et gardait le plus absolu silence, je fis appeler le capitaine Zornholtz, commandant la compagnie des grenadiers du 2e bataillon de La Tour d'Auvergne et lui ordonnai de réunir sur le champ et sans bruit sa compagnie, avec des cartouches, pour une expédition nocturne que j'allais diriger.

A 7 heures et demie du soir, on se met en marche sur Lauria supérieur: la neige tombait à gros flocons, le vent soufflait avec violence et nous avions quatre grandes lieues à faire. A 11 heures un quart, nous arrivons: trente grenadiers, sous le commandement du lieutenant Marco et d'un sous-lieutenant partent, guidés par Antonio, et cernent la maison à cent pas de distance; ils s'en rapprochent aussitôt que le même Antonio a rejoint les 30 autres grenadiers que je conduis moi-même avec le capitaine Zornholtz; nous assaillons tous à la fois la maison et surprenons sept brigands qui n'ont pas le temps de se jeter sur leurs armes, et deux prêtres.

Incontinent liés et garrottés, ces hommes sont jetés dans un cachot et gardés par la compagnie des grenadiers.

J'expédie sur le champ un courrier au sous-intendant civil, M. de la Boulinière, à Lagonegro pour l'informer de cette importante capture et lui ordonner de partir de suite pour se trouver à Lauria à huit heures du matin, le 19 février: ce qui a lieu.

L'interrogatoire se fait aussitôt. Les brigands sont reconnus par Antonio qui donne des détails précis sur leurs atrocités aussi bien que sur la criminelle connivence du prêtre: celui-ci les fréquentait très souvent et ne manquait jamais les dimanches et les jours de fêtes d'aller dire la messe dans leur repaire où il portait surplis, chasubles et les vases sacrés, abusant ainsi avec indignité des choses

saintes pour les profaner à des hommes couverts de sang et de crimes.

Aucune charge grave ne pesant sur l'autre prêtre qui n'avait été vu par Antonio qu'une seule fois en compagnie du premier, il fut vertement réprimandé, renvoyé à ses parents et mis sous la surveillance.

Le procès-verbal de l'interrogatoire rédigé, et les prévenus bien et dûment convaincus d'être des assassins et des brigands, comme leur prêtre sacrilège, je leur demandai à chacun s'ils avaient à alléguer quelque justification. Sur leur réponse négative, je recueillis les voix des trois officiers, de M. de la Boulinière, intendant civil, auxquelles je joignis la mienne : la peine de mort fut prononcée à l'unanimité contre ces grands criminels : ils reçurent les secours de la religion.

A quatre heures de l'après-midi, ils furent fusillés sur la place publique de Lauria, puis décapités. Leurs têtes furent placées dans autant de cages de fer et plantées sur des poteaux.

Le prêtre gracié qui appartenait à une honorable famille de Lauria inférieur, indépendamment de la surveillance dont je l'avais puni pour vingt ans, donna cent paires de souliers et deux cents chemises aux grenadiers de la compagnie Zornhöltz, qui avaient concouru à l'expédition, à l'arrestation et à l'exécution des criminels.

Antonio reçut quinze ducats de gratification et fut renvoyé à son corps où il fut nommé caporal.

Cette prompte mais salutaire justice fit connaître que le temps de la temporisation était passé et que le glas de mort sonnait partout contre les brigands et leurs complices, quel que fût leur caractère et leur qualité.

Je m'acheminai incontinent sur Castelluccio où je me fis donner par le syndic la liste des brigands en campagne et fis mettre en prison leurs parents jusqu'au troisième degré pour servir d'otages. J'en fis autant à Rotonda, où le supplice du prêtre de Lauria et des sept brigands surpris chez lui et avec lui, avait causé une profonde terreur et poussai jusqu'à Morano, première ville de la Calabre Citérieure et

dernier point de ma subdivision ; j'emmenais avec moi les commandants des gardes civiques pour reconnaître les localités, rectifier la position des postes, les multiplier même dans le défilé long et étroit du val San Martino, qui confine à Campo Tenese, à Mormano à droite et dans le val de Mercurio à gauche.

Cette reconnaissance me servit aussi à connaître l'esprit des populations, leurs autorités civiles et ecclésiastiques, aussi bien que des commandants et des officiers des gardes civiques, desquels je reçus d'utiles renseignements.

Rentré le 10 mars à Lagonegro, j'adressai mon rapport au roi par le général Lamarque, et, ainsi que ce dernier me l'avait prescrit, j'en envoyai un duplicata au commandant de la 2e division militaire.

Les habitants jusque-là persécutés, volés ou assassinés par les comitives, étaient désormais protégés et garantis par les mesures que j'avais prises ; mon objet principal était encore de compromettre les populations en les excitant et en les exaltant toujours davantage contre les brigands. Je faisais arborer un drapeau noir au clocher et sonner partout le tocsin aussitôt que les assassins se montraient quelque part. On leur courait sus de tous côtés, et on les poursuivait à outrance ; l'exemple en fut donné pour la première fois, le 13 mars, vers midi, par les valeureux habitants du petit village de San Constantino de Rivello, distant de deux lieues seulement de Lagonegro, à un mille dans les terres et au débouché du Cilento.

La comitive de cette partie du littoral de la Basilicate avait pour chef *Il Monaco*, de Vibonati et son frère *Il Diaconato* ; elle désolait la province depuis plusieurs années et envoyait très souvent aux plus riches propriétaires des lettres à ordre, portant en tête ces mots : *Croce in signo di morte*.

Par ces lettres, les brigands prescrivaient aux riches propriétaires à qui ils s'adressaient d'avoir à déposer pour tel jour, à telle heure et à tel endroit, la somme demandée, faute de quoi ils brûleraient leurs fermes et égorgeraient

leurs bestiaux. Et quand ces scélérats avaient pu se saisir du chef de la famille, ou du fils ou de la fille, ils mettaient à prix leur rançon, sinon, ils les égorgeaient et faisaient trouver leur tête où ils avaient ordonné de faire poser l'argent. D'autres fois, ils exigeaient qu'on leur envoyât les plus belles filles pour leurs plaisirs, des armes, des munitions, du vin et une bonne chère pour leurs besoins.

Le 13 mars donc, vers midi, une comitive redoutable s'étant montrée sur le territoire de Rivello, le tocsin sonne aussitôt; le pavillon noir est arboré au clocher; les hommes sortent en masse, armés de fusils, de faux, de piques ou seulement de simples bâtons. Cet exemple est imité par toutes les populations environnantes; elles sonnent le tocsin, arborent le drapeau noir et se précipitent de toutes parts sur les traces de ces brigands qui sont forcés à la course et arrêtés par les intrépides habitants de Rivello. au nombre de dix-neuf, compris *Il Monaco* et *Il Diaconato*, jeunes gens déterminés et astucieux.

Amenés garottés à Lagonegro au milieu de la jubilation universelle, je les fais interroger en ma présence et jeter en prison. J'entoure, je fête les habitants qui les ont pris; j'exalte leur courage et leur dévouement, et les retiens à Lagonegro, voulant, leur disais-je, « leur procurer le plaisir d'escorter les bandits le lendemain à Vibonati pour les « voir confrontés, jugés et fusillés ». Je leur donne, en outre, une once d'or ou trois ducats.

Le 14 mars, à onze heures du matin, les dix-neuf brigands liés et garottés sur trois charrettes, escortés par quarante grenadiers et environ soixante habitants et gardes civiques de Rivello, arrivèrent à Bonati, et frappèrent de consternation beaucoup d'habitants.

La mère del *Monaco* et del *Diaconato* jetait les hauts cris et me suppliait « *di non guastare suoi cari figli* ». Je fis retirer et garder à vue cette malheureuse qui avait été la recéleuse des vols de ses fils.

Les autorités et les principaux habitants de Vibonati reconnurent onze de ces brigands, dont les deux *Monachi*,

pour être nés dans leur commune; elles réclamèrent la grâce de deux d'entre eux, jeunes garçons qui, depuis quatre jours seulement, avaient disparu de chez eux, qui n'avaient jamais donné le moindre sujet de plainte et dont l'un était le filleul du grand vicaire de l'évêque; celui-ci joignit ses supplications à celles des autorités, et j'accordai la grâce du filleul et de ses amis; ils furent mis sur le champ à la disposition du grand vicaire qui promit de répondre sur sa tête de leur conduite à venir.

Les dix-sept autres brigands furent jetés en prison ; trois prêtres leur portèrent les secours de la religion ; puis ils furent conduits en dehors de la porte de Vibonati qui conduit à la marine de Sapri où ils furent tous fusillés, décapités, leurs têtes plantées sur les tours du littoral des marines de Vibonati, Sapri, Maratea, Policastro et Camerotta, lieu de naissance de ces assassins.

Après ce terrible exemple donné au Cilento, je n'eus rien de plus pressé que de me transporter dans l'est de mon commandement, à Moliterne, chef-lieu d'arrondissement fort important; les autorités civiles et ecclésiastiques y paraissaient sincèrement dévouées au gouvernement du roi Joseph et les gardes civiques, sous le commandement du chef de bataillon Parisi et du capitaine Giacobini, hommes influents par leur fortune et leur moralité, donnaient l'exemple de la plus louable activité dans la chasse des brigands. Je leur donnai à tous des éloges et leur dis qu'il ne suffisait pas cependant de ne pas souffrir les brigands sur son territoire, mais qu'il fallait s'entendre avec les commandants des arrondissements limitrophes et les populations pour traquer incessamment et de toutes parts les assassins, jusqu'à ce que le dernier eût succombé.

La chasse fut donnée aussitôt aux brigands par les gardes civiques et les populations de Brienza, Sasso, Marsico vetere, Marsico nuovo, Saponara, Montennero, Spinosa, Tramontola, Montalbano, Tursi, Senise, etc.; elles en tuèrent une dizaine et rejetèrent sur la province de Capitanate tous les autres, qui n'osèrent plus reparaître dans la Basilicate.

Mes instructions me donnaient aussi le devoir de connaître les doléances des communes, la capacité, la moralité des syndics et gouverneurs civils, les dispositions du clergé, ses besoins, l'activité et le bon esprit des officiers et gardes civiques, de voir les hommes les plus influents, d'écouter les plaintes du peuple, de pénétrer ses besoins, de signaler les désordres quelconques partout où j'en remarquerais, remontant des effets aux causes et d'en faire un rapport qui serait soumis au roi.

J'avais déjà, par devers moi, des matériaux et des renseignements précieux pour ce travail, mais voulant présenter un rapport d'ensemble sur la matière, je me transportai de Moliterne dans plusieurs arrondissements du nord et de l'ouest de ma subdivision. Pendant vingt jours, je parcourus les localités comprises dans ces arrondissements, m'abouchai avec toutes les autorités et les hommes les plus influents, touchant du doigt les plaies de chaque pays.

En conséquence, j'adressai le rapport suivant au roi par le général Lamarque, à la fin d'avril 1808.

VIII

TOURNÉE DANS LA SUBDIVISION MILITAIRE DE LAGONEGRO PAR LE LIEUTENANT-COLONEL DESVERNOIS INVESTI DE PLEINS POUVOIRS POUR L'ANÉANTISSEMENT DES COMITIVES DE BRIGANDS.

Avant d'entrer dans les détails que je dois présenter à Sa Majesté[1] sur la situation morale, civique et politique des arrondissements et universités que je viens de parcourir, il m'a paru nécessaire avant tout de remonter aux causes premières d'où ont découlé les maux divers qui les affligent depuis un temps immémorial et qui se sont encore appesantis sur beaucoup de points de cette subdivision, depuis que, par la reddition de Gaëte en juillet 1806, les troupes françaises marchant à la délivrance des provinces des Calabres, marquèrent leur passage dans la Basilicate, par des violences sans motifs, la dévastation et l'incendie.

Ces causes existent d'abord dans le vice du caractère national et primitif, sans amour véritable pour la mère-patrie, dans l'apathie des syndics et membres du décurionat, leur profond égoïsme, la nullité absolue du plus grand nombre, la duplicité et l'avidité de quelques rusés fripons ;

2° Dans le vice de la loi qui a voulu que la boussole (le

1. Sur l'œuvre administrative de Joseph à Naples, consulter les quatre premiers volumes de ses mémoires ; les mémoires sur Naples du comte Orloff, t. III, 209-267 ; — l'histoire de Colletta, t. III, p. 25-82 ; — Mathieu Dumas, *Souvenirs*, III. p. 289-290, et de bons résumés dans G. de Castro, *Storia d'Italia dal 1799 al 1814*, p. 191, 193, 204, 206 et dans C. Tivaroni, *Storia critica del risorgimento. Italia durante il dominio francese. Italia centrale e meridionale* (Torino, Roux, 1889), p. 232-249.

sort) décidât de la nomination des magistrats et non le scrutin qui aurait mis à la tête des communes des magistrats intègres et éclairés sur leurs devoirs ;

3° Dans la mauvaise composition du personnel des gardes civiques, le choix déplorable de beaucoup de ses officiers [1] ;

4° Dans l'esprit tracassier de beaucoup de gouverneurs civils, des receveurs particuliers et des percepteurs qui tracassaient sans raison les plus malheureux des contribuables en leur envoyant des garnisaires pour hâter le versement de leurs minimes contributions mensuelles, et qui, d'autre part, par un coupable ménagement pour les familles riches, n'osaient se présenter chez elles pour leur faire verser leur quote-part des contributions.

Les anciens syndics (les maires des communes), qui avaient à pourvoir, en juillet 1806, aux besoins de tout genre des troupes en passage, en furent, dans bien des endroits, les victimes. D'aussi répréhensibles excès, encouragés par l'impunité, portèrent les magistrats et la plus saine partie des habitants à abandonner des lieux où personne ne trouvait plus de sûreté ni pour ses jours ni pour ses propriétés.

De l'éloignement des principaux éléments des communes s'ensuivit bientôt celle de la multitude sans asile, sans pain, qui forma, par désespoir, les masses d'insurgés ; de là, massacres et pillages.

C'est à ces causes de l'indignation générale des peuples, qui désiraient rester tranquilles et protégés par les lois, qu'on doit les représailles dont ils usèrent à leur tour, irrités contre leurs injustes oppresseurs, vindicatifs et sanguinaires : et lorsque, plus tard, le roi accorda une amnistie générale, les grands propriétaires et des hommes fort capables, mais pusillanimes, refusèrent obstinément de se charger des fonctions de syndics, dont on revêtit, malgré eux, de pauvres diables, sans la moindre considération.

1. Consulter à cet égard les *Mémoires*... du comte G. Orloff, t. II, p. 249.

Les *Gualanti nomini* acceptent, à la vérité, la charge de décurions [1], mais c'est pour s'affranchir de toute charge publique. Hors de là, on ne peut obtenir d'eux le moindre renseignement sur les revenus ou les ressources de la commune; ou bien ils répondent avec ironie que le syndic qui est le *falletto* satisfera à toutes les questions qui lui seront faites à cet égard.

Beaucoup de communes ne possèdent pas une obole de revenus, et cependant elles sont assujetties à beaucoup de dépenses diverses et imprévues; pour y faire face, on a recours à des taxes journalières en argent, bétail et denrées de toutes espèces. Ces taxes ou réquisitions ne frappent jamais la classe opulente, dont le syndic craindrait de s'attirer le ressentiment et qui, comme au temps de Ferdinand IV, exerce avec arrogance une prépotence qui intimide les prolétaires. Je me suis assuré aujourd'hui qu'il y a de ces imbéciles de syndics qui craignent de les faire porter au rôle des impositions, taxes ou réquisitions, et je pourrais même citer deux ou trois d'entre enx qui se ruinent et ruinent leurs familles pous payer de leurs propres deniers les impositions, taxes ou réquisitions de ces hommes riches, mais d'autant plus abominables et dangereux.

COMPTABILITÉ DES COMMUNES

La comptabilité est établie dans la plupart des communes en opposition à la loi et aux instructions ministérielles.

Le registre des délibérations *sedute,* celui des recettes et des dépenses *introiti e esiti* sont formés d'une ou plusieurs mains de papier libre ou timbré, qui n'est ni coté ni paraphé par les intendants ou sous-intendants des provinces.

Les dépenses ne sont jamais ordonnées ni consignées dans le registre des délibérations, attendu que le conseil

1. Sur les décurions, consulter le décret du 20 mai 1808 (*Bolletino delle Leggi*, 1808, p. 389).

municipal ne s'assemble jamais; mais elles sont créées et amplifiées d'après le bon plaisir du syndic et de ses conseillers intimes qui n'apportent jamais à leur appui des documents justificatifs.

Ces syndics s'adjoignent autant de députés qu'il y a d'espèces de fournitures. Ils sont pris dans la classe des *facchini*, la plus misérable de la commune. Ainsi l'on trouve : 1° un député de logement et de casernement; 2° un député pour le pain ; 3° un député pour la viande; 4° un député pour le sel et les légumes; 5° un député pour le bois; 6° un député pour l'huile et les mèches; 7° un député pour la paille et l'avoine; 8° un député pour les marmites; 9° un député pour les courriers; 10° un député pour fournir à la table du commandant militaire du lieu, s'il est officier.

Les députés des comestibles reçoivent, après force rebuffades, les réquisitions qu'ils distribuent sur des bons en règle ou non. Le syndic se réserve le surplus et paye avec, pour les indemniser de leurs soins, les députés « facchini », qui les lui ont procurés, le plus souvent, aux dépens de leurs épaules.

Je crois devoir consigner ici un acte odieux du syndic de Vibonati qui avait taxé 225 malheureux journaliers de sa commune à payer chacun par mois un *tari* (vingt grains ou dix-neuf sols) pour payer les courriers, alléguant que cette classe seule devait fournir à cette dépense. D'après ce syndic, il y avait trois courriers à neuf ducats chacun par mois, et il en prélevait 45, profitant ainsi mensuellement de dix-huit ducats sur des malheureux qui n'osaient se plaindre.

Une dizaine de ces infortunés s'étant trouvés dans l'impossibilité de payer cette taxe arbitraire, cet infâme syndic fit saisir leurs instruments aratoires, ce qui les aurait empêchés de travailler et de procurer du pain à leurs familles, si je n'étais intervenu pour les leur faire rendre et obliger ce syndic à payer sur l'excédent de ses bénéfices sur les courriers la dépense courante de leur service; je restreignis à six ducats la paye de chacun d'eux et à dix grains la cotisation mensuelle.

J'envoyai garotté à Matera, chef-lieu de la province de Basilicata, ce fripon de syndic, comme j'y avais précédemment envoyé, pour le même motif, le syndic de Camerotta ; ils y furent condamnés pour l'exemple à dix ans de galères.

Je n'ai traité qu'en passant ces odieuses friponneries, qui se retrouvent dans un grand nombre de communes.

Une tournée des sous-intendants civils dans les communes comprises dans leur circonscription administrative, chaque trimestre, mettra un terme aux gaspillages et imprimera un caractère d'ordre et de régularité à la comptabilité des communes ; il sera convenable et utile que l'intendant de la province se montre à tout le moins une fois par an pour examiner à fond leur administration et redresser les abus.

RÉSIDU DES IMPOSITIONS DE 1806 ET 1807.

La plupart des communes redoivent encore sur les impositions de 1806 et de 1807 ; elles espèrent pouvoir s'en acquitter avec les bons du trésor dont elles sont nanties pour les fournitures faites aux troupes en vertu d'ordres ou de réquisitions.

Ruinées comme elles le sont, elles ne trouvent aucun crédit et ne peuvent emprunter. Cependant les percepteurs des contributions exigent impérieusement de l'argent, et tandis que les contribuables recourent anx plus onéreux expédients pour s'en procurer, de nombreux garnisaires, en attendant les versements, sont logés, nourris et payés chez eux à tant par jour, et ce surcroît de dépenses complète leur ruine.

La plupart des communes comprises dans la subdivision de Lagonegro ont, tant à Naples et à Salerne, entre les mains de leurs avocats qui les grugent, que par devers elles, en bons réguliers, bons irréguliers ou promesses vagues, une valeur de plus de trente mille ducats, sans compter les autres fournitures faites sans bons, les frais de

table des commandants militaires dans les places ou autres localités non classées et d'autres articles en nature fournis pour le casernement des troupes et déjà renouvelés plusieurs fois. Enfin les dépenses pour réparation dans les casernes, les râteliers, les tables, les bancs, les lits de camp dans les corps de garde, le bois et l'huile pour les postes, les bêtes de somme pour les transports ajoutent encore un supplément très considérable à leurs sacrifices ; de plus, les habitants ont l'obligation de recevoir leur quote-part de sel arriérée qu'elles sont astreintes à payer comptant et dont elles n'ont pas besoin. Il faut entendre sur tout cela les plaintes universelles des populations ; cela fend le cœur.

IMPOSITION FONCIÈRE.

Le règlement qu'on vient de publier sur l'imposition foncière a jeté la perturbation dans tous les esprits ; la vénalité et la plus criante injustice ont été substituées perfidement aux paternelles intentions du roi, qui n'a d'autre désir que le plus grand bonheur de son peuple.

Heureusement qu'une loi réparatrice des torts que ce règlement, à la fois inique et impolitique, préparait sur cette matière, et qui ne tendait à rien moins qu'à désaffectionner les contribuables de leur nouveau maître, va permettre à tous et à chacun d'en appeler à la raison publique ; le taux de l'imposition foncière répartie avec la plus grande équité raffermira à la fois la tranquillité et l'esprit public.

AUTORITÉ MAGISTRALE

Pour que l'autorité magistrale soit partout respectée, il importe qu'elle réside dans des personnes d'une haute moralité, que leurs lumières appellent à gérer les intérêts de la commune, recommandables d'ailleurs par leur position de fortune et leur considération personnelle.

Des éloges, et par ci, et par là, des encouragements, des distinctions même sagement distribuées, seront pour les

magistrats qui s'en seront rendus dignes, les témoignages ostensibles de leur bonne administration.

INSTRUCTION PUBLIQUE

L'instruction publique, dont la base est la religion catholique, est en vigueur et en progrès dans les villes, sièges d'archevêchés et d'évêchés ; dans les localités secondaires, cette instruction est également bien suivie et s'y soutient dans un état fort satisfaisant.

Dans la majeure partie des petites communes, les études y font peu de progrès, se bornant à la lecture des livres sacrés, de l'histoire, à l'arithmétique et aux premiers éléments de la géographie. Dans beaucoup d'endroits il n'y a pas de maîtres d'école ni d'institutrices pour les filles ; les curés et les desservants y donnent autant que possible des leçons gratuites [1].

CLERGÉ ET ÉGLISES

Le bas clergé, ainsi qu'on appelle les curés et desservants dans les villages, y est généralement dans un état assez misérable. Leur caractère sacerdotal en souffre, bien plus encore que leurs personnes ; sous des haillons de soutane, du linge grossier et sale, des bas troués, de mauvais souliers, les chapeaux à l'avenant, on rencontre assez souvent des prêtres instruits et bien respectables par leurs vertus évangéliques.

Un grand nombre d'églises ont un besoin urgent de réparations ; dans plusieurs, les toitures ont besoin d'être renouvelées, car il pleut, et le peu d'ornement qui s'y trouve est gâté, détérioré et moisi par l'humidité.

Beaucoup d'églises manquent de linge, de surplis, de

1. Cf. Nisio (Girol.), *Della istruzione publica e privata in Napoli dal* 1806 *sino al* 1871. — Con 3 tavole. — Napoli, 1871, in-8, et Galdi, *Rapporto a S. E. il ministro dell' Interno sullo stato attuale della Istruzione pubblica nel regno di Napoli*, con 5 tavole demostrative per gli anni, 1810-1814, in-4.

chasubles et autres ornements pour la célébration des saints mystères qui se font dans des calices d'étain ou de cuivre jaune, et avec des plateaux et burettes du même métal, aussi bien que l'ostensoir.

La suppression d'un grand nombre de couvents, magnifiquement et très abondamment pourvus de croix, d'ostensoirs, de calices, de plateaux, de burettes, de candélabres, de chandeliers, de chasubles et autres habits pour la célébration, de surplis, de nappes d'autels et de linges, d'armoires pour les conserver, de dais, de maîtres-autels et d'autels de chapelle, permettrait au gouvernement de doter sans qu'il lui en coutât rien les églises qui sont dépourvues de tout. J'ose appeler sur ces besoins pressants toute la sollicitude du roi ; il recevra en retour les prières et les bénédictions des populations.

« PROGETTI » (ENFANTS ABANDONNÉS)

Dans quantité de communes on trouve des « *progetti* », que la seule affection de leurs nourrices soutient. Ces pauvres femmes cependant sont dans le besoin. Autrefois elles recevaient un salaire mensuel de vingt carlins (8 fr. 40) sur les fonds de la commune. Aujourd'hui un décret a supprimé ce secours et a prescrit qu'une quête serait faite par les curés, les dimanches et fêtes, durant la messe et les vêpres, au profit de ces nourrices pour remplacer le salaire mensuel supprimé par ce décret.

Mais les habitants des communes, d'un naturel égoïste et assez généralement gênés, ne font que peu ou point de sacrifices pour ces infortunés « progetti », qui restent positivement à la charge de leurs malheureuses nourrices, pour ainsi dire réduites à la mendicité.

Il y a des communes où l'on ne compte jamais moins de trois et parfois jusqu'à huit de ces malheureux « progetti »; la quête dans les églises n'a pas produit dix grains (neuf sols ou 45 centimes) dans un mois, et la tournée des curés dans les maisons des habitants aisés a été stérile.

Les conséquences en sont tristes pour l'humanité.

On peut, on doit pourvoir au salaire des nourrices de ces infortunés « progetti », et j'en émets ici le vœu, en retranchant sur le luxe exorbitant des fêtes patronales et des divertissements auxquels pourvoit le budget de la commune. La religion, l'humanité et la justice en font une loi sacrée au gouvernement du roi.

GITES MILITAIRES

Jusqu'à présent, on s'est borné à établir des gîtes militaires sur les grandes routes : mais jusqu'à présent on n'a rien fait à cet égard dans l'intérieur des divisions territoriales.

Aussi les troupes qui les traversent journellement s'arrêtent où cela leur plaît, y restent tant qu'elles veulent, arrachent de l'autorité par la violence ce que la loi leur refuse ou donnent en échange des bons ridicules et inutiles, s'emparent de leur propre autorité des habitants qu'ils tourmentent et désespèrent par leurs insatiables exigences.

Pour couper court à des abus aussi criants, il convient de faire dresser sans retard au ministère de la guerre une carte topographique bien exacte par division territoriale, pour déterminer et établir avec précision ces gîtes d'étapes ; une bonne statistique fournie par le ministre de l'intérieur en fera connaître, par arrondissement et par localité, les ressources diverses ; la marche serait calculée, dans les pays de montagnes, à raison de trois lieues et demie à quatre lieues par journée ; on indiquerait le temps qu'il faut pour parcourir les chemins, et s'ils sont accessibles ou non aux voitures, caissons et canons.

Dans les pays de plaine, la marche d'une étape à l'autre serait calculée à raison de cinq lieues par jour, mais jamais au delà de six lieues ou 18 milles.

Dans toute localité d'étape, il devrait se trouver un ancien officier retiré du service, pour remplir les fonctions de délégué militaire, pour y passer la revue de tout détache-

ment à son arrivée sur l'exhibition d'une feuille de route bien et dûment en règle ; il veillerait à lui assurer ce que la loi accorde aux troupes en passage. Une semblable création préviendrait bien des abus et mettrait fin, une fois pour toutes, à des exigences intempestives et brutales.

RECRUTEMENT DE L'ARMÉE PAR LA VOIE DE LA CONSCRIPTION

Il n'y a pas encore eu jusqu'à présent un seul exemple que le fils d'un *galantuomo*, celui d'un syndic et même d'un décurion, d'un gouverneur civil et même d'un simple propriétaire prépotent par la fortune soit tombé au sort par la voie de la boussole pour servir l'État ; les coupables magistrats qui procèdent à ces opérations ne se font aucun scrupule de ne pas mettre leurs noms dans l'urne et font tomber le poids de la conscription sur les fils des pauvres journaliers, sans qu'aucune autorité supérieure, civile ou militaire, intervienne pour faire cesser cette criante et monstrueuse injustice.

Aussi qu'arrive-t-il à présent au moment du tirage ? — Ces jeunes gens se jettent armés dans la campagne pour se soustraire à cette sordide injustice et ne tardent pas à être recueillis et enrôlés dans les comitives de brigands et d'assassins qui leur assurent protection et bien-être ; ils trouvent profit à mener ce genre de vie criminel, s'en font une habitude et finissent par être pendus ou fusillés, tandis qu'ils auraient édifié peut-être leur commune par leur bonne conduite, seraient devenus de bons époux, de bons pères de famille, si des magistrats intègres, dignes de ce beau nom, eussent présidé avec équité au tirage de la conscription, sans favoriser personne.

GARDE CIVIQUE

On ne devrait compter dans les rangs de la garde civique que des propriétaires ayant un véritable intérêt au maintien de l'ordre et de la tranquillité publique ; mais à

peine si on en compte un sur dix individus inscrits sur les contrôles pour le service actif [1].

Les plus valides parmi ces jeunes *galanti-nomini* se sont fait inscrire sur les contrôles de la réserve au moyen de certificats payés à leurs médecins qui les déclarent d'une complexion délicate, incapables de soutenir les fatigues d'un service actif, mais, dans le vrai, pour ne pas s'exposer à se battre contre les assassins et les brigands, et dans la crainte aussi de voir incendier leurs masseries par ces malfaiteurs.

Je ne pouvais tolérer un pareil scandale ; j'ai ordonné que ces trembleurs fussent rétablis partout et sur le champ sur les contrôles de la garde civique active, qu'ils restassent pendant deux ans sans être promus à aucun grade, et toujours placés aux premiers rangs des colonnes d'attaque contre les brigands.

Je signale aussi à l'attention particulière de Sa Majesté les officiers de la garde civique qui me paraissent mériter des faveurs ; en voici les noms : le chef de bataillon *Parisi*, de Moliterne ; le capitaine *Giacobini*, de la garde civique de Castel Saraceno ; Luigi *Caraffa*, de Tortorella ; *Catalano*, de Latronico et le capitaine *Le Monaco*, d'Ayeta.

GENDARMERIE AUXILIAIRE [2]

Ce corps de nouvelle formation qui prétend ne dépendre que des intendants, sous-intendants et des gouverneurs civils, espèces de commissaires de police, a un personnel

1. La garde civique comprenait une *légion par province*, chaque légion provinciale un *bataillon par district*, chaque bataillon de district une *compagnie par arrondissement*. On choisissait un légionnaire par dix habitants mâles, parmi ceux qui payaient six ducats d'impôt foncier. — De cette masse informe, on avait tiré des *compagnies d'élite (scelte)* à raison de une par district. Les compagnies étaient divisées en escouades de 10 hommes commandés par un caporal. — Il y avait 14 légions provinciales, ayant un effectif de 51,767 hommes, sans compter les compagnies d'élite (Décrets 37 et 207 du 19 janvier 1807 et du 8 novembre 1808. — G. Orlof, *Mémoires*, III, 237).

2. Cf. G. Orlof, *Mémoires*, III, 258.

généralement mal composé, qu'il faut surveiller avec soin ; leurs officiers sont, pour la plupart, des gens tarés.

Ces hommes servent et attisent les haines particulières des habitants entre eux et y perpétuent cet esprit de dénigrement et de dénonciation qui tend à les isoler et les pousse à se défier les uns des autres. Ce sont des mouchards, des hommes perturbateurs du repos des familles et de la tranquillité publique ; je les signale comme dangereux.

BATAILLON DE CHIARPA

Le marquis de Chiarpa, né à Paola, près du pont de Campestrino, dans la Principauté Citérieure, homme influent et ancien chef de masses en 1799[1], s'est franchement rallié, dans le courant de 1806, au gouvernement du roi Joseph Napoléon ; il a été autorisé à former un bataillon de chasseurs auxiliaires avec les hommes qu'il avait eus alors sous son commandement, et qu'il recruterait parmi les jeunes gens qui auraient été exemptés par le sort chaque année au tirage de la conscription[2].

1. Il s'appelait, de son nom Gherardo Curci.

2. L'uniforme du bataillon était vert foncé ; chapeau retroussé à la Henri IV avec cocarde surmontée d'une plume de coq verte et noire ; ceinturon en cuir noir vernis. Les chasseurs étaient armés d'une carabine et d'un sabre de voltigeurs ; ils portaient deux paquets de 25 cartouches. Ils étaient chargés d'assurer l'ordre depuis le pont de Campestrino jusqu'à Lorenzo de Padula et Morano (d'après le ms. de Lons-le-Saulnier).

Le manuscrit de Lons-le-Saulnier contient un paragraphe et quelques détails de plus. Les voici :

GOUVERNEURS CIVILS ET LEURS LIEUTENANTS

Les cinq sixièmes de ces magistrats ont pour premier mobile de leurs actions une cupidité sordide : aussi leurs arrondissements politiques sont les moins tranquilles et la sécurité des personnes compromises chez eux. — Cette année, tout changea. Huit gouverneurs civils et cinq de leurs lieutenants ont été révoqués sur ma demande et remplacés par des hommes honorables, actifs et dévoués.

A Laurito, à Tarsia, à Montebaldo, à Scenise, j'ai fait un terrible exemple des receleurs et des receleuses des rapines des brigands. La menace de mort immédiate que j'ai faite, contre quiconque serait trouvé en possession d'un objet volé, a porté nombre de détenteurs de ces objets à en faire déclaration au

Ce bataillon a reçu une organisation régulière et est destiné à servir dans l'étendue de la subdivision militaire de Lagonegro. Son personnel est bien composé, n'a jamais attiré aucune plainte, et son commandant est digne à tous égards de la confiance du gouvernement du roi.

FIN DU RAPPORT A SA MAJESTÉ

Le général Lamarque fut chargé par le roi de me témoigner sa haute satisfaction.

confessionnal : ils ont déposé chez les curés ce qu'ils avaient reçu en dépôt des brigands, couverts par le secret sacré de la confession.

Le syndic, le gouverneur, le curé et le commandant de la garde civile dressèrent un inventaire de ces objets et les mirent en ballots cachetés.

Puis les personnes lésées firent déclaration de ce qu'on leur avait dérobé et le dimanche suivant, sous le porche de l'église, à l'issue de la grand'messe, le tambour du village réunit les autorités et les habitants. Les familles recouvrèrent ce qu'elles avaient perdu ; ce qui resta fut vendu au profit des nourrices des *progetti*, ou des pauvres infirmes, ou des vieillards sans ressources.

IX

FIN DU RÈGNE DE JOSEPH

Le prince de Bassignano, grand chancelier de l'ordre royal des Deux-Siciles, s'empressa de m'informer que Sa Majesté, par décret de mai 1808, m'avait nommé commandeur de cet ordre: il m'en adressait les insignes,

Cinq décorations m'étaient également envoyées avec les lettres de nomination de chevalier (traitement annuel de 220 francs); elles étaient destinées aux capitaines des gardes civiques de Lagonegro, D. Nenazzio Zambratti, Carbone de Moliterne, Giacobini de Castel Sarraceno, Carrafa de Tortorella, et Catalano de Latronico. Ces officiers vinrent à Lagronego où je les reçus en présence de la garnison et de la garde civique assemblées aux cris de : « *Viva il rè* » : je les choyai pendant deux jours et ils retournèrent chez eux, contents et heureux.

Le roi, dans son voyage en Basilicate et en Calabre, interrogeait toutes les classes de la population. Éclairé ainsi sur ce qu'il avait à faire, il s'appliqua à prévenir les intérêts de son peuple et à ne pas souffrir qu'il fut tracassé par les agents de son autorité, à respecter en un mot la liberté chez les individus.

Le clergé fit connaître du haut de la chaire de vérité les principes éternels de la dignité de l'homme.

La suppression des couvents et la concentration des religieux dans quelques maisons pieuses accrut considérablement les deniers publics.

Les juges féodaux, reconnus dignes de la confiance du roi,

furent en grande partie élus à des places de judicature d'institution royale.

Les intendants des provinces eurent ordre d'employer les anciens moines qui auraient le talent et la volonté d'enseigner : ceux qui furent jugés propres à exercer les fonctions de curé ne furent pas éloignés. Les plus infirmes qui avaient vieilli dans les cloîtres et survécu à tous leurs parents furent recueillis dans de grands établissements publics.

Les savants qui voulurent continuer la vie commune purent se livrer à l'étude des sciences qui avaient illustré leur prédécesseurs à Monte-Cassino et à La Cava : on leur donna ces deux maisons, on y réunit les bibliothèques et les manuscrits des autres maisons religieuses, on les leur confia.

D'autres religieux, dans les deux établissements de Cinque Miglia et de Monte Feruso, conçus sur le modèle de l'hospice du Saint-Bernard, durent recueillir et soigner les voyageurs dans les régions élevées et neigeuses des Calabres et des Abruzzes.

Les prisons furent vidées en exécution des jugements de quatre tribunaux nommés à cet effet : on abolit le régime des Trulati, moyen ignominieux de recruter l'armée.

Chaque province fut dotée d'un collège et d'une maison d'éducation pour les jeunes filles. Les filles des officiers et des fonctionnaires publics eurent une maison centrale sous la surveillance spéciale de la reine à Aversa : y étaient admises de droit, à la fin de chaque année, les élèves les plus recommandables des maisons provinciales.

Des routes furent ouvertes de Naples à Reggio : l'administration provinciale, le génie militaire et le génie civil y travaillèrent ensemble. Aussi vit-on achever une œuvre commencée depuis des siècles et connue seulement par une contribution : celle de la confection des routes et de la route des Calabres, La route fut faite et la contribution abolie.

Les droits de voyages royaux, ruineux pour le pays, en raison des droits dont jouissait chaque officier royal, furent également abolis.

Le général Devon, commandant de l'artillerie, établit plusieurs manufactures d'armes à l'Annonciade et des fonderies à la Mongiana, dans les monts de la Basilicate, où l'on trouve de la houille.

Des régiments provinciaux furent créés et organisés sur le modèle des régiments français; le commandement en fut le plus souvent donné aux fils aînés des familles les plus importantes.

Une école militaire fut établie sous la direction du général Parisi et un bureau topographique organisé sous la direction du savant géographe Zannoni. — Les travaux de la belle carte du royaume de Naples furent repris et achevés. — Les places fortes et les batteries furent réparées ; la marine comprit un vaisseau de ligne, des frégates et quatre-vingt-dix chaloupes canonnières, armées chacune d'une pièce de vingt-quatre.

2,000 lazaroni furent réunis en un corps d'ouvriers habillés, nourris et payés : ils donnèrent à la capitale une nouvelle issue par le *Capo di monte*, qui rivalisa avec la grotte de Pausilippe. La ville fut embellie et cette partie de la population que l'on croyait incorrigible devint industrieuse.

Naples, qui n'était éclairée jusque là que par quelques lampes disposées aux pieds des madones, fut pourvue de réverbères comme ceux de Paris, avec miroirs paraboliques.

Une caisse d'amortissement fut fondée.

Les fouilles furent activées à Pompei et dans la Grande-Grèce. Les académies de Pompei et d'Herculanum se fondirent dans l'*Académie royale* établie par Joseph, et divisée en quatre classes.

Les conservatoires de musique furent encouragés : la coutume infâme de la castration, que le goût de cet art ne peut excuser, fut abolie.

L'Académie de peinture, également encouragée, compta bientôt 1,200 élèves. Le roi visita la maison du Tasse à Sorrente et ordonna de réunir dans cette même maison toutes les éditions du poète, qu'il confia au plus proche descendant de celui-ci en lui allouant un traitement.

Tous les impôts directs furent abolis, sauf une contribution foncière également répartie.

La liste civile fut fixée à 100,000 ducats par mois (soit 440,000 francs.) La moitié de cette somme fut acquittée en cédules hypothécaires propres à acquérir des propriétés nationales dont le roi gratifia les personnes attachées à sa cour : ces propriétés entouraient sa résidence à Capo di Monte.

Les revenus publics qui, sous Ferdinand IV, étaient de 7 millions de ducats, furent de 14 sous Joseph. — La dette, qui était de 100 millions de ducats sous les premiers de ces deux monarques, fut diminuée de moitié sous Joseph.

Sentant la nécessité de beaucoup voir, de beaucoup entendre, celui-ci ouvrit son palais à la noblesse, aux ministres, aux conseillers d'États, aux membres des tribunaux, aux officiers municipaux de Naples, aux officiers supérieurs de son armée. C'est dans leurs familles qu'il choisissait ses convives ; c'est ainsi qu'il sut agir sur les esprits de toutes les classes de la société ; c'est ainsi qu'il sut se faire aimer et chérir de la nation napolitaine.

A la fin de mai 1808, je reçus à la fois du grand maréchal du palais le comte Mathieu Dumas et du général Lamarque la nouvelle que le roi nous quittait : il avait été nommé par son auguste frère, l'empereur Napoléon, roi d'Espagne et des Indes.

Le grand maréchal en m'annonçant cette nouvelle me mandait qu'aussitôt que Joseph serait arrivé à Madrid, je serais mandé à sa cour avec le grade de colonel et la qualité d'aide de camp de Sa Majesté.

D'un autre côté, voici la lettre que le général Lamarque écrivait au roi sur ce qu'il avait fait et sur ses vertus et qualités personnelles :

Sire !

« Vous avez été réellement à Naples le philosophe sur le
« trône que Platon désirait pour le bonheur de l'humanité.
« Je me souviens de vos voyages où vous prêchiez aux
« grands l'amour du peuple ; au peuple, le respect des

« lois : aux prêtres, la tolérance ; aux militaires, l'ordre et la
« modération.

« Ne pouvant pas établir la liberté publique, vous vouliez
« faire jouir vos peuples de tous les bienfaits du régime
« municipal, que vous regardiez comme le fondement de
« toutes les institutions.

« Sous votre règne, trop court pour une nation que
« vous regrettez tant, la féodalité fut détruite, le brigan-
« dage disparut, le système des impôts fut changé, l'ordre
« dans les finances fut établi ; l'administration fut créée, les
« grands et le peuple furent réconciliés, des routes furent
« ouvertes sur tous les points, la capitale fut embellie, l'ar-
« mée et la marine furent réorganisées, les Anglais furent
« chassés de tout le royaume ; Gaëte, Scilla, Reggio, Aman-
« tea furent pris.

« Vos travaux seront une leçon pour les rois. »

Cependant je souffrais cruellement d'un mal de vessie et d'un commencement d'empoisonnement dont je ressentis les premières atteintes dans le Val de Diane, ce qui m'obligea de rentrer à Lagonegro où je tombai gravement malade. Pendant plus d'un mois je ne pus m'occuper de rien. Mon mal empirait, et les bains dans l'huile, des décoctions de choux et de lait me furent prescrits. Me sentant mieux, je montai à cheval pour aller à la rencontre de ma femme qui m'avait prévenu qu'elle partait de Naples dans son carrosse pour venir me soigner, ne pouvant plus résister à son inquiétude sur la gravité de mon mal. Escortée par les chasseurs des montagnes de Chiarpa, elle arriva heureusement de San Lorenzo de Padula deux heures plus tôt que moi-même ; le chef de bataillon Tobriant du régiment de La Tour d'Auvergne la reçut avec empressement. A deux heures après midi, je la rejoignis et nous partîmes avec M. Rivoire, agent comptable des vivres, pour retourner à Lagonegro. Deux chasseurs à cheval du 1er régiment napolitain, dont un conduisait en main mon cheval, étaient toute notre escorte. A la sortie d'un bois, à droite de la route, que séparait un plat terrain et le revers assez haut de la chaussée, le chasseur

cria : les brigands! Ils étaient dix ou douze. Au même moment quatre à cinq coups de fusils étaient tirés sur la voiture; une balle frisa le visage de ma femme; je descendis promptement de voiture pour monter à cheval et tirer des coups de pistolet et de carabine sur les coquins qui couraient à toutes jambes, espérant parvenir à un défilé avant la voiture; par bonheur, celle-ci le traversa avant qu'ils y fussent arrivés. Je fis courir à Lagonegro un de mes chasseurs pour prévenir le commandant de la troupe de Cervaso, de même que la garde civique de Lagonegro de venir à ma rencontre; je leur indiquai où j'avais été attaqué et où je présumais que les assassins s'étaient retirés: ils se mirent incontinent sur leurs traces.

Arrivé devant mon logement à Lagonegro, j'offris la main à ma femme qui n'était pas encore remise de son effroi, et qui tomba évanouie en voulant descendre de sa voiture. Elle fut aussitôt entourée de soins par la famille Bruno chez laquelle je demeurais et portée dans mon appartement où l'on s'empressa de la faire revenir de sa frayeur. Ma présence la rassura et elle se remit promptement.

Afin d'alléger autant que possible le service des troupes de ligne et des gardes civiques, j'avais supprimé des postes intermédiaires sur la grande voie de communication de Naples en Calabre, depuis qu'on ne connaissait plus de brigands ou assassins en campagne: mais, pendant ma maladie (ils en furent informés par leurs émissaires), ils revinrent de la Pouille sous la conduite de Malacarne de Lagonegro, et après avoir surpris et égorgé dans ce défilé des soldats du train d'artillerie dont ils prirent les chevaux, se jetèrent dans un bois à portée de la grande route: c'est là qu'ils nous épiaient et nous attaquèrent.

Relancés par soixante hommes, tant de la ligne que des gardes civiques, dirigés par leurs officiers, ils furent cernés et attaqués. Cinq furent tués ou blessés qu'on tua; on prit les sept autres qui restaient, au nombre desquels Malacarne; on les vit arriver escortés et garottés à Lagonegro, le lendemain à huit heures du matin. A huit heures ils étaient fusillés,

et leurs têtes coupées, placées dans des cages de fer, exposées sur des poteaux au lieu même où ils m'avaient attaqué.

Ainsi tombèrent les derniers brigands dans cette contrée, désormais affranchie de leurs méfaits.

J'étais revenu par Lauria, Bosco, Rotonda, San Martino, Campotenese, Morano, et le vallo de Mercure pour bien connaître ces diverses positions, la dernière surtout qui conduit et enferme Le Campotenese. On n'en peut sortir que par les cols rétrécis qui mènent d'une part à Morano par une vallée longue et rapide, et de l'autre au débouché du défilé inexpugnable de San Martino où cent hommes arrêteraient une armée, sans que celle-ci d'aucune manière pût tourner la position ; et je ne cessais de m'étonner que les généraux de Ferdinand IV, Rosenheim et Roger de Damas n'aient pas seulement pensé à la défendre.

A mon arrivée, je ne fus pas peu surpris en apprenant du ministre de la guerre Salicetti que le capitaine Giovanni Longo, commandant la compagnie franche d'hommes amnistiés et organisés avec mon autorisation par le chef de bataillon Foulon du régiment d'Isenbourg, avait reçu l'ordre de se rendre de Castrovillari à Lagonegro pour y compléter son organisation et perfectionner son instruction, tout en se formant à la discipline des troupes sous ma surveillance et mon commandement.

Cette tâche était rude, bien délicate et pouvait avoir du danger autant pour la tranquillité publique que pour ma personne. J'avais toujours fait une guerre à mort aux assassins et à leurs complices, et le ministre me donnait l'ordre de reconnaître et recevoir dans le chef-lieu de ma subdivision, revêtu des honorables insignes de capitaine, un féroce chef de bandits avec ses compagnons. Je les vis bientôt arriver à Lagonegro, tambours battants et le front haut : ils étaient 86, parmi lesquels une quarantaine de jeunes gens récemment recrutés, exemptés par le sort au tirage de la conscription dans leurs communes. Je me portai au devant de cette étrange compagnie qui imprimait une sorte de terreur aux habitants : partout on fermait les portes sur son passage.

Longo, fort de quelques légers services attestés par un certificat de Foulon, fut logé avec ses hommes dans la caserne occupée par quelques compagnies du régiment de La Tour d'Auvergne, et surveillé tout spécialement par les officiers de ce brave régiment.

Assujettis à la discipline sévère de ce régiment, les soldats de Longo regrettaient leur ancienne indépendance. Pour les distraire un peu de leurs exercices, je les comprenais, par fractions, dans mes colonnes lorsque je décidais quelques battues contre les assassins encore en campagne. Dans la marche sur les montagnes, les yeux de Giovanni Longo brillaient de joie et, s'abandonnant à ses souvenirs passés, il parlait avec enthousiasme de ses anciens exploits à la tête de sa comitive, des belles et nombreuses courtelades qu'il avait données : il était malade, disait-il, quand il restait huit jours sans répandre le sang humain. — Tel était, au moral, cet homme que le ministre de la guerre Salicetti avait décoré des insignes de capitaine et breveté.

J'instruisis ce ministre du danger qu'il y avait pour la tranquillité publique à faire servir la compagnie Longo dans une contrée qui retentissait encore du bruit de ses vols, de ses viols, de ses crimes et de ses assassinats ; j'en informai en même temps le général commandant la 2e division militaire.

Douze jours après, le capitaine Longo reçut l'ordre de se rendre avec sa compagnie à Salerne pour y compléter son habillement et recevoir une organisation militaire.

Gardé étroitement à Salerne, plus encore qu'à Lagonegro, Longo sollicita pour sa compagnie et pour lui-même la même liberté que les autres troupes. Le général lui fit répondre que sa demande ne pouvait être accueillie quant à présent, mais qu'aussitôt que sa compagnie serait suffisamment exercée et complètement habillée, il lui donnerait la même liberté qu'aux autres troupes, qui avaient été assujetties à la même règle jusqu'à complète organisation.

Longo devint furieux après avoir reçu cette réponse, et exaspéra ses compagnons qui escaladèrent les murs de la caserne pour s'enfuir en Basilicate où il devait les rejoindre.

Ce malheureux excitait encore ceux de ses soldats qui devaient l'accompagner à la vengeance, quand le général, instruit de la fuite d'une soixantaine d'hommes de sa compagnie, le fit arrêter et jeter en prison : il fut trouvé pendu le lendemain matin sur la place du marché de Salerne.

Je fus informé par le télégraphe, le lendemain matin, de la fuite de soixante hommes de la compagnie Longo et du supplice de cet homme sanguinaire.

Les passages furent aussitôt gardés, et, dans l'après-midi du troisième jour, cinquante hommes sur soixante furent arrêtés et conduits à Lagonegro. Sur ce nombre, seize furent condamnés aux galères, dix-huit reçurent l'autorisation de rentrer dans leurs foyers, mais placés sous la surveillance; les dix qui manquaient aux soixante retournèrent à Salerne de leur propre mouvement et par repentir; c'était des jeunes gens, ils furent réunis à leurs camarades et envoyés par punition pour servir dans plusieurs régiments de l'armée.

Le 16 août, je reçus de mon ami et concitoyen le colonel Guye, adjudant du palais du roi Joseph, une lettre pressante par laquelle le roi me demandait à Madrid où m'attendait le grade de colonel attaché à la Cour.

« Justifie ta reconnaissance, me disait-il, envers ce bon « roi, par ton empressement à te rendre au poste hono- « rable où il t'appelle ; il t'assigne un crédit indéfini sur le « banquier Falconnet de Naples pour y prendre tous les « fonds qui seront nécessaires pour faire ton voyage. »

Je m'empressai de faire connaître au ministre de la guerre et au général commandant la 2e division militaire cette disposition du roi d'Espagne; mais avant de partir de Lagonegro, d'où j'emportais, je puis le dire, les regrets et l'estime de toute la population, je voulus laisser aux gardes civiques et aux troupes de ligne un souvenir du commandement que j'avais exercé sur elles pendant huit mois : je leur expliquai comme on doit s'y prendre pour exterminer les brigands et opérer une retraite devant une armée, en la harcelant sans cesse.

J'arrivai à Naples le 22 septembre.

X

Septembre 1808-Avril 1809.

MURAT. — LE 1er CHASSEURS A CHEVAL

Le roi Joachim Napoléon venait d'arriver à Naples où il succédait au roi Joseph Napoléon sur le trône des deux Siciles : il avait énergiquement manifesté sa mauvaise humeur contre le nouveau souverain de l'Espagne qui avait fait partir la plus belle partie de son ancienne garde royale, de Naples pour Madrid, où elle devait former le noyau de sa nouvelle garde.

Dans l'audience que le ministre Salicetti me donna le 23 septembre, il m'apprit que, très probablement, le roi Joachim Napoléon s'opposerait à mon départ pour l'Espagne, et qu'il avait réclamé déjà tous les détachements de la garde royale de Naples que le roi Joseph avait fait partir.

Ce ministre ajouta : « Vous avez toujours et partout si « bien servi dans le royaume de Naples, colonel, que mon « devoir est de vous faire connaître à Sa Majesté, que je « vais informer aujourd'hui de votre arrivée et à qui je vous « présenterai, après avoir reçu ses ordres. »

— « Votre Excellence sait bien, lui répondis-je, que « j'ai hâte d'arriver à Madrid et que c'est ce motif qui m'a « fait partir de Lagonegro, il y a peu de jours. Je ne voulais « voir que Votre Excellence et le général Lamarque et partir, « ce soir même, pour Madrid. »

— « Pour cela, colonel, il vous faut obtenir l'autori- « sation du roi qui, je l'espère, ne vous l'accordera pas. »

— « Votre Excellence m'est donc hostile ; et, par où « donc ai-je pu démériter dans son esprit, » lui deman- « dai-je.

— « Au contraire, mon cher colonel ; mais c'est parce « que je ne veux pas priver le roi de vos excellents services « que je lui parlerai de ceux que vous avez déjà rendus dans son royaume. »

Après avoir pris congé du ministre, j'allai me présenter au général Lamarque, chef de l'état-major. « Soyez le bien « arrivé, mon cher Desvernois : vous avez vu le ministre? »

— « Je le quitte. »

— « Alors vous savez que vous ne pouvez pas partir « pour Madrid et que le roi Joachim est furieux contre le « roi Joseph qui a emmené en Espagne la plus belle partie « de la garde royale de Naples. J'ai déjà parlé de vous au « roi qui va vous nommer colonel. »

— « Général, répliquai-je, le roi Joseph me confère ce « grade en Espagne et m'attache à sa cour en qualité d'ad- « judant du palais, où je vais me retrouver avec mon ancien « général le comte Mathieu Dumas, grand maréchal du palais. »

— « Vous nous resterez, mon cher Desvernois ; le roi « le veut et je m'en réjouis. »

Ces derniers mots retentirent trop douloureusement dans mon cœur. Saisi à l'instant par la fièvre, je me couchai en rentrant chez moi ; durant ma maladie qui dura six à sept semaines, pendant lesquelles le général Lamarque fit la conquête de l'île de Capri, ce général vint me voir ainsi que le général Detrez, aide-de-camp du roi Joachim, mon ancien colonel. De son côté, le ministre Salicetti envoyait fréquemment s'informer de l'état de ma santé.

Le 20 novembre, relevé de ma convalescence, j'allai voir le ministre et le général Lamarque.

— « Le roi est impatient de vous voir, me dit le mi- « nistre, je vous présenterai demain ; trouvez-vous au palais « à onze heures. »

Je fus ponctuel, et fus aussitôt rejoint par les généraux

Lamarque et Detrez dans le salon d'attente. Le ministre Sallicetti arriva et entra chez le roi ; et. à peine cinq minutes s'étaient-elles écoulées, que le chambellan de service appela à la fois les généraux Lamarque. Detrez et le colonel Desvernois.

— « Voilà. me dit Sa Majesté, un de mes vieux et « braves compagnons d'armes de nos armées d'Italie et « d'Égypte ! Je vous retrouve avec bien du plaisir, mon « cher Desvernois, car vous me resterez, je le veux. Comme « ancien compagnon d'armes, j'ai droit à la préférence. Le « roi Joseph veut vous nommer colonel en arrivant à « Madrid ; je vous fais colonel, moi, et je vous destine « le commandement de mon 1er régiment de chasseurs à « cheval qui a le plus grand besoin d'un chef comme vous. »

« Monsieur de Salicetti, ajouta le roi, présentez-moi au « plus tôt l'ordonnance de nomination de Desvernois au « grade de colonel commandant le 1er régiment de chasseurs « à cheval et donnez-lui vos instructions sur le personnel « des officiers de ce régiment dont tous les ressorts pa- « raissent relâchés. »

Je reconnus que la moindre observation serait inutile et déplacée ; je sortis de chez le roi avec les généraux Lamarque et Detrez et allai déjeuner avec eux [1] : Detrez me dit mille choses affectueuses et me témoigna tout le plaisir qu'il ressentait de me voir attaché au service du roi de Naples.

Rentré chez moi, j'appris à ma femme que le roi Joachim s'était opposé à mon départ pour Madrid, et qu'il m'avait nommé colonel à son service, et qu'il attendait de voir revenir sa garde de l'Espagne d'après la demande qu'il en avait faite à l'empereur.

— « Eh ! bien, mon ami, me dit-elle, nous resterons « dans le royaume de Naples où nous sommes connus, toi « surtout qui as tant travaillé déjà pour rendre la tranquillité

1. B. porte qu'après avoir pris congé du roi, Lamarque et Detrez présentèrent Desvernois à la reine, qui l'accueillit d'une façon « tout aimable et familière, me montrant ses charmants enfants ».

« à la côte d'Amalfi et à la subdivision de Lagonegro. Là, « tout le monde t'aime et te regrette; il n'est pas toujours « sûr de bâtir des châteaux en Espagne. Tiens, dit-elle en « m'embrassant, j'ai le pressentiment que tu as bien fait « de te conformer à la volonté du roi Joachim et aux désirs « de Lamarque et Detrez qui se montrent tes chauds amis. »

— « Ma chère amie, lui répondis-je, je suis ravi de ta « raison, de ton jugement et de ton approbation. Je vais « écrire au comte Mathieu Dumas en lui renvoyant la lettre « de crédit, afin de lui faire connaître l'empêchement formel « que met le roi Joachim à me voir quitter le service de « Naples. Le roi Joachim et le général Lamarque informe- « ront officiellement le roi d'Espagne et le comte Dumas de « cette résolution souveraine. »

J'écrivis en effet et priai le comte Dumas de mettre aux pieds de S. M. le roi d'Espagne l'expression de mon éternelle reconnaissance et de mes plus vifs regrets de n'avoir pu consacrer à son service le reste de ma vie.

En arrivant au 1er régiment de chasseurs à cheval napolitains — j'avais été nommé colonel en date du 2 décembre 1808, anniversaire d'Austerlitz — je reconnus bientôt que le ministre de la guerre m'avait donné une tâche passablement laborieuse : mettre sur le meilleur pied français un régiment au pillage. Mais peu de jours me suffirent pour imprimer ma volonté de fer aux officiers et aux sous-officiers.

Les chasseurs et les chevaux, jusque-là négligés, maltraités, mal nourris, mal tenus et mal soignés furent l'objet de ma sollicitude et de mes premiers soins. J'obligeai les officiers supérieurs, les capitaines et autres officiers de l'état-major et des compagnies à exercer une surveillance salutaire. Cette bonne direction fortement imprimée porta bientôt ses fruits. La santé, la tenue des hommes, l'ordre, la discipline, la confiance reparurent et le bon état des chevaux acheva de me convaincre que ma vigilance avait tout électrisé.

A la revue du roi, le 25 mars 1809, je parus à la tête de

deux beaux escadrons de mon régiment qui rivalisèrent pour la tenue et le bon état des chevaux avec les plus beaux escadrons de la garde royale. A cette revue, je reçus des mains du roi les nouveaux guidons de mon régiment avec les plus grands éloges et une invitation pour dîner, ce jour-là, avec la famille royale.

M. le lieutenant général Reynier avait été chargé du portefeuille de la guerre qu'avait quitté M. Salicetti, nommé à la police générale.

J'en étais très favorablement connu depuis les campagnes d'Égypte et ce ministre me témoignait la plus entière confiance.

Le 27 mars, il m'appela pour me dire qu'il allait me présenter à Sa Majesté: elle voulait s'entretenir avec moi et le ministre de la guerre de mon régiment, dont elle désirait porter l'effectif à 800 chevaux.

Arrivé chez le roi qui me reçut avec bienveillance, je l'entendis me répéter les éloges qu'il m'avait donnés à propos des deux escadrons présentés le 25, à l'effectif de 144 hommes chacun, officiers compris. Après quoi, il me dit :

« Colonel, dans quelques jours vous partirez pour « Rome avec ces deux escadrons : le ministre de la guerre « mettra à votre disposition des fonds pour porter l'effectif des chevaux de votre régiment à 800.

« Après cela, vous irez montrer vos chasseurs à l'ennemi, « car c'est à la guerre qu'on fait des hommes de guerre : ce « n'est que là. »

Le ministre me retint à dîner ; je l'informai du désordre où j'avais trouvé la comptabilité de mon régiment : les écritures étaient arriérées de dix-huit mois ; il n'y avait pas un sol en caisse, il n'y avait même pas de masse de linge et de chaussure pour la troupe : le régiment devait plus de cent mille francs sur la place, de sorte qu'on aurait moins de peine à lever et former quatre régiments qu'à déraciner complètement des abus toujours prêts à reparaître, pour peu qu'on détendît le bras.

« Les magasins du régiment m'ont permis d'habiller à

« peu près tous mes hommes: mais la coiffure et la chaus-
« sure ont besoin d'être entièrement renouvelés. Les arçons « des selles dites *à la hongroise* ont été confectionnés si « étroits et si mal qu'ils blessent les chevaux : mais je fais « en ce moment l'essai d'une espèce de panneau, imité de « ceux de la cavalerie mameluke, pour les substituer aux « couvertes en laine sous les arçons des selles : aussitôt que « j'en aurai fait l'expérience, j'en soumettrai le résultat à « Son Excellence ; j'entrevois de grands avantages au point « de vue de la conservation des chevaux, la promptitude « du seller, la sûreté et la solidité de l'homme à cheval, avec « une économie de près des deux tiers. »

J'ajoutai encore : « Il ne peut y avoir de lacunes dans « une comptabilité, et c'est à l'ancien colonel de ce régiment « et aux membres du conseil d'administration à la mettre au « courant dans toutes ses parties, jusqu'au jour où j'ai pris « le commandement. En attendant ce moment tant désiré, « j'ai décidé, en conseil d'administration réuni, d'établir « sur des registres particuliers la comptabilité du corps que « je commande à la date du 2 décembre 1808, pour la porter « à la suite de la comptabilité antérieure arriérée de dix- « huit mois aussitôt que celle-ci, dans toutes ses parties, aura « été arrêtée définitivement par un inspecteur général. »

— « Combien vous faudra-t-il de chevaux pour atteindre « l'effectif de 800? » demanda le ministre.

— « L'effectif actuel est de 538 chevaux ; sur ce nombre, « 150 au moins seraient à réformer, étant hors d'âge ou rui- « nés ; en réduisant à 138 ce nombre, il m'en faudra 400. »

— « A quel prix, me demanda le ministre, croyez-vous « faire la remonte de votre régiment? »

— « J'espère qu'elle pourra se faire au prix de 75 ducats « (330 francs) par cheval, premier ferrage et licol compris, « si cette remonte se fait à Rome, dont la campagne abonde « en excellents chevaux, propres au service de la cavalerie « légère. »

Le ministre informa le roi de ce que j'avais dit ; il m'appela de nouveau, m'informa que je partirais pour Rome, le

6 avril, avec mes deux premiers escadrons de guerre portés à deux cents hommes montés chacun ; huit jours plus tard, les 3e et 4e escadrons, les magasins, la caisse me rejoindraient à Rome : j'aurais là toute facilité pour imprimer à mon régiment ma volonté, pour plier et façonner aux exigences du service, de la discipline, de l'instruction et de l'administration, les officiers et les sous-officiers, en veillant toujours à ce que les chasseurs ne fûssent pas punis par esprit de ressentiment.

XI

Avril-Septembre 1809.

L'ÉTAT ROMAIN

Dans l'esprit de Napoléon, la première condition de la régénération de l'Italie était la suppression de la puissance temporelle des papes [1]. La possession des États romains était le lien nécessaire de Naples et de l'Italie, des huit millions d'habitants du nord et des huit millions d'habitants du sud.

Il crut avoir trouvé un moyen unique et admirable d'atteindre son but : transporter à Paris le chef de l'Église, réunir ensuite l'Italie en un seul corps de nation, ce qui devait le laisser libre maître des états romains.

D'immenses avantages auraient été obtenus, d'après lui, s'il eût pu débarrasser l'empire des tracasseries ultramontaines et exercer, par l'intermédiaire du pape, un grand ascendant sur les catholiques de Pologne, de Hongrie, d'Irlande, d'Espagne et de Portugal. Enfin, retrempant les descendants des Romains, les rejetant dans un même moule avec les Piémontais et les Napolitains, il aurait fait de l'Italie une puissance maritime respectable. Le pape lui-même, suivant Napoléon, eût gagné à cette révolution ; de chétif prince d'Italie qu'il était, il serait seulement resté le chef de

1. Il est très vraisemblable que Napoléon songea à transporter à Paris le siège de la papauté, afin d'en faire plus aisément un instrument docile de sa politique. (Cf. *Mémoires de Napoléon*, édition de 1830, IV, p. 194-195.) Il est plus que douteux qu'il ait jamais voulu unifier l'Italie : c'était un esprit trop avisé pour méconnaître à cet égard l'intérêt français et trop positif pour croire à la force efficace du « sentiment latin ». Consulter Léouzon le duc : *L'empereur Napoléon I et l'Italie*. Paris, 1859.

la chrétienté dans le monde : divinité immuable dans ses attributions de représentant visible de Jésus-Christ sur la terre, il ne se serait occupé que du salut des âmes ; la foi et la religion y auraient beaucoup gagné.

Malheureusement Pie VII n'était pas taillé pour cette grande œuvre de la régénération de l'Italie, qui embrassait aussi le monde. Sa susceptibilité s'en émut, il espéra que Napoléon renoncerait à ses projets.

Pour le détromper, à la fin de janvier 1809, l'empereur fit envoyer 6,000 hommes sur Rome, demanda la cession des Marches et l'adhésion franche à la ligue italienne. Pie VII, par un bref du 27 mars 1809, le menaça d'excommunication. Il répondit en annexant Ancône au royaume d'Italie, puis Parme et la Toscane à la France. Alors le pape écrivit à Napoléon sa fameuse lettre : « Vous vous emparez « du patrimoine de Saint Pierre..... : je proteste contre « votre insigne violence..... Vous prenez, mais je ne vous « donne pas [1] ».

Le lieutenant général comte Miollis, était chargé d'occuper Rome ; j'avais l'honneur d'être connu de lui depuis mes premières campagnes de 1796 et 1797 ; il m'accueillit parfaitement, lorsque, à la tête de mes deux premiers escadrons de guerre, j'appuyai l'opération dont il était chargé.

Les 3e et 4e escadrons avec le fonds du 1er régiment de chasseurs à cheval, m'avait rejoint à Rome, après avoir vendu à Naples soixante-quatorze chevaux de réforme.

Le ministre de la guerre m'avait ouvert un crédit chez le banquier Torlonia qui devait me fournir tout l'argent dont j'aurais besoin pour la remonte de mon régiment ; les foires

1. Napoléon, prétendant être empereur à Rome comme à Paris, voulut obliger le pape à rompre ses relations commerciales avec l'Angleterre. Le pape refusa ; Napoléon annexa au royaume d'Italie les pays d'Urbin, d'Ancône et de Camérino, fit chasser de Rome les cardinaux qui n'étaient pas sujets romains (2 février 1808), enfin par le décret de Saint-Cloud, du 2 avril 1808, réunit à l'empire Rome et son territoire. — Excommunié par le pape, il le fit enlever de Rome et transporter à Savone, puis à Fontainebleau. — Consulter à cet égard, Giovanni de Castro, *Storia d'Italia dal* 1799 *al* 1815, p. 189, 203, 211-216, 228-230, 235.

de chevaux allaient s'ouvrir incessamment et successivement tant à Rome que dans la campagne.

En conséquence, je réunis mon conseil d'administration, à l'effet de lui faire connaître le prix de soixante-quinze ducats demandés par moi et alloués par le ministre de la guerre pour chaque cheval de remonte.

A cette nouvelle, le vieux major, homme de parti, qui dissimulait assez mal son antipathie pour moi, se récria avec véhémence contre la modicité de l'allocation : deux capitaines et un lieutenant parlèrent à leur tour avec chaleur dans le sens de ce vieux major qui reprit la parole, pour déclarer qu'au prix de soixante-quinze ducats, le conseil d'administration ne pouvait ni devait s'engager à rien, et qu'on aurait pu aussi facilement obtenir quatre-vingt-dix ducats (396 francs) et même cent (440 francs) par cheval de remonte.

Je reconnus à ce trait l'homme à basses intrigues : j'en informai le ministre qui prit les ordres du roi et m'en débarrassa quarante-huit heures après cette scène, en le nommant major en second de la place de Capoue.

Deux capitaines déjà sur le retour de l'âge et anciens de service, partisans du major, qui ne trouvaient plus, comme par le passé, à exploiter leur compagnie et se souciaient tout aussi peu de la perspective d'entrer bientôt en campagne, furent envoyés en qualité d'adjudants dans des places de guerre sur la côte de l'Adriatique. Cet exemple fut salutaire.

La remonte, dans laquelle je fus puissamment aidé par deux lieutenants et l'artiste vétérinaire, secondés par six sous-officiers ou brigadiers intelligents, se fit au prix de soixante-sept ducats soixante grains (297 francs 44 centimes) par cheval, ce qui présenta une économie de sept ducats quarante grains (32 francs 66 centimes).

Tous ces chevaux, au nombre de trois cent vingt et un, étaient sans défaut, jolis et parfaitement à l'usage de la cavalerie légère. Ils furent bientôt dressés.

Je m'empressai d'informer le ministre de la guerre du résultat de cette remonte de trois cent vingt et un chevaux :

le roi l'apprit avec une vive satisfaction et dit, en parlant de moi : « Le colonel est la probité incarnée ».

Le ministre modifia aussitôt le tarif de la remonte en réduisant à soixante-quinze ducats au lieu de quatre-vingts la remonte de ses régiments de cavalerie légère, et les chevaux de la garde à quatre-vingt-cinq ducats au lieu de cent.

Les deux lieutenants qui m'avaient secondé dans la remonte furent nommés capitaines sur ma proposition ; deux sous-officiers passèrent sous-lieutenants. L'artiste vétérinaire eut rang de sous-lieutenant et fut classé après le sous-aide-major chirurgien ; il reçut trois cents francs de gratification, les sous-officiers qui l'avaient secondé, chacun cinquante francs, et les brigadiers vingt-cinq francs. Les deux officiers reçurent chacun un cheval de gratification.

Au mois de juillet 1809, j'allai occuper Genzano sur le débouché des Marais Pontins ; et mes 3e et 4e escadrons eurent l'ordre de retourner à Naples sous le commandement d'un major que le roi m'avait donné : c'était M. Chevalier, mon ancien compagnon d'armes en Égypte ; ils y achevèrent leur organisation.

Genzano, comme la chaussée des Marais Pontins était redoutable à cause des miasmes morbides qui s'en exhalaient depuis la mi-juin jusqu'à la fin de septembre.

Aussi cette chaussée [1], longue de 24 milles, depuis Terracine jusqu'à Torre delle tre Ponti, était-elle doublement redoutable aux voyageurs qu'on y dévalisait souvent. J'eus la mission spéciale d'en assurer la sûreté par des patrouilles qui escorteraient les courriers et les autres malles de la poste.

En conséquence, j'établis cinquante hommes à Terracine et cinquante hommes à Torre delle tre Ponti ; ils se rencontraient par détachements de dix hommes à moitié chemin de la chaussée où est établi le relai et protégeaient

1. Sur la route de Rome à Terracine par les marais Pontins, consulter la *Campagne des Autrichiens contre Murat en* 1815, par V** C** de Br (Bruxelles, Wahlen, 1821, in-8), t. II, p. 147-153 : « ... Un brigand de la montagne qui, caché dans des touffes de figuiers, attend l'œil au guet et son fusil armé, le passage d'un voyageur. »

ainsi les courriers et les voyageurs contre les projets des voleurs de Velletri, Itri, Fondi et Gaëte.

Pendant que ce service si dangereux se faisait [1], je reçus l'ordre de me rendre à Naples, à marches forcées, avec le surplus de ma troupe ; une escadrille anglo-sicilienne ayant à bord des troupes, avait paru dans le golfe de Naples et faisait des démonstrations de débarquement. Cette flottille fut attaquée par la marine napolitaine, sous les yeux du roi Joachim : de part et d'autre, il y eut des pertes en hommes et des avaries. L'ennemi renonça à son projet de descente en présence des troupes nombreuses et des milices nationales qui l'attendaient avec impatience sur le rivage pour les combattre.

Ce danger passé, je retournai avec ma cavalerie à Genzano, emmenant vingt hommes de mon 3e escadron pour remplacer vingt hommes des deux premiers, qui étaient morts des suites du mauvais air. C'est pendant cette expédition que le général Radet se permit d'enlever le pape de son palais de Monte-Cavallo pendant la nuit. Les Romains n'apprirent cet attentat que le lendemain, dix heures après l'enlèvement de Sa Sainteté, nonobstant que le tocsin n'ait cessé de sonner au palais. Mme Desvernois, logée au palais Barberini, en fut, paraît-il, fort alarmée : mais la princesse Barberini qui l'aimait beaucoup, la rassura, l'emmenant au sein de sa famille consternée de cet enlèvement.

Je revins à Rome bientôt après, vers le 20 août. Comme mes hommes, j'avais été atteint de la fièvre ; beaucoup d'entre eux guérirent, mais, moi, je ne me rétablissais pas ; ma maladie faisait des progrès et alarmait ma femme qui me prodiguait les plus tendres soins.

C'est dans ces circonstances que je reçus l'ordre de partir de Rome avec mes deux premiers escadrons de guerre, le 4 septembre 1809, pour me rendre à l'armée de Catalogne. Mes escadrons, forts encore de 400 chevaux, placés sous les ordres d'un de mes chefs d'escadron, furent dirigés

1. Il y avait deux mois que ce service était établi... B., 612.

de Bologne sur Trente, par ordre du vice-roi d'Italie ; ils devaient y rester à la disposition du général Vial, commandant en chef des troupes franco-italiennes contre les insurgés tyroliens, dont le chef, nommé Hoffer, était un aubergiste d'Innsbrück.

Cependant, je combattais avec la mort dans mon lit de douleur. « Je vais mourir ici, dis-je à ma femme, si je ne « pars pas de suite pour rejoindre mes escadrons de guerre. « L'air de Rome me tue ; je le sens. Je te supplie en grâce « de me laisser partir aujourd'hui même par la *sediola* du « courrier de Venise ; le grand air me fera du bien ; je gué- « rirai, sois-en sûre. »

Après bien des pleurs, après d'inutiles représentations, elle y consentit. A quatre heures de l'après-midi, elle m'accompagna dans son carrosse jusqu'à la *sediola* du courrier de Venise, me plaça force traversins sous les reins, les pieds et la tête ; et, après m'avoir bien chaudement recommandé aux bons soins du courrier, elle m'embrassa vingt fois en fondant en larmes, désespérant de me revoir encore.

Et je n'étais pas à vingt lieues de Rome, qu'il me semblait renaître à la vie. Je n'eus qu'à me louer des soins et des attentions que le courrier prit de moi pendant la route. L'appétit m'était un peu revenu. Arrivé à Padoue, je quittai mon courrier, dont je reconnus libéralement les bons soins, je pris une chaise de poste qui me conduisit à Trente tout d'une traite.

Le bonheur de me revoir à la tête de mes hommes hâta mon rétablissement. A Trente, je me trouvai sous les ordres du général de division Vial que j'avais connu en Italie et en Égypte. Il me combla d'amitiés et ne voulut pas que j'eusse d'autre table que la sienne.

A la fin de notre premier déjeuner, le général parlait de ses campagnes et des beaux traits de ses compagnons d'armes, ce qui me donna l'occasion de lui rappeler que j'avais eu l'honneur de lui remettre les clés de Crémone dans l'après-midi du 23 floréal an IV (12 mai 1796), après avoir surpris la ville avec deux hommes, repris sur l'enne-

mi mon chef d'escadron Cuoq et fait prisonnier le commandant des hulans et cinq de ses hommes.

— « Eh quoi, je retrouve en vous, mon cher colonel, « ce jeune officier du 7e hussards !... Vous me rendez bien « heureux. »

Et je lui rappelai encore sa manœuvre diagonale aux Pyramides et mon combat singulier avec le bey à barbe blanche. Le général écoutait encore, après que j'avais fini le récit de mon aventure, que je m'étais laissé entraîné à redire.

— « Avez-vous rapporté en France les armes que vous lui « avez prises », me demanda le général.

— « En Égypte, je les ai cédées à un chef de l'administra- « tion française qui rentrait en France, pour une somme « de . »

« Quant à mon beau sabre, le général Junot le trouva tel- « lement à son goût, dans une reconnaissance que je fis avec « lui le 24 thermidor an VI, qu'il ne voulut jamais me le « rendre, me donna le sien garni en argent et y ajouta 40 louis. « Je dois ajouter qu'à son retour de Syrie, il me dit qu'en « gardant mon sabre, il n'agissait point par esprit de spécu- « lation; que Berthier lui avait offert 10,000 francs de la « lame seule, et que la garniture du fourreau, de l'or le plus « pur, pesait 72 louis. « Je vais partir pour retourner en « France, ajoutait-il: il me sera agréable, capitaine, de « vous voir accepter par un juste retour, quatre de mes « chevaux et tout mon ameublement ».

« J'avais onze chevaux, deux chameaux et un ameu- « blement portatif en rapport avec ma vie nomade. Je ne « voulais pas de ce surcroît d'embarras, et déclarai au géné- « ral Junot qu'il pouvait, mieux que moi, vendre chevaux « et ameublement au Caire, puis m'en remettre l'argent; ou « bien, me faire un billet de dix mille francs sur un ban- « quier de France qui le négocierait pour mon compte. »

— « En France, me dit Junot, je n'aurai jamais assez d'ar- « gent ».

— « Gardez tout alors », lui répliquai-je.

Junot se le tint pour dit, et je ne le revis plus.

XII

Septembre-Décembre 1809.

LA GUERRE DU TYROL

Il est une vérité qui s'impose, c'est que, depuis la guerre d'Austerlitz, qui fut légitime, belle, glorieuse et sainte, aucune guerre entreprise ou soutenue par l'empereur Napoléon n'eut, comme la campagne d'Austerlitz, l'aveu de la France...

Hoffer [1], aubergiste à Passeyer, fut élu par acclamation, chef de l'insurrection du Tyrol, qui éclata dans les premiers jours d'avril 1809; le signal en fut donné par des fanaux allumés sur les plus hautes montagnes. Chaque vallée leva l'étendard de la révolte; des bandes de paysans armés, dirigées par d'anciens militaires, débouchèrent de toutes parts, surprirent et massacrèrent plus de 4,000 Bavarois, soldats ou fonctionnaires disséminés dans le pays, et firent éprouver le même sort à 2,000 Français que commandait le général Bisson [2].

Napoléon alarmé de ce mouvement qui gagnait le Vorarlberg, où des bandes nombreuses se montraient vers

1. André Hoffer, né en 1767 à Passeyer, mort en 1810, était aubergiste et marchand de grains. Traduit devant une commission militaire à Mantoue, il fut condamné à mort et fusillé en février 1810. Sa famille fut anoblie en 1819; on lui éleva une statue en 1834, dans l'église des Franciscains à Innsbrück.

2. Bisson (1767-1811), célèbre par sa grande taille et son prodigieux appétit : il se conduisit en héros à Eylau ; c'était un enfant de troupe. En 1793, chef de bataillon, avec 110 hommes, il en repousse 6,000 au Catelet; avec 417, il en repousse 4,000 à Neissenheim ; en 1805, il est nommé général de division. — Consulter Brillat-Savarin, *Physionomie du goût.*

Kempen, du côté du Würtemberg, fit pénétrer aussitôt dans le Tyrol un corps d'armée, commandé par le duc de Dantzig [1]. Hoffer, en même temps qu'il était aubergiste, faisait un commerce assez étendu de blé, vins et bestiaux. Sa richesse et ses relations avec les principaux montagnards, sa haute stature, ses formes athlétiques et sa longue barbe (qui le faisait surnommer le *Boubonne* par ses compatriotes), sa connaissance du pays et le sentiment religieux qui l'inspirait, lui donnaient une très grande influence ; il passait pour un inspiré de l'amour de Dieu et de la foi, faisait faire la prière avant le combat, et la terminait toujours par cette formule : *Enfants du Tyrol, nous combattons pour la foi de nos pères et sur leurs ossements ; vaincre ou mourir !*. Il faut ajouter que le marquis de Montgelas, ministre de Bavière, supprima, motu proprio, toutes les cérémonies extérieures du culte catholique : processions, enterrements ; ce ne fut qu'après avoir épuisé toutes les formes de représentations respectueuses auprès de Maximilien, pour faire retirer ce décret impie et liberticide, que les Tyroliens se levèrent en masse.

Ils occupaient les lignes inexpugnables de Lavisio, et les troupes franco-italiennes y éprouvaient à toute heure des pertes sensibles, sans pouvoir s'en emparer. Le général Vial résolut de les tourner [2].

A cet effet, après avoir poussé, vers la mi-octobre, trois reconnaissances à la distance de quatre à cinq milles sur la crête de ces montagnes qui prolongent la rive gauche de

1. Lefèbvre, duc de Dantzig (1756-1820). Fils d'un meunier, destiné à l'état ecclésiastique, il s'engagea dans les gardes françaises en 1773 ; sergent en 1789, général en 1794, maréchal honoraire en 1804, il se fit remarquer à Fleurus 1794, Stokach 1799, Abensberg et Eckmühl 1809, Montmirail, Arcis et Champaubert 1814.

2. Sur la guerre du Tyrol, cf. de Castro, *Storia d'Italia...*, p. 223, 225-227 et surtout la récente et curieuse étude de Robinet de Cléry sur Hermann de Gilm, intitulée *En Tyrol* (Paris, Ollendorf, 1897, in-12) : p. 19, les origines de l'insurrection, p. 26-50, sa naissance, au moment où l'archiduc Charles franchit l'Inn (9-11 avril). — En septembre, les Tyroliens avaient victorieusement repoussé deux invasions bavaroises dirigées par Lefebvre (cf. R. de Cléry, p. 56-114).

l'Adige, où je l'accompagnais toujours avec un détachement de mes escadrons, il résolut de ne plus différer son attaque sur le point qu'il avait reconnu : ce qui était d'autant plus urgent que les divisions Peri et Rusca[1] venaient d'être ramenées l'épée dans les reins d'Innsbrück à Bolzano, où elles se trouvaient étroitement bloquées par les insurgés.

Le 14 octobre, à huit heures du matin, avec 2,000 hommes, trois pièces de canon et un obusier et un escadron du 1er chasseurs à cheval napolitains, que je commandais en personne, le général Vial se dirigea par les montagnes sur le point par où il voulait pénétrer dans la vallée de l'Adige et tourner les lignes de Lavisio.

Mais l'ennemi, attentif et sur ses gardes, s'était massé au nombre de dix mille hommes sur le plateau de Ceimber, et occupait par une multitude de postes le long et rapide défilé de Frazer qui y conduit. La contenance de ces insurgés faisait connaître qu'ils tiendraient tête à l'attaque, et les récents succès de leurs compatriotes contre les troupes de Peri et de Rusca, bloqués à Bolzano, ajoutaient à leur confiance.

La position du général Vial était délicate, et une démonstration audacieuse pouvait seule en imposer aux Tyroliens et triompher de leur résistance opiniâtre. En conséquence, il interpella ses officiers d'état-major pour aller sommer les insurgés de se disperser, en les prévenant qu'ils étaient déjà tournés par un corps de 18,000 hommes qui ne leur ferait aucun quartier.

Ces officiers se regardèrent, puis observèrent qu'avant d'arriver au plateau de Ceimber, ils seraient infaillible-

1. Rusca (1761-1814), médecin de Monaco, guide la première invasion française en Italie, le 6 avril 1794, et est nommé adjudant général. Il se fait remarquer à Loano, Dego, Lodi et Salo. En 1798, il bat les Napolitains à Porto-Fermo, est pris peu après la Trebbie ; disgrâcié par Napoléon, il reprend du service en 1809 ; il est tué en 1814, défendant Soissons contre Wintzingerode. — En septembre 1809, Rusca avait reçu la mission de négocier avec les Tyroliens, s'il ne pouvait les réduire. Le 25 octobre, Drouet d'Erlon reprit Innsbrück et s'y fit aimer comme les Bavarois, haïr (Robinet de Cléry, *op. cit.*, p. 115, sq).

ment tués par les insurgés qui occupaient une multitude de postes dans le défilé de Frazer, par où il fallait passer inévitablement.

Le général Vial pouvait ordonner ; mais une mission pareille aurait été mal remplie par de tels officiers, qui en redoutaient pour eux le danger.

Intérieurement indigné de cette pusillanimité, je m'offris. Le général accepta cette offre avec un transport de reconnaissance et m'entretint de nouveau de ce que j'avais à signifier à l'ennemi. Je mis pied à terre et me fis précéder de deux pas, dans le défilé, par un brigadier-trompette. En marchant, il sonne de fréquents appels, tandis que j'élève sur la pointe de mon sabre un mouchoir blanc, pour faire connaître aux insurgés, sous les postes desquels je passe à tout instant, mon caractère de parlementaire ; ils le respectent.

Après une demi-heure de marche dans ce défilé d'une descente presque à pic, j'arrive en vue de Frazer. Un poste nombreux d'insurgés, placés à l'entrée de ce village, que commande un chef anciennement officier dans l'armée autrichienne, répond à l'appel du trompette en inclinant un drapeau blanc.

Je fais connaître à cet officier la mission dont je suis chargé pour le chef des rassemblements réunis sur le plateau de Ceimber ; il s'offre pour m'accompagner, et j'y arrive, après avoir traversé sur une planche mal assurée un bras de l'Adige, qui aurait été un sérieux obstacle pour nos troupes si elles avaient attaqué le plateau de ce côté.

Trois chefs des insurgés et un grand nombre d'officiers subalternes m'entourent aussitôt : je les somme d'avoir à se disperser sur le champ, sous la menace d'être passés au fil de l'épée avant une demi-heure, tournés qu'ils sont déjà par un corps d'armée de 18,000 hommes : on lui a fait faire halte, pour me donner le temps, à moi, parlementaire, de leur signifier cette unique sommation.

Les chefs des insurgés se consultent, et répondent que leur généralissime étant vers Innsbrück, ils ne peuvent, à

moins d'un ordre de sa part, abandonner sans se défendre le plateau de Ceimber et le défilé de Frazer.

— « Eh ! bien, messieurs, vous allez être responsables « devant Dieu de l'égorgement de vos compatriotes, qui, « comme vous, auront vécu, d'ici à une heure. »

Cette menace de mort paraît agir assez puissamment sur la multitude : les chefs eux-mêmes paraissent ébranlés.

— « Messieurs, leur dis-je, le moment suprême arrive « pour vous et vos compatriotes. Il n'est plus temps de « délibérer et je vous laisse...., pour revenir vous com- « battre tout à l'heure. Je voulais éviter l'effusion du « sang..... S'il le faut même, je resterai ici, si vous voulez « vous rendre sans tarder, accompagnés de mon trompette, « auprès du général en chef. »

Cette proposition généreuse est comprise : ils me demandent la faveur d'être présentés par moi au général en chef français. Tout aussitôt, je remonte le défilé de Frazer, accompagné de trois des principaux chefs des insurgés qui, en marchant, donnent l'ordre aux chefs des postes de les abandonner.

Au camp du général Vial, on commençait à avoir de l'inquiétude sur mon compte, quand on y entendit le son de la trompette.

Aussitôt le général forme ses troupes en bataille, cavalerie sur les ailes et artillerie en avant. A l'arrivée des chefs des Tyroliens, les tambours battent aux champs et la musique joue. Je présente les chefs des insurgés au général Vial qui les accueille parfaitement et qui les confirme sur le péril extrême qui plane sur eux et leurs compatriotes, s'ils ne se dispersent sur le champ : à l'heure qu'il est, ils auraient déjà vécu, s'il n'avait fait arrêter la marche de ses colonnes pour leur envoyer un parlementaire.

Les chefs des insurgés promettent qu'ils vont donner des ordres pour dissiper le rassemblement de leurs compatriotes réunis sur le plateau de Ceimber ; ils ajoutent que, déjà, en montant avec moi, ils ont fait abandonner tous les postes.

Un quart d'heure après leur départ, nos troupes se précipitent comme un torrent dans le défilé de Frazer, et hâtent la débandade des insurgés sur le plateau.

Elles arrivent à Sahurn et les obligent à abandonner leur forte position sur le Lavisio; les corps qui y avaient été retenus jusqu'alors rejoignent dans la nuit les troupes du général Vial à Neumarck; celles-ci en partent le lendemain matin pour Bolzano, chassent les insurgés qui couvrent les montagnes de cette ville et jettent dans l'Adige ceux qui en défendent les ponts.

Les divisions Peri et Rusca réunies alors aux troupes du général Vial, formaient un corps d'armée très imposant. Au dîner, où celui-ci réunit les généraux et moi-même, il leur fit connaître la mission dont je m'étais chargé. « C'est à son dévouement, répétait avec feu le général, et à « son intelligence, que nous devons de nous trouver réunis « en ce moment à Bolzano ». Entraîné par son amitié pour moi, il ajoute encore que c'est moi qui ai surpris Crémone avec deux hussards, le 23 floréal an IV, et qui me suis fait distinguer par ma bravoure à la bataille des Pyramides. Puis, s'adressant au général Rusca, il lui dit : « Général, « vous allez partir cette après-midi pour Méran, avec votre « division. J'y joins le 1er escadron de guerre du 1er chas- « seurs à cheval napolitains avec son brave colonel; à lui « seul, il vaut tout un régiment. »

Le général Rusca, franc et brave, était aimé de ses hommes. Je sympathisai sur-le-champ avec lui, et nous étions déjà les meilleurs amis du monde en arrivant à Méran, à quatre lieues de Bolzano; nous avions passé l'Adige sur le pont de Mélis. Cette petite et jolie ville sise sur la rive gauche de l'Adige, est dominée par des montagnes qui se dirigent du nord au midi, jusqu'à Tirolo, point culminant qui protège cette riche vallée; des postes furent immédiatement établis partout où le général Rusca, qui était routiné à la guerre des montagnes, les jugea nécessaires pour se garantir des surprises,

Leur généralissime Hoffer avait fait sa soumission sous la

condition très expresse que le roi de Bavière rapporterait son décret qui interdisait les cérémonies extérieures du culte dans ses états.

Cette condition n'était pas remplie et les Tyroliens menaçaient de reprendre les armes. Le chef de l'insurrection adressait de fréquentes doléances au général Rusca sur cette infraction au traité et accusait hautement le ministre Montgelas, né français, d'empêcher le roi Maximilien de tenir parole.

Hoffer conjurait le général Rusca d'adresser de vives représentations au général en chef français à ce sujet, pour que l'empereur Napoléon obligeât la cour de Bavière à ne pas toucher dorénavant à l'intégralité du culte catholique dans le Tyrol, et renvoyât du royaume le ministre Montgelas, fauteur de cette infernale mesure. Hoffer terminait en priant le général Rusca de se retirer avec ses troupes sur Trente, en attendant la satisfaction demandée au roi Maximilien de Bavière; autrement, il ne répondait plus de contenir ses compatriotes si traîtreusement abusés dans leurs espérances.

Le général Rusca n'ayant pu satisfaire à la demande d'Hoffer, les Tyroliens reprirent les armes et vinrent, en grand nombre, attaquer nos troupes sur les hauteurs de Méran, le 16 novembre, à six heures du matin: elles furent obligées, après une défense opiniâtre, de céder au nombre toujours croissant de ces insurgés qui leur firent éprouver de notables pertes.

Le général Rusca, l'artillerie et mes chasseurs arrivèrent à temps pour foudroyer et écharper les insurgés qui s'étaient déjà répandus dans la vallée de Méran.

Peu d'entre eux eurent le temps de regagner la montagne; mes hommes en sabrèrent plus de 6 à 700; l'artillerie et l'obusier firent de grands ravages dans leurs rangs: ils se dispersèrent et gagnèrent la crête des montagnes, où nos troupes reprirent leurs postes.

Les cartouches allaient manquer; un détachement de cinquante chasseurs à cheval de mon régiment partit à quatre

heures de l'après-midi pour en faire venir de Bolzano. Le détachement, assailli continuellement pendant son trajet, perdit quatre hommes; six autres furent blessés ainsi que le capitaine qui les commandait, qui fut atteint de trois balles: il y eut aussi huit chevaux tués ou blessés. Ce détachement arriva à sept heures du soir à Bolzano, d'où le général en chef Baraguey d'Hilliers s'empressa de faire partir deux fourgons de cartouches, de boulets et d'obus; ce convoi qui fut contraint de rentrer à Bolzano par l'opposition des insurgés qui couvraient les montagnes, d'où ils tiraient et faisaient rouler d'énormes quartiers de rochers qui écrasaient les troupes.

Il ne restait pas au général Rusca de munitions pour soutenir pendant deux heures le combat du lendemain: tous les Tyroliens sur les montagnes surveillaient la route qui longe l'Adige, cette seule voie ouverte de Bolzano à Méran. Ils voulaient empêcher l'arrivée de tout secours au général Rusca et attendaient avec impatience le jour pour commencer leur attaque.

Dans cette extrémité, le général Rusca fit replier à huit heures du soir les postes de la montagne et réunit aussitôt en conseil de guerre les officiers supérieurs, à l'effet de prendre une résolution dans les conjonctures où l'on se trouvait. Seul, j'opinai pour que l'on conservât ses positions, où les munitions arriveraient vraisemblablement de bonne heure le lendemain; le général Rusca et les autres officiers supérieurs se décidèrent pour la retraite, à minuit, sur Bolzano, avec le moins de bruit possible [1].

Tout étant disposé pour cette retraite, mes chasseurs ouvrirent et couvrirent la marche qui se fit par l'étroite et l'unique chaussée qui longe l'Adige; la chaîne de montagnes qui côtoie la route à gauche, était couverte par les feux des insurgés, qui, dès cet instant, ne cessèrent de tirer et de rouler des rochers sur la colonne; ils écrasèrent du

1. Sur la retraite de Rusca dans la nuit du 16 au 17 novembre 1809. cf. Robinet de Cléry, *op. cit.*, p. 122.

monde, obstruèrent la route, brisèrent les caissons, affûts et voitures, et cela dans les ténèbres de la nuit, parmi les plaintes des mourants et les gémissements des blessés, au milieu des cris des insurgés, du crépitement de la fusillade et du fracas des roches qui semblaient s'écrouler sur nous.

Me portant partout où il y avait des secours à donner, je fis charger tous les blessés qui pouvaient être transportés sur les chevaux de mes chasseurs et sur les miens ; à six heures du matin, on arriva à Bolzano, après avoir abandonné aux insurgés les canons, caissons et voitures et une trentaine de malheureux trop grièvement atteints pour être emportés sur les chevaux.

Une dizaine de chevaux de trait tués ou blessés, furent laissés sur la route, ainsi que quatorze soldats écrasés. Nous ramenions sur nos chevaux deux cents blessés ; le général en chef nous donna à cette occasion les plus grands éloges.

Le 18 novembre, le général Rusca poussa une forte reconnaissance sur la route de Méran, où les insurgés avaient pris position, après avoir coupé la chaussée en plusieurs endroits. Ils furent culbutés après un combat de quelques minutes, puis rejetés par les voltigeurs de la montagne sur la chaussée où mes deux escadrons en firent un grand carnage et en précipitèrent plus de deux cents dans l'Adige.

Le 24 novembre, le général Rusca s'était porté avec le premier escadron des chassseurs napolitains, à la tête duquel je marchais, sur la route de Méran, à une portée de canon de Bolzano ; il avait fait partir dès les dix heures du matin trois colonnes d'infanterie conduites par des généraux du royaume d'Italie, qui se dirigèrent par les gorges pour prendre à revers les insurgés postés sur les montagnes.

Impatienté de ne pas entendre leur attaque, le général Rusca donnait au diable ces généraux italiens, et son humeur redoublait en voyant l'immobilité des Tyroliens.

A trois heures et demie de l'après-midi, le général Rusca éclata de colère contre ces J..... f..... ; ils lui faisaient, disait-il, croquer le marmot depuis le matin, et il allait être obligé

de rentrer encore à Bolzano, au lieu de coucher à Méran, ainsi qu'il en avait l'espoir.

— « Mon général, lui dis-je, donnez-moi carte blanche, « et, avant qu'il soit nuit, je me serai emparé de Méran « avec mon premier escadron. »

Cette proposition fit sourire le général Rusca qui me répondit :

— « Est-ce que vous êtes fou ? »

— « Non, général, mais je suis bien résolu. »

— « D'après ce que je sais de vous, vous en êtes bien « capable. »

— « Ainsi, mon général, vous m'y autorisez ? »

— « Oui ; je laisse sous votre responsabilité et la perte des hommes que vous allez faire et tout ce qui arrivera. »

— « Général, on ne fait pas d'omelette sans casser des « œufs, et j'ai l'habitude de me tenir toujours à la tête de « ma troupe dans les combats. »

— « Allez, mon brave colonel, et que Mars vous pro- « tège ! »

J'avais jugé qu'il se pouvait éviter les larges et profondes coupures sur la chaussée en se dirigeant par la base des montagnes où ces coupures s'arrêtaient.

Je prévins mes officiers et mes chasseurs de défiler un à un, au galop et à triple distance, aussi longtemps qu'on serait exposé aux rochers des insurgés. Puis, me plaçant à la tête de mon escadron, sabre en main, je commande d'une voix de stentor : *Par la droite et par un, à triple distance, au galop, marche !*

Guidant ainsi ma troupe je lui fais exécuter avec précision un mouvement que ni les rochers ni les coups de fusil ne peuvent arrêter ; bientôt je me trouve hors d'atteinte des rochers, je ralentis la marche pour faire passer par deux, puis par quatre. L'escadron ainsi formé reprend son allure vive et emporte le pont de Mélis que gardaient une centaine d'insurgés ; ils sont sabrés ou jetés dans l'Adige. Aucun d'eux ne revoit Méran que je tourne avec la 1re division de mon escadron, tandis que la deuxième que commande un

capitaine, se précipite dans la ville par la porte principale en sabrant sur son passage les insurgés surpris et terrifiés, à nuit close. (Il est six heures moins un quart.)

Les insurgés croyant avoir sur les bras l'armée française et cernés qu'ils sont à la porte de Tirolo, arborent le drapeau blanc et allument une lanterne. A ce signal de leur soumission, je me porte au devant de la députation de la ville : escortée par des hommes portant des torches allumées, elle vient demander protection et sûreté pour les propriétés et les personnes.

2,000 insurgés déposent les armes. Je reprends les canons, les prisonniers et les blessés, ainsi que les magasins et les caisses de deux régiments que, dans la retraite de nuit, on a été contraint d'abandonner.

Le général Rusca m'envoyait coup sur coup, par ses aides de camp l'ordre de repasser l'Adige et de le rejoindre sans aucun retard. « Retournez, dis-je à ces officiers, au-
« près du général Rusca ; apprenez-lui que Méran est à nous,
« que cette ville où il y avait 2,000 insurgés a fait sa sou-
« mission et qu'il se dépêche d'arriver avec ses troupes ; je
« veux lui faire hommage de ce beau trophée, comme en
« 1796, je fis hommage au général Vial des clés de Cré-
« mone. Je vais me porter en personne à sa rencontre ; déjà
« son logement et sa soupe se préparent dans la ville [1]. »

Je me portai en avant du pont de Mélis à la rencontre du général qui m'embrassa à plusieurs reprises en pleurant de joie au milieu des cris des soldats : « *Vive le brave colonel, vivent les braves chasseurs du 1er régiment napolitain* ». Chemin faisant, j'instruisis le général de tous les bonheurs qui avaient couronné mon entreprise ; il n'en avait pas coûté une goutte de sang à ma troupe.

Le général Rusca fut reçu par la bourgeoisie de Méran à la tête de la députation ; on occupa les postes autour de la ville.

1. Pour la chronologie de ces événements, comparer avec Robinet de Cléry, *op. cit.*, p. 122, et Arnold von der Passer, *Meran in* 1809.

Le général en chef Baraguay d'Hilliers arriva à huit heures du soir avec mon 2e escadron ; il me combla d'éloges et me retint à souper.

Les généraux italiens avec leurs colonnes harassées de fatigue, n'arrivèrent sous Méran que vers les dix heures du soir ; ils furent vertement réprimandés par le général en chef.

Avant de prendre congé du général Baraguay d'Hilliers pour aller rejoindre ma troupe au bivouac, je lui demandai ses ordres pour le lendemain.

— « Venez à 6 heures me trouver, me dit le général en « chef ; puis, se ravisant, il ajouta : « Je ne veux pas que « vos braves chasseurs bivouaquent ; faites-les entrer et loger « en ville ainsi que leurs chevaux ». Et j'eus bientôt trouvé des écuries et tout ce dont pouvaient avoir besoin les hommes et les chevaux.

A six heures du matin, le 25 novembre, je me présentai au général en chef. « Mon cher colonel. me dit-il, je vais in- « former aujourd'hui le vice-roi d'Italie et le roi de Naples « de votre valeureuse action d'hier et de la belle conduite et « bonne discipline de vos braves chasseurs. Je demanderai « pour vous de l'avancement à l'empereur dans l'ordre de la « Légion d'honneur et le grade de général au roi de Naples. « En attendant, je veux vous donner un témoignage public « de ma haute satisfaction en vous déférant le comman- « dement de mon avant-garde.

« A 8 heures, vous marcherez avec du canon et 1,500 « hommes d'infanterie sur Steinach : vous aurez en outre « votre premier escadron sous vos ordres, et y attendrez, « en vous gardant militairement, un nouvel avis de ma « part pour vous porter en avant ».

A 8 heures, je me mis en mouvement à la tête de l'avant-garde, à la grande confusion des généraux italiens, et me portai sur Steinach en déblayant la route des nombreux abattis qu'y avaient jetés les insurgés pour embarrasser la marche de l'artillerie ; ce qui me faisait penser que les insurgés du cercle d'Innsbrück ne tarderaient pas à se montrer et à attaquer mon avant-garde.

Il n'en fut rien. Arrivé à Steinach, je n'y trouve que des femmes éplorées que je rassure et fais respecter. L'après-midi, 200 ou 300 insurgés se présentent et rentrent paisiblement chez eux, après m'avoir remis leurs armes et leurs munitions. J'en informai le général en chef.

L'insurrection avait reçu un coup mortel par la prise de Méran. Un colonel suisse et un général bavarois arrivèrent bientôt au quartier général, porteurs de la soumission des Tyroliens.

Le 29 novembre, une colonne de 4,742 prisonniers arriva à trois heures de l'après-midi à Steinach : en tête marchait un bataillon désarmé du 13[e] de ligne qui avait fait les campagnes d'Égypte : j'y reconnus plusieurs officiers. Cette colonne était suivie d'un convoi de quinze voitures chargées de caisses renfermant des armes, des gibernes qui avaient appartenu à ces prisonniers.

J'opérai sans difficulté le désarmement du cercle de Tirolo, renommé par l'ardeur belliqueuse de sa population.

Le 2 décembre, je partis avec mes deux escadrons pour la Catalogne, d'après les ordres du vice-roi d'Italie.

XIII

Décembre 1809-Janvier 1810.

VOYAGES ET SOUVENIRS

J'avais à traverser des pays bien chers à mes anciens souvenirs, en me rendant en Espagne à la tête de mes escadrons.

J'avais retrouvé ma femme à Trente, où le général Vial et d'autres généraux l'avaient comblée de prévenances et d'attentions. Notre première visite fut pour le couvent de Saint-Bruno; j'y revis avec un ineffable plaisir plusieurs de ces bons pères qui, treize ans auparavant, m'avaient prodigué leurs soins et leurs secours spirituels et temporels, alors que j'étais prisonnier de guerre et malade à toute extrémité.

A Rovereto, je fis avec ma femme une visite au généreux pharmacien qui m'avait envoyé, par son jeune fils, un gâteau de cédrat pour me refaire, lorsque, couvert de sang et de meurtrissures, j'étais étendu sur un peu de paille dans un charriot qui me menait à Trente, en proie à la fièvre, sans manteau ni couverture, tandis que le tonnerre grondait et qu'une pluie diluvienne me transperçait. — « Vous voyez « devant vous ce pauvre officier, Monsieur. Je n'ai jamais « oublié ce trait de bonté de votre part. Colonel aujour- « d'hui, je suis heureux de vous en témoigner ma recon- « naissance. Agréez ce camée à titre de souvenir de votre « bonne action. » De son côté, ma femme fit un cadeau.

De chez le pharmacien, nous nous dirigeâmes chez ce bon perruquier, de qui j'avais eu tant à me louer, au temps jadis.

Voyant entrer dans sa boutique un colonel donnant le bras à une dame, le barbier attendit dans une posture respectueuse qu'on l'interrogeât.

« Vous ne me reconnaissez pas, brave homme. Mais « embrassons-nous d'abord; ensuite je vous rappellerai « comment nous nous sommes connus, quel service vous « et votre pieuse femme vous m'avez rendu. »

— « Vous avez connu ma Teresina. »

— « Oui, mon ami. »

Je lui rappelai alors sa générosité envers un malheureux officier français prisonnier, malade, qu'il retira meurtri et couvert de sang des mains de la maîtresse de l'hôtel *Les deux roses d'or*. « Ce malheureux officier d'alors, c'est moi, « brave homme, je n'ai jamais oublié votre bonne action. Où « donc est votre femme, je voudrais l'embrasser aussi. »

A ces mots, les yeux de ce bon barbier se remplirent de larmes, puis il dit :

— « Mia Teresina è in paradiso, da cinque anni indietro » et il continua de pleurer.

— « Avez-vous de la famille, mon ami? »

— « Si, Eccellenza, due maschi, che sono a Trento, e « una figliola che si chiama Pepina. »

— « Appelez-la. »

Pepina arriva aussitôt : douze ans, déjà jolie; elle rougit quand ma femme l'embrassa.

— « Et cette canaille d'hôtelière est-elle toujours aussi méchante. Je veux aller lui reprocher sa vilaine action. »

— « Eccellenza, questa cattiva femina è morta, da dieci « anni indietro. »

— « Que Dieu lui pardonne, comme je voulais lui par- « donner. »

Et, quittant mon barbier, je lui laissai cinq napoléons, tandis que ma femme passait au doigt de Pepina une bague romaine en mosaïque, où deux colombes se becquetaient, et en lui glissant vingt francs dans la main, pour s'acheter une robe.

Puis, je retrouvai Crémone et mes glorieux souvenirs.

Lorsque nous quittâmes cette ville pour aller coucher à Codogno, je recommandai à mon adjudant-major de demander pour moi le logement de Mme veuve Margherita Zafferi.

La municipalité observa à cet officier que ce logement était seulement pour un lieutenant ou un sous-lieutenant. « N'importe, répondit l'adjudant-major: mon colonel m'a « chargé très expressément de le loger chez la vedova « Margherita Zafferi.

Le maire fit prévenir cette veuve, qui envoya aussitôt son fils aîné à mon officier, répétant que la maison de sa mère n'était pas convenable pour un colonel.

— « Vostra madre, Signor, si chiama Margherita Zaf- « feri. »

— « Si, Signor. »

— « Dunque, mio colonello mi ha detto di volere alloggiare nella sua casa. »

Andrea était le fils aîné de cette veuve, et ne revenait pas de sa surprise. Mais, tout d'un coup:

— « Perdonate, signor; il vostro colonello è francese. »

— « Si, Signor. »

— « Vernoua. »

— « Voi l'avete indovinato; Desvernois en français ».

— « O madre mia, il buono Vernoua, oggi colonello, « che non si è dimenticato da te, della nostra famiglia: « quale piacere di rivederlo ! »

Et Andrea porta la nouvelle à toute la famille. Ses deux sœurs, bien mariées, avaient de beaux enfants; tout ce monde se félicitait, s'embrassait: la mère s'écriait: « Je vais « donc revoir mio caro Vernoua, questo altro figlio mio « delle mia affezione... Andiamo tutti all' incontro suo; « presto le carrozze e partiamo. »

Ce fut à la porte de Maleo que je rencontrai toute la famille, venue dans quatre voitures. Je courus aussitôt à celle où se trouvait la mère, qui versait des larmes de joie, accompagnée de sa seconde fille, la charmante Bettina, qui avait avec elle une jolie enfant de six ans et un garçon de

cinq ans, beau comme le jour. Après les avoir tous embrassés, je courus en faire autant à Maddalena, sa fille aînée, mariée au receveur des finances, qui avait quatre enfants, fils et filles, déjà grands. Puis j'embrassai Andrea, Giovanni et Battistino, ses fils.

Après avoir fait arrêter mes escadrons à deux cents pas, j'attendis, avec la bonne famille Zafferi, à la porte de Maleo, ma femme qui devait arriver; elle parut bientôt, descendit de son équipage et monta dans la voiture de la veuve Zafferi.

Arrivé à Codogno, où toute la ville s'était portée à la rencontre du régiment, je fis conduire les guidons, escortés par la compagnie d'élite, musique en tête, dans la maison modeste de la veuve Zafferi, où l'on servit un magnifique dîner de trente couverts; toute la famille y prenait part; ainsi que le maire et le premier adjoint et huit officiers de mon régiment. Le maire, aimablement, ramenant l'attention des convives sur la guerre du Tyrol, sortit de sa poche deux journaux de Milan où étaient rapportées avec détail les affaires de Ceimber et de Méran. On porta un toast à la gloire des armées française, italienne et napolitaine ; puis un second en mon honneur et en l'honneur de mes hommes: « Evviva Vernoua ». La soirée se prolongea jusqu'à onze heures dans les plus doux épanchements: ma femme, qui parlait très purement l'italien, charmait nos hôtes.

Le lendemain, nous prîmes le chocolat avec la bonne famille Zafferi et nous leur offrîmes, comme souvenir, des bagues et d'autres joyaux et mille bagatelles, pour les enfants.

A onze heures nous montions en voiture et partions pour Lodi. Je conduisis ma femme sur le pont — ce pont devenu historique depuis le 10 mai 1796 —; je lui fis voir la tour, où, le général en chef, Bonaparte, s'était mis à couvert avec son état-major, pour presser la formation des colonnes d'attaque; où je vins lui rendre compte que j'avais été reconnaître un gué, dans l'Adda, par ordre du général Beaumont, qui m'envoyait aussitôt lui porter la nouvelle.

— « A présent, ma bonne amie, nous allons à l'endroit,

« où, sous mille coups de fusil, j'ai pénétré dans la rivière.
« Cela fait, nous irons à l'hôtel de ville où tu verras, peint
« à fresque, sur un des murs de la grande salle, ce mémo-
« rable champ de bataille. »

Bras dessus bras dessous, serrée contre moi, elle vit de ses yeux et toucha de ses pieds le terrain où j'avais couru tant de dangers et acquis tant de gloire ; et elle m'embrassa avec transport. « Dieu t'a visiblement protégé..... » —
« Oui, ma bonne Henriette ; et puis,... saint Désiré aussi,
« car je suis un enfant de saint Désiré et je me suis placé
« sous sa protection. »

— « Que ce grand saint te protège toujours », dit-elle, les yeux pleins de larmes.

A Milan, où j'arrivai le lendemain, le ministre de la guerre passa mes escadrons en revue et me félicita de leur belle conduite en Tyrol ; il fit donner des bottes à tous mes sous-officiers et chasseurs et me retint à dîner.

— « Le vice-roi a demandé pour vous, colonel, à l'em-
« pereur, la croix d'officier de la Légion d'honneur et la
« couronne de fer, en même temps que, par son ordre, j'ai
« envoyé au roi de Naples copie des rapports des généraux
« Vial et Baraguay-d'Hilliers. Le vice-roi et moi, nous espé-
« rons que vous en sentirez bientôt les heureux effets. —
« Demain, à une heure, venez me prendre pour aller à
« Monza ; je vous présenterai au vice-roi qui vous attend et
« vous retiendra à dîner. Un de mes aides de camp ira vous
« offrir, cette après-midi, deux places dans une loge de la
« Scala à Madame Desvernois, qui pourra emmener une de
« ses amies ; il ira les prendre à huit heures dans un de
« mes équipages. »

J'eus le temps de prévenir ma femme qu'elle devait paraître dans la loge du ministre.

Le prince Eugène m'accueillit avec amitié, et comme une ancienne connaissance. « L'empereur doit être bien con-
« tent de vous et de vos chasseurs ; j'attends que, bientôt,
« vous en ayez de bonnes nouvelles ; je lui ai demandé pour
« vous la croix d'officier de la Légion d'honneur, la décora-

« tion de la Couronne de fer, et deux autres croix de che-
« valier pour deux de vos officiers dont vous allez me
« donner les noms. »

Et je désignai aussitôt Caraffa, chef d'escadron, et Navarra, capitaine de la compagnie d'élite. « Ce dernier est natif de « Milan ; Caraffa est né dans les Abruzzes. »

Je fus ensuite présenté à la vice-reine, qui m'accueillit avec une grande affabilité ; je fus placé à sa gauche pendant le dîner.

A neuf heures on quitta Monza ; le ministre, Caffarelli, me renouvela l'assurance de ses bonnes dispositions à mon égard et ses vœux de santé et de bonheur.

Arrivé à Turin, je formai en bataille mes escadrons sur la place du palais. Un aide de camp du prince Borghèse, beau-frère de l'Empereur, et gouverneur général au delà des Alpes[1], vint me dire que le prince passerait en revue mes escadrons le lendemain, à midi : mais que, en ce moment même, il recevrait au débotté la visite du corps des officiers : ce qui se fit aussitôt. Le prince se montra charmant et louangeur ; il fut très content de la belle tenue de mes hommes, du bon état des chevaux, et de quelques manœuvres que je fis exécuter sous ses yeux, pour en donner le spectacle à la princesse Pauline[2], qui regardait, environnée de sa cour.

1. Le prince Camille Borghèse (1775-1832), fils du prince Marc-Antoine, était « patriote » en 1798 et brûlait ses titres de noblesse sur la place d Espagne. Réfugié à Paris après 1799, il épouse Pauline, veuve de Leclerc, le 6 novembre 1803 ; devient prince français en 1804, puis grand-duc de Plaisance et Guastalla, puis gouverneur du Piémont. En 1814, il se retire à Florence où il meurt le 10 avril 1832. — Il avait vendu à Napoléon, pour 8 millions, une partie de sa galerie de sculpture *(le Gladiateur, Bacchus, Hercule.....)*.

2. La princesse Pauline, sœur de Napoléon (1780-1825) suit sa mère à Marseille en 1793 ; elle doit épouser successivement le conventionnel Fréron (cf. *Revue rétrospective*, III, p. 97) et le général Duphot. Elle se marie à Milan avec le général Leclerc, l'accompagne à Saint-Domingue et l'y voit mourir de la fièvre jaune. Peu après, elle épouse le prince Borghèse, mais vit constamment à la cour, auprès de son frère qui l'aimait d'une vive tendresse, jusqu'à ce qu'elle reçoive défense d'y paraître à la suite d'une scène entre elle et Marie-Louise. Elle se retire alors à Neuilly, entourée d'une cour charmante, rejoint plus tard Napoléon à l'île d'Elbe, le réconcilie avec Murat, et, après 1815, se réfugie à Rome.

Je fus admis à l'honneur de lui présenter mes hommages et reçus en même temps une invitation à dîner, pour le soir, à six heures — ainsi que ma femme, aussitôt que le prince eut appris qu'elle voyageait avec moi. Elle était à sa droite, pendant le dîner : j'étais à la gauche de la princesse qui parut s'intéresser beaucoup au détail de mes campagnes. « Vous avez marché à la conquête de l'Italie sous le com« mandemant de mon frère : puis à la conquête de l'É« gypte ; et vous étiez à la bataille des Pyramides ! Pour« quoi donc n'êtes-vous pas entré dans la garde ? »

— « Cette faveur, madame, était réservée aux plus beaux « hommes ; et je n'ai jamais pu montrer, en me redressant « même, plus de cinq pieds trois pouces ; ajoutez à cela « que ma figure n'a rien de séduisant ; enfin, j'aimais mon « premier guidon, où jai commencé, comme simple hussard, « en 1792, et je m'y étais attaché comme à ma famille. »

— « Et pourtant, colonel, vous voilà colonel du roi de « Naples, aujourd'hui ? » remarqua la princesse Pauline.

— « C'est que j'ai été empêché, en 1808, par le roi « Joachim, de me rendre en Espagne où j'étais appelé par « le roi Joseph, pour occuper auprès de Sa Majesté la place « de colonel adjudant du palais. »

— « Vous faisiez partie de la garde de mon frère, à « Naples ? »

— « Non, madame : mais l'empereur avait autorisé le « roi Joseph, qui lui en avait fait la demande expresse, à « utiliser mes services dans son royaume : et je devins le « premier aide de camp de son ministre de la guerre, le « comte Mathieu Dumas, en septembre 1806 ; et je lui restai « attaché en cette qualité aussi longtemps qu'il conserva « son portefeuille. De juin 1807 jusqu'en septembre « 1808, je ne cessai de faire une guerre d'extermination aux « brigands de la côte d'Amalfi et de Basilicate : et, après les « avoir anéantis, je me disposais à me rendre auprès du roi « Joseph, à Madrid, quand le roi Joachim, qui venait d'arri« ver à Naples déjà fort mal disposé contre le roi d'Espagne, « s'opposa résolument à mon départ : il me nomma colonel

« du 1er régiment de chasseurs à cheval napolitains. Aujour-
« d'hui je m'achemine en Catalogne à la tête de mes deux
« premiers escadrons, qui ont fait campagne avec honneur
« contre les insurgés tyroliens ; ils ont mérité par leur cou-
« rage et leur discipline l'estime de toute l'armée. »

Le prince Borghèse dit à ce sujet : « Je suis instruit de la
« bravoure de vos escadrons : mais vous avez tu votre gloire
« personnelle : je suis heureux, colonel, de vous en féliciter.
« Un chef comme vous, qui, toujours à la tête de sa troupe,
« lui donne l'exemple de la valeur, la rend redoutable à
« l'ennemi. »

Je m'inclinai, et, un moment après, je pris congé de leurs Altesses Impériales qui me souhaitèrent succès et bonheur.

Le 30 décembre, j'arrivai à Suse à la tête de mes escadrons. La tourmente du Mont-Cenis, ne m'ayant pas permis de le traverser le 31, cet empêchement fut constaté par un procès-verbal de l'autorité. Mais le 1er janvier 1810, je me mis en route, précédé par une centaine de travailleurs.

La route était d'autant plus dangereuse, avec des chevaux entiers, qu'elle était encombrée de neige. La voiture de ma femme, marchant à la suite des chevaux qui frayaient un peu le passage, faillit se perdre dans une fondrière, d'où elle fut retirée heureusement avec sa femme de chambre, l'équipage et les chevaux.

Arrivés sur le plateau à huit heures du matin, mes chasseurs reçurent du couvent, par les soins du vénérable abbé Dubois, une ration de pain, six onces de fromage et un litre de vin pour trois, plus un tiers de boisseau d'avoine. Les hommes et les chevaux furent abrités sous de grands hangars ; je reçus, ainsi que mes officiers, une cordiale hospitalité au monastère.

Le vénérable Dubois, prenant la parole à la fin d'un modeste repas, souhaita une bonne et heureuse année à tout le régiment. « Moi aussi, Messieurs, ajoutait-il, j'ai
« fait la guerre... dans les mousquetaires, à Fontenoy[1].

1. Le 11 mai 1745, en présence de Louis XV, le maréchal de Saxe battait

« Comme vous, j'ai souvent vu la mort de près ; eh bien ! « mes camarades, faites dans l'occasion ce que je faisais « alors : en m'élançant à la charge sur l'ennemi, j'élevais « mon âme à Dieu, et mon sabre faisait son devoir. »

Allant alors vers moi, qui déjeunais avec ma femme dans une pièce attenant au réfectoire. le vénérable supérieur me dit : « Je viens de faire une pieuse allocution à « vos officiers, mon cher colonel ; ils l'ont entendue avce « plaisir ; je vous la répète ; vous en ferez aussi votre profit, « j'en suis sûr, après le miraculeux bonheur que vous « venez d'avoir de retirer du gouffre Madame, sa voiture et « ses chevaux. Rendons en grâce à Dieu. »

Nous fîmes ce que demandait le vénérable et pieux Dubois, et, après avoir mis vingt francs dans le tronc, nous nous remîmes en route par un gros temps de neige ; et le soir, à cinq heures, nous arrivions à Lanslebourg.

Enfin, après deux mois et six jours de route — ma femme restant à Nîmes dans sa famille — j'arrivai à Figuières, en Catalogne, le 8 février 1810.

à Fontenoy le duc de Cumberland. second fils du roi d'Angleterre Georges II. Cette victoire, suivie de celle de Raucoux (11 octobre 1746) et de Lawfeld (2 juillet 1747) décidait l'Autriche à signer le traité d'Aix-la-Chapelle (18 octobre 1748), qui mettait fin à la guerre de succession d'Autriche.

XIV

Février-Août 1810.

LA GUERRE DE CATALOGNE

Dès mes premiers pas sur le territoire espagnol, je reconnus, aux coups de fusil qu'on nous tirait de toutes parts, que la guerre était devenue générale et nationale.

L'armée française était commandée par le maréchal Augereau : le général de division Verdier commandait le Lampourdan. Cette armée de Catalogne était composée de soldats français, polonais, saxons, wurtembourgeois, westphaliens, italiens, napolitains et de soldats du grand duché de Berg.

Le bon état de mes hommes et de mes chevaux excitait la convoitise des états-majors qui se les disputaient : tout aide de camp ou adjoint prétendait avoir un chasseur d'ordonnance bien monté pour s'en faire accompagner. D'aussi ridicules exigences furent repoussées hautement par moi qui déclarai qu'à moins d'un ordre exprès du maréchal Augereau, je n'enverrais pas un cavalier.

On ne faisait aucune distribution de paille ni d'avoine pour les chevaux. De deux jours l'un, seulement, on distribuait une ration d'orge ; pour la paille, c'était aux chasseurs à s'en fournir en parcourant le pays quelque fois à trois lieues de distance du cantonnement ; il fallait en outre se procurer des filets aux frais du corps. à raison d'un filet pour deux chevaux, parce que la paille était hachée ; le filet rempli contenait environ soixante kilogrammes de paille ; chaque cheval en portait deux avec son cavalier ; cette provision durait deux jours, après lesquels il fallait retourner à la paille, faire six lieues par toutes sortes de temps et de che-

mins, ce qui fatiguait excessivement les hommes et éreintait les chevaux : leur maigreur faisait mal à voir.

— « Quant à vos chevaux, colonel, ils peuvent vivre encore quelque temps *sur leur graisse*, me disait le général Guillot, commandant de la citadelle de Figuières.

De semblables renseignements n'étaient rien moins que rassurants. Je fis confectionner des filets contenant seulement trente kilos à raison de deux par homme et par cheval, à quatre-vingts centimes chaque filet. La paille suffisait pour cinq jours et au delà à raison de douze kilogrammes par vingt-quatre heures. Ainsi les hommes et les chevaux éprouvaient une fois et demie moins de fatigue que les hommes et les chevaux des autres régiments.

Aussi longtemps que les troupes napolitaines furent réparties dans les divisions françaises de l'armée de Catalogne, elles gardèrent les habitudes, le caractère, la discipline et le courage des soldats français dont elles étaient aimées et qu'elles aimaient, se familiarisant chaque jour avec eux.

Mais aussitôt qu'elles eurent été augmentées du 1er régiment d'infanterie légère commandé par le colonel Boy et des deux premiers escadrons du 1er régiment des chasseurs à cheval que je conduisais, les officiers supérieurs des régiments napolitains, depuis quelque temps déjà en Espagne, sans en rien faire connaître au colonel Boy et à moi, intriguèrent à Naples pour que les troupes napolitaines de l'armée formassent une division séparée à l'instar des troupes italiennes, saxonnes, westphaliennes, etc., les Lombards et les Allemands formant chacun une division séparée dans l'armée de Catalogne.

Le prince Pignatelli-Strongoli[1], aide de camp du roi Joachim, qui l'avait nommé, à cause de sa naissance, général

1. Le prince Pignatelli-Strongoli (neveu du prince François (1732-1812), ami d'Acton, gouverneur de la Calabre lors du tremblement de terre de 1783, vicaire général en 1798, condamné à mort en 1807 et sauvé grâce aux prières du jeune prince, entré au service de Joseph), nous a laissé d'intéressants mémoires sur le royaume de Naples de 1805 à 1815. — Consulter aussi la très curieuse lettre apologétique qu'il adressait à la reine régente le 17 mai 1815.

de division, sollicita et obtint le commandement de cette division napolitaine. Il arrive comme un matamore, s'empresse de réunir les troupes en division ; son premier ordre du jour défend expressément toute relation de ses soldats avec les soldats français, et les officiers supérieurs et subalternes sont rendus responsables des infractions à cette défense.

Boy et moi nous protestons contre cette défense intempestive. « Tous nos soins tendent à rendre de plus en plus « intimes les relations de nos soldats avec les soldats fran- « çais, soldats français que nous sommes nous-mêmes, « fiers de notre origine. Colonels de régiments napolitains « avec l'assentiment de l'empereur Napoléon, sur la pro- « position du roi Joachim Napoléon, nous connaissons nos « devoirs envers nos soldats ; nous ne déférerons point à « votre défense irréfléchie ; elle outrage la dignité de la « France à laquelle nous avons le bonheur d'appartenir ; « elle a déjà indisposé contre vous les officiers et les soldats « de nos régiments, vos propres régnicoles. »

Le prince Pignatelli pâlit en entendant ce langage ferme et noble. On le laissa à ses réflexions.

Mais les autres chefs de corps napolitains, tous nationaux, jaloux de montrer leur déférence aux ordres du prince, se montrèrent inexorables envers les sous-officiers et soldats qui enfreignaient les ordres donnés : la garde de police, la détention, telles étaient les punitions qu'on leur infligeait aussitôt. Les commandants de compagnie et leurs sous-ordres, assurés de ne plus être confrontés, comme par le passé, avec les soldats qu'ils volaient ou punissaient arbitrairement, les vexaient de plus en plus : c'était à n'y plus tenir.

De ce jour surgirent bien des mécomptes, des désordres, et de trop justes mécontentements sur lesquels on reviendra, après que, pour l'ordre des événements, on aura rappelé ici l'expédition dirigée sur Olott par le général Guillot pour y aller débloquer le régiment de Berg-infanterie. que les insurgés y tenaient bloqué[1].

1. Sur la part que les Italiens prirent aux guerres d'Espagne, consulter

Dans cette expédition qui se fit au mois de mars, j'eus mon cheval tué d'une balle qui lui traversa la tête devant Castel-Follite, position en travers de la chaussée d'où les troupes espagnoles réunies aux insurgés catalans firent une décharge sur mes chasseurs : on avait eu le tort de les faire marcher en tête dans ce pays accidenté ; on aurait dû s'éclairer de préférence avec des voltigeurs ; je perdis un lieutenant et quatre hommes tués raide ainsi que trois chevaux : quatre autres furent blessés.

Cet échec obligea le général français à changer ses premières dispositions : il fit passer quelques compagnies de voltigeurs et de grenadiers à l'extrême avant-garde, qui escaladèrent cette position redoutable après y avoir perdu encore quelques hommes ; ils mirent l'ennemi en fuite et le forcèrent à s'éparpiller sur les deux flancs de la montagne, au centre de laquelle s'allonge une très étroite chaussée : les troupes de l'expédition y furent sans cesse canardées jusqu'à leur arrivée à Olott, où elles débloquèrent non sans peine le régiment de Berg. Et, pendant les trois jours que le général français resta à Olott, pour apprécier les forces de l'ennemi, il se convainquit de son acharnement par les attaques vives et incessantes dirigées contre les postes français établis sur plusieurs points des montagnes.

En revenant à Figuières, le général français, éclairé par l'expérience, dirigea de fortes colonnes d'infanterie par la base ou par la crête des montagnes jusqu'à Castel-Follitte. Cette bonne disposition, en même temps qu'elle assura la marche des troupes par la chaussée, plaça les nombreux tirailleurs catalans entre deux feux : ils périrent tous.

Jusqu'aux 25 d'août, j'avais marché à la tête de mes escadrons à cinq expéditions pour ravitailler Barcelone par

Vacani, *Storia delle campagne e degli assedi degli Italiani in Ispagna dal* 1808 *al* 1813, 2ª ediz. Milano, 1845, et Lissoni, *Gli Italiani in Catalogna. Lettere*, Londra, 1814, sans parler des ouvrages généraux sur l'histoire militaire des Italiens de 1796 à 1815, Zanoli, Pinelli, etc..... — Sur la situation de la Catalogne en 1810, consulter la *Revue des questions historiques*, du 1er octobre 1897 ; L. C. Grandmaison, *Un envoyé de Napoléon en Espagne en* 1810. — Sur l'expédition d'Olott, cf. Vacani, II, 396.

Girone, Hostalrich (encore au pouvoir de l'ennemi) et le col Christine; les Espagnols s'y montraient toujours en force pour disputer ce passage au maréchal Macdonald[1], qui, depuis trois mois, avait remplacé le maréchal Augereau.

Dans ces marches et contre-marches pour revenir dans le Lampourdan par Barcellonnette, Mataro, Talamos, etc., j'avais été le triste témoin de l'indiscipline et de l'ivrognerie des soldats allemands; ils quittaient leurs rangs pour aller boire et porter des jarres de vin à leurs camarades; aussi étaient-ils souvent surpris et poignardés par les Espagnols.

Les soldats du royaume d'Italie se chargeaient de butin volé dans les habitations qui se trouvaient à portée de leurs incursions vagabondes, et joignaient l'ivrognerie à la plus honteuse rapine. Enfin, la licence la plus effrénée, l'indiscipline la plus scandaleuse étaient lâchement tolérées par les généraux et les officiers de tout grade. Ne pouvant maîtriser mon indignation contre des hommes coupables d'aussi répréhensibles excès, je les ramenais à leurs rangs à grands coups de plat de sabre, en leur faisant abandonner jarres de vin et butin. Dans cette répression, qu'aucun autre chef de corps, par indifférence, ne voulait imiter, j'étais exposé maintes fois à être tué par des soldats emportés ou ivres, à qui leurs camarades criaient : « *Mac fert auber*[2] (?), tuez, tuez ce colonel qui s'oppose à ce que vous nous portiez du vin. »

Je me plaignais souvent aux généraux de cette coupable licence des troupes allemandes et italiennes, et leur demandais si c'était toujours à mon tour, et à mes officiers à faire la police pendant la marche. « Que voulez-vous que nous y « fassions, me répondaient-ils; dans les commencements « nous voulûmes comme vous entreprendre de rémédier « à ces excès, tant ils nous indignaient; après avoir « reconnu l'inutilité de nos efforts pour y parvenir, nous « avons fermé les yeux et laissé faire. »

1. Sur le commandement de Macdonald, cf. Vacani, II, 535, 568, sq.

2. *Auber* est certainement la déformation de *Oberst*, colonel. *Mac fert* est peut-être une déformation de *Mach'fort*.

Ces mots restèrent gravés à froid dans ma mémoire : au milieu de cette corruption tolérée, j'ai toujours maintenu sans effort la discipline la plus admirable dans mes escadrons.

Les soldats français ne se souillaient pas non plus de pareils excès : ils gardaient leurs rangs dans les marches et savaient supporter avec résignation les plus dures fatigues. S'ils perdaient des camarades, c'était en combattant bravement les ennemis.

Après six mois de campagne en Catalogne, une division de 5,000 Saxons fut réduite à quelques centaines d'hommes par l'effet de l'intempérance qui en fit périr les deux tiers. Les Westphaliens, les Wurtembergeois éprouvèrent à peu près les mêmes pertes, tandis que le régiment de Berg dont le colonel était français et avait maintenu une bonne discipline, avait encore plus de soldats que toute la division saxonne.

Le prince Pignatelli-Strongoli, en prenant le commandement de la division napolitaine avait défendu à ses troupes toute fréquentation avec les soldats français ; on l'a vu plus haut. Maltraités, friponnés par leurs chefs, officiers et sous-officiers, ces pauvres soldats se voyant délaissés et sans recours contre d'aussi intolérables vexations, désertèrent par désespoir : ce qui avait été sans exemple jusqu'alors.

Mes escadrons et les soldats du 1er régiment d'infanterie légère, dont la camaraderie datait de la guerre du Tyrol, ne donnèrent pas un seul exemple de désertion ; partout ailleurs, dans l'armée napolitaine, les soldats passaient aux Espagnols par centaines.

C'était là le fruit que M. le prince Pignatelli-Strongoli avait recueilli tout aussitôt de sa vaniteuse ambition, née de sa naissance fastueuse : d'ailleurs sans connaissance de la guerre et pauvre tacticien, il ne s'occupait qu'à torturer ses troupes, les obligeant sans raison à changer d'emplacement dans le camp après quelques heures, et quelquefois de cantonnement dans un même jour : il les asservissait à ses caprices, à ses fantaisies, et seulement pour leur faire connaître que sa volonté était leur loi.

M. le maréchal Macdonald se montrait fort ennuyé des nombreuses désertions qui avaient lieu journellement dans les corps de la division napolitaine, à l'exception de mes chasseurs et du 1er régiment d'infanterie légère. Le maréchal en fit la remarque au prince Pignatelli qu'y ne sut qu'y répondre : il lui prescrivit de s'enquérir des causes de la désertion dans les régiments commandés par des chefs napolitains et lui ordonna de lui en faire un rapport motivé dans les vingt-quatre heures. Il ajouta : « L'armée française « est fortement indisposée contre votre division, et je me « verrai forcé de demander à l'empereur de la renvoyer ou « de m'envoyer une division de plus pour la combattre, « puisque des compagnies entières passent à l'ennemi et « qu'elles combattent immédiatement contre nous : et notez « bien, monsieur le général, que je ne confonds point « dans les chefs napolitains auxquels vous ferez des « reproches en mon nom les colonels Desvernois et Boy, « dont la conduite et la discipline méritent mes éloges et « ceux de l'armée. »

Cette mercuriale glissa sur l'esprit vaniteux du prince, qui ne sut donner aucune bonne raison au maréchal : il allait bientôt attirer sur lui sa colère et son indignation.

Le 25 août 1810, après avoir laissé une division pour garder le Lampourdan, le maréchal partit avec le surplus de son armée pour faire sa jonction à Lérida avec l'armée d'Aragon que commandait le général en chef Suchet. Il flanqua, dans sa marche, la place de Tarragone occupée fortement par l'ennemi et arriva à Reuss, belle ville moderne où il y avait un hôpital militaire et d'autres établissements de cette nature.

Après six jours de repos sous les murailles de cette ville, durant lesquels ils nous retint souvent à dîner, Boy et moi, avec qui il aimait à s'entretenir et à se promener, l'armée de Catalogne leva son camp et se dirigea par le défilé de Montblanc, dont elle occupa les hauteurs, sur Lérida.

En partant de Reuss, M. le maréchal avait confié le commandement de son avant-garde au prince Pignatelli et à sa

division, avec le dessein de la rétablir dans l'opinion de l'armée.

Des compagnies de voltigeurs et de grenadiers éclairèrent et flanquèrent la marche de cette avant-garde qui se faisait par une plaine rase ; on aurait dû employer de préférence les chasseurs à cheval, au moins simultanément avec l'infanterie : d'autant mieux qu'un corps espagnol manœuvrait sur le flanc de Tarragone, à la distance d'une demilieue : des hommes à cheval auraient été le reconnaître à portée de pistolet. J'en fis la proposition au général Pignatelli qui ne l'agréa pas.

Jusqu'à midi, pas un seul coup de fusil n'avait encore été échangé entre les voltigeurs napolitains de l'avant-garde et quelques centaines d'Espagnols qui se retiraient lentement devant eux, en leur criant : « *Noi siamo germani e non nemici :* » ils faisaient allusion sans doute aux anciens liens de famille qui unissaient les Bourbons d'Espagne aux Bourbons de Naples.

Ceci bien constaté par le rapport des officiers qui commandaient ces compagnies d'éclaireurs, aurait dû porter M. le maréchal à faire relever sur-le-champ à l'avant-garde la divison napolitaine : mais il voulait auparavant juger à l'œuvre le général prince Pignatelli ; et cela ne tarda pas.

A deux heures de l'après-midi, ce général fit faire halte à sa division et envoya son aide de camp ordonner aux éclaireurs de s'arrêter aussi et de ne se remettre en mouvement qu'en vertu d'un ordre de sa part.

Cela fait, il s'éloigne au galop de sa division et rejoint le maréchal Macdonald à qui il dit que, depuis les cinq heures du matin, les troupes de sa division se battent, sont dans le feu, qu'elles ont à lutter contre 4,000 hommes qu'elles ont en tête et 8,000 qu'elles ont sur leur flanc droit.

M. le maréchal regardant fixement le général Pignatelli lui répondit : « Si cela était ainsi que vous le dites, mon-« sieur le général, je vous demanderais tout d'abord, pour-« quoi, dans ce cas, vous quittez vos troupes pour venir en « personne m'en faire rapport, tandis que vous avez des

« aides de camp et des officiers d'ordonnance que vous au-
« riez dû charger de me prévenir de ce que vous jugiez
« devoir être utile. Retournez sur-le-champ à la tête de
« votre division et rappelez-vous que vous ne devez jamais
« vous en éloigner en présence de l'ennemi. »

Le général Pignatelli revint l'oreille basse à la tête de sa division qu'il remit en mouvement. Les éclaireurs marchèrent alors avec résolution contre les Espagnols qu'ils avaient en tête et échangèrent quelques centaines de coups de fusil qui ne tuèrent ni ne blessèrent personne, parce que, de part et d'autre, on se tirait hors de portée.

Enfin, à quatre heures de l'après-midi, le général Pignatelli, que le bruit de ces vains coups de feu paraissait avoir émoustillé, ordonna une nouvelle halte à ses troupes; il envoya dire au maréchal par son chef d'état-major que ses soldats qui combattaient depuis le grand matin étaient harassés de fatigue et qu'ils avaient besoin de repos.

— « En ce cas, répondit le maréchal, d'un ton ironique,
« retournez auprès de votre général et dites-lui de ma part
« de *se reposer sur ses lauriers*. » — En même temps il fit partir quatre compagnies d'un bataillon français qui remplacèrent à l'avant-garde les compagnies de voltigeurs de la division napolitaine; une heure plus tard, on amenait quatre cents prisonniers espagnols.

La journée s'avançait et on était arrivé à portée du défilé de Montblanc. M. le maréchal, après avoir fait prendre à son armée une position pour y passer la nuit, arriva comme un furieux à la tête de la division napolitaine, où il apostropha en ces termes accablants le prince Pignatelli :

— « Si j'en avais cru votre rapport de ce matin, Mon-
« sieur le général, vous m'auriez exposé à faire des sottises.
« Vous avez combattu depuis le matin, m'avez-vous fait
« dire pour la seconde fois: où sont donc vos morts, vos
« blessés, vos prisonniers, les morts, les blessés, les pri-
« sonniers que vous avez faits à l'ennemi. Depuis quinze
« jours que vous êtes sous mes ordres, il y en a quatorze,
« tout au moins, que je vous ai jugé incapable du com-

« mandement de la division napolitaine dont vous com-
« promettez l'honneur et la réputation par votre pusilla-
« nimité et votre ignorance. »

« Monsieur le général, ajouta le maréchal avec la plus
« grande véhémence, il ne faut pas craindre d'aborder et
« de combattre l'ennemi; que cet avertissement soit le seul
« que j'aie à vous faire. Ne l'oubliez pas! »

Après cette vive mercuriale donnée devant Boy et devant moi, le maréchal s'éloigna au galop, après nous avoir fait dire par son premier aide de camp, qu'il nous attendait à dîner, sous une heure, à son quartier général.

Le dîner fut taciturne. Le général Guilleminot, chef de l'état-major chercha, mais vainement, à faire revenir le maréchal de sa colère contre le prince Pignatelli: il ne pouvait lui pardonner d'avoir été la cause première de la désaffection, de la démoralisION et de la désertion des soldats napolitains, partout où il s'était trouvé des colonels napolitains. La conduite criminelle de ces hommes, jugés irrévocablement par l'opinion de l'armée, faisait contraste avec celle des deux régiments dont les chefs étaient français: leur esprit était excellent, leur discipline et leur bravoure à toute épreuve. Aussi le maréchal concluait que, quand les hommes sont bien conduits, ils sont toujours dévoués, fidèles et braves.

XV

Août-Septembre 1810.

LE MARÉCHAL MACDONALD

La division napolitaine fit l'arrière-garde le 26 août, dans la marche à travers le défilé de Montblanc[1]. A peine entrée dans la ville de ce nom, en bon ordre et sans qu'aucun soldat quittât son rang, elle eut à traverser la rue principale — par où avaient passé les divisions qui l'avaient précédée — à travers des tonneaux, des jarres, des meubles, des ustensiles, des linges et des vêtements de toute espèce disséminés çà et là; on voyait que la ville avait été mise au pillage par les troupes.

Vingt minutes après que la division napolitaine eut traversé, le maréchal Macdonald y passa au galop avec son état-major et son escorte de dragons. Il était fort courroucé contre la division napolitaine qu'il croyait coupable de ce pillage. Ce qui le confirma malheureusement dans cet injurieux soupçon, ce fut la rencontre qu'il fit, sous les pas de son cheval, d'un malheureux soldat du 2e régiment de ligne napolitain qu'une récente blessure obligeait de marcher moins vite, et qui était sorti tout exprès de l'hôpital pour faire cette expédition.

Ne s'étant pas écarté assez tôt, ce soldat déjà souffrant, fut bousculé par les hommes et les chevaux de l'escorte. Il jette un cri, murmure; le maréchal tourne la tête pour savoir ce que c'est; ses yeux se fixent sur cet infortuné qui

1. Sur le séjour de l'armée à Montblanc, cf. Vacani, II, 653.

se remet de la secousse qui ravive son mal et qui le fait murmurer.

— « Eh! quoi, ce pillard ose, je crois, faire des « menaces, s'écrie avec emportement le maréchal. Qu'on le « fusille sur-le-champ. »

Cet ordre cruel fut exécuté à l'instant même.

Une demi-heure après, le maréchal, accompagné de son chef d'état-major, arrive au bivouac de la division napolitaine: il y trouve le général Pignatelli sommeillant auprès du colonel Boy et de moi.

— « Où est le général Pignatelli », demande-t-il avec chaleur.

— « Le voilà », répondis-je en montrant le général qui reposait à ce moment.

— « Réveillez-le. »

Le prince Pignatelli se relève aussitôt.

— « Général, lui dit M. le maréchal, je viens de faire « fusiller un soldat de votre division que j'ai surpris à « piller dans la ville de Montblanc, et je vous préviens que « le même sort est réservé à tout officier et soldat napoli- « tain qui se livrera au pillage. Car c'est votre division qui, « seule, a livré au pillage la ville de Montblanc. »

Le prince Pignatelli était trop étourdi de ce qu'il entendait et trop atterré des reproches de la veille pour répondre à M. le maréchal et repousser cette accusation gratuite, comme il le devait. Je pris ce soin et n'eus pas de peine à persuader au maréchal Macdonald que, lorsque la division napolitaine avait traversé la ville, elle avait eu sous les yeux le tableau du pillage fait par les troupes qui l'avaient précédée. Je garantissais ce fait sur l'honneur; de même que j'affirmais qu'aucun soldat napolitain n'avait quitté son rang en traversant la ville de Montblanc, mes chasseurs ayant marché sur chaque flanc de la colonne.

— « Comment donc se fait-il que ce pillard napolitain « se soit trouvé encore à Montblanc, quand j'ai traversé « cette ville, tout à l'heure », observe le maréchal.

— « D'abord, Monseigneur, je vous dois des remercî-

« ments pour le châtiment capital que vous avez fait subir « à un soldat de ma division, lui dit le général Pignatelli, « puisque vous l'avez trouvé en flagrant délit de pillage. Je « ne puis encore m'expliquer comment ce soldat est resté « en arrière ; et, si vous le permettez, Monsieur le maré- « chal, je vais ordonner un appel dans les régiments, afin « de connaître celui auquel appartenait ce soldat. »

— « Oui ; et je vous l'ordonne même », lui répond le maréchal de plus en plus irrité contre le prince. Il ajoute : « Je vous retire le commandement de la division napoli- « taine et vous mets aux arrêts... Quel est le plus ancien « colonel, de vous Desvernois, ou de vous Boy ? »

— « C'est le colonel Boy, répondis-je vivement. »

— « Dans ce cas, colonel Boy, je vous investis du com- « mandement de la division napolitaine, et je ne doute pas « que vous vous en acquittiez beaucoup mieux que M. Pi- « gnatelli. »

J'avais sur le cœur la menace qu'avait faite le maréchal Macdonald de faire fusiller tout officier ou soldat de la division napolitaine convaincu de pillage.

— « La division napolitaine, dis-je, a repoussé et re- « pousse encore par mon organe cet injurieux soupçon : « elle n'est pas l'auteur du pillage de Montblanc, et, quand « vous étendez ce soupçon, Monsieur le maréchal, jusqu'à « l'officier, c'est une injure que je repousse avec toute la « dignité de mon caractère d'officier ; je ne l'ai pas entendue « sortir de votre bouche sans une vive peine. »

M. le maréchal sentit qu'il avait été trop loin et me répondit rien à ma protestation.

Une heure plus tard, il reçut le rapport que le soldat qu'il avait fait fusiller appartenait au 2e régiment d'infanterie de ligne ; qu'il avait été blessé deux fois par l'ennemi dans le courant de la campagne de 1810 ; qu'il était le fils unique d'un marchand de drap de Naples, excellent sujet, et qu'il s'était volontairement engagé, à dix-huit ans, par goût pour la profession des armes.

Le maréchal Macdonald donna quelques larmes à sa victime.

Pour s'en distraire, à dix heures du soir, il arrive dans le camp où les soldats reposent, fait fouiller les havre sacs, et, là où il trouve la plus légère loque provenant du pillage, pour ne point faire de jaloux, il fait incontinent fusiller le malheureux qui passe ainsi des bras du sommeil dans les bras de la mort[1].

Le 27 août 1810, à quatre heures du matin, le corps d'armée du maréchal Macdonald quitta le bivouac ensanglanté de Montblanc et s'achemina sur Lérida, où il fit sa jonction avec le corps d'armée d'Aragon que commandait le général en chef Suchet.

A la grand'halte, et sur les représentations du général Guilleminot, le maréchal leva les arrêts qu'il avait infligés la veille au général prince Pignatelli et le rétablit dans le commandement de la division napolitaine.

L'armée de Catalogne était outrée pour les cinq condamnations à mort qu'il avait fait faire sous ses propres yeux, pendant la nuit précédente, dans chacune des divisions de son armée, pour apaiser, disait-on, la division napolitaine qui murmurait contre lui : n'était-il pas l'auteur de la mort d'un brave soldat reconnu innocent du pillage ? Cette division napolitaine pourtant, loin de demander une satisfaction pour le sang d'un de ses soldats, poussait de douloureux gémissements à chaque détonation qui lui signalait une nouvelle victime. Le maréchal voulait imprimer à toutes les branches de l'administration de son armée de Catalogne cette surveillance active, éclairée et sévère qui assure partout la régularité du service administratif. C'est le nerf de la vie du soldat qui en attend son pain quotidien, des soins dans ses maladies et des moyens de transport quand il est blessé ; la prévoyante administration du corps d'armée d'Aragon en était la preuve : il tirait la plus grande partie de ses ressources de la province de Catalogne même et pourvoyait ainsi à tous les besoins du soldat,

1. Cf. de semblables fusillades dans l'armée de Suchet. De Brandt : *Souvenirs d'un officier polonais*.

malade ou bien portant, en station ou en marche, tandis que l'administration paresseuse, imprévoyante et lâche de l'armée de Catalogne, inoccupée de ses devoirs ne songeait nullement à pourvoir aux plus stricts besoins des hommes, les forçait à quitter les rangs pour marauder du pain, du vin, de la viande, en s'exposant au poignard des Espagnols : et le pays abondait en ressources diverses.

C'était sur le chef de l'administration du corps d'armée de Catalogne que la juste sévérité du maréchal Macdonald devait s'appesantir ; mais ce chef d'administration était un homme qui se donnait de grands airs d'importance au quartier général et mangeait presque toujours à la table de Macdonald.

L'entrevue du maréchal Madonald et du général en chef Suchet fut assez froide et assez compassée ; mais la réunion des corps d'armée d'Aragon et de Catalogne fut des plus cordiales entre les troupes de toutes les armes et les militaires de tous les rangs.

Les généraux en chef des deux corps d'armée s'entendirent pour régler leurs forces sur les opérations ultérieures qu'ils avaient à faire ; et par suite de leurs dispositions, la division napolitaine passa en entier dans le corps d'armée d'Aragon, excepté pourtant la compagnie d'élite du 1er régiment des chasseurs à cheval napolitains et moi qui le commandais. Le maréchal Macdonald paraissait avoir beaucoup d'affection pour moi et se réservait de m'employer bientôt pour un hardi coup de main, au hasard de ce qui pourrait arriver, sans en être responsable vis-à-vis de l'empereur et sans commettre la vie des Français ou des Italiens du royaume d'Italie.

Le 4 septembre 1810, à cinq heures du matin, le maréchal partit de Lérida, à la tête de 4,000 hommes d'infanterie, de l'artillerie, du 24e régiment de dragons, du régiment des dragons italiens Napoleone et de quatre-vingt-cinq hommes de la compagnie d'élite du 1er régiment de chasseurs à cheval napolitains ; il voulait explorer la plaine d'Urgel où l'ennemi se montrait fréquemment.

Le total des troupes de toutes armes affectées à cette expédition était d'environ 5,400 hommes, six pièces de canon et deux obusiers.

M. le maréchal me donna le commandement de son avant-garde en ajoutant un bataillon du 1er régiment d'infanterie légère français aux quatre-vingt-cinq hommes de ma compagnie d'élite.

Le soir, le quartier général s'arrêta à Tarregna, où les troupes prirent position; avec ma seule compagnie d'élite je me portai à l'avancée, et couvris le camp français par mes gardes.

Le 5 septembre, à sept heures du matin, accompagné du général Guilleminot, son chef d'état-major, le maréchal vint à pied me trouver à mon bivouac et me dit :

— « Colonel, vous allez monter à cheval avec votre « troupe et vous marcherez sur Cervera, où j'ai appris que « l'ennemi s'est montré hier; il est possible que vous le « rencontriez sur la route. Dans ce cas, vous le chargerez « à outrance; ensuite, vous vous formerez en bataille « devant Cervera que vous fouillerez avec précaution, et « vous y attendrez mes ordres pour entrer dans cette « ville. »

Le général Guilleminot observa au maréchal que, n'ayant plus, comme en partant de Lérida, la veille, un bataillon d'infanterie pour flanquer ma route encaissée et fort accidentée, il conviendrait de me faire soutenir, par un ou deux escadrons des régiments de dragons qu'il avait au camp.

— « Non, non, répliqua vivement le maréchal, cela n'est « pas nécessaire; les chasseurs de Desvernois sont très « braves et il sera à leur tête. »

M. le maréchal retourna au camp, après m'avoir donné cet ordre : je me mis en devoir de l'exécuter aussitôt.

Disposant vingt-cinq chasseurs dont un officier en avant-garde, je marchais à la tête de soixante hommes de ma compagnie d'élite, quand l'officier de mon avant-garde qui n'avait pas encore marché quarante pas s'arrêta et me fit pré-

venir qu'il voyait du mouvement et de la cavalerie en avant sur la route.

Après avoir reconnu que c'était la grand'garde de la cavalerie espagnole, je fis mettre aussitôt le sabre au clair et sonner la charge, et je me précipitai sur l'ennemi à qui j'enlevai trente cavaliers et trois officiers du régiment San Yago. Je les fis escorter par vingt hommes et un officier au quartier général, et, sans perdre de temps, je poursuivis une trentaine de fuyards, m'emparai encore de huit d'entre eux, en chantant de gaieté, comme dans la caravane du Caire : « La victoire est à nous ».

Mais, tout d'un coup, je me vois entouré, sous Mollerousse, par plus de cinq cents hommes d'élite, tirés des régiments de San Yago, Numance, Alcantara et des hussards de Grenade, avec 4,000 hommes d'infanterie sous les ordres du général espagnol Georget : ils étaient partis de Tarragone pour dresser une embuscade au maréchal Macdonald et le faire prisonnier avec ses troupes.

Attaqué en tête, en queue et sur les flancs à la fois, toujours à la tête de mes chasseurs, je ne répondais qu'à coups de sabre aux sommations incessantes que le commandant ennemi[1] me faisait ; j'ajoutais le même mot que, plus tard, l'héroïque Cambronne répondait aux Anglais dans une circonstance identique.

Emportés enfin par le nombre des assaillants, les chasseurs d'élite reculent, quand ils sont hors de combat. Entouré d'ennemis, je ne cède pas encore, et, avec une poignée de braves qui me restent, je me fais jour, le sabre à la main, à travers une foule d'Espagnols, avec vingt-deux hommes, officiers compris. J'avais perdu quarante-trois braves, dont deux officiers, tués, blessés ou prisonniers.

Le colonel Delort, du 24e de dragons, fut envoyé avec un de ses escadrons, après ce combat, pour poursuivre

1. « Le général Georget qui fut fait prisonnier quelques jours après cette affaire et qui dîna avec moi chez le général gouverneur de Lerida, se disait fils naturel de Louis XV. Il était aimable, parlait bien le français... » Note de Desvernois, A. 319.

l'ennemi qui regagna aussitôt Tarragone, laissant à Cervera les chasseurs les plus dangereusement blessés.

L'armée s'indigna contre le maréchal Macdonald qui avait laissé massacrer sans les faire soutenir ces braves auxiliaires dont il n'avait pas à répondre à l'empereur et qu'il avait envoyés en *enfants perdus* pour éventer le piège que lui avait tendu l'ennemi.

M. le maréchal taxa d'*excès de bravoure* cette action qui était à la lettre l'exécution de l'ordre donné le matin. Le général Guilleminot, tous les généraux vinrent me féliciter et m'apporter de stériles consolations : je pleurais mes braves chasseurs et je me sentais blessé au cœur en songeant au secours que le maréchal avait refusé de m'envoyer ; il avait pourtant 1,200 dragons sous la main, et il m'avait vu, de ses propres yeux, me précipiter sur l'ennemi, à la tête de ma poignée d'hommes.

Les braves de Cervera furent loués dans l'ordre du jour de la division napolitaine à l'armée d'Aragon.

XVI

Septembre 1810-Mars 1811.

SIX MOIS DANS LA PLAINE D'URGEL
JE SUIS FAIT BARON

Après dix jours de repos à Cervera, durant lesquels vingt-deux de mes chasseurs blessés le 5 septembre sortirent à peu près guéris de l'hôpital pour me rejoindre, je reçus l'ordre d'aller occuper la position de Mollerousse sur le débouché de Tarragone; une 5e compagnie, forte encore de quatre-vingt-sept chvaux, qui formait avec ma compagnie d'élite le 1er escadron de mon régiment, vint m'y rejoindre.

Le 27 septembre, M. le maréchal quitta Cervera pour se rapprocher de Nico et de Maurèse et marcher contre le général en chef O'Donnell qui avait surpris le général Schwartz et les troupes sous ses ordres dans plusieurs cantonnements du Lampourdan. En même temps, je recevais l'ordre de retourner à Lérida, pour y rester à la disposition du général Henriot, gouverneur de la place.

Et, tandis que M. le maréchal Macdonald éprouvait des revers contre O'Donnell; que la division italienne était anéantie pour ainsi dire, et que son général, blessé à mort, restait au pouvoir de l'ennemi; que le brave 24e dragons faisait des prodiges de valeur sous le commandement de son colonel Delort, blessé à sa tête en arrachant la victoire aux Espagnols, le général Georget, contre lequel j'avais combattu à Cervera, avait reparu en force dans la plaine d'Urgel, y avait surpris et taillé en pièces les chasseurs royaux italiens commandés par le colonel Villette; à quelques jours de là, il avait même surpris, à Tarregna, vers les

trois heures de l'après-midi le régiment des dragons Napoleone italien, occupé à panser ses chevaux.

C'en était fait de ce beau régiment, dont quelques dragons s'échappèrent et coururent, montés à poils, à Lérida, quand deux escadrons d'un régiment de chasseurs auxiliaires français, sortis le matin même de Lérida, arrivèrent devant Tarregna : le général Georget, croyant que c'était une réserve de sa cavalerie, vint se fourvoyer au milieu d'eux : il fut légèrement blessé et pris.

Cet heureux hasard débarrassa promptement de l'ennemi ce régiment qui éprouva des pertes sans avoir combattu.

On doit conclure des surprises successives de ces deux régiments de cavalerie italienne par l'ennemi que la vigilance des chefs était en défaut : qu'ils n'avaient ni vedettes, ni petits postes, ni grand'gardes établis au-dehors, et qu'ils s'étaient bornés, comme en pleine paix, à avoir une garde de police dans l'intérieur du cantonnement, pour ménager la fatigue des hommes et des chevaux.

Le gouverneur de Lérida, confiant dans ma vigilance, m'avait confié vers la mi-octobre le commandement des troupes chargées de protéger la moisson des olives dans le domaine impérial de Castel d'Assens, distant de deux lieues de Lérida, dans la plaine d'Urgel[1].

150 chasseurs de mon régiment, deux bataillons du régiment de Würtzbourg et trois pièces de canon avaient paru des forces suffisantes pour protéger cette opération difficile par l'étendue du terrain qu'il fallait garantir.

Habitué à me bien garder, j'obligeai les Espagnols à renoncer aux moyens qui leur avaient si bien réussi contre la cavalerie italienne, après m'avoir tâté de tous côtés.

Espérant me faire déguerpir de ma position, l'ennemi fit insurger les Espagnols des montagnes qui avoisinent

1. Cf. Vacani, II, 684-685 : « Così pure in questa mentre la cavalleria italiana, spedita da Macdonald a Lerida, era stata da quel governatore francese Henriot suddivisa e avventurata sola nella pianura di Urgell verso i colli di Cervera intorno a Tarega, a fine non meno di spogliarvi di viveri e foraggi quel paese... »

Castel d'Assens qui tiraient sur mes troupes et les provoquaient. Les habitants d'Albagès, très gros et riche village situé sur une montagne qui commande la plaine, étaient les plus animés et les plus audacieux ; deux mois auparavant, ils nous avaient repoussés avec perte : on ne pouvait arriver chez eux que par un chemin abrupt et qui présentait d'en bas le front d'une citadelle.

J'avais pour instruction d'aller châtier ces rebelles qui avaient répandu le sang français ; aussi, un matin, profitant de l'éloignement d'un gros parti espagnol, je formai une colonne de cinq cents hommes et cinquante chasseurs à cheval, marchai sur Albagès et l'enlèvai l'épée à la main.

Les chasseurs à cheval poursuivirent sur le plateau les fuyards et en sabrèrent une centaine.

L'alcade qui fut saisi vint implorer miséricorde pour les habitants et pour lui-même. Je le fis conduire au gouverneur de Lérida qui le retint dans la citadelle et fit garder Albargès par 500 hommes et une pièce de canon : elle devait annoncer l'approche de l'ennemi, qui ne se montra plus, du reste, et laissa achever, sans plus l'inquiéter, la récolte du domaine.

Rentré avec mes troupes à Lérida le 23 novembre, j'en repartis dans la nuit du 25 au 26 avec de l'artillerie, 800 hommes d'infanterie et 150 chasseurs de mon régiment pour aller châtier et soumettre quelques communes rebelles, qui, en plusieurs occasions, avaient repoussé des détachements français et leur avaient infligé des pertes.

Le village de Cogull qui s'était fait remarquer par sa férocité envers les soldats français tombés entre les mains de ses habitants, devait servir d'exemple et être livré aux flammes ; ce fut par l'incendie de ce village où j'entrai de vive force, que j'annonçai la terrible vengeance de la France contre les rebelles.

Ce terrible mais salutaire exemple porta les autres communes rebelles à se soumettre : j'envoyai à Lérida les corrégidors et les plus riches habitants en otage ; le gouverneur les retint quelques semaines dans la citadelle.

Vers le milieu de décembre, je fus encore chargé par le gouverneur de Lérida d'une expédition à Borgas Blancas, riche et grand village situé dans la plaine d'Urgel, que de forts partis espagnols visitaient souvent et d'où ils tiraient toutes sortes de ressources.

J'avais sous mes ordres environ 1,000 hommes de toutes armes avec de l'artillerie, plus deux cents chevaux pour charger du blé et d'autres provisions destinées à la citadelle de Lérida. J'avais pour instruction particulière de m'assurer de la personne du curé, prêtre très influent sur l'esprit des habitants de la plaine, qu'on soupçonnait d'être notre ennemi.

Pour la sûreté de cette opération, je partis à dix heures du soir de Lérida et arrivai avec ma cavalerie seulement à une heure après minuit près de Borgas Blancas que je fis aussitôt cerner à une portée de pistolet et en grand silence. A deux heures du matin, l'infanterie et l'artillerie prirent position; puis, à trois heures du matin, les deux cents chariots arrivèrent et furent parqués sous la protection de l'artillerie.

Aussitôt ces dispositions prises, suivi de quatre officiers et de vingt grenadiers, je me rends à la maison du curé; je la fais ouvrir et trouve le prêtre au lit; je lui fais connaître les ordres du gouverneur de Lérida; puis, sans perte de temps, je l'oblige à donner un guide à deux de mes officiers qu'accompagnent dix grenadiers, pour se rendre chez le corrégidor et le conduire auprès de moi sans perte de temps. Cela fait, j'ordonne une réquisition de blé, d'orge et d'huile pour charger les deux cents chariots; je préviens que cette opération doit être terminée à dix heures du matin sous la personnelle responsabilité du corrégidor; qu'autrement les troupes entreront dans le village et y agiront à leur guise.

Le convoi se trouvant complètement chargé à dix heures, je me remets aussitôt en route pour Lérida, où j'arrive à trois heures de l'après-midi sans encombre. Aucun soldat n'était entré dans Borgas Blancas, et cette mesure avait rassuré les habitants du village qui, sur les ordres du corrégidor, avaient porté vivres, vin, orge et paille à mes hommes : ils étaient au bivouac à une portée de fusil.

J'avais, en outre, dans mes instructions, après mon opération sur Borgas Blancas, l'ordre de me porter avec ma cavalerie seulement sur un village suspect, situé au pied d'un coteau ; les insurgés en sortaient journellement pour se répandre dans la plaine, y menacer les populations soumises et assassiner même quelquefois les alcades quand ils se refusaient à obtempérer à leurs demandes.

Aussi ces populations étaient-elles fort intimidées, ainsi que les autorités. J'arrivai assez à temps avec ma cavalerie pour faire déguerpir d'un de ces villages une vingtaine d'insurgés armés qui le mettaient à contribution; je m'emparai de trois d'entre eux que je fis fusiller sur le champ, sous les yeux du curé de Borgas Blancas que j'avais avec moi. Je le présentai le lendemain au gouverneur de Lérida qui le renvoya le jour même à Borgas Blancas après l'avoir fait dîner avec lui et avec moi. — Ce procédé attacha le curé au nouvel ordre de choses, ainsi que tous les habitants du village.

Le 10 janvier 1811, le gouverneur de Lérida me fit partir avec 500 hommes d'infanterie, huit canons, deux obusiers et cent soixante hommes de mon régiment pour aller faire un exemple terrible de la ville de Cervia qui avait massacré un fort détachement français, envoyé par l'armée d'Aragon pour y lever des contributions. Cette ville, interposée sur les derrières de l'armée espagnole d'Aragon et de l'armée française de Catalogne, était situé dans des montagnes d'un accès difficile, à six lieues de Lérida. Protégée par l'armée espagnole, elle bravait l'autorité du gouverneur de Lérida, qu'elle croyait impuissant à la châtier.

Je partis de jour de Lérida, parcourus la plaine d'Urgel où je réunis quatre cents chariots de réquisition, et, sur le soir, je repris la route de la place pour faire penser à l'ennemi qui se tenait sur ses gardes que j'allais y rentrer. A la nuit close, je me cache avec mes troupes et mon convoi dans une plaine ouverte, d'où je sors à dix heures du soir ; je parque mes voitures et mon artillerie à Borgas Blancas,

dont le curé et la population me sont désormais dévoués, sous la garde de 800 hommes et d'un commandant intelligent et ferme, qui ne permette à aucun militaire d'entrer dans le village; puis je m'achemine à minuit, par des chemins détournés, sur Cervia. Chemin faisant, je surprends un poste avancé d'infanterie espagnole et d'insurgés à un mille de Cervia; on les tue à coup de baïonnettes, pour ne pas donner l'éveil à l'ennemi; il est prévenu cependant par trois ou quatre fuyards échappés dans l'obscurité; aussi je trouve toute la population valide sous les armes, jointe à un demi-bataillon d'infanterie espagnole, quand j'arrive à sept heures du matin devant la ville: j'y entre de vive force après trois quarts d'heure de combat, durant lesquels les femmes, les enfants, les vieillards ont le temps de sortir et d'emporter ce qu'ils ont de plus précieux.

Maître de la ville, je fais occuper sur le champ toutes les positions nécessaires à la sûreté de ma troupe.

Pas un habitant ne se trouve dans les murs du village.

Dans le combat, j'ai eu seize hommes tués et vingt blessés — parmi les tués, un de mes chasseurs; trente-huit insurgés ou soldats espagnols ont été tués en avant de la porte de la ville.

Tandis que je fais enterrer mes morts et que je donne les premiers soins à mes blessés, je fais partir deux chasseurs à cheval pour porter l'ordre au commandant des troupes laissées à Borgas Blancas d'envoyer à Cervia les charretiers avec leurs chevaux, sous l'escorte d'un capitaine et d'un détachement d'infanterie afin d'y charger tout le grain, l'huile et le vin qu'on y rassemble pour Lérida: en attendant leur arrivée, je fais faire des sacs avec des draps de lit ou de la toile trouvée dans les habitations qu'on remplit de grains au fur et à mesure. Les maisons sont marquées d'une croix à la porte pour être incendiées, d'après les ordres du gouverneur, qui ne veut épargner que l'église; elle se trouve à l'entrée de la ville: j'en prends la clef et place une sentinelle à la porte.

En trois voyages, tout est porté sur les voitures.

A sept heures du soir, je fais replier mes postes extérieurs et mettre le feu à toutes les rues à la fois et je ne quitte la ville que lorsqu'elle est embrasée et que, de tous côtés, les maisons tombent avec fracas; je jette sur le palier la clé de l'église.

A neuf heures du soir, je rejoins avec mes troupes, à Borgas Blancas, le convoi qui est prêt et chargé; je me mets en route, arrive à six heures du matin et conduis mes prises à la citadelle.

Ce terrible châtiment eut pour résultat immédiat la soumission des habitants de Cervia: il députèrent au gouverneur de Lérida leur curé, lequel déclara que les habitants, bien que ruinés en grande partie par l'incendie de leurs maisons, avaient été si touchés du respect que les Français avaient montré pour l'église, qu'il n'y avait plus eu qu'une voix dans la ville, pour se soumettre au gouvernement du roi Joseph.

Je fis quatre autres expéditions semblables sur l'une et l'autre rive de l'Èbre et. par Mequinenza, jusqu'à la vue de Tortose, encore occupée par l'ennemi. Heureusement je n'eus pas à sévir dans ces expéditions: mais j'y rencontrai souvent des colonnes de troupes italiennes qui faisaient métier de dépouiller les villages par où elles passaient et d'en vendre le butin sous les yeux mêmes de leurs misérables officiers auxquels je témoignais mon indignation et mon mépris.

Le maréchal Macdonald venait d'arriver à Lérida où le gouverneur l'avait informé des services que je lui avais rendus, services grâce auxquels Lérida était approvisionnée pour huit mois en vin, huile et grains. Le maréchal me témoigna sa satisfaction; je lui conservais néanmoins toujours un peu de rancune depuis que j'en avais été abandonné à Cervera.

L'empereur avait répondu au vice-roi d'Italie, qui en informa le roi de Naples et le général Baraguay d'Hilliers, en réponse à la demande d'avancement dans la Légion d'honneur que ce dernier avait faite en ma faveur après ma cam-

pagne au Tyrol : « J'ai institué un roi de Naples pour ré-« compenser les Français attachés à mon service qui se « distinguent dans mes armées. »

Le roi de Naples m'avait déjà nommé, en 1809, sur la recommandation du général en chef Baraguay d'Hilliers, commandeur de l'ordre royal des Deux-Siciles. Le 1er janvier 1811, il m'éleva à la dignité de baron : j'étais doté d'un majorat de 110,000 francs en fonds de terre, au revenu annuel de 5,500 francs, transmissibles à mes descendants légitimes, de mâle en mâle, par ordre de progéniture : je reçus des armoiries avec l'indication de la livrée affectée au service de ma maison, dans le diplôme signé du roi, que me transmit le ministre des finances.

A la fin de mars 1811, je reçus l'ordre du ministre de la guerre de Naples de rentrer dans le royaume avec le cadre de mon premier escadron et ce qui me restait de mes chasseurs de la compagnie d'élite, pour reformer celle-ci et fondre les chasseurs de la 5e compagnie dans le second escadron, ainsi reporté au complet de guerre (200 chevaux).

Le cadre du 1er escadron, y compris les chasseurs d'élite montés, était de soixante-seize hommes et de cinquante-quatre chevaux : il quitta l'Espagne pour revenir à Naples. dans les premiers jours d'avril, sous les ordres d'un capitaine adjudant-major.

Je reçus en outre la mission de faire rentrer à Naples le cadre d'un bataillon par régiment d'infanterie, et de répartir dans les bataillons de guerre ce qui restait des compagnies, soit d'élite, soit du centre ; je devais aussi passer la revue des dépôts des corps napolitains dispersés dans le département de l'Ariège.

Partis de Lérida dans les premiers jours de mars 1811 avec un commissaire des guerres et un agent général de l'administration des subsistances de l'armée de Catalogne dont la famille et les propriétés se trouvaient dans la vallée d'Aran qui conduit à Toulouse, je profitai de l'encombrement des neiges qui éloignaient les guerillas de cette partie, et me dirigeai par Balbamo, vers les monts Pyrénées. Nous

étions chaussés avec des *espardillos*, et dirigés par des montagnards espagnols dévoués au gouvernement du roi Joseph. Arrivés le matin du troisième jour au haut de la montagne qu'on nomme *La Table*, nous fûmes confiés à des montagnards français dont le chef se faisait appeler le Napoléon des Pyrénées. Nous avions eu beaucoup à nous louer des Espagnols. Après nous avoir dégourdi les pieds et les mains, et nous avoir fait prendre quelques gouttes de liqueur et une bouchée de pain, ils nous placèrent sur des ballots qu'ils dirigeaient fort adroitement; c'est ce qu'on appelle descendre à *la ramasse;* et un quart d'heure après, nous arrivions dans la famille du Napoléon des Pyrénées, où une soupe au lait nous attendait.

Après une heure de repos auprès d'un bon feu, nous montâmes dans un bon et beau carrosse, attelé de deux chevaux et arrivâmes à midi dans la famille de l'administrateur général des subsistances où nous attendait un très bon dîner. Sa femme et ses filles en firent les honneurs avec une grâce charmante.

A quatre heures, nous montons dans une berline et à sept heures, nous descendons dans le premier hôtel de Toulouse; la propriétaire, femme respectable et bonne, nous engage à venir partager sa loge au théâtre où doit jouer, le soir, un acteur célèbre de Paris.

Ainsi, nous avions mis seulement cinq jours pour arriver de Lérida à Toulouse, tandis que par la route ordinaire, en passant par Bayonne, les troupes en mettent quarante-trois.

Je m'arrêtai à Nîmes une semaine, auprès de ma femme bien-aimée; et, après avoir convenu avec elle du jour où elle devait se rencontrer à Milan avec moi, je courus à Lons-le-Saunier, pour embrasser ma vénérable mère, revoir mon pays, mes parents, mes amis, qui me firent à l'envi tous les politesses et toutes les amitiés : je leur en garde un éternel souvenir.

C'est dans une de ces occasions que mon ami Tamisier m'adressa les couplets suivants, le 24 mars 1811, sur l'air : *Fidèle époux, franc militaire.*

Depuis vingt ans tu fais la guerre,
Tu cours de combats en combats;
Tu fus toujours bon fils, bon frère,
Et l'idole de tes soldats.
Desvernois, quelle jouissance
Tu dois éprouver en ce jour !
A tes vertus, à ta vaillance,
Nous offrons un tribut d'amour.

Nous t'avons vu dès ton jeune âge
De Bellone suivre les lois.
Le Rhin, le Pô, le Nil, le Tage
Furent témoins de tes exploits.
A te chérir tout nous invite ;
Nous voyons unis sur ton cœur
La récompense du mérite
Et le signe de la valeur.

Poursuis ta superbe carrière ;
De ton roi goûte les bienfaits !
Aux élans d'une ardeur guerrière
Tu vas te livrer pour jamais.
Aux champs fortunés d'Italie
Tu vas couler des jours brillants,
Mais souviens-toi de ta Patrie,
De tes amis, de tes parents.

Je passai par Yverdon, Lausanne et Vevey, pour y embrasser mes frères ; traversai le Simplon ; arrivai à Milan où ma femme m'attendait depuis vingt-quatre heures ; nous séjournâmes à Florence et à Rome, et le jeudi saint, nous arrivions à Naples.

XVII

Avril 1811-Avril 1812.

LE ROYAUME DE NAPLES SOUS MURAT

Ma première visite fut pour le ministre de la guerre et de la marine, le comte Hector Daure, que j'avais connu sortant de l'adolescence, à l'armée du Rhin; je l'avais retrouvé en Italie dans le courant de la campagne de 1796; je m'étais rencontré à Malte avec lui, les trois frères Colbert et Lasalle, ainsi que dans les campagnes d'Égypte; je le retrouvais maintenant à Naples, dans un poste éminent.

D'autres anciens et nobles souvenirs rendirent notre première entrevue bien douce, bien affectueuse: le ministre me retint à dîner et me questionna sur la querelle que le maréchal Macdonald avait faite en Catalogne au prince Pignatelli Strongoli, qu'il venait de remplacer dans le commandement de la division napolitaine.

Je répondis avec ma franchise militaire que le tort venait en principe du gouvernement de Naples, qui avait eu la condescendance d'accéder à la demande formée par les généraux napolitains; à l'instigation des colonels, ceux-ci avaient fait retirer leurs régiments des divisions françaises, dont les soldats prenaient l'esprit, pour les réunir en une division spéciale. — Le second tort du gouvernement avait été d'envoyer, pour commander cette division, le prince Pignatelli, dont le premier soin avait été de défendre par un ordre du jour, toute fréquentation avec les troupes françaises. C'est à partir de cette époque que la désertion avait commencé dans la division: les soldats étaient malmenés, volés et n'osaient se plaindre.

— « Quant à mon régiment, ajoutai-je, et à celui du colonel Boy, il n'y a pas eu un seul exemple de désertion, « parce que nous avons la confiance de nos soldats et que, « depuis le Tyrol, il s'est établi entre eux une grande confraternité d'armes. Les officiers, ainsi que les sous-officiers, sont mus par ces principes de justice et de probité « qui distinguent les officiers et les sous-officiers des régiments français.

« Ainsi la bonne discipline de ces deux régiments est la « condamnation des colonels napolitains des autres régiments et, avant eux, celle du lieutenant général Pignatelli, depuis qu'il a été investi du commandement de la « division napolitaine. »

— « Colonel, me dit le ministre, tandis que vous vous « couvriez de gloire en Tyrol et en Espagne, on vous faisait « ici une guerre sourde, motivée sur l'irrégularité de l'administration et de la comptabilité de votre régiment ; « l'intendant Celentani et le sous-intendant militaire Jovenne, qui ont été chargés de la police de votre régiment « et qui le sont encore, m'ont souvent signalé ces irrégularités. »

— « C'est par rancune, sans doute, répondis-je, que « ces messieurs ont ainsi agi, parce que, lorsque j'étais « chargé de la direction de la solde et des revues au « ministère de la guerre, sous les ordres du comte Mathieu « Dumas, dont j'étais le premier aide de camp, j'ai eu « vingt fois l'occasion de les censurer et de redresser leurs « opérations.

« Quand j'ai pris le commandement de mon régiment, « le 2 décembre 1808, tout y était arriéré et dans le plus « grand désordre. Je fis arrêter tous les comptes et délibérations aux pages où l'on avait cessé de les enregistrer. « Puis, après avoir fait le recensement des magasins, du « personnel et fait constater l'état de la caisse, le passif, « l'actif, l'état des chevaux, etc., par une délibération, je « fis enregistrer à part la comptabilité des huit premiers « mois de 1809, appuyée des délibérations et de tous les

« documents justificatifs que je fis sceller dans la caisse à
« trois clefs par l'intendant Celentani et les membres du
« conseil, pour être reporté sur le registre général des
« délibérations, des comptes et de la caisse, aussitôt que la
« comptabilité arriérée, avant ma prise de possession du
« régiment, aurait été mise au courant, vérifiée et définitive-
« ment arrêtée par un inspecteur général ; et, à cet égard,
« je prie Votre Excellence d'ordonner que cette opération
« soit faite sans retard, attendu que je n'aurai besoin que
« de vingt-quatre heures pour faire enregistrer à la suite la
« comptabilité des huit premiers mois de l'exercice de
« 1809, sur laquelle, j'en suis bien certain, il n'y aura pas
« un zéro à retrancher. »

— « Colonel, demandez pour demain une audience au
« roi. »

— « J'en ai bien l'intention. »

— « On est content de vous : on vous a récompensé, le
« roi n'en restera pas là avec vous : mais il a besoin de
« conserver le plus longtemps possible de braves colonels
« à la tête de ses régiments ; cela me donne à penser qu'il
« ne vous nommera pas encore de si tôt général ; d'ailleurs
« vous n'avez encore que deux ans et demi de grade de co-
« lonel, relevés par trois belles et laborieuses campagnes
« de guerre, mais, par votre dotation, le roi vous a mis en
« état d'attendre : n'est-ce pas, colonel ? »

— « Oh ! très certainement, Monseigneur ! »

Je fus reçu par le roi, le lendemain, avec une grande
aménité ; il me présenta à la reine et à ses aimables enfants :
puis, il me dit : « Votre régiment a acquis sous votre con-
« duite une brillante réputation en Tyrol et en Espagne ;
« je m'en ressouviendrai. Mais il importe que vous restiez
« encore pendant quelque temps à sa tête ; car des colonels
« comme vous sont rares ; mais vous n'y perdrez rien. Déjà,
« je vous ai fait baron avec majorat ; je n'en resterai pas là :
« continuez toujours à me servir ainsi que vous l'avez fait.
« Je vous assurerai un bel avenir. »

Le lendemain, je reçus de la part du roi une invitation à dîner.

Dans l'après-midi du jour qui suivit le dîner, le roi me fit appeler. Je trouvai dans le salon d'attente le ministre de la guerre qui s'approcha de moi pour me dire :

— « Vous allez être reçu par le roi ; s'il vous demande « ce que l'on pense de lui dans la France que vous venez « de traverser, dites-lui franchement qu'on y remarque « avec une vive peine qu'il délaisse les Français qui s'étaient « dévoués à le servir pour élever aux premiers postes de « l'État des Napolitains qui l'abandonneront et le trahiront « dans l'occasion. »

J'écoutai avec chagrin le ministre à qui je répondis que si Sa Majesté me mettait sur la voie de m'en expliquer, je le ferais convenablement.

Introduit auprès du roi qui m'attendait debout devant une console, il me dit tout d'abord :

— « Eh ! bien, colonel, je ne crois pas que vous soyez « du nombre de ces Français que j'ai comblés de biens et « d'honneurs et qui me calomnient et qui écrivent à leurs « amis de Paris, que, depuis que je suis roi de Naples, j'ai « cessé d'être Français et qui jettent les hauts cris aussitôt « que je nomme à un emploi un peu important un sujet « du royaume. Roi d'une nation aussi susceptible que « l'est la nation napolitaine que je m'efforce de régénérer « et d'affectionner à mon gouvernement, je dois des égards « et des ménagements aux Napolitains dont je ne veux humilier ni l'orgueil, ni l'amour propre ; et, toute proportion gardée, sur dix emplois que je donne, à peine y en « a-t-il un pour les Napolitains ; les neuf autres sont donnés « aux Français et sont encore les plus considérables. » La voix du roi s'altérait visiblement en parlant sur ces matières ; il ajouta :

« Que ces Messieurs sachent une bonne fois que je saurai bien me passer de leurs services intéressés, s'ils me « mettent encore le marché à la main. Je ne souffrirai jamais des intrigants à ma cour. Je suis de retour depuis

« peu de temps de Paris où j'ai été accablé de plus de deux
« mille demandes d'emplois dans mon royaume et, dans
« ce nombre, il y a beaucoup d'hommes du premier mé-
« rite.

« Roi de Naples, j'ai été, je suis et serai toujours le pre-
« mier grenadier de l'empereur, mon beau-frère, et, tou-
« jours mon souverain ; que ces messieurs ne l'oublient
« pas et ne me donnent plus surtout de motifs de plainte
« sur leur conduite.

« Quant à vous, colonel. je vous l'ai déjà dit, et je vous
« le répète aujourd'hui, ajouta le roi, servez-moi toujours
« avec le même zèle, et soyez sûr de votre avenir. Allez
« voir vos escadrons en Calabre et reconnaître les biens
« qui composent le majorat. Vous y serez sous les ordres
« du général Manhès. »

Je demandai alors à S. M. de me permettre de différer mon départ pour les Calabres jusqu'après l'épuration définitive de la comptabilté de mon régiment.

— « Allez toujours en Calabre faire ce que je vous dis,
« répondit le roi ; puis revenez à Naples où vous attendrez
« l'arrivée du cadre de votre premier escadron que vous
« complèterez et que vous emmenerez avec vous en Ca-
« labre. »

Le ministre de la guerre comprit, d'après ce que je lui rapportai, que je n'avais pu rien dire pour ne pas blesser Joachim. Le ministre était l'agent secret et privilégié de la reine, travaillait dans l'intérêt de la politique de l'empereur et attisait ainsi la mésintelligence entre les royaux époux, et entre l'empereur et son beau-frère. Cette mésintelligence éclata bientôt : plusieurs décrets de Joachim furent cassés et déclarés nuls par Napoléon.

J'étais profondément affligé de tous ces tiraillements, lorsque je partis, deux jours après mon audience, pour aller visiter mes escadrons en Calabre, faire connaissance avec le général Manhès et reconnaître l'origine et la nature des biens dont était composé mon majorat.

Je trouvai des détachements de mon régiment échelon-

nés pour la sûreté de la correspondance depuis Castrovillari dans la Calabre citérieure jusqu'à Monteleone dans la Calabre ultérieure. Je m'arrêtai partout pour m'assurer de la tenue, de la discipline, du soin des chevaux et de l'ordre du service, interroger les chasseurs et me faire un jugement sur le plus ou moins d'aptitude des chefs de ces petits détachements soumis à la surveillance des officiers placés en intermédiaire à Cozenza et à Nicastro.

Arrivé à Mileto, où un de mes escadrons était réuni, j'y fus reçu avec enthousiasme par tous les officiers et chasseurs, les autorités civiles et ecclésiastiques. Après deux jours de repos à Mileto que j'employai à des revues et à des inspections de détail, je me rendis auprès du général Manhès qui m'accueillit parfaitement, et restai deux autres jours près de lui, à Campo, au quartier général de sa division.

Ensuite de quoi, je me transportai à Seminara, Bagnara, Pellegrini sous Scylla, au camp de la Coronna, à Palmi, etc., enfin partout où se trouvaient situés les biens entrés dans la composition de mon majorat. A la seule exception de quelques territoires provenant de la commanderie de Malte, ils appartenaient tous à des familles que le gouvernement avait dépouillées, parce que leurs chefs avaient suivi en Sicile le roi Ferdinand Ier.

Dans tous les lieux où se faisait la reconnaissance de mes nouvelles propriétés, j'étais assisté du receveur des domaines et de l'enregistrement et averti par lui que l'ensemble de mes biens dépassait une valeur de 70.000 ducats nonobstant que le capital de ma dotation ne fût que de 25.000 [110.000 francs]. En même temps, les femmes, les enfants, les parents, les amis des propriétaires dépouillés m'entouraient, poussaient des cris de désespoir, sanglotaient pour émouvoir ma pitié et me suppliaient de ne pas les dépouiller entièrement de leur patrimoine de famille.

Des scènes semblables étaient bien propres à me faire refuser ces biens quoique conférés loyalement. — « Jamais, « non, jamais, je n'accepterai un don semblable de la cou-

« ronne : jamais, non, jamais, je ne m'enrichirai aux dé-
« pens des femmes, des enfants, des veuves et des orphe-
« lins. Je repousse ces richesses. Jamais, non, jamais, je
« ne mangerai de ce pain là. »

Le receveur particulier des domaines qui s'attendait à une forte gratification de ma part pour m'avoir fait une part de près de trois fois la valeur du capital primitif, fut bien ébahi quand il m'entendit répéter que je ne voulais pas de ces biens.

« Mais, Excellence, si vous n'acceptez pas ces biens qui
« appartiennent d'après la loi au domaine de l'État qui en
« a disposé en votre faveur, ils seront donnés à un
« autre. »

— « C'est ce qui m'importe peu, répondis-je. Au reste,
« je vais retourner à Naples, où je soumettrai au roi les
« motifs qui m'ont déterminé à ne pas accepter de pareils
« biens. »

Toutes les familles dépouillées de leur patrimoine m'embrassèrent les genoux, me baisèrent les mains avec reconnaissance ; je les assurai même que je m'interposerais auprès du roi pour les leur faire rendre.

Le receveur des domaines espéra encore me faire revenir sur ma détermination, en m'exposant que je pouvais, dès ce moment même, réaliser 25 à 30.000 ducats avec la coupe de ses bois en m'entendant avec un négociant de Palmi, commissionnaire des Américains, qui en font de fréquents chargements pour la confection des tonneaux et des cercles dans leur pays.

— « Je n'en ferai pas prendre même un cure-dent », lui répondis-je sèchement.

J'entretins de mon refus le général Manhès qui en fut d'abord étonné, mais qui approuva.

De retour à Naples, j'entretins aussi le roi des motifs de mon refus. « Eh ! bien, colonel, je vous ferai composer
« une autre dotation avec des biens de couvents sup-
« primés. »

— « Votre Majesté comblera alors mes vœux : de cette

« manière je ne me serai pas enrichi aux dépens de la « veuve et de l'orphelin. »

— « Vous avez vu les enfants, les parents des chefs de « famille qui ont suivi Ferdinand en Sicile? »

— « Oui, Sire! et j'ai eu l'âme navrée de leur détresse. « La famille du chevalier Pietro Versace de Bagnara, dont « une grande partie des biens entrait dans ma dotation, « excitait surtout ma compassion, par les nombreux en- « fants qui m'enlaçaient de leurs bras, me suppliant à « genoux de ne pas les mettre à la mendicité; et ce ta- « bleau, déjà si déchirant, était dominé par la douleur de « leur mère qui sanglotait au milieu de sa jeune fa- « mille. »

— « C'est bien, colonel », ajouta le roi.

Le ministre de la guerre, aussitôt mon retour à Naples, désigna un inspecteur général pour réunir en séance permanente le conseil d'administration de mon régiment, assisté de l'intendant et du sous-intendant militaire chargés de la police administrative de ce corps.

Cinq jours suffirent à peine pour établir définitivement la gestion du conseil d'administration qui avait précédé ma nomination au commandement du 1er chasseurs. On lui imputa, en retenue à ses membres, une amende de 17,549 fr. 75 pour dépenses irrégulières ou non justifiées. aux termes des règlements.

Cette opération terminée, j'obtins de l'inspecteur général d'ajourner au surlendemain pour examiner et arrêter aussi définitivement la comptabilité des huit premiers mois de 1809, qui allait faire suite à l'arrêté définitif du 31 décembre 1808.

Ce jour, à 10 heures du matin, le conseil d'administration fut réuni sous ma présidence : le lieutenant-général inspecteur, l'intendant militaire Celentani et le sous-intendant Javenne y prirent part.

« En ouvrant cette séance, commençai-je en m'adres- « sant à l'inspecteur général, j'ai l'assurance que tout « l'échaffaudage d'absurdités qu'on a répandues à dessein

« de me nuire dans l'esprit du ministre de la guerre, et « alors que j'étais exposé journellement à périr, en com- « battant les ennemis de notre belle France à la tête de « mes escadrons de guerre en Tyrol et en Espagne, j'ose « espérer, dis-je, que tout cet échaffaudage de mensonges « et d'insignes calomnies va s'écrouler et qu'il ne restera « à mes lâches détracteurs que la honte d'avoir été dans « l'impuissance de me nuire ».

« La séance est ouverte », déclara aussitôt l'inspecteur général. L'intendant Celentani suait et prenait des notes, puis il interpellait son sous-intendant sur ce qu'il avait vu, dit et écrit touchant la prétendue irrégularité reconnue dans cette comptabilité : toutes les pièces en furent scrupuleusement examinées et admises sans restriction ; puis, les comptes arrêtés définitivement par l'inspecteur général à la grande confusion de Celentani et du sous-intendant Javenne qui durent reconnaître et signer avec l'inspecteur général cet arrêté de comptes définitif; c'était leur propre condamnation.

L'inspecteur général en fit son rapport au ministre de la guerre qui m'adressa ses éloges ; il appela auprès de lui l'intendant et le sous-intendant qui l'avaient prévenu faussement pour leur faire une leçon sévère qui les couvrit de confusion et de ridicule.

XVIII

Avril 1812-Juillet 1813.

UNE PETITE VILLE DE CALABRE AU MOMENT DE LA CAMPAGNE DE RUSSIE. — MILETO

Je reçus l'investiture d'un nouveau majorat de 25,000 ducats, formé des biens des couvents supprimés des Dominicains et des Paolotti. Ils étaient situés à Altomonte et autres territoires circonvoisins dans la province de la Calabre citérieure, autrefois la contrée de Sybaris, tout à côté de Longro, pays albanais, où existe une riche mine de sel gemme de la plus grande pureté, qu'on exploite et qui fournit le sel au royaume.

Après avoir prêté serment en qualité de baron entre les mains du président du conseil des majorats et rempli les autres formalités prescrites par la loi, je repartis pour aller prendre possession de mes nouvelles propriétés et connaître la population et les autorités civiles et ecclésiastiques de ce pays ; après quoi, je rejoignis à Mileto[1] mes 3e et 4e esca-

1. Mileto, petite ville de 5,000 habitants, sur le dos du plateau qui sépare Pizzo de la plaine marécageuse de Rosarno et Polistena. On y va en une heure et demie de Monteleone. — C'était le séjour préféré de Roger Ier, le fils de Tancrède de Hauteville, le frère de Robert Guiscard ; on y voit encore les ruines de l'abbaye de *S. Trinità* qu'il fonda et où sa première femme Eremberge et lui furent inhumés dans deux sarcophages antiques qui sont au musée de Naples. Sur Roger à Mileto, consulter la curieuse comédie de Scrofani. *Il ritorno del re Ruggiero, ossia la festa di Mileto*... Napoli, 1810. — En mai 1807, le prince de Hesse-Philippstadt avait tenté de prendre pied sur le plateau : Reynier l'avait battu. Cf. lettre de Joseph à Napoléon, 1er juin 1807 (*Mémoires... du roi Joseph*, III, 375). — Cf. aussi Capialbi Vito *Memorie per servire alla storia della santa chiesa Miletese*. [Napoli. 1835. in-8. 2 tav].

drons auxquels se réunit bientôt le 1er, revenu d'Espagne et complété en hommes et en chevaux.

Au printemps de 1812, le 2e revint à son tour, après s'être complété sur le pied de guerre en hommes et en chevaux. J'eus alors la satisfaction d'avoir sous la main, à Mileto, quatre beaux escadrons de guerre, seule cavalerie qui existât en Calabre et qui en imposait aux ennemis campés sur le littoral de la Sicile.

Le 1er régiment des chasseurs à cheval, bien exercé et bien discipliné, était aimé des habitants de Mileto. La parfaite tranquillité dont on jouissait me permettait d'accorder par ci par là de courtes permissions aux officiers et chasseurs qui n'avaient pas subi de punitions, dont la masse de linge et chaussure était complète et qui prouvaient, par des certificats envoyés par l'autorité locale, qu'ils avaient des moyens d'existence dans leurs familles : ils pouvaient ainsi s'y trouver pour le jour de la fête patronale, s'y montraient sous leur brillant uniforme et me rapportaient une attestation de bonne conduite des autorités civiles et ecclésiastiques de la localité.

Avec cette condition expresse mise à l'ordre du régiment, que, pour obtenir alternativement de ces permissions, il fallait ne pas avoir encouru de punitions et avoir la masse de linge et chaussure au complet, mes hommes prenaient des habitudes exemplaires de discipline, d'ordre et d'économie.

A ceux qui n'avaient pas d'argent pour se rendre chez eux, mais qui n'étaient pas à vingt lieues du quartier du régiment, on avançait un franc par jour sur la masse ; mais, le plus souvent, ces militaires versaient à leur rentrée l'argent qui leur avait été avancé pour subvenir à leur nourriture.

C'est de cette manière que je rendais heureux mes chasseurs : ils ne connaissaient pas la désertion. Mon système disciplinaire fut loué par les inspecteurs généraux et recommandé par eux, de la part du ministre de la guerre, aux chefs des autres corps.

L'ancienne Mileto détruite de fond en comble par le tremblement de terre de février 1783, qui engloutit plus

de 60,000 habitants des Calabres et bouleversa les montagnes et le terrain, était distante à peine d'un mille de la nouvelle Mileto qu'habitait le 1[er] régiment de chasseurs. Au milieu des ruines de la ville ancienne, debout entre deux abîmes, restait la statue de saint Nicolas, patron du pays. Depuis ce jour désastreux, elle était menacée d'être pulvérisée d'un moment à l'autre par l'écroulement d'une muraille de l'ancienne cathédrale qui ne s'était pas encore abîmée.

Cette statue en très beau marbre blanc, de taille colossale et d'un travail exquis, digne du ciseau de Phidias, avait eu seulement la tête décollée par la chute des pierres de la cathédrale: elle avait été retrouvée et portée dévotement dans la cathédrale de la nouvelle Mileto.

Cet admirable colosse sans tête paraissait accuser l'incurie des habitants de Mileto dont il était le protecteur, aussi bien que le superbe mausolée de Roger I[er], roi de Sicile, cet illustre descendant de Tancrède, de même que le cercueil de la reine Adelasie qui gisait brisé en plusieurs endroits non loin du mausolée de son époux.

Je conçus l'espérance de soustraire à la destruction ces chefs-d'œuvre de l'antiquité pour en orner la place de la cathédrale de la nouvelle Mileto.

Je parlai de mon projet au syndic de cette ville, Nicolo Taccone, dont j'étais devenu l'ami et qui, comme moi-même, avait pour prénom *Nicolas*. Ce syndic embrassa avec feu ce projet qui fut heureusement mis à exécution.

On construisit un fort traîneau, et, le 5 décembre 1811, on se rendit sur le lieu. 300 chasseurs avec leurs cordes à fourrages, toute la population de Mileto heureuse de s'associer à cette pieuse tentative, enfin vingt paires de bœufs se réunirent sur la place. Toutes les précautions de sûreté prises pour mener à bonne fin cette entreprise gigantesque, on enleva la statue du milieu des décombres; on aurait dit qu'elle se prêtait à la translation. On la coucha dans le traîneau sur un matelas de foin; puis, ainsi couchée, traînée par les bœufs, elle s'avança majestueusement vers la Mileto nouvelle, au son de toutes les cloches, au milieu de l'allé-

gresse générale, parmi les cris mille fois répétés de : *Evviva il gran Sant Nicolo, il protettore di Mileto*. Mileto avait été érigé en évêché en 1108 par le comte Roger; c'était le plus ancien du royaume.

La statue fut déchargée à l'endroit de la place de la cathédrale où elle allait être érigée, aussitôt qu'on aurait transporté les tombeaux de Roger et d'Adélasie pour les placer à droite et à gauche de la statue de saint Nicolas. Celle-ci, placée sur un socle de marbre de l'ancienne cathédrale, recouvra sa tête avec sa mitre dorée, ainsi qu'un pied et une main à laquelle il manquait deux doigts; un statuaire du lieu les rajusta adroitement.

Le 6, à onze heures du matin, une procession solennelle sanctifia cette cérémonie au son des cloches, au bruit des pétards, à la vue de plus de 20,000 personnes criant à tue-tête : *Evviva il gran protettore San Nicolo! Evviva sempre il colonello Nicolo dei Cacciatori! Evviva il nostro sindaco, il nostro amico, Nicolo Taccone!*

Le tombeau de Roger, comte de Calabre et roi de Sicile [1] était en granit gris clair; sur le couvercle et sur les parois étaient gravées en relief des couronnes civiques et des verges romaines.

Sur les parois du sarcophage de la reine Adélasie était sculptée en bosse la guerre des Amazones, où de belles jeunes filles combattaient à cheval. On en rajusta les pierres; la chute de la cathédrale de l'ancienne Mileto l'avait coupé verticalement en trois morceaux.

Un marbre noir incrusté sur le socle de la statue de saint Nicolas perpétua le souvenir de cette translation par des caractères en cuivre doré d'un pouce de haut : on y voyait gravés, en latin, les noms, prénoms et qualités de Desvernois et de Taccone [2].

1. Roger I (1031-1101) ne porta pas le titre de roi que prit son fils Roger II (1093-1154) et qui lui fut confirmé en 1139 par Innocent II : il conquit avec Robert Guiscard la Calabre et la Sicile et porta le titre de grand comte. Cf. supra.

2. Ces inscriptions ont disparu ; c'est, sans doute, lors du retour des Bourbons qu'elles ont été effacées.

L'année 1812 vit édifier à Mileto une belle et abondante fontaine d'eau vive sur la place de l'évêché. J'occupais un palais auquel je réunis un joli jardin, créant ainsi une villa avec des statues et des colonnes. Enfin le théâtre Saint-Nicolas surgit à Mileto presque dans le même temps : on le nomma ainsi par allusion au théâtre Saint-Charles de Naples.

Les jeunes gens de Mileto et des officiers du régiment des chasseurs à cheval étaient les acteurs et les musiciens. Un officier excellait dans le rôle du *Pulcinello* napolitain. Il y avait deux représentations par semaine et gratis, mais on n'y entrait que sur carte d'invitation.

Cette pauvre ville de Mileto, avant l'arrivée de mes chasseurs, était sans eau, triste et languissante ; depuis qu'ils étaient venus y demeurer, elle avait prospéré et ses bons habitants se mêlaient aux délassements, ainsi que les militaires de tous grade ; les chanoines eux-mêmes venaient au spectacle, leur grand vicaire en tête, parce qu'on n'y jouait que des pièces avouées par la morale, que le caractère de Pulcinello égayait infiniment, et dont la réputation faisait accourir de Monteleone les familles et les femmes les plus distinguées de la ville.

L'évêque Minutolo [1], de Mileto, vénérable vieillard très aimable et affable revint de Naples après deux ans de séjour dans cette capitale. Il sympathisa aussitôt avec moi, qui

1. J'en ai trouvé l'inscription funéraire dans la cathédrale de Mileto. La voici :

D·O·M
HEIC REQVIESCIT IN PACE
HENRICVS CAPRISCIVS MINVTVLVS
EX CANVSII PRINCIPIBVS CONCREGAT[S] ORAT[I] NAP[I]
ECCLESIAE HVJVS MILETENSIS EPISCOPVS
QVI
ECCLESIA CATHEDRALI ATQVE EPISCOPALI DOMO
INSTRVCTIS ORNATIS
OBIIT PRID. NON. MAIAS ANNO R. S. 1824
AETATIS SVAE 81

dotais son palais épiscopal d'un admirable jardin, arrosé par un canal alimenté par le trop plein du bassin de la fontaine en face de ses fenêtres. Cet évêque était enchanté de tant d'embellissements, mais sa reconnaissance pour le transport de la statue colossale de Saint-Nicolas était encore plus vive. J'avais aussi pris sous ma protection la statue en pied et de grandeur naturelle de Saint-Nicolas en pur argent, d'un travail merveilleux, pesant 147 livres que l'intendant de l'évêque avait jusque-là masquée dans un mur: je la fis replacer dans le cœur de la cathédrale après l'arrivée de l'évêque, qui, lui-même, assista en compagnie de ses chanoines à plusieurs représentations au théâtre : il riait beaucoup des bons mots, des saillies et du jeu de Pulcinello, rendu si comiquement par l'officier le plus sérieux de mon régiment, ce qui n'était pas le moins étonnant.

Tout 1812 se passa ainsi dans les plaisirs.

Le 26 décembre, je reçus, par le général Manhès, l'ordre du ministre de la guerre de partir de Mileto pour la Russie le 1er janvier 1813. Je devais prendre à mon dépôt de Nola tous les hommes et chevaux en état d'entrer en campagne pour porter l'effectif de mes quatre escadrons à 900 hommes montés.

Je courus embrasser le général Manhès à Campo et j'étais de retour, le lendemain, 28, dans l'après midi, à Mileto : les habitants étaient plongés dans la consternation par le départ de mon régiment pour une contrée si lointaine.

Déjà nous avions franchi l'Apennin, la Sila, Scigliano, Rongliano, toutes les montagnes les plus abruptes et les plus périlleuses de ces contrées avec près de 800 chevaux entiers, très vifs et très beaux, sans aucun accident, à part quelques pieds, mains et nez gelés par un froid vif et intense, quand je reçus une estafette entre Rotonda et Castelluccio : c'était un ordre du ministre de la guerre de retourner à Mileto.

Cette nouvelle affligea la généralité des officiers et chaseurs qui espéraient avoir occasion de se distinguer et de

mériter des décorations, ainsi qu'en avaient été jugés dignes déjà sept d'entre eux, sur la poitrine desquels brillait l'ordre royal des Deux-Siciles. C'était la récompense de leurs belles actions durant les trois campagnes de guerre du Tyrol et de l'Espagne.

Le 11 janvier 1813, à midi, le 1er régiment de chasseurs à cheval rentrait à Mileto sous des arcs élevés par la reconnaissance des habitants, qui s'étaient portés en foule à sa rencontre et qui ne savaient exprimer assez vivement la joie qu'ils éprouvaient de voir ce régiment de retour dans leur cité.

A une heure après midi, un courrier du général Manhès m'arriva ; il me portait l'ordre d'envoyer sur-le-champ un détachement de cinquante chasseurs à cheval à Palmi, distant de vingt-quatre milles de Mileto, où il devait arriver le soir même.

On était dans le temps du carnaval. Un Français, le colonel Roche, commandant le 3e régiment de ligne, avait la surveillance du littoral depuis Bagnara jusqu'à Nicotera ; il ne se doutait pas qu'au milieu d'une fête, suivie d'un bal, qu'il donnait ce soir même à la garnison, aux dames et aux notables habitants de la ville de Palmi, les Anglais. qui avaient appris le départ de la cavalerie qu'ils redoutaient beaucoup, mettaient à la voile, du port de Messine, par un beau clair de lune et venaient débarquer sous le rocher de Piétra-Nera, près Palmi.

Cette nouvelle fit aussitôt cesser la danse : on courut à l'ennemi, qui, déjà maître de la montagne, d'où avait lâché pied, sans combattre, l'infâme chef de bataillon Patrice, attaquait à dos la grande redoute du littoral. Le colonel Roche s'y était jeté pour la défendre ; mais, attaqué en même temps par mer, après une vive canonnade, il fut obligé de rendre son épée à l'ennemi qui le fit prisonnier avec deux cents hommes.

Cependant mes cinquante chasseurs arrivent, repoussent les Anglais et les jettent à l'eau, quoique protégés à temps par leurs embarcations qui nous tuent deux hommes. L'en-

nemi débarque en nombre sur la plage, près du chemin qui monte à Palmi : mais il se heurte à un bataillon retranché sur ce point, qu'accablent, pendant une heure, des fusées à la Congrève. Le capitaine de mon détachement fond avec toute sa troupe sur les Anglais, dont il fait un grand carnage : ils lâchent pied pour regagner en désordre leurs embarcations sous le sabre de mes chasseurs. Emportés par leur intrépidité, le capitaine et son lieutenant sont tués dans la mer avec huit hommes, dont un maréchal des logis et deux brigadiers.

Les Anglais s'éloignent alors, après avoir perdu le général-major qui commandait l'expédition et regagnent Messine avec 360 prisonniers, le colonel Roche et six officiers du 3e de ligne,

Le lieutenant-général Manhès me donna le commandement du littoral; je couvris toutes les infractuosités des rochers par des redoutes formées de gabions et bien gardées. Mon régiment quitta Mileto et vint s'établir tant à la marine de Nicastro qu'à la marine de Pietra-Nera, et battit par des patrouilles de nuit tout ce littoral.

Je rendis florissante la marine de Nicotera, qui n'avait qu'un puits saumâtre, en faisant descendre l'eau vive de la montagne sur laquelle était assise la ville de Nicotera, et en la conduisant par un aqueduc en tubes de terre cuite dans un abreuvoir où trente chevaux pouvaient boire à la fois. Je fis, en outre, à cette marine, plusieurs autres établissements fort utiles.

Au mois de mai 1813, le 1er régiment des chasseurs à cheval, devenu un régiment modèle [1], fut appelé à Nocera [2], distant de quatre lieues de Naples; il y fut passé

1. Après le départ de Desvernois, le régiment continua de se bien conduire. Cf. *Diario Napoletano* de la *Società di storia patria* de Naples, 1798-1815, 14 maggio 1815.

2. B. ajoute, p. 676 : « Je tenais à revoir l'évêque Minutolo et les bons habitants de Mileto avant de m'éloigner de la Calabre ultérieure. L'évêque voulut consacrer par une inscription en or, en relief, sur une pierre de marbre noir, la translation du grand protecteur du diocèse et la part que j'y avais prise. »

en revue par l'inspecteur général français Daumont, aide de camp du roi et ancien colonel du 9ᵉ régiment de hussards : il manœuvra durant trois jours sous ses yeux, à sa grande satisfaction, et le convainquit qu'il ne laissait rien à désirer.

Dans le courant de juin suivant, ce régiment fut appelé au camp de Campodichiaro, pour les grandes manœuvres, commandées par le roi en personne, où 20,000 hommes furent réunis.

J'eus le commandement de la brigade de la cavalerie de la ligne, composée de douze escadrons de chasseurs et de chevau-légers et les fis manœuvrer à la grande satisfaction du roi : il voulut bien me donner des éloges sur la précision de mes mouvements, au dîner qu'il nous offrit le soir.

Le 3 juillet 1813, je fus nommé maréchal de camp[1], après avoir commandé pendant quatre ans et sept mois le 1ᵉʳ régiment de chasseurs à cheval et fait à sa tête les campagnes de guerre de 1809, 1810 et 1811 en Tyrol et en Espagne, 1812 et une partie de 1813 en Calabre contre les Anglo-Siciliens.

« Après deux jours passés auprès de ces bons habitants, je me rendis par Cosenza et Cassano à Altomonte, logeant chez l'excellent chevalier de Cesson qui avait reçu le roi Joseph dans son château ; il me fit connaître les biens de ma dotation compris dans le territoire de Cassano. »

1. Cf. *Giornale delle due Sicilie*, 1813, II, lunedi, 5 luglio 1813, p. 3 : « S. M., con decreto del 3 corrente, ha nominato marescialli di campo i colonelli Desvernois, Pepe, Carafa, d'Aquino e Filangieri. » — Manhès, *Notizia storica*... « Il generale ottenne del Re la nomina di Maresciallo di campo per i suoi colonelli d'Ambrosio, Russarol, Duvernois, Carafa, Montemayor e Galdemar.

XIX

Juillet 1813-Février 1814.

MON ADMINISTRATION EN CALABRE

Le 5 juillet 1813, je fus nommé au commandement intérimaire [1] de la 2e division militaire dont le quartier général était à Salerne [2]. Cette division était formée des provinces des Principautés Citérieure et Ultérieure et de la Basilicate; je fus en outre investi des fonctions d'inspecteur général.

Le ministre de la guerre Tugny, par une attention délicate comprit le 1er régiment des chasseurs à cheval dans le nombre de ceux que je devais inspecter, dans l'intention de me faire signaler les officiers et sous-officiers pour l'avancement et les décorations

Le gouvernement avait adopté pour ses régiments de cavalerie légère le panneau que j'avais présenté en mai 1809 pour être substitué aux couvertes en laine sous les arçons de selles à la hongroise. L'usage de ce panneau fut un événement. Le gouvernement y trouva une économie de près des deux tiers dans la dépense comparée avec le prix de la couverte en laine. Les chevaux ne furent plus blessés sur le garot, les rognons et les côtes, et, par conséquent, toujours disponibles pour le service. Ce panneau fixé à l'arçon de la selle par les boucles enchappées de croupières, assurait la solidité de l'homme à cheval: il n'avait plus à craindre de tourner avec sa selle sous le ventre de sa bête dans les

1. Le général a oublié de le dire : mais j'en ai acquis la preuve à l'*Archivio di Stato* de Naples. Cf. infra, p. 438-463.
2. Le royaume était partagé en cinq divisions militaires : Capoue, Salerne, Abruzzes, Pouille, Calabres.

allures vives et prolongées; la couverte en laine glissait au contraire assez souvent sous l'arçon dont les lames portaient alors à nu sur le garot, les rognons et les côtes du cheval, le blessaient, et le faisaient rester après à l'infirmerie.

Cette innovation salutaire était le fruit de l'expérience que j'avais acquise en Égypte; j'avais pensé aussi à substituer les mors arabes ou mameluks aux mors en usage en France. J'en soumis un projet qui pouvait sous tous les rapports convenir et s'adapter à la bouche des chevaux napolitains; ils ont beaucoup des qualités des chevaux arabes, sont comme eux liants, agiles, dociles et prompts à dresser pour le service de guerre.

J'avais été astreint à prêter serment dans mon nouveau grade entre les mains du roi dans la salle du trône; j'étais obligé à le suivre au camp quand j'en serais requis, à combattre les ennemis de sa couronne, etc.....

Peu de jours après la prestation de ce serment, le roi de Naples rejoignit l'empereur Napoléon à la grande armée d'Allemagne, après l'armistice de Pleiswitz qui donna aux puissances étrangères le temps de renforcer leurs armées, d'entraîner l'Autriche dans la guerre contre la France et de recommencer les hostilités le 15 août, pour notre ruine.

Cependant, j'avais été revu avec enthousiasme par les populations de la côte d'Amalfi qui me firent complimenter par leurs autorités civiles et ecclésiastiques. Je me rendis à leurs vœux en venant visiter cette côte et la ville natale de Gioia, l'inventeur de la boussole; puis Atrani qui touche à la ville d'Amalfi, où l'on retrouva les Pandectes de Justinien.

Les autorités civiles et ecclésiastiques, les officiers des gardes civiques de la province de Basilicate m'adressèrent aussi leurs compliments et félicitations; des rapports d'intérêts et de service allaient renouer pour nous d'anciennes et agréables relations.

A Salerne, l'archevêque qui ne m'avait encore connu que de réputation, m'exprima la satisfaction que son cha-

pitre et lui ressentaient de mon arrivée au siège de sa métropole ; il me trouva toujours disposé et empressé à lui être agréable et utile en tout ce qui dépendait de moi.

Le secrétaire général de l'intendant civil provoquait de vives plaintes : j'en avertis l'intendant, qui était français ; mais ils étaient d'intelligence. L'intendant avait une maîtresse qu'il avait mise à la tête de sa maison, et les familles qui se respectaient s'abstenaient d'aller en visite chez lui, tandis qu'elles venaient fréquemment chez moi. D'où colère de notre homme.

Il s'en prenait à l'archevêque et à son chapitre, que je dus protéger contre son mauvais vouloir. Il était très jaloux, d'autre part, du chef de mon état-major, qui courtisait, en même temps que lui, une actrice de Salerne et en était préféré ; il amusait à ses dépens la jeunesse de la ville. Dans son chagrin, il crut devoir s'adresser à moi, pour que je défendisse à mon chef d'état-major de poursuivre cette actrice de ses assiduités. Je répondis que je n'avais pas à intervenir dans des conflits de ce genre : il fut bientôt remplacé.

Je ne tardai pas moi-même à quitter mon commandement. Les événements se précipitaient. Le roi de Naples avait déployé, comme dans toutes les circonstances, une valeur et un dévouement comparables seulement à son dévouement envers la France et l'empereur Napoléon.

Ce fut après le moment de sa séparation d'avec l'empereur à Erfurt qu'il se montra grand et supérieur à tous les maréchaux qui entouraient Napoléon. Profondément ému à la pensée des malheurs qui menaçaient la patrie d'une invasion imminente, il se jetta aux pieds de l'empereur pour le prier d'acquiescer aux honorables propositions de paix que les souverains alliés lui faisaient encore sur les bases du traité de Francfort, savoir la conservation pour la France de la rive gauche du Rhin, avec la Hollande et le royaume d'Italie.

C'était bien certainement l'occasion, pour les maréchaux de l'empire, témoins de cette scène si touchante, de joindre leurs vœux aux prières du roi Joachim pour décider l'em-

pereur à souscrire à cette paix, qui aurait été un grand bienfait pour la France. Les maréchaux restèrents muets, et Napoléon, interprétant favorablement leur silence, releva le roi de Naples; et, après l'avoir serré dans ses bras et embrassé à plusieurs reprises, il lui dit: « J'autorise Votre « Majesté à retourner dans ses états, à tout faire pour les « conserver: mais que le roi de Naples n'oublie jamais qu'il « est prince français. »

Le roi Joachim fut accueilli avec le plus vif enthousiasme par les Napolitains à son retour dans la capitale, où on avait appris les dangers extrêmes auxquels son auguste personne avait été exposée durant cette seconde partie de la campagne de 1813 en Allemagne.

Cinq jours après le retour du roi à Naples, le lieutenant général Manhès, commandant la division des Calabres, fut appelé par le télégraphe auprès de Sa Majesté[1].

Ce général s'arrêta chez moi à Salerne: et, le surlendemain, après avoir connu que le roi venait de le nommer inspecteur général de la gendarmerie[2] pour tout le royaume de Naples, il m'informa que, le roi l'ayant consulté sur le choix de son successeur dans le commandement général des Calabres, il m'avait désigné comme le seul officier général capable de le remplacer.

Le surlendemain, je suis appelé à Naples par le ministre de la guerre qui me notifia le choix flatteur que le roi venait de faire de moi pour succéder au général Manhès dans le commandement de la division des Calabres[3].

Le même jour, le général Manhès me présenta à Sa Majesté qui me dit: « Je vous ai nommé au commande-

1. Sur l'administration de Manhès en Calabre, consulter ses deux historiens. Cf. l'introduction. — Grégoire Orlof, *Mémoires*, II, 255, 406. — Colletta, *Storia del reame di Napoli*... (ediz. 1837, in-16), III, 120, 132, 138.

2. Cf. Manhès, *Notice historique*..., p. 190 : « Murat rappelle Manhès des Calabres et le nomme premier inspecteur de la gendarmerie. »

3. Les souvenirs de Desvernois le trahissent ici. Premier inspecteur de la gendarmerie, Manhès *continua* de commander le corps d'armée des Calabres (cf. lettre du brigadier Robert Hall à Manhès, en date du 16 janvier 1814, *Notice historique*..., p. 137 ; — et la titulature du général en tête des lettres

« ment de la seule division active de mon royaume. En « Calabre, vous serez en présence des Anglais et des Sici- « liens, ces éternels ennemis de la France et de ma cou- « ronne. Général Desvernois, j'ai la plus grande confiance « en vous ; partez demain pour Campo. »

Fouché était arrivé à Naples presque sur les pas du roi Joachim, chargé d'une mission de l'empereur qui demandait qu'on fit partir de suite 30,000 hommes de l'armée napolitaine pour renforcer l'armée d'Italie sous les ordres du vice-roi.

A cette ouverture, le roi dit : « Non seulement 30,000

qu'il envoie. *Archivio di Stato di Napoli. Carte di guerra*, 1166, notamment sa lettre du 12 janvier au ministre de la guerre). — En novembre 1813, *Desvernois fut nommé, non pas commandant des Calabres, mais commandant de la Calabre Ultérieure*, ainsi qu'en témoigne la titulature des lettres de lui que j'ai trouvées à l'*Archivio* de Naples. — *Carte di guerra*, 1155 et 1166 : notamment les lettres du 23 décembre 1813 ; du 19 janvier 1814 : « Il signor generale barone Desvernois comandante delle provincia (di Calabria Ultra) (lettre du ministre de la police générale au ministre de la guerre) ; du 13 juin 1814 : « I signori marescialli di campo Arcovito, comandante la divisione nelle Calabrie e Desvernois comandante questa provincia (Le conseil d'administration de la légion sédentaire de la Calabre Ultérieure au ministre de la guerre). — (*C'est certainement avant décembre* 1814, *et vraisemblablement au mois d'août ou de septembre que Desvernois fut nommé commandant des deux Calabres*. Cf. infra, p. 435). — J'ai retrouvé à l'*Archivio di Napoli (Carte di guerra*, 1467) le rapport du 24 novembre 1813, par lequel le ministre de la guerre Tugny propose au roi de nommer Desvernois en Calabre Ultérieure. « La nomination de M. l'adjudant général Montigny au grade de maréchal de camp et la destination que V. M. lui a donnée à l'armée active, fait vaquer le commandement de la province de Calabre-Ultra. J'ai l'honneur de proposer à V. M. de confier ce commandement à M. le maréchal de camp Desvernois, commandant provisoirement la 2e division militaire qui pourra être remplacé par un des deux généraux Zenardy ou Caracciolo. » On avait songé d'abord au colonel Beyrès et au maréchal de camp Amato (rapport de Tugny du 10 mars), puis à Colonna, Ambrosio, Luperano, Malaspina ou Graziani (lettre à Galboni du 22 septembre). Dans sa lettre du 13 mars de cette même année, Manhès écrivait au ministre de la guerre : « Il faut aux Calabres, surtout en cette saison, un officier expérimenté, capable de contenir les habitants et de les diriger vers le bien ». Les descentes des Anglais n'étaient pas rares en ces parages. Cf. supra, la lettre d'Arcovito au ministre de la guerre, en date du 20 novembre 1813 (*Carte di guerra*, 1155) (descente des Anglais dans la nuit du 12 au 13). — Il fallait aussi exercer une active surveillance sanitaire sur les vaisseaux venant du Levant, crainte de la peste (circulaire du 27 février 1814 de l'intendant de Calabre-Ultra. — *Archivio di Cantazaro*).

« hommes, mais 70,000; toute mon armée est à la dispo-
« sition de l'empereur, à qui j'en demande le commande-
« ment. Qu'il déclare la guerre nationale en France comme
« en Italie, et ces innombrables armées étrangères auront
« vécu. Les peuples d'Italie me connaissent; à la voix de
« l'empereur, ils se lèveront comme un seul homme et les
« ennemis seront annéantis. »

Fouché s'empressa de transmettre à l'Empereur la réponse et la proposition du roi de Naples; dans la confiance que l'une et l'autre seraient accueillies avec empressement par Napoléon, toute l'armée napolitaine se préparait pour entrer en campagne et se réunir sous le commandement de son roi aux Franco-Italiens pour expulser à jamais les armées étrangères du sol italique[1].

J'avais pris possession de mon commandement le 14 novembre 1813 et me trouvais investi des mêmes pouvoirs que mon prédécesseur.

Les autorités civiles, ecclésiastiques, les magistrats, les chefs des légions des gardes civiques m'envoyèrent aussitôt des députations à Campo, où j'avais mon quartier général pour me complimenter et se féliciter des relations qu'ils allaient avoir avec moi.

L'évêque Minutolo de Mileto et le syndic de cette ville Nicolo Taccone se joignirent aux autorités de Monteleone pour venir me féliciter, et j'eus grand plaisir à revoir ces dignes Calabrais.

Mon premier soin, en parcourant la province fut de rendre à la liberté plus de huit cents habitants détenus en prison sous de frivoles prétextes par des commandants des gardes civiques qui s'étaient arrogés dans leurs communes ou leurs cantons des pouvoirs de haute police; ils en avaient abusé; je les leur retirai. Cette mesure m'attira les actions de grâces des populations: elles n'avaient plus à craindre les farouches soupçons de ces agents secondaires qui les dénonçaient et les faisaient mettre en prison.

1. Sur la mission de Fouché en Italie, cf. ce que dit Gaillard (A. Lumbroso : *Muratiana*, p. 13-26).

Rentrés dans la sphère de leurs devoirs, ces officiers de la milice nationale recouvrèrent la considération qu'ils avaient perdue en exerçant un pouvoir que les justices de paix, les tribunaux, les magistrats et les autorités ecclésiastiques devaient remplir avec discernement et impartialité.

Les contributions foncières étaient arriérées depuis deux ans dans quelques localités, et quelquefois davantage, par les ménagements intempestifs des percepteurs et des receveurs particuliers qui écrasaient de frais de garnisaires les plus pauvres contribuables en retard de quelques mois seulement.

Les receveurs généraux des provinces des Calabres qui avaient les moyens d'action que leur donnait la loi, n'osant sévir contre ces percepteurs et receveurs particuliers, s'adressèrent au ministre des finances le comte de Mosbourg, en joignant à leur demande l'état détaillé par commune, arrondissement et province, des contributions arriérées dont le montant s'élevait à 2,666,000 francs, dont les huit dixièmes étaient redus par les plus riches propriétaires.

Le ministre des finances me priait d'employer mon autorité pour assurer le plus tôt possible la rentrée de ces contributions arriérées dans les caisses publiques.

A cet effet, je montai à cheval, et, après dix-sept jours employés à cette tournée, je fis payer en ma présence par les riches jusqu'au dernier centime de l'arriéré de leurs contributions et fis rembourser par les percepteurs et les receveurs particuliers des finances dans les arrondissements les frais de de garnisaires et de nourriture qu'ils avaient imposés aux malheureux contribuables qui eurent alors la possibilité de s'acquitter de ce qu'ils redevaient sur leurs contributions.

Les caisses publiques des Calabres reçurent ces 2.666,000 francs dans cet espace de dix-sept jours, et cet exemple fut salutaire.

Quelques percepteurs furent destitués, ainsi qu'un receveur particulier des finances dont on avait reconnu les malversations.

Le ministre des finances m'adressa une lettre de remerciements pour le service que je venais de rendre.

Les soins que je donnais aux affaire publiques ne m'empêchaient point de surveiller les miennes. Depuis que j'avais pris possession de mon nouveau majorat à Altomonte, dans la Calabre citérieure, j'étais en instance auprès de l'administration de l'enregistrement et des domaines de cette province pour acquérir le couvent des Paolotti à Altomonte : la construction en remontait seulement à quarante ans et je voulais y fixer ma résidence quand je viendrais dans mes terres. La situation de ce couvent, à deux cents pas d'Altomonte, était admirable.

Il coûtait avec l'église y attenant, 5,286 ducats (23,258 fr. 40). Le ministre des finances prit les ordres du roi et m'écrivit que Sa Majesté, voulant en cette occasion me donner un nouveau témoignage de sa satisfaction, avait décidé que je ne payerais que la moitié du prix et que, dans le cas même où il me conviendrait de céder l'église à la commune d'Altomonte pour l'usage du culte, je ne payerais que le quart.

Je saisis cette occasion de doter Altomonte d'une charmante église : les parois du chœur étaient revêtues d'un très beau marbre rouge : elle possédait un orgue en très bon état, établi au centre d'une tribune où l'on se rendait par une porte de communication qui donnait sur mes appartements. Le couvent ne me coûtait en réalité que 5,814 fr. 60, y compris un joli jardin en face, au bout de l'esplanade sur laquelle il était situé.

Je reconnus non loin de l'emplacement du couvent des Paolotti d'anciens canaux qui y apportaient l'eau autrefois. J'en retrouvai la source, et, tout aussitôt des ouvriers s'occupèrent d'ériger une borne-fontaine et un réservoir où des eaux excellentes coulèrent en abondance : elles furent de la plus grande utilité pour les habitants d'Altomonte qui auparavant, devaient descendre à plus de trois cents pas une colline abrupte pour y trouver une eau morte et bourbeuse et malsaine.

Ce premier élément de la vie trouvé, je conçus le projet d'avoir une route de Longro à Altomonte, par le flanc de

ce dernier village, à l'est. Elle devait être accessible aux voitures et avoir une pente très douce, éviter ainsi aux voyageurs et aux bêtes de somme de monter à pic avec leurs chargements pour entrer à Altomonte, situé tout au haut de la montagne, pour en redescendre au nord avec non moins de rapidité et de fatigue.

Les habitants reconnurent que leur village retirerait le plus grand avantage de cette route ; ils se mirent aussitôt à l'ouvrage sous la direction des principaux propriétaires qui firent une partie des frais, auxquels je contribuai pour ma part ; le surplus des fonds nécessaires à l'achèvement de la route nouvelle, qui avait un mille de longueur, fut fourni par l'intendant civil de la province.

Ce travail fut achevé dans le courant de janvier 1814 ; et les habitants d'Altomonte, pour en témoigner leur reconnaissance, y promenèrent une voiture à deux chevaux où ils avaient placé un mannequin revêtu de l'uniforme de général en l'honneur de celui qui en avait conçu et réalisé le plan ; puis, ils élevèrent une colonne à chacune des extrémités de cette nouvelle route : l'inscription devait en perpétuer le souvenir parmi la population, ainsi que cela avait été fait précédemment à l'occasion de la fontaine de Mileto ; ces braves gens m'y représentaient comme l'envoyé de la Providence.

Sous mon prédécesseur, les dénonciateurs anonymes étaient en crédit. Il en résultait des malheurs irréparables qui cessèrent presque aussitôt mon arrivée. Sur un seul point ces sortes de dénonciations continuèrent : elles accusaient une famille importante et respectable à tous les égards, à la perte de laquelle quelques-uns étaient acharnés. Après avoir recueilli les preuves irrécusables de leurs vues intéressées, ainsi que leurs noms et leurs antécédents moraux, je les fis amener à mon quartier général, — c'était un notaire et son fils, — je les mis en présence des membres de la famille dénoncée qui les confondirent de honte, et je les envoyai expier leur délit par trois mois de détention à Monteleone.

Un magistrat placé à la tête de l'administration d'une

province où le brigandage se réveille à des époques périodiques, doit en rechercher les causes et ne pas s'en tenir matériellement à l'esprit de la loi ou des instructions ministérielles, insuffisantes dans cette province, alors même qu'elles suffisent dans d'autres.

Les Calabres se trouvant sous le régime exceptionnel de l'autorité militaire qui y faisait loi, je n'y exerçais les pleins pouvoirs que pour prévenir des désordres que l'administration civile ne savait réprimer légalement. Je pris alors le parti de présider moi-même au tirage de la conscription; avant mon arrivée, l'autorité civile s'arrageait toujours de façon que le sort tombât sur les fils des plus pauvres laboureurs ou des *bracciali;* pour se soustraire à cette criante injustice, ils se jetaient dans la campagne où ils étaient recrutés par des chefs de brigands, qui se faisaient un métier de voler et d'assassiner; ils se dépravaient bientôt avec eux, devenaient la terreur de la contrée et, assez souvent, expiaient sur le gibet des crimes dont une sordide injustice de l'autorité civile avait été la cause première.

En conséquence de ma détermination, je me fis adresser par les intendants civils de ces provinces l'état ou tableau général de chacune d'elles, présentant par arrondissement, canton, commune et hameau, le chiffre exact de la population; j'y fis ajouter le contingent que devait fournir chaque arrondissement dans le tirage des jeunes gens ayant atteint leur vingtième année au 1er janvier 1814.

Sur ce tableau, je fixais le chiffre des jeunes gens, par commune et hameau, qui devaient aller à l'armée active; de manière que le chiffre se rapportait à celui qu'avait fixé le gouvernement.

J'avais fait publier dans les recueils des actes législatifs et des feuilles politiques des provinces calabraises que le tirage se ferait sous mes yeux dans chaque canton; que les jeunes gens des communes qui y étaient comprises seraient tenus de s'y trouver tel jour et à tel heure, assistés de leur père ou de leur plus proche parent, du syndic de la commune ou de son représentant.

Cette nouvelle rassura entièrement les familles, et, pour la première fois, la province de Calabre n'offrit pas un seul réfractaire, pas une recrue pour les comitives. Tous répondirent à l'appel, ou bien les parents ou syndics justifièrent de l'empêchement de ceux des jeunes gens qui, pour un motif légitime, n'avaient pu se rendre au chef-lieu de canton.

Ces mesures eurent le triple résultat que j'en attendais :

1° Convaincre tout le monde que le tirage n'avait omis personne ;

2° Que le sort avait désigné les jeunes gens des communes à servir dans l'armée active en proportion de leur population ;

3° Que la révision de ces jeunes gens, appelés par le sort à fournir le contingent de l'armée active, s'était faite par arrondissement, huit jours après, en ma présence, devant l'intendant civil de la province, les sous-intendants civils des arrondissements et après déclaration des officiers de santé nommés *ad hoc*: ils affirmaient sous la foi du serment qu'aucun défaut de conformation physique n'avait été reconnu sur le jeune homme appelé au service de l'armée active ; dans le cas contraire, déclaration était faite par les officiers de santé et certifiée par le conseil de révision.

Assisté du commandant de la province et de l'intendant civil, je classais aussitôt ces conscrits dans les corps que le ministre de la guerre avait désignés, d'après leurs aptitudes personnelles.

Ce classement fait et les contrôles établis en quatre expéditions dont une était adressée au ministre de l'intérieur, la seconde au ministre de la guerre, la troisième à l'intendant civil de la province et la quatrième au commandant des Calabres, ces jeunes soldats étaient mis en route pour leur destination respective sous la direction des officiers de la ligne qui avaient l'ordre de les traiter avec la plus grande douceur, en leur donnant en route les premiers éléments de la discipline, de la subordination, de la marche en bataille, en colonne et au pas de route. — A défaut de la ligne, c'était des officiers civiques.

Aucun conscrit ne déserta durant le voyage. Chacun d'eux se montrait content ou résigné, parce que la plus exacte justice avait présidé au tirage au sort, et cette nouveauté dans les provinces des Calabres redoubla l'étonnement quand on vit arriver à Naples, dans les Abbruzes et autres pays les plus éloignés des Calabres, les conscrits de ces mêmes provinces de la levée de 1814 ; c'est là qu'étaient stationnés les corps ou régiments pour lesquels ils avaient été désignés par le ministre de la guerre, avant même que cette opération eût été faite à Naples et ailleurs, d'après le mode en usage dans ces provinces ; c'est le même exactement que celui de la loi française.

Ce résultat, favorable au maintien de la tranquillité publique, frappa vivement le ministre de la guerre et de la marine Tugny, bon et loyal français dévoué au roi, à qui il en fit le rapport.

Sa Majesté m'en témoigna sa haute satisfaction par l'intermédiaire du ministre ; il m'informa qu'il allait inviter les commandants des autres divisions territoriales à se concerter avec les intendants des autres provinces, pour que, à partir du 1er janvier 1815, mon système fût adopté et pratiqué partout.

XX

Novembre 1813-avril 1814.

MURAT ET LA FRANCE

Cependant de graves complications survenaient.

Vers les derniers jours du mois de novembre 1813, le général Miollis, gouverneur de Rome, avait informé le vice-roi d'Italie de la prochaine arrivée d'un corps de troupes napolitaines se dirigeant vers la haute Italie.

La marche de ces troupes qui furent accueillies dans tous les états soumis à l'autorité ou à l'influence de la France, s'effectua lentement et dura tout le mois de décembre. En cela, le roi de Naples se conformait à la demande de l'empereur Napoléon, espérant qu'il lui octroierait le commandement suprême de l'armée. Il lui était d'ailleurs dévolu de droit d'après les termes du message de Napoléon au corps législatif du 2 mars 1806 et de sa déclaration d'août 1811, ainsi conçus :

MESSAGE DU 2 MARS 1806

« La presqu'île d'Italie tout entière est réunie au grand
« empire. L'empereur, comme chef suprême, garantit les
« souverains et les constitutions qui en gouvernent les
« différentes parties.

DÉCLARATION DU MOIS D'AOUT 1811

« Considérant que le royaume de Naples fait partie du

« grand empire; que le prince qui règne dans ce royaume « est sorti des rangs de l'armée française, et a été élevé et « soutenu sur le trône par les efforts et le sang des Fran- « çais, l'empereur déclare que les Français sont, de droit, « citoyens du royaume des Deux-Siciles. »

Par la teneur de ces deux actes qu'invoquait le roi Joachim, ce prince avait lieu de s'attendre que l'empereur reviendrait sur sa détermination première ; au lieu de donner le commandement de l'armée d'Italie renforcée de 30,000 hommes de troupes napolitaines au prince Eugène, vice-roi d'Italie, il le confierait sans doute, dans sa haute raison, au roi Joachim. Aussi celui-ci n'avait-il pas hésité à faire filer sur la haute Italie le contingent qu'on lui avait demandé par Fouché.

Jusqu'à la fin de décembre, le roi Joachim adressa les plus respectueuses remontrances à l'empereur pour le faire revenir sur sa première résolution, ajoutant que l'honneur et la dignité de sa couronne et de sa personne royale lui faisaient un impérieux devoir de soutenir ses droits au commandement suprême. L'empereur resta inflexible, sous le spécieux prétexte que le prince Eugène était son lieutenant en Italie. C'était à lui, vice-roi, qu'il donnait le commandement suprême.

Du reste, malgré les exploits du roi de Naples à l'armée du Rhin, il n'était considéré que comme volontaire à la grande armée française d'Allemagne et n'en restait pas moins à cette époque l'allié de l'empereur d'Autriche: ce qui impliquait contradiction avec le message du 2 mars 1806 et la déclaration d'août 1811.

Dans ce même temps, l'empereur d'Autriche était représenté à la cour de Naples par le comte de Mier.

Ce diplomate était informé exactement de la résistance qu'apportait le roi à céder aux injonctions de l'empereur; celui-ci dut regretter de n'avoir pas fait de Joachim un vice-roi seulement; son amour-propre alors n'aurait pas eu à souffrir.

Inébranlable dans sa résolution de ne pas être humilié

dans sa dignité royale, le roi Joachim avait encore offert à l'empereur Napoléon d'emmener en Italie jusqu'au dernier homme de ses troupes pour en chasser les ennemis, dût-il avoir ensuite à reconquérir avec son épée son royaume contre les Anglais et les Siciliens, s'ils venaient à s'en emparer en son absence.

Cette offre patriotique si grande, si généreuse et qui fut la dernière, fut encore plus brutalement repoussée par l'empereur que les précédentes.

Le comte de Mier en ayant informé sans perte de temps l'empereur d'Autriche, ce souverain fit remettre par son ambassadeur au roi de Naples une lettre autographe portant que « aussi longtemps que l'empereur Napoléon, son gendre, « l'aurait pour allié, il ne voudrait pas souscrire à la paix ; « — que, dans son intérêt, celui du roi de Rome, son petit-fils et celui de la France, il lui proposait d'entrer dans « son alliance et dans celle des autres puissances belligérantes, pour obliger enfin l'empereur Napoléon à acquiescer à la paix qu'on lui proposait encore sur des bases fort « honorables et que l'humanité réclamait ; — que l'alliance « que l'empereur d'Autriche proposait au roi de Naples lui « garantirait sa couronne à perpétuité, à lui et à sa dynastie, et ajouterait encore nécessairement des conditions « plus favorables à l'empereur Napoléon et à la France « dans le traité de paix qui devait en résulter, par considération pour lui. »

Le roi de Naples avait mille fois exposé sa vie dans les batailles. Après avoir conjuré l'empereur Napoléon de déclarer la guerre nationale en France et en Italie pour repousser les levées en masse des puissances qui s'avançaient à la fois sur le Rhin et sur l'Adige, il eut le courage sublime de se ranger du côté des principales puissances par la confiance que lui inspirait le caractère personnel de l'empereur d'Autriche, beau-père de Napoléon et grand-père du roi de Rome.

Après avoir rejoint son armée à Bologne, il lui adressa, le 30 janvier 1814, la proclamation suivante :

« Soldats !

« Tant que j'ai pu croire que l'empereur Napoléon com-
« battait pour la gloire et le bonheur de la France, j'ai
« combattu à ses côtés : mais, aujourd'hui, il ne me reste
« aucune illusion : l'empereur ne veut que la guerre.

« Je trahirais les intérêts de mon ancienne patrie, ceux
« de mes états et les vôtres, si je ne séparais sur-le-champ
« mes armes des siennes, pour les réunir à celles des puis-
« sances alliées dont les intentions magnanimes sont de
« rétablir la dignité des trônes et l'indépendance des na-
« tions.

« Je sais qu'on cherche à égarer le patriotisme des Fran-
« çais qui servent dans mon armée sous de faux prétextes
« d'honneur et de fidélité, comme s'il y avait encore de
« l'honneur à servir la folle ambition de l'empereur Napo-
« léon, à lui assujettir le monde !

« Soldats ! Il n'y a plus que deux bannières en Europe.
« Sur l'une vous lisez : Religion, morale, justice, modéra-
« tion, loi, paix et bonheur ; sur l'autre : Artifices, vio-
« lences, tyrannies, persécution, guerre et deuil dans
« toutes les familles ! Choisissez !

Beaucoup de Français ayant un grade éminent, qui avaient marché avec l'armée napolitaine dans la Haute-Italie, s'arrachèrent de ses rangs avec colère et indignation : non pour se ranger sous les aigles de la France en Italie, encore moins pour aller disputer pied à pied le sol sacré de la patrie, souillé par les armées étrangères, mais afin d'attendre à l'écart et loin de tout danger l'issue prochaine des événements et d'en tirer le plus grand profit possible pour leur avenir.

Quelques autres, aussi infâmes qu'ambitieux, offrirent au roi de Naples, dans cette circonstance, de continuer à servir dans son armée, s'il leur donnait sur le champ de l'avancement ou des biens avec des titres.

D'autres, plus infâmes encore, quittèrent l'armée du roi

de Naples après en avoir reçu l'avancement qu'ils avaient bassement mendié et allèrent grossir le nombre des couards qui, après l'abdication de Napoléon en 1814, n'eurent pas honte de faire parade de leur dévouement à la France; à les entendre, ils avaient tout sacrifié pour s'arracher des rangs de l'armée napolitaine, dont le roi, après sa proclamation du 30 janvier n'était plus, disaient-ils, qu'un traître à la France et à l'empereur: ils posaient, à la face de la France, pour des modèles de fidélité à la patrie: le ministre de la guerre, duc de Feltre, les citait en exemple, et ils furent maintenus dans l'armée française dans leur dernier grade, lors même qu'ils n'en avaient jamais exercé la fonction.

Sur trois officiers supérieurs qui quittèrent franchement à cette époque l'armée napolitaine pour aller se ranger, sans aucune perte de temps, sous les aigles de l'empereur et les ordres du vice-roi en Italie, un fut tué quelques jours après, par un boulet autrichien qui lui enleva la tête. C'était le colonel Chevalier, mon ami et compagnon d'armes en Égypte, c'était lui que, en 1809, j'avais demandé au roi et obtenu pour major, dans mon régiment.

En apprenant à Naples l'alliance du roi Joachim avec l'Autriche et les principales puissances de l'Europe, la plus grande partie des Français, soit militaires, soit civils ou employés des administrations s'empressèrent de quitter le royaume, par terre ou par mer, pour regagner la France.

M. Amée, ancien chef de la division du personnel au ministère de la guerre, aujourd'hui maître des requêtes à Paris et mon ami, m'écrivit cette lettre :

« Mon cher général,

« Je veux être le premier à vous apprendre aujourd'hui « la plus accablante nouvelle, dont votre amour pour notre « belle patrie aura bien à souffrir. Le roi de Naples que nous « avons servi jusqu'à présent a tourné ses armes contre la « France et l'empereur en s'alliant avec l'Autriche et les « principales puissances de l'Europe.

« Sa proclamation du 30 janvier à son armée, dont je viens

« de recevoir un exemplaire a mis le comble à l'étonnement
« et à l'exaspération des Français qui sont ici. On voudrait
« nous faire oublier que nous sommes des enfants de la
« France. *Nous partons tous* et avons l'espérance de vous
« revoir bientôt parmi nous, soit en Italie, soit en France. »

Cette lettre, en date du 4 février 1814, me parvint le 8 toute décachetée, à Campo. Je demandai sur-le-champ, par la voie du télégraphe, à être remplacé dans mon commandement: le même jour j'envoyai à la reine régente ma démission et demandai à mon gouvernement mes passeports pour rejoindre sans délai l'armée du prince Eugène, vice-roi d'Italie.

J'écrivis également à M. le baron Durand, ambassadeur de France, pour lui faire connaître ma détermination. Quand mes lettres, que j'adressai par estafette, arrivèrent à Naples, l'ambassadeur de France en était parti et la reine régente me fit répondre par le ministre de la guerre que, sur ma demande, on faisait partir le lieutenant général Arcovito pour me remplacer: il devait me remettre les ordres de la reine régente, relatifs à la seconde partie de ma demande.

Ce général arriva le 14 février à Campo et me remit l'ordre de la reine régente de me retirer à Monteleone, et d'y attendre les ordres du roi pour quitter le royaume, aussitôt que j'aurais remis mon service à Arcovito.

Cette détermination me chagrina jusqu'à l'exaspération; je le fis bien connaître à mon successeur: après quoi, j'allai me confiner à Monteleone, rongeant mon frein, inaccessible à tout le monde.

On avait pris la même mesure qu'à mon égard vis-à-vis des Français, militaires ou civils, employés dans les provinces de la Pouille, de la Capitanate et de la Basilicate: on leur avait assigné pour séjour la ville de Monteleone, en leur assurant un traitement de non-activité jusqu'à nouvel ordre. Nous étions d'abord 77; nous fûmes, dans la suite, 126.

Entouré de mes compagnons de captivité, je suivais avec

une douloureuse anxiété les hasards de la guerre en France, et souvent j'avais à défendre la conduite politique du roi Joachim contre les imprécations de quelques officiers corses.

« N'augmentons pas nos chagrins; nous avons respecté « les raisons qu'avait l'empereur de ne pas déclarer la « guerre nationale, au moment où 1,200,000 hommes « envahissaient le sol sacré de la France: ç'aurait été le « signal de leur mort. Gémissons sur l'impérieuse néces- « sité où le roi de Naples Joachim s'est vu de s'allier contre « la patrie et son beau-frère: mais qu'il ne soit permis à « personne ici d'outrager le roi de Naples. »

Cependant, en apprenant avec une joie indicible les victoires de Champaubert, de Montmirail, de Château-Thierry, de Vauchamps, nous nous livrions à l'espérance et nous entonnions des chants de victoire.

Puis vinrent les nouvelles sinistres, les derniers combats, l'abdication, les Bourbons restaurés. Nous étions extrêmement perplexes. La reine régente s'était opposée à notre départ de Naples pour aller défendre la France: y rentrerions-nous aujourd'hui sous un roi imposé, grâce à la trahison, par les armées étrangères? Tel était le grave objet de nos discussions, lorsque le roi Joachim nous fit savoir le désir extrême qu'il avait de nous voir rester à son service.

« Qu'iriez-vous faire en France aujourd'hui? m'écrivait- « on. Louis XVIII vous y saurait-il gré d'avoir été fidèle à « Napoléon? Le retour des Bourbons en France est l'œuvre « de la trahison; les puissances de l'Europe ne le deman- « daient pas; et le rétablissement de cette famille est sur- « tout désastreux pour l'empereur d'Autriche qui perd « l'espérance de voir régner son petit-fils, le roi de Rome.

« Restez donc avec nous qui, comme vous, gémissons « profondément du nouvel état de choses en France. Le « roi Joachim est surtout désespéré: si l'empereur avait « déclaré la guerre nationale en France et en Italie, ainsi « que le roi de Naples l'en suppliait déjà à Erfürt, les

« armées étrangères, n'auraient pas franchi le Rhin et « Napoléon ne serait pas aujourd'hui relégué jusqu'à l'île « d'Elbe. »

Ces affectueuses représentations, pleines de justesse, me déterminèrent enfin. Je repris le 28 avril 1814 mon commandement en Calabre.

XXI

Avril-juin 1814.

MURAT ET L'ANGLETERRE

Après le traité de Paris, et en attendant le règlement des indemnités à accorder aux rois Ferdinand Ier de Sicile et Joachim Napoléon de Naples pour la cession réciproque d'une partie de leurs territoires, et des formalités diplomatiques indispensables pour consacrer solennellement le nouvel état de choses et la reconnaissance des souverains de Naples et de Sicile, un traité de commerce avait été rétabli sous la médiation de l'Angleterre entre ces deux états désormais séparés.

D'après la teneur de ce traité, les habitants de ces royaumes avaient la liberté de trafiquer sur l'une et l'autre côte, avec le pavillon national surmonté du pavillon britannique et avec la condition expresse que les équipages des bâtiments marchands ne seraient composés que de marins appartenant à l'un et à l'autre état.

Le roi Ferdinand Ier de Sicile était révolté de ce qu'on avait démembré de sa couronne le royaume de Naples : et, n'ayant pu s'opposer ouvertement au traité de commerc conclu entre les deux cours, il ourdissait des trames propres à faire connaître son mécontentement et à insulter le nouveau pavillon du royaume de Naples.

A cet effet, le roi de Sicile fit établir une croisière pour obliger les bâtiments marchands napolitains qui allaient trafiquer sur la côte de la Sicile à enlever le pavillon de Naples, pour n'aborder sur la côte de Sicile qu'avec le pavillon britannique. Les marchands napolitains justement révoltés de la condition humiliante que le commandant de la croisière

sicilienne avait ordre de leur imposer, retournèrent sur la côte des Calabres où ils firent connaître au lieutenant général Arcovito leurs doléances et leur surprise de cette injonction insultante qui les exposait à voir avarier les chargements de salaison qu'ils avaient à bord.

Ce lieutenant général se montrait aussi peu soucieux des intérêts des marchands napolitains, quoiqu'il fût calabrais de naissance, que de la dignité du pavillon national. Pour se soustraire à leurs plaintes, il devint invisible pour eux, voyant à chaque heure du jour leurs marchandises se détériorer et la croisière sicilienne embossée entre Messine et San Giovanni, sur le détroit de Charybde et Scylla, insulter et braver le pavillon national de Naples et rire de la ruine des marchands.

Tel était l'état des affaires quand les marchands apprirent, à la marine de San Giovanni, que je venais de reprendre mon commandement. A l'heure même, une députation de dix d'entre eux vint me trouver à Monteleone pour m'informer de l'abandon que M. le général Arcovito avait fait de leurs intérêts et de la ruine qui s'en était suivie pour eux. Cette députation fut sur-le-champ admise auprès de moi, à neuf heures du soir, et je lui répondis : « Demain, huit mai, « je serai rendu à midi à la marine de San Giovanni et vous « donnerai toute la satisfaction que vous êtes en droit d'at- « tendre de moi. Repartez de bonne heure, pour que je vous « y trouve de retour ».

A midi, j'arrivai à la marine de San Giovanni, où accoururent les marchands napolitains et les habitants de cette marine qui manifestaient leur joie de me revoir. Sans perdre de temps, j'interpellai le commandant de la ligne ainsi que le commissaire de police : je leur demandai si l'on s'était enquis auprès de celui qui commandait la croisière des ordres qu'il avait pour imposer aux négociants du royaume de Naples l'obligation d'ôter de leurs bâtiments le pavillon national et de n'aborder la côte de la Sicile qu'avec le seul pavillon britannique.

Ni le général Arcovito qui se tenait toujours caché, ni le

commandant des troupes sur la ligne, non plus que le commissaire de police attaché au quartier général n'avaient rien fait pour s'assurer de la vérité des plaintes des marchands napolitains. Après leur avoir fait les plus vifs reproches pour une pareille conduite à la fois coupable et pusillanime, je me mis aussitôt à la tête d'une embarcation montée par quarante carabiniers corses, dont deux officiers, pour les commander. Debout, le pavillon de Naples dans une main et élevé, et une hache d'abordage dans l'autre, je cinglai, tout prêt au combat, sur la croisière sicilienne ; je la mis en fuite et la poursuivis jusque sur la côte où je débarquai en même temps que ceux qui la montaient.

Je plante le pavillon de Naples à côté des sentinelles anglaises et siciliennes ; puis, après avoir recommandé à ma troupe de faire respecter et de défendre au besoin ce pavillon contre tous ceux qui voudraient l'insulter ou l'arracher de la plage jusqu'à mon retour, je me dirige incontinent vers la demeure du colonel anglais Robinson, commandant de la flotille sicilienne ; je le somme de me suivre chez le général de Philipps, commandant des troupes britanniques cantonnées dans le district de Messine.

Arrivé chez ce général, je me plains hautement que, contrairement au traité de commerce établi entre les côtes des royaumes de Naples et de Sicile, sous la médiation de l'Angleterre, on ait établi une croisière sicilienne sur le détroit de Charybde et Scylla pour obliger les négociants napolitains à enlever de leurs bâtiments le pavillon national. pour n'aborder la côte de Sicile qu'avec le seul pavillon anglais.

— « Cette croisière a fui devant mon embarcation et je « l'ai poussée jusque sur la plage de la Sicile : voilà son « commandant qui est Anglais, et je viens demander au « nom du roi, que je représente ici, une éclatante réparation « de l'insulte que cette croisière a fait essuyer au pavillon « de Naples. »

— « J'ai ignoré l'établissement de cette croisière, me « répond le général de Philipps ; car, autrement, je l'aurais

« empêché » ; et, s'adressant au commodore Robinson, il lui demande en vertu de quel ordre il l'a établie.

— « Par l'ordre de S. A. R. le vicaire général de la « Sicile que le prince della Scaletta, gouverneur de Mes-« sine, m'a donné. »

— « Comme sujet anglais, commodore, vous ne deviez « pas admettre cette infraction au traité de commerce établi « sous la médiation de l'Angleterre entre les côtes des « royaumes de Naples et de Sicile. Vous garderez les arrêts « pendant un mois, et je vous défends de rétablir cette « croisière. »

— « Il est de mon devoir, ajoutai-je alors, de m'assurer par « moi-même de l'assertion de M. le commodore Robinson. « Je vous prie en conséquence, Monsieur le général, de lui « permettre de m'accompagner chez le prince della Scaletta. »

— « Le prince della Scaletta est à la campagne », répond Robinson.

— « Cela m'importe peu, répliquai-je. Ce qui m'importe « infiniment, c'est de voir l'original de l'ordre envoyé de « Palerme par le vicaire général de la Sicile au prince « della Scaletta pour l'établissement de cette croisière sici-« lienne : je ne partirai de Messine qu'après que cette satis-« faction m'aura été donnée. »

Le commodore Robinson reçoit l'ordre de l'aller chercher en original dans la secretaria du prince della Scaletta.

Après avoir reconnu l'authencité de cet ordre signé de S. A. R. le prince François, vicaire général de la Sicile, je déclare que, si cet ordre n'est pas révoqué sur-le-champ, aussitôt mon retour sur la côte des Calabres, je vais ordonner par la voie du télégraphe, un embargo général sur tous les bâtiments de guerre ou de commerce siciliens qui se trouveront sur les côtes du royaume de Naples, et en informer mon gouvernement.

— « Je rapporte cet ordre au nom du gouvernement de « l'Angleterre », dit aussitôt le général de Philipps : après quoi, il ajoute, en souriant : « Êtes-vous content, Monsieur « le général ? »

— « Beaucoup, assurément : mais pas tout à fait « encore ».

— « Comment ? »

— « Voici comment : J'ai encore à me plaindre que, « contrairement au traité de commerce établi sous la média- « tion de l'Angleterre entre les royaumes de Naples et de « Sicile, les équipages siciliens qui ne devraient être com- « posés que d'individus nés dans cette île, sont composés « en grande partie d'individus nés dans le royaume de « Naples, la plupart brigands ou assassins sous le coup d'une « condamnation capitale et qui, sous la protection du pavil- « lon britannique qui couvre le pavillon sicilien, se mon- « trent effrontément sur les plages du royaume de Naples « et, plus particulièrement, sur le littoral des Calabres, « narguant, insultant et menaçant les habitants. »

— « Le pavillon britannique, répond le général de Phi- « lipps, ne protègera jamais des scélérats et des assassins : « et, partout où vous en découvrirez, général, même sous la « protection du pavillon anglais dont ils prétendent se « couvrir, arrachez-les de ces bâtiments et faites-les pen- « dre [1]. »

Après avoir obtenu satisfaction sur tous les points et trinqué d'un verre de *porter* avec le général anglais, je revins avec mon embarcation sur la côte des Calabres, où les négociants n'avaient plus rien à craindre des avanies du gouvernement sicilien ; je venais de l'humilier au delà de toute expression en laissant planté pendant plus de deux heures le pavillon de Naples sur la plage de Messine, à côté des sentinelles anglo-siciliennes, protégé par un détachement

1. Voici un passage de la circulaire du 6 juin 1814, adressée par l'intendant de la Calabre Ultérieure aux syndics et juges de paix, qui complète le texte de Desvernois. « Il comandante della forza britannica nella corte adjacente della Sicilia, dopo avervietato á legni coverti della sua bandiera di trasportare persone sospette e macchiate di delitti sulle nostre spiaggie, ... egli con un avviso di cui vi rimetto copia ha protestato di abbandonare al rigor delle leggi ed alla pubblica persecuzione tutti gli Emigrati di Sicilia che fossero rientrati in questo regno col disegno di turbare l'ordine e la tranquillità... (*Archivio di Catanzaro : Raccolta*).

de quarante carabiniers corses au service de Naples[1].

A peine débarqué sur la plage de San Giovanni, je fis faire une recherche scrupuleuse dans les équipages siciliens de tous les individus nés dans le royaume de Naples. Je les fis arrêter et conduire dans les prisons de Monteleone où la justice criminelle s'occupa sur-le-champ d'établir l'identité de plusieurs d'entre eux, avec les jugements qui les avaient condamnés à la peine capitale qu'ils subirent. Pareille mesure fut prise dans toute l'étendue des Calabres, et probablement aussi dans les autres provinces du royaume.

Le roi Joachim éprouva une vive satisfaction en apprenant de quelle vigoureuse manière j'avais châtié et humilié l'insolence de la cour de Sicile. Des lithographies étalées aux devantures des boutiques de *Toledo* et des principaux quartiers de Naples me représentaient empoignant par le nez Ferdinand, dit « *il Nasone* » et le tirant fortement à moi tandis qu'il me suppliait au nom de la Madone et de San Gennaro de lui accorder « *il perdono* ». Quant au roi, il ordonna que mon portrait en pied fût placé dans le salon attenant à son appartement particulier, à côté de celui du général Lamarque, le conquérant de Capri en 1808.

A ce moment, la cour de Naples recherchée avec un vif empressement par les personnages les plus éminents de l'Europe, leur donnait journellement des fêtes splendides, qui rappelaient les magnificences de celles de Louis XIV.

Un roi guerrier, l'allié de toutes les puissances de l'Europe, dont la valeur était proverbiale, attirait tous les cœurs par l'aménité, l'amabilité et la grâce de sa personne. Caroline, sœur du grand Napoléon, femme du roi Joachim,

1. La lettre de Narbonne à Jaucourt, en date du 13 mars 1815 (Aff. étrang. Naples, 140, 224-225) parle de l'insolence « d'un nommé Desvernois » qui « commande pour Murat en Calabre ; il a écrit des lettres fort impertinentes au « général anglais de Messine, se plaignant très haut des brigands débarqués sur « le territoire de son commandement ; » comme on lui refusait réparation, « il a « envoyé un bateau armé enlever quelques hommes d'une patrouille sicilienne. « Cette conduite peut être dictée par le caractère de cet homme, mais elle peut « être ordonnée aussi par Murat. Chercherait-il un prétexte pour rompre l'armistice avec les Anglais ? »

ravissante de beauté, d'esprit et de grâce aussi, montrait avec l'orgueil d'une tendre mère deux princes et deux princesses dans l'âge le plus tendre, d'une beauté idéale, l'espoir de la dynastie nouvelle.

Puis, Napoléon, souverain de l'île d'Elbe, commençait à montrer dans les mers de Naples et de Sicile, sur les bâtiments marchands de son île, son pavillon blanc, écharpé d'une bande rouge, semé de trois abeilles d'or. — Les lettres de ces bâtiments étaient signées par Drouot et Bertrand.

Tout était tranquille ; je me décidai à appeler ma femme auprès de moi. J'allai l'attendre à la marine du Pizzo, où elle débarqua dans le courant de juin ; mais elle eut de mauvais débuts sur cette terre de Calabre : pendant la nuit, deux horribles secousses de tremblement de terre nous firent déguerpir promptement de l'habitation où nous couchions et dont une aile fut renversée.

Après quelques jours de repos à Monteleone, ma femme m'accompagna à Altomonte, où elle fut reçue aux acclamations de la population, tandis qu'elle visitait ses propriétés. Elle se montra satisfaite de l'achat que j'avais fait du couvent des Paolotti ; les conduites d'eau souterraines alimentaient deux jets d'eau magnifiques qui suffisaient aux besoins des habitants ; le trop plein allait à un lavoir, dont le bassin en pierre permettait à seize femmes d'y laver à la fois, à couvert.

Et le chemin que j'avais fait tracer était presque achevé et permettait déjà aux voitures d'y arriver de Castrovillari, de Cosenza, de Longro, dont les mines descendent jusqu'à mille pieds au dessous du sol et dont les couches salines sont légères et faciles à débiter tant qu'elles n'ont pas éprouvé l'action de l'air et de la lumière.

Ma femme voulut doter de cinquante ducats deux jeunes filles que lui recommanda le curé ; elle consentit aussi à être la marraine — j'étais parrain — du premier né du juge de paix Giacobini.

Je confiai la gestion de mes intérêts au révérend père Scarmucchio, ancien dominicain, du couvent supprimé d'Altomonte : j'achetai 350 brebis, 50 chèvres, deux bœufs

de labour, deux vaches, 40 jeunes truies et organisai un abeillier de 50 ruches : le revenu annuel devait être de huit mille francs, au dire du révérend Scarmucchio, très expert en agriculture et en bonne administration. J'eus beaucoup à m'en louer.

Tous les matins, ce bon père célébrait la messe dans l'église des Paolotti dont j'avais fait cadeau à la commune : le maître autel et les colonnes étaient de marbre rouge et blanc. De notre appartement, nous nous rendions à l'église par une tribune placée au dessous de l'orgue qui avait besoin de réparations.

J'avais commencé une bibliothèque avec deux cents volumes d'œuvres choisies parmi les classiques français et italiens ; j'avais commencé aussi un médaillier qu'augmentaient tous les jours les soins du savant père Scarmucchio : on foulait le sol de la grande Grèce, de la voluptueuse Sybaris. Beaucoup d'anciennes pièces étaient en argent pur, de la circonférence d'un de nos vieux écus de trois livres ; on y voyait représentée debout une belle vache, aux mamelles pendantes, pleines de lait, sur le droit ; et, au revers, « *il biondo Crato* » avec la corne d'abondance [1].

J'allai passer ensuite quatre jours à Cassano, deux autres à Cosenza, autant à Monteleone et un jour à Mileto, où je fus l'objet d'une nouvelle ovation. Puis, je me dirigeai sur Reggio, où j'avais transféré mon quartier général depuis la paix avec l'Angleterre, en passant par Nicotera — dont l'évêque, un de mes vieux amis, nous offrit à dîner — par Palmi, Seminara, le camp de la Corona qui domine Messine, les îles Lipari, le cap Melazzo et qui se dresse en face de l'Etna : cette vue admirable, unique au monde, me transporta d'admiration, Après quoi, je descendis à Bagnara, touchai à Scylla, à San Giovanni et j'arrivai le soir à Reggio où nous étions attendus par les premières familles du pays.

1. La *Quotidienne* du lundi 7 novembre 1814, p. 3, porte que tous les majorats établis dans le royaume en faveur des généraux français seront abolis. Desvernois n'en dit mot, ni ici, ni ailleurs.

XXII

Juin 1814-février 1815.

MURAT ET PALERME

Tout paraissait tranquille ; je pus m'apercevoir bientôt combien l'apparence était trompeuse [1].

A la paix générale, l'Angleterre avait licencié le corps des chasseurs francs calabrais [2] ; on l'avait ramené en Sicile, et la police de Messine, poussée par la cour de Palerme, avait cherché à exploiter la détresse de ces malheureux. Elle les jeta dans les Calabres, au nombre de 730, formés en dix-neuf bandes, qui débarquèrent en une seule nuit sur différents points du littoral, sous le commandement de coquins aguerris et redoutables : leurs premiers pas dans les terres

1. C'est certainement à cette époque, *avant décembre* 1814, sans doute en *août* ou en *septembre* que Desvernois devint commandant des deux Calabres. Dans la lettre qu'il adresse au ministre de la guerre, le 19 septembre 1814 (*Carte di guerra*, 1156), le comte Genoino, adjudant général, s'intitule « *Comandante la Provincia di Calabria Ultra* », titre qui appartenait jusqu'ici à Desvernois, titre que l'on retrouve désormais dans toutes les lettres de Genoino. Une lettre de l'intendant de la Calabre Ultra au ministre de la guerre en date du 20 octobre dit, du reste : « mutato il generale comandante la provincia... » — Dans la lettre qu'il écrit le 11 décembre 1814, de Reggio, au ministre de la guerre, Desvernois s'intitule : Il Maresciallo di campo, *comandante la Calabrie...* » (*Carte di guerra*, 1156). — Voici, du reste, à cette époque, la titulature complète de Manhès que je copie dans sa lettre du 28 décembre 1814 (*Carte di guerra*, 1156) : « *Il Tenente Generale Conte Manhes, ajutante di campo di S. M., primo ispettore generale della gendarmeria reale, gran cordone dell' ordine reale delle due Sicilie.* » Le titre de commandant des Calabres a disparu. Je n'ai pas pu préciser davantage. Tous les documents cités se trouvent à l'*Archivio* de Naples.

2. Faut-il identifier ce corps avec le *Real-Carolina*, formé de brigands calabrais réfugiés en Sicile en 1807 ? (Lettre de Joseph à Napoléon du 20 juillet 1807. *Mémoires*, III, 411.)

furent marqués par le vol, l'incendie, le viol et l'assassinat. L'épouvante fut générale, mais de courte durée. Bientôt le besoin de vengeance et l'exaspération des habitants furent portés à leur comble ; je prêtai le concours de mes troupes pour traquer les brigands sur tous les points, après m'être porté moi-même au cap Bianco et au cap Spartivento, en regard de Syracuse ; je faisais constamment parcourir la côte par des patrouilles de cavalerie et de gendarmerie, pour ôter à ces assassins les moyens de regagner la Sicile.

A ma voix, plus de cinquante mille habitants, des femmes même, s'attachèrent à la poursuite de ces coquins au son du tocsin qui sonnait de toute part.

Sur les 730 brigands débarqués, 488 furent tués dans les cinq premiers jours, pendus ou décapités. Les 242 autres, jeunes et sans précédents défavorables, furent épargnés, mais mis en prison où ils firent d'importantes révélations, et, plus tard, dirigés sous bonne escorte à Naples, d'où le ministre de la guerre les envoya servir dans divers régiments [1].

La haine furibonde de la cour de Palerme contre la nouvelle dynastie de Naples était surexcitée par le succès avec lequel je déjouais ses manœuvres.

A peine les relations avaient-elles été rétablies entre les côtes des Calabres et la Sicile pendant le commandement du général Arcovito, que celui-ci avait laissé tranquillement débarquer dans la Calabre ultérieure une foule de familles siciliennes, venues sous le prétexte de faire la récolte ; elles entretenaient une correspondance suivie avec la police de Messine, faisaient la contrebande et ourdissaient adroitement, de longue main, une insurrection dans la riche et populeuse plaine de Polistena. Les Siciliens se mêlaient,

1. Le 19 juin 1814, on accordait pleine amnistie aux Siciliens jetés sur les côtes de Calabre (*Archivio di Catanzaro. — Raccolta di stampe... L'Intendente delle Calabria Ultra ai Sindaci...*). — Par sa lettre du 2 juillet au ministre de la guerre, Desvernois demandait de l'avancement pour le chef de bataillon Serge, commandant le district de Gerace, et le capitaine Poerio, de la 4e compagnie d'élite qui avait battu le célèbre Vittorio Marassodi.

pendant les travaux de la campagne et la récolte des olives, aux habitants de cette plaine et combinaient différentes mesures avec les chefs qui devaient lever l'étendard de la révolte.

Les Calabrais qui logeaient et occupaient ces Siciliens, n'ayant pas été recherchés par le général Arcovito, considéraient leur séjour en Calabre comme bien autorisé. Mais, grâce aux mesures que je prenais pour surveiller le littoral pendant la nuit, je ne tardai pas à surprendre par une de mes patrouilles de cavalerie, une barque qui avait abordé la nuit avec un chargement de sel de contrebande et à arrêter des Siciliens qui retournaient à Messine avec une quarantaine de porcs sur pied. Ces hommes, arrêtés au nombre de dix, furent fouillés aussitôt ; on saisit la correspondance qu'on trouva sur eux ; on les conduisit incontinent, et sous bonne escorte, à mon quartier général. Là, je lus cette correspondance ; j'interrogeai séparément ces dix hommes, après avoir donné l'ordre de confisquer le sel et les porcs ; bien renseigné désormais sur les habitants qui avaient employé les Siciliens et la nature des relations qu'ils avaient entretenues, tant avec des négociants de Sicile qu'avec la police de Messine, j'ordonnai un embargo général sur tous les bâtiments qui se trouvaient sur le littoral de la Calabre ultérieure, pendant 48 heures. Je fis faire main basse par la gendarmerie, la troupe et les douaniers sur les chefs de famille qui avaient donné asile dans leurs maisons aux Siciliens, leurs papiers et leurs marchandises : le fisc les regarda comme de contrebande et en dressa procès-verbal.

Conduits au quartier général, je menaçai d'un châtiment exemplaire ces propriétaires et même les syndics des communes, si le dernier des Siciliens ne m'était pas livré dans un délai de douze heures. Ce court délai n'était pas expiré qu'on m'amenait 1,023 individus, de la classe la plus infime du peuple : pour les transporter chez eux, je m'entendis avec le général anglais qui commandait les troupes britanniques dans le district de Messine.

D'après leur plus ou moins de culpabilité, les chefs des familles calabraises arrêtés dans cette circonstance furent

envoyés en prison à Monteleone, où ils subirent un jugement du tribunal de police corectionnelle. Ils avaient pour 20,000 ducats de marchandises entrées en contrebande ; elles furent saisies ainsi que leur correspondance que j'envoyai au ministère de la police générale : le duc de Laurenzana, qui en était titulaire, fut destitué par le roi pour n'avoir rien vu. — Les papiers étant sans valeur politique, les propriétaires furent relâchés après avoir été retenus douze jours.

La police de Messine, battue sur ce terrain, cherchait à se dédommager sur un autre. La gazette qu'elle faisait rédiger avait embouché la trompette du père Duchêne pour vomir des saletés contre la famille du roi Joachim et sa belle et royale famille.

Je m'en plaignis au général anglais de Philipps ; il interdit à cette grossière gazette de se servir désormais d'aucune expression blessante contre un souverain allié de l'Angleterre et des autres puissances de l'Europe.

Dans le temps que ces évènements se passaient, un décret du roi Joachim parut dans le *Journal des Deux Siciles* qui réunissait l'évêché de Mileto à celui de Monteleone. Ce décret, surpris à la religion du roi de Naples par les ennemis de son trône, faillit causer un soulèvement général dans les cent villes ou communes ressortissant à l'évêché de Mileto, érigé en 811 par le roi Roger.

Par bonheur, le vénérable évêque Minutolo, que ce décret sacrifiait, se rappela l'intérêt tout particulier que j'avais montré pour les habitants de son diocèse, alors que j'étais colonel du 1er régiment de chasseurs.

Cet évêque arrêta le soulèvement : et une grande députation des communes du diocèse, à la tête de laquelle était le syndic Taccone, qui avait mon affection et mon estime, arriva à mon quartier général. Elle me remit une supplique pour Sa Majesté : on lui demandait de rapporter son décret qui aurait pour infaillible résultat, s'il était maintenu, le soulèvement spontané de toutes les populations de l'évêché, la guerre civile, l'incendie de Monteleone, le massacre des autorités civiles et ecclésiastiques de cette cité ; depuis plus

de deux siècles, elle jalousait le riche et important évêché de Mileto, mais les rois de Naples avaient toujours repoussé ses injustes demandes.

Je compris que le succès de la démarche des autorités de Monteleone, qui avaient enfin obtenu la réunion de l'évêché de Mileto au leur, était l'ouvrage des ennemis de la nouvelle dynastie de Naples, poussés par la cour de Palerme et la police de Messine : elles en attendaient sans doute une grande perturbation dans la Calabre ultérieure. Aussi, sans perte de temps, adressai-je cette supplique au roi, y joignant de très pressantes considérations. Le roi rapporta son décret et maintint l'évêché de Mileto au grand désappointement des habitants de Monteleone.

Des lettres d'actions de grâces de toutes les corporations du diocèse de Mileto m'arrivèrent en foule[1].

La conscription se fit avec la même régularité et la même promptitude qu'en janvier 1814, sans qu'un seul soldat de la nouvelle levée ait fait défaut à l'appel ou ait déserté pendant la route. Les Calabres, purgées de brigands, étaient heureuses sous mon autorité paternelle.

Le 14 janvier 1815, à huit heures du matin, la foudre tomba sur le fort de Scylla et engloutit sous ses ruines 250 hommes, dont cinquante-huit furent retirés encore vivants, mais blessés ou mutilés. A cette épouvantable détonation, je me rendis aussitôt sur le lieu de la catastrophe avec des marins pourvus de porte-voix : ils coururent les appuyer sur toutes les crevasses et les bouches ouvertes dans les décombres, demandant si quelqu'un avait besoin de secours. Tout le front de bataille avait été emporté avec les canons, les guérites et les sentinelles : les bombes et les obus éclataient à tout moment sous les décombres : la marine fut écrasée, plus de cent habitants périrent, quelques familles furent entièrement détruites.

1. Cette affaire est assez obscure. Consulter le *Dizionorio geografico-ragionato del regno di Napoli*, di Lorenzo Guistiniani, à l'article Monteleone, t. VI, p. 90. « Il suo vescovado fu unito alla chiesa di Mileto. » (Napoli, 13 volumes, in-12, 1803.)

Un jeune soldat sauta à plus de vingt pieds et retomba à cheval sur une poutre retenue par une masse de décombres, au dessus d'un abîme de plus de 200 pieds : il s'y tenait accroché, plein d'angoisses. Je l'aperçus le premier et tous mes soins se portèrent pour sauver ce malheureux : on y réussit, mais le pauvre homme était devenu fou et resta tel.

Le troisième jour qui suivit la catastrophe, on retira vivants de dessous les décombres un garçon et une fille, le premier de dix, la seconde de douze ans : c'était le frère et la sœur ; six autres enfants avec le père et la mère avaient été écrasés sous les ruines de leur maison. Ceux-ci avaient été sauvés par une poutre qui retenait les décombres au dessus de leur tête ; quand on les eut ranimés, ils dirent : « Il nous « semblait que la nuit était bien longue ; nous restions dans « une obscurité profonde, mais nos lits étaient près l'un de « l'autre ; nous nous touchions, mais nous ne nous parlions « pas ». On fit une collecte pour pourvoir aux besoins de ces deux orphelins : elle produisit plus de 800 francs.

J'informai le gouvernement du sinistre. Un frère de ces deux enfants qui servait dans la ligne, fut libéré, arriva à Scylla où il reçut d'abondants secours et reprit avec lui son frère et sa sœur conservés à la vie d'une façon si providentielle.

Le même coup de foudre traversa le mât principal du vaisseau anglais *The Queen* ancré dans le port et enleva la lanterne de la tour de la citadelle de San Salvador.

Depuis quelques semaines, les pirates algériens[1] infestaient les côtes de la mer Ionienne, surprenaient les marchands,

1. Le 26 mars 1814 (5 de la lune Rabja Theni de l'an de l'Hégire 1229), une trève avait été conclue au Bardo entre Joachim Murat et Hamuda Bassa, bey de Tunis, par l'intermédiaire de Renato di Martino, chargé d'affaires de celui là et de Juseph Coggia, garde des sceaux de celui-ci. Cette trêve devait durer jusqu'au 20 mars 1815, être ensuite convertie en traité de paix : elle concédait aux Napolitains le droit de pêcher le corail sur les côtes tunisiennes (d'après le texte conservé à l'*Archivio di Catanzaro)*. Les incursions des Barbaresques étaient fréquentes avant 1830 : cf. G. Randaccio : *Storia delle marine militari italiane dal* 1750 *al* 1860 *e delle marina militare italiana dal* 1860 *al* 1870 [Roma, Forzani, 1886, in-12] : p. 80 et 77. Elles étaient

les emmenaient dans la haute mer et confisquaient leurs marchandises. Souvent ils débarquaient la nuit sur un point de la côte, assaillaient les habitants dans leur sommeil, faisaient main basse sur les jeunes gens et les jeunes filles, les conduisaient à Alger où le dey gardait ceux et celles qui lui convenaient et rançonnait les autres.

Les populations de ces parages souffraient depuis des siècles de cet état de choses ; je résolus d'y mettre un terme, en tirant une vengeance éclatante de ces bandits.

Le 6 mars 1815, sur les dix heures du soir, je dirige une compagnie de ligne forte de cent-deux hommes dont trois officiers, sur les pointes par où doivent passer les pirates pour surprendre les villages qu'ils veulent assaillir. Je dresse trois embuscades : les gardes civiques et les habitants veillent en armes; on a éteint toutes les lumières pour donner plus de confiance à ces brigands ; quarante hommes cachés avec moi dans le maquis, près de la mer, attendent que le gros de leur troupe se soit assez éloigné de la côte pour tomber sur ceux qui restent au rivage.

On les voit qui débarquent, lentement d'abord ; puis ne voyant rien de suspect, ils s'engagent résolument dans les terres ; ils marchent sans précaution, causent entre eux en toute confiance, guidés par des renégats. Je donne le signal : entre deux embuscades, ils reçoivent plusieurs décharges. En même temps, ceux qui sont restés à bord sont assaillis, massacrés; leur bâtiment reste en notre pouvoir. Quant aux autres, huit ou neuf, échappant à nos coups de fusil, reviennent à la côte, mais y trouvent la mort.

Au jour, on compte 69 cadavres : on coupe leurs têtes, on les plante sur des poteaux le long du rivage et l'on couche sur la grève leurs corps rangés en bataille.

Je fais conduire à Reggio le bâtiment pris et j'attends jusqu'à deux heures. Vers midi une chaloupe algérienne se

redoutables jusque sur le territoire romain : les nombreuses tours éparses sur le littoral de l'ancien état pontifical l'attestent. Cf. aussi une lettre de Championnet aux consuls romains, du 18 pluviôse an VII (Archivio di Stato in Roma. Repubblica Romana, 40. — Cf. aussi 30, 31, 32, 35, 44.)

montre dans la haute mer ; n'apercevant pas son bâtiment, elle s'approche du rivage, aperçoit enfin les têtes et les cadavres des 69 pirates, parmi lesquels se trouvaient douze renégats. Elle vire de bord, et, depuis, on ne revit plus d'Algériens dans ces parages.

Un commerce clandestin avec Syracuse se faisait dans le voisinage du cap Bianco : le 10 février, vers minuit, on captura un bâtiment syracusain *Il Bovo* ayant à bord 145 cochons, et venant prendre un chargement de sel. Le commerçant fut envoyé en prison, sa marchandise vendue avec le navire au profit de l'état, moins la prime qui me revenait : elle s'élevait à 2,140 francs ; j'en donnai 500 aux orphelins de la marine de Sylla et 660 aux agents secrets que j'entretenais en Sicile[1] : c'était eux qui m'avaient fait découvrir ces contrebandiers.

Si j'avais tant à faire pour déjouer les sourdes intrigues de la cour de Sicile, c'est que celle-ci se sentait soutenue par le congrès de Vienne : il avait résolu de chasser Murat. Mais le destin se joue des hommes : Napoléon débarqua en France et n'eut qu'à paraître pour obliger Louis XVIII, sa légitimité dynastique et son droit divin à retourner végéter sur la terre étrangère.

1. Dans la lettre qu'il adresse à Narbonne, le 7 février 1815 (Aff. étrang. Naples, 140), le général anglais Mac Ferlane se plaint de l'extraordinaire mouvement de désertion qui réduit ses troupes, notamment le 7e Allemand : il a constitué une cour martiale présidée par un général-major afin d'en connaître les causes. Il est possible que les agents secrets de Desvernois aient été pour quelque chose dans cette affaire.

XXIII

Mars 1815.

LA GUERRE CONTRE L'AUTRICHE

A cette nouvelle, le roi Joachim pensa que la Providence venait à son aide pour se venger de la déloyauté insigne du roi de France, qui lui devait peut-être par le fait de son alliance avec l'Autriche, son rétablissement sur le trône[1].

Temporisant encore et feignant la même confiance envers l'empereur d'Autriche qui lui recommandait de ne pas ajouter la moindre foi aux nouvelles qu'on répandait du rétablissement de Ferdinand de Sicile sur le trône de Naples — rétablissement qu'il désirait peut-être intérieurement depuis la chute de Napoléon, — le roi de Naples m'écrivit le 8 mars 1815, la lettre dont ci-après copie :

Naples, le 8 mars 1815.

« Monsieur le maréchal de camp,

« Mon ministre de la police générale a ordre de vous
« faire parvenir plusieurs imprimés qui concernent l'armée
« napolitaine en Sicile. L'un d'eux renferme la décision des
« quatre grandes puissances sur le sort de Ferdinand et
« consacre le principe qui assure à ce prince une indemnité
« pour la perte du royaume de Naples.

« Quant à l'événement de l'île d'Elbe, un courrier a porté

1. Sur l'histoire de Murat en 1815 et les allégations de Desvernois, je me permets de renvoyer le lecteur à une brève étude, que je reprendrai peut-être un jour : *Murat et la question de l'unité italienne en* 1815. (*Mélanges d'Archéologie et d'Histoire* publiés par l'École française de Rome. Juillet, octobre 1898.)

« en Angleterre l'assurance que les résultats, quels qu'ils « soient, ne changeront en rien ma politique envers le gou- « vernement anglais. J'ai fait donner la même assurance « au consul anglais résidant à Naples, ainsi qu'à tous les « Anglais qui s'y trouvent. Je vous autorise à voir le gé- « néral anglais et à lui déclarer verbalement ma détermina- « tion.

« Tout porte à croire que l'empereur Napoléon a débarqué « en France du deux au quatre mars et qu'il se serait jamais « décidé à cette extraordinaire démarche, s'il n'y avait été « appelé par la France. On est, en conséquence, autorisé à « penser que, le jour qu'il aura touché le territoire français, « une révolution se sera opérée à Paris ; et, selon toutes « les apparences, les Bourbons ne sont plus sur le trône « au moment où j'écris.

« Si les Anglais ne s'y opposent pas formellement, Fer- « dinand ne sera pas longtemps sur le sien ; il ne saurait « faire le bonheur des Siciliens : sa mauvaise administration, « le mauvais état surtout de ses finances sont le présage « assuré de sa ruine.

« Si quelques régiments napolitains de Sicile deman- « daient à quitter cette île et à rentrer à mon service, pro- « curez-leur tous les moyens de transport ; demandez même, « s'il le faut, des moyens de transport aux Anglais, qui, « j'ose le croire, ne se refuseront pas à vous rendre ce service.

« Inondez la Sicile de vos agents. Faites insurger l'armée « napolitaine ; prenez en mon nom l'engagement d'aligner « leur solde le jour qu'ils arriveront à Naples. Il vous sera « facile de les décider à prendre cette détermination, puisque, « d'après la suppression des subsides anglais, il ne leur « reste plus l'espoir d'être payés par le gouvernement sici- « lien.

« Adressez-moi tous les jours des rapports télégraphiques « sur ce qui se passe en Sicile.

« Faites-moi connaître si, dans le cas où j'aurais besoin « du 4ᵉ régiment d'infanterie légère, vous pourriez vous « passer de ce corps, en vous envoyant les compagnies

« *scelte* de la Calabre Citra et de la Basilicate, en remettant « en activité le bataillon de réserve que j'ai ordonné de « porter à la force de mille hommes.

« Je donne l'ordre au ministre de la police générale de « vous faire payer tous vos frais de police secrète. Cherchez « surtout à faire détruire les trois brigands dont vous « m'avez parlé.

« Sur ce, je prie Dieu, Monsieur le Maréchal de camp, « qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

« *Signé :* J. NAPOLÉON. »

A Monsieur le maréchal de camp, baron Desvernois, commandant les Calabres, à Campo.

Le 13 mars, à onze heures du matin, attendu par le général de Philipps, je traversai par un gros temps de mer le détroit de Charybde et Scylla et arrivai à Messine, où j'assurai le général anglais de la ferme résolution où était le roi de Naples de persister dans sa politique et sa bonne intelligence avec l'Angleterre, quelle que fût d'ailleurs l'issue de l'événement de l'île d'Elbe.

Le général de Philipps entendit cette assurance avec le plus grand plaisir et en prit l'occasion pour parler du roi Joachim dans les termes les plus honorables, ajoutant que ce roi, si grand guèrrier, pouvait, mieux que le roi Ferdinand, retremper la nation napolitaine qui l'affectionnait et assurer sa prospérité et son bonheur ; « Le roi Joachim est « très certainement le souverain qui s'est le mieux identifié « avec le génie de la nation napolitaine. Bon, grand, géné- « reux jusqu'à la magnificence, il possède au plus haut « degré toutes les qualités que prise cette nation qui devient « tous les jours, sous son règne, plus apte au métier des « armes et plus guerrière. Avec ce souverain, la nation « napolitaine prendra en quelques années le second rang « dans les états européens, parce qu'il y a de l'étoffe dans « les masses, beaucoup de génie dans les classes élevées et « que le roi Joachim en est l'étincelle électrique. »

En causant de l'événement de l'île d'Elbe, le général

anglais éclata de rire en se figurant la surprise des souverains réunis autour d'une table, dans la séance du Congrès, quand la nouvelle y parvint. « Il me semble », dit-il, toujours en se pâmant de rire à la pensée de la surprise des souverains, « qu'une bombe qui aurait percé la voûte de la « salle et éclaté au milieu d'eux ne les aurait pas plus « effrayés que le départ de Napoléon de l'île d'Elbe, et sa « marche en triomphateur à travers la France à la tête « d'une poignée de braves, allant ressaisir le trône impérial « sans rencontrer le moindre obstacle. »

« C'est là le plus grand évènement du siècle ; mais, que « Napoléon y prenne garde. Il doit réussir dans son entre- « prise pour ajouter encore à une vie déjà si grande et si « belle, et pour continuer à étonner le monde par les mer- « veilles de cette seconde partie de son règne ; mais, s'il « échoue, il mérite que les femmes lui crachent au visage. »

Je pressentis le général anglais sur le désir qu'avait le roi de Naples de faciliter aux régiments napolitains qui servaient en Sicile leur retour dans le royaume de Naples, l'informant de l'intention où il était d'aligner leur solde, le jour qu'ils arriveraient à Naples.

« Si ces troupes veulent débarquer en Calabre, dis-je, « j'enverrai des bâtiments de transport en Sicile pour les y « embarquer ; mais si, au contraire, ces troupes préfèrent « débarquer à Naples, le roi Joachim espère de votre obli- « geance et de celle de lord Bentinck, qui est à Palerme, « que vous leur procurerez, aux frais de son gouvernement, « des bâtiments de transport en nombre suffisant. »

Le général de Philipps répondit à cette ouverture en me disant qu'il allait soumettre ma demande à lord Bentinck, généralissime des forces britanniques à Palerme ; que, jusqu'à sa réponse qu'il s'empresserait de me faire connaître, il croirait transgresser ses devoirs s'il se prêtait à procurer des moyens de transport aux troupes de Sicile ; que, cependant, il ne s'opposerait pas au retour dans le royaume de Naples des officiers, sous-officiers et soldats qui servaient en Sicile, mais que c'était leur affaire d'en trouver les moyens.

Au moment de m'en retourner sur la côte des Calabres, je fus cordialement retenu par la main du général de Philipps qui me dit : « Que le roi de Naples reste impassible sur « l'événement de l'île d'Elbe, quoi qu'il arrive, ainsi que « vous venez de m'en renouveler l'aimable assurance de sa « part, général, et il sera consolidé à jamais, avec sa dynas- « tie, sur le trône de Naples, malgré les odieuses trames de « ses ennemis. »

Le 14 mars, j'adressai à S. M. mon rapport sur ma mission auprès du général anglais à Messine et sur tout ce que ce dernier m'avait dit d'honorable et de rassurant pour sa personne.

Le 15 mars, je reçus par estafette, la lettre ci-après, en date du 12 mars, de M. de Couci, secrétaire intime du cabinet du roi :

Naples, le 12 mars 1815.

MONSIEUR LE MARÉCHAL DE CAMP,

« Sa Majesté m'ordonne de vous envoyer 500 exemplai- « res de l'une et l'autre proclamation de l'empereur Napo- « léon. Il a débarqué, ainsi que ces imprimés l'annoncent, « au golfe de Jouan, entre Antibes et Fréjus ; il y a trouvé « un accueil excellent. Partout on prend les armes et on se « joint à lui. Il a marché sur Grasse et continue, à marches « forcées, son mouvement sur Lyon. Tout fait présumer « qu'il sera généralement reçu avec transport.

« Sa Majesté désire que vous répandiez dans toute la « Sicile ces proclamations ; elles ne rassureront guère Fer- « dinand sur ses prétentions.

« Recevez, Monsieur le maréchal de camp, l'assurance « de ma considération très distinguée.

« *Signé :* DE COUCI. »

A Monsieur le maréchal de camp, baron Desvernois, commandant des Calabres, à Campo.

Le même jour, 15 mars, je reçus à la date du 8 mars,

la lettre du ministre de la police générale dont ci-après copie :

« Il G. M. delle Cerimonie, G. Uffiziale della Corona, « consigliere di stato, incaricato del portafoglio del minis- « tero della Polizia generale,

« Al signor maresciallo di campo Desvernois, comman- « dante il corpo d'armata in Calabria, Reggio.

« Signor, mi affretto di inviarli con staffetta straordinaria « alcuni volumi in fogli in istampa, pregandola a farli « subito diffondere e nel maggior numero possibile in « Sicilia.

« E intenzione del re che Ella procuri di facilitare con « tutti suoi mezzi l'esecuzione delle disposizioni che essi « contengono. Io, nulla aggunigo a ciò, la semplice lettura « di questi documenti le farà in oltre conoscere tutta l'im- « portanza del loro scopo e il giusto interesse che prende S.M. « nella rapida diffuzione di essi in quella isola. Ella deve « fare in modo onde ciò segua immediatamente e nella « maggiore estenzione, dirigendoli simultaneamente in « diversi parti e per vie diverse.

« Attendo subito qualche suo riscontro sul risultato delle « di lei operazioni a questo riguardo.

« Sono con distinta stima.

firmato : « LAURENZANA. »

Je m'étais empressé de me conformer aux désirs du roi, en répandant à profusion par mes affidés ces proclamations dans toutes les villes et bourgs de la Sicile, depuis Messine jusqu'à Palerme et sur les villes du littoral : elles y furent affichées pendant la nuit.

Ces proclamations produisirent une grande effervescence parmi les populations et, les polices siciliennes n'ayant pas pu réussir à faire saisir un seul de mes nombreux agents, elles accusèrent les Anglais d'avoir fait afficher ces proclamations eux-mêmes. Des voies de fait eurent lieu entre les sicaires des polices et les soldats anglais en Sicile. A Messine, le sang de cinq ou six soldats et de quelques hommes du peu-

ple coula dans une lutte de provocation au sujet de l'affichage. Ainsi, la défiance des Siciliens se montrait toujours plus acharnée contre les troupes anglaises. Cet avantage était important par les résultats qu'on en espérait par la suite. Le roi en fut informé et s'en réjouit ; mais, la police de Messine jura de se venger en m'assassinant : elle renouvela l'offre d'une prime de 10,000 ducats à celui ou à ceux qui apporteraient ma tête.

Le roi de Naples venait d'acquérir la certitude que le Congrès de Vienne avait prononcé le rétablissement de Ferdinand Ier de Sicile sur son trône, et que, pour l'indemniser de la perte de sa couronne, quatre grands duchés à son choix lui étaient offerts dans le royaume des Deux-Siciles, transmissibles à ses descendants à perpétuité.

Le roi Joachim, outré de la plus juste indignation pour cette offense, fit répondre qu'il saurait bien soutenir sa couronne : « elle ne tomberait qu'avec sa tête. »

Je reçus par estafette la brève dépêche dont ci-après la teneur :

Naples, le 16 mars 1815.

A Monsieur le maréchal de camp, baron Desvernois, commandant les Calabres, Campo.

« Vous adresserez à l'avenir vos rapports à la reine qui
« me les fera passer à Ancône.

« Sur ce, Monsieur le maréchal de camp, je prie Dieu
« qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

« *Signé :* J. NAPOLÉON. »

Cette dépêche laconique fit penser que le roi s'était arrêté à un parti extrême. Je fus confirmé dans cette opinion par la nouvelle dépêche que je reçus du roi. La voici :

Ancône, le 24 mars 1815.

A Monsieur le maréchal de camp, baron Desvernois, commandant les Calabres, Campo.

« Monsieur le maréchal de camp, ma politique n'étant
« aucunement changée vis-à-vis du gouvernement anglais,

« ainsi que je l'en ai fait assurer officiellement, je désire
« que vous continuiez à entretenir les relations les plus ami-
« cales avec les généraux anglais en Sicile.

« Sur ce, Monsieur le maréchal de camp, je prie Dieu
« qu'il vous ait en sa sainte et digne garde,

« *Signé* : J. NAPOLÉON. »

Le général Carrascosa, commandant les troupes napolitaines dans les marches d'Ancône, conseillé par le perfide Ambrosio qui avait déjà préparé la guerre par la rupture de l'armistice, marcha sans plus délibérer contre l'armée autrichienne, aussitôt que le roi Joachim eut déclaré la guerre à l'empereur d'Autriche dans les premiers jours d'avril 1815. Il motivait cette déclaration sur l'insigne violation de la foi solennellement jurée en 1814 par ce souverain, tant en son nom, qu'en celui de ses hauts alliés, promettant de le maintenir, lui et sa dynastie sur le trône de Naples.

L'armée autrichienne fut promptement refoulée par le roi de Naples au-delà de Bologne. Appelant les peuples d'Italie à l'indépendance, à la guerre contre l'Autriche, le roi Joachim réalisait enfin pour l'Italie, au printemps de 1815, ce que son patriotisme lui avait suggéré pour la France en 1814.

L'empereur Napoléon s'était perdu alors pour ne pas avoir voulu employer contre ses ennemis mortels les mêmes moyens qu'ils employaient contre lui.

On a dit qu'après avoir fait ses efforts pour amener l'empereur à déclarer, sur la fin de 1813, la guerre nationale en France et en Italie, le roi Joachim avait cédé aux instances de l'empereur d'Autriche en s'alliant avec lui et les autres grands souverains de l'Europe pour décider l'empereur à une paix honorable. Cette démarche de l'empereur d'Autriche avait été toute de bienveillance, dictée surtout par l'intérêt de la dynastie napoléonienne et de son petit-fils, le roi de Rome.

Après l'abdication de l'empereur à Fontainebleau, le 4 avril 1814, les souverains de l'Europe, par un grand senti-

ment des convenances et par considération pour l'empereur d'Autriche et le roi de Naples, conservèrent à Napoléon le titre d'empereur en y joignant la souveraineté de l'île d'Elbe avec d'autres notables avantages.

Ainsi la brouillerie n'avait été que politique entre l'empereur des Français et le roi de Naples, après son alliance avec l'Autriche en 1814 ; les liaisons de famille n'en avaient pas été altérées : on vit arriver à Naples, dès les premiers jours de mars 1815, la mère de l'empereur, ses frères Louis, Lucien, Jérôme, avec le cardinal Fesch, ainsi que les princesses Elisa et Pauline, la reine Hortense, etc.

L'appel du roi Joachim aux peuples de l'Italie, contre le joug de l'Autriche commençait à avoir son effet, quand arriva lord Bentinck au quartier général du roi à Bologne pour lui signifier que, s'il dépassait la ligne de Bologne, l'Angleterre lui déclarerait aussitôt la guerre.

Tous les corps de l'État s'étaient empressés d'adresser au roi leurs vœux les plus fervents pour le succès de ses armes contre l'Autriche. Les provinces imitèrent la capitale : mais les Calabres furent plus explicites qu'aucune autre dans l'expression de leurs sentiments pour le roi Joachim et sa famille.

« Votre épée partout victorieuse confondra le parjure, « Sire, disaient ces adresses ; et les ennemis de votre trône, « au premier rang desquels se montre le très ingrat mais « bien impuissant roi de France, ce premier moteur et « auteur de la foi parjurée, expiant déjà par les douleurs « d'un second exil la peine et l'humiliation que lui ont atti- « rées ses méfaits envers vous, Sire : Vous, qui aviez donné, « en janvier 1814, un si touchant exemple des plus hautes « vertus héroïques, dans l'espérance où Votre Majesté était « d'amener l'empereur Napoléon à souscrire à la paix géné- « rale à laquelle le monde entier soupirait.

« Aujourd'hui, on ne pourra plus dire : c'est l'empereur « des Français qui veut la continuation de la guerre ; mais « bien cette coalition compacte des souverains de l'Europe, « dont le délire est de donner des chaînes à leurs peuples.

« La France et l'Italie se lèvent comme un seul homme « contre les oppresseurs du genre humain. Le grand Napo- « léon et Votre Majesté sauront les anéantir ; et les popu- « lations des Calabres offrent avec empressement, dans cette « nouvelle circonstance, leurs bras, leurs biens, leur vie, « pour assurer la liberté et l'indépendance des grandes « nations française et italienne. »

Le roi de Naples avait été retenu par la menace de lord Bentinck d'avoir la guerre avec l'Angleterre, s'il continuait son agression contre l'armée autrichienne.

L'injonction de Bentinck paralysa l'élan des peuples de l'Italie septentrionale.

Lord Bentinck l'avait intimée au roi de Naples afin de donner à l'armée autrichienne le temps de se remettre de sa première frayeur et de recevoir des renforts considérables qui arrivaient à marches forcées. En avant-garde marchait le prince Léopold, second fils du roi Ferdinand de Sicile, chargé de répandre à profusion des proclamations dans l'armée napolitaine ; il comptait voir se produire de nombreuses déceptions, provoquées par les magnifiques promesses de biens, de grades, etc., faites à ceux qui, les premiers, quitteraient les drapeaux de l'*usurpateur Murat*.

Ces promesses furent promptement colportées dans les rangs de l'armée du roi qui s'était repliée vers Macerata : elle devait y trouver d'immenses magasins d'approvisionnements de toute espèce, que le roi, dans sa prévoyance, avait fait établir sur toute la ligne des provinces des marches d'Ancône, mais que d'infidèles administrateurs et chefs du service des vivres, des fourrages, etc., avaient vendus à des Juifs pour leur compte particulier.

Ne trouvant plus les ressources sur lesquelles il avait compté pour subvenir aux besoins de son armée, ce prince se retira de devant Macerata qui lui avait refusé des vivres. Cette marche rétrograde devant l'avant-garde de l'armée autrichienne, qui cependant marchait avec une extrême circonspection, fut signalée par des cris séditieux partis de la division commandée par le lieutenant général prince Pigna-

telli-Strongoli : c'était le même à qui le maréchal Macdonald s'était vu obligé de retirer son commandement à l'armée de Catalogne, au mois d'août 1810.

« *Non è per noi altri, Napoletani, di farè la guerra à* « *Austriacchi* », criait ce lâche d'une voix de stentor, et, joignant l'exemple à la parole, il faisait lâcher pied aux troupes de sa division devant cinq ou six hussards hongrois.

Le roi de Naples courut et arrêta ses troupes et, dans sa juste indignation, il arracha la moustache à ce lâche prince, en fit autant au lâche général d'Aquinio, qui lui, criait de son côté, à la tête de sa brigade :

« *Sire ! è tempo di addicare !* »

Ces deux misérables méritaient d'être fusillés sur-le-champ. Le roi se borna à les faire charger de chaînes et conduire sous escorte dans les prisons de Capoue, en attendant de les faire juger par un conseil de guerre[1].

Cet exemple ralentit les manifestations de défection et de désertion dans l'armée du roi Joachim.

Pendant qu'il luttait ainsi avec plus de courage que de bonheur, une insurrection dans la riche et populeuse plaine de Polistena avait éclaté dans la matinée du 19 avril. Le commandant de la province de Calabre Ultra traversait alors la forêt de Rosarno, escorté de 30 gendarmes à cheval commandés par un capitaine et de 200 hommes d'élite de la garde civique soldée par cette province.

Le chef de cette insurrection était un jeune homme, appartenant à une puissante famille de Polistena et officier dans la garde urbaine de cette ville. Il s'était embusqué dans cette forêt avec 1,200 de ses partisans, pour y attendre le commandant de la province. Celui-ci, corse de naissance, ayant le grade d'adjudant général, devait y passer dans la

1. Le témoignage de Desvernois est ici partiellement confirmé par Pignatelli lui-même. J'ai eu le bonheur de découvrir la lettre qu'il adressa à la reine régente le 17 mai. Voici la traduction fidèle de quelques passages importants : « Avant de partir de l'armée, je m'étais aperçu qu'à la cour on répandait des bruits fâcheux contre moi et ma conduite à l'armée : ce pourquoi j'eus l'hon-

matinée avec une nombreuse escorte. Sans aucune défiance, il marchait tranquillement à travers le bois, quand il se vit entouré et sommé de suivre le chef de l'insurrection, à Polistena.

Sous le coup d'un guet-apens semblable, le commandant de la province, ses gendarmes et les 200 hommes d'élite de son escorte eurent à obtempérer à l'ordre de ce jeune audacieux qui avait arboré un drapeau sur lequel on lisait :

« *Indipendenza della Italia.* »

Il obligea le commandant à marcher avec lui, tandis qu'il propageait partout l'insurrection, faisant accroire aux populations que son prisonnier, avec les gendarmes et les 200 hommes de la garde civique soldée, s'étaient déjà ralliés à son drapeau.

Les 20 et 21 avril, le chef de l'insurrection avait réussi par son manège à réunir plus de 12,000 habitants, au cri de *Viva l'indipendenza della Italia ;* il avait pris position en avant de Casal Nuovo.

Instruit de la présence de ce rassemblement dans la nuit du 21 au 22 par le secrétaire du commandant de la province, échappé au chef de l'insurrection dont les forces s'accroissaient de moment en moment, je marchai aussitôt sur Casal Nuovo avec deux bataillons que j'empruntai au camp della Corona. J'attaquai vivement les insurgés en tête et en queue et les mis aussitôt en pleine déroute : ils eurent 53 hommes tués, 150 blessés, laissèrent sur le terrain, avec

neur de prier S. M. le Roi d'examiner à nouveau les faits et ensuite, ou de me donner son suffrage ou de *me soumettre à une enquête. Ma justification ayant eu lieu ainsi devant mes collègues Livron et Millet* laissa S. M. dans la pleine conviction de mes bons services ; de ce jour, le Roi étant convaincu, je fus moi-même satisfait.

« Maintenant que j'arrive à Naples, je souffre d'apprendre que les mêmes accusations ont passé de la partie de la cour qui est à l'armée à celle qui est restée dans la capitale ; qu'elles ont cours dans le public et me mettent par là dans l'obligation de me justifier devant V. M. et devant le public lui-même. »

On lui reprochait la lenteur de sa marche en Toscane, sa marche sur Fano, sa conduite à Tolentino, son attitude lors de la débandade de l'armée, enfin sa franchise.

leur drapeau, 1,500 fusils, des pistolets, des piques, des sabres, des épées, quelques poignards, des gibernes et des cartouches. Dans le premier moment du conflit, j'avais repris les 30 gendarmes à cheval et les 200 hommes d'élite; je les réunis sur-le-champ à mes troupes, marchai sur la ville de Polistena, où le commandant de la province était gardé à vue. Les magistrats me le présentèrent en se portant à ma rencontre pour implorer ma clémence [1].

Cette levée de boucliers était le fait d'un jeune fou;

1. J'ai retrouvé à l'*Archivio di Napoli (Carte di guerra*, 1060) le rapport du 25 avril 1815, par lequel Galloni, commandant provisoire de Monteleone, rend compte de ces faits au ministre de la guerre. « J'ai été abandonné par les quelques civiques qui m'accompagnaient entre Polistena et Laureana. On voulait faire une révolte complotée sûrement à Messine. N'ayant aucune force à ma disposition, j'ai dû user de sang-froid et de prudence. Les insurgés voulaient surprendre le camp della Corona, s'unissant à un détachement du 4e de ligne qui était à Givio et couper le télégraphe. Mes conseils spéciaux d'une part, la rapidité des mesures prises par le commandant de la division d'autre part, ont tout conjuré. Durant trois jours et trois nuits, j'ai été en grand danger. Peppino, mon secrétaire, est encore entre les mains des 30 insurgés qui tiennent la campagne ; mais nous avons des otages. Le chef des insurgés est Domenico Valensisi. Je n'ai pas besoin de vous dire que nos faibles forces et l'influence immédiate de Messine produisent cet état d'inquiétude qui règne en Calabre : motif pour lequel il faut, à mon avis, joindre à la peau du lion celle du renard. — La révolte de Valensisi a-t-elle quelque rapport avec le mouvement Carbonaro ? — [Sur la révolte de 1813, cf. Greco, *Intorno al tentativo dei Carbonari di Citeriore Calabria nel 1813*. J'ai en vain cherché à me procurer la brochure de F.·. M.·. O.·. D.·. *L'influenza massonica nella Calabria dal 1794 a' nostri giorni*. Catanzaro, tip. Giuseppe Caliò, 1896. — Conferenza del primo maggio 1896]. Ce n'est pas la première fois du moins que les protecteurs de Ferdinand cherchent à exploiter le sentiment national italien. Voici une lettre peu connue et fort intéressante à cet égard.

(Confidentiel.) Messine, le 19 novembre 1813.

Monsieur, Vous avez appris par moi la nature de l'expédition à laquelle le 3e italien et le détachement du 1er italien sont sur le point d'être employés sous les ordres du lieutenant-colonel Catinelli. Vous obéirez aux ordres que vous recevrez de cet officier.

Je crois qu'il convient de rappeler mes instructions verbales d'hier. Aussitôt que les troupes seront embarquées et que vous serez en mer, vous expliquerez aux officiers et aux soldats le but de l'expédition. *Son objet est d'arborer sur la côte occidentale de l'Italie l'étendard italien*, autour duquel se rallieront tous les patriotes, civils et militaires, qui voudront contribuer à effectuer la délivrance et l'*indépendance* de l'Italie. Quelque noble et importante à la

d'autre part les circonstances étaient si délicates que, assez content déjà d'avoir donné une sévère leçon à l'insurrection, je fis publier que, le chef de l'insurrection excepté, je pardonnais à tous ceux qui l'avaient suivi, sous la condition que tous, absolument, seraient rentrés chez eux, pour le lendemain, midi, 23, faute de quoi leurs maisons seraient rasées.

Tous ces gens-là s'empressèrent de se conformer à cet ordre. Je revins le 23 au soir à mon quartier général de Campo, emmenant en otage le père et le frère du chef de l'insurrection : celui-ci s'échappa en Sicile où il répandit le bruit de ma mort ; mais, le lendemain, il fut conspué et hué quand on apprit mon retour à Campo, en même temps que la déconfiture de l'insurrection à Casal Nuovo.

Cette insurrection des habitants de la plaine de Polistena avait été fomentée par la police de Messine[1], après la découverte et le renvoi des Siciliens. Dans son dépit de voir tous ses projets avortés et son impuissance à me faire tuer, elle me donna dans sa sale gazette le sobriquet de « *fanfarone Gallo, Mossù Desvernois, commandante delle Calabrie* ».

postérité future et à la gloire de l'Italie que soit cette expédition, il ne faut pas se dissimuler que la petitesse des moyens l'expose à de grands dangers. Je voudrais donc qu'elle ne fût tentée que par des volontaires seulement, et que tous ceux qui ne voudraient pas faire cet effort restassent dans les vaisseaux. Vous montrerez ces instructions au colonel Catinelli et à sir Josias Rowley, commandant de la partie maritime de l'expédition.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble serviteur.

W.-L. Bentinck
Lieutenant-général.

Au lieutenant-colonel Ceravigna,
commandant la 3e levée italienne.

[Macirone, p. 141-142. Appendice A].

1. A la même époque, on signalait une certaine fermentation à Maïda et à Nicastro : elle n'avait peut-être d'autre cause qu'une affaire de vendetta, l'assassinat de trois personnes de la famille des Mileti (Rapport de Galloni au min. guerre, du 8 avril 1815 ; — de Farao au min. guerre, du 10 mai ; — lettre du ministre de la police générale au min. guerre, du 13 mai (*Carte di guerra*, 1157).

Par malheur, le roi n'était pas aussi heureux que moi. De nombreuses défections avaient continué pendant quelques autres jours encore dans l'armée napolitaine ; mais, débarrassée à la fin des traîtres et des lâches qu'elle avait recelés dans son sein, elle n'en était que plus forte, quoique moins nombreuse, en arrivant à Tolentino. Le roi Joachim se décida à y présenter la bataille, le 2 mai, à l'armée autrichienne ; il la battit et la força à la retraite [1].

C'est dans cette circonstance que lord Bentrick déclara, de la part de l'Angleterre, la guerre au roi de Naples.

La police de Messine, par ses sourdes menées à Palerme, avait obtenu que le général anglais de Philipps fût remplacé par le général major Duplat dont la famille était originaire de France.

Cet officier général, sans déclaration préliminaire, fit courir sur les bâtiments napolitains et en captura plusieurs.

Lui ayant demandé l'explication d'une conduite aussi inusitée, il me répondit qu'il avait reçu du gouvernement anglais l'ordre de reprendre une attitude hostile contre le royaume de Naples.

Sur cette réponse que je fis connaître à la reine-régente par télégraphe, je me portai sans différer à la batterie royale dite *Il Cavallo*. Elle avait été établie en 1810, époque où le roi Joachim songeait sérieusement à opérer une descente en Sicile, sur le flanc de la montagne Melia, en face du phare de Messine ; on l'avait armée de canons et de mortiers en bronze du plus fort calibre. Je fis tirer sans discontinuer sur le phare et la flottille anglo-sicilienne qui y était embossée ; celle-ci, après avoir vu tuer plusieurs hommes ainsi que le commandant anglais du phare et éprouvé de graves avaries à bord, fut forcée de se réfugier, criblée de boulets, sous la

1. La journée du 2 mai, à Tolentino, se termina, en effet, à l'avantage du roi de Naples ; mais le lendemain il finit par être complètement battu. — Consulter à cet égard le récent ouvrage du sous-lieutenant Schirmer. *Feldzug der Œsterreicher gegen König Joachim Murat im Jahre*, 1815, 23 Beilagen, 2 Tafeln. Prag. Svaton. 1898, in-8, 391 pages, et les *Mélanges* de l'École française de Rome : octobre 1898.

protection du fort San Salvador, qui fait partie de la citadelle de Messine. C'est de cette manière que je me vengeai de ce général anglais qui avait violé les règles en usage chez les nations policées, en faisant capturer des bâtiments napolitains avant la dénonciation de l'armistice.

A partir de ce moment, les hostilités furent continuelles et assez souvent très vives entre les côtes du royaume de Naples — plus particulièrement celles de la Calabre ultérieure — et la Sicile.

J'y faisais fréquemment débarquer mes agents de police secrète avec quelques soldats déterminés, qui rentraient dans la même nuit avec quelques soldats siciliens ou anglais qu'ils avaient surpris et qu'on interrogeait.

XXIV

Avril-Mai 1815.

MA SITUATION EN CALABRE APRÈS LA RUINE DE MURAT

Le 25 avril, je reçus par estafette la lettre dont ci-après copie, de la reine-régente Annonciade-Caroline :

Naples, le 22 avril 1815.

A Monsieur le général baron Desvernois, commandant la division des Calabres, à Reggio.

« Monsieur le général,

« C'est avec plaisir que je vous témoigne ma satisfaction « de votre zèle et de votre dévouement. Continuez à main- « tenir la tranquilité dans la division que vous commandez. « Rassurez les populations si elles montrent quelques in- « quiétudes. Donnez une bonne direction à l'esprit public. « Faites surveiller avec l'exactitude la plus rigoureuse tout « le littoral ; qu'il ne débarque pas un individu sans qu'il « soit signalé et connu.

« La Sicile peut espérer que, dans l'état de guerre où « nous sommes, il lui sera plus facile de jeter des brigands « sur nos côtes ; qu'elle voie le contraire et que toutes les « tentatives à cet égard deviennent inutiles.

« Le roi, après des succès brillants, a résolu de concen- « trer son armée et de prendre de nouvelles dispositions. « Vous connaîtrez le détail de ses opérations qui va être « inséré dans le *Moniteur des Deux-Siciles*. Ce mouvement « est le résullat des combinaisons du roi dont la sécurité « est entière.

« D'un autre côté les nouvelles sur les affaires de France « sont de jour en jour plus satisfaisantes. Aujourd'hui « même il m'en est parvenu qui ne laissent rien à désirer : « aussi l'issue de cette lutte ne peut être douteuse.

« Empêchez donc de circuler et détruisez les faux bruits « que la malveillance voudrait répandre et propagez ceux « qui sont capables de tranquilliser les populations.

« Sur ce, je prie Dieu, Monsieur le général, qu'il vous « ait en sa sainte et digne garde.

« *Signé :* Caroline. »

C'est ici, pour moi, l'occasion de parler des basses intrigues que de lâches officiers généraux et supérieurs de l'armée du roi, avaient nouées avec les officiers supérieurs et même des officiers subalternes des corps de ma division des Calabres. Ils voulaient me persuader que ma position sur le détroit de Sicile n'était plus tenable, et que celle de Maïda, qui domine le golfe de Sainte-Euphémie et qu'avait choisie en 1806 le général Reynier, était, à tous égards, préférable.

En me faisant donner ce conseil officieux, les traîtres qui soufflaient la désaffection et la désertion dans l'armée du roi, voulaient couvrir leur couardise et justifier aux yeux de tous la nécessité de se replier promptement sur le territoire napolitain, pour couvrir la capitale ; mais, si j'avais abandonné sans combattre vingt lieues de terrain à l'ennemi, il y aurait débarqué aussitôt et aurait marché sur la capitale en activant partout l'insurrection par de fallacieuses promesses.

« Ce serait une insigne lâcheté, mes camarades, répon- « dis-je, que de suivre ce perfide conseil de vos faux amis. « Notre devoir est de défendre pied à pied le territoire na- « politain, et nous ne reculerons pas d'une semelle devant « les ennemis que nous sommes en mesure de bien battre. « S'ils osent effectuer une descente en Calabre, ils n'avan- « ceront qu'après avoir marché sur nos cadavres.

« Vous m'obligerez beaucoup, mes camarades, de ne « plus correspondre avec vos faux amis. »

J'avais fait imprimer à un grand nombre d'exemplaires le bulletin de la victoire de Tolentino remportée sur l'armée autrichienne le 2 mai ; je les avais envoyés aux autorités des deux provinces et fait afficher dans toutes les villes, bourgs, villages et leurs annexes, puis répandre en Sicile par mes agents.

Je choisis ce moment pour satisfaire aux nombreuses demandes que, depuis longtemps, les chefs et officiers supérieurs des légions des gardes civiques des deux Calabres m'avaient adressées au nom de la population virile de ces provinces, exercée au métier des armes : ils voulaient se réunir aux troupes de ligne opposées aux Anglo-Siciliens sur le détroit de Charybde et Scylla, sous la condition de pourvoir à leurs frais à leur nourriture.

Ces vaillants Calabrais armés et pourvus de munitions, au nombre de 20,000 hommes arrivèrent et se réunirent à mon corps d'armée. J'en formai deux divisions et une réserve avec un train de 20 pièces de canon de campagne, de la grosse artillerie dans les forts de Reggio, Scylla et la redoute royale qui foudroyait le phare de Messine[1].

Le vieux roi Ferdinand de Sicile arrivait pendant ce temps à Messine, à bord du vaisseau anglais *The Queen* et débar-

1. Pour qui ces 20,000 Calabrais s'étaient-ils résolus à combattre ? Le rapport de Narbonne à Jaucourt, en date du 18 février 1815 (Aff. étrang., Naples, 140) déclare que les provinces napolitaines sont prêtes à se soulever contre Joachim. « Les deux Calabres auraient, dit on, l'une 20,000 hommes pourvus d'armes, l'autre 40,000 prêts à agir, quoique 5,000 seulement armés. » — La redoute royale dont parle Desvernois est peut-être à identifier avec le *fort de Fiumara Alta* dont parle l'historien de Manhès (*Notizia*..., p. 140); outre ce fort, il y avait des batteries à Pentimele, Gallico, Catona, pointe de Pezzo, Torre di Cavallo. Desvernois n'avait pas sous ses ordres les mêmes troupes que Manhès (*Notizia Storica*, p. 140) : le 3e et le 4e de ligne avaient rejoint l'armée des Marches, celui-ci faisant partie de la brigade Majo (division Lechi), celui-là de la brigade de Gennaro (division Carrascosa) (Colletta, *Storia della campagna d'Italia del* 1815. Opera postuma, documenti nº 4, p. 104-105). Le Royal-Corse seul lui était sans doute resté. — La légion de la Calabre Ultérieure comprenait 4 bataillons : celui de Monteleone 15 compagnies, celui de Catanzaro 14, celui de Reggio 11, celui de Garace 10. (Sur l'organisation défensive du district de Gerace, consulter la lettre de l'intendant de la Calabre Ultérieure au ministre de la guerre, en date du 7 octobre 1813. *Carte di guerra*, 1173).

quait prudemment à Melazzo pour ne pas être exposé aux boulets et aux bombes de la batterie royale *del Cavallo* : il faisait répandre dans les Calabres des proclamations pour disposer les habitants à l'accueillir, comme un père tendre et affectueux qui va se retrouver au milieu de ses enfants après dix ans de séparation.

Je détruisis l'effet qu'avait pu produire cette proclamation hypocrite, en répandant celle-ci :

LOYAUX, BRAVES ET FIDÈLES CALABRAIS,

« Déjà vous avez fait justice de la proclamation du san- « guinaire Ferdinand de Sicile, deux fois parjure, à Dieu « et aux hommes.

« La flétrissure indélébile attachée au front de ce tyran « par deux fois chassé du royaume de Naples, qu'il avait « couvert d'échafauds, où il fit couler le plus pur sang des « citoyens que protégeait l'amnistie imposée par l'Angle- « terre en 1799 — ce dont les Napolitains n'ont garde de « perdre jamais la mémoire — réveille en vous, braves « Calabrais, les plus vifs ressentiments et le besoin d'une « juste vengeance.

« Qu'il ose descendre en Calabre à la tête de l'armée « anglo-sicilienne pour se mesurer avec nous ! Il y sera « accueilli comme la bête fauve et, ainsi que lui, son armée « cosmopolite tombera sous nos glaives, instruments terri- « bles de la vindicte nationale.

« Vive le roi Joachim Napoléon et sa dynastie ! Vive à « jamais la généreuse nation napolitaine dont la destinée « est si belle, si digne d'envie sous son règne glorieux et « paternel ! »

Comme le bulletin de la victoire de Tolentino, cette proclamation fut imprimée et affichée dans toutes les villes et communes des Calabres ; elle fut affichée dans plusieurs quartiers de Messine et jusque sur les murs du couvent qu'habitait le roi de Sicile Ferdinand.

Le 7 mai, je réunis mes troupes, qui comptaient 23,000 hommes, sur le littoral en face de Messine pour les passer

en revue et les montrer à l'armée ennemie ; au même moment, Ferdinand la passait en revue, échelonnée depuis le phare jusqu'à Melazzo : direction qui la mettait hors de l'atteinte des boulets et des bombes lancés de la tour royale *il Cavallo*.

Après la rentrée de l'armée anglo-sicilienne dans ses quartiers, vers les trois heures de l'après-midi, je fis rentrer mes troupes dans le camp où le plus grand enthousiasme se montrait : à tel point que, si j'avais cédé à leurs désirs, je me serais jeté dans les barques trouvées sur le littoral pour enlever Messine d'un coup de main.

Cet empressement, cet attachement des populations des Calabres venait de l'impartialité avec laquelle j'avais présidé au tirage de la conscription en 1814 comme dans les premiers mois de 1815.

Leur enthousiasme, leur loyalisme à Joachim s'accrurent encore par la publication à l'ordre du jour de la lettre ci-après : je la reçus du ministre de la police générale.

Naples, le 10 mai 1815.

MONSIEUR LE GÉNÉRAL,

« Hier, est arrivé ici M. le général Belliard, en qualité « de ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de « Naples, en remplacement du cardinal Fesch qui retourne à « Rome en qualité d'envoyé auprès du saint-père. Ce général « part de suite pour le quartier général de Sa Majesté.

« Les nouvelles que ce général a apportées sur l'état de « la France sont excellentes. L'enthousiasme de l'armée est « au-dessus de tout éloge et l'attitude de la nation est digne « de son chef.

« Agréez, Monsieur le général, l'assurance de toute mon « estime et de ma très haute considération.

Signé : MAGHELLA.

A Monsieur le général baron Desvernois, commandant de la division et du corps d'armée des Calabres, à Campo.

L'armée du roi, victorieuse sous le commandement direct

du roi, à Tolentino, de l'armée autrichienne, l'accablait, la pressait tellement dans sa retraite que pas un seul Autrichien n'aurait regagné les états héréditaires d'Autriche, si, pour se dérober à ses coups, le général en chef Bianchi n'eût été entraîné par le prince Léopold de Sicile à se jeter dans les Abruzzes et si le défilé d'Androdoco, par où cette armée démoralisée devait nécessairement passer, eût été seulement défendu par 200 hommes.

Mais ce défilé, plus important encore que les Thermopyles, n'était même pas gardé !

L'ennemi l'occupa fortement, puis marcha sur la forteresse d'Aquila, cette seconde clé du royaume de Naples, dont l'infâme Patrice, son commandant, s'empressa d'ouvrir les portes.

Ce Patrice est ce même lâche qui avait fui avec son bataillon devant quelques soldats anglais, sur le plateau de Pietra Nera, en janvier 1813, et qu'aurait dû faire fusiller le général Manhès.

L'armée napolitaine ne devait pas se laisser prévenir par l'ennemi qui tenait déjà le défilé d'Androdoco et la place d'Aquila. Aussi le roi de Naples, sans s'émouvoir ni désespérer de voir bientôt anéantie cette armée autrichienne, pour le moment à l'abri de la poursuite de son vainqueur, fit un grand mouvement avec son armée pour lui couper la retraite et l'obliger à poser les armes.

Mais ces soldats si dévoués, couronnés des lauriers de Tolentino, s'abandonnèrent au bonheur de revoir la patrie et désertèrent leurs drapeaux pour leurs clochers et leurs familles.

Cet abandon fut l'effet de l'oubli des devoirs, mais non l'œuvre de la trahison. Il détermina le roi à regagner au plus tôt sa capitale avec seulement 600 hommes de cavalerie de sa garde pour y activer la réorganisation de son armée, que ses soldats rejoignaient et renforçaient à tout moment et qui lui rendirent l'espérance d'anéantir sous les murs de sa capitale l'armée ennemie qui s'avançait avec la plus grande circonspection.

L'énergie du gouvernement et de la population furent à la hauteur des circonstances graves où l'on se trouvait. Le roi, la reine, les enfants se montraient au peuple qui faisait éclater ses transports ; tout semblait présager que l'armée ennemie allait être anéantie.

Cet enthousiasme ne se soutint pas longtemps. Les excitations à la désertion, les promesses et l'or prodigués par les émissaires du prince Ferdinand eurent leurs effets. Du jour au lendemain, l'aspect de la situation se modifia ; toute cette ardeur belliqueuse se changea en glace, en indifférence ; chacun s'interrogea sur ses intérêts et craignit de se manifester comme auparavant.

Le roi reconnut alors combien est fragile le dévouement, l'attachement d'une nation comme celle qu'il gouvernait depuis dix ans ; il l'avait relevée de la position abjecte où elle était avant son règne et elle paraissait, en ce moment, oublier tout le bien et les immenses sacrifices qu'il avait faits pour son bonheur et sa prospérité.

Rentré dans son palais, le roi se jeta dans les bras de la reine, profondément ému et lui dit : « Tout est perdu, hors « l'honneur ; je n'ai plus qu'à mourir... ! »

Carrascosa, le premier agent que le traître Ambrosio avait mis en avant pour brouiller les cartes était près du roi ; il attendait le moment de lever le masque.

L'armée autrichienne s'avançait vers la capitale où la consternation avait succédé à l'enthousiasme.

Le roi, après avoir embrassé la reine et ses enfants, disparut. La famille royale trouva sûreté et protection à bord du vaisseau anglais qui vint jeter l'ancre dans le port de Naples.

La garde urbaine veilla à la sûreté de la ville de Naples où un gouvernement provisoire s'établit ; on dépêcha le général Carrascosa pour traiter d'une capitulation avec l'armée autrichienne qui allait occuper la capitale et s'étendre dans plusieurs provinces.

Par la capitulation de Casalanza du 20 mai, conclue entre le général autrichien comte de Neipperg et le général Car-

rascosa, ce dernier, comme Judas, trahit son maître et sacrifia avec les intérêts dynastiques tous les intérêts secondaires ou privés, aussi bien que tous les militaires étrangers qui servaient dans l'armée du roi et qui furent conduits prisonniers de guerre en Hongrie.

Par mon attitude sur le détroit de Sicile, j'en imposais à l'armée anglo-sicilienne : elle recula devant une descente sur la côte du royaume de Naples, mais voulut encore une fois tâter le terrain des Calabres.

A cet effet, et afin de faire diversion, le gouvernement sicilien, fidèle à son système, employa des brigands et des assassins : il essaya d'en jeter une centaine entre Bova et Montebello. Mais ceux-ci furent aussitôt exterminés par les belliqueuses populations de ces endroits : elles s'emparèrent du bâtiment qui les avait amenés, y embarquèrent un détachement de la garde civique et le conduisirent immédiatement à Reggio où il fut vendu sur-le-champ au profit de ces braves : ils me présentèrent six têtes des chefs de brigands que je fis planter sur la tour du fort de San Francesco.

Furieuse de cette nouvelle catastrophe, la police de Messine veut à tout prix ma tête ; elle soudoye un de mes propres agents qui lui promet de la lui apporter.

Déjà ce misérable, que l'on connaît pour être un de mes hommes, pénètre dans l'intérieur de mes appartements, lorsqu'il est arrêté au collet par un planton qui lui saisit un poignard ; aux cris de ce misérable, deux coups de fusil partent au dehors, dont l'un tue une de mes sentinelles. La garde court à la recherche de ces assassins ; on les attrape ; ils sont trois ; je les interroge aussitôt, j'acquier la preuve de la corruption de mon agent de police : il devait partager avec ses deux complices les 10,000 ducats promis. Je les fais fusiller aussitôt et leurs têtes sont jetées sur le rivage de Messine.

Cette juste punition irrita de plus belle la police de cette ville. Le prince della Scaletta, qui en était gouverneur, en entretint le roi Ferdinand ; et celui-ci blâma hautement cette police d'employer de si honteux moyens, lui défendit de les

employer à l'avenir et fit rapporter la promesse de la prime offerte à l'assassin du commandant des Calabres.

Depuis le mois de mars, afin d'assurer les différents services que l'état de guerre, que l'on prévoyait, allait nécessiter, tous les fonds des revenus des Calabres étaient envoyés pour la plus grande partie à Naples.

Cet état de gêne financière, après la notification de la reprise des hostilités faite par les Anglais, augmenta encore par la nécessité de mettre en activité un train de campagne de vingt pièces de canon avec leurs caissons attelés.

Pour parer à cette nouvelle dépense et assurer la solde des sous-officiers et soldats, je fis un appel patriotique aux officiers, magistrats, chefs ou employés des administrations civiles et militaires des provinces des Calabres ; je leur demandai de laisser le cinquième de leurs traitements mensuels dans les caisses des receveurs généraux des provinces pour subvenir aux besoins des troupes et assurer les différents services, avec promesse que ce cinquième leur serait remboursé aussitôt qu'auraient cessé les besoins.

Je laissai moi-même les deux tiers de mon traitement pour donner ainsi le premier l'exemple ; les officiers supérieurs, la moitié ; les officiers subalternes le cinquième ; les intendants civils, les chefs d'administration la moitié de leurs appointements, et les employés jusqu'au traitement de 1,200 francs, le cinquième.

De la sorte, les services de guerre furent assurés.

C'est alors qu'une flotille anglaise ayant des troupes à bord et composée de 17 voiles, sortit du port de Melazzo, paraissant se diriger vers la Calabre citérieure. Je la signalai par la voie télégraphique jusqu'à Naples.

Le 25, à midi, je reçus par estafette, mais sans aucune lettre d'accompagnement, un exemplaire imprimé de la capitulation du 20 conclue à Casalanza, en vertu de laquelle l'armée autrichienne avait occupé Naples et quelques autres de ses provinces. Les articles de cette capitulation prouvaient l'abandon complet qu'on y avait fait des intérêts du roi Joachim Napoléon.

Je m'entretins avec l'envoyé, de cet événement foudroyant : c'est de lui que j'appris la disparition du roi et la protection que la reine et ses enfants avaient trouvée à bord des vaisseaux anglais dans le port de Naples ; la capitale était tranquille et, déjà, toutes les provinces, jusqu'aux frontières de la Calabre citérieure avaient arboré la cocarde rouge de Ferdinand.

Je fis comprendre au courrier qu'il devait garder une réserve absolue sur ces événements, espérant que le roi Joachim viendrait me rejoindre en Calabre et prendre le commandement de mon armée toujours admirablement dévouée. Dans cette espérance, j'ordonnai d'arrêter la distribution des lettres provenant de Naples ou des provinces occupées par l'armée autrichienne ; et je disposai une nouvelle ligne de postes et un cordon de sentinelles pour arrêter quiconque viendrait du côté de l'ennemi.

Le 26 mai, vers les six heures de l'après-midi, je fus averti de l'arrivée, en parlementaire, d'un officier anglais qui avait une dépêche à me remettre.

Introduit au quartier général, il me remit la dépêche dont ci-après la teneur :

« MONSIEUR LE GÉNÉRAL,

« Venant d'être informé que le royaume de Naples avait « été rendu à S. M. le roi des Deux-Siciles par capitulation « avec l'Autriche le 20 courant, je suis chargé par Sa Majesté « de demander à Votre Exellence si elle est prête à remettre « les provinces des Calabres aux troupes qui seront embar- « quées demain pour en prendre possession [1].

1. Les Calabres étaient comprises dans la capitulation de Casalanza du 20 mai. L'article 4 portait : « Toutes les autres forteresses et citadelles (autres que Gaëte, Pescara et Ancône, sur lesquelles Carrascosa n'avait pas autorité et qui étaient exceptées par l'article 2), situées dans le royaume de Naples, telles que *Scylla*, *Amandea*, *Reggio*, Brindisi, Manfredonia..., seront également remises aux armées alliées, ainsi que tous les dépôts d'artillerie, arsenaux, magasins et établissements militaires de tous genres. » L'article 8 spécifiait l'envoi d'officiers d'état-major alliés et napolitains dans chacune de ces places. Cf. de Beauchamp : *la Catastrophe de Murat*, p. 122-124.

« J'ai l'honneur d'être avec la plus haute considération,
« de Votre Excellence, Monsieur le général, le très humble
« et très obéissant serviteur.

« *Signé :* le général major Duplat. »

Commandant les troupes britanniques dans le district de Messine.

Le 26 mai 1815.

A Son Excellence, Monsieur le général Desvernois, commandant en chef les Calabres, à Campo.

Jugeant que le moment était venu de donner connaissance des événements aux chefs des troupes de ligne et aux commandants des corps auxiliaires calabrais qui étaient venus se ranger sous mes ordres pour soutenir la cause du roi Joachim et défendre le sol de la patrie, je les convoquai en conseil de guerre pour huit heures du soir.

XXV

Mai 1815.

LA CAPITULATION DE CAMPO ET MON RETOUR EN FRANCE

Lorsqu'ils se furent réunis sous ma présidence, dans une allocution vive et courte, je les préparai à apprendre les désolantes nouvelles, la capitulation du 20 mai, la disparition du roi, le gouvernement provisoire, l'entrée des Autrichiens à Naples, la demande enfin que me faisait ce jour même le général anglais. Je donnai lecture des documents officiels qui jetèrent la consternation dans les esprits.

J'ajoutai que j'espérais triompher de ces événements, quoique bien graves, certes, par l'énergie, le courage et le patriotisme des braves qui, sur le détroit de Sicile, étaient les seuls désormais à disputer, le fer à la main, les droits sacrés et immuables du roi Joachim contre un prince réprouvé déjà deux fois par la nation napolitaine.

« Braves amis, j'ai la ferme espérance que, d'un moment « à l'autre, nous allons voir apparaître le roi Joachim au « milieu de nous. Il sait qu'il a ici une armée nationale qui « lui est toute dévouée. Avec lui nous envahirons la Sicile, « ou nous marcherons sur Naples. Son armée se recrutera, « en marchant sur la capitale, de toute la population virile « des provinces ; ce sera une levée en masse de la popula- « tion napolitaine qui triomphera sous sa conduite de la « trahison et du parjure.

« Camarades ! notre position n'a rien de commun avec « Naples et l'infâme capitulation de Casalanza. Que l'enne- « mi soit assez insensé pour vouloir débarquer demain en « Calabre, comme il en a annoncé le projet, et, avant le « coucher du soleil, il aura vécu ! Jurons sur nos glaives « sa prompte et entière extermination ! »

Après avoir fait passer dans les âmes l'ardeur et le patrio-

tisme dont je suis embrasé, je fais introduire devant le conseil de guerre, l'officier anglais, gardé à vue dans une chambre particulière du quartier général, et lui remets pour le général anglais, à dix heures du soir, ma réponse ainsi conçue :

« Monsieur le Général Major,

« Je réponds du sein de mon conseil de guerre que j'ai « convoqué et dont j'ai recuilli les opinions unanimes, à la « lettre que Votre Excellence m'a adressée à la date de ce « jour, 26 mai, par son aide de camp venu en parlementaire.

« Le conseil de guerre dont je suis président, méconnaît « la légalité de l'acte que vous qualifiez capitulation de Ca- « salanza du 20 mai, en vertu de laquelle, dites-vous, le « royaume des Deux-Siciles a été rendu au roi Ferdinand. « Ce ne sera pas, bien certainement, par les provinces des « Calabres qu'il commencera sa prise de possession du « trône de Naples, qu'il le sache bien ! Et si, comme vous « le dites, Monsieur le général, des troupes sont embar- « quées demain pour en venir prendre possession, les « troupes que je commande, auxquelles se sont réunies les « populations viriles des Calabres, sont bien impatientes et « surtout bien disposées à leur livrer bataille.

« Je vous envoie donc le gant du combat, Monsieur le « général.

« Et, si le roi Ferdinand croyait devoir ajourner encore « le moment de faire mesurer son armée avec la mienne, « qu'il sache du moins, que, pour satisfaire l'impatience « des braves que j'ai l'honneur de commander, je leur ai « promis d'aller à leur tête, un jour ou l'autre, lui donner « l'aubade et le réveil matin.

« J'ai l'honneur d'être, avec la plus haute considération, « de Votre Excellence, Monsieur le général major,

« Le très humble et très obéissant serviteur.

« *Signé :* le général baron Desvernois. »
Commandant en chef les Calabres,

Au quartier général, Campo sous Scylla, le 26 mai 1815, à dix h. et demie du soir.

L'aide de camp parlementaire fut accompagné jusqu'au rivage ; mais la mer se trouvait tellement houleuse qu'il lui fut impossible de se risquer, et cet officier fut ramené au quartier général, où des explications et des éclaircissements avaient eu lieu entre les chefs des troupes de ligne et moi.

« Je voudrais comme vous, mon général, me dit le colo-
« nel du 4e régiment d'infanterie légère, avoir l'espérance
« de l'arrivée ici du roi Joachim, bien certain que sa présence
« au milieu de sa brave armée des Calabres, confondrait ses
« ennemis et rétablirait ses affaires à Naples. Mais, malheu-
« reusement, nous devons renoncer à cet espoir. Le roi, en
« quittant Naples sous un déguisement, a été se séquestrer
« à tous les yeux dans l'île d'Ischia, avec cinq personnes
« de sa suite ; et le général Manhès a recueilli le roi et ces
« cinq personnes en passant devant Ischia pour retourner
« en France sur un bâtiment frété à ses frais et que mon-
« taient avec lui sa femme et ses enfants. Cette nouvelle
« m'est parvenue avant-hier ; vous y ajouterez foi, mon gé-
« néral, en en prenant lecture. Cette lettre est de mon
« quartier-maître, bon français et que vous connaissez.
« J'aurais pensé que, dans les graves circonstances où l'on
« se trouve, quelques-uns de vos amis vous auraient écrit
« de Naples, pour vous faire connaître la vérité sur ce qui
« s'y passe, depuis qu'un gouvernement provisoire a été
« substitué au gouvernement régulier du roi Joachim. La
« plupart des hommes sont oublieux ; le général Manhès
« vous l'a bien prouvé ; il n'a pensé qu'à lui et à sa famille
« et vous a laissé ici, abandonné à la Providence ».

Cette lettre du quartier-maître mentionnait qu'une heure après le départ du roi de l'île d'Ischia, on y avait fait une perquisition exacte dans toutes les habitations, pour le chercher et s'assurer de sa personne ; et qu'enfin, une division autrichienne de 10,000 hommes, dont 2,000 de cavalerie, avait pris la direction des Calabres avec vingt pièces d'artillerie, pour venir me combattre, en même temps que les Anglo-Siciliens.

Je sus gré au colonel de n'avoir fait connaître à personne

la marche de cette division autrichienne sur les Calabres. Néanmoins cet état de choses devait apporter des modifications dans ma position sur le détroit de Sicile, d'où je ne devais me retirer qu'après avoir attendu l'armée anglo-sicilienne pour lui livrer bataille.

Le colonel du 4e d'infanterie légère représenta avec une grande convenance qu'une bataille gagnée sur le détroit ne pourrait changer l'état des affaires; et que, puisque le roi avait mieux aimé faire voile vers les côtes de France que vers les Calabres, d'où certes son armée l'eût ramené triomphant à Naples, il émettait le vœu que le commandant des Calabres qui possédait la confiance de l'armée et des populations traitât à des conditions honorables pour la remise des provinces aux troupes anglo-siciliennes. « Le général « anglais venant de lui en faire la demande au nom du « roi Ferdinand, il ne fallait pas la repousser ouvertement: « demain, peut-être, il serait trop tard, attendu qu'une « forte division autrichienne s'avançait à marches forcées « sur les Calabres pour nous prendre entre deux feux. »

Après cette déclaration les chefs des troupes civiques et auxiliaires me déclarèrent qu'ils auraient sacrifié leurs vies pour le roi Joachim, s'il était venu rejoindre son armée sur le détroit de Sicile, ainsi qu'on en avait eu l'espérance. « Le dévouement s'arrête ici; en regagnant nos foyers, « nous avons la conviction intime que l'armée des Cala- « bres à laquelle se sont réunis, à votre voix, Monsieur le « général, 20,000 Calabrais dévoués, a bien mérité du « pays et de la postérité. »

Les chefs de corps, à leur tour, représentèrent au nom de leurs officiers qu'ils devaient, à présent, penser à l'avenir; et que, sujets napolitains, ils avaient des devoirs sacrés à remplir envers leur patrie. « Vous êtes Français, Monsieur « le général: votre patrie vous attend et les vœux des Cala- « brais et les nôtres vous y accompagneront; votre mémoire, « votre nom resteront toujours en honneur parmi nous. »

Je fis introduire pour la seconde fois l'officier parlementaire, à 11 heures et demie: je lui retirai la lettre dont je

l'avais chargé une heure auparavant en réponse à celle du général anglais et je la remplaçai par celle-ci :

« MONSIEUR LE GÉNÉRAL MAJOR,

« En réponse à la lettre que Votre Excellence m'a fait « l'honneur de m'adresser aujourd'hui, je l'informe que je « suis disposé à accéder à la demande de S. M. le roi Fer- « dinand de Sicile, pour la remise des provinces des Ca- « labres qui sont sous mon commandement, toutefois avec « les réserves présentées dans le projet ci-après.

« J'ai l'honneur d'être avec la plus haute considération, « de Votre Excellence, Monsieur le général major, le très « humble et très obéissant serviteur.

« *Signé :* le général baron DESVERNOIS. »

PROJET PRÉSENTÉ A L'ACCEPTATION

DE S. M. LE ROI FERDINAND DE SICILE

pour la remise des provinces des Calabres aux troupes anglo-siciliennes.

1° Ce projet assure aux populations des Calabres protection constante pour l'avenir et tout oubli du passé ;	Accordé.
2° Les Français, militaires ou civils, sans exception, les étrangers au service de Naples ; les militaires napolitains de tout grade et employés de ce royaume dans les administrations civiles, y compris leurs femmes, leurs enfants et leurs domestiques qui désireront se retirer en France avec leurs propriétés, y seront transportés aux frais du gouvernement sicilien, sous la garantie de la Grande-Bretagne ;	Accordé, avec la limitation qui sera énoncée dans l'art. 4.
3° Les armes, bagages, effets des officiers ; les bagages des employés et propriétés particulières, les masses et les sacs des soldats leur seront garantis et conservés ;	Les officiers conserveront leurs armes et bagages. Les bagages des employés de l'administration, soit civile, soit militaire, leur seront conservés.
4° Les militaires français, étrangers ou regnicoles auront la faculté de reprendre l'activité de leur service à leur retour en France ;	Les officiers ou soldats nés sujets de S. M. resteront à son service. Tous les officiers et autres militaires français et étrangers au royaume des Deux-Siciles pourront li-

brement s'embarquer comme il est dit dans l'art. 2, en donnant leur parole d'honneur de ne pas servir durant la présente guerre ni contre S. M. sicilienne, ni contre ses alliés, ni contre le légitime roi de France, Louis XVIII. — Tous les officiers nés sujets de S. M. qui voudront être compris dans le présent article jouiront de cette faculté aux mêmes conditions.

5° Le commandant en chef des Calabres demande que tout l'arriéré des soldes et indemnités diverses, ce qui est redû à titre de traitement aux chefs et employés des administrations civiles et pour toutes les fournitures et autres objets d'approvisionnement effectués leur soit acquitté de suite sur des pièces en règle ;

Pour la solde des officiers nés sujets de S. M. qui resteront dans l'armée, elle sera comprise dans le règlement général pour le reste de son armée, — mais, pour la solde arriérée de ceux qui sortiront du royaume : *refusé*.

Quant aux crédits des administrations des subsistances, S. M. fera bonne justice.

6° Le commandant en chef des Calabres, créé baron du royaume des Deux-Siciles, le 1er janvier 1811 et doté d'un majorat de vingt-cinq mille ducats (110,000 francs) en fonds de terre provenant des couvents supprimés à Altomonte, dans l'arrondissement de Castrovillari (Calabre Citérieure) et transmissible à ses descendants légitimes de mâle en mâle par ordre de primogéniture, attend de la justice de S. M. de conserver cette fortune à sa famille, étant la récompense de ses longs et honorables services et de son sang versé dans les combats et batailles ;

S. M. s'en rapporte strictement à l'art. 2 de la capitulation signée entre le général Niepperg et le général Carrascosa le 20 de ce mois[1].

7° Le général commandant en chef des Calabres, ayant acheté de l'administration générale des domaines, d'après les formes voulues par la loi, le couvent supprimé des Pères Paolotti d'Altomonte avec le jardin y

Comme à l'article précédent.

1. L'article 2 n'a pas trait à cette question : il exclut de la capitulation Gaëte, Pescara et Ancône sur lesquels Carrascosa n'a pas autorité.

attenant ; considérant qu'il est propriétaire de bestiaux divers, de denrées, de meubles d'appartement, bibliothèques, tableaux, de meubles et ustensiles de caves, de vins dans les caves des couvents supprimés des dominicains et des Paolotti ; qu'une récolte considérable est sur pied, des fruits pendants, des loyers échus ; que le gouvernement doit lui rembourser 31,184 francs (dont 22,184 dépensés par ordre et pour le service de l'état, dont les pièces justificatives ont été envoyées en temps utile au ministère de la police générale ; et 9,000 francs qui lui sont dus pour appointements et indemnités diverses allouées à son commandement en chef des Calabres depuis le 1er mars 1815) ;

Enfin, les grandes améliorations que le général Desvernois a faites dans ses diverses propriétés ; l'achat de beaucoup de matériaux déjà rassemblés pour la réparation de ce couvent dont il voulait faire son habitation, etc., etc.

Tant de motifs d'intérêt seront, il l'espère, pris en considération par S. M. le roi Ferdinand, pour le préserver d'être ruiné par l'effet de son retour à Naples.

Pour ses bestiaux, ses denrées, ses récoltes, fruits pendants et le reste, il constituera un fondé de pouvoirs pour agir et vendre en son nom et lui en faire remettre le montant en France.

8° et dernier. Le général commandant en chef des Calabres demande tant pour lui que pour toutes les personnes qui rentreront avec lui en France, d'embarquer à San Giovanni, sur la côte de Calabre ultérieure, pour être débarqué à Marseille.

Le port de Messine offrant plus de facilités pour l'embarquement, toutes les personnes qui doivent partir pour la France se rendront à Messine où elles seront embarquées le plus tôt possible.

Le présent projet dressé en double expédition sera présenté par Monsieur le Général major Duplat, commandant les troupes britanniques à Messine à l'acceptation de S. M. le roi Ferdinand de Sicile.

Au quartier général de Campo, le 27 mai 1815, à 4 heures du matin.

Signé : le Général commandant en chef des Calabres.

Baron DESVERNOIS.

Et, pour sa ratification.

Le Général Major commandant les troupes britanniques dans le district de Messine.

A Messine, le 28 mai 1815.

Signé : DUPLAT.

Le parlementaire retourna à Messine à cinq heures du matin, muni de la lettre et du projet.

Avant de me séparer des chefs des patriotes calabrais, je leur adressai cette allocution :

« Ce que nous éprouvons aujourd'hui est une bour-

« rasque politique ; dans trois mois, nous nous reverrons ici.

« Si le roi Joachim n'est pas venu nous rejoindre sur le « détroit de la Sicile, c'est qu'il a pensé que l'empereur « Napoléon avait besoin de son épée toujours glorieuse pour « vaincre ses ennemis.

« Comme les soldats français qui conservèrent avec un « respect religieux la cocarde tricolore au fond de leurs « shakos et déposèrent, dans un sanctuaire impénétrable « aux yeux du profane, leurs drapeaux aux aigles victo- « rieuses, vous conserverez de même les vôtres : vous vien- « drez à la rencontre de votre Joachim bien-aimé, comme « ces héros français qui se portèrent au devant du grand « Napoléon à son retour de l'île d'Elbe, parés de ces nobles « emblèmes qui, naguère, avaient été arborés par la vic- « toire sur toutes les capitales de l'Europe.

« Dieu, le grand Napoléon et le roi Joachim sont avec « nous. Les tyrans, les parjures et les traîtres seront punis... « Espérance, fidélité, constance, devient aujourd'hui notre « devise à tous, en attendant le moment venu de notre « ralliement.

« Chefs des patriotes Calabrais ! Portez à vos braves « compagnons l'expression de ma vive reconnaissance pour « le dévouement, la constance et l'attachement qu'ils n'ont « cessé de montrer pour soutenir le roi Joachim et son gou- « vernement paternel. Reportez-leur ce que je viens de vous « dire pour la réalisation très prochaine de nos patriotiques « espérances ! Entretenez-les dans ces sentiments, et recevez « l'accolade que je vous donne de par et pour le roi, dont « j'ai l'honneur, mes braves compagnons, d'être en ce « moment l'interprète auprès de vous. »

Le même jour, 27 mai, à sept heures du matin, les milices calabraises reprirent avec calme le chemin de leurs foyers.

A minuit, les troupes quittèrent silencieusement le camp et se dirigèrent sur la ville de Reggio, sous mon propre commandement : elles y arrivèrent sur les six heures du matin, le 28, et furent consignées dans les casernes où elles brûlèrent jusqu'à la dernière de leurs cartouches.

Les autorités civiles et ecclésiastiques se présentèrent à sept heures chez moi qui les informai des événements dont elles parurent affligées.

« Maintenez la tranquillité parmi la population, comme « je la maintiens parmi les troupes ; je vous autorise à faire « connaître ces événements aux habitants par la voie ordi- « naire des publications ; surtout, point de manifestations « bruyantes, car je saurais les réprimer. »

Cette annonce se fit avec calme à neuf heures du matin.

La ratification du projet m'arriva à onze heures ; et, à midi, les premières autorités et les plus notables habitants se rendirent de nouveau au quartier général : elles me demandaient l'autorisation d'aller en députation à Messine pour présenter leurs hommages au roi Ferdinand et mettre leur ville sous sa protection, en prenant la cocarde rouge.

J'accédai de bonne grâce à cette demande.

A deux heures après midi, un bataillon du régiment suisse Vogelsang débarqua à Reggio ; une compagnie d'honneur, commandée par un capitaine, vint se former en bataille devant le quartier général. Ce capitaine se présenta à moi avec autant de politesse que de respect ; il m'apprit que d'autres troupes, siciliennes, ayant le général Nunziante à leur tête s'embarquaient pour venir aussi à Reggio, où elles ne tarderaient pas d'arriver.

A trois heures, ces nouvelles troupes arrivèrent à Reggio, ayant à leur tête le général Nunziante, qui parut se formaliser de ce que les artilleurs du roi Joachim n'avaient pas tiré le canon pour saluer son arrivée. — En vain voulut-il les y contraindre : ils s'y refusèrent obstinément.

En apprenant l'arrivée des troupes siciliennes, les soldats de l'armée du roi Joachim sortirent impétueusement de leurs casernes avec leurs armes, nonobstant l'opposition de leurs officiers et se dispersèrent dans la campagne, où le général Nunziante les fit poursuivre par ses Siciliens comme des bêtes fauves.

Je ne vis point ce général de Ferdinand.

A quatre heures et demie, cinq barques arrivèrent de

Messine, dont la plus grande était ornée et pavoisée, pour m'emmener avec les autres personnes qui devaient retourner en France. Je fus accompagné jusqu'à mon bord par toutes les autorités et l'élite des habitants de Reggio qui me donnèrent les plus touchantes marques d'intérêt et qui, après m'avoir embrassé en versant des larmes, restèrent sur le rivage en agitant leurs mouchoirs, en signe de dernier adieu.

A sept heures un quart, je débarquai ainsi que mes compagnons d'armes sur la plage de Messine et fus dirigé aussitôt à l'hôtel qu'on m'avait préparé ; j'y trouvai un piquet de troupes anglaises et siciliennes, avec des sentinelles à ma porte, un tambour, le tout commandé par un capitaine anglais : deux plantons, anglais également, étaient à ma disposition.

Cette *locanda*, située en face d'un couvent où logeait le roi Ferdinand avec sa famille, m'avait été affectée à dessein. Je renvoyai au prince della Scaletta, gouverneur de Messine, le 29 mai, un de ses équipages que l'on avait mis à ma disposition.

Dans ma position politique, j'avais à m'abstenir de toute démarche compromettante pour la dignité de mon caractère. Je ne vis ni le roi Ferdinand, ni le prince della Scaletta ; mais je fis visite au général anglais Duplat, dont j'acceptai, le 30, un dîner où tous les officiers supérieurs anglais furent invités ainsi que quelques seigneurs siciliens.

Tous les jours, des députations des villes des Calabres arrivaient à Messine pour prêter foi et hommage au roi de Sicile Ferdinand qui, toujours, les interrogeait sur ma conduite et mon caractère.

En sortant du palais du roi, ces députations se présentaient chez moi, sans s'arrêter au qu'en dira-t-on, heureuses de me revoir encore pour me témoigner leur sympathie et leur attachement.

Le marquis Federico Genovese [1], de Reggio, depuis plu-

1. Le marquis Federico Genovese était alors syndic de Reggio et adjudant de place (*Conti Communali di Reggio. Archivio di Reggio-Calabria*).

sieurs années mon ami de cœur, revint à Messine le 31 mai faire une seconde visite au roi Ferdinand. En sortant de chez lui, il se rendit incontinent auprès de moi.

« Le roi Ferdinand, d'après tout ce qu'il a appris de vous « par les députations des Calabres, mon cher ami, vou- « drait bien vous retenir à son service, où il vous offre le « le grade de lieutenant général, avec votre précédent com- « mandement des Calabres; il vous élève à la dignité de « comte, avec un majorat de 60,000 ducats. »

— « Vraiment, lui répondis-je. Eh! bien, mon cher « ami, je suis trop vivement pénétré des bontés du roi « Ferdinand pour ne pas y répondre comme il convient... »

Et le pauvre marquis se précipite déjà dans mes bras, tant il ressent de joie de me voir accepter les brillantes propositions qu'il vient de me faire.

« ... Oui, mon ami, je tiens à conserver l'estime de ce « souverain, la vôtre et celle des loyaux Calabrais, au mi- « lieu desquels je serais heureux de passer ma vie! C'est « pour cette raison que je refuse d'accepter aucune faveur « de votre roi. Les événements qui le replacent sur le trône « de Naples ne m'ont point délié de mes serments envers le « roi Joachim qui sera toujours, pour moi, le souverain « légitime du royaume de Naples, quoi qu'on dise, quoi « qu'on fasse, comme l'empereur Napoléon est à mes yeux « et dans mon cœur le légitime souverain de la France. »

Ce pauvre marquis resta stupéfait et ne répondit que par des larmes, en me serrant sur sa poitrine; puis, j'entendis : « Mi rincresce moltissimo ».

Depuis le moment où j'étais arrivé à Messine, on se pressait devant mon hôtel pour voir le général ennemi — la jeune et jolie princesse de Buttera se faisait remarquer par son assiduité. — Tous les soirs, la musique me donnait une sérénade; quand je sortais, accompagné de quelques officiers de mon état-major, la garde se formait en bataille et les tambours battaient aux champs; tous les matins, le gouverneur m'envoyait complimenter par un officier de son état-major.

Le premier juin, un officier de l'état-major de l'armée autrichienne arriva à Messine: il prétendait m'emmener comme prisonnier de guerre, ainsi que les officiers de ma suite. Le général anglais s'y opposa ainsi que le roi Ferdinand.

Le 2 juin, le roi, sur la demande expresse du général Duplat envoya, par le trésorier de sa couronne, deux mois de solde aux officiers, huit ducats à chaque sous-officier et soldat français.

Le 3 juin, après avoir fait mes adieux au général Duplat et à sa famille, je m'embarquai, à trois heures de l'après-midi, avec ma femme et 134 officiers, sous-officiers et soldats français à bord d'un bâtiment grec frété par le gouvernement sicilien et muni d'un sauf-conduit de l'amiral anglais.

Le 9, à deux heures de l'après-midi, le bâtiment jetait l'ancre dans la rade de Toulon [1].

1. A donne le 10 juin, p. 422.

XXVI

Juin 1815.

LES EXILÉS DE PLAISANCE

Une heure environ après que j'eus jeté l'ancre dans la rade de Toulon, on s'aperçut qu'à côté du pavillon parlementaire flottait le pavillon du roi de Naples Joachim. Cela décida des marins à se jeter aussitôt dans des chaloupes pour venir jusque sous la proue du bâtiment parlementaire, insulter, dans leur baragouin provençal, les Français et autres personnes qui s'y trouvaient à bord.

« L'armée ne veut pas du traître Murat ni de ses parti-
« sans », criaient les drôles.

On leur répondait :

« Polissons et lâches que vous êtes, trouvez-vous à notre
« débarquement et nous vous frotterons les oreilles ; en
« attendant, fuyez d'ici et ne nous approchez plus, infâmes
« canailles que vous êtes ! »

A Toulon, je devais retrouver le roi Joachim Napoléon qui habitait depuis une douzaine de jours la jolie campagne de l'amiral Lallemand, dite Plaisance, à un mille de la ville. Le roi y apprit bientôt l'arrivée d'un bâtiment parlementaire où flottait son propre pavillon.

Dans la juste impatience qu'avait Sa Majesté d'apprendre des nouvelles de sa famille, Joachim envoya dans la nuit une chaloupe rôder autour de notre navire retenu en quarantaine. Cette chaloupe était montée par ceux qui l'avaient suivi depuis Ischia ; c'était le duc de Rocca Romana, le marquis Giugliano, les frères Bonafoux, neveux du roi, le général Rosetti, Tiers, commissaire des guerres et de Couci, secrétaire intime du roi.

— « Qui êtes-vous ?

— « Le général Desvernois avec 134 militaires français « et autres, dont 39 officiers de tous grades, avec des chefs « et des employés de l'administration des Calabres, quatorze « étrangers et onze regnicoles. »

— « Pouvez-vous nous donner des nouvelles de la reine « et de la famille royale ? »

— « Avant de satisfaire à cette question, dis-je, dites-« moi d'abord qui vous êtes. »

— « C'est le roi de Naples qui nous a envoyés ici, et « nous sommes les officiers de sa suite qui l'avons suivi « depuis l'île d'Ischia », et ils se nommèrent.

J'éprouvai un grand bonheur en apprenant que je reverrais bientôt le roi ; je m'empressai de dire à ses envoyés que « le 31 mai, à onze heures du matin, le bâtiment que mon-« tait la reine avec ses quatre enfants, s'était croisé dans « les eaux de Bagnara, faisant voile pour Trieste avec le « vaisseau anglais *The Queen* que montait le roi Ferdi-« nand avec sa cour ; de part et d'autre, on a tiré les salves « d'usage. »

— « Le roi désire savoir si l'on a respecté, à bord du « vaisseau anglais où la reine et ses enfants avaient été « chercher protection, ses propriétés et ses papiers », demanda un de mes interlocuteurs.

— « Oui, bien positivement, répondis-je. Le général « anglais à Messine m'a dit qu'un général autrichien accom-« pagné de quelques officiers d'état-major avait eu la pré-« tention de vouloir monter à bord du bâtiment où était la « reine avec sa royale famille et quelques officiers de sa « suite pour fouiller dans ses effets ; mais que l'amiral an-« glais s'y était obstinément refusé, indigné qu'il était de « la persistance de ce général autrichien. »

— « Quand avez-vous capitulé ? »

— « Le 27 mai. Je suis passé à Messine le 28, après « sept heures du soir ; d'où j'ai mis à la voile le 3 juin, à trois « heures de l'après-midi pour revenir en France. Je remettrai « au roi ma capitulation quand on m'aura donné pratique ».

Mon interlocuteur continua. « Quand le roi a débarqué « au golfe Jouan, il y a appris que vous vous étiez mis à la « tête de l'insurrection calabraise. »

— « Non pas de l'insurrection, répliquai-je, car la Ca- « labre a toujours été calme ; mais 20,000 braves Cala- « brais avaient répondu à mon appel et étaient venus don- « ner à mon armée un grand appui de force virile et mo- « rale, contre les menaces d'un débarquement de l'ennemi « sur la côte des Calabres. J'avais la ferme espérance de « voir arriver le roi auprès de nous ; je le disais aux braves « Calabrais dont j'étais entouré et cet espoir augmentait « encore leur courage. Le roi aurait eu là 22,000 baïon- « nettes, ce qui était plus que suffisant pour se faire de « Messine une tête de pont en Sicile, puis pour marcher « sur Naples où il serait entré à la tête de plus de 150,000 « patriotes intrépides et dévoués, et qui, secondés par la « population de la capitale, auraient fait disparaître jus- « qu'à la trace du dernier soldat autrichien.

« Le sort en a décidé autrement ; mais en licenciant ces « braves Calabrais qui sont venus et ont vécu à leurs pro- « pres frais pendant environ trois semaines dans mon camp, « j'ai ajourné à trois mois notre retour parmi eux. Je pré- « senterais à Sa Majesté plusieurs documents sur les der- « niers événements de mon commandement des Calabres, « qui, je le pense du moins, l'intéresseront.

— « Demain, général, nous nous reverrons. Adieu ! « Nous allons porter au roi des nouvelles qui lui feront du « bien. »

— « Au nom de tous mes officiers en commençant par moi, « criai-je, au nom de tous, déposez à ses pieds nos vœux, « nos espérances, avec l'hommage de notre profond dévoue- « ment pour son auguste personne et sa royale famille. »

— « C'est bien entendu. »

Les 11, 12 et 13 juin, toujours de dix à onze heures du soir, les mêmes envoyés du roi vinrent causer avec moi qui, le 11, fis passer, dans une bouteille bouchée retenue par une corde, au duc de Rocca Romana le relevé de mon jour-

nal, à partir du bulletin de la victoire de Tolentino et de ma contre-proclamation aux Calabrais...

Le 12, le roi me fit connaître combien il avait été satisfait de tous les détails que je lui avais envoyés.

Le 13, les envoyés du roi m'apprirent que je serais admis à libre pratique le lendemain matin, 14, à neuf heures, et que l'un d'eux se trouverait sur le port pour m'accompagner avec mes officiers, soldats et employés à Plaisance, où le roi paraissait pressé de me revoir.

A l'heure indiquée, avec les 144 personnes que j'avais ramenées des Calabres, je descendis sur le quai de Toulon, où se trouvaient quelques centaines de militaires et de marins.

Un des frères Bonafoux, neveu du roi, et le comte Giugliano qui nous attendaient là depuis une demi-heure, nous conduisirent immédiatement à la campagne de Plaisance où était Sa Majesté, qu'on alla avertir de notre arrivée et qui parut aussitôt.

— « Général Desvernois, dit le roi avec émotion en me « prenant la main, je suis heureux de vous revoir aussi « bien que tous ces braves que vous avez ramenés des Cala- « bres. J'ai eu bien de la sollicitude sur votre sort à tous ; « mais, quand je débarquai au golfe Jouan et que j'y « appris que vous étiez à la tête d'une nombreuse armée de « Calabrais réunis à vos troupes pour soutenir et défendre « mes droits, j'ai vivement regretté de ne pas voir été vous « rejoindre. »

— « Nous l'avons bien regretté aussi, répondis-je. Car « nous vous attendions à toute heure et cette espérance sou- « tenait l'énergie de ces braves patriotes Calabrais. Nous « sommes dans la bourrasque ; l'orage passera : l'étoile du « grand Napoléon rendra le calme à l'Europe. avec le secours « de votre épée, Sire ! Nous sommes heureux de vous avoir « retrouvé à Toulon, et nous vous supplions de nous per- « mettre de ne pas nous séparer de Votre Majesté avant que « vous soyez rétabli sur le trône de Naples. »

— « Embrassez-moi, général, dit le roi qui avait les yeux

« humides de douces larmes ; que cet embrassement soit « pour vous et pour les braves, dont je suis entouré, un « témoignage éclatant de ma haute satisfaction pour votre « dévouement et votre belle conduite.

« Général Desvernois, je vous confirme le grade de lieu-« tenant général dont vous avez rempli les fonctions dans « la 2e division militaire et dans le commandement général « des Calabres ; et je vous fais mon aide de camp. De plus, « je vous fais grand officier de mon ordre des Deux-Siciles « et comte, avec une dotation en rapport avec ce titre.

« De Couci, dit le roi en s'adressant au secrétaire de « son cabinet, vous allez vous occuper de l'expédition des « brevets et diplômes, des grades, titres et dignités que je « viens de conférer au général Desvernois, à la date du « 17 mai dernier. »

Accablé par la reconnaissance, et profondément ému par tant de bienfaits que je recevais à la fois, je me précipitai aux genoux du roi qui me releva et me tint un moment dans ses bras. Puis s'adressant aux officiers et à mes autres compagnons de retour, il leur dit :

« Je suis heureux de vous avoir rendus témoins de ce « que je viens de faire pour votre ancien général : sa récom-« pense est aussi la vôtre. — Général, signalez-moi, parmi « vos braves, ceux qui ont acquis des titres à mes bienfaits « pendant qu'ils ont été sous vos ordres. »

Je lui en désignai six parmi les officiers et neuf parmi les sous-officiers qui reçurent de l'avancement. Lorsque le détachement fut congédié, chaque officier reçut sur la cassette du roi un mois d'appointements en gratification, les sous-officiers et commis de l'administration 50 francs, les caporaux 40 francs, les soldats et tambours 30 francs.

Le roi ajouta 200 francs par chaque sous-officier qu'il venait de nommer officier, pour s'habiller et porter ses nouveaux insignes. Un vieux sergent qui venait d'être promu officier, déjà décoré de trois chevrons et de la croix de la Légion d'honneur, fut, sur ma proposition, nommé lieutenant dans la garde royale. Ces nominations datèrent du 17 mai 1815.

J'étais resté auprès de Joachim et faisais partie de sa famille militaire. « Dès ce moment, m'avait dit le roi, votre « couvert sera mis à ma table pour tout le temps que nous « resterons à Toulon. On déjeune à dix heures et on dîne « à six. »

Le roi me présenta ensuite à sa nièce, Mme la duchesse de Corrigliano qui me fit un accueil flatteur.

A la table du roi étaient admis ses deux neveux Bonafoux, le duc de Rocca Romana dont le fils unique avait été tué à la bataille de Tolentino, le 2 mai, le comte Giugliano, le lieutenant général Rosetti et moi.

MM. Le Chat et Beundus, anciens précepteurs des fils du roi et M. de Couci avaient une table à part, mais étaient souvent invités à la table du roi.

Pendant le déjeuner du 14 juin, le roi, en me questionnant, me demanda si j'avais vu le roi Ferdinand à Messine.

— « Non, Sire ! et je ne le devais pas. J'aurais essen- « tiellement manqué à mon caractère politique et au res- « pect que j'ai pour votre uniforme et vos insignes, si « j'eusse oublié à ce point mes devoirs. »

— « C'est bien, dit le roi. »

Après dîner, le roi se promena de nouveau jusqu'à neuf heures du soir avec moi, m'entretint de la faiblesse de caractère de l'empereur d'Autriche, faiblesse déplorable à laquelle il imputait tous ses malheurs. « Ces Autrichiens, « s'exclamait-il..., j'espère que, sous peu, nous ferons en- « core manger de l'acier à ces gaillards-là. »

Le roi parla de sa campagne récente, de ces misérables Pignatelli et d'Aquinio qui criaient sauve qui peut devant quatre hussards hongrois : de M[1]., vraie machine qui commandait la division des Abruzzes et qui ne défendit pas même le défilé redoutable d'Androdoco ; de Patrice qui ouvrit les portes d'Aquila ; de l'infidélité des commissaires des guerres et des agents de subsistances qui vendirent ses magasins aux Juifs dans les marchés d'Ancône

1. Montigny (?). —

et exposèrent son armée à manquer de vivres et de fourrages. « J'aurais dû faire passer par les armes une vingtaine de ces misérables. Le temps seul m'a manqué, « parce que je voulais avant tout les livrer à un conseil de « guerre qui aurait prononcé leur condamnation à la peine « capitale ou aux galères. »

Les 15, 16, 17, 18 et 19 juin, j'étais toujours arrivé avant huit heures à la villa de Plaisance. Le roi en était averti aussitôt et venait me trouver ou bien me faisait venir dans son cabinet. Sa Majesté était en correspondance suivie avec Fouché et le général Belliard qui l'entretenaient toujours de l'espoir de recevoir incessamment l'ordre de l'empereur de prendre le commandement de l'armée d'Italie.

Dans l'après-midi du 14 juin, jour de mon débarquement à Toulon, des sous-officiers et soldats de cette garnison, unis à des marins, provoquèrent des sous-officiers et des soldats revenus des Calabres par des propos offensants pour la personne du roi Joachim et pour eux-mêmes. Cinq duels s'ensuivirent : un des agresseurs fut tué sur place, trois autres grièvement blessés.

Les 15 et 16, ces rixes se renouvelèrent et s'étendirent aux officiers qui furent insultés par quelques officiers ivres de la garnison. Huit duels, dont deux entre officiers, eurent lieu, et le bonheur voulut encore que les provocateurs reçûssent une seconde et troisième sévère leçon.

Tandis que ces choses se passaient et commençaient à faire du bruit dans la ville, les adjudants de place étaient bien aises aussi de me faire une vilenie, en s'emparant du logement que j'avais loué dans un hôtel sur la place et en le débarrassant de mes effets, pendant le temps que j'étais auprès du roi.

J'en pris occasion pour aller me plaindre au commandant de la place. Les adjudants donnèrent pour excuse que ce logement avait été demandé par le général Verdier. Ils furent mis aux arrêts.

Sur la plainte que je formai au sujet des provocations et des duels incessants auxquels étaient en butte mes officiers,

sous-officiers et soldats des Calabres, le commandant de la place renouvela la défense qu'il avait faite de ces machinations odieuses; elles cessèrent enfin. Le roi en fut informé; et, quoiqu'il eût appris que ses officiers et soldats avaient corrigé leurs agresseurs, il en parut néanmoins assez affecté, parce que son nom se trouvait impliqué dans ces provocations.

Le 18 juin au matin, je trouvai le roi qui lisait un journal sous la charmille. Il vint à moi vivement.

« Eh! bien, général, que pensez-vous d'un roi à qui on « donne le commandement d'une division dans le corps « d'armée du maréchal Davout? » et il lut l'article en rougissant d'indignation et de colère. « La couronne royale « ne peut sans flétrissure se soumettre à de telles humilia- « tions. Un roi ne veut pas être abaissé; au lieu de faire « des rois de ses frères et de moi, il aurait mieux fait d'en « faire des vice-rois soumis à sa volonté. » Cela dit d'un ton pénétré, avec un regard ardent, il ajouta : « Pauvre « roi de Westphalie! »

Le 19, s'abandonnant dans sa douleur à des réflexions chagrines, le roi me disait : « L'empereur me laisse ici « languir, tandis que, si j'étais auprès de lui, mon épée lui « serait peut-être d'un puissant secours contre ses enne- « mis!... Séparé de ma femme et de mes enfants, Dieu « sait si jamais je les reverrai!... Croyez bien aussi, géné- « ral, que ma sollicitude pour vous et pour tant de braves « gens qui m'avez toujours servi avec tant de dévouement « et d'abnégation personnelle, est grande et me surexcite.

« Avez-vous de la fortune en France? »

— « Aucune, absolument, Sire! J'ai tout laissé en Ca- « labre. Seulement, si Maghella m'avait remboursé les « 22,184 francs, ainsi que Votre Majesté lui en avait donné « l'ordre, et que Ferdinand n'eût pas refusé de me faire « payer les 9,000 francs qui me restaient dus pour solde « et traitements arriérés depuis le 1er mars dernier, ainsi « que je le demandais par l'article 5 de mon projet du « 28 mai, cette somme, avec environ sept mille francs qui

« me restent pourrait subvenir pendant quelques années « aux besoins de ma famille. »

— « Général, je ne suis pas riche. Mais, vous accepterez « de ma cassette dix mille francs, en attendant que des « jours plus heureux nous arrivent. »

— « Je supplie Votre Majesté de ne pas me contraindre « à recevoir ce nouveau bienfait dans la circonstance cri- « tique où vous vous trouvez. »

— « Nouveau bienfait, reprit le roi avec sensibilité ; « mais je ne me rappelle pas, mon cher général, d'avoir « jamais rien fait pour vous, qui ne m'avez rien demandé. »

— « Parce que Votre Majesté prévenait mes besoins. « Le 1er janvier 1811, Elle m'a doté d'un majorat de « 25,000 ducats en fonds de terre. En 1812, Elle m'a fait « adjuger pour la moitié du prix un couvent supprimé à « Altomonte dans la Calabre citérieure, où est située ma « baronie. »

— « Vous avez la mémoire du cœur, Général, me dit le « roi. Elle est rare... ! Combien d'hommes gorgés de mes « bienfaits, ne les ont reconnus que par la plus noire ingra- « titude ! »

— « Votre Majesté fera bien de les oublier ; ils seront « assez punis. Mon regret, Sire, est de ne pouvoir offrir « des millions à V. M., aujourd'hui que vous en avez besoin ; « et je vous répète que les sept mille francs qui me restent, « suffiront à mes dépenses, et au delà, pendant cette courte « bourrasque. » — Le roi sourit au mot de bourrasque.

Le 20 juin, le lieutenant général Tugny, commandant l'artillerie à Toulon et qui avait été pendant quelques années ministre de la guerre et de la marine du roi Joachim à Naples, vint faire une visite à Plaisance. Je n'avais eu qu'à me louer de lui dans ses relations avec moi ; nous nous revîmes avec plaisir.

Après quelques moments d'un entretien avec le roi, dont j'étais l'objet, le général Tugny me dit : « Général, offrez vos « services à l'Empereur ; cela vous sera utile ; cela aurait « déjà dû être fait. »

— « C'est vrai, dit le roi ; mais c'est moi qui suis cause « qu'il n'y ait pas encore pensé. »

J'entrai chez M. de Couci et j'écrivis, à la date du 20 juin, de Toulon, une lettre au prince d'Eckmühl, ministre de la guerre, dont j'étais avantageusement connu depuis la campagne de l'an VII en Haute-Egypte ; j'offrais mes services à la patrie et à l'empereur, au moment où les armées étrangères menaçaient une seconde fois la France d'une formidable invasion.

Le 21 juin, j'allai faire visite aux généraux Verdier et Tugny. Le général Verdier me fit un excellent accueil, il retrouvait en moi un de ses anciens compagnons d'armes des armées d'Égypte et de Catalogne. Il me loua outre mesure pour ma belle conduite dans les Calabres.

Le 22 juin, comme j'arrivais, ainsi que de coutume, le matin, à huit heures, à Plaisance, le roi me fit appeler aussitôt dans son appartement et me dit :

« Le général commandant la 8e division militaire réclame « au nom de l'empereur les officiers et les hommes que « vous avez ramenés des Calabres. Ainsi, demain, vous les « conduirez à Marseille et les présenterez à l'autorité mili- « taire. Je veux revoir encore ces braves serviteurs ; vous « me les amenerez cet après-midi. De Marseille, Général, « vous irez, de votre personne, m'attendre à Vienne où je « vous prendrai, à mon passage, pour venir habiter avec « moi et ces messieurs, une campagne que j'ai fait louer « aux environs de Lyon. Nous y attendrons ensemble les « ordres de l'empereur ; j'ai des vues sur vous. »

De retour à Toulon, je prévins mes compagnons d'armes de se tenir prêts à partir pour Marseille, le lendemain matin 23 ; puis, à quatre heures de l'après-midi, ils furent présentés au roi qui les entretint fort longtemps, leur parla avec une grande affection, leur promit de ne les oublier jamais et leur fit compter quinze jours de solde, à chacun, d'après son grade.

A onze heures du soir, je pris congé du roi qui me serra affectueusement dans ses bras, m'embrassa encore et me

dit : « Adieu, et bon voyage, Général ; nous nous reverrons « bientôt. » — Je pleurais, en le quittant.

Les généraux de sa suite, ses neveux Bonafoux m'accompagnèrent jusqu'aux portes de Toulon, où ils m'embrassèrent en me disant : « Bientôt nous nous reverrons. »

Mais, à peine rentré chez moi, je me sentis brisé par la douleur ; j'eus du délire pendant la nuit, et montai en voiture le 23 au matin, avec une forte fièvre : ma femme m'avait veillé. Le soir, j'arrivai à Marseille dans un état si alarmant que le médecin de *la Croix de Malte*, où je descendis fut aussitôt appelé. Ce docteur, après m'avoir examiné, rassura ma femme, lui disant avec vérité, que mon mal serait passager ; qu'il avait pour cause une grande émotion ; que le repos et le calme m'étaient nécessaires ; il prescrivit une potion pour me faire dormir.

J'étais déjà levé et faisais mes dispositions pour quitter Marseille, quand le médecin entra dans ma chambre : il ne voulut pas me permettre de partir ce jour-là — et cet empêchement causa ma ruine. — Le docteur payé, il partit après avoir déjeûné avec moi ; j'avais recouvré un peu d'appétit.

Dans le courant de la journée du 24, d'après le conseil de mon médecin, je m'arrangeai avec un voiturier, pour me faire conduire à petites journées à Vienne avec ma femme et mes bagages. — Mon ordonnance devait m'accompagner avec mes chevaux ; je me promettais de les monter quelquefois, quand je serais fatigué de la voiture[1].

A 2 heures (le 12), le Roi se retira dans ses appartements et j'allai rejoindre ma femme à l'hôtel ; plusieurs de mes compagnons vinrent me trouver pour me dire que notre détachement avait encore été insulté et provoqué par des officiers subalternes, des sous-officiers, des soldats et des marins : trois duels s'en étaient suivis, pour le malheur des provocateurs : l'un d'eux avait été blessé à mort.

A dîner, le Roi apprit ces duels et s'en montra affligé, mais il ajouta : « Ce ne sont pas mes officiers ni mes soldats qui ont été les provocateurs et cela me rassure, je veux espérer qu'après cette leçon, on les laissera tranquilles. »

1. Je transcris ici le texte que donne B. Le lecteur pourra comparer les deux récits que fait Desvernois de son séjour à Plaisance.

Les généraux Tugny et Verdier vinrent après le dîner faire une visite au Roi, qui me présenta à eux comme une vieille connaissance.

— « Oh ! bien ancienne, en effet, dit le général Verdier ; c'est un de nos « vétérans des armées d'Italie, d'Égypte et d'Espagne. Général, j'ai bien du plai- « sir à vous revoir. »

— « Général, lui répondis-je, notre connaissance s'est faite sur les champs de « bataille, il y a bien longtemps ; j'aurai bientôt l'honneur d'aller vous présenter « mes devoirs. »

— « Si le Roi le permet, dit le général Verdier, je vous attendrai demain à « 4 heures pour dîner avec votre ancien général et l'ancien ministre de la guerre « de Naples, Tugny : il commande aujourd'hui l'artillerie à Toulon. » Le Roi donna son consentement par un signe de tête.

Après le départ de ces généraux, le Roi prenant mon bras alla se promener sous la charmille pour m'entretenir des espérances que venait de lui donner le général Belliard : il comptait être appelé bientôt au commandement de l'armée d'Italie. « L'Empereur y est tout disposé, mais il veut auparavant avoir rem- « porté des succès marquants à l'armée du Nord, afin d'envoyer renforcer l'armée « d'Italie de 25,000 hommes. Ah ! Messieurs les Autrichiens, vous m'avez lâche- « ment joué, abandonné, sacrifié ; mais j'aurai ma revanche et, cette fois encore, « nous vous ferons manger de l'acier.

« Mon cher Desvernois, j'ai bien eu à me plaindre de la lâcheté et de la « trahison de ces misérables Pignatelli, Ambrosio, d'Aquinio, de cet infâme « Patrice qui a livré Aquila, cette clef des Abruzzes, de mes agents d'adminis- « tration militaire qui vendirent aux Juifs mes approvisionnements, mes subsis- « tances et les effets militaires, que j'avais établis, dans les Marches d'Ancône, ... Ce voleur de Vauchet. ..... Général, vous avec de la fortune ? »

. . . .

A dix heures, on vint avertir le Roi que le déjeuner était servi : il mangea peu, le déjeuner fut court et silencieux ; puis Joachim et sa nièce se retirèrent dans leurs appartements.

En revenant à Toulon, j'appris que sept autres duels avaient eu lieu dans la matinée entre mes compagnons et les marins : deux officiers, un sous-officier et un marin avaient été tués par mes hommes : aucun d'eux n'avait reçu une égratignure. « Voilà deux bonnes leçons que vous leur avez données, leur dis-je, ne « vous laissez pas insulter, mais prêtez le collet à toutes les provocations, elles « finiront peut-être par cesser. »

A trois heures, j'informai le Roi des sept nouveaux duels.

— « Vous dînez aujourd'hui avec Verdier et Tugny, me dit il, exprimez- « leur combien ces provocations odieuses et lâches m'affligent ; qu'ils avisent à « les empêcher à l'avenir. »

Pendant le dîner, en effet, je dis à Verdier et Tugny quel chagrin avait ressenti le Roi des provocations incessantes et des dix duels qui en étaient résultés : je leur dis que, comme moi, relégués à Monteleone pendant 70 jours, mes compagnons ont suivi avec anxiété l'immortelle campagne de France ;

« comme moi, ils ont refusé de voir figurer leurs noms sur les contrôles de
« l'armée napolitaine; comme moi, ils ont refusé de recevoir aucun traitement.
« Que l'on ne m'abreuve donc plus d'outrages. »

Le général Verdier m'assura qu'il avait déjà expressément défendu ces provocations et qu'il espérait qu'elles ne se renouvelleraient pas.

Le 14, à six heures du matin, arrivé à Plaisance, je rendis compte au Roi de mon entretien. Il parut satisfait, puis il ajouta : « Et me laisser ici pendant que l'on se bat là-bas ! J'étouffe... » Puis, me prenant par le bras, il me dit : « Promenons-nous. » On apporta les journaux : « Qu'est-ce que je lis donc :
« La division commandée par le prince Jérôme, ex-roi de Westphalie, fait partie
« du corps d'armée du maréchal Davout, prince d'Eckmükl. Le roi bondit, et me tendant le journal, il me dit : « Lisez. »

Après avoir repris le journal, le Roi y jeta les yeux de nouveau, et, prenant une poignée de ses cheveux, il s'écria : « L'empereur veut rehausser la royauté
« dans sa famille. Ne sommes-nous donc à ses yeux que des rois de carreau ?
« Ne nous a-t-il fait rois que pour nous humilier aux yeux des souverains de
« l'Europe ? Que n'a-t-il pas fait déjà pour dégoûter du trône ses frères Joseph
« et Louis ; il ravale maintenant Jérôme. Je donnerais dix fois ma vie pour
« l'Empereur; mais je ne serai jamais sa pâte molle, en tant que souverain ;
« ..... et 1814 est là pour l'en faire souvenir. »

Au déjeuner, le Roi s'efforça de paraître calme... « Général, vous amènerez
« Mme Desvernois cet après-midi pour dîner avec nous ; ma nièce sera bien aise
« de la voir. »

Puis, il rentra dans ses appartements, où le suivit la Duchesse.

A trois heures, j'eus l'honneur de présenter la Baronne à Sa Majesté et à Madame la Duchesse de Corrigliano, qui lui fit le plus gracieux accueil. Après quelques moments d'entretien, le roi dit : « Laissons ces dames, et allons causer sous la
« charmille. Et d'abord, y a t-il longtemps que vous avez épousé Madame
« Desvernois ? »

— « Peu de mois après notre retour d'Égypte, en 1802. »

— « Elle m'a paru une excellente personne. Elle est Française ? »

— « Française et Corse, sire : elle est née à Calvi ; mais je l'ai épousée à
« Nismes ; elle avait alors 17 ans. Sa mère et trois filles vinrent en France, après
« que le mari, qui était maire de Calvi, eut été tué à la tête de ses concitoyens
« en combattant contre Paoli et les Anglais : la baronne avait alors seulement
« quatre ans. Les propriétés de sa famille furent alors confisquées. Sa position
« devint difficile : la mère était morte et les sœurs aînées mariées quand j'épousai
« la plus jeune. Je m'applaudis tous les jours de mon choix, où j'aime à voir la
« main de Dieu. »

— « Quand je serai remonté sur mon trône, j'assurerai une pension de
« 6,000 francs à Mme la Baronne, je me reprends à Mme la comtesse Desvernois ;
« elle disposera de la moitié à son décès. C'est le moins que je puisse faire pour
« vous et pour Madame, dont le père a perdu glorieusement la vie, en combat-
« tant à la tête de ses concitoyens, contre les Anglais, mes ennemis. »

Le Roi causa beaucoup pendant le dîner; il avait la Duchesse à sa droite, la Comtesse Desvernois à sa gauche ; il retrouva un peu d'enjouement. Après le dîner, Bonafoux et les officiers de la suite royale présentèrent leurs devoirs à ma femme, qu'ils avaient eu souvent occasion de rencontrer dans les promenades et au spectacle. La Duchesse parut enchantée de sa soirée et, avant que Madame Desvernois prît congé d'elle et du Roi, elle lui fit promettre de revenir la voir souvent.

Le 15 juin, nouvelles provocations d'un officier et d'un sous-officier à mes hommes. Le général Verdier en fut prévenu; il envoya pour un mois, en prison, l'officier au fort Lamalgue et fit casser le sous-officier.

Le même jour, le Roi voulut bien parler de moi, pendant le déjeuner, comme d'un rare exemple de dévouement et de désintéressement. Sa Majesté avait sans doute ses raisons pour parler en pleine table sur ces matières, qui n'étaient pas du goût de tous les convives..... mais, à bon entendeur, salut.

Le 16, le Roi et la duchesse restèrent dans leurs appartements, sans paraître au déjeuner ni au dîner. Le soir, Verdier et Tugny vinrent à la villa Plaisance pour voir Joachim ; ils ne furent pas reçus.

Le 17, le Roi et sa nièce reparurent au déjeuner. Le Roi causa volontiers. La duchesse de Corrigliano s'adressant à moi :

« Mais, général, me dit-elle, amenez-nous donc aujourd'hui votre charmante femme ; je l'aime déjà de tout mon cœur. »

Je m'inclinai à ce compliment de la nièce du Roi, et, à cinq heures, la comtesse se rendait à Plaisance, où la petite duchesse s'empara d'elle ; au dîner, elle fut placée comme la première fois.

XXVII

Juin-décembre 1815.

UN GÉNÉRAL MURATISTE PENDANT LA TERREUR BLANCHE

Le 25 juin, à sept heures du matin, le voiturier vint charger les bagages, quoique je ne dusse partir qu'à deux heures de l'après-midi pour aller coucher à Aix. Je l'accompagnai dans la remise de l'auberge où logeait ce voiturier qui y était bien connu : et, en revenant à mon hôtel, je passai devant l'écurie, — je vis mon ordonnance panser mes chevaux — pour examiner l'état de propreté de mes selles et autres effets de harnachement. Il était près de neuf heures du matin, et je sentais déjà le besoin de déjeuner quand, en revenant à mon hôtel, j'aperçus du mouvement et quelque symptôme d'une vive agitation dans des groupes du peuple. En traversant le cours, j'y trouvai des chasseurs du 14e régiment qui le parcouraient au trot, ayant le sabre dans le fourreau.

Etonné de ce mouvement inaccoutumé, j'en entretenais ma femme à déjeuner, quand des cris tumultueux et le bruit de plusieurs coups de fusil nous firent l'un et l'autre accourir à la croisée. Les drapeaux blancs remplaçaient à toutes les fenêtres les drapeaux tricolores, on criait : Vive le Roi ; c'était la réaction royaliste qui commençait avec fureur. Je ne revenais pas de mon étonnement, de ma stupéfaction, quand ma femme me tira rudement au dedans de la chambre, pour éviter un coup de fusil qu'on me tirait de la rue.

Le sieur Roubeau, propriétaire de l'hôtel de la Croix de Malte, arriva, effrayé, dans ma chambre pour substituer le drapeau blanc au drapeau tricolore ; puis, il ferma la porte de son hôtel devant lequel un groupe d'assassins armés se formait et grossissait à vue d'œil ; il ne tarda pas à se mettre en devoir de forcer la porte, en criant : « *Il y a ici un général castagnes ;* qu'on nous le livre ; sinon, nous allons escalader la maison. »

A ce moment critique arrivèrent deux adjudants dépêchés par le comité royaliste, qui venait de se former, pour s'assurer de ma personne. On avait déjà fait enlever mes chevaux, avec leurs selles et brides et mes pistolets, on me signifia l'ordre de me rendre au comité royaliste.

Ma femme craignait qu'on n'attentât à ma vie, et elle se livrait aux plus déchirantes lamentations.

L'honnête Roubeau, espérant que sa présence et ses exhortations en imposeraient aux assassins, se joignit aux adjudants du comité royaliste pendant mon trajet jusqu'au comité. Ils eurent à me défendre contre les voies de fait de ces misérables, qui ne cessaient de faire entendre contre moi des cris de mort, me lançant des pierres et des ordures.

« *E un couqui e un castagnes,* nous voulons sa tête, nous « voulons rôtir son foie » criaient ces cannibales avec force à la porte du comité qu'on avait refermée aussitôt sur eux, bien que gardée par quatre compagnies de volontaires royaux.

Le président de ce comité m'interpella de cette manière :

« Vous êtes un général de Murat, et vous êtes venu par « son ordre à Marseille pour étouffer le mouvement roya- « liste et favoriser son entrée dans cette ville. »

— « Monsieur le président, on vous a induit en erreur « et sur moi et sur le roi de Naples, auprès duquel j'ai « passé huit jours à Toulon, d'où je suis parti le 23 juin à « cinq heures du matin pour Marseille, d'où je devais partir « hier matin. Mais le médecin que je fis appeler à mon « arrivée à l'hôtel de la Croix de Malte, parce que je me

« sentais très malade, ne me permit pas de me mettre en « voyage. J'en atteste le témoignage de M. Roubeau. »

Cet honnête hôtelier confirma ma déclaration.

J'ajoutai : « Je devais partir aujourd'hui, deux heures « après-midi, pour me rendre, à petites journées, à Vienne, « en Dauphiné, avec ma femme, une domestique; un voi- « turier est venu, ce matin, à sept heures, charger mes équi- « pages : mon ordonnance, conduisant deux de mes che- « vaux devait l'accompagner. »

— « Comment vous trouviez-vous à Toulon, auprès de « l'ex-roi Murat? »

— « L'ex-roi Murat, que vous affectez de qualifier ainsi, « Monsieur le président, est encore pour moi le roi de « Naples ; et j'ai été assez heureux pour le retrouver à Tou- « lon, à mon arrivée dans ce port, le 9 de ce mois, après « avoir mis à la voile de Messine, le 3 juin, en vertu de la « capitulation du 28 mai dernier, conclue entre le général « anglais, stipulant au nom du roi Ferdinand de Sicile et « moi. Voici la pièce. »

La lecture de ce document radoucit l'interrogant président qui montra désormais beaucoup plus de réserve dans ses autres demandes.

Mon ordonnance fut amené au comité, jurant sans fin contre les voleurs de ses chevaux.

Je demandai à ce président si c'était en vertu de ses ordres qu'on était venu m'enlever dans mon écurie mes chevaux, mes selles, mes brides, mes pistolets. »

— « Oui, général, afin de vous empêcher de nuire au « triomphe de la cause royaliste. »

— « Cette cause, dis-je, a des défenseurs que Louis XVIII « désavouerait, parce que, pour une grande partie, ce sont « de lâches assassins et des voleurs. »

— « Dans l'état d'effervescence où est Marseille, vous « pourriez être victime d'une erreur populaire, Monsieur « le général, et, jusqu'à ce que le calme soit rétabli, vous « resterez au château d'Iff, où l'on va vous conduire sous « bonne escorte. »

— « Avant de me rendre dans cette prison d'État, je « vous demande, Monsieur le président, une déclaration « signée de vous et des membres de votre comité attestant « que vous avez fait enlever ce matin de mon écurie, mes « deux chevaux de bataille, mes selles de campagne et de « parade garnies de leurs housses, en velours, galonnées en « or, et mes deux paires de pistolets d'arçon garnis en ar- « gent. »

— « Nous ne nous y refusons pas, après la vérification « de ces objets, toutefois. »

— « Ajoutez, Messieurs, qu'à ma selle de parade les « étriers sont en argent doré, ainsi que toutes les boucles, « les plaques, tant de la croupière que du poitrail, de la « bride et du licol de parade. »

— « Nous spécifierons, Monsieur le général, tout ce « qui nous paraîtra nécessaire. »

J'étais tellement entouré en sortant du comité que les assommeurs et les assassins ne purent m'approcher.

Justement alarmée de ne pas me voir ramené à l'hôtel, ma femme avait envoyé prier M. Gauthier, son beau-frère, directeur des postes à Marseille, que je m'étais refusé à voir, à cause de ses opinions outrées de royalisme ; elle lui demandait d'aller au comité s'enquérir de ce que j'étais devenu.

Sur la demande de M. Gauthier, on me ramena au comité royaliste ; j'y trouvai le voiturier qui avait chargé le matin mes effets, avec mon ordonnance ; ils m'apprirent que toutes mes malles, caisses, valises, avaient été la proie du pillage, malgré leur résistance ; que les pillards avaient même cassé le grand ressort de ma voiture ; qu'enfin, il ne restait plus aucun vestige des neuf malles, caisses ou portemanteaux qui avaient été chargés sur elle.

— « Monsieur le président, jamais vandalisme pareil à « celui que présente en ce moment la ville de Marseille ne « s'est vu en Europe. J'ai fait la guerre aux Arabes, aux « Turcs, aux Espagnols ; j'ai été respecté par les Calabrais ; « et il a fallu que j'arrive dans une des principales villes de

« notre belle France, pour m'y voir piller par des scélérats « tout ce qu'il me restait de ma fortune. »

EN VOICI LE DÉTAIL :

Un cheval entier andalou, un cheval entier abruzzais.	4.000
Mes deux selles, housses en velours cramoisi, deux paires de pistolets en argent ciselé damasquinés, boucles, plaques et étriers en argent doré, des brides, filets, licols.	2.260
Deux uniformes brodés en or, dont un grand, écharpe, chapeau brodé en or, aigrette, trois pantalons en casimir blanc, dont un brodé en or ; trois gilets, *idem*, et trois paires de bottes à l'écuyère, à éperons d'argent.	2.840
Boucles d'or de souliers, jarretières. — 1 montre d'or à répétition. — 2 épingles en brillants.	1.950
60 chemises, 36 caleçons, 12 paires de bas de soie, 3 paires de bas de fil, 144 mouchoirs de poche..	1.340
Sept mille francs en argent, renfermés dans 7 sacs.	7.000
Effets sur deux banquiers de Paris.	5.048
EFFETS DE MADAME DESVERNOIS	
Robes de gala et autres, 27. — Linge, dentelles, brillants, bagues.	14.760
60 services d'argent, 3 grands pochons, 8 grandes cuillères, 60 cuillières à café, etc.	8.275
48 paires de draps, 96 chemises de femme, 48 nappes, 240 serviettes, 50 rideaux, 24 matelas, 12 couettes, 12 couvertes, 12 coussins et 24 traversins, malles, caisses et valisses.	11.230
Montant approximatif des pertes que j'ai éprouvées, dans la réaction royaliste de Marseille, le 25 juin 1815.	58 703

« Chaque malle, caisse, valise ou porte manteau avait dans « une poche à l'intérieur la nomenclature de ce que chacune « contenait, de l'époque où ces objets avaient été achetés, « de ce qu'ils avaient coûté, et, à partir de quand on avait « commencé à en faire usage dans tel ou tel service de ma « maison », ajoutai-je.

« Ce brigandage que votre réaction royaliste a souffert, « que les magistrats de Marseille et le préfet des Bouches- « du-Rhône pouvaient réprimer et qu'ils n'ont pas empê- « ché, non plus que les nombreux assassinats de militaires « surpris sans défense, de vieillards, de femmes et d'enfants,

« impitoyablement massacrés à la Cannebière et jetés à la « mer, comme en cent autres endroits de cette ville rem- « plie d'égorgeurs atroces, et de voleurs, de pillards, est-ce « là, Monsieur le président, Messieurs du comité royaliste « qui trônez ici tandis que partout on vole, on tue, est-ce « là le préliminaire des beaux jours que le retour de « Louis XVIII promet à la France? Ah! s'il en est ainsi, « livrez-moi de suite aux assassins pour qu'ils me déchi- « rent sous vos yeux : ce ne sera qu'une victime de plus. « Que ferai-je de la vie, aujourd'hui, à cette heure, qu'on « m'a dépouillé absolument de tout ce qui me restait des « débris de ma fortune ! »

Sans s'émouvoir, le président me répondit :

« Le comité n'a pas à répondre des désordres, des mal- « heurs atteignant plus ou moins les individus dans un « jour de réaction politique. Vous étiez un général du roi « Murat ; à ce titre vous étiez suspect. Nous ne pouvons « rien faire pour vous faire recouvrer vos effets pillés : mais « nous vous donnerons une déclaration que nous avons re- « quis vos chevaux pour le triomphe de la cause royaliste. »

— « Vous ne les avez pas requis, répondis-je. Vous les « avez fait enlever brutalement de mon écurie, avec les « selles, les brides, les deux paires de pistolets. »

— « Voilà notre déclaration : prenez-la ou laissez-la, répliqua le président qui ajouta : « On va vous ramener « sous escorte à la Croix de Malte ; et vous aurez une sen- « tinelle à votre porte jusqu'à nouvel ordre, pour vous « garantir de tout accident. »

— « Merci de votre attention ironique. Je ne veux pas « vous avoir d'obligation, et vous aurez bientôt à répondre « ainsi que vos magistrats invisibles et votre couard de pré- « fet, de tout le dommage que je viens d'éprouver, de la « perte de tout ce qui me restait de fortune, n'ayant mis, ni « les uns ni les autres, aucun empêchement au pillage et « aux meurtres dont Marseille est le théâtre. »

— « Le peuple s'est vengé », osa répondre un membre de ce comité révolutionnaire.

Arrivé à l'hôtel de la Croix de Malte sous bonne escorte. l'officier qui la commandait plaça une sentinelle à ma porte pour m'empêcher de sortir. Je me trouvais consigné, gardé à vue, sous la responsabilité du sieur Roubeau, propriétaire de l'hôtel.

Ma femme avait appris déjà, avec un vif chagrin que tout ce qu'elle possédait ainsi que son mari avait été la proie du pillage ; elle ne possédait plus que 3,000 francs en or, dans une bourse dont elle ne se séparait jamais. C'était désormais notre unique ressource, pour elle et pour moi.

Le pillage et le massacre des militaires et de ceux qui avaient manifesté de la joie au retour de Napoléon de l'île d'Elbe durèrent trois jours consécutifs.

Gardé à vue, je ne pus rejoindre le général Verdier qui fit sa retraite sur Toulon dans la nuit du 25 au 26 sous les coups de fusil des révoltés. Le général Roverdo s'unit à ces derniers et vint dresser une embuscade à l'avant-garde du général Verdier qui reçut, à bout portant, plusieurs décharges meurtrières.

Le marquis de Rivière, lieutenant-général et grand cordon de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, se qualifiant d'envoyé extraordinaire de Louis XVIII dans le midi de la France, arriva à Marseille et approuva hautement tout le mal qu'avait occasionné l'insurrection royaliste.

Le jour même de son arrivée, il envoya un de ses aides de camp me prendre à mon hôtel pour m'amener à lui.

« Qui êtes-vous, Monsieur ? »

— « Je suis Français, maltraité, dévalisé et arrêté par « l'effet de la réaction royaliste qui a ensanglanté pendant « trois jours la ville de Marseille, sans que les autorités « intervînssent pour arrêter ces scènes de carnage et de « pillage. »

— « Vous êtes au service de Murat ? »

— « Vous voulez dire, sans doute, du roi de Naples, « et je réponds : oui, Monsieur. »

Le marquis de Rivière se pinça les lèvres et continua :

« Vous êtes le beau-frère de M. Gauthier, directeur des « postes à Marseille. »

— « Oui, Monsieur. »

— « C'est fort heureux pour vous. »

— « Je ne vois pas comment. »

— « C'est en considération de ce qu'il est, qu'on ne « vous a pas emprisonné au château d'Iff. »

— « Ah ! je ne pensais pas lui avoir cette obligation. « Mais par où ai-je mérité d'être traité avec rigueur par « votre comité royaliste ? Suis-je allé à la rencontre de Na- « poléon à son retour de l'île d'Elbe et l'ai-je suivi dans sa « marche triomphale, depuis le golfe Juan jusqu'à Paris ? « Dans ce même temps, je commandais la division des « Calabres et me battais sur le détroit de la Sicile contre « les Anglo-Siciliens. La capitulation de Casalanza du 20 mai « donna entrée à l'armée autrichienne dans Naples. Après « avoir attendu à la tête de 25,000 hommes, dont 20,000 « Calabrais, le roi Joachim, qui avait fait voile pour la « France, j'ai dû céder à la nécessité et j'ai consenti une « capitulation qui a été garantie et ratifiée par le roi Fer- « dinand de Sicile, le 28 mai. Parti de Messine le 3 juin « après midi, je suis arrivé à Toulon le 9 sur bâtiment « portant pavillon parlementaire.

« J'appris en quarantaine que le roi de Naples se trou- « vait dans une campagne près de Toulon chez un de ses « amis. Le 14, on me donna pratique et je m'empressai « d'aller lui présenter mes respectueux devoirs. J'ai quitté « Toulon le 23 pour me rendre à Vienne en Dauphiné. « J'arrivai malade à Marseille. Le médecin me retint le 24. « Le 25, je devais partir à deux heures de l'après-midi ; quand, « à onze heures du matin, la révolution royaliste éclata avec « fureur dans Marseille. Chevaux, équipages, tout m'a été « enlevé, pillé ; on m'a occasionné une perte de près de « 60,000 francs, tandis que ma personne a été outragée et « insultée par des assassins, quoique je fûsse accompagné « et garanti par deux officiers de la garde urbaine : le comité « royaliste me les avait envoyés et le propriétaire de la

« Croix de Malte où j'étais descendu en arrivant s'était « joint à eux.

« Voici d'ailleurs le double original de ma capitulation. »

Le marquis de Rivière le lut avec attention ; puis, il me dit : « Que puis-je faire pour vous, Monsieur le général ? »

— « Me faire rendre mes chevaux ; et, si on ne peut me « rendre mes équipages, me faire payer par la ville de Mar- « seille 55,000 francs, en indemnité de leur valeur. »

— « Cela ne me regarde pas, cela ne dépend pas de « moi. »

— « Eh ! bien, Monsieur le général, je vous prie de m'au- « toriser à retourner à Toulon. »

— « Pour y rejoindre Murat ? »

— « Ma reconnaissance est acquise pour toute ma vie « au roi de Naples Joachim Napoléon. »

— « Il n'est plus rien. »

— « Il est toujours pour moi le roi de Naples ; et vous- « même, Monsieur le général, vous êtes un des modèles de « la fidélité aux Bourbons dans l'adversité et dans l'exil. »

— « Je ne puis vous accorder d'aller à Toulon pour y « joindre Murat. »

— « Murat ! Ce nom, Monsieur le général, vous l'avez « béni ! Vous l'avez eu en vénération ! Il devrait toujours « être prononcé avec reconnaissance par votre bouche, « puisque ce fut à ses instantes et généreuses démarches « auprès de l'empereur que vous avez dû de ne pas parta- « ger le sort de Georges Cadoudal et de ses autres com- « plices. »

— « Finissons, général. »

— « Finissons, répliquai-je. »

— « Vous resterez en état d'arrestation à Marseille, avec

1. Le marquis de Rivière [1765-1828] s'attacha au comte d'Artois pendant l'émigration, se laissa prendre en Vendée, mais s'évada ; entra dans le complot de Cadoudal en 1804, fut pris et condamné à mort, mais fut gracié à la demande de Joséphine et de Murat ; joua un vilain rôle, semble-t-il, dans la Terreur Blanche. Ambassadeur à Constantinople en 1816, il devint plus tard gouverneur du duc de Bordeaux.

« la faculté de vous promener dans l'intérieur de la ville ; « mais il vous est expressément défendu de vous montrer « sur le port, à la Cannebière et de sortir des portes. J'exige « de vous votre parole d'honneur. »

— « Je ne vous la donnerai pas, Monsieur le marquis, « parce que, dans mon opinion, vous n'avez pas qualité « pour l'exiger. »

— « On vous surveillera de près. »

— « Tant mieux : je ne redoute pas la lumière. »

Je saluai M. le marquis qui me fit suivre de son sergent civique de planton, jusqu'à la porte de mon hôtel, d'où l'on retira la sentinelle.

Quatre jours plus tard, le général Rosetti vint à Marseille pour demander de la part du roi Joachim au marquis de Rivière des passeports afin de traverser la France en sûreté et de se rendre au sein de sa famille ; il y voulait attendre, disait-il dans sa lettre, « que les souverains de « l'Europe eussent statué sur son sort ». Mais M. l'envoyé extraordinaire du roi dans le midi s'y refusa positivement, oubliant, l'ingrat, que, s'il avait encore la tête sur les épaules, c'était au roi de Naples, alors grand duc de Berg, qu'il en était redevable.

En sortant de chez le marquis de Rivière, le général Rosetti vint me trouver, mais accompagné de l'aide de camp de ce marquis. Le roi avait très expressément chargé Rosetti de me rechercher, étant fort en peine de ce qu'il m'était advenu. Je fis à ce général le récit détaillé de mes persécutions, du pillage de tous mes effets, de ma triste position sous tous les rapports.

— « J'informerai le roi, mon cher général, de votre « affreuse situation qu'il adoucira, soyez-en sûr ; car il a « bien regretté de vous avoir fait partir de Toulon avec vos « braves compagnons ; mais le général Verdier l'avait exigé « en sa qualité de commandant de la 8e division militaire. »

Après le départ du général Rosetti pour Toulon, le marquis de Rivière fit rétablir la sentinelle à la porte de l'hôtel où je demeurais ; je m'y vis de nouveau consigné.

Ardent à persécuter, le marquis de Rivière voulut noyer dans le sang de son illustre et ancien bienfaiteur le souvenir du grand service qu'il en avait reçu ; il le fit traquer par ses sbires déguisés à Toulon et dans la campagne. La chasse était si vive que le roi, pour se soustraire au poignard, changeait plusieurs fois par vingt-quatre heures de maison, de chambre et de lit. Les personnes de sa suite furent obligées de loger ailleurs ; mais en veillant nuit et jour pour protéger sa royale personne de toute surprise, de tout attentat.

Les choses en vinrent à ce point que ce prince infortuné se vit contraint d'habiter d'abord dans un trou de rocher avec son valet de chambre, n'ayant que quelques galettes de biscuit de mer et une bouteille de rhum pour se soutenir. Le valet de chambre explorait de temps à autre la campagne pour apporter au roi quelque nourriture. Il se trouva enfin un honnête fermier, à qui ce domestique se confia et qui promit de recevoir et de traiter de son mieux l'hôte illustre qu'il lui proposait et qu'il soustrairait à toutes les recherches.

Le roi Joachim y fut conduit le soir du troisième jour qu'il avait passé dans le trou du rocher. Il y fut reçu avec le plus grand respect et choyé autant que le permettait la fortune de ce brave campagnard ; celui-ci l'installa dans la plus belle de ses chambres et lui prépara, à tout événement, un compartiment dans une grande cage à poulets, masqué par une planche ; il dut s'y retirer deux ou trois fois, quand des sbires déguisés vinrent explorer cette habitation qu'on leur avait indiquée comme suspecte.

Par le valet de chambre, le roi communiquait avec ses neveux Bonafoux et les généraux Rocca Romana, Rosetti, Giugliano, dépositaires de ses effets et de quelques capitaux assez considérables. Ses neveux furent chargés de mobiliser un navire à ses propres frais ; d'y embarquer ses effets et tout ce qu'il possédait, ainsi que ses généraux et autres personnes avec lesquels il était parti de l'île d'Ischia ; puis de l'avertir quand ce bâtiment serait prêt à mettre à la voile.

Ce même valet de chambre avait arrêté une barque dans

laquelle le roi, accompagné de ce serviteur fidèle, devait suivre à une certaine distance le bâtiment qu'il devait monter, aussitôt que l'éloignement de la croisière anglaise bloquant Toulon — le drapeau tricolore y flottait toujours — permettrait de passer.

Ce moment arrivé, comme le roi suivait dans sa barque ce bâtiment, son seul espoir, à la distance d'une portée de fusil, un vent frais s'éleva, dont profita le navire qui vira de bord et s'éloigna rapidement. Se voyant abandonné des siens et de ses compagnons, qui lui emportaient ses dernières ressources et sa dernière espérance, le roi leur envoya les plus violentes imprécations ; son zélé domestique parvint à grand'peine à le calmer, à le descendre à la plage qu'il avait quittée le matin plein d'espoir, pour regagner maintenant, désespéré, l'habitation du bon campagnard.

On avait fait accroire au marquis de Rivière que le roi Joachim avait échappé à la croisière et qu'il se dirigeait vers l'Espagne ; il cessa de faire courir après lui. Cela lui donna le temps de faire acheter par son fidèle valet de chambre une barque qu'il paya 700 francs, et sur laquelle il s'aventura pour se trouver sur le passage du bateau de poste qui partait tous les jeudis matin de Toulon pour la Corse. La barque du roi Joachim était dirigée par MM. Blancard, Langlade et Donadieu, officiers de marine ; elle faisait eau de toutes parts quand la poste vint à passer : le capitaine Michaelli Bonnelli, de Bastia, les reçut à son bord, où ils trouvèrent : 1° le capitaine Oleta ; 2° le dessinateur Casabianca ; 3° Rossi, neveu du prince Bacciocchi ; 4° l'ordonnateur Boëric et plusieurs autres passagers.

Après que le marquis de Rivière eût été assuré du départ du roi Joachim, il me rendit la liberté de me promener à ma guise dans la ville de Marseille ; on me défendait cependant encore de me promener près de la mer.

Le 5 août, je quittai Marseille sur l'ordre du marquis de Rivière qui m'envoya à cet effet un passeport le 4 au soir, pour me permettre de me rendre à Lons-le-Saulnier, ma ville natale.

M. l'envoyé extraordinaire de Louis XVIII dans le midi avait fait coïncider mon départ de Marseille avec l'assassinat du maréchal Brune à Avignon[1] ; de sorte que, quand la voiture publique qui me transportait fut arrêtée à la porte de cette ville, au milieu de l'exaspération populaire, afin de permettre aux agents de visiter les passeports des voyageurs, lorsqu'on crut lire sur le mien Le général Duvernet, un cri de fureur s'éleva :

« E un autre couqui, e un autre couqui ! Mort au couqui ! « Au Rhône ! A l'eau, à l'eau ! »

Le conducteur fouetta ses chevaux, renversa un misérable qui voulut les arrêter et arriva sur l'hôtel de Mme Pierron, sur la place, où la foule des cannibales se mettait en devoir de m'arracher de la voiture et des bras de ma femme en pleurs. Heureusement arriva avec un piquet le major de la place qui se trouvait être un ancien capitaine du régiment de La Tour d'Auvergne qui avait servi sous mes ordres, en Basilicate, en 1808. Il parvint avec assez de peine à convaincre ces misérables que je n'étais pas le général Mouton-Duvernet.

Le 6 août, de très bonne heure, je m'éloignai avec horreur d'une ville qui avait répandu l'avant-veille le sang d'un héros ; je traversai Orange et ne reconnus les Français qu'à Valence.

Après cinq jours de repos auprès de ma vieille mère, je la quittai pour me rendre à Paris où j'arrivai le 20 août : les préventions y étaient poussées jusqu'à l'outrage contre les Français rentrés en 1815 du royaume de Naples.

Ces préventions s'expliquaient, du reste :

1° Par le récent désastre de Waterloo et le licenciement de l'armée de la Loire ;

2° Par la surabondance d'officiers généraux, supérieurs et autres, de tout grade, qui avaient reflué sur la France de Westphalie, de Hollande, d'Espagne et d'Italie ;

1. Sur la mort de Brune, consulter : *Le maréchal Brune à Avignon. Épisode de la Terreur Blanche* (1815) par Jean Saint-Martin. Paris, Dreyfons, 1878, in-18.

3° Par la mauvaise disposition des hommes au pouvoir, surtout du ministre de la guerre et de ses commis ; ils se défendaient de recevoir dans les cadres de l'armée française des officiers qu'on accusait, à tort où à raison, d'avoir porté les armes contre leur patrie en 1814 et auxquels on imputait les malheurs des deux invasions ;

4° Par les déclaration et ordonnance du 22 février et du 16 décembre 1814 qui prononçaient la déchéance contre les Français au service de Naples s'ils n'avaient pas justifié de leur rentrée en France dans les délais prescrits par ces déclaration et ordonnance.

C'est donc dans ces circonstances, très défavorables, que je fus admis le 25 août en audience particulière auprès du ministre de la guerre, maréchal Gouvion Saint-Cyr.

« Vous arrivez bien tard, général. »

— « C'est parce que, Monsieur le maréchal, il a plu à « Monsieur le marquis de Rivière, envoyé extraordinaire « du roi dans le midi, de me retenir pendant quarante « jours en arrestation à Marseille, après que le 25 juin, « j'eusse été maltraité par la populace de cette ville qui me « pilla mes effets et me causa un dommage de près de « 60,000 francs. »

— « Comment vous trouviez-vous à Marseille ? »

— « J'avais quitté Toulon le 23 juin pour me rendre à « Vienne en Dauphiné, où devait me prendre à son passage « le roi Joachim, auprès de qui j'étais resté depuis le 14 juin « que je sortis de quarantaine. Je devais partir de Marseille le « 24 ; mais j'étais trop malade pour me mettre en route ce « jour-là et j'avais remis mon départ au 25 à deux heures « de l'après-midi. Cet accident a été cause de tous mes « désastres dans cette ville inhospitalière et cruelle. »

— « Où avez-vous commandé comme général dans le « royaume de Naples ? »

— « J'ai commandé la 2e division militaire ; puis je fus « investi en novembre 1813 du commandement de la « division active des Calabres dont je me démis le 8 fé- « vrier 1814, quand j'appris la fatale alliance de Naples

« avec l'Autriche contre ma patrie et l'empereur Napoléon.
« Empêché de rentrer en France ou de rejoindre l'armée
« du vice-roi en Italie, par ordre de la reine régente, je fus
« relégué à Monteleone pendant 73 jours, ne voulant rece-
« voir aucun traitement d'un gouvernement en guerre
« avec la France. Et ce ne fut que le 28 avril, après avoir
« appris l'abdication de l'Empereur, que je repris, en suite
« des instances du roi et de la reine, le commandement de
« la division des Calabres que j'ai conservé jusqu'au 28 mai
« dernier, par suite de l'occupation de Naples par l'armée
« autrichienne, du départ du roi pour la France, et de la
« nécessité où je me suis trouvé alors, étant posté sur le
« détroit de la Sicile, en face de l'armée anglo-sicilienne,
« de consentir à une capitulation que le général anglais me
« fit proposer au nom du roi Ferdinand de Sicile : en
« vertu de quoi, je suis rentré honorablement en France
« avec 144 Français dont 33 officiers qui servaient dans
« ma division. Mais j'ai capitulé seulement après avoir
« appris officiellement qu'une division autrichienne arri-
« vait à tour de route dans les Calabres pour me combattre :
« ce qui aurait mis mes troupes, et 20,000 Calabrais qui
« s'y étaient joints, entre les deux armées ennemies. »

— « Combien y a-t-il que vous avez été nommé lieute-
« nant-général ? »

— « Nommé maréchal de camp le 3 juillet 1813, je fus
« investi le 5 dudit mois du commandement de lieutenant-
« général de la 2e division militaire et des fonctions d'ins-
« pecteur général des troupes.

« J'ai continué d'exercer ces fonctions en Calabre dont
« j'ai commandé le corps d'armée opposé à l'armée anglo-
« sicilienne ; et c'est seulement le 14 juin dernier, dans ma
« première entrevue avec le roi qu'il me nomma lieutenant-
« général et son aide de camp en présence du général
« Rosetti, du duc de Rocca Romana, du comte Giugliano
« et de ses neveux Bonafous, en témoignage de haute
« satisfaction ».

— « Il faudra me remettre vos états de service, général. »

— « Les voilà, Monseigneur », et je les présentai aussitôt.

— « C'est bon. Pourquoi, général, n'êtes-vous pas « rentré en France dans le délai prescrit par la déclaration « de rappel du 22 février 1814, qui a prononcé la déchéance « contre les officiers français qui servaient à cette époque « dans le royaume de Naples et qui ne s'y conformeraient » pas. »

— « Parce que cette déclaration de rappel ne me fut « jamais connue au fond des Calabres où je me trouvais[1]; « au reste, je n'en avais pas besoin pour régler ma conduite « et faire mon devoir de bon Français, ainsi que je l'ai fait « le 8 février 1814, quand j'appris l'alliance du roi de « Naples avec l'Autriche. »

— « Vous avez encore encouru la déchéance prononcée « par l'ordonnance de rappel du 16 décembre 1814, qui « prescrivait aux Français en service dans le royaume de « Naples de justifier de leur retour en France jusqu'au 15 « avril 1815. »

— « Sur mon honneur, répondis-je, je n'ai jamais eu « connaissance de cette ordonnance de rappel qu'en ce « moment même où Votre Excellence m'en parle. Un « moyen légal pour s'en assurer, ce serait de charger le « Ministre des affaires étrangères de prendre à cet égard « des renseignements positifs auprès du gouvernement des « Deux-Siciles. »

— « Peu de Français sont restés dans l'armée napoli- « taine, après qu'ils eurent connu l'alliance du roi Joa-

1. Cf. lettre de Narbonne à Talleyrand du 23 juillet 1815. « Ils ont tous assuré néanmoins qu'on avait empêché qu'elle (l'ordonnance de rappel) ne parvint à leur connaissance avant le commencement des hostilités. » (*Affaires étrangères*, Naples, 141). — Franceschetti, *Mémoire... suivi de sa correspondance*. « L'ordonnance du 16 décembre 1814 n'a jamais été connue à Naples, parce qu'il était de l'intérêt du gouvernement de la cacher aux Français pour ne pas dissoudre son armée » p. 168. — En 1814, le gouvernement napolitain avait agi, ou essayé d'agir de même. Cf. lettre de Durand à Caulaincourt, 14 janvier 1814 (*Aff. étrang.*, Naples, 140, p. 56-67) : « On trompe les militaires français qui sont dans l'armée napolitaine. »

« chim avec l'Autriche contre la France. Voilà une belle « conduite. Elle aurait dû être imitée par tous les autres « Français qui servaient alors dans le royaume de Naples.

— « Sans doute, Monseigneur. Mais, pour ce qui me « regarde, et dans la position où je me trouvais, à 230 « lieues de Bologne où se publia, dans l'armée du roi de « Naples, la proclamation du 30 janvier 1814, dont j'eus « seulement connaissance par mon ami, M. Amée, le 8 fé- « février suivant, je n'hésite pas à le redire : le meilleur « Français ne se serait pas mieux comporté que je ne le « fis dans cette circonstance.

« Du reste, Monseigneur, je crois qu'une enquête sérieuse « serait nécessaire pour éclairer votre justice sur la conduite « qu'ont tenue en 1814 et en 1815 les Français qui ser- « vaient alors dans le royaume de Naples : Je l'appelle de « tous mes vœux. »

Cela dit, je me retirai.

Le 7 décembre suivant, jour où l'on fusilla Ney, je quittai Paris à cinq heures du matin. Je ne retracerai pas les misères de toute espèce que je dus subir ; je fis à pied le trajet de Paris à Lons-le-Saulnier et dépensai neuf francs pour ma nourriture et mon logement pendant tout ce voyage[1].

1. Sur la fin de cette histoire, consultez l'introduction.

TABLE DES MATIÈRES

IV

UN MUSCADIN

Juin-novembre 1792.

V

A L'ARMÉE DU RHIN

Novembre 1792-août 1795.

VI

BONAPARTE

Août 1795-8 mai 1796.

VII

LODI ET CRÉMONE

Mai 1796.

VIII

PRISONNIER

Juin-5 septembre 1796.

IX

SUR L'ADIGE

Septembre 1796-2 février 1797.

X

QUESTIONS ITALIENNES : ROME ET VENISE

Février-octobre 1797.

XI

LE DIRECTOIRE ET BONAPARTE

Juillet-décembre 1797.

XII

LA RÉPUBLIQUE ROMAINE

Décembre 1797-mai 1798.

DEUXIÈME PARTIE

L'ÉGYPTE

1798-1801.

I

DÉPART DE L'ARMÉE

26 mai-4 juillet 1798.

II

LA MARCHE DANS LE DÉSERT

5-12 juillet 1798.

III

LES MAMELUKS

12-13 juillet 1798.

IV

LES PYRAMIDES

14-21 juillet 1798.

V

COURSES AU DÉSERT

22 juillet-14 août 1798.

XI

DESAIX A EL BYR EL BAR

31 mars-2 avril 1799.

XII

BENI-ADIN ET LA DERNIÈRE INSURRECTION

3 avril-18 avril 1799.

XIII

RETOUR AU NORD : LA GUERRE TURQUE

19 avril-2 août 1799.

XIV

L'ÉGYPTE SOUS KLÉBER

Août-décembre 1799.

XV

RÉVOLTE DE MOURAD : EL ARISCH

Octobre 1799-24 janvier 1800.

XVI

LA LETTRE DE KEITH

25 janvier-20 mars 1800.

XVII

HÉLIOPOLIS

20 mars-26 mars 1800.

XVIII

RÉVOLTE ET PRISE DU CAIRE

27 mars-avril 1800.

XIX

L'ADMINISTRATION DE KLÉBER

Mai-juin 1800.

XX

LA FIN DE LA DOMINATION FRANÇAISE

Juin 1800-1801.

TROISIÈME PARTIE

NAPLES

1805-1815.

I

LA PAIX

Octobre 1801-1805.

II

JOSEPH, ROI DE NAPLES

Septembre 1805-mai 1806.

III

GAETE ET LA CALABRE

Janvier-septembre 1806.

IV

AU MINISTÈRE DE LA GUERRE

Septembre 1806-juin 1807.

V

LES BRIGANDS DE LA CÔTE D'AMALFI

Juin 1807.

XVII

LE ROYAUME DE NAPLES SOUS MURAT

Avril 1811-avril 1812.

XVIII

LA VIE EN CALABRE : MILETO

Avril 1812-juillet 1813.

XIX

MON ADMINISTRATION EN CALABRE

Juillet 1813-février 1814.

XX

NAPLES ET LA FRANCE

Novembre 1813-avril 1814.

XXI

NAPLES ET L'ANGLETERRE

Avril juin 1814.

XXII

NAPLES ET PALERME

Juin 1814-février 1815.

XXIII

LA GUERRE AUTRICHIENNE

Mars-mai 1815.

XXIV

MA SITUATION EN CALABRE APRÈS LA RUINE DE MURAT

Avril-mai 1815.

XXV

LA CAPITULATION DE CAMPO

Mai 1815.

XXVI

LES EXILÉS DE PLAISANCE

Juin 1815.

XXVII

UN GÉNÉRAL MURATISTE SOUS LA TERREUR BLANCHE

Juin-décembre 1815.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

NOMS PROPRES

D

E

F

M

T

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

A LA MÊME LIBRAIRIE :

PARIS. TYP. DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 4168.